CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
le : Mardi 31 décembre 2013
La Secrétaire Générale Adjointe
du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

Alexandra MEDARD

CONGRÈS

République française

Délibération n° 335 du 18 décembre 2013
relative au budget principal de la Nouvelle-Calédonie - exercice 2014

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie,
Délibérant conformément aux dispositions de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;
Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;
Vu la loi modifiée n° 90-1247 du 29 décembre 1990 portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire ;
Vu le code des impôts ;
Vu le code des douanes de Nouvelle-Calédonie ;
Vu le tarif des douanes de Nouvelle-Calédonie ;
Vu la délibération n° 320 du 1er octobre 2013 relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2014 ;
Vu l'arrêté n° 2013-3141 du 12 novembre 2013 portant projet de délibération ;
Vu le rapport du gouvernement n° 79 du 12 novembre 2013,
Entendu les rapports n° 182 du 6 décembre 2013 et n° 184 du 11 décembre 2013 de la commission des finances et du budget,
A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Article 1er : L'ordonnateur du budget de la Nouvelle-Calédonie est autorisé, pour l'exercice 2014, à percevoir les impôts, droits et taxes de toute nature tels que définis dans le code des impôts, dans les délibérations douanières et toute autre loi du pays ou délibération en vigueur au 31 décembre 2013 ou qui entreront en vigueur au cours de l'exercice 2014.

Article 2 : Le budget de la Nouvelle-Calédonie pour l'exercice 2014 est arrêté par chapitre en recettes et dépenses (mouvements budgétaires) à la somme de CENT SOIXANTE-DIX HUIT MILLIARDS DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLIONS SEIZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-HUIT FRANCS (178 280 016 268 F).

Dont :

- QUARANTE ET UN MILLIARDS CINQUANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE FRANCS (41 000 054 993 F) en section d'investissement, et

- CENT TRENTE-SEPT MILLIARDS DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS (137 279 961 275 F) en section de fonctionnement.

Le montant du prélèvement sur excédents de fonctionnement destiné au financement de la section d'investissement compris dans les totaux précités s'élève à SEPT CENT QUATRE MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQ FRANCS (704 254 185 F).

Article 3 : Les quotes-parts versées aux communes au titre de l'article 49 de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, sont définies comme suit :

- Fonds intercommunal de péréquation pour le fonctionnement des communes : 16 %, soit DIX-NEUF MILLIARDS DEUX CENT VINGT-NEUF MILLIONS DEUX CENT QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENTS FRANCS (19 229 244 800 F) ;

- Fonds intercommunal de péréquation pour l'équipement des communes : 0,75 % soit NEUF CENT UN MILIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE FRANCS (901 370 850 F).

Les quotes-parts versées aux provinces au titre de l'article 181 de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, sont définies comme suit :

- Dotation de fonctionnement : 51,5 %, soit SOIXANTE ET UN MILLIARDS HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLIONS CENT TRENTE ET UN MILLE SEPT CENTS FRANCS (61 894 131 700 F) ;

- Dotation d'équipement : 4 % soit QUATRE MILLIARDS HUIT CENT SEPT MILLIONS TROIS CENT ONZE MILLE DEUX CENTS FRANCS (4 807 311 200 F).

Article 4 : Les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont habilités, chacun en ce qui le concerne, à procéder aux mandatements des subventions réparties par le congrès et le gouvernement.

Article 5 : Le gouvernement est habilité à répartir et attribuer les autres charges exceptionnelles ainsi que les participations et les subventions diverses non affectées (annexe ci-jointe) conformément aux critères et conditions d'octroi des aides financières définis par la délibération modifiée du congrès n° 112 du 16 décembre 2010, dans la limite des crédits votés par chapitre sur les subdivisions des comptes suivants :

- 204 – Subventions d'équipements versées
- 656 – Participations
- 657 – Subventions
- 674 – Subventions exceptionnelles (sauf 67481-Remises gracieuses sur dettes fiscales).

Article 6 : La délibération n° 112 du 16 décembre 2010 relative aux conditions et critères d'octroi des aides financières est ainsi modifiée :

- à la deuxième phrase de l'article 2, après le mot : « gouvernement », ajouter : «, le congrès ou sa commission permanente » ;
- à la dernière phrase de l'article 5, après les mots : « président du gouvernement », ajouter : « ou, le cas échéant, le président du congrès, » ;
- à la deuxième phrase de l'article 7, après le mot : « gouvernement », ajouter : « ou, le cas échéant au congrès, » ;
- à l'article 12-1, après le mot : « gouvernement », ajouter : « ou, le cas échéant la commission permanente du congrès. ».

Article 6-1 : Sans préjudice des dispositions de l'article 5, la commission permanente est habilitée à répartir et attribuer les subventions diverses non affectées (annexe ci-jointe) conformément aux critères et conditions d'octroi des aides financières définis par la délibération modifiée du congrès n° 112 du 13 décembre 2010, dans la limite des crédits votés au chapitre 930, sous-fonction 05, action « Communication et partenariats institutionnels. ».

Article 7 : Les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont habilités, chacun en ce qui le concerne, à procéder à des virements de crédits entre sous-chapitres ou articles ou programmes ou opérations à l'intérieur d'un même chapitre ou sous-chapitre du budget. Ces virements feront l'objet d'états récapitulatifs transmis pour information à la commission des finances et du budget.

Article 8 : Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles inscrites à la section (hors frais de personnel), les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont habilités, chacun en ce qui le concerne, à procéder à des virements entre chapitres d'une même section. Les ordonnateurs informent le congrès de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Article 9 : Les effectifs de la Nouvelle-Calédonie sont arrêtés pour l'année 2014 conformément aux tableaux annexés à la présente délibération (maquette budgétaire ci-jointe).

Article 10 : Le gouvernement est habilité à négocier et à souscrire des emprunts nécessaires au financement des programmes territoriaux dans la limite des crédits budgétaires ouverts sur le compte 16 ainsi qu'à négocier et contracter des avances de trésorerie dans la limite de 4 milliards.

Article 11 : Une avance à court terme est accordée pour l'exercice 2014 aux établissements et organismes suivants :

- 478,5 MF au centre hospitalier du Nord,
- 138,6 MF à l'établissement de formation professionnelle des adultes,
- 1 050 MF à la caisse de compensation de prestations familiales des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de la Nouvelle-Calédonie et dépendances pour le régime d'assurance maladie,
- 1 417,86 MF à la société Enercal,
- 450 MF au centre hospitalier territorial,
- 50 MF au centre hospitalier spécialisé,
- 319,14 MF à la société Air Calédonie,
- 100 MF à l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique,
- 50 MF à l'alliance scolaire de l'Eglise évangélique (ASEE).

Ces avances sont octroyées sur demande des intéressés et remboursés avant la fin de l'exercice. Le gouvernement est autorisé à passer une convention relative à ces avances en tant que de besoin.

Article 12 : Les recettes fiscales excédentaires du budget 2014, imputables à une estimation des recettes de l'IS35 inférieure aux réalisations, et qui ne sont pas réparties aux provinces et aux communes seront inscrites en provision au titre du fonds pour les générations futures. Cette provision sera constatée après le vote du compte administratif 2014, lors de l'adoption du budget supplémentaire 2015.

Article 13 : L'ordonnateur du budget de la Nouvelle-Calédonie est autorisé, à la clôture de l'exercice, à provisionner, autant que de besoin, le reliquat de crédits disponibles sur les articles 6721 « restitutions sur taxes-contributions directes », 6722 « restitutions sur taxes-droits et taxes à l'importation », 6723 « restitutions sur taxes-droits d'enregistrement et de timbre », 6724 « restitutions sur taxes-impôts et taxes liés aux activités de service », 65411 « créances fiscales admises en non-valeur » et 65421 « créances non fiscales admises en non-valeur ».

Article 14 : Les reprises de provisions inscrites au titre de l'exercice 2014 représentent DEUX MILLIARDS SOIXANTE-DIX MILLIONS DEUX CENT ONZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT CINQ FRANCS (2 070 211 585 XPF) et sont réparties comme suit :

- reprise de la provision de TRENTE-SIX MILLIONS FRANCS (36 000 000 XPF), constituée au titre de Sydonia ;

- reprise de la provision de VINGT MILLE FRANCS (20 000 XPF), constituée au titre de la construction de locaux administratifs ;

- reprise de la provision de DEUX MILLIARDS TRENTE-QUATRE MILLIONS CENT QUATRE-VINGT ONZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT CINQ FRANCS (2 034 191 585 XPF), constituée au titre des admissions en non-valeur et dégrèvement.

Article 15 : Les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont autorisés, chacun en ce qui le concerne, à lancer les opérations et à passer les marchés et à signer toutes pièces et documents relatifs aux dépenses pluriannuelles, conformément au tableau annexé à la présente délibération qui reprend les augmentations et les créations d'autorisations de programmes et autorisations d'engagements correspondantes (annexe ci-jointe).

Article 16 : Les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont habilités, chacun en ce qui le concerne, à lancer les opérations, à passer les marchés et avenants d'études, de travaux et de fournitures, à signer toutes conventions y compris celles mentionnées à l'article 2-1 de la délibération n° 136/CP du 1er mars 1967 modifiée portant réglementation des marchés publics, ainsi que tous contrats et avenants, actes, pièces et documents dans la limite des inscriptions budgétaires.

Article 17 : Les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont autorisés, chacun en ce qui le concerne, à transiger, par convention, en vue de mettre un terme à une contestation née de la répartition d'un préjudice causé par la Nouvelle-Calédonie ou par le congrès de la Nouvelle-Calédonie. La dépense est imputable au chapitre 930 « Administration générale », sur le compte 6712 « Dommages, amendes fiscales et judiciaires ».

Article 18 : Les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont autorisés, chacun en ce qui le concerne, à prendre en charge les dépenses liées aux journées de cohésion dans la limite de 3 000 F par agent.

Article 19 : Pour les manifestations ou missions organisées par le gouvernement et/ou le congrès de la Nouvelle-Calédonie ou pour les manifestations ou missions auxquelles ils participent, le gouvernement et le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie peuvent autoriser la prise en charge, chacun en ce qui le concerne, par le budget de la Nouvelle-Calédonie, des frais de transport, d'hébergement, de cachets ou honoraires, de cérémonies, de réceptions, d'impression, de traduction, de locations, de prestations et de fournitures diverses, dans la limite des crédits disponibles.

Les manifestations ou missions organisées par le congrès de la Nouvelle-Calédonie ou auxquelles il participe, visées au premier alinéa, comprennent notamment :

- les échanges institutionnels avec les assemblées délibérantes françaises et de la région Asie-Pacifique ;

- le concours d'observateurs étrangers de la région Asie-Pacifique concernant l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie ;

- le concours d'intervenants experts dans le cadre des transferts de compétences prévus par la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

- le concours d'experts dans le cadre de l'information des membres du congrès de la Nouvelle-Calédonie, de ses commissions intérieures, de ses commissions spéciales ou de tout autre organe interne.

Article 20 : Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est habilité à procéder à l'acquisition de collections d'œuvres et objets d'art, d'objets d'antiquité destinés à entrer dans le patrimoine de la collectivité et à définir les conditions d'acquisition dans la limite des crédits inscrits au budget à l'article 2161 « collections et œuvres d'art ». L'ordonnateur du congrès est habilité à procéder à l'acquisition de collections d'œuvres et objets d'art, d'objets d'antiquité destinés à entrer dans le patrimoine de l'institution dans la limite des crédits disponibles.

Article 21 : La présente délibération sera transmise au haut-commissaire de la République ainsi qu'au gouvernement et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Délibéré en séance publique, le 18 décembre 2013.

Le Président
du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

Roch WAMYTAN

Budget primitif 2014 de la Nouvelle-Calédonie

****

Un budget responsable, face à une conjoncture économique atone
Une relance de l'investissement public par une politique volontariste

❖ Un budget 2014 impacté par l'essoufflement de la croissance calédonienne

L'essoufflement de la croissance calédonienne, lié principalement à la fin des grands chantiers et à l'atonie de l'économie du nickel, impacte sensiblement les rentrées fiscales de la Nouvelle-Calédonie. Les prévisions de recettes de l'assiette de répartition pour 2014 sont ainsi en recul de -0,6% (soit – 697 MF) par rapport au budget primitif 2013.

En conséquence, le budget primitif 2014 a été réalisé selon les principes arrêtés lors du débat des orientations budgétaires 2014-2016 :

- le renforcement du scénario tendanciel par la réduction des dépenses d'intervention (-5% par rapport au budget primitif 2013), la maîtrise des charges de personnel (+ 2%) et des charges à caractère général (+ 1%)

Toutefois, les directions de la Nouvelle-Calédonie ont consenti des efforts plus importants sur les charges à caractère général afin de préserver des interventions. Ainsi, les dépenses à caractère général sont en diminution de -1,51 % par rapport au BP 2013, soit un montant inférieur 216 MF aux objectifs fixés.
Hors créations de postes compensés (86 MF), les charges de personnel évoluent de +1,6 %.
Les interventions évoluent, pour leur part de - 0,8 %. L'écart avec le scénario tendanciel s'explique, d'une part, par les efforts supplémentaires consentis sur les charges à caractère général (216 MF) et les inscriptions de mesures en faveur de la lutte contre la vie chère qui n'existait pas au BP2013 (388 MF). Sans ces deux éléments, les interventions seraient en diminution de -5,1 %.

- la comptabilisation des restitutions d'impôts en réduction du montant de l'assiette des dotations aux collectivités

Les recettes fiscales étant partagées entre la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes, il apparaît légitime que les dépenses venant en réduction de ces recettes soient également partagées. D'autant plus, dans une période où les prévisions de recettes sont en légère baisse et les restitutions d'impôts en hausse constante. Cette solution est également une réponse au risque de budgétisation en droits constatés puisque la comptabilisation des restitutions des impôts dès le budget primitif limitera fortement le risque de trop-versé des dotations provinciales et communales.

- la réduction de la quote-part des recettes fiscales destinée au financement de la dotation de fonctionnement des provinces à son niveau « plancher » prévu par la loi organique (soit 51,5% des recettes fiscales)

Les exécutifs de la Nouvelle-Calédonie et des trois provinces se sont accordés pour que la Nouvelle-Calédonie prenne en charge, à partir de 2014, les dépenses d'aide au logement, de placement des demandeurs d'emploi, d'aide aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ainsi que le contrôle médical. Ces dépenses de la compétence de la Nouvelle-Calédonie, étaient supportées auparavant par les provinces. En contrepartie, la quote-part des recettes fiscales destinée au financement de la dotation de fonctionnement des provinces est ramenée à son niveau « plancher » prévu par la loi organique (soit 51,5% des recettes fiscales). Le coût de l'opération pour la Nouvelle-Calédonie est estimé à 860 MF (3,26 milliards de dépenses nouvelles et 2,4 de recettes supplémentaires).

Au final, les dépenses réelles du budget de fonctionnement propre de la Nouvelle-Calédonie s'établissent à 42,5 milliards.

❖ Une politique de relance par l'investissement public

La création de nouveaux grands chantiers étant une des conditions majeure pour éviter la récession et amorcer une reprise de la croissance économique, le budget primitif 2014 de la Nouvelle-Calédonie opère une montée en puissance significative de son programme d'investissement au travers notamment des trois programmes suivants :

- **la rénovation des lycées** par la mise à niveau matérielle des bâtiments et des équipements pédagogiques. Un montant d'investissement de 6,3 MdsF est ainsi programmé sur la période 2013/2017 avec 1 212 MF inscrits au BP 2014 (dont 707 MF pour les lycées J. Garnier et Touho) ;

- **l'investissement routier** porte sur un montant global d'investissement de 70 MdsF à réaliser sur une période initialement arrêtée à 25 ans. Sur le plan opérationnel, le programme est décliné en plans quinquennaux. Le premier plan porte sur la période 2010-2015 pour un montant de 13,5 MdsF. L'objectif pour 2014 est de réaliser une consommation de crédits d'investissement pour un montant de 3 MdsF ;

- les infrastructures du **transport aérien** de la Nouvelle-Calédonie avec l'aménagement de l'aérodrome de Koné ainsi que l'extension et la rénovation de l'aérogare à Lifou.

- **la construction du Médipôle**, avec un montant de 14,5 MdsF de crédits de paiement inscrits au budget primitif 2014 (contre 10,4 Mds de F au BP 2013).

Le budget primitif 2014 prévoit également d'abonder pour 100 MF le fonds de garantie en faveur du développement sur terres coutumières.

Ainsi, les dépenses réelles propres d'investissement de la Nouvelle-Calédonie s'établissent à 25,2 MdsF, soit une progression de +18,4 % par rapport au budget primitif 2013. Hors médipole, transfert de la sécurité civile et opérations pour compte de tiers, ce budget propre d'investissement s'établit à près de 10 MdsF contre 9,6 MdsF au budget primitif 2013, soit une augmentation de +3,6 %.

❖ Le développement des dynamiques et politiques publiques engagées

Politique d'investissement mise à part, le budget primitif 2014 se consacre pour l'essentiel à la mise en œuvre et la poursuite des actions et politiques prioritaires.

Les problématiques de **lutte contre vie chère** représentent ainsi une préoccupation majeure de ce budget. Il s'agit de poursuivre les engagements du gouvernement en matière de lutte contre la « vie chère » à travers la compensation des coûts de transport du fret hors du grand Nouméa, la mise en place de l'autorité de la concurrence, la création d'un dispositif de « titre repas ». La Nouvelle-Calédonie accentue également son effort en matière de **continuité territoriale** avec le maintien de l'aide au passager aérien domestique pour les résidents des îles Loyauté et de l'île des Pins ainsi que l'instauration d'un dispositif d'aide à la continuité pays par la voie maritime.

En matière économique, les premières actions concrètes relatives au plan stratégique pour l'**économie numérique** devront être mise en œuvre. Ce plan, approuvé par les membres du congrès le 28 octobre 2013, est un véritable modèle d'action collective visant à mettre en cohérence les politiques publiques et accompagner dans un modèle partagé l'aménagement et l'essor de l'économie numérique en Nouvelle-Calédonie.

Concernant le **développement durable**, le schéma de l'énergie et du climat pour la Nouvelle-Calédonie interviendra en 2014 avec une étude sur l'analyse et la faisabilité d'intégration et d'amélioration du taux de pénétration des énergies renouvelables. Aussi, est prévu un conventionnement avec les communes, associations et opérateurs privés pour la mise en place de pépinières, l'achat de matériel et de plants dans le cadre du projet « 1 jour, 1 arbre, 1 vie ».

Ce budget met également l'accent sur la **formation professionnelle continue** avec la montée en puissance d'espaces préparatoires innovants, tels que le pôle d'excellence préparatoire de l'ETFPA et la plateforme de formation et d'orientation mobile.

De plus, la Nouvelle-Calédonie poursuit ses efforts en termes d'interventions tant pour le **monde agricole** (subventions ERPA comprenant la mesure exceptionnelle sur la filière porcine), que pour la **culture** (avec notamment la prise en charge de la délégation de Nouvelle-Calédonie pour le douzième festival des arts mélanésiens en Papouasie Nouvelle-Guinée), ou la **jeunesse et les sports** (soutien des associations d'éducation populaire et de la jeunesse, ainsi que des projets et évènements sportifs dans le cadre des conventions d'objectifs 2012-2015).

Enfin, il convient de souligner que le **transfert de la sécurité civile** sera effectif au 1er janvier 2014. Ainsi, des crédits ont été prévus pour le fonctionnement et l'investissement de la nouvelle direction de la gestion des risques (DGR) dont 600 MF de subventions d'équipement aux communes.

Au global, le budget réel propre de la Nouvelle-Calédonie représente 68,1 MdsF. En intégrant le budget de répartition, c'est-à-dire les reversements des dotations aux provinces et communes, le budget principal propre de la Nouvelle-Calédonie s'élève à 160 MdsF. Le budget annexe de reversement (centimes additionnels, taxes affectées et fonds de concours) , s'établit, pour sa part, à 50 milliards.

TABLEAU SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2014

	BP 2011		BP 2012		BP 2013		BP 2014		Ecart BP 13 - BP 14 (demandes directions)		Ecart BP 13 - BP 14 (demandes directions)	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Taxes reversées	29 526 700 000	29 526 700 000	32 991 500 000	32 991 500 000	34 911 500 000	34 911 500 000	36 990 492 160	36 990 492 160	2 078 992 160	2 078 992 160	5,96%	5,96%
Centimes additionnels	11 211 000 000	11 211 000 000	11 164 000 000	11 164 000 000	11 458 000 000	11 458 000 000	11 085 000 000	11 085 000 000	-373 000 000	-373 000 000	-3,26%	-3,26%
Fonds de concours	1 628 000 000	1 578 000 000	1 689 500 000	1 689 500 000	1 937 500 000	1 937 500 000	1 948 500 000	1 948 500 000	11 000 000	11 000 000	0,57%	0,57%
Rec.Fisc / Dot. aux collectivités	111 838 400 000	81 818 599 500	120 317 400 000	88 114 257 000	125 916 400 000	92 123 014 500	125 227 780 000	86 832 058 550	-688 620 000	-5 290 955 950	-0,55%	-5,74%
Province Sud		*31 239 828 900*		*33 643 625 400*		*35 174 241 900*		*32 869 990 330*		*-2 304 251 570*		*-6,55%*
Province Nord		*20 628 204 480*		*22 215 473 280*		*23 226 166 080*		*21 729 046 624*		*-1 497 119 456*		*-6,45%*
Province Iles		*11 493 171 620*		*12 377 531 320*		*12 940 647 020*		*12 102 405 946*		*-838 241 074*		*-6,48%*
Communes		*18 457 394 500*		*19 877 627 000*		*20 781 959 500*		*20 130 615 650*		*-651 343 850*		*-3,13%*
FIP équipement part Etat	107 400 000	107 400 000			59 665 871	59 665 871	51 312 649	51 312 649	-8 353 222	-8 353 222		-14,00%
Restitutions sur impôts								3 200 000 000		3 200 000 000		
011 - Frais régie - Tabacs		1 600 000 000		1 600 000 000		1 800 000 000		1 845 000 000	0	45 000 000		2,50%
Total budget de répartition	**111 945 800 000**	**83 525 999 500**	**120 317 400 000**	**89 714 257 000**	**125 976 065 871**	**93 982 680 371**	**125 279 092 649**	**91 928 371 199**	**-696 973 222**	**-2 054 309 172**	**-0,55%**	**-2,19%**
Budget propre de la NC	**28 419 800 500**		**30 603 143 000**		**31 993 385 500**		**33 350 721 450**		**1 357 335 950**		**4,24%**	
011 - Charges à caractère général - Hors tabacs		6 295 021 379		8 509 012 191		8 618 082 162		8 494 198 064	0	-123 884 098		-1,44%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		14 069 222 218		14 462 810 220		14 700 153 540		14 952 133 890	0	251 980 350		1,71%
013 - Atténuation de charges	846 693 000		398 553 000		673 179 000		0		-673 179 000	0	-100,00%	
65 - Autres charges de gestion courante		9 454 552 354		12 786 890 131		14 001 574 109		13 752 900 446	0	-248 673 663		-1,78%
65 - Dépenses provinciales pris en charge par la NC								3 229 000 000	0	3 229 000 000		-
6586 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus		199 682 000		204 975 400		196 271 400		194 361 000	0	-1 910 400		-0,97%
66 - Charges financières		247 100 000		280 500 000		440 500 000		445 100 000	0	4 600 000		1,04%
67 - Charges exceptionnelles		2 042 230 000		2 695 864 914		3 279 650 000		1 166 912 491	0	-2 112 737 509		-64,42%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 141 737 184		1 159 145 000		1 010 362 377		1 748 727 297		738 364 920	0	73,08%	
73 - Impôts et taxes	210 000 000		281 500 000		302 000 000		422 450 000		120 450 000	0	39,88%	
74 - Dotations, subventions et participations	1 598 185 122		6 263 618 941		6 749 059 261		6 613 763 744		-135 295 517	0	-2,00%	
75 - Autres produits de gestion courante	275 535 694		324 716 000		157 366 000		206 716 000		49 350 000	0	31,36%	
76 - Produits financiers	725 000 000		600 000 000		550 000 000		500 000 000		-50 000 000	0	-9,09%	
77 - Produits exceptionnels	10 000 000		10 000 000		26 000 000		39 000 000		13 000 000	0	50,00%	
042 - Opérations d'ordre et transfert entre sections	1 785 700 000	1 631 900 000	4 316 500 000	3 600 000 000	4 349 879 073	4 500 000 000	2 470 211 585	2 412 730 000	-1 879 667 488	-2 087 270 000	-43,21%	-46,38%
023 - Virement à la section d'investissement		1 122 943 549		1 417 123 085	0	75 000 000		704 254 185	0	629 254 185		839,01%
Total fonctionnement	**35 012 651 500**	**35 062 651 500**	**43 957 175 941**	**43 957 175 941**	**45 811 231 211**	**45 811 231 211**	**45 351 590 076**	**45 351 590 076**	**-459 641 135**	**-459 641 135**	**-1,00%**	**-1,00%**
Equilibre section fonctionnement	**-50 000 000**		**0**		**0**		**0**		**0**		-	
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 122 943 549		1 417 123 085		75 000 000		704 254 185		629 254 185	0	839,01%	
040 - Opérations d'ordre et transfert entre sections	2 621 900 000	3 700 000	2 000 000 000	3 700 000	2 700 000 000		2 012 730 000		-687 270 000	0	-25,45%	
041 - Opérations patrimoniales	77 000 000	77 000 000					12 010 000 000	12 010 000 000	12 010 000 000	12 010 000 000		
024 - Produits de cessions d'immobilisations							500 000 000		500 000 000	0		-
13 - Subventions d'investissement	1 309 590 000		7 818 935 184		10 400 000 000		14 480 000 000		4 080 000 000	0	39,23%	
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 000 100 000	833 700 000	4 300 100 000	904 100 000	6 993 954 918	1 114 500 000	11 129 770 808	4 628 833 335	4 135 815 890	3 514 333 335	59,13%	315,33%
20 - Immobilisations incorporelles		1 052 657 954		843 929 981		1 298 616 750		1 130 955 000	0	-167 661 750		-12,91%
204 - Subventions d'équipement versées		1 001 966 189		1 679 469 537		1 394 786 467		2 487 608 415	0	1 092 821 948		78,35%
21 - Immobilisations corporelles		1 075 053 800		1 122 670 586		973 677 509		1 342 876 698	0	369 199 189		37,92%
22 - Immobilisations reçues en affectation				583 965 673		20 000		120 000	0	100 000		500,00%
23 - Immobilisations en cours (hors Médipôle)		5 196 955 606		3 219 193 810		4 754 654 192		4 780 661 545	0	26 007 353		0,55%
23 - Médipôle				7 149 128 682		10 400 000 000		14 420 000 000	0	4 020 000 000		38,65%
27 - Autres immobilisations financières		1 000 000		30 000 000		100 000 000		100 000 000	0	0		0,00%
45 - Opérations pour le compte de tiers	354 000 000	622 000 000	372 144 326	372 144 326	1 100 000 000	1 232 700 000	163 300 000	99 000 000	-936 700 000	-1 133 700 000	-85,15%	-91,97%
Total investissement	**11 485 533 549**	**11 485 533 549**	**15 908 302 595**	**15 908 302 595**	**21 268 954 918**	**21 268 954 918**	**41 000 054 993**	**41 000 054 993**	**19 731 100 075**	**19 731 100 075**	**92,77%**	**92,77%**
Equilibre section investissement	**0**		**0**		**0**		**0**		**0**		-	
Equilibre général	**-50 000 000**		**0**		**0**		**0**		**0**		-	

BUDGET ANNEXE

Mission M01
Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

DEPENSES : 50 023 992 160 F
RECETTES : 50 023 992 160 F

CAFAT
VOTRE VIE, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

Financements réglementaires

Le budget annexe de la Nouvelle-Calédonie regroupe les taxes affectées, les centimes additionnels ainsi que les fonds de concours.

Il s'agit entièrement d'un budget de répartition. Outre les financements des collectivités locales (budget principal), la Nouvelle-Calédonie assure également le reversement des taxes affectées et centimes additionnels aux Etablissements publics, collectivités et organismes bénéficiaires. Pour la première fois en 2012, ces reversements ont fait l'objet d'un budget annexe. Le budget annexe est obligatoirement équilibré en dépenses et en recettes.

Historique des moyens financiers

Dépenses :

M01 - Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
P0101 - Financements réglementaires	45 845 000 000	48 307 000 000	50 023 992 160	1 716 992 160
Total Mission	**45 845 000 000**	**48 307 000 000**	**50 023 992 160**	**1 716 992 160**

Recettes :

M01 - Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics				
Programmes	***BP 2012***	***BP 2013***	***BP 2014***	***Evolution 2013/2014***
P0101 - Financements réglementaires	*45 845 000 000*	*48 307 000 000*	*50 023 992 160*	*1 716 992 160*
Total Mission	***45 845 000 000***	***48 307 000 000***	***50 023 992 160***	***1 716 992 160***

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme financements réglementaires est la suivante :

En dépenses

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0101-03 - Centimes additionnels	11 164 000 000	11 458 000 000	11 085 000 000	-373 000 000
Action A0101-04 - Taxes affectées	32 991 500 000	34 911 500 000	36 990 492 160	2 078 992 160
Action A0101-05 - Fonds de concours	1 689 500 000	1 937 500 000	1 948 500 000	11 000 000
Total	**45 845 000 000**	**48 307 000 000**	**50 023 992 160**	**1 716 992 160**

En recettes

En XPF	***BP 2012***	***BP 2013***	***BP 2014***	***Evolution 2013/2014***
***Action** A0101-03 - Centimes additionnels*	*11 164 000 000*	*11 458 000 000*	*11 085 000 000*	*-373 000 000*
***Action** A0101-04 - Taxes affectées*	*32 991 500 000*	*34 911 500 000*	*36 990 492 160*	*2 078 992 160*
***Action** A0101-05 - Fonds de concours*	*1 689 500 000*	*1 937 500 000*	*1 948 500 000*	*11 000 000*
Total	***45 845 000 000***	***48 307 000 000***	***50 023 992 160***	***1 716 992 160***

Action A0101-03 – Centimes additionnels

Dépenses : 11 085,0 MF
Recettes : 11 085,0 MF

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution en montant	Variation en %
Contribution des patentes	1 500 000 000	1 550 000 000	1 400 000 000	-150 000 000	-9,68%
Contribution foncières	300 000 000	312 000 000	320 000 000	8 000 000	2,56%
Droits d'enregistrement	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	0	0,00%
Droits de licence	65 000 000	56 000 000	70 000 000	14 000 000	25,00%
Contribution téléphonique	23 000 000	23 000 000	20 000 000	-3 000 000	-13,04%
Centimes provinciaux	**3 188 000 000**	**3 241 000 000**	**3 110 000 000**	**-131 000 000**	**-4,04%**
Contribution des patentes	3 100 000 000	3 200 000 000	3 000 000 000	-200 000 000	-6,25%
Contribution foncières	618 000 000	640 000 000	660 000 000	20 000 000	3,13%
Droits d'enregistrement	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	0	0,00%
Droits de licence	78 000 000	67 000 000	85 000 000	18 000 000	26,87%
IRVM	1 300 000 000	1 400 000 000	1 400 000 000	0	0,00%
Centimes communaux	**6 896 000 000**	**7 107 000 000**	**6 945 000 000**	**-162 000 000**	**-2,28%**
Contirubution des patentes CCI	565 000 000	580 000 000	540 000 000	-40 000 000	-6,90%
Contirubution des patentes CMA-NC	515 000 000	530 000 000	490 000 000	-40 000 000	-7,55%
Centimes chambres consulaires	**1 080 000 000**	**1 110 000 000**	**1 030 000 000**	**-80 000 000**	**-7,21%**
TOTAL	**11 164 000 000**	**11 458 000 000**	**11 085 000 000**	**-373 000 000**	**-3,26%**

Les centimes au profit des provinces : 3 110 MF

Contribution des patentes (centimes additionnels provinciaux) : 1 400 MF
La diminution des montants importés et exportés conduit à minorer les recettes de la patente au budget primitif.

Contribution foncière (centimes additionnels provinciaux) : 320 MF
Le rôle 2013 s'élève à 313 MF. La prévision 2014 a été calculée en appliquant un taux de progression de 3%.

Droits d'enregistrement (centimes additionnels provinciaux) : 1 300 MF
Le climat d'attentisme actuel impose une prévision prudente de ralentissement du rendement pour l'année 2013.

Droits de licence (centimes additionnels provinciaux) : 70 MF
Le rôle général 2013 s'élève à 70 MF. Ce montant est reconduit pour 2014.

Contributions téléphoniques (centimes additionnels provinciaux) : 20 MF

Les centimes au profit des communes : 6 945 MF

Impôt sur le revenu des valeurs mobilières (centimes additionnels communaux) : 1 400 MF
Comme pour le principal, les prévisions du BP 2014 correspondent au rendement de 2011.

Contribution des patentes (centimes additionnels communaux) : 3 000 MF
Comme pour les centimes additionnels provinciaux, l'inscription budgétaire prévoit une diminution du rendement des patentes.

Contribution foncière (centimes additionnels communaux) : 660 MF
Le rôle 2013 s'élève à 644 MF. La prévision 2014 a été calculée en appliquant un taux de progression de 3%.

Droits d'enregistrement (centimes additionnels communaux) : 1 800 MF

De même que pour les centimes additionnels provinciaux, le rendement de cette taxe fait l'objet d'une prévision prudente pour l'année 2013.

Droits de licence (centimes additionnels communaux) : 85 MF

La prévision de rendement est proche du rôle général constaté pour 2013.

Les centimes au profit des chambres consulaires : 1 030 MF

Contribution des patentes (chambre de commerce et d'industrie) : 540 MF

Compte tenu de l'évolution des échanges commerciaux sur l'année 2013, il est prévu une diminution des centimes prélevés sur les patentes à destination des chambres consulaires.

Contribution des patentes (chambre des métiers) : 490 MF

Même commentaire que pour les centimes de la CCI.

Action A0101-04 – Taxes affectées

Dépenses : 36 990,5 MF
Recettes : 36 990,5 MF

Les reversements aux organismes publics et parapublics 34 710 MF

« Taxe de solidarité sur les services (TSS) » : 19 300 MF

Le produit de cette taxe est affecté à l'agence sanitaire et sociale. Depuis 2006, son taux est de 5 %. La progression de cette taxe est soutenue, par conséquent l'estimation pour 2014 repose sur une augmentation de 3%.

« Taxe sur les alcools et le tabac (TAT3S) – DSF » : 3 255 MF

Le produit de cette taxe est affecté à l'agence sanitaire et sociale. Il se décompose en deux parties :

- La TAT3S sur le tabac : son taux est passé de 42 % à 37% du prix de vente régie depuis le début de l'année 2011. Le tabac représente plus de 90 % du rendement de cette taxe.
- La TAT3S sur les alcools : elle est applicable aux boissons alcooliques issues de la fabrication locale, sur la base des unités complémentaires prévues par le tarif des douanes de Nouvelle-Calédonie pour les produits similaires importés. Le tarif de la taxe est fixé dans le tableau figurant à l'annexe V du code des impôts de Nouvelle-Calédonie.

La prévision 2014 prend pour hypothèse une augmentation (+3%) du niveau de consommation par rapport à 2013.

TAT3S	2012	2013	2014
Alcools	155	155	155
Tabacs	2 800	2 970	3 100
TOTAL	**2 955**	**3 125**	**3 255**

millions de F.CFP

« Taxe sur les alcools et le tabac (TAT3S) – Douanes » **220 MF**

La taxe sur les alcools et les tabacs en faveur du secteur sanitaire et social est perçue par la Nouvelle-Calédonie, et depuis le 1er janvier 2010, elle est affectée à l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie. Avec une recette de 276 MF, le rendement de la taxe portant sur les produits alcooliques et les tabacs à l'importation a connu en 2012 une progression de 4,43 %.La tendance s'est inversée en 2013, puisque sur les huit premiers mois de l'année, les recettes sont en baisse de 6,96 % par rapport à l'année précédente. Elles sont inférieures de 18% par rapport aux prévisions du BP. S'appuyant sur cette tendance, les estimations 2014 sont de 220 MF.

« Contribution sociale additionnelle à l'IS »: **4 500 MF**

Instauré en 2005 au profit de la CAFAT pour le financement du régime de solidarité des allocations familiales, cet impôt concerne les personnes morales dont le bénéfice fiscal atteint ou dépasse 200 MF. Il est tenu compte du ralentissement potentiel de l'activité économique en 2013 et donc d'une possible diminution du rendement de cette contribution.

« Taxe sur les conventions d'assurance » : **1 000 MF**

Elle est affectée à l'agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles (APICAN). La recette attendue pour 2013 est reportée au BP 2014.

Cotisation de 0,25 % **500 MF**

Les employeurs sont assujettis à une cotisation sur le montant des salaires plafonnés.
Cette cotisation est recouvrée par la caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs (CAFAT). Les sommes ainsi collectées sont versées au budget de la Nouvelle-Calédonie dans les deux mois suivant l'échéance de chaque trimestre civil.

Depuis le 1er avril 2001, le produit de cette cotisation est affecté de la façon suivante :

- 40 % au profit de l'établissement de formation professionnelle des adultes,
- 30 % au profit de la chambre de commerce et d'industrie,
- 30 % au profit de la chambre de métiers et de l'artisanat.

Les organismes consulaires doivent affecter exclusivement le produit de la cotisation au fonctionnement de leur centre d'apprentis.

- Etablissement de formation professionnelle des adultes 200 MF
- Chambre de métiers et de l'artisanat 150 MF
- Chambre de commerce et d'industrie 150 MF

Taxe de soutien aux activités du secteur de l'agriculture (TSPA) **850 MF**

Fin 2012, le rendement de la taxe de soutien aux productions agricoles et agroalimentaires (TSPA) était stable par rapport à décembre 2011. Sur les huit premiers mois de l'année 2013, le volume des importations de fruits et légumes a baissé (- 1,5 % pour les fruits et -15% pour les légumes). Le niveau des recettes a suivi cette tendance, et accuse un retard de 4% par rapport à 2012.
La prévision pour l'année 2014 s'établit à 850 MF. La TSPA est reversée à l'ERPA (établissement de régularisation des prix agricoles) pour 70 % (595 MF) et la chambre d'agriculture pour 30 % (255 MF).

Taxe sur le fret aérien (TFA) **2 000 MF**

Le produit de cette taxe est affecté au budget de l'agence pour le développement aérien de la Nouvelle-Calédonie. En 2012, le produit de la TFA a dépassé de 3,61 % les recettes de 2011. En 2013, la tendance s'est inversée, la valeur des marchandises importées par avion a baissé de 3,75% sur les huit premiers mois de l'année, et le volume de 6%. Sur la même période, son rendement est également à la baisse, avec une recette de 1 325 MF, inférieure de 3,15 % par rapport à l'année précédente. La prévision pour 2014 s'établit à 2 000 MF.

Taxe de magasinage **96 MF**

Cette taxe est perçue par la Nouvelle- Calédonie sur les marchandises en dépôt sur la zone portuaire de Nouméa. Elle est affectée au port autonome de la Nouvelle-Calédonie. En 2012, son rendement était en hausse de 1,4 % ; alors que sur les huit premiers mois de 2013 on observe une baisse de 23 %. Les prévisions de recettes pour 2014 s'établissent à 96 MF.

Droit de port **84 MF**

Le droit de port est perçu sur les navires utilisant les installations du port autonome de Nouméa, et les recettes correspondantes lui sont affectées. En 2013, son rendement est en recul de 11% par rapport à la même période de 2012. Les prévisions de recettes 2014 sont estimées à 84 MF.

Droit de quai **81 MF**

Les droits de quai sont perçus sur les marchandises embarquées ou débarquées en Nouvelle-Calédonie, et affectées au port autonome lorsque les navires utilisent ses installations. Les recettes enregistrées en 2012avaient progressé de 3,3 % par rapport à 2011, cependant la tendance 2013 est à la baisse (- 1 ,8 %). Le montant des droits de quai affectés au port autonome pour les marchandises embarquées ou débarquées à Nouméa est évalué à 81 MF pour 2014.

Taxe de péage **1 300 MF**

La taxe de péage (TP) entre pour 20% dans le budget de la Nouvelle-Calédonie, 80 % de son montant étant affecté au Port Autonome de Nouvelle-Calédonie (PANC). En 2012, le rendement de la taxe de péage a connu une progression de 4,11 % (1 432 MF pour le PANC), liée à la hausse des importations de marchandises taxées et fortement taxées. Cette tendance s'est inversée entre les mois de janvier et d'août 2013 pendant laquelle le rendement de la taxe s'établit à 874 MF, en baisse de 8% par rapport à la même période 2012. Son montant est évalué à 1 300 MF pour 2014.

Taxe sur les produits pétroliers **1010 MF**

Depuis le 1er février 2013, une part de la taxe sur les produits pétroliers perçue sur l'essence automobile est affectée au budget du syndicat mixte des transports urbains et au syndicat mixte des transports interurbains. Le rendement de la taxe en 2012 a été supérieur de 2,3% par rapport à celui de 2011. Depuis le début de l'année 2013, on observe une stabilité des recettes par rapport à l'exercice précédent. Les prévisions de recettes pour 2014 sont estimées à 1010 MF (675 MF pour le SMTU et 335 MF pour le SMTI).

Redevance superficiaire **Recettes** **245 MF**

La redevance superficiaire due par le titulaire d'une concession minière est égale au produit de la surface réelle de la concession minière, arrondie à l'hectare supérieur, par un tarif à l'hectare (article R.131-3 du code minier). Le tarif est de 800 FCFP par hectare lorsque la superficie totale des concessions détenues est inférieure à 15.000 hectares et 1.000 FCFP par hectare lorsqu'elle est supérieure à 15.000 hectares (article R.131-3-1).Le produit de cette redevance est entièrement affecté à l'établissement public administratif le Fonds Nickel.

Contributions pour déprédations des voies et chemins **Recettes** **39,5 MF**

Contributions pour déprédations des voies et chemins perçus au profit du territoire auprès des exploitants de mines, de carrières, de forêts ou par toute autre entreprise industrielle utilisant habituellement ou temporairement une voie publique classée (délibération modifiée n° 31 du 19/01/1968). Pour l'année 2014, le produit de cette contribution est en légère augmentation et est estimée à 39,5 MF qui seront reversés aux provinces (21,9 MF) et aux communes (17,5 MF).

Redevance d'immatriculation **230 MF**

La redevance communale d'immatriculation est basée des certificats d'immatriculation (cartes grises) établis au titre de chaque commune (loi du pays n° 2008-3 du 10/06/2008).

Les reversements aux collectivités locales — 2 280 MF

Taxe provinciale sur les contributions téléphoniques : **1 850 MF**

Cette taxe instituée au 1er janvier 2003 est due par l'opérateur téléphonique. Elle est assise sur la durée en minutes des communications téléphoniques. Il est prévu une légère progression du rendement de cette taxe pour le BP 2014.

Amendes forfaitaires : **270 MF**

Les amendes forfaitaires pesant sur les infractions à la réglementation routière sont réservées pour 60 % aux communes. Ces amendes sont en hausse notable depuis le début de l'année 2013. Un rendement total de 450 MF est attendu en 2014, soit une part communale de 270 MF.

Taxes sur les nuitées : **160 MF**

Cette taxe est due par les établissements hôteliers de la province Sud. Elle est calculée par nuitée d'hébergement vendue selon des tarifs dépendant de la catégorie des établissements. Au regard des recettes constatées fin août, l'objectif fixé au BP 2013 (180 MF) risque de ne pas être atteint. Par conséquent, il est proposé d'inscrire au BP 2014 une prévision prudente de 160 MF.

Action A0101-05 – Fonds de concours

Dépenses : 1 948,5 MF
Recettes : 1 948,5 MF

Fonds de développement de l'élevage bovin (FDEB) **98 MF**

Ce fonds de concours est alimenté notamment par :

- un prélèvement de 6 FCFP par kilogramme de carcasse de viande ressuée destinée à la commercialisation, effectué sur le prix d'achat de viande d'origine locale (bœuf, jeune bovin et veau) et retenu par les abatteurs de bétail ;
- un prélèvement de 40 FCFP par kilogramme de viande bovine importée, retenu par l'importateur.

Sur les 98 MF, 80 MF proviennent de l'importation de viandes et 18 MF de la filière bovine locale. L'augmentation résulte d'un réajustement sur les importations réalisées au cours des deux dernières années.

Fonds de développement de l'élevage ovin caprin et de cervidés (FDEOCC) : **14 MF**

Le fonds est alimenté notamment par :

- un prélèvement de 25 F/kg de viande ovine ou caprine importée, retenu par l'importateur ;
- un prélèvement de 10 F/kg de carcasse de viande ovine ou caprine ressuée, destinée à la commercialisation, effectué sur le prix d'achat de viandes d'origine locale (ovines et caprines toutes classes), retenu par les abatteurs sur le prix d'achat

de la viande à l'éleveur et venant en déduction du montant des abattages de ce dernier ; ou par l'éleveur-abatteur sur son prix de vente.

Fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME) 370 MF

Le FCME est abondé par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la taxe parafiscale sur les énergies renouvelables gérée par le service des douanes (délibération n° 392 du 13/01/1982 portant création d'une taxe parafiscale destinée à financer le programme énergies renouvelables) et par la Nouvelle-Calédonie sur son budget propre.

Nature	Origine des fonds	Montants
Contrat de développement inter-collectivité 2011-2015 (Cofinancement à part égale)	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	100 000 000 F
	Nouvelle-Calédonie (taxe parafiscale sur les énergies renouvelables)	52 000 000 F
	Nouvelle-Calédonie (part complémentaire issue du budget propre et variable suivant l'encaissement réel de la taxe parafiscale sur les énergies renouvelables)	48 000 000 F
Subventions sur fonds propres	Nouvelle-Calédonie (budget propre)	170 000 000 F
Total		370 000 000 F

Contrat de développement inter collectivités 2011-2015 : 200 MF

Dans le cadre du contrat de développement inter-collectivités 2011-2015, la Nouvelle-Calédonie et l'ADEME réalisent des programmes annuels de maîtrise de l'énergie par le biais du FCME. Ces programmes sont cofinancés à 50% par chacune des 2 parties. Pour 2014, ce programme estimé à 200 000 000 F sera élaboré et finalisé en fin d'année 2013.

Il est ainsi estimé comme suit:

- Études et recherches pour la promotion de la maîtrise de l'énergie : 14 MF
- Subvention de projets maîtrise de l'énergie : 119 MF
- Prestations diverses : 65,7 MF
- Formation, sensibilisation et communication sur la maîtrise de l'énergie : 1,3 MF

Subventions sur fonds propres 170 MF

La Nouvelle-Calédonie a décidé de réserver, sur fonds propres, une enveloppe de 170 MF, pour accentuer ses efforts pour des aides destinées aux particuliers et aux écoles. Les subventions sont ainsi prévues :

Montants	Objectifs	Moyens utilisés
80 000 000 F	Réduire le prix d'achat des chauffe-eau solaire.	Conventions entre la N-C et les vendeurs de chauffe-eau solaire pour que ces derniers pratiquent un rabais sur le prix de vente.
80 000 000 F	Réduire le prix d'achat des équipements électroménagers performants.	Conventions entre la N-C et les enseignes de distribution pour que ces dernières pratiquent un rabais sur le prix de vente.
10 000 000 F	Financement des installations intérieures des habitats isolés qui sont dotés d'installation photovoltaïque financée par le fonds d'électrification rurale (FER). Diverses opérations de maîtrise de l'énergie votées par le CTME.	Convention d'octroi d'aides financières.

Fonds d'électrification rurale (FER) **1 123,5 MF**

La Nouvelle-Calédonie intervient depuis 1983 dans le cadre de plans pluriannuels.

La réflexion est engagée quant au devenir du F.E.R pour les années à venir sur la base notamment de l'absence d'intervention de l'Etat dans le cadre de son nouveau contrat de développement Etat / Nouvelle-Calédonie.

Sur le prochain exercice budgétaire, l'exécution du budget du fonds avoisinera le milliard de francs CFP, du fait des remboursements des annuités d'emprunts et de l'engagement du programme F.E.R 2012, en cours de validation.

Par ailleurs, par délibération n° 33/CP du congrès de Nouvelle-Calédonie modifiant la délibération n°321 du 12 décembre 2002 portant création d'un fonds destinée à l'électrification rurale, une enveloppe supplémentaire annuelle de 187,5 MF, provenant du contrat inter-collectivités abonde le FER pour les projets d'électrification spécifiques aux communes du nord permettant le raccordement de foyers au réseau de transport en cours de construction sur ces communes.

S'agissant des recettes, les distributeurs d'énergie sont redevables de la taxe sur l'électricité au profit du fonds d'électrification rurale comme suit :

- 5 % sur les recettes provenant de l'énergie BT (hors éclairage public) distribuée sur le territoire d'une commune comportant une population, sans double compte, de plus de 13 000 habitants.
- 1 % sur les recettes provenant de l'énergie BT (hors éclairage public) distribuée sur le territoire d'une commune comportant une population, sans double compte, de moins de 13 000 habitants.

Pour 2014, l'estimation est de **659 MF**.

Par ailleurs, une participation des communes intéressées à participer au fonds d'électrification rurale est également prévue et correspond à un pourcentage du montant des ventes d'énergie électrique tel que défini pour l'application de la taxe communale sur l'électricité. Ce pourcentage est fixé à 4 % de l'assiette de la taxe communale sur l'électricité pour les communes et 3 % pour les groupements de communes. Pour 2014, l'estimation est

de **277 MF**. A noter que les communes de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore ne versent par le produit de leur taxe au fonds.

Enfin, une enveloppe supplémentaire est allouée au fonds au travers du contrat inter-collectivités 2011-2015. Cette enveloppe globale s'élève à hauteur de **187,5 MF** par an et est destinée à l'électrification rurale des communes de Hienghène, Pouébo, Poum, Ouegoa et Koumac. Elle est abondée conjointement par l'Etat, la province Nord et la Nouvelle-Calédonie à part égale, soit 62,5 MF par collectivité.

Fonds de péréquation du gazole — 151 MF

Conformément à la délibération n° 173 du 29 mars 2006 et à son arrêté d'application n° 2006-1339/GNC du 10 avril 2006, les pouvoirs publics ont décidé que le prix de l'essence et du gazole serait dorénavant identique partout en Nouvelle-Calédonie. Cette décision a rendu nécessaire d'étendre l'utilisation du fonds de péréquation du gazole à l'essence et de la grande terre à l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

La structure du prix de vente de l'essence et du gazole à la pompe intègre une composante nommée variable de péréquation. Cette variable de péréquation exprimée en FCFP/litre représente le coût moyen estimé de distribution des produits de Nouméa vers l'ensemble des stations-service du territoire. Elle rémunère les sociétés pétrolières pour leurs activités de distribution. Tous les trimestres, le service énergie de la DIMENC compare la rémunération perçue à travers cette variable par chaque société pétrolière, aux coûts réels de distribution supportés par ces mêmes sociétés. Une société sur-rémunérée par cette variable devra verser le trop plein perçue au fonds de péréquation. A l'inverse, une société sous rémunérée percevra la différence du fonds de péréquation.

Fonds de soutien des actions de lutte contre la pollution — 192 MF

C'est la loi du pays n° 2003-3 du 27 mars 2003 qui a institué une taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions. Cette taxe est exigible par les Douanes sur les produits importés susceptibles de générer, à l'usage, des nuisances environnementales fortes et des risques pour la santé publique : les huiles, les piles et batteries, les pneus, les boites en aluminium pour le conditionnement de produits alimentaires et de boissons.

Par délibération n° 365 du 3 avril 2003, un fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions a été créé pour recevoir le produit de ces taxes. Ce fonds est géré par un comité qui rend un avis sur les demandes de soutien formulées par les provinces.

Il s'agit d'un programme d'actions préparé par les trois provinces concernant la mise en place de filières d'élimination de ces produits après usage, dans le cadre des demandes formulées auprès du comité de gestion du fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions, en application de la délibération n° 365 du 3 avril 2003.

La taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions a été activée sur les huiles lubrifiantes par la délibération n°367 du 3 avril 2003 et a été activée sur les pneumatiques neufs et rechapés, les piles et batteries, et les accumulateurs par la délibération n°253 du 28 décembre 2006.

Il est également apparu un besoin accru de financement de projets qui, de par leur ampleur et leur coût, devaient être envisagées plus à l'échelle territoriale qu'à l'échelle provinciale. Le comité TAP regroupant un grand nombre d'acteurs en charge de la problématique déchets en Nouvelle-Calédonie (provinces, gouvernement, congrès, ADEME…), il a semblé opportun à ses membres de travailler sur un projet de modification de l'objet et de l'organisation du fonds TAP.

Cette modification permettrait, en plus de l'objet historique du fonds, la réalisation de projets de plus grande ampleur avec la mutualisation des compétences et des moyens ainsi que l'apport de ressources financières complémentaires. Est visée plus particulièrement la création d'équipements de tri des emballages et journaux magazines optimisés sur le plan technique, économique et environnemental et s'inscrivant dans une cohérence à l'échelle du territoire et une démarche partenariale et consensuelle avec les 3 provinces. C'est dans ce cadre qu'un abondement du fonds TAP par des financements de l'ADEME est apparu opportun. La modification de la délibération n° 365 du 3 avril 2003 qui permettra l'élargissement des missions du fonds TAP sera présentée prochainement au Congrès.

Les recettes sont constituées d'une taxe anti-pollution perçue par les douanes.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes dépenses	
Chapitre	**P0101 Financements réglementaires**	**Total**
937	1 685 500 000	1 685 500 000
938	39 492 160	39 492 160
939	508 000 000	508 000 000
940	10 180 000 000	10 180 000 000
941	37 611 000 000	37 611 000 000
Ss total Fonctionnement	**50 023 992 160**	**50 023 992 160**
TOTAL BP 2014	**50 023 992 160**	**50 023 992 160**

En XPF	*Programmes recettes*	
Chapitre	***P0101 Financements réglementaires***	***Total***
937	*502 000 000*	*502 000 000*
938	*39 492 160*	*39 492 160*
939	*508 000 000*	*508 000 000*
940	*10 180 000 000*	*10 180 000 000*
941	*38 514 000 000*	*38 514 000 000*
943	*280 500 000*	*280 500 000*
Ss total Fonctionnement	***50 023 992 160***	***50 023 992 160***
Total BP 2014	***50 023 992 160***	***50 023 992 160***

Mission M02
Pouvoirs publics et institutions

DEPENSES : 2 714 305 626 F
RECETTES : 700 000 F

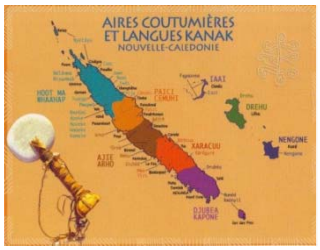

Congrès

Gouvernement

Sénat coutumier

Conseils coutumiers et autorités coutumières

Conseil économique, social et environnemental

La mission M02 regroupe l'ensemble des crédits destinés au bon fonctionnement des pouvoirs publics et institutions de la Nouvelle-Calédonie au sens de l'article 2 de la loi organique n° 99-209 modifiée.

Historique des moyens financiers

Dépenses

Programmes	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013-2014
P0201 Congrès	1 309 091 400	1 253 870 450	1 255 233 000	1 362 550
P0202 Gouvernement	829 759 000	835 363 891	836 862 481	1 498 590
P0203 Sénat Coutumier	232 428 163	234 700 000	229 107 000	-5 593 000
P0204 Conseils et autorités coutumierès	192 404 000	199 345 000	199 953 145	608 145
P0205 Conseil économique, social	167 110 000	182 830 000	193 150 000	10 320 000
Total Mission	**2 730 792 563**	**2 706 109 341**	**2 714 305 626**	**8 196 285**

Recettes

M02 - Pouvoir publics et institutions				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0201 Congrès	0	0	0	0
P0202 Gouvernement	0	0	0	0
P0203 Sénat Coutumier	700 000	700 000	700 000	0
P0204 Conseils et autorités coutumierès	0	0	0	0
P0205 Conseil économique et social	0	0	0	0
Total Mission	**700 000**	**700 000**	**700 000**	**0**

Programme P0201 Congrès — Dépenses : 1 255 233 000 F

Enjeux et contexte

Il s'agit pour l'essentiel d'assurer le fonctionnement courant de l'institution et assurer l'appui aux élus de l'assemblée.

En outre, un effort particulier sera mené en faveur du développement des relations engagées par le Congrès avec les assemblées des pays et collectivités du Pacifique.

Objectifs

Les inscriptions de crédits proposées au budget primitif 2014 permettront de répondre :

- aux dépenses courantes de fonctionnement de l'institution ;
- au renforcement de l'appui aux élus de l'assemblée ;
- à la continuité de ses actions de communication ;
- et au développement de ses partenariats institutionnels avec les pays de la zone Pacifique.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 est la suivante :

Les crédits inscrits au budget primitif 2014 pour le programme « congrès » s'élèvent à **1 255 233 000 F** dont :

- En section de fonctionnement : 1 210 233 000 Fcfp
- En section d'investissement : 45 000 000 Fcfp

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0201-01 - Parc immobilier du congrès	115 550 000	26 000 000	25 200 000	-800 000
Action A0201-02 - Parc équipement du congrès	41 000 000	27 110 000	19 800 000	-7 310 000
Action A0201-03 - Personnel du congrès	769 865 000	829 433 000	742 386 000	-87 047 000
Action A0201-04 - Formation du congrès	7 654 000	12 873 050	14 910 000	2 036 950
Action A0201-05 - Soutien et pilotage du congrès	324 122 400	322 334 400	367 317 000	44 982 600
Action A0201-06 - Communication et partenariats institutionnels	50 900 000	33 620 000	83 620 000	50 000 000
Action A0201-07 - Comité consultatif de l'environnement	0	2 500 000	2 000 000	-500 000
Total	**1 309 091 400**	**1 253 870 450**	**1 255 233 000**	**1 362 550**

Par nature de dépenses, la répartition est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	271 829 000	304 292 050	318 772 000	14 479 950
012- Charges de personnel et frais assimilés	585 937 000	652 897 000	564 700 000	-88 197 000
65- Autres charges de gestion courante	59 800 000	39 800 000	93 800 000	54 000 000
6586- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	204 975 400	196 271 400	194 361 000	-1 910 400
67- Charges exceptionnelles	30 000 000	7 500 000	38 600 000	31 100 000
Dépenses d'investissement	156 550 000	53 110 000	45 000 000	-8 110 000
Total	**1 309 091 400**	**1 253 870 450**	**1 255 233 000**	**1 362 550**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les Actions pour 2014

Action A0201-01 – Parc immobilier du congrès

Dépenses : 25,2 MF

L'essentiel des dépenses de cette action se répartissent comme suit :

- études relatives au réaménagement complet de l'hémicycle, concernant l'architecture intérieure, l'équipement audiovisuel et informatique, l'accès aux personnes à mobilité réduite et la mise en place d'une détection incendie (3 MF) ;
- mis en place d'un groupe électrogène de secours pour le bâtiment principal de façon à assurer un fonctionnement du réseau électrique permanent pour l'institution (6 MF) ;
- travaux de réparations d'urgence et aménagements ponctuels (5,5 MF) ;
- réfection de la toiture du faré de la villa, qui se détériore (5 MF).
- remplacement de l'étanchéité de la toiture de l'hémicycle (5,2 MF), celle-ci ne remplissant plus ses fonctions.

Action A0201-02 – Parc équipement du congrès

Dépenses : 19,8 MF

L'acquisition de logiciels, de matériels, de mobiliers et de véhicules constituera l'essentiel des dépenses de cette action.

Action A0201-03 – Personnel du congrès

Dépenses : 742,4 MF

Suite au départ à la retraite d'un agent de la convention collective au 31 décembre 2013, il est proposé de transformer ce poste en catégorie A pour l'administration générale : un second poste d'administrateur dont le rôle consistera à apporter un appui aux élus dans le cadre d'examen des lois du pays, notamment pour la rédaction d'amendements et des rapports prévus par l'article 102 de la loi organique statutaire.

Ce second poste d'administrateur s'inscrit dans le prolongement de la création de poste effectuée au BP 2013.

Cette transformation de poste représente un coût annuel de 5,4 MF charges patronales comprises.

Action A0201-04 – Formation du congrès — Dépenses : 14,9 MF

En complément de la cotisation à l'IFAP (3,7 MF), un crédit supplémentaire de 5 MF est proposé pour la formation des élus qui entreront en fonction dès la prochaine mandature.

D'autres formations ont vocation à être organisées, ainsi que des déplacements en Métropole pour 3,7 MF, dans le cadre du partenariat avec l'Assemblée Nationale.

Des stages de formation en immersion d'agents du congrès à l'Assemblée nationale sont également envisagés (2,5 MF).

Action A0201-05 - Soutien et pilotage du congrès — Dépenses : 367,3 MF

Les dépenses afférentes à la gestion patrimoniale ainsi que celles relatives à la gestion administrative sont regroupées dans cette action.

Pour l'essentiel, les demandes formulées au BP 2013 ont été reconduites.

Ainsi, parmi les postes de dépenses les plus importants supérieurs à 5 MF, il convient de citer :

- Les locations immobilières : **55,2 MF**.

La location de locaux affectés aux groupes politiques et au personnel administratif du congrès génèrera une dépense annuelle de l'ordre de 55,2 MF (49 MF au BP 2013).

- Autres charges exceptionnelles et dommages : **38,6 MF**.

Au titre du règlement d'éventuelles affaires transactionnelles (23,6 MF) et contentieuses (15 MF).

- Les frais de déplacement et de mission des élus : **34 MF**.

Inscription identique à celle du BP 2013.

- Les fêtes, cérémonies et réceptions : **34 MF**.

Inscription identique à celle du BP 2013.

- Diverses prestations de services : **31,08 MF**.

Les besoins exprimés permettraient de financer le recours à différents prestataires auxquels le congrès fait appel tout au long de l'année : travaux de numérisation, divers entretiens et interventions ponctuelles.

- Frais de télécommunication : **20,1 MF**.

Inscription identique à celle du BP 2013.

- Maintenance : **17 MF**.

Ce montant représente le renouvellement des licences informatiques et de leur maintenance pour 8 MF et la maintenance des copieurs pour 9 MF.

- Entretien et réparation des bâtiments : **15 MF**.

Ce montant regroupe les vérifications des installations électriques, de la climatisation, l'entretien des portails motorisés, les travaux de climatisation (recharge, cartes électroniques), de réparation, d'électricité (alimentation climatisation, éclairage) l'entretien des bâtiments (peinture, astreinte électricité, astreinte climatisation étanchéité, plomberie) pour en assurer la pérennité.

- Energie, électricité : **11,4 MF**.

Inscription identique à celle du BP 2013.

- Les frais de déplacement et de mission des agents : **10,2 MF**.

Au BP 2013 : 11,15 MF.

- Frais de nettoyage des locaux : **17 MF**.

Cette dépense concerne le nettoyage des locaux loués pour 10 MF et des bâtiments en propriété pour 7 MF.

- Charges locatives et de propriété : **7 MF**.

Au BP 2013 : 9 MF.

- Locations mobilières : **7 MF**.

Inscription identique à celle du BP 2013.

- Entretien matériels de transport : **7 MF**.

Inscription identique à celle du BP 2013.

Action A0201-06 - Communication & Partenariats Institutionnels Dépenses — Dépenses : 83,6 MF

Ces crédits ont vocation à permettre d'assurer l'organisation des « rendez-vous du congrès », rencontres à destination du grand public autour de grandes thématiques sociales d'actualité, qu'il s'agit de pérenniser (33,62 MF).

De plus, 50 MF sont sollicités pour le renforcement du partenariat institutionnel engagé par le Congrès avec les autres parlements du Pacifique (dont Parlement du Vanuatu – 15 MF ; Groupe mélanésien du Fer de Lance – 25 MF).

Action A0201-07 - Comité consultatif de l'environnement — Dépenses : 2 MF

Les fonds alloués au comité consultatif de l'environnement ont vocation à contribuer au financement d'expertises nécessaires à la poursuite de ses actions (réglementation minière, protection de l'environnement).

Programme P0202 Gouvernement

Dépenses : 836 862 481 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme gouvernement est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0202-02 - Subventions	128 300 000	118 000 000	153 490 685	35 490 685
Action A0202-03 - Soutien et pilotage du gouvernement	623 959 000	641 824 891	607 070 546	-34 754 345
Action A0202-04 - Communication	58 500 000	56 539 000	61 301 250	4 762 250
Action A0202-05 - Francophonie	19 000 000	19 000 000	15 000 000	-4 000 000
Total	**829 759 000**	**835 363 891**	**836 862 481**	**1 498 590**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	472 362 573	532 909 891	515 504 449	-17 405 442
012- Charges de personnel et frais assimilés			0	0
042- Opérations d'ordres de transfert entre section			0	0
65- Autres charges de gestion courante	330 759 000	273 454 000	280 704 000	7 250 000
67- Charges exceptionnelles	25 137 427	19 000 000	38 404 032	19 404 032
Dépenses d'investissement	1 500 000	10 000 000	2 250 000	-7 750 000
Total	**829 759 000**	**835 363 891**	**836 862 481**	**1 498 590**

Recettes (pour mémoire)		*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0202-02 – Subventions

Dépenses : 153,5 MF

Les subventions et participations suivantes sont notamment prévues :

- Subvention à l'association d'aide aux victimes (AVI) : **10 MF** ;
- Subventions diverses du gouvernement : **82 MF** ;
- Subvention comité élection Miss Calédonie : **5 MF** ;
- Subventions exceptionnelles aux communes dans le cadre du IXè FED : **19,5 MF** ;
- Subvention à l'Hopital national de St Maurice : **3,8 MF** ;
- Participation au GIE tourisme point-sud : **1 MF** correspondant à la cotisation annuelle de la Nouvelle-Calédonie ;
- Participation à l'aquarium des lagons : **31 MF**, soit une baisse de -5% par rapport à 2013.

Action A0202-03 - Soutien et pilotage du gouvernement

Dépenses : 607,1 MF

Pour le soutien et pilotage du gouvernement, les dépenses inscrites au BP 2014 s'élèvent à 607,1 MF, en baisse de -34,8 MF par rapport au BP 2014.

Il s'agit notamment de :

- Loyers : **112,5 MF** ;
- Electricité : **1,1 MF** ;
- Carburant : **9,7 MF** ;
- Fournitures de bureau : **8,2 MF** ;
- Frais de télécommunication : **20,3 MF** ;
- Location de véhicules : **19 MF** ;
- Transports de biens et transports collectifs : **67,5 MF** ;
- Frais de missions : **19 MF** ;
- Frais d'études et de recherches : **36 MF** ;
- Indemnités et cotisations : **140 MF**, l'indemnité des membres du gouvernement a été fixée à 120% de l'INM 688 (chef d'administration principal de 1ère classe, 2ème échelon) correspondant à un montant actuel de 788 220 F.CFP. De plus, une indemnité mensuelle est versée au président et au vice-président du gouvernement. Elle s'élève respectivement à 150 000 F.CFP et à 100 000 F.CFP. Pour ce faire, la reconduction d'une enveloppe de 140,4 MF est proposée au budget.

Action A0202-04 - Communication

Dépenses : 61,3 MF

Pour la communication du gouvernement, les dépenses inscrites au BP 2014 s'élèvent à 61,3 MF concernant les impressions, insertions et diverses prestations de service.

Action A0202-05 - Francophonie

Dépenses : 15 MF

Il s'agit de la subvention annuelle au CREIPAC pour la francophonie (15 MF). L'enveloppe diminue de 4 MF par rapport aux années antérieures.

Programme P0203
Sénat coutumier

Dépenses : 229 107 000 F
Recettes : 700 000 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme sénat coutumier est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0203-01 - Institutions coutumières	146 000 000	147 500 000	140 900 000	-6 600 000
Action A0203-02 - Manifestations coutumières et missions	55 700 000	56 200 000	44 752 000	-11 448 000
Action A0203-03 - Soutien et pilotage du sénat coutumier	30 728 163	31 000 000	43 455 000	12 455 000
Total	**232 428 163**	**234 700 000**	**229 107 000**	**-5 593 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	99 428 163	100 700 000	101 707 000	1 007 000
012- Charges de personnel et frais assimilés			0	0
65- Autres charges de gestion courante	133 000 000	132 000 000	125 400 000	-6 600 000
Dépenses d'investissement		2 000 000	2 000 000	0
Total	**232 428 163**	**234 700 000**	**229 107 000**	**-5 593 000**
Recettes (pour mémoire)	*700 000*	*700 000*	*700 000*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0203-01 – Institutions — Dépenses : 140,9 MF

Pour les différentes sollicitations et représentations des membres de l'institution, il est envisagé pour cette action un montant de 140,9 MF.

La répartition des crédits proposés est la suivante :

- les vacations des 16 membres du sénat coutumier et les cotisations afférantes : **61,7 MF** ;
- les frais de mission à l'intérieur et à l'extérieur de la NC : **63,7 MF** ;
- les frais divers (carburant et téléphonie de l'institution) : **15,5 MF**.

Action A0203-02 - Manifestations coutumières et missions — Dépenses : 44,8 MF

Afin d'assurer la continuité des recommandations des congrès kanak qui se sont tenus à Koné en 2012 2013, ainsi que pour faire face aux enjeux de société, plus particulièrement ceux intéressant l'identité kanak, il est proposé pour cette action un montant de 44,8 MF.

La répartition des dépenses se décline de la manière suivante :

- fêtes et cérémonies : **23,8 MF**, afin notamment de prendre en charge les dépenses liées aux différentes manifestations coutumières (congrès, fête des peuples autochtones, accueil public et société civile…) ou événements relatifs aux huit commissions de l'institution sur les sujets intéressants l'identité kanak ou des problèmes de société.

- annonces et insertions : **5 MF**, concernant les supports de communications liés aux manifestations et missions du sénat coutumier ;

- transports collectifs des membres du sénat coutumier à l'intérieur et à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie : **6 MF** ;

- frais d'études : **10 MF**, concernant diverses études liées à l'identité Kanak qui seront mises en circuits en 2014.

Action A0203-03 - Soutien et pilotage du sénat coutumier	**Dépenses :**	**43,5**	**MF**
	Recettes	**0,7**	***MF***

Les dépenses inscrites à cette action correspondent aux charges de fonctionnement de l'institution.

Il est à noter une inscription de 11 MF pour la surveillance du siège du sénat suite aux dégradations des bâtimentst et *une prévision de recettes de 0,7 MF pour la vente des plants d'ignames*.

Programme P0204 Conseils coutumiers et autorités coutumières

Dépenses : 199 953 145 F

Les moyens

La répartition par action des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme conseils coutumiers et autorités coutumières est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0204-01 - Aire Ajië Aro	19 658 000	23 070 000	22 371 035	-698 965
Action A0204-02 - Aire Drehu	24 677 000	24 070 000	24 127 000	57 000
Action A0204-03 - Aire Drubea-Kapumë	25 569 000	26 465 000	26 085 860	-379 140
Action A0204-04 - Aire Hoot Ma Whaap	36 643 000	36 770 000	36 260 000	-510 000
Action A0204-05 - Aire Iaai	14 170 000	16 150 000	15 658 800	-491 200
Action A0204-06 - Aire Nengone	16 676 000	17 770 000	17 306 350	-463 650
Action A0204-07 - Aire Paicî Cèmuhi	33 481 000	33 770 000	33 304 000	-466 000
Action A0204-08 - Aire Xârâcùù	21 530 000	21 280 000	20 840 100	-439 900
Action A0204-09 - Cohésion sociale en tribus	0	0	4 000 000	4 000 000
Total	**192 404 000**	**199 345 000**	**199 953 145**	**608 145**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2013
011- Charges à caractère général	74 790 000	80 314 500	81 117 645	803 145
65- Autres charges de gestion courante	117 614 000	118 169 000	117 474 000	-695 000
67- Charges exceptionnelles			500 000	
Dépenses d'investissement		861 500	861 500	0
Total	**192 404 000**	**199 345 000**	**199 953 145**	608 145

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0204-01 - Aire Ajië Aro

Dépenses : 22,4 MF

Les crédits se répartissent comme suit :
- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **6,3 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **5,7 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **9,7 MF** ;
- dépenses d'investissement : **0,7 MF**.

Action A0204-02 - Aire Drehu

Dépenses : 24,1 MF

Les crédits se répartissent comme suit :

- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **14,7 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **0,6 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **8,3 MF** ;
- charges exceptionnelles : **0,5 MF**.

Action A0204-03 - Aire Drubea-Kapumë

Dépenses : 26,1 MF

Les crédits se répartissent comme suit :

- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **8,4 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **1 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **16,7 MF**.

Action A0204-04 - Aire Hoot Ma Whaap

Dépenses : 36,3 MF

Les crédits se répartissent comme suit :

- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **25,8 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **1,9 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **8,6 MF**.

Action A0204-05 - Aire Iaai

Dépenses : 15,7 MF

Les crédits se répartissent comme suit :

- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **8,1 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **1,1 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **6,5 MF**.

Action A0204-06 - Aire Nengone

Dépenses : 17,3 MF

Les crédits se répartissent comme suit :

- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **12,8 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **0,2 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **4,2 MF** ;
- dépenses d'investissement : **0,1 MF**.

Action A0204-07 - Aire Paicî Cèmuhi

Dépenses : 33,3 MF

Les crédits se répartissent comme suit :

- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **17,8 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **2 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **13,4 MF** ;
- dépenses d'investissement : **0,1 MF**.

Action A0204-08 - Aire Xârâcùù

Dépenses : 20,9 MF

Les crédits se répartissent comme suit :

- indemnités du Président et des chefs coutumiers : **10,5 MF** ;
- frais de missions et de déplacements des chefs coutumiers : **0,8 MF** ;
- frais de fonctionnement courant : **9,6 MF** ;

Action A0204-09 – Cohésion sociale en tribus

Dépenses : 4 MF

Une nouvelle action « cohésion sociale en tribus » est créée. Elle sera commune à l'ensemble des conseils coutumiers. Pour 2014, des prestations de service sont prévues à hauteur de **4 MF**.

Programme P0205 Conseil économique, social et environnemental

Dépenses : 193 150 000 F

Enjeux et contexte

Conformément à la loi organique et aux souhaits émis à l'occasion de sa séance solennelle, le Conseil Economique et Social poursuit son action notamment par :

- Des réunions et séances plénières à Nouméa, et des séances plénières décentralisées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

- Un Séminaire de rentrée chaque début d'année sur les travaux de l'année écoulée et sur les perspectives de l'année à venir ;

- Des représentations extérieures (conseil d'administration de l'IRD NC, de la MIJ, de l'ADECAL…)

- Sa participation active aux réunions et séances plénières de l'Assemblée des Conseils Economiques et Sociaux Environnementaux et Régionaux de France (CESERF) ainsi que ses relations avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux nationaux ou internationaux ;

- Des représentations aux conférences et colloques organisés dans divers pays du pacifique par le PECC (Pacific Economic Coopération Council) en sa qualité de membre.

Ce projet de budget prend en compte également, une forte progression du niveau de sollicitation du CES par les instances habilitées à saisine. Au 23 août 2013 cela représente un total de 209 séances plénières, bureaux et commissions soit une moyenne de 27 réunions mensuelles pour les 27 avis et 3 vœux rendus par l'institution.

Il est prévu de maintenir sinon d'augmenter ce rythme soutenu compte tenu du nombre croissant des saisines et des nombreux sujets que le CES souhaite mettre à l'étude.

Objectifs

Ainsi, ce projet de budget qui vous est soumis devrait permettre au CES de poursuivre son action principale. Son rôle étant de rendre des Avis dans le cadre des saisines dans les délais (15 jours en cas d'urgence) ou des vœux en cas d'auto-saisines.

L'institution va voir son nom évoluer en Conseil Economique, Social, et Environnemental, ce qui devrait permettre la création d'une nouvelle commission et l'arrivée de deux nouveaux conseillers. Ce changement impliquera également de nombreuses modifications, notamment le papier à en-tête, la signalétique du siège du CES, le logo, l'aménagement de bureaux supplémentaires lié à la demande de deux chargés d'études.

En vue d'évoluer dans le même contexte de communication avec les autres institutions de la Nouvelle-Calédonie, le Conseil Economique et Social va doter l'ensemble des conseillers d'une tablette numérique équipée d'un outil de communication qui permettra à chacun d'entre eux de travailler en commissions, en séances plénières dans un environnement

sécurisé respectant le cadre légal conformément au code général des collectivités territoriales, et d'être informé en temps réél des commentaires et modifications apportées aux textes à l'étude.

Les moyens

La répartition par action des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme conseil économique et social est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0205-01 - Conseil économique, social et environnemental	167 110 000	182 830 000	193 150 000	10 320 000
Total	**167 110 000**	**182 830 000**	**193 150 000**	**10 320 000**

Par nature de dépenses, la répartition est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	76 010 000	91 830 000	96 150 000	4 320 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	57 000 000	62 000 000	62 000 000	0
65- Autres charges de gestion courante	34 100 000	24 600 000	25 000 000	400 000
Dépenses d'investissement			10 000 000	10 000 000
Total	**167 110 000**	**178 430 000**	**193 150 000**	**14 720 000**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

A0205-01 Conseil économique, social et environnemental — Dépenses : 193,2 MF

Le présent projet de budget 2014 du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) se répartit comme suit :

- dépenses courantes de fonctionnement : **22,5 MF** ;

- loyers et charges locatives: **45,1 MF**,

- vacations et mission des élus : **104,6 MF**, soit une hausse de 2% par rapport à 2013 ;

- nouvelles mesures : **11 MF**, correspondant au changement de nom de l'institution et au déploiement d'un nouvel outil de communication.

- dépenses d'investissement : **10 MF**, comprenant l'acquisition des licences informatiques « Kbox » pour 6 MF.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes Dépenses					
Chapitre	P0201 Congrès	P0202 Gouvernement	P0203 Sénat coutumier	P0204 Conseils et autorités coutumières	P0205 Conseil économique, social et environnemental	**Total**
900	45 000 000	2 250 000	2 000 000	861 500	10 000 000	**60 111 500**
905	0		0	0	0	**0**
909	0		0	0	0	**0**
Ss total Investissement	***45 000 000***	***2 250 000***	***2 000 000***	***861 500***	***10 000 000***	**60 111 500**
930	1 015 872 000	705 158 449	227 107 000	199 091 645	183 150 000	**2 330 379 094**
932	0	10 000 000	0	0	0	**10 000 000**
933	0	26 000 000	0	0	0	**26 000 000**
934	0	3 904 032	0	0	0	**3 904 032**
935	0	17 000 000	0	0	0	**17 000 000**
937	0	20 550 000	0	0	0	**20 550 000**
939	0	0	0	0	0	**0**
943	0	52 000 000	0	0	0	**52 000 000**
944	0	0	0	0	0	**0**
945	194 361 000	0	0	0	0	**194 361 000**
Ss total Fonctionnement	**1 210 233 000**	**834 612 481**	**227 107 000**	**199 091 645**	**183 150 000**	**2 654 194 126**
Total BP 2014	**1 255 233 000**	**836 862 481**	**229 107 000**	**199 953 145**	**193 150 000**	**2 714 305 626**

En XPF	*Programmes Recettes*					
Chapitre	*P0201 Congrès*	P0202 Gouvernement	*P0203 Sénat coutumier*	*P0204 Conseils et autorités coutumières*	P0205 Conseil économique, social et environnemental	***Total***
923	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
945	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Ss total Investissement	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
930		*0*	*0*	*700 000*	*0*	***700 000***
937	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Ss total Fonctionnement	***0***	***0***	***0***	***700 000***	***0***	***700 000***
Total BP 2014	***0***	***0***	***0***	***700 000***	***0***	***700 000***

Mission M03
Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens

DEPENSES : 17 476 785 529 F
RECETTES : 686 137 460 F

Coordination administrative, transferts de compétences

Relations extérieures

Aménagement et prospective

Affaires juridiques

Fonction publique

Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie

Moyens généraux et gestion patrimoniale

Technologies et systèmes d'information

La mission M03 regroupe l'ensemble des moyens humains et matériels mis à la disposition des directions opérationnelles pour exercer leurs missions.

Dans l'évolution du plan de performance des politiques publiques, il est prévu que ces charges qui concourent indirectement à l'accomplissement des missions, puissent être ventilées afin de donner une vision plus fine du coût réel de chacune des missions, et plus particulièrement les dépenses de personnel.

Sont également incluses dans cette mission les charges liées à la coordination de l'administration avec notamment les frais de fonctionnement du secrétariat général.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M03-Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0301 Coordination administrative, transferts de compétences	348 204 860	541 848 801	256 770 726	-285 078 075
P0302 Relations extérieures	446 538 300	528 935 940	582 286 670	53 350 730
P0303 Aménagement et prospective	106 075 000	75 875 000	66 550 000	-9 325 000
P0304 Affaires juridiques	53 500 000	60 500 000	68 360 000	7 860 000
P0305 Fonction publique	19 210 010	39 140 000	22 800 000	-16 340 000
P0306 Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	13 882 454 401	14 163 851 540	14 497 103 890	333 252 350
P0307 Moyens généraux et gestion patrimoniale	1 133 357 423	1 229 897 993	1 407 834 243	177 936 250
P0308 Technologies et systèmes d'information	371 568 750	455 396 250	575 080 000	119 683 750
Total Mission 03	**16 360 908 744**	**17 095 445 524**	**17 476 785 529**	**381 340 005**

Recettes

M03-Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0301 Coordination administrative, transferts de compétences	49 000 000	33 000 000	0	-33 000 000
P0302 Relations extérieures	0	0	0	0
P0303 Aménagement et prospective	0	0	0	0
P0304 Affaires juridiques	9 500 000	10 000 000	0	-10 000 000
P0305 Fonction publique	432 769 000	707 395 000	11 300 000	-696 095 000
P0306 Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	37 500 000	38 000 000	495 577 460	457 577 460
P0307 Moyens généraux et gestion patrimoniale	87 200 000	108 200 000	39 000 000	-69 200 000
P0308 Technologies et systèmes d'information	0	0	140 260 000	140 260 000
Total Mission 03	**615 969 000**	**896 595 000**	**686 137 460**	**-210 457 540**

Programme P0301 Coordination administrative, transferts de compétences

Dépenses : 256 770 726 F

Enjeux et contexte

Pour la Direction de missions des transferts de compétences (DMTC), les travaux liés aux transferts prenant effet au 1er janvier 2014 vont se poursuivre notamment pour le suivi des différentes conventions et des procédures de compensation. Par ailleurs, pour les transferts déjà réalisés, la direction poursuit ses missions en matière d'accompagnement des directions qui gèrent les compétences nouvellement attribuées. Pour ce faire, le personnel permanent s'entoure de spécialistes extérieurs appelés à apporter leur expertise.

Les moyens

La répartition par actions des crédits au budget primitif 2014 pour le programme coordination administrative, transferts de compétences est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0301-01 - Gestion et simplification des flux administratifs	5 577 000	4 981 000	5 256 560	275 560
Action A0301-02 - Elaborer, maintenir et évaluer le système qualité	0	10 000 000	10 000 000	0
Action A0301-03 - Antenne de Koné	52 730 000	289 817 801	15 000 000	-274 817 801
Action A0301-04 - Préparer et organiser les transferts de compétences	60 040 000	67 040 000	67 670 166	630 166
Action A0301-05 - Maîtriser et contrôler les coûts des opérations de transfert	0	0	0	0
Action A0301-06 - Soutien et Pilotage	229 857 860	170 010 000	158 844 000	-11 166 000
Total	**348 204 860**	**541 848 801**	**256 770 726**	**-285 078 075**

Par nature de dépenses, les résultats sont le suivant:

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	297 504 860	263 491 000	255 570 726	-7 920 274
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
67- Charges exceptionnelles	700 000	1 000 000	500 000	-500 000
Dépenses d'investissement	50 000 000	277 357 801	700 000	-276 657 801
Total	**348 204 860**	**541 848 801**	**256 770 726**	-285 078 075
Recettes (pour mémoire)	*49 000 000*	*33 000 000*	*0*	*-33 000 000*

Les actions pour 2014

Action A0301-01 – Gestion et simplification des flux administratifs — Dépenses : 5,3 MF

Cette action regroupe les frais de fonctionnement du service de la coordination administrative (5,3 MF).

Action A0301-02 – Elaborer, maintenir et évaluer le système qualité — Dépenses : 10,0 MF

Dans le cadre ses missions, le SCAI est chargé de travailler avec les directions et services de la Nouvelle-Calédonie pour la réalisation de leurs processus métiers. La demande d'une AE sur 5 ans est nécessaire pour gérer le projet et pour démarrer dans de bonnes conditions, une phase de sensibilisation auprès des directions. Cette formation de sensibilisation à la démarche qualité est assurée par l'insitut de la qualité, en collaboration avec notre chef de projet maîtrise d'ouvrage des systèmes d'informations, et permettra aux directions de comprendre l'importance et la nécessité d'établir leurs processus.

CREATION AE P0301-2014/1 MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Action A0301-03 – Antenne de Koné — Dépenses : 15,0 MF

Les nouveaux locaux de l'antenne des services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ont été livrés en août 2013, dans le respect du calendrier fixé (16 mois de travaux) et du budget voté (AP de 400 millions de francs). L'antenne de Koné dépend du secrétariat général du gouvernement. Elle a une capacité de 24 bureaux et compte 16 agents dont 3 qui sont chargés du fonctionnement de l'antenne et de l'acceuil du public, par le biais d'un guichet unique, qui renseigne sur les démarches administratives de la collectivité.

Du fait de la forte augmentation de l'activité des services en province nord, le gouvernement a décidé de lancer la seconde tranche de travaux pour passer à une capacité de 40 bureaux en 2014.

Action A0301-04 – Préparer et organiser les transferts de compétences — Dépenses : 67,7 MF

La DMTC, qui dispose de 5 agents en poste depuis le 1er octobre 2013 pour faire la transition avec la mise en place effective de la direction de la gestion des risques en matière de sécurité civile, a vocation à accueillir en outre experts et/ou stagiaires pour la préparation des derniers transferts de compétences dont les études doivent être poursuivies (ADRAF et transferts prévus à l'article 27 de la loi organique) ainsi que pour apporter des soutiens spécifiques permettant le suivi des compétences déjà transférées à la Nouvelle-Calédonie.

Les dépenses envisagées pourront être contenues à hauteur des crédits sollicités au budget primitif 2013 soit 67,7 MF.

Action A0301-06 - Soutien et pilotage

Dépenses : 158,9 MF

Le budget de fonctionnement du Service intérieur (SI) de la DAA couvre essentiellement les dépenses relatives à la consommation mensuelle d'électricité et aux communications téléphoniques de l'Immeuble IEKAWE, de la Cellule des marchés publics, du bureau du Vanuatu (38 rue ALMA, 2e étage) et de son service.
Le SI paie également les loyers mensuels des locaux de la CMP, du bureau du Vanuatu et de ses locaux situés au 12 rue G. MANGIN depuis fin 2011.

Le SI centralise les crédits alloués à la prise en charge des dépenses liées à la gestion de l'Immeuble IEKAWE, à savoir la location mensuelle de l'euroconteneur, la maintenance trimestrielle de l'ascenseur, le nettoyage mensuel des parkings, le gardiennage et les distributions de courriers divers (fiches de paie, plis urgents … etc) effectuées pour le compte des agents.

L'entretien du parc onduleurs de la Nouvelle-Calédonie est également géré par le Service intérieur qui concentre également les crédits attribués au paiement des dépenses de missions des agents (transports, avances, remboursement des frais de mission).
Certaines charges exceptionnelles comme les audits ou les dépenses engagées par des conventions ou contrats avec d'autres collectivités sont comprises dans le budget du service.

Le Service de l'imprimerie administrative (20 agents), qui génère des recettes grace aux travaux de reliure, de façonnage, de composition et de vente d'ouvrages divers, est dôté d'un budget stable.
Les principales dépenses à prévoir au BP 2014 concernent l'entretien des machines à impression de masse (changement des rouleaux, confection des plaques à impression... etc), l'achat des fournitures de bureau et divers (toners, cartouches, papier spécifique… etc) et la location de photocopieurs couleur à tirages moyens.

Dans le cadre de ses missions d'expertise juridique et de suivi des contentieux fiscaux, le service du contentieux fiscal (5 agents) souhaite bénéficier de documentation juridique et fiscale actualisée, le droit étant évolutif. Les abonnements en ligne et la réception des ouvrages et revues à jour sont évalués à 1,5 MF.

Il convient également d'inscrire des crédits pour le paiement des frais de contentieux y compris des recours au ministère d'avocat estimés à 2,8 MF.

Programme P0302 Relations extérieures

Dépenses : 582 286 670 F

Enjeux et contexte

Le programme « Relations extérieures » de la Nouvelle-Calédonie a été institué dans le but de contribuer à l'insertion de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique et dans le monde. Cette politique s'inscrit dans le cadre de l'un des volets centraux de la souveraineté partagée entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie détaillée au point 3.2.1 de l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 et au terme des articles 28 et suivants de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999.

En 2014, le programme « Relations extérieures » continuera d'intervenir dans un contexte de développement de l'activité régionale de la Nouvelle-Calédonie et de mise en œuvre de nouveaux outils de rayonnement.

Malgré un contexte budgétaire plus contraint qu'en 2012 et 2013, la Nouvelle-Calédonie continuera en 2014 d'intensifier son engagement au sein des organisations multilatérales de la zone. Elle poursuivra ainsi son entreprise de consolidation du siège de la CPS à Nouméa. La Nouvelle-Calédonie accueillera en fin d'année la réunion du dialogue des dirigeants émergeants du Pacifique, l'EPLD.

Sur le plan de la coopération bilatérale, la Nouvelle-Calédonie poursuivra en 2014 la diversification de son champ de coopération engagée depuis 2011. Elle renforcera ainsi sa coopération avec ses nouveaux partenaires (Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Iles Cook notamment).

S'agissant de l'association de la Nouvelle-Calédonie à l'Union européenne, l'année 2014 verra la mise en œuvre de la nouvelle décision d'Association d'Outre-Mer 2014-2020 et sera consacrée, sur le plan opérationnel, à la mise en œuvre du 10ème FED régional, la fin du 10ème FED territorial, la programmation du 11ème FED et les actions « tous PTOM » menées par l'OCTA.

Enfin, l'année 2014 devrait être l'année du déploiement du réseau des représentants de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique. Après leur sélection et leur formation, les « délégués pour la Nouvelle-Calédonie » seront affectés au sein des ambassades de France de la région.

Objectifs

L'objectif général de ce programme est de contribuer à l'accroissement de l'insertion de la Nouvelle-Calédonie dans son environnement régional et mondial. Cet objectif général se décline en quatre objectifs sectoriels :

1er Objectif : l'implication de la Nouvelle-Calédonie au sein des organisations régionales du Pacifique : Outre la poursuite du travail devant permettre à la Nouvelle-Calédonie d'accéder au statut de membre à part entière du Forum des îles du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie accueillera en 2014 notamment la conférence des leaders du Pacifique (EPLD : Emerging Pacific Leaders Dialogue). La Nouvelle-Calédonie va par ailleurs poursuivre en 2014 son travail de mobilisation technique et matérielle au service des organisations régionales techniques de la zone en accueillant une conférence du PROE et de l'Unesco.

2nd Objectif : la diversification du champ de coopération bilatérale de la Nouvelle-Calédonie : Il s'agira en 2014 de pérenniser et d'accroître les actions de coopération engagées avec les nouveaux partenaires bilatéraux de la NC (Fidji, PNG, Cook). Il conviendra aussi de rénover les programmes de coopération menés avec nos voisins les plus riches (Australie et Nouvelle-Zélande) : des « rencontres bilatérales » devraient être organisées avec la Nouvelle-Zélande. Sur le plan opérationnel, il est proposé de rationaliser les dépenses de coopération pour une meilleure lisibilité, avec notamment la suppression de la ligne de crédit « micro-projets » désormais « répartie » dans la coopération bilatérale. De même, il est proposé qu'en 2014, la Nouvelle-Calédonie se dote d'un organe stratégique *ad hoc* chargé d'entériner les orientations de l'action régionale de la Nouvelle-Calédonie et le programme annuel de coopération.

3ème Objectif : l'optimisation des relations de la Nouvelle-Calédonie avec l'Union européenne : 2014 sera la première année de mise en œuvre de la nouvelle Décision d'Association 2014-2020. Sur le plan opérationnel, en 2014, la Nouvelle-Calédonie va développer son implication dans les nouveaux programmes horizontaux de l'UE et programmer le 11ème FED. Sur le plan des relations avec l'UE, la Nouvelle-Calédonie devrait continuer à assurer la présidence du comité exécutif de l'association des PTOM à Bruxelles (OCTA).

4ème Objectif : la structuration d'un outil majeur d'insertion régionale avec la mise en œuvre du réseau des « délégués pour la Nouvelle-Calédonie » dans le Pacifique : Il conviendra en 2014 que le dispositif de sélection, de formation et de déploiement soit définitivement adopté.

Ces objectifs doivent permettre d'améliorer les impacts politiques, économiques, commerciaux, culturels et scientifiques de la politique régionale et européenne du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ils doivent permettre d'accroître la représentativité de la Nouvelle-Calédonie dans la zone et de réussir la refondation de l'association de la NC à l'UE.

Les moyens

La répartition par actions des crédits au budget primitif 2014 pour le programme relations extérieures est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0302-01 – Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en œuvre	446 538 300	528 935 940	582 286 670	53 350 730
Action A0302-02 - Veille stratégique et coordination	0	0	0	0
Total	**446 538 300**	**528 935 940**	**582 286 670**	**53 350 730**

Par nature de dépenses, les résultats sont les suivants :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	72 344 000	72 401 000	70 520 680	-1 880 320
012- Charges de personnel et frais assimilés			1 000 000	1 000 000
65 - Charges de gestion courantes	369 194 300	379 534 940	409 715 990	
67- Charges exceptionnelles	5 000 000	7 000 000	0	-7 000 000
Dépenses d'investissement	0	70 000 000	101 050 000	31 050 000
Total	**446 538 300**	**528 935 940**	**582 286 670**	53 350 730

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0302-01 – Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre — Dépenses : 582,3 MF

- **<u>Soutien et pilotage :</u> 41,6 MF**

Les dépenses de soutien et pilotage sont en légère hausse, liée à l'augmentation du nombre d'agents dans le service qui a une répercussion sur le nombre de voyages et de per diem. Le service subit également une augmentation de loyer et de charges.

- **<u>Coopération multilatérale :</u> 203 MF**

▪ ***Contributions de la Nouvelle-Calédonie aux organisations régionales :***

La Nouvelle-Calédonie est membre de plusieurs organisations internationales régionales. A ce titre, conformément à ses engagements, la Nouvelle-Calédonie leur verse chaque année une contribution statutaire. Il est donc proposé pour 2013, d'inscrire les contributions suivantes :

- 70 MF au bénéfice de la Communauté du Pacifique (CPS), pour tenir compte des engagements de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2,1 MF au bénéfice du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) ;
- 0,9 MF au bénéfice du Forum des Iles du Pacifique (FIP) ;
- 1 MF au bénéfice de la Commission de pêche du Pacifique central et occidental (WCPFC) ;
- 0,5 MF au bénéfice de la Commission économique et sociale Asie Pacifique des Nations Unies (CESAP) ;
- 1 MF comme contribution volontaire à l'UFFO (Union des Femmes Francophones d'Océanie) ;
- 0,5 MF au bénéfice de l'ORADO (Organisation Régionale antidopage de l'Océanie).

▪ ***Autres contributions à la Communauté du Pacifique (CPS) :***

Conformément aux engagements de la Nouvelle-Calédonie de renforcer son soutien à la CPS afin de consolider le positionnement du siège de l'organisation à Nouméa, il est proposé d'inscrire pour 2014, la somme de 70 MF sous la forme d'une subvention à la CPS, afin de contribuer au financement de la première des trois phases de travaux de rénovation de son siège à Nouméa.

Il est proposé d'inscrire 30 MF pour le financement de la phase d'études préalables aux travaux d'agrandissement du siège de la CPS à Nouméa. Ce projet s'inscrit dans la cadre de la consolidation du siège de cette organisation internationale en Nouvelle-Calédonie. Cette extension permettra, à terme, d'accroître les effectifs sur le site de Nouméa.

▪ ***Organisation de conférences internationales et dépenses protocolaires en Nouvelle-Calédonie et à l'étranger :***

Dans la perspective, au cours de l'année 2014, de l'accueil en Nouvelle-Calédonie de plusieurs conférences et réunions internationales ainsi que de déplacements à l'étranger de délégations à haut-niveau, il est proposé d'inscrire la somme de 28 MF déclinée de la façon suivante :

- 4 MF (locations de véhicules)
- 4 MF (hébergement participants événements régionaux/internationaux)
- 16 MF (conférences régionales)
- 1 MF (Frais d'hébergement et de séjour d'intervenants extérieurs)
- 3 MF (transport de personnel extérieur à la coopération régionale)

➢ **<u>Coopération bilatérale et aide au développement :</u> 103,5 MF**

Les inscriptions budgétaires suivantes sont proposées :

- Pour la coopération bilatérale de la Nouvelle-Calédonie :
  - 24 MF pour les actions de coopération bilatérale avec le Vanuatu (hors convention de coopération mais y compris la couverture médiatique du festival Festnapuan budgété à 9 MF (21 MF) ; les îles Fidji (12 MF) ; les iles Cook (5 MF) ; la PNG (7MF) ; Tonga (6MF) ; la Nouvelle-Zélande (6MF) et l'Australie (3MF)
  - 21 MF sont inscrits dans le cadre de la convention de coopération avec le Vanuatu (engagement à parité avec l'Etat français).
  - 10 MF sont inscrits dans le cadre de la convention décentralisée avec Wallis et Futuna

- Fonds Pacifique : il est proposé d'inscrire 40 MF selon l'engagement de la Nouvelle-Calédonie

- Rayonnement culturel de la Nouvelle-Calédonie dans la Pacifique, il est proposé d'inscrire 5 MF.

- Collège de Lindisfarne, il est proposé d'inscrire 1,5 MF.

- Honoraires divers il est proposé d'inscrire 2 MF pour les honoraires des interprètes et traducteurs.

- **Affaires européennes : 4,7 MF**

Conformément au 3ème objectif présenté plus haut, les inscriptions budgétaires suivantes sont proposées :

- Dans le cadre de notre participation à l'association des PTOM (OCTA), il est proposé d'inscrire 0,7 MF.

- 4 MF de subventions diverses pour permettre l'accompagnement des jeunes en mobilité dans les programmes européens (Erasmus, Jeunesse en Action, Leonardo, etc).

- **Délégués de la Nouvelle-Calédonie : 4,5 MF**

Dans le cadre des missions du délégué en Nouvelle-Zélande, il est proposé l'inscription de 3,5 MF pour le fonctionnement du délégué et 1 MF pour ses indemnités représentatives de frais.

- **Subvention à la maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris : 180 MF**

Il est proposé une subvention de 180 MF, contre 152 MF au BP 2013, pour la participation aux charges de fonctionnement de la maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris, dont 20 MF destinés à l'organisation de la foire de Paris.

Il est à noter que la subvention globale est attribuée pour partie au budget primitif et pour l'autre partie au budget supplémentaire. Ainsi en 2013, 332 MF avaient été accordés à l'association. Dans la même lignée, une subvention complémentaire de 155 MF sera proposée au vote du congrès lors du budget supplémentaire 2014.

- **Subvention au CREIPAC : 45 MF**

Il s'agit de la participation aux charges de fonctionnement de l'établissement. Cette subvention est identique à celle accordée au BP 2013.

Programme P0303 Aménagement et prospective

Dépenses : 66 550 000 F

Enjeux et contexte

L'article 211 de la loi organique dispose que le schéma :

- « exprime les orientations fondamentales en matière d'infrastructures, de formations initiale et continue, d'environnement, d'équipements, de services d'intérêt territorial et de développement économique, social et culturel ;
- veille à un développement équilibré du territoire, en particulier au rééquilibrage de la répartition des fonds publics bénéficiant aux provinces et aux communes ;
- fixe les objectifs à atteindre et prévoit les moyens à mettre en œuvre par l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes ».

Le schéma place dans une perspective cohérente les « contrats de développement conclus entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et les provinces et les contrats conclus entre l'Etat et les communes », qui devront être « compatibles avec les orientations retenues dans le schéma d'aménagement et de développement ».

Ces conditions d'élaboration et d'approbation sont également fixées : le schéma « est élaboré par le haut-commissaire et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et approuvé par le congrès, après avis des assemblées de provinces, du conseil économique et social et du sénat coutumier et après consultation des communes ».

« Il fait l'objet tous les cinq ans d'une évaluation et d'un examen ».

Objectifs

Le Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP) est chargé de proposer les stratégies d'aménagement et de développement de la NC. En partenariat avec les services de l'Etat et en lien avec les autres acteurs concernés, le SAP rédige le Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD - NC2025), assure son suivi et son évolution.

Le SAP conduit également les études et analyses nécessaires à sa mission générale de réflexion prospective pour l'aménagement et le développement équilibré de la NC à moyen et long terme.

Le SAP met en oeuvre les opérations et partenariats nécessaires, notamment avec les acteurs du développement et les services spécialisés, permettant de créer des conditions de diagnostics partagés, notamment en proposant des méthodes d'observation et en assurant la diffusion des informations qu'il produit.

Les moyens

La répartition par actions des crédits au budget primitif 2014 pour le programme aménagement et prospective est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A0303-1 - Proposer et conduire la politique d'aménagement du territoire	106 075 000	75 875 000	66 550 000	-9 325 000
Action A0303-2 - Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre du schéma	0	0	0	0
Total	**106 075 000**	**75 875 000**	**66 550 000**	**-9 325 000**

Par nature de dépenses, les résultats sont les suivants :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	96 075 000	65 875 000	66 550 000	675 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	10 000 000	10 000 000	0	-10 000 000
Total	**106 075 000**	**75 875 000**	**66 550 000**	-9 325 000

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0303-01 – Proposer et conduire la politique d'aménagement du territoire — Dépenses : 66,6 MF

Schéma global des transports

AE P0303-2012/2-SCHEMA MOBILITE DES BIENS ET DES PERSONNES	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	195 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	195 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	133 120 974
	Reste à engager AP/AE	61 879 026
	CP	
	CP financés avant BP 2014	140 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*82 275 681*
	CP financés - BP 2014	10 000 000
	Total CP financés après BP 2014	150 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**45 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	45 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

En 2012, une autorisation d'engagement (AE) a été accordée d'un montant de 150 MF afin de réaliser une étude permettant la rédaction du schéma global des transports et de la mobilité (SGTM) de la Nouvelle-Calédonie. Une révision de 45 MF a été voté au BP 2013 ce qui porte l'AE à 195 MF.

L'étude a été lancée suite à l'appel d'offres du 29 novembre 2012. La commission d'appel d'offres du 23 janvier 2013 a permise de sélectionner un groupement d'études pour un montant global de 90 MF.

L'étude se découpe en trois phases :
Une phase 1 de 32 MF – règlement prévue courant septembre 2013,
Une phase 2 de 31 MF – règlement prévue fin décembre 2013/début janvier 2014,
Une phrase 3 de 27 MF – règlement courant de l'année 2014.

Au budget primitif 2013, 35 MF ont été programmés ; et au Budget Supplémentaire 2013, 30 MF ont été inscrits auxquels s'ajoutaient 36,4 MF de reports, soit un montant total de 101,4 MF qui permettra de couvrir les frais d'études.

Des études complémentaires seront réalisées au cours l'année, pour un budget de **10 MF**. Ces sommes seront imputées à l'AE relative au S.G.T.M.N.C. pour des prestations de service.

Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie « NC2025 »

Les propositions pour la phase "NC2025 - Orientations et moyens" ont été présentées au Comité de Pilotage le 4 octobre 2013 puis au "Comité des Signataires" le 11 octobre 2013 à Paris, permettant d'ouvrir la phase de consultation telle que prévue par l'article 211 de la loi organique.

Des études complémentaires d'approfondissement de certaines orientations ou propositions seront nécessaires soit pendant la phase de consultation soit à son issue, lorsque les orientations auront été retenues par les élus du Congrès. Un budget de **28 MF** en prestations de service est prévu à cet effet.

Pour conduire ces travaux, différents comités ou séminaires devront être organisés, un budget de **3 MF** est prévu à cet effet (ligne de crédit 7296).

Une édition et une reproduction du document devra être effectuée afin de le transmettre aux élus du Congrès qui doivent approuver le document définitif, qui fera lui-même l'objet d'une édition et d'une diffusion plus large. Un budget de **10 MF** est prévu sur la ligne de crédit « catalogue, imprimés et publications ».

Il est vraisemblable qu'une communication plus large soit associée à la diffusion du Schéma NC2025.

Structuration et développement du service

Afin de préparer le SAP à conduire sa mission de suivi du Schéma, de mise en place d'indicateurs, de consolidation des outils de diagnostic et de mettre en oeuvre ses outils de modélisation, il est prévu de conduire des missions d'échanges avec des centres de prospective équivalents situés dans d'autres pays et de solliciter une mission de conseil (frais de mission et déplacements évalués à **3 MF**).

Autres dépenses

Les frais de fonctionnement du service : loyers, règlement des factures d'électricité et de télécoms, alimentation (bombonnes d'eau, café, …), frais d'affranchissement, fournitures administratives, frais de nettoyage des locaux, carburant. Ont également été budgétisés les frais d'abonnements à différents journaux et revues.
Le montant requis pour les frais de fonctionnement du service, pour couvrir les engagements à l'année, est de **12,6 MF**.

Programme P0304 Affaires juridiques

Dépenses : 68 360 000 F

La DAJ comprend trois services : le service d'études, de législation et du contentieux (SELC), le service de légistique et de diffusion du droit (SLDD) et le service de la législation civile et commerciale (SLCC) créé récemment dans le cadre des transferts de compétences en droit civil et en droit commercial.

Elle est chargée de l'élaboration, de la préparation et du suivi juridique des dossiers qui lui sont confiés et de l'instruction des projets de réglementation présentés aux institutions de la Nouvelle-Calédonie. Elle apporte son concours et son expertise juridique et légistique aux directions et aux services.

Elle contribue également à assurer le service public de diffusion et d'accès au droit applicable en Nouvelle-Calédonie.

Soutenue par deux magistrats de l'ordre judiciaire mis à disposition du gouvernement, elle est enfin chargée de préparer les textes en droit civil et en droit commercial suite aux transferts de compétence devenus effectifs depuis le 1er juillet 2013.

La direction comprend ainsi 25 agents auxquels s'ajoutent deux fonctionnaires de l'Etat mis à disposition.

Son activité se décline en 3 actions principales : le contentieux, les études juridiques et l'accessibilité du droit applicable.

Enjeux et contexte

- L'activité contentieuse de la direction est de plus en plus importante. Les requérants n'hésitant plus à poursuivre leurs actions devant la Cour administrative d'appel et au Conseil d'Etat.

Les procédures engagées devant les juridictions d'appel et de cassation nécessitent ainsi conformément au code de justice administrative, de recourir à un avocat ou à un avocat au Conseil dont les honoraires peuvent parfois être élevés compte tenu de la nature et de l'enjeu des recours introduits.

Les recours engagés contre la Nouvelle-Calédonie peuvent également aboutir à la condamnation de la collectivité au paiement de dommages et intérêts parfois importants.

- Les transferts de compétences en droit civil et en droit commercial ont permis de doter la direction de moyens supplémentaires importants dès l'exercice 2012.

Des actions spécifiques ont ainsi pu être engagées en 2012 et en 2013 et devront se poursuivre au cours de l'année 2014.

Des conventions d'accompagnement ont été conclues avec l'Etat et plusieurs autorités administratives nationales. La mise en œuvre de ces conventions va générer des dépenses supplémentaires.

- Enfin, avec la création du service de la législation civile et commerciale et l'accueil de deux magistrats mis à disposition du gouvernement, la DAJ a dû quitter en septembre 2011 l'immeuble Iekawe pour intégrer de nouveaux locaux plus grands et plus adaptés ce qui avait généré de nouvelles dépenses en 2012.

Des crédits supplémentaires sont également proposés pour l'année 2014 afin de permettre à la direction d'intégrer éventuellement les locaux actuellement occupés par le SMTI

Objectifs

Les objectifs de la DAJ se déclinent en trois actions en 2014 :

Action A0304-01 Etudes juridiques :

Les études juridiques constituent la part d'activité la plus importante de la direction.

L'objectif pour cette action spécifique consiste à garantir un niveau d'expertise élevé de la part des chargés d'études compte tenu des enjeux souvent importants des problématiques juridiques soulevés.

Action A0304-05 Accessibilité du droit applicable :

Une démarche de modernisation et d'actualisation du site internet « juridoc.nc » a été entreprise et sera poursuivie en 2014 afin d'améliorer et de faciliter l'accès à la législation et la réglementation en vigueur.

Action A0304-06 Contentieux non fiscal :

L'objectif de la direction concernant cette action spécifique est de défendre dans les meilleures conditions les intérêts de la Nouvelle-Calédonie devant les juridictions administratives et plus rarement devant les juridictions judiciaires.

Les crédits en matière de frais d'actes contentieux sont maintenus.

Les moyens

La répartition par actions des crédits au budget primitif 2014 pour le programme affaires juridiques est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A0304-01 - Etudes juridiques	2 500 000	700 000	700 000	0
Action A0304-02 - Contrôle de la conformité des textes préparés par les actions	0	0	0	0
Action A0304-03 - Préparer les transferts de compétences du droit civil et du droit commercial	0	0	5 000 000	5 000 000
Action A0304-04 - Qualité de la norme	0	0	0	0
Action A0304-05 - Accessibilité du droit applicable	0	0	0	0
Action A0304-06 - Contentieux non fiscal	19 000 000	25 200 000	19 000 000	-6 200 000
Action A0304-07 - Contentieux fiscal	0	0	0	0
Action A0304-08 - Marchés publics	0	0	0	0
Action A0304-09 - Soutien aux actions juridiques	32 000 000	34 600 000	43 660 000	9 060 000
Total	**53 500 000**	**60 500 000**	**68 360 000**	**7 860 000**

Par nature de dépenses, les résultats sont les suivants :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	48 500 000	55 500 000	56 000 000	500 000
012- Charges de personnel et frais assimilés			7 160 000	7 160 000
67- Charges exceptionnelles	5 000 000	5 000 000	5 200 000	200 000
Dépenses d'investissement				0
Total	**53 500 000**	**60 500 000**	**68 360 000**	7 860 000

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0304-01 – Etudes juridiques — Dépenses : 0,7 MF

Pour cette action, les crédits demandés correspondent à ceux qui avaient été accordés pour l'année 2013 soit un total de 0,7 MF.

A0304-03 - Préparer les transferts de compétence du droit civil et du droit commercial — Dépenses : 5,0 MF

Des conventions d'accompagnement ont été conclues avec l'Etat et plusieurs autorités administratives nationales. La mise en œuvre de ces conventions va générer des dépenses supplémentaires.

Il est notamment prévu au cours de l'année 2014 que des contrôles soient effectués en Nouvelle-Calédonie par le haut conseil du commissariat aux comptes ce qui impliquera le déplacement de plusieurs contrôleurs en Nouvelle-Calédonie.

Pour l'action A0304-03, il est ainsi demandé la création de six lignes de crédits (prise en charge des frais : de transports aérien et terrestre, d'hébergements, de restauration, de traiteur, de location de salle…) et l'inscription de crédits supplémentaires pour un montant de 5 MF.

Action A0304-06 – Contentieux non fiscal — Dépenses : 19,0 MF

Cette action regroupe les frais de procédures et de contentieux (avocats, huissiers…) ainsi que les dommages et intérêts (la Nouvelle-Calédonie est susceptible d'être condamnée au paiement de dommages et intérêts dans le cadre des recours engagés suite notamment aux accidents de la circulation impliquant des véhicules de l'administration).

Elle regroupe également les frais d'études et de recherches. Les crédits correspondant à cette action sont en baisse par rapport à l'année 2013 (-6,2 MF). Les frais d'études et de recherches seront financés sur les crédits de 2013 qui auront fait l'objet d'une demande de report.

A0304-09 – Soutien aux actions juridiques — Dépenses : 43,7 MF

Cette action regroupe des lignes de crédit assez variées (loyer, carburant, frais de petits matériels,…).

Elle regroupe aussi la ligne « documentation générale et technique » qui constitue un outil indispensable aux chargés d'études pour assurer dans de bonnes conditions leurs missions d'expertise juridique. La ligne de crédit « documentation générale et technique » recouvre l'achat de codes, d'ouvrages juridiques et l'abonnement aux revues juridiques.

Le budget de cette action est en hausse par rapport au budget de l'année 2013. Le transfert de compétence en droit civil et en droit commercial et le renforcement de l'effectif du service de la législation civile et commerciale en cours implique d'accéder à de nouveaux locaux.

La DAJ a dû quitter en septembre 2011 l'immeuble Iekawe pour intégrer de nouveaux locaux plus grands et plus adaptés ce qui avait généré de nouvelles dépenses en 2012.

Des crédits supplémentaires sont également proposés pour l'année 2014 afin de permettre à la direction d'intégrer éventuellement de nouveaux locaux au 3ème étage de l'immeuble Carcopino 3000.

Par ailleurs, le Ministère de la justice et des libertés et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ont signé, en octobre 2011 et novembre 2012, deux conventions pour la mise à disposition de deux magistrats de l'ordre judiciaire auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Cette mise à disposition intervient dans le cadre du transfert de compétence du droit civil et du droit commercial. A ce titre, la Nouvelle-Calédonie participe aux dépenses de personnels afférentes par le remboursement des charges et rémunérations de ces magistarts à l'Etat. Pour l'année 2014, les sommes à rembourser sont de 7,2 MF.

Programme P0305 — Fonction publique

Dépenses : 22 800 000 F
Recettes : 11 300 000 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits au budget primitif 2014 pour le programme relations extérieures est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0305-01 - Rénover la fonction publique	7 710 010	7 000 000	0	-7 000 000
Action A0305-02 - Piloter le dialogue social	0	7 500 000	0	-7 500 000
Action A0305-03 - Gestion des conventions de service et prestations	11 500 000	24 640 000	22 800 000	-1 840 000
Action A0305-04 - Redéfinir la structure, les échelles et les modalités de rémunération	0	0	0	0
Total	**19 210 010**	**39 140 000**	**22 800 000**	**-16 340 000**

Par nature de dépenses, la répartition est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	19 210 010	39 140 000	22 800 000	-16 340 000
012- Charges de personnel et frais assimilés				0
67- Charges exceptionnelles				0
Dépenses d'investissement				0
Total	**19 210 010**	**39 140 000**	**22 800 000**	-16 340 000

Recettes (pour mémoire)	*9 500 000*	*10 000 000*	***11 300 000***	*1 300 000*

Les actions pour 2014

Action A0305-03 – Gestion des convetions de service et prestations — **Dépenses : 22,8 MF** / ***Recettes : 11,3 MF***

Dans le cadre de ses compétences en matière de fonction publique, la DRHFPNC organise notamment les concours et les réunions des commissions administratives paritaires (CAP).
S'agissant des concours, 18 MF de crédits sont prévus pour couvrir les dépenses liées au calendrier prévisionnel des épreuves en 2014. Ils permettront d'assumer les dépenses relatives aux annonces ou communiqués dans la presse, les déplacements des surveillants et membres du jury, les honoraires, les frais liés à l'édition des imprimés, la location des salles et la gestion des vignettes de concours.
En ce qui concerne les CAP, 1,8 MF de crédits sont sollicités afin de permettre leur fonctionnement (indemnisation des déplacements des représentants du personnel).
Enfin, la DRHFPNC participe à différents salons (forum de l'emploi, salon de l'étudiant) avec la réalisation d'un stand intercollectivité ainsi qu'aux salons organisés dans les provinces. A cette fin, 3 MF de crédits sont nécessaires.

Aussi, il est proposé d'inscrire **22,8 MF** au titre de cette action.

*Par ailleurs, une prévision de recettes de **11,3 MF** est proposée. Elles concernent les prestations effectuées au profit des communes pour la gestion des carrières de leurs fonctionnaires, au profit de certains établissements publics pour l'élaboration de la paie, ainsi que le produit de la vente des vignettes concours.*

Programme P0306
Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie

Dépenses : 14 497 103 890 F

Recettes : 495 577 460 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits au budget primitif 2014 pour le programme gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0306-01 - Gérer les ressources humaines	354 731 418	324 898 540	298 359 890	-26 538 650
Action A0306-02 - Politique sociale	16 800 000	18 675 000	78 825 000	60 150 000
Action A0306-03 - Maîtriser, contrôler, piloter les coûts de fonctionnement	54 190 000	75 073 000	142 175 000	67 102 000
Action A0306-04 - Masse salariale	13 456 732 983	13 745 205 000	13 977 744 000	232 539 000
Total	**13 882 454 401**	**14 163 851 540**	**14 497 103 890**	**333 252 350**

Par nature de dépenses, les résultats sont les suivants :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	224 070 000	244 630 000	277 965 000	33 335 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	13 610 834 401	13 883 786 540	14 183 703 890	299 917 350
65 - Charges de gestion courantes	17 550 000	4 975 000	4 975 000	
67- Charges exceptionnelles	30 000 000	30 000 000	30 000 000	0
Dépenses d'investissement	0	460 000	460 000	0
Total	**13 882 454 401**	**14 163 851 540**	**14 497 103 890**	333 252 350
Recettes (pour mémoire)	*432 769 000*	*707 395 000*	***495 577 460***	*-211 817 540*

Les actions pour 2014

Action A0306-01 - Gérer les ressources humaines

Dépenses : 298,4 MF

La gestion des ressources humaines implique les procédures de recrutement et d'accueil des personnels ainsi que certains frais médicaux liés à l'exercice de leurs fonctions. Inscrite dans la modernisation et la performance de ses services, la Nouvelle-Calédonie entend également accompagner et soutenir ses agents dans la progression de leur carrière professionnelle et dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

La répartition des crédits est la suivante :

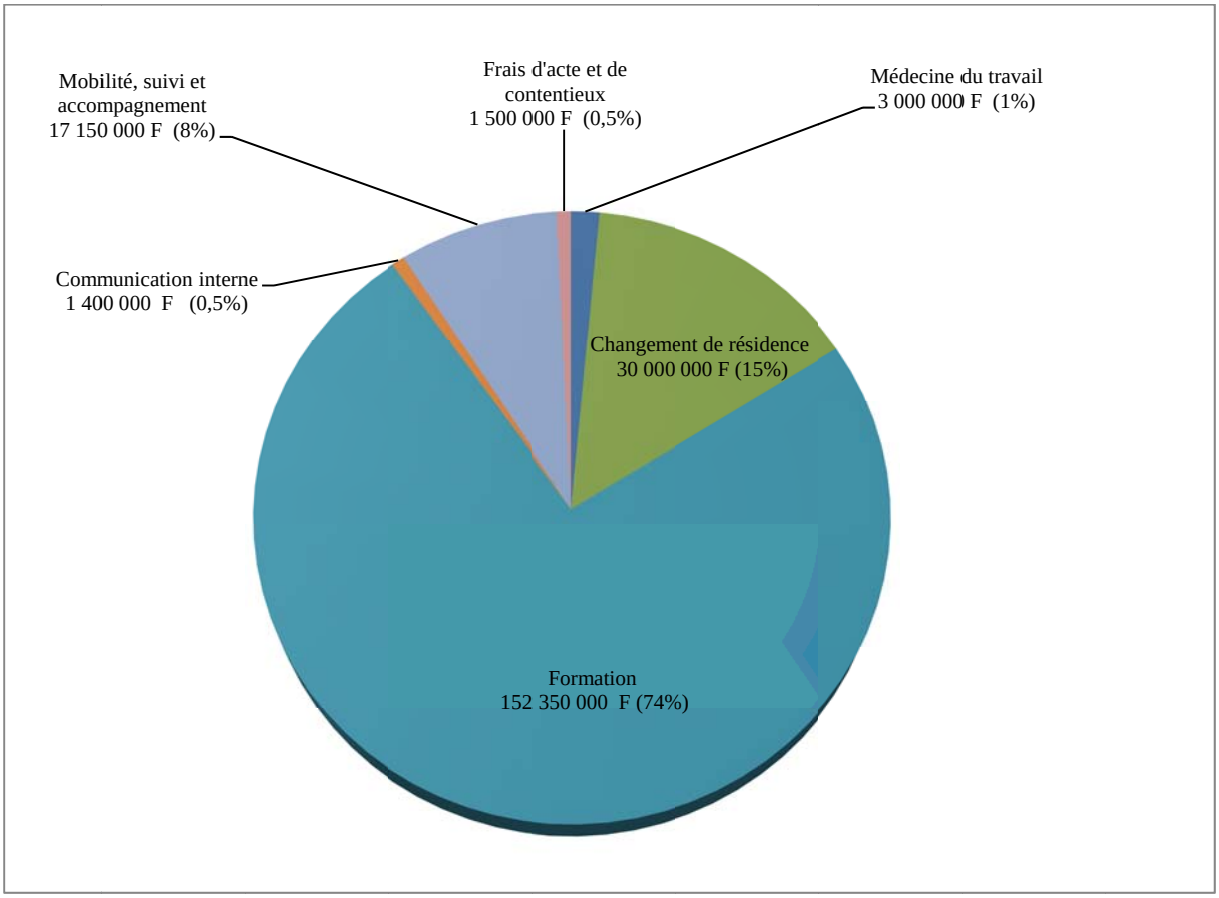

Le budget alloué à la formation (**152,4 MF**) est établi au regard du taux de consommation de l'exercice 2013 et à partir du plan de formation prévisionnel de la collectivité pour l'année 2014. Les crédits doivent permettre la prise en charge des coûts pédagogiques, des frais de transport et de déménagement, ainsi que les indemnités de formation, tels que définis par la délibération n° 350 du 30 décembre 2002 *relative aux conditions et modalités de prise en charge des frais de formation des agents titulaires et non titulaires de la fonction publique*.

Concernant la mobilité, le suivi et l'accompagnement, individuel ou collectif, des agents dans le cadre de leurs missions ou de leur carrière professionnelle, les prestations prises en charge par la Nouvelle-Calédonie comprennent notamment les bilans professionnels et tests managériaux, le coaching, l'accompagnement psychologique et la validation des acquis de l'expérience. Compte tenu des besoins et des attentes de plus en plus nombreuses, le montant des dépenses est estimé à **17,2 MF**.

Des crédits (**30 MF**) sont également sollicités pour permettre la prise en charge des frais de transport et de déménagement dans le cadre des changements de résidence, notamment lors des recrutements par voie de détachement. A noter que cette enveloppe est en diminution (-46%). En effet, il est proposé, dans un souci d'économie et de priorisation RH au regard du contexte financier contraint, de ne prendre en charge en 2014 aucun congé administratif ou unique.

Par ailleurs, les frais résultant des accidents du travail, des visites médicales et autres consultations nécessaires à l'exercice de métiers spécifiques sont en hausse (+ 66 %) et évalués à **3 MF.**

Il est également proposé de reconduire l'enveloppe de **1,5 MF** relative aux frais d'acte d'huissiers nécessaires à la remise en main propre de documents administratifs.

Enfin, la Nouvelle-Calédonie entend poursuivre ses actions de communication interne mais en réajustant son enveloppe (- 88%) par le biais d'une internalisation. A cet effet, une enveloppe réduite à **1,4 MF** est sollicitée.

Enfin, la somme de **93 MF** est inscrite au titre de la cotisation à l'IFAP. Cette cotisation de la Nouvelle-Calédonie à l'IFAP pour la formation du personnel correspond à 1% de la masse salariale brute de l'année 2012.

Action A0306-02 – Politique sociale	**Dépenses :**	**78,8 MF**
	Recettes :	***30,0 MF***

Cette action regroupe les dépenses de la Nouvelle-Calédonie suivantes :

a- les allocations viagères, équivalentes aux pensions de reversions. Elles sont versées aux veuves de fonctionnaires ne bénéficiant pas d'un régime de retraite. Une personne reste bénéficiaire de ces allocations. Il est donc proposé de reconduire le budget consacré à cette dépense à **0,5 MF**.

b- la commission des œuvres sociales est gérée par l'amicale de la Nouvelle-Calédonie et permet d'apporter une aide financière ponctuelle aux personnels rencontrant des difficultés, l'organisation d'évènements de cohésion des personnels de la collectivité et de répondre aux besoins sociaux qu'elle reçoit par l'intermédiaire du travailleur social de la DRHFPNC. Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de **4,5 MF**.

c- le fonds pour l'insertion professionnelle sur le handicap avec une proposition de montant fixé à **13,9 MF**.

Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie, en sa qualité d'employeur public, souhaite faire bénéficier ses agents du dispositif « titre repas » qui pourrait être opérationnel au 1er juillet 2014. Sur la base de 8 « titres repas » par agent et par mois, l'impact de cette nouvelle mesure est évalué à 50 MF et nécessite une inscription de **60 MF** en dépenses et ***30 MF*** *en recettes traduisant ainsi une participation de la collectivité à hauteur de 50%.*

Action A0306-03 - Maîtriser, contrôler et piloter les coûts de fonctionnement	**Dépenses :**	**142,2 MF**
	Recettes :	***30,2 MF***

Cette action regroupe les dépenses de la Nouvelle-Calédonie liées aux moyens logistiques nécessaires au fonctionnement opérationnel de la direction (carburant, fournitures de bureau, frais postaux, petits matériels, téléphone, électricité, documentation, frais d'impression et de reliure, locations immobilières et organisations de réunions de travail …) mais également aux frais d'actes et de contentieux résultant des actes de gestion comportant parfois un risque contentieux.

La répartition des crédits est la suivante :

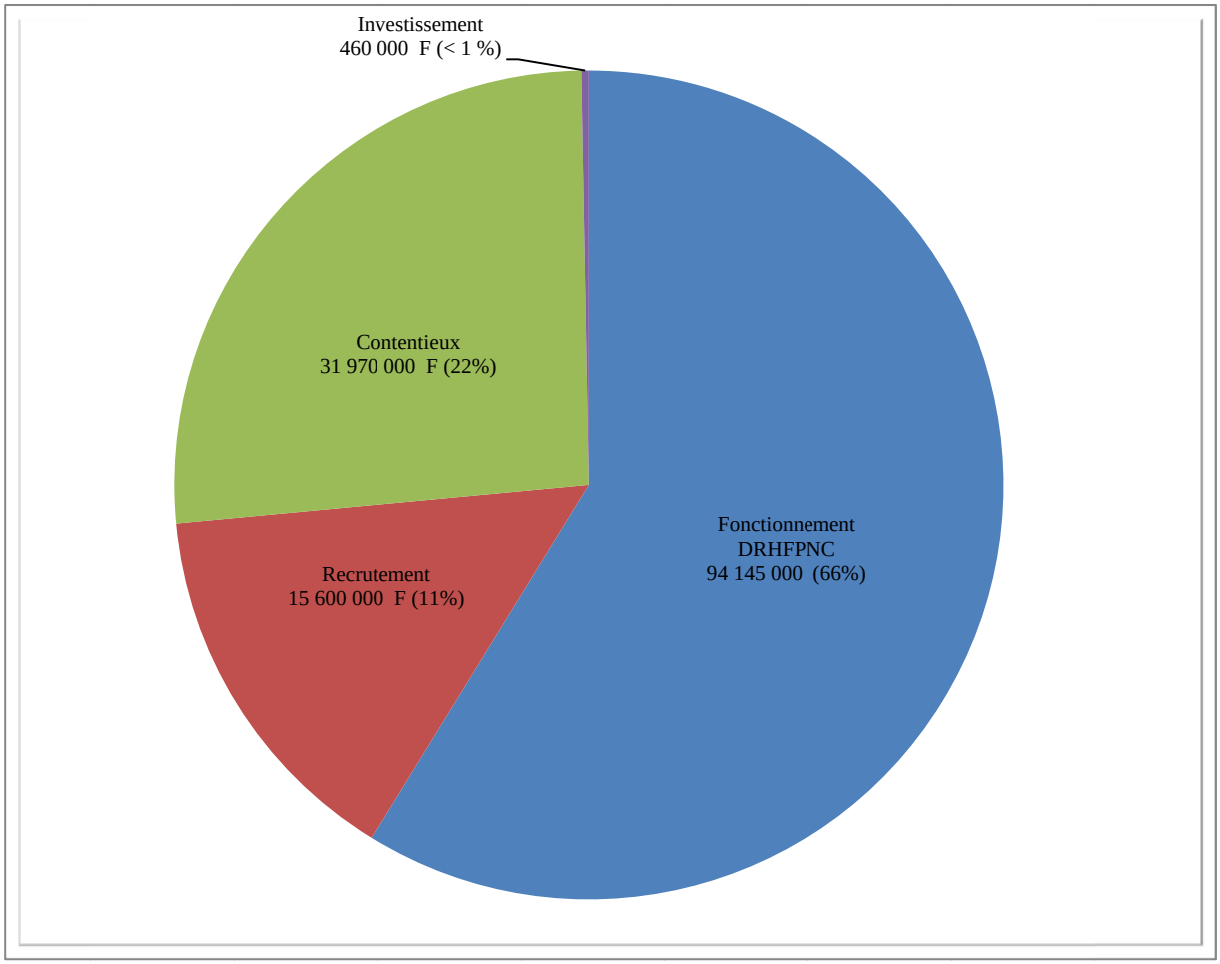

Cette action engendre une dépense s'élevant à 142,2 MF pour 2014, soit une hausse de + 67,1 MF, qui s'explique par :

- Le maintien de l'enveloppe pour le versement des dommages et intérêts lors de recours auprès du tribunal administratif ou du tribunal du travail (**30 MF**) ;
- l'inscription sur le budget de la direction des frais d'avocats liés à la protection fonctionnelle accordée aux agents de la collectivité (**1,8 MF**) ;
- l'annualisation des dépenses liées la parution des pages emplois chaque vendredi et chaque samedi dans le quotidien « Les Nouvelles Calédoniennes » nécessite une enveloppe de **15,6 MF** (+ 4 MF) ;
- la reconduction de l'enveloppe en investissement pour l'acquisition de petits matériels ou mobiliers (**0,5 MF**) ;
- les dépenses de fonctionnement de la direction pour **94,1 MF**.

Sur ce dernier poste budgétaire « charge locative », la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie est confrontée à un problème d'espace de bureaux ne permettant pas de remplir ses missions dans des conditions optimales.

Les services sont actuellement répartis sur trois sites et l'échéance du bail au 30 avril 2014 des bureaux sis à l'immeuble Clémenceau amène à rechercher des locaux mieux adaptés et répondant aux impératifs de cette direction.
La direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie recevant près de 6 000 usagers chaque année dans le cadre de ses missions (concours d'entrée dans la fonction publique, instances paritaires, formation, carrière des fonctionnaires). Or, l'espace actuel au centre administratif Jacques Iékawe ne répond pas aux besoins des usagers, notamment en matière d'accueil et d'information et ne permet plus ni de recruter ni de recevoir des stagiaires.
La direction a donc initié un travail de prospection d'espaces locatifs au centre ville, correspondant à ses attentes.
L'espace nécessaire serait de 1 700 m^2 à court terme. Le coût plafond est estimé à 80 MF à l'année, impactant ainsi l'enveloppe de fonctionnement de la direction de +61 MF en 2014.

*Une recette est prévue à hauteur de **30,2 MF** pour les revenus du parc immobilier (location de logements).*

Action A0306-04 – Masse salariale	**Dépenses :**	**13 977,7**	**MF**
	Recettes :	***435,4***	***MF***

La **masse salariale globale** des dépenses de personnels par la Nouvelle-Calédonie est composée des quatre catégories de personnels suivantes :

1- la masse salariale propre au personnel de la collectivité pour un montant total s'élevant à **12 264,3 MF** ;

2- la masse salariale consacrée aux écoles de formation initiale aux métiers d'enseignant de 1er degré et d'infirmiers pour un montant estimé à **712,8 MF** ;

3- la masse salariale relative au soutien d'autres employeurs dans le cadre des motifs suivants pour un montant global de **652,5 MF** :

a. la mise à disposition gratuite de personnels auprès d'employeurs publics ou le remboursement des salaires et charges patronales d'agents exerçant pour le compte d'autres collectivités (237 MF) ;

b. la masse salariale autofinancée concernant la mise à disposition d'agents auprès d'employeurs contre remboursement de leur rémunération (la chambre de commerce et d'industrie, l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie) pour un montant de 415,5 MF estimés pour 2013 ;

4- les crédits relatifs au recours de personnels temporaires dans le cadre des nécessités de service et l'accomplissement des compétences de la Nouvelle-Calédonie. Ces dépenses devraient s'élever à **348,1 MF**, coût des vacataires compris.

	BP 2013	BP 2014	Evol %
1- Personnel permanent (collectivité Nouvelle-Calédonie)	12 123 275 000	12 264 330 000	+1,16%
2- Personnel permanent (Ecoles)	620 816 000	712 800 000	+14.81%
3a- Personnel permanent (Mises à disposition gratuites)	276 000 000	237 000 000	-14.13%
3b- Personnel permanent (Mises à disposition compensées)	399 000 000	415 500 000	+4.14%
4- Personnel temporaire	354 114 000	348 114 000	-1,69%
MASSE SALARIALE	***13 745 205 000***	***13 977 744 000***	***+1,69%***

en XPF

Le budget proposé est composé du budget de reconduction et des mesures nouvelles.
Le taux d'évolution entre le budget primitif 2013 et celui de 2014 est de 1,69%, mais, exception faite du coût des créations de poste, il est de **0,87%.**

Aussi, le budget proposé est constitué des éléments suivants :

BUDGET PRIMITIF 2014	Tx évolution / Masse salariale 2013	Montant
- Réaffectation de crédits et ajustements	***- 0,78%***	***- 107 022 000 XPF***
Transfert de l'enveloppe dédiée aux remboursements de salaires d'agents d'autres employeurs, hors de la masse salariale, dans les actions concernées (Instituts Pasteur, Météo et université de la Nouvelle-Calédonie)	- 0,75 %	- 103 000 000 XPF
Diminution de l'enveloppe dédiée aux vacations	- 0,01 %	- 1 000 000 XPF
Révision de l'enveloppe destinée aux élèves infirmiers	- 0,02 %	- 3 022 000 XPF
- Effets reports	***- 0,15 %***	***21 500 000 XPF***
Enveloppe dédiée aux mises à disposition	+ 0,21 %	29 500 000 XPF
Crédits pour personnels temporaires	+ 0,16 %	22 000 000 XPF
Créations de postes au BP 2014	- 0,22 %	- 30 000 000 XPF
- Mesures individuelles	***+ 2,55 %***	***349 831 000 XPF***
GVT	+ 1,20 %	164 943 000 XPF
Suppression de 6 postes d'enseignants (comité Icare)	- 0,21 %	- 28 708 000 XPF
Création de 15 postes compensés	+ 0,63 %	86 640 000 XPF
Création nette de 19 postes	+ 0,84 %	115 020 000 XPF
Création de 2 postes projets	+ 0,10 %	13 860 000 XPF
Transformations de 39 postes	+	0
Création de 8 postes à l'IFMNC	+ 0,09 %	11 746 000 XPF
Création de 27 postes à l'IUFM	+ 0,60 %	83 260 000 XPF
Gel de postes budgétaires	- 0,93 %	- 128 700 000 XPF
TOTAL	**1,69 %**	**232 539 000 XPF**

1- LA MASSE SALARIALE PROPRE AU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE

Elle regroupe la rémunération des personnels permanents en fonction dans les services, en formation de longue durée, en décharge syndicale d'activité de service et en situation administrative particulière. Les enveloppes évaluées pour chacun de ces types de personnels sont les suivantes :

Personnels permanents de la collectivité	Masse salariale dédiée	Taux de répartition
Effectifs des services	11 909 330 000 XPF	97,11 %
Décharges syndicales	35 000 000 XPF	0,29 %
Situations administratives particulières	63 000 000 XPF	0,51 %
Vacataires	27 000 000 XPF	0,22 %
Formation	230 000 000 XPF	1,87 %
Total	**12 264 330 000 XPF**	**100,00%**

- BUDGET DE RECONDUCTION

Réaffectation de crédits

En 2014, il est proposé d'afficher le soutien aux employeurs, concrétisé par le remboursement de salaires et de charges patronales de certains de leurs agents, hors de la masse salariale puisqu'il ne s'agit pas d'une prise en charge de personnels de la collectivité Nouvelle-Calédonie.

L'enveloppe dédiée à ce dispositif sera réaffectée sur les actions appropriées (A0304-09, A0402-08, A0601-05 et A1103-01). Les bénéficiaires sont les instituts Pasteur (Paris et Nouvelle-Calédonie), l'université de la Nouvelle-Calédonie, la maison de l'étudiant et Météo France. D'un montant initial de 52 MF au BP 2013, les engagements pris en 2013 sont évalués à 103 MF pour 2014.

Aussi, pour compléter cette enveloppe, des crédits de la masse salariale d'un montant de 51 MF sont transférés, soit – 0,37% du BP 2013.

EFFETS REPORTS :

Le coût des recrutements sur les créations de poste

Il est proposé en 2014 d'ajuster la masse salariale liée aux personnels permanents, compte tenu des dépenses de personnel en 2013 sur les postes créés au BP 2013.

L'économie réalisée avec les recrutements sur les postes créés en 2013 permet de restituer 30 000 000 XPF, soit - 0,22% de la masse salariale 2013.
En effet, le coût réel de l'ensemble des candidats retenus sur ces emplois est inférieur aux prévisions budgétaires proposées.

MESURES INDIVIDUELLES :

Les mesures individuelles récurrentes qu'il est proposé de retenir, eu égard à l'impact financier qu'elles entraînent et qui expliquent l'évolution des dépenses de personnels pour 2014, sont les suivantes :

1- le glissement vieillesse technicité (GVT)
Le calcul du GVT est évalué à 1,2%. Il est proposé de retenir ce taux, identique à celui de 2013 et particulièrement faible, afin de convenir d'une évolution modérée de la masse salariale dans un contexte budgétaire contraint.

2- le renouvellement de postes formation :
En 2013, la Nouvelle-Calédonie a renouvelé son engagement consistant à prendre en charge la rémunération et les frais de formation de 15 enseignants dans le cadre du comité Icare pour un coût de 86,124 MF pour une durée d'un an. Ce dispositif vise à pallier une insuffisance de postes en situation à proposer aux stagiaires à la sortie de l'IFM-NC et de l'IUFM, même si la situation tend à s'améliorer. En 2013, la réalisation de cette opération devrait finalement coûter 55 MF. Elle a permis à 5 enseignants de bénéficier d'une formation et à 4 autres d'exercer des missions spécifiques (langues culturelles kanak, passerelle 6ème, renfort d'un conseiller pédagogique en province Nord, enseignement de la danse).
Pour 2014, il est donc proposé de réduire le nombre de postes, à prendre en charge dans ce cadre-ci, à 10 pour un coût de 57,416 MF.
Ainsi, 28,708 MF seraient déduits de la masse salariale 2014, soit -0,21% de la masse salariale 2013.

- MESURES NOUVELLES

Les mesures nouvelles pour l'année 2014 sont essentiellement constituées des demandes de création et de transformation de poste. Elles sont exposées ci-après.

BUDGET DES MESURES NOUVELLES 2013	Tx Evol Masse salariale	Montant
Personnel permanent	+ 1,57%	215 520 000 XPF
- Création nette de 23.5 postes	+ 0,84%	115 020 000 XPF
- Création de 15 postes compensés	+ 0,63%	86 640 000 XPF
- Création de 2 postes projet	+ 0,10%	13 860 000 XPF
- Transformations de 39 postes	+	0

en XPF

Toutefois, le gel de certains postes en 2014 (compte tenu des départs à la retraite et de la durée de vacance constatée supérieure à 10 mois), permettra d'absorber partiellement le coût de ces créations et ainsi de contenir l'augmentation de la masse salariale liée à l'évolution des effectifs. Ainsi, seuls 118,59 MF sont sollicités pour permettre la prise en charge des recrutements sur ces postes à créer.

CREATIONS DE POSTE :

36 créations de postes sont sollicitées au budget primitif 2014 pour un coût estimé à 215,52 MF, sur la base des salaires moyens par catégorie pour une période de 9 mois, dont 15 sont compensées :

- les 19 créations de poste nettes pour un coût de 115,020 MF.

DIRECTION	POSTE A CRÉER			MOTIFS	NOMBRE +	Coût +
	Catégorie	*Intitulé du poste*	*Corps / Cadre*			
DAJ	A	Chargé(e) d'études juridiques en droit privé.	Attaché du CAG.	Renforcement des effectifs du service de la législation civile et commercial (SLCC) en charge d'exercer pour le compte de la NC la compétence transférée depuis le 1er juillet 2013 du droit civil, des règles relatives à l'état des personnes et du droit commercial.	+1	+6 930 000
Total DAJ					**+1**	**+6 930 000**
DGRAC	B	Gestionnaire comptable	Rédacteur du CAG	Nécessité d'avoir la fonction comptable (actuellement gérée par un agent de guichet) et de renforcer le guichet du greffe.	1	+4 950 000
Total DGRAC					**+1**	**+4 950 000**
DRHFPNC	A	Adjoint au chef de service	Attaché du CAG	Renfort de l'encadrement au regard du développement des activités du service dans la perspective notamment du déploiement de la mission santé sécurité	+1	+6 930 000
Total DRHFPNC					**+1**	**+6 930 000**
DSF	A	Ingénieur assistant à la maitrise d'ouvrage	Ingénieur (filière technique)	Création d'un poste support pour la poursuite du développement du projet et la maintenance à venir, acté au comité de pilotage du projet Pacifisc.	+1	+6 930 000
Total DSF					**+1**	**+6 930 000**
DTSI	B+	Technicien éditique	Technicien (filière technique)	Augmentation de l'activité et pérennisation du renfort nécessaire actuel	+1	+4 950 000
DTSI	B	Technicien de maintenance et entretien bâtiment	Technicien (filière technique)	En raison de l'augmentation de la superficie des bâtiments il est désormais nécessaire d'avoir sur le site un agent sur les missions de maintenance et d'entretien (petites interventions)	+1	+4 950 000
Total DTSI					**+2**	**+9 900 000**
SGG	C	Agent polyvalent	Adjoint administratif du CAG	Renforcer l'équipe de vaguemestres, d'agent d'accueil, d'assistant logistique et d'agent d'entretien (bâtiment + véhicules)	+1	+4 140 000
Total SGG					**+1**	**+4 140 000**
DASS	A	Chef de service éducatif	Cadre socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs	Renforcement de l'encadrement de la PJEJ et de la mise en œuvre de projets éducatifs pour une meilleure gestion des services / établissements. Respect d'un protocole d'accord conclu entre la NC et un syndicat pour la création d'un poste de cadre dans un foyer.	+1	+6 930 000
Total DASS					**+1**	**+6 930 000**
DIMENC	A	Chargé d'affaire énergie	Ingénieur (filière technique)	Nouvelles missions confiées liées à la mise en oeuvre du schéma de l'énergie dont le vote est prévu en 2013	+1	+6 930 000
Total DIMENC					**+1**	**+6 930 000**
DAE	A	Adjoint du responsable de l'observatoire des prix	Attaché du CAG	Assurer la permanence de l'observatoire des prix et le management de l'équipe	+1	+6 930 000

DIRECTION	POSTE A CRÉER			MOTIFS	NOMBRE +	Coût +
	Catégorie	*Intitulé du poste*	*Corps / Cadre*			
DAE	A	Rapporteur	Attaché du CAG	Mise en œuvre de l'autorité de la concurrence (instruit les dossiers, enquête, collecte, auditionne, organise le contradictoire et rapporte au collège)	+1	+6 930 000
Total DAE					**+2**	**+13 860 000**
DGRNC	A	Directeur	Directeur	Créations de poste effectuées dans le cadre du transfert de la compétence en matière de sécurité civile et créaction de la direction de la gestion des risques	+1	+6 930 000
DGRNC	A	Chef de service	Chef de service		+1	+6 930 000
DGRNC	A	Chargé d'étude	Attaché		+1	+6 930 000
DGRNC	B	Préventionniste	Technicien		+1	+4 950 000
DGRNC	B	Infirmier	Infirmier		+1	+4 950 000
DGRNC	B	Chef de bureau	Technicien		+1	+4 950 000
DGRNC	B	Technicien	Technicien		+1	+4 950 000
Total DGRNC					***+6***	***+35 640 000***
DITTT	A	Chargé de mission sécurité routière	Ingénieur (filière technique)	Renforcement de la mission dans le cadre du contrat d'objectifs du gouvernement en matière de sécurité routière	+1	+6 930 000
Total DITTT					***+1***	***+6 930 000***
TOTAL DES CREATIONS DE POSTES NETTES					**19**	**+115 020 000**

- les 15 créations de poste avec compensation financière pour un coût de 86,64 MF

DIRECTION	POSTE A CRÉER			MOTIFS	NOMBRE +	Coût +
	Catégorie	*Intitulé du poste*	*Corps / Cadre*			
DAA	C	Secrétaire-Comptable	Adjoint administratif du CAG	Dans le cadre du développement des missions de la cellule, le poste temporaire accordé à la CMP nécessite d'être pérennisé.	+1	+ 4 140 000
TOTAL DAA					**+1**	**+4 140 000**
DTSI	B	Géomaticien	Technicien (filière technique)	L'activité du SGT nécessite de dédier une ressource fiable notamment dans le cadre de l'évolution du site « GEOREP.NC » et du développement d'applications mobiles destinés aux citoyens. *Poste compensé par une baisse des crédits dédiés à un renfort depuis mai 2012*	+1	+4 950 000
DTSI	A	Concepteur développeur Java	Ingénieur (filière technique)	Gestion des applications Web MonPortailRH et Poesie, actuellement en sous-traitance (200 jours/homme) ou à la charge du chef de section. Compte tenu de la forte activité prévue sur la Migration Tiarhé V9 fin 2014, et des besoins sur le SI RH (MonPortailRH - module Avis de vacance de poste) et sur le SI Enseignement (Poésie, ENT, BND), une ressource dédiée à ces applications est nécessaire.	+1	+ 6 930 000

DIRECTION	POSTE A CRÉER			MOTIFS	NOMBRE +	Coût +
	Catégorie	*Intitulé du poste*	*Corps / Cadre*			
DTSI	A	Concepteur développeur	Ingénieur (filière technique)	Gestion de l'activité autour des projets GED et des solutions collaboratives (Jira, Confluence). Le chef de section assure actuellement le suivi de ces projets, leur mise en oeuvre et l'administration technique de ces environnements. La pérennisation de ce poste est donc nécessaire, d'autant que les usages relatifs à la dématérialisation des documents induisent des demandes de projet GED auxquelles il faudra répondre.	+1	+ 6 930 000
TOTAL DTSI					**+3**	**+18 810 000**
DASS	A	Contrôleur pédagogique et technique de l'IFPSS-NC	Cadre supérieur de santé	Mission pérenne assurée par un prestataire extérieur pour le compte de la DASS-NC	+1	+6 930 000
DASS	A	Coordonnateur prévention de la déscolarisation	Cadre socio-éducatif du cadre des personnels socio-éducatifs	Animer et faire évoluer le dispositif de prévention de la déscolarisation à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. *Participation financière sur le dispsoitif de la ville de Nouméa et de la province Sud.*	+1	+2 310 000
Total DASS					**+2**	**+9 240 000**
DAVAR	A	Ingénieur qualité des eaux	Ingénieur (filière technique)	Demande de déprécarisation du poste. Mission de contrôle avec assermentation. Renforcement de la mission du suivi de la qualité des eaux. Plus de 150 points de suivi sur les îles et la grande terre, alimentation de la base de données Atya, traitement , critique et analyse, statistique des données et gestion des dossiers hydrobiologie (inventaire poisson et indice biologique). Appui au responsable de la cellule qualité afin de permettre des interventions rapides sur le terrain et un travail nouveau sur les échanges et communications de données. Date du 1er recrutement de CDD pour cette mission = 23/02/2004	+1	+6 930 000
DAVAR	A	Ingénieur protection de la ressource en eau / ingénieur qualité des eaux	Ingénieur (filière technique)	Demande de déprécarisation du poste. Mission de contrôle avec assermentation. Appui au chargé de mission de protection des périmètres des eaux (PPE) qui mène de front plus de 150 dossiers de régularisation de périmètres de captages d'eau - appui aux communes pour le suivi des arrêtés PPE. Date du 1er recrutement de CDD pour cette mission = 01/06/2010	+1	+6 930 000
DAVAR	B+	Contrôleur Agricole	Technicien (filière technique)	Demande de déprécarisation du poste. Mission de contrôle avec assermentation Mise en œuvre de la mesure de la vache allaitante dont la gestion (500 dossiers pour 300 millions de dépenses) est assurée initialement par des CDD intégrés progressivement dans le programme de déprécarisation. Date du 1er recrutement de CDD pour cette mission = 5/02/2007	+1	+ 4 950 000
TOTAL DAVAR					**+3**	**+18 810 000**
DGR	A	Officier	Officier	Transfert sécurité civile	+3	+20 790 000
DGR	B	Administratif	Rédacteur du CAG	Transfert sécurité civile	+3	+14 850 000

DIRECTION	POSTE A CRÉER			MOTIFS	NOMBRE	Coût
	Catégorie	*Intitulé du poste*	*Corps / Cadre*		+	+
Total DGR					**+6**	**+35 640 000**
TOTAL DES CREATIONS DE POSTES COMPENSEES					**15,0**	**+86 640 000**

- les 2 créations de poste projet pour un coût de 13,86 MF

DIRECTION	POSTE A CRÉER			MOTIFS	NOMBRE	Coût
	Catégorie	*Intitulé du poste*	*Corps / Cadre*		+	+
DRHFPNC	A	Assistant à maitrise d'ouvrage	Ingénieur (filière technique)	Dans le cadre de la migration du progiciel HR Access v5 en HRASuite 9, au sein d'une équipe dédiée à la maitrise d'ouvrage, l'assistant maitrise d'ouvrage participera à la conception générale et détaillée, à la préparation des tests et à leur réalisation pour l'ensemble des domaines fonctionnels RH couverts par l'application.	+2	13 860 000
TOTAL DRHFPNC					**+2**	**+13 860 000**
TOTAL DES CREATIONS DE POSTES PROJET					**2,0**	**+13 860 000**

TRANSFORMATIONS DE POSTE :

Il s'agit pour l'essentiel de régularisations de support budgétaire par rapport aux changements de corps ou d'emplois effectués en 2013 et absorbés dans la masse salariale. En effet, les reclassements ont été opérés à l'indice égal ou immédiatement supérieur avec une faible augmentation du traitement. D'autres font l'objet d'une révision de la fiche de poste à l'occasion de départs à la retraite.

. Mise en cohérence du support bugdétaire avec le grade du titulaire du poste :

DIRECTION	POSTE BUDGETAIRE			NOMBRE	
	Catégorie	*Corps*	*Emploi*	-	+
CES	C	Adjoint administratif	Chargée du protocole et de la gestion du CES	-1	
CES	B	Rédacteur			+1
CES	D	Agent administartif	Secrétaire	-1	
CES	C	Adjoint administartif			+1
TOTAL CES				**-2**	**+2**
DAA	A	Attaché	Chef de service	-1	
DAA	B	Rédacteur			+1
TOTAL DAA				**-1**	**+1**
DRHFPNC	B	Rédacteur	Chef section concours	-1	
DRHFPNC	C	Adjoint administratif			+1
DRHFPNC	C	Adjoint administratif	Assistant RH	-1	
DRHFPNC	B	Rédacteur			+1
TOTAL DRHFPNC				**-2**	**+2**
DTSI	A	Chef de service	Directeur adjoint	-1	
DTSI	A	Directeur adjoint			+1
DTSI	A	Ingénieur	Chef de service	-1	
DTSI	A	Chef de service			+1
DTSI	C	Technicien adjoint	Chef de service	-1	
DTSI	A	Chef de service			+1

DIRECTION	POSTE BUDGETAIRE			NOMBRE	
	Catégorie	*Corps*	*Emploi*	-	+
TOTAL DTSI				**-3**	**+3**
DMTC	B	Rédacteur	Secrétaire	-1	
DMTC	C	Adjoint administratif			+1
TOTAL DMTC				**-1**	**+1**
SGGNC	B	Technicien	Chef de projets école numérique	-1	
SGGNC	A	Ingénieur			+1
SGGNC	D	Agent administratif	Logisticien	-1	
SGGNC	C	Adjoint administratif			+1
TOTAL SGGNC				**-2**	**+2**
SCAI	B	Rédacteur	Adjoint au chef de service	-1	
SCAI	A	Attaché			+1
TOTAL SCAI				**-1**	**+1**
DENC	A	Chef de service	Conseiller pédagogique	-1	
DENC	A	Professeur des écoles			+1
DENC	B	Instituteur	Conseiller pédagogique	-1	
DENC	A	Professeur des écoles			+1
DENC	B	Instituteur	Conseiller pédagogique	-1	
DENC	A	Professeur des écoles			+1
TOTAL DENC				**-3**	**+3**
DAC	B	Technicien	Agent d'entretien	-1	
DAC	C	Technicien adjoint			+1
TOTAL DAC				**-1**	**+1**
DCCFC	D	Agent administratif	Magasinier	-1	
DCCFC	C	Adjoint administratif			+1
DCCFC	A	Conservateur	Attaché de conservation	-1	
DCCFC	A	Attaché de conservation			+1
DCCFC	A	Attaché de conservation	Chef de service	-1	
DCCFC	A	Chef de service			+1
TOTAL DCCFC				**-3**	**+3**
DJS	A	Conseiller territorial APS	Educateur sportif	-1	
DJS	B	Educ ter APS			+1
DJS	B	Educateur des APS	Cadre technique sportif	-1	
DJS	A	Conseiller ter APS			+1
TOTAL DJS				**-2**	**+2**
DASS	A	Cadre socio-éducatif	Directeur de centre	-1	
DASS	B	Assistant socio-éducatif			+1
DASS	B	Assistant socio-éducatif	Adjoint au chef de service éducatif	-1	
DASS	A	Cadre socio-éducatif			+1
DASS	B	Technicien adjoint	Ingénieur	-1	
DASS	A	Ingénieur			+1
DASS	D	Agent administratif	Employée de bureau	-1	
DASS	C	Adjoint administratif			+1
TOTAL DASS				**-4**	**+4**
DAVAR	B	Technicien	Contrôleur sanitaire	-1	

DIRECTION	POSTE BUDGETAIRE			NOMBRE	
	Catégorie	*Corps*	*Emploi*	-	+
DAVAR	C	Technicien adjoint			+1
TOTAL DITTT				***-1***	***+1***
DITTT	B	Rédacteur	Assistante de direction	-1	
DITTT	C	Adjoint administratif			+1
DITTT	B	Technicien	Technicien adjoint	-1	
DITTT	C	Technicien adjoint			+1
TOTAL DITTT				**-2**	**+2**

TOTAL DES TRANSFORMATIONS DE POSTE (REGULARISATION)	-28	+28

Modification de la fiche de poste pour des recrutements à venir

DIRECTION	POSTE BUDGETAIRE			Motif de la transformation	NOMBRE	
	Catégorie	Corps	Emploi		-	+
DRHFPNC	B	Manipulateur Radiologie	Manipulateur Radiologie	Renforcement de la section Emploi au regard de l'évolution de l'activité	-1	
DRHFPNC	B	Rédacteur	Gestionnaire recrutement			+1
DRHFPNC	CC	Convention collective	Femme de service	Mise en œuvre et gestion du dispositif "titres repas"	-1	
DRHFPNC	C	Adjoint administratif	Assistant administratif			+1
TOTAL DRHFPNC					**-2**	**+2**
DAC	B	Technicien	Technicien	Suivi et adaptation de la réglementation de sécurité de la circulation aérienne intérieure.	-1	
DAC	A	IEEAC	Chargé de mission réglementaire			+1
DAC	B	Adjoint administratif	Gestionnaire	Projet navigation aérienne 2018	-1	
DAC	A	IEEAC	Chargé de mission planification et stratégie			+1
TOTAL DAC					**-1**	**+1**
DFPC	A	Attaché d'administration	Assistante administrative	Réorganisation de la section certification professionnelle compte tenu de l'évolution des missions	-1	
DFPC	C	Adjoint administratif				+1
TOTAL DFPC					**-1**	**+1**
DAVAR	B	Technicien	technicien de laboratoire	Evolution du poste pour tenir compte de l'importance de l'unité biologie moléculaire et de la compléxité croissante des analyses mises en œuvre.	-1	
DAVAR	A	Ingénieur				+1
TOTAL DAVAR					**-1**	**+1**
DITTT	C	Technicien adjoint	Gestionnaire technique	Evolution du poste et des missions confiées. (recrutement sur titre du titulaire du poste)	-1	
DITTT	B	Technicien	Géométre			+1

DIRECTION	POSTE BUDGETAIRE			Motif de la transformation	NOMBRE	
	Catégorie	Corps	Emploi		-	+
DITTT	A	Attaché		Accroissement des demandes de remplacements aux guichets de la DITTT	-1	
DITTT	C	Adjoint administratif	Agent administratif polyvalent			+1
DITTT	CC	Convention collective	Agent de maintenance polyvalent	Evolution du poste relative à la création et à la maintenance des équipements de balisage et de signalisation maritimes.	-1	
DITTT	C	Technicien adjoint				+1
TOTAL DITTT					**-3**	**+3**
DAM		Convention collective	Chargé d'accueil	Réorganisation du service et affectation à des tâches d'accueil aujourd'hui mal assurées	-1	
DAM	C	Adjoint administratif				+1
TOTAL DAM					**-1**	**+1**
DSF	C	Adjoint administratif	Assistant RH	Réorganisation du service et renforcement des tâches de gestion RH.	-1	
DSF	B	Rédacteur				+1
TOTAL DSF					**-1**	**+1**
TOTAL DES TRANSFORMATIONS DE POSTE					**-11**	**+11**

Enfin, il est proposé de transférer un poste inscrit dans les mises à disposition dans les effectifs de la Nouvelle-Calédonie suite à la création de la direction de la gestion des risques.

La totalité de la masse salariale des personnels permanents compte tenu des paramètres décrits ci-dessus s'élève à 12 264,3 MF.

2- LA MASSE SALARIALE DES PERSONNELS EN ECOLES

S'agissant de la masse salariale dédiée aux écoles que sont l'institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM), l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) et l'institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS), le budget proposé tient compte des variations réelles d'élèves et du coût moyen réel (budget de reconduction) par structure.

Ecoles	BP 2013	BP 2014	Evol %
IUFM	*110 940 000*	*194 200 000*	*75,05%*
IFM	*280 254 000*	*292 000 000*	*4,19%*
IFPSS	*229 622 000*	*226 600 000*	*- 1,32%*
Total	*620 816 000*	*712 800 000*	*14,82%*

en XPF

- INSTITUT DE FORMATION DES MAITRES DE NOUVELLE-CALEDONIE

Le budget proposé pour cet institut tient compte des évènements intervenus en 2013 et de ceux qu'il est possible de prévoir pour 2014, à savoir :
- nomination maximale de 30 lauréats,

- le passage de 29 stagiaires de 1ère en 2e année,
- le passage de 22 stagiaires de 2e en 3e année,
- la sortie des 24 stagiaires de 3e année, admis en stage en situation au sein des provinces
- le redoublement ou le licenciement de 4 stagiaires

La masse salariale de l'IFMNC est proposée pour 2014 à 292 MF, soit une augmentation de + 11,746 MF par rapport à l'exercice 2013.

- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAITRES

Le budget proposé pour cet institut tient compte des évènements intervenus en 2013 et de ceux qu'il est possible de prévoir pour 2014, à savoir :
- nomination maximale de 37 lauréats,
- l'admission des 12 professeurs des écoles en stage en situation,
- 2 redoublements

Il est proposé d'inscrire un budget relatif à la masse salariale de l'IUFM à 194,2 MF.

- INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Le budget proposé pour cet institut tient compte des évènements intervenus en 2013 et de ceux qu'il est possible de prévoir pour 2014, à savoir :
- la sortie des 22 élèves de 3e année en précisant que la dernière année de formation est de 14 mois au lieu de 12 (fin prévue en novembre 2014),
- le passage de 24 élèves de 2e en 3e année en septembre 2013,
- le passage de 22 élèves de 1ère en 2e année en septembre 2013,
- nomination de 20 lauréats en qualité d'élèves infirmiers en février 2014
- 5 redoublements

La masse salariale de l'IFPSS est proposée pour 2014 à 226,6 MF.

Le budget alloué aux instituts est, par conséquent, proposé à 712,8 MF.

3- LA MASSE SALARIALE DESTINEE AU SOUTIEN D'AUTRES COLLECTIVITES

Il s'agit des dépenses de personnels mis à disposition d'autres employeurs. Il est proposé, pour améliorer la lisibilité du budget de la Nouvelle-Calédonie en la matière, de distinguer le coût des agents mis à disposition à titre gratuit de la masse salariale autofinancée.

- LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT

Des agents de la Nouvelle-Calédonie, exerçant leurs fonctions pour le compte d'autres employeurs, sont mis à disposition à titre gratuit. Les collectivités ou organismes bénéficiaires sont précisés ci-après.

Organisme	Nombre de postes 2013	Nombre de postes BP 2014
Etat (Trésorerie générale)	3	1
Etat (SHOM)	3	3
Etat (Cadre avenir)	1	1
Etat (consul général de France en Australie)	1	1

Organisme	Nombre de postes 2013	Nombre de postes BP 2014
Université de Nouvelle-Calédonie	3	4
Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie	1	1
Ecole des sapeurs pompiers	1	0
IUFM	5	5
IANCP	6	6
OCCE	1	1
Maison de la Nouvelle-Calédonie	2	2
IRD	3	3
Maison de l'étudiant	1	0
Conservatoire de musique	1	1
TOTAL	**30**	**29**

Il est proposé d'allouer un budget de 237 MF.

- LA MISE A DISPOSITION CONTRE REMBOURSEMENT

Les 51 agents de la Nouvelle-Calédonie exerçant leurs fonctions pour le compte principalement de la chambre de commerce et d'industrie et l'institut Pasteur font l'objet d'une mise à disposition contre remboursement des rémunérations. Aussi, les recettes sont égales aux dépenses pour ces personnels dont le coût est évalué à 415,5 MF.

Organisme	Nombre de postes 2013	Nombre de postes BP 2014
Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie	8	8
Chambre de commerce et d'industrie	41	41
Université de Nouvelle-Calédonie	1	1
Maison de l'étudiant	0	1
TOTAL	**50**	**51**

Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie prend en charge le coût de certains personnels par le biais du remboursement de leur rémunération et des charges sociales afférentes. Les organismes bénéficiaires sont les Instituts Pasteur (de Nouvelle-Calédonie et de Paris), Météo-France, l'université de Nouvelle-Calédonie (UNC) et la maison de l'étudiant. Ces dépenses absorbées dans la masse salariale seront en 2014 exclues de la masse salariale et apparaîtront dans les actions de soutien à ces bénéficiaires. Pour mémoire, ce sont 103 MF qui sont inscrits à cet effet au BP 2014.
Ainsi, 52 MF de crédits sont transférés de la masse salariale relative au soutien aux collectivités, soit -0,38% de la masse salariale 2013.

Organisme	Nombre de prises en charge
Météo France	4
Institut Pasteur (de Nouvelle-Calédonie)	1
Institut Pasteur (de Paris)	2
Maison de l'étudiant	1
Université de Nouvelle-Calédonie	2
TOTAL	**7**

Il est ainsi proposé d'inscrire au budget 2014 la somme de **652,5 MF**, inférieure à la masse salariale 2013 de – 0,16%.

*En recettes, sont prévues **415,5 MF**.*

4- LES PERSONNELS TEMPORAIRES

Il s'agit des crédits nécessaires à la prise en charge de personnels temporaires dans le cadre des nécessités de service et l'accomplissement des compétences de la Nouvelle-Calédonie.
Les crédits pour le recrutement de personnels temporaires permettent d'alimenter une enveloppe en faveur de chaque direction qui l'utilise en cas de recours à des renforts de personnels selon les priorités fixées. De plus, une enveloppe centralisée permet de ponctuellement gérer certaines situations urgentes, pour lesquels des recrutements sont indispensables à la continuité du service public.
Pour 2014, un budget de **348,1 MF** est sollicité, correspondant à une augmentation de la masse salariale de +0,16%.

Aussi, et afin d'assurer l'ensemble des missions décrites dans cette action, 14 009,5 MF sont proposés au budget.

En M52, la ventilation de ces crédits est ainsi synthétisée :

Fonction	Libellé	Directions et institutions	Structures d'accueil de personnels mis à disposition	BP 2014
0	Administration Générale	Conseils coutumiers CES, DAA, DAJ, DBAF, DGRAC, DGS, DRHFPNC, DSF, DTSI, GNC, Sénat coutumier	Etat (TG) Consulat à Sydney Trésorerie générale	5 466 714 336
1	Sécurité et ordre public	DGR		141 830 000
2	Enseignement	DENC	OCCE UNC, Maison de l'étudiant	707 593 788
3	Culture, jeunesse et sports, loisirs	DCCFC, DJS	MNC, IANCP	570 740 936
4	Santé	DASS (hors PJEJ et SPS)	IPNC	561 740 076
5	Protection et action sociale	DASS (PJEJ et SPS)		626 181 616
6	Travail, emploi et formation professionnelle	DFPC, DTE, IFM-NC, IUFM, IFPSS	IUFM, Conservatoire de musique Cadre Avenir	1 666 649 692
7	Aménagement, environnement	DAVAR (hors LNC et SIVAP) DIMENC (Energie et Industrie) Météo, SAP	IRD SHOM	970 281 452
8	Transports et communication	DAC, DITTT	CCI	2 081 311 192
9	Economie	DAE, DIMENC (hors Energie et Industrie), DAM, DAVAR (LNC et SIVAP)		1 184 700 912
TOTAL BP				**13 977 744 000**

en XPF

Programme P0307
Moyens généraux
et gestion patrimoniale

Dépenses : 1 407 834 243 F

Recettes : 39 000 000 F

Enjeux et contexte

Pour la DITTT :
Le programme moyens généraux et gestion patrimoniale centralise les moyens techniques concourant à l'action de la Nouvelle-Calédonie et permettant la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier. Il préfigure la définition d'une politique patrimoniale et une programmation pluriannuelle des investissements à venir.
La DITTT pilote ou assiste le pilotage des projets de construction de bâtiments et d'équipements publics et assure l'entretien du patrimoine immobilier bâti ou non bâti.
Malgré un patrimoine foncier important, la définition d'une politique patrimoniale reste à préciser de même qu'une programmation pluriannuelle des investissements. Cette situation résulte entre autre d'un éparpillement des moyens ainsi que d'une faiblesse de ceux-ci alors que le patrimoine bâti est ancien, vétuste, peu cohérent, que les besoins des services croissent avec ceux des missions, que le patrimoine non bâti (presqu'île de Nouville) mériterait une mise en valeur. Une étude de préfiguration de cette restructuration a été réalisée.
Le transfert des lycées et la construction du médipôle invitent à se pencher sur les moyens humains consacrés aux constructions publiques. La création début 2013 d'un service « construction » qui assurerait au-delà des opérations actuelles, les opérations de construction et d'aménagement des lycées et le suivi du médipôle de Koutio pourrait constituer un élément de réponse à ces nouveaux défis. Ce service qui a subi d'important mouvement de personnel en 2013 devrait être pleinement opérationnel dès janvier 2014. Constitué en service à part entière il bénéficie dans sa configuration actuelle de moyens renforcés (poste de chef de service, poste de chargé de mission) qui lui permettra d'exécuter l'important programme de construction dont il est chargé (projet DAVAR, projet DITTT-DIMENC, extension du musée, projet Bernheim etc..).
Cette organisation devrait permettre une meilleure réactivité, un développement des compétences et une capacité à faire face à un plan de charge élevé et croissant.

Pour la DTSI :

La DTSI assiste les services et directions de la Nouvelle-Calédonie dans l'installation et la maintenance des systèmes, matériels et applications informatiques nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Objectifs

Pour la DITTT :
Le programme Moyens généraux et gestion patrimoniale rend indispensable la définition d'une politique patrimoniale et une programmation pluriannuelle des investissements. Ce programme permet de fixer les priorités et de répartir des charges financières sur plusieurs années.

Le développement croissant ces dernières années d'occupation sans titre sur les propriétés de la Nouvelle-Calédonie continue à poser de nombreux problèmes. Cela a conduit la

collectivité à chercher d'une part à mieux se coordonner avec la ville de Nouméa pour essayer contenir cette dérive et d'autre part à installer une surveillance et des dispositifs physiques de protection. Le défrichement semble une approche intéressante dans les zones à végétation de faible valeur (faux mimosas) alors que les dispositifs physiques (barrières) se font rapidement détruire. A noter que les implantations nouvelles se font de nuit ou le week-end et que des engins de travaux publics sont fréquemment utilisés.
Le patrimoine historique de la Nouvelle-Calédonie doit être entretenu et préservé. Un plan de recensement en vue d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien va être lancé en 2014

Des projets nouveaux vont être initiés : création d'une maison des sciences et de l'industrie à Nouméa pour laquelle un concours d'architecture a été lancé, projet de « village océanien » sur le quai FED permettant la valorisation de cette culture.

Par ailleurs un nouvel usage sera recherché pour le site de Bir-hakeim qui subit des occupations illégales en abritant dans un premier temps les services du musée. Ce projet a pris du retard du fait des difficultés d'effectifs rencontrées durant l'année 2013

Enfin, les travaux d'extension de la DIMENC et de la DITTT viennent de démarrer et permettront de disposer fin 2015 de 1000m² supplémentaire pour la DIMENC et de 1500m² pour la DITTT. Ces travaux ont entrainé le relogement temporaire d'une partie des services dans des locaux provinciaux loués pour la circonstance.

En tant que conducteur d'opération, la DITTT est engagée également dans des projets importants (CPZP et SIVAP avec la DAVAR, Extension du Sénat Coutumier, Pôle science à Jules Garnier avec la Direction générale de l'Enseignement, bibliothèque Bernheim, etc.)

Pour la DTSI :

La gestion centralisée informatique a pour objectif notamment de centraliser les achats et ainsi que permettre à la Nouvelle-Calédonie de faire des économies via la passation de marchés à bons de commande dans le cadre des acquisitions de matériels bureautiques pour les services et directions de la Nouvelle-Calédonie.

Les moyens

La répartition par actions des crédits au budget primitif 2014 pour le programme moyens généraux et gestion patrimoniale est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0307-01 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de bâtiments de la N-C	130 000 000	150 000 000	470 000 000	320 000 000
Action A0307-02 - Entretien des bâtiments publics	200 000 000	228 250 000	179 800 000	-48 450 000
Action A0307-03 - Grosses réparations et améliorations des bâtiments publics et logements administratifs pour maintenir la valeur	220 000 000	190 000 000	105 000 000	-85 000 000
Action A0307-04 - Entretien du parc de véhicules et remise en état des véhicules accidentés	60 000 000	67 000 000	65 000 000	-2 000 000
Action A0307-05 - Traitement automatisé des éditions	16 300 000	15 000 000	21 050 000	6 050 000
Action A0307-06 - Fourniture de matériels et logiciels informatiques	155 105 000	160 653 750	146 290 000	-14 363 750
Action A0307-07 - Maintenance des matériels et évolution des matériels informatiques	140 200 000	181 500 000	183 200 000	1 700 000
Action A0307-8 - Matériels	31 752 423	44 012 666	44 012 666	0
Action A0307-9 - Mobiliers	35 000 000	48 481 577	48 481 577	0
Action A0307-10 - Véhicules	145 000 000	145 000 000	145 000 000	0
Action A0307-11 - Imprimerie administrative	0	0	0	0
Total	**1 133 357 423**	**1 229 897 993**	**1 407 834 243**	**177 936 250**

Par nature de dépenses, les résultats sont les suivants :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	481 500 000	532 850 000	484 300 000	-48 550 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	651 857 423	697 047 993	923 534 243	226 486 250
Total	**1 133 357 423**	**1 229 897 993**	**1 407 834 243**	177 936 250

Recettes (pour mémoire)	**37 500 000**	**38 000 000**	***39 000 000***	*1 000 000*

Les actions pour 2014

Action A0307-01- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de bâtiment de la N.-C. — Dépenses : 470 MF

I – Opérations en cours

Aménagement d'un accueil à l'immeuble J. IEKAWE + mise en sécurité

L'opération consiste en la création d'une extension au niveau de l'accueil actuel (au rez de chaussée de l'immeuble) afin de rendre possible un contrôle d'accès rendu inopérant en raison de la configuration des lieux. La surface créée est de 103m². Une première phase permettant d'améliorer le contrôle d'accès sera réalisée en 2013. L'appel d'offre travaux est prévu au 2° semestre 2014 à l'issue des études de conception. Le projet est estimé à 30MF (travaux et études). Au BP 2014, **5 MF** sont proposés en CP.

Extension du SMMPM

Le projet prévoit l'extension par l'arrière (en R+1) du bâtiment actuel et permet la création de 8 bureaux supplémentaires et quelques réaménagements sur la partie existante. Le bâtiment actuel de 500m² est augmenté de 200m² La partie extension est livrée et en service. La mise en service permet une opération tiroir pour rénover le bâtiment existant. Les travaux sont prévus d'être terminés en 2013. Pour permettre de solder financièrement l'opération le solde des crédits de paiement de **10 MF** est sollicité. L'opération aura coûtée environ 70 MF.

AP P0307-2010/4-EXTENSION SERVICE MARINE MARCHANDE ET PECHES MARITIMES	**AP**	
	Montant AP/AE avant BP 2014	70 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	70 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	58 063 711
	Reste à engager AP/AE	11 936 289
	CP	
	CP financés avant BP 2014	60 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*47 678 439*
	CP financés - BP 2014	10 000 000
	Total CP financés après BP 2014	70 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Extension DITTT/DIMENC (Vallée du Tir)

Le projet prévoit la construction de 1000m² de laboratoire (qui bénéficiera de l'accréditation COFRAC) et bureaux pour la DIMENC et 1500m² de bureaux pour la DITTT. Le projet comprend également la rénovation des parkings extérieurs afin d'accueillir le public de façon plus fonctionnelle. Les constructions seront réalisées sur le site actuel des deux directions.

L'appel d'offre a été lancé fin mai 2013. Cinq lots sur 18 ayant été déclarés infructueux une consultation complémentaire a été lancée en août 2013. Le démarrage des travaux est prévu en novembre 2013. La durée du chantier est de 18 mois.
Les travaux sont estimés à 1 000 MF environ. C'est pourquoi il est sollicité la mise en place de **445 MF** de crédits de paiement.

AP P0307-2007/1-RESTRUCTURATION DIMENC DITTT	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	1 150 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	1 150 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	115 702 192
	Reste à engager AP/AE	1 034 297 808
	CP	
	CP financés avant BP 2014	146 927 303
	dont mandaté au 13-12-2013	*67 799 903*
	CP financés - BP 2014	445 000 000
	Total CP financés après BP 2014	591 927 303
	Reste à financer après BP 2014	**558 072 697**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	350 000 000
	2016	208 072 697
	2017	0
	2018	0

II – Opérations nouvelles

Restauration des bâtiments classés

La Nouvelle-Calédonie est propriétaire de bâtiments historiques ou classés. Afin d'en assurer l'entretien et la pérennité il est proposé de réaliser leur recensement et de préciser leur état sanitaire afin d'établir un plan pluriannuel de restauration et d'entretien.
A cette fin un crédit de paiement de **10 MF** est sollicité.

Action A0307-02- Entretien des bâtiments publics et logements administratifs — Dépenses : 179,8 MF

Entretien centralisé : **134,8 MF**

Ces crédits permettent d'assurer l'entretien des bâtiments des institutions (Gouvernement, CES, Sénat), des bâtiments administratifs loués ou en propriété, des bâtiments mis à disposition, des logements administratifs, des terrains non bâtis, des logements loués par la Nouvelle Calédonie, et des véhicules loués ou en propriété.

Ce montant se décompose en :

- Entretien des bâtiments ou logements loués ou en propriété 122 MF

dont 42,5 MF sur l'AE P0304-2012/3 révisée à 200 MF

AE P0307-2012/3-ENTRETIEN GENERALE DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA N-C.	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	160 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	40 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	200 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	117 136 807
	Reste à engager AP/AE	82 863 193
	CP	
	CP financés avant BP 2014	126 523 412
	dont mandaté au 13-12-2013	*100 255 841*
	CP financés - BP 2014	42 500 000
	Total CP financés après BP 2014	169 023 412
	Reste à financer après BP 2014	**30 976 588**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	30 976 588
	2016	0
	2017	0
	2018	0

- Frais d'entretien transversaux assurés par la logistique 4,8 MF
- Entretien terrains Nouville (lutte contre l'habitat spontané) 8 MF

AE P0307-2012/1 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA N-C "NOUVILLE"	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	30 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	30 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	4 929 488
	Reste à engager AP/AE	25 070 512
	CP	
	CP financés avant BP 2014	4 929 488
	dont mandaté au 13-12-2013	*4 929 488*
	CP financés - BP 2014	8 000 000
	Total CP financés après BP 2014	12 929 488
	Reste à financer après BP 2014	17 070 512
	Echéancier prévisionnel	
	2015	10 067 196
	2016	7 003 316
	2017	0
	2018	0

L'entretien des bâtiments et propriétés de la Nouvelle Calédonie se ventile de la manière suivante :

- Entretien des bâtiments des institutions 10%
- Entretien des bâtiments administratifs en propriété 40%

- Entretien des bâtiments administratifs loués 15%
- Entretien des logements administratifs et loués 15%
- Entretien des voiries et réseaux des bâtiments 5%
- Entretien des terrains non bâtis et espaces verts 15%

Extension DITTT/DIMENC (Vallée du Tir) : **45 MF**

Afin d'assurer le relogement des agents impactés par les travaux de la DITTT et la DIMENC, il est nécessaire de louer des locaux pour une période de deux ans. La Province Sud a accepté de louer les anciens bâtiments de la DDR et de la DES situés à l'extrémité de la rue Gallieni. Ces locaux représentent une surface de 1700m² environ. Le loyer annuel est de 39 MF environ. La mise à disposition des locaux débute à la mi-août 2013.
Le chantier d'extension débutant en novembre 2013 en raison de lots infructueux, la livraison des locaux est prévue pour novembre 2015. C'est pourquoi il est demandé une révision de l'autorisation d'engagement couvrant cette location de 40 MF permettant de porter celle-ci de 60 à 100 MF et un ajustement de 45 MF de CP.

AE P0307-2013/2-LOCATION DE LOCAUX POUR DITTT ET DIMENC	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	60 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	40 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	100 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	100 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	20 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	45 000 000
	Total CP financés après BP 2014	65 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**35 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	35 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A0307-03 - Grosses réparations et amélioration des bâtiments publics et logements administratifs — Dépenses : 105,0 MF

Les travaux concernent les bâtiments ou terrains en pleine propriété. Les travaux inscrits en investissement se répartissent en travaux non individualisés (travaux de réparation, remplacement augmentant la valeur du bien, aménagement ou rénovation, mise en conformité de la sécurité, maintenance d'équipements) et en travaux individualisés (grosses réparations ou aménagements importants). Au titre des travaux non individualisés (travaux inférieurs à 8 MF) le montant des crédits demandés s'élève à **80 MF**.

Ces travaux se répartissent de la manière suivante :

- Travaux de clos-couvert
- Travaux de sécurité
- Aménagements ou modifications de locaux (Toutes directions)

- Mise en état de réseaux.

Il est également demandé l'augmentation de l'AP P0307-2012/4. Des crédits de paiement d'un montant de **25 MF** sont sollicités en 2014 afin de poursuivre les réaménagements des locaux de la DTSI à Ouémo.

AP P0307-2012/4-REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DTSI	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	25 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	125 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	54 254 465
	Reste à engager AP/AE	70 745 535
	CP	
	CP financés avant BP 2014	100 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*57 469 452*
	CP financés - BP 2014	25 000 000
	Total CP financés après BP 2014	125 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Enfin, il est demandé l'ouverture d'une AP n°P307-2014/2 de 850 MF dans le cadre des travaux d'extension des locaux de la DTSI sur une durée de 5 ans. Aucun crédit de paiement demandé au BP 2014.

CREATION AP P0307-2014/2 CONSTRUCTION BATIMENT DTSI					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
850 000 000	**0**	**250 000 000**	**400 000 000**	**200 000 000**	**0**

Action A0307-04 – Entretien du parc automobiles et remise en état des véhicules accidentés — Dépenses : 65,0 MF

Le parc de véhicules comprend 600 véhicules et engins. L'entretien est externalisé auprès des garages et concessionnaires de la place. Des activités de station service (correction de niveau, petits accessoires) et de lavage sont cependant réalisées en régie par la DITTT. Les dépenses comprennent l'entretien programmé (selon manuel constructeur), les réparations et la remise en état des véhicules accidentés. Ces activités représentent **58 MF**.

A cela, il faut rajouter **7 MF** de carburants pour la direction DITTT.

Action A0307-05 – Traitements automatisés des — Dépenses : 21,1 MF

éditions

Dans le cadre du traitement automatisé des éditions, il est sollicité l'ouverture d'une autorisation de programme – P0307-2014/1 d'un montant de 65 MF, qui permettra sur les prochaines années de moderniser la chaîne éditique de la DTSI. Cette modernisation permettra à la DTSI de fournir de nouveaux services à tous nos partenaires.
Des crédits de paiement à hauteur de **6 MF** sont inscrits afin de remplacer une des imprimantes noir et blanc dont la maintenance arrive à échéance fin 2013.

CREATION AP P0307-2014/1 TRAITEMENT AUTOMATISE DES EDITIONS					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
65 000 000	**6 000 000**	**6 000 000**	**44 000 000**	**9 000 000**	**0**

3 MF sont également inscrits en investissement pour prendre en charge diverses acquisitions de matériels.

Afin de rendre les services d'édition à nos partenaires, il est inscrit **12,1 MF** en fonctionnement afin de prendre en charge les maintenances, l'achat de papier et diverses acquisitions.

Action A0307-06 – Fourniture des matériels et logiciels informatiques — Dépenses : 146,3 MF

Cette action permet à la DTSI de remplir ses missions de mise à disposition et de gestion jusqu'à leur réforme des matériels et logiciels répondant aux besoins informatiques et de téléphonie des directions et services du gouvernement.

Sont inscrits pour 2014 146,3 MF sur cette action dont :

- **44,3 MF** en fonctionnement (frais de liaisons céléris et réseau fédérateur OPT et petits équipements des directions et services, frais de transport du matériel entre les docks de Ducos et le site de la DTSI à Ouémo),
- **102 MF** en investissement (matériels informatiques et de téléphonie, logiciels et cablage informatique).

Action A0307-07 - Maintenance matérielle et évolutions des matériels informatiques — Dépenses : 183,2 MF / *Recettes : 39,0 MF*

La DTSI assiste les services et directions de la Nouvelle-Calédonie dans l'installation et la maintenance des systèmes, matériels d'infrastructures et applications informatiques nécessaires à l'exercice de leurs missions.
Ces dépenses constituent une charge incompressible, liée au caractère récurrent des contrats de maintenance matériels et logiciels engagés par la Nouvelle-Calédonie. Cette enveloppe budgétaire permettra à la DTSI de prendre en charge le contrat de maintenance de notre système de climatisation à la place de la DITTT.

Par arrêté n°2004-3061/GNC du 23 décembre 2004, portant création et organisation du fonctionnement du système de dédouanement automatisé du frêt international, une redevance informatique pour chaque article de déclaration en douane est instituée.

Elle a pour objectif de constituer un fond de roulement pour la Nouvelle-Calédonie afin d'une part de permettre le financement des évolutions matérielles et logicielles dudit système et d'autre part de faire face aux dépenses de fonctionnement de sydonia.
*Pour 2014, la redevance informatique est estimée à **39 MF**.*

Action A0307-08 - Matériels

Dépenses : 44,0 MF

Cette action englobe les crédits dédiés à l'achat de photocopieurs (en majorité couleur) et de matériel de téléphonie, de projection, de photographie ou audiovisuel pour les services et institutions de la Nouvelle-Calédonie.

Les machines agricoles ou maritimes ainsi que les équipements techniques sont achetés sur cette action.

Les crédits alloués serviront principalement au remplacement de matériel usé ou réformé et à l'amélioration des équipements en place pour les besoins des directions suivantes :

- Direction de l'aviation civile : achat de matériel technique ou médical complémentaire
- Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté : achat de matériel pour les expositions muséales, les animations itinérantes, les travaux de recherche et de conservation
- Direction générale de l'enseignement du Vice-rectorat : remplacement massif de photocopieurs en fin de location
- Direction des affaires sanitaires et sociales : achat de matériels et équipements pour les ateliers et les animations organisées dans les foyers et centres d'action éducative
- Direction des services fiscaux : réaménagement des locaux du service de la fiscalité des particuliers, aménagement d'une salle de formation, installation d'un nouveau système à incendie
- Direction du travail et de l'emploi : extension du serveur télécom suite aux déménagements prévus aux 1er et 2e étages de l'Immeuble Galliéni
- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres : équipement des locaux situés en Centre-Ville, anciens locaux de la Province sud
- Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie : équipement des locaux situés en Centre-Ville, anciens locaux de la Province sud
- Direction des affaires économiques : équipement des locaux de l'autorité de la concurrence.

Action A0307-09 - Mobiliers

Dépenses : 48,5 MF

Cette action englobe les crédits dédiés à l'achat de mobilier (bureaux, chaises, armoires… etc) pour les services et institutions de la Nouvelle-Calédonie.

Les crédits alloués serviront principalement au remplacement de mobilier usé ou réformé et à l'amélioration des équipements en place pour les besoins des directions suivantes :

- Direction du travail et de l'emploi : aménagement des locaux du 1er et 2e étages de l'Immeuble Galliéni
- Direction des affaires économiques : aménagement des locaux de l'autorité de la concurrence et du service de la stratégie économique
- Direction de la gestion des risques : aménagement des locaux de la direction, créée en août 2013
- Direction des services fiscaux : achat de mobilier pour les nouveaux locaux du service des hypothèques et pour 2 nouveaux arrivants (créations de postes), réaménagement des locaux du service de la fiscalité des particuliers, aménagement d'une salle de réunion, remplacement du mobilier usé des services de la recette et de la fiscalité professionnelle.

- Direction des affaires sanitaires et sociales : rénovation du mobilier dans les locaux de l'accueil du service de l'administration générale, réaménagement des bureaux et ajout de mobilier de rangement au service de l'inspection de la santé, remplacement de mobilier usé et achat de mobilier supplémentaire pour améliorer les espaces de travail des agents du service de la protection judiciaire, de l'enfance et de la jeunesse).
- Secrétariat générale du gouvernement NC : reconduction de l'enveloppe budgétaire allouée en 2013 pour équiper les bureaux des cabinets du gouvernement NC
- Bâtiment administratif de Koné : équipement des locaux en construction et à livrer après la 2e tranches travaux vers août 2014.

Action A0307-10 - Véhicules

Dépenses : 145,0 MF

L'enveloppe budgétaire demandée couvrira l'achat de 50 véhicules soit 3 véhicules pour les institutions et 47 véhicules pour les directions de la Nouvelle-Calédonie.

Le budget est réparti comme suit :

- 16 nouvelles acquisitions suite à la mise en place de mesures nouvelles (créations de postes, missions complémentaires… etc) : **35 MF** ;
- 34 remplacements de véhicules : **110 MF**.

Programme P0308 Technologies et systèmes d'information

Dépenses : 575 080 000 F

Recettes : 140 260 000 F

Enjeux et contexte

Ce programme est porté par la direction des technologies et des services de l'information (DTSI). La DTSI est chargée de la mise en œuvre des systèmes d'information définis pour la collectivité, veille à sa cohérence et contribue à l'interopérabilité des systèmes d'information développés au sein des institutions et administrations en Nouvelle-Calédonie.

Objectifs

Les objextifs de ce programme sont :
- D'améliorer la gouvernance des systèmes d'information de la Nouvelle-Calédonie,
- De participer à la conception et à la construction des systèmes d'information pour les besoins de la Nouvelle-Calédonie, de ses partenaires et des citoyens,
- De contribuer à l'amélioration de la connaissance du territoire,
- De maintenir les systèmes d'information dans des conditions opérationnelles conformers aux besoins et aux attentes,
- De rechercher en permanence les voies et moyens de maîtriser les coûts de fonctionnement et les dépenses énergétiques dans un contexte de développement durable.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme technologies et synstèmes d'information est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0308-01 - Définition de la gouvernance des systèmes d'information N.-C.	21 500 000	17 000 000	17 000 000	0
Action A0308-02 - Pilotage système d'information de la Nouvelle-Calédonie	108 270 000	134 112 500	134 385 000	272 500
Action A0308-03 - Modernisation du service public (outils et services de nature informatique, d'éditique et de géomatique/télédétection)	22 900 000	51 840 750	49 000 000	-2 840 750
Action A0308-04 - Architecture logicielle et réalisation d'outils informatiques	46 498 750	88 319 250	217 000 000	128 680 750
Action A0308-05 - Coordiantion de la collecte et exploitation de la diffusion des données géographiques	7 600 000	23 600 000	15 895 000	-7 705 000
Action A0308-06 - Conception et maintenance de l'infrastructure technique de données spatiales	22 900 000	25 000 000	12 000 000	-13 000 000
Action A0308-07 - Exploitation du service intérieur (performance, fiabilité et dispobibilité)	138 900 000	114 500 000	127 100 000	12 600 000
Action A0308-8 - Assistance sur les applications et services	0	0	0	0
Action A0308-9 - Politique d'achat de matériel, logiciels et de prestations informatiques de la N.-C.	0	0	0	0
Action A0308-10 - Rationalisation des coûts de fonctionnement informatiques Nouvelle-Calédonie	3 000 000	1 023 750	2 700 000	1 676 250
Total	**371 568 750**	**455 396 250**	**575 080 000**	**119 683 750**

Par nature de dépenses, les résultats sont les suivants :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	218 470 000	220 762 500	223 860 000	3 097 500
012- Charges de personnel et frais assimilés				0
65- Charges de gestion courante	0	10 000 000	10 000 000	0
Dépenses d'investissement	152 898 750	223 733 750	341 220 000	117 486 250
Total	**371 368 750**	**454 496 250**	**575 080 000**	120 583 750
Recettes (pour mémoire)	***87 200 000***	***108 200 000***	***140 260 000***	*32 060 000*

Les actions pour 2014

Action A0308-01 – Définition de la gouvernance des systèmes d'information de la Nouvelle-Calédonie — Dépenses : 17,0 MF

Les crédits inscrits pour 2014 permettront notamment à la DTSI de remplir sa mission de veille technologique (expertises, prestations de services et déplacements d'agents afin de participer à divers colloques et séminaires).

Action A0308-02 - Pilotage du système d'information de la Nouvelle-Calédonie — Dépenses : 134,4 MF / *Recettes : 20,0 MF*

L'action « pilotage du système d'information » permet essentiellement de prendre en charge les frais de fonctionnement de la DTSI. Ceux-ci sont estimés pour 2014 à la somme de **126,3 MF**.
Mais sont également prévus divers investissements pour **8,1 MF** (parution d'appels d'offres, achat de détecteurs de fumée et remplacement des batteries de l'onduleur de la DTSI).

*Des recettes estimées à **20 MF** sont inscrites : il s'agit de diverses redevances de droits à caractères technique.*

Action A0308-03 - Modernisation du service public — Dépenses : 49,0 MF

En fonctionnement, les crédits inscrits (**9 MF**) permettront de sous-traiter diverses prestations et études dans le cadre de la modernisation du service public (accompagnement au changement des utilisateurs de la nouvelle solution collaborative « alfresco share ») mais également dans le cadre de la politique de sécurité des systèmes d'information (audit sécurité informatique).

Les crédits inscrits sur l'AP E-administration - P0308-2006/2, à hauteur de **30 MF** permettront de prendre en charge divers CDD dans le cadre du développement de l'E-administration.

AP P0308-2006/2 PROJET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE (102/06)	**AP**	
	Montant AP/AE avant BP 2014	40 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	40 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	40 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	0
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	30 000 000
	Total CP financés après BP 2014	30 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**10 000 000**
	Echéancier prévisionnel CP	
	2015	10 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

10 MF sont inscrits hors AP dans le cadre de divers développements afin d'optimiser les outils et systèmes informatiques dans le but de moderniser au mieux le service public.

Action A0308-04 - Architecture logicielle et réalisation d'outils informatiques

Dépenses : 217,0 MF
Recettes : 120,3 MF

- Fonctionnement : 23,4 MF

Les crédits permettront notamment de prendre en charge un CDD dans le cadre de la migration des sites internetvers une nouvelle plateforme, mais aussi diverses prestations pour améliorer l'architecture logicielle existante et poursuivre la cartographie applicative (**15 MF**).

Les CP permettront par ailleurs à la Cellule des marchés publics de couvrir les dépenses d'exécution du contrat avec la société CALNEO dans le cadre de la mise en place d'une hotline d'assistance pour l'utilisation de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics (**8,4 MF**).

AE P0308-2013/1-DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	16 800 000
	Montant AP/AE - BP 2014	10 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	26 800 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	8 400 000
	Reste à engager AP/AE	18 400 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	13 400 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*8 993 469*
	CP financés - BP 2014	8 400 000
	Total CP financés après BP 2014	21 800 000
	Reste à financer après BP 2014	**5 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	5 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

- Investissement : 193,6 MF

En investissement, l'année 2014 est marquée notamment par la migration de l'application TIARHE (gestion RH) de la version 5 en version 9. Le logiciel TIARHE est en exploitation depuis 2005 et il est aujourd'hui utilisé par 50 employeurs publics. *Il génère chaque année plus de **60 MF** de recette.*

L'AP P0308-2013/2 d'un montant de 255 MF, a été ouverte au BS 2013. Cette migration est une nécessité car l'éditeur HR ACCESS a annoncé la fin de la maintenance de la V5 fin 2014. Les crédits de paiement obtenus au BS 2013, soit 56 MF ont permis l'acquisition des nouvelles licences. Il est demandé dans le cadre du BP 2014, 112,6 MF qui permettront de prendre en charge :

- la mise en œuvre de la migration (**40 MF** : développement, mise en place de la plateforme de production, tests et paie simultanée dans les deux systèmes sur 2 à 3 mois).
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage, assurée par la DRHFPNC (**72,6 MF**) et portant sur les points suivants du projet :
  - la rédaction des spécifications fonctionnelles
  - la validation des développements livrés
  - le support et la formation des utilisateurs.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage fait l'objet d'un marché public suivi conjointement par la DRHFPNC et la DTSI.

AP P0308-2013/2-MIGRATION TIARHE VERSION 9	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	255 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	255 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	39 750 716
	Reste à engager AP/AE	215 249 284
	CP	
	CP financés avant BP 2014	56 000 000
	dont mandaté au 12-12-2013	*39 750 716*
	CP financés - BP 2014	112 600 000
	Total CP financés après BP 2014	168 600 000
	Reste à financer après BP 2014	**86 400 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	86 400 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

L'année 2014 est également marquée par le début de la migration de SYDONIA (mis en production fin 2004 et générant des recettes issues de la redevance informatique). Depuis la mise en production de Sydonia, des crédits issus de la recette ont été provisionnésdans les comptes de la collectivité. Il est proposé une reprise de provision de 36 MF afin de lancer les phases d'étude de cette migration (cf. commentaires du programme P1502 « Provisions »).

Il est sollicité l'ouverture d'une AP P308-2014/1, à hauteur de 300 MF, dans le cadre des développements des systèmes d'information liés au plan quinquennal de la DTSI. Les besoins d'automatisation des processus de gestion combinés à l'évolution des usages font augmenter chaque année le nombre de demandes de projets informatiques.
L'objectif de cette AP est de pouvoir gérer une enveloppe financière globale correspondant au volume moyen de journées sous-traitées durant l'année en matière de développements informatiques.
Il est demandé **50 MF** de crédits paiement pour 2014 qui correspondent à plus de 830 jours/hommes. La DTSI sous-traite 1.000 J/H/an dans le cadre des développements informatiques.

CREATION AP P0308-2014/1 DEVELLOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
300 000 000	**50 000 000**	**70 000 000**	**60 000 000**	**60 000 000**	**60 000 000**

Par ailleurs, des crédits sont sollicités sur l'AP P0308-2011/2 Dématérialisation des marchés publics en investissement pour permettre le développement et l'amélioration de la plate-forme, une assistance à maîtrise d'ouvrage et la programmation de formations des administrateurs des collectivités et organismes adhérents au site marchespublics.nc (**11 MF** de CP inscrits).

AP P0308-2011/2-DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	25 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	16 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	41 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	23 000 000
	Reste à engager AP/AE	18 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	25 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*15 663 396*
	CP financés - BP 2014	11 000 000
	Total CP financés après BP 2014	36 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**5 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	5 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Les recettes, estimées à 120,3 MF, correspondent notamment à :

- ***66 MF** pour TIARHE ;*
- ***53 MF** pour SURFI ;*
- ***1,3 MF** pour SEFORA.*

Action A0308-05 - Coordination de la collecte et exploitation de la diffusion des données géographiques — Dépenses : 15,9 MF

Les crédits inscrits sont répartis comme suit :

- **10 MF** dans le cadre de la participation de la Nouvelle-Calédonie au CEN (conservatoire des espaces naturels).
- **2 MF** pour le traitement d'images sur les îles éloignées,
- **1,6 MF** pour l'organisation de la 6ème matinée des géomaticiens,
- **0,9 MF** dans le cadre d'une participation à l'organisation d'un atelier programme marin en partenariat avec le CEN,
- **0,7 MF** pour la création d'un site internet cartographique sextant « patrimoine mondial »,
- **0,6 MF** pour la réalisation du bulletin de la géomatique,
- **0,1 MF** pour la cotisation à AFIGEO

Action A0308-06 – Conception et maintenance de l'infrastructure technique de données spatiales — Dépenses : 12,0 MF

Les crédits inscrits se répartissent comme suit :

- **6 MF** en fonctionnement pour des prestations d'assistance notamment pour migrer ARCGIS server en version 10.2
- **6 MF** en investissement pour diverses opérations dans le cadre des applications mobiles, de la mise à jour du site GEOREP.NC, SIG domanial, application Bas'EAU et achats de logiciels spécifiques.

Action A0308-07 - Exploitation des systèmes d'information (SI) — Dépenses : 127,1 MF

1 – Plan de reprise d'activité (PRA) : **14,5 MF**
Les crédits inscrits permettront de prendre en charge les frais de fonctionnement de la salle de reprise d'activité (soit 7 MF en AP), mais également l'acquisition de diverses licences pour 3 MF et de matériels (serveurs, onduleurs) pour 4 MF afin d'étendre le périmètre du système d'information couvert par la solution de secours opérationnelle.

AP P0308-2009/2-PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	60 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	60 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	47 893 679
	Reste à engager AP/AE	12 106 321
	CP	
	CP financés avant BP 2014	50 500 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*47 211 129*
	CP financés - BP 2014	7 000 000
	Total CP financés après BP 2014	57 500 000
	Reste à financer après BP 2014	**2 500 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	2 500 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

2 – Matériels et logiciels centralisés : **81,6 MF**
Les crédits inscrits permettront d'étendre et de moderniser les matériels serveurs, stockage, réseau (62,1 MF) et d'acquérir les logiciels nécessaires (18 MF) pour répondre aux besoins croissants du système d'information du gouvernement et de ses directions. En particulier, un service d'accès WIFI sera déployé dans les directions sur les infrastructures du réseau RECIF existant pour répondre de manière efficiente aux attentes des utilisateurs en terme de mobilité.
L'achat d'un onduleur centralisé supplémentaire (1,5 MF) est également prévu pour accompagner l'augmentation de la consommation des équipements en salle serveurs.

3 – infrastructure de téléphonie sur IP (TOIP) : **1,5 MF** seront nécessaires afin de poursuivre le déploiement de solution autocom en TOIP dans les directions.

4 – Prestations diverses : **28,5 MF**
Ces crédits permettront
- d'apporter un soutien indispensable pour l'exploitation et l'administration du système d'information,
- de bénéficier d'accompagnements nécessaires pour valider par des tests annuels le bon fonctionnement du plan de reprise d'activités (PRA),
- d'améliorer les tableaux de bord opérationnels,
- de finaliser la migration des directions vers MS OFFICE 2010 (dont 3 MF seront destinés à la DRH).

5 – diverses acquisitions : **1 MF** (cartouches, câbles et switchs).

Action A0308-10 - Rationalisation des coûts de fonctionnement informatique **Dépenses : 2,7 MF**

Ces crédits permettront de prendre en charge des développements dans le cadre de projets de gestion électronique de documents (GED).

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes - Dépenses								
Chapitre	**P0301 Coordination administrative, transferts de compétences**	**P0302 Relations extérieures**	**P0303 Aménagement et prospective**	**P0304 Affaires juridiques**	**P0305 Fonction Publique**	**P0306 Gestion des ressources humaines de la N.-C.**	**P0307 Moyens généraux et gestion patrimoniale**	**P0308 Technologie et systèmes d'information**	**Total**
900	700 000	101 050 000	0	0	0	460 000	913 534 243	340 500 000	**1 356 244 243**
903	0	0	0	0	0	0	10 000 000	0	**10 000 000**
907	0	0	0	0	0	0	0	720 000	**720 000**
Ss Total Investissement	***700 000***	***101 050 000***	***0***	***0***	***0***	***460 000***	***923 534 243***	***341 220 000***	**1 366 964 243**
930	256 070 726	481 236 670	0	63 360 000	22 800 000	5 832 739 226	475 800 000	222 885 000	**7 354 891 622**
931	0	0	0	0	0	141 830 000	0	0	**141 830 000**
932	0	0	0	0	0	707 593 788	0	0	**707 593 788**
933	0	0	0	0	0	570 740 936	0	0	**570 740 936**
934	0	0	0	0	0	561 740 076	0	0	**561 740 076**
935	0	0	0	0	0	626 706 616	0	0	**626 706 616**
936	0	0	0	0	0	1 818 999 692	0	0	**1 818 999 692**
937	0	0	56 550 000	0	0	970 281 452	0	10 975 000	**1 037 806 452**
938	0	0	10 000 000	0	0	2 081 311 192	8 500 000	0	**2 099 811 192**
939	0	0	0	0	0	1 184 700 912	0	0	**1 184 700 912**
943	0	0	0	5 000 000	0	0	0	0	**5 000 000**
Ss Total Fonctionnement	**256 070 726**	**481 236 670**	**66 550 000**	**68 360 000**	**22 800 000**	**14 496 643 890**	**484 300 000**	**233 860 000**	**16 109 821 286**
Total BP 2014	**256 770 726**	**582 286 670**	**66 550 000**	**68 360 000**	**22 800 000**	**14 497 103 890**	**1 407 834 243**	**575 080 000**	**17 476 785 529**

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes - Recettes								
Chapitre	P0301 Coordination administrative, transferts de compétences	P0302 Relations extérieures	P0303 Aménagement et prospective	P0304 Affaires juridiques	P0305 Fonction Publique	P0306 Gestion des ressources humaines de la N.-C.	P0307 Moyens généraux et gestion patrimoniale	P0308 Technologie et systèmes d'information	Total
900	0	0	0	0	0	**0**	**0**	0	0
907	0	0	0	0	0	**0**	**0**	0	0
923	0	0	0	0	0	**0**	**0**	0	0
Ss Total Investissement	0	0	0	0	0	**0**	**0**	0	0
930	0	0	0	0	11 300 000	60 216 000	39 000 000	140 260 000	250 776 000
932	0	0	0	0	0	4 661 460	**0**	0	4 661 460
934						94 000 000			94 000 000
935						15 200 000			15 200 000
938	0	0	0	0	0	321 500 000	0	0	321 500 000
Ss Total Fonctionnement	**0**	**0**	**0**	**0**	**11 300 000**	**495 577 460**	**39 000 000**	**140 260 000**	**686 137 460**
Total BP 2013	**0**	**0**	**0**	**0**	**11 300 000**	**495 577 460**	**39 000 000**	**140 260 000**	**686 137 460**

Mission M04
Aménagement, urbanisme, environnement, prévention et gestion des risques

DEPENSES : 2 025 274 050 F
RECETTES : 795 080 000 F

Gestion domaniale et urbanisme

Météorologie

Gestion de l'eau

Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité

Prévention des pollutions et risques industriels

Energie

Prévention et gestion des risques

La mission M04 regroupe l'ensemble des moyens de la Nouvelle-Calédonie concourant à l'aménagement, l'environnement et la prévention des risques. Elle regroupe des actions de la direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales, du service de la météorologie et de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie.

Compte tenu des transferts de la sécurité civile au 1er janvier 2014, le libellé de la Mission 04 est ajusté et un nouveau programme est créé : P0407 « Prévention et gestion des risques ».

Historique des moyens financiers

Dépenses

M04-Economie verte, aménagement urbanisme, environnement et prévention des risques				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0401 Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	428 050 000	337 930 000	226 280 000	-111 650 000
P0402 Météorologie	37 148 000	36 360 000	74 078 000	37 718 000
P0403 Gestion de l'eau	162 912 619	248 494 910	248 376 050	-118 860
P0404 Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	906 385 914	875 755 429	609 760 000	-265 995 429
P0405 Prévention des pollutions et risques industriels	9 500 000	24 000 000	12 300 000	-11 700 000
P0406 Energie	141 220 000	42 300 000	42 300 000	0
P0407 Prévention et gestion des risques		0	612 180 000	206 680 000
Total Mission 04	**1 685 216 533**	**1 564 840 339**	**1 825 274 050**	260 433 711

Recettes

M04-Economie verte, aménagement urbanisme, environnement et prévention des risques				
Programmes	**Budget 2012**	**Budget 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0401 Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	185 500 000	179 500 000	146 500 000	-33 000 000
P0402 Météorologie	3 025 000	4 545 000	2 530 000	-2 015 000
P0403 Gestion de l'eau	0	0	0	0
P0404 Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	59 000 000	35 000 000	30 000 000	-5 000 000
P0405 Prévention des pollutions et risques industriels	550 000	450 000	2 050 000	1 600 000
P0406 Energie	12 000 000	16 000 000	14 000 000	-2 000 000
P0407 Prévention et gestion des risques	0	0	600 000 000,0	600 000 000
Total Mission 04	**260 075 000**	**235 495 000**	**795 080 000**	559 585 000

Programme P0401
Gestion domaniale et urbanisme
Economie verte

Dépenses : 226 280 000 F

Recettes : 146 500 000 F

Enjeux et contexte

Les informations géographiques présentent un grand intérêt car elles participent à la connaissance et au développement du pays. Le cadastre, la cartographie et les photos aériennes sont des éléments incontournables de tout projet d'aménagement et constituent une aide précieuse à la décision. Leur diffusion aux professionnels et au grand public via Géorep.nc (portail de l'information géographique du gouvernement) conforte notre rôle de service public et favorise l'émergence de nouveaux services à forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, la prise en charge en 2011 par la Nouvelle-Calédonie des compétences « normes de construction » et « établissements recevant du public » constitue l'opportunité d'élaborer des réglementations territoriales attendues par les professionnels de la construction.

Objectifs

La collecte et la diffusion de l'information géographique répondent à plusieurs objectifs :

- permettre une localisation géographique de précision homogène et fiable sur l'ensemble du pays (réseau Banian, réseau RGNC et NGNC).
- assurer la diffusion à différents formats des données géographiques.
- fiabiliser et garantir la traçabilité des mutations foncières.
- contribuer à la connaissance et à la sécurisation du domaine de la Nouvelle-Calédonie.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme gestion domaniale et urbanisme est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0401-01 - Contribution à la prévention et à la lutte contre les incendies	178 000 000	173 000 000	70 000 000	-103 000 000
Action A0401-02 - Lutte contre les espèces animales et végétales envahissantes	0	0	0	0
Action A0401-03 - Contribution à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes remarquables		1 000 000	1 000 000	0
Action A0401-04 - Systèmes de localisation géographique de précision	131 700 000	53 680 000	29 780 000	-23 900 000
Action A0401-05 Production d'une cartographie terrestre de référence	30 000 000	65 000 000	72 000 000	7 000 000
Action A0401-06 - Hydrographie du lagon			0	0
Action A0401-07 - Production et diffusion de la donnée cartographie	10 600 000	7 000 000	10 500 000	3 500 000
Action A0401-08 - Production de la donnée cadastrale	8 000 000	3 000 000	11 000 000	8 000 000
Action A0401-09 - Instruction des demandes d'études et préparation des documents fonciers à la rédaction des actes	5 000 000	5 500 000	7 000 000	1 500 000
Action A0401-10 - Réglementation et sécurité des bâtiments	4 750 000	4 750 000		-4 750 000
Action A0401-11 - Economie verte	60 000 000	25 000 000	25 000 000	0
Total	**428 050 000**	**337 930 000**	**226 280 000**	**-111 650 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	232 600 000	235 830 000	122 280 000	-113 550 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
Dépenses d'investissement	191 450 000	98 100 000	100 000 000	1 900 000
Total	**428 050 000**	**337 930 000**	**226 280 000**	**-111 650 000**

Recettes (pour mémoire)	*185 500 000*	*179 500 000*	***146 500 000***	*-33 000 000*

Les Indicateurs de performance (action A0401-04 à A0401-10)

Indicateur 1 : action A0401-04 système de localisation géographique de précision

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer l'activité. Il est calculé à partir du nombre de clients enregistrés et du type de service de positionnement délivré.

	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Clients enregistrés (en cumulé)	145	210	220	
Clients utilisateurs de la solution centimétrique temps-réel	32	35	37	

Indicateur 2 : action A0401-05 : Production d'une cartographie terrestre de référence

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer les surfaces cartographiées mises à jour.

	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Surface (HA) de BDTOPO-NC révisée	412 000	425 260	200 000	

Indicateur 3 : action A0401-07 : Diffusion de la donnée cartographique

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer les cartes topographiques produites et vendues.

	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Cartes topographiques au 1/50000° produites (en cumulé)	16	19	26	
Cartes topographiques au 1/50000° vendues	2 125	1 480	1 000	

Indicateur 4 : action A0401-07 : Diffusion de la donnée cartographique

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer les livraisons de données géographiques numériques.

	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Livraisons	226	180	150	

Indicateur 5 : action A0401-07 : production de la donnée cadastrale

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer la production du bureau du cadastre. Il est calculé à partir des documents entrants et sortants instruits.

	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Attribution de nouveaux numéros cadastraux	1767	2150	2200	
Attestation de désignation cadastrale	5410	5950	6000	
Parcelles crées via certificats de dépôts des géomètres	1671	1880	1900	
Extraits d'actes saisis	3559	2750	2700	

Indicateur 6 : action A0401-08 : production de la donnée cadastrale

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer le nombre de bénéficiaires de l'accès sécurisé au SIG Cadastre et le nombre de visites enregistrées sur le site web du cadastre en ligne (www.cadastre.gouv.nc) destiné au grand public.

	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Agents du gouvernement de la NC inscrits	20	85	100	
Agents des autres collectivités (Etat, provinces, communes) inscrits	0	140	150	
Professionnels du foncier (notaires et géomètres-expert) inscrits	0	8	15	
Visites du site cadastre.gouv.nc	750	6 500	8 000	

Les actions pour 2014

Action A0401-01 – Contribution à la prévention et à la lutte contre les incendie — **Dépenses : 70 MF** / ***Recettes : 140 MF***

Dans le soucis de protéger son domaine public et privé, la Nouvelle-Calédonie participe à la lutte contre les feux en finançant, depuis 2006, des prestations aériennes d'hélicoptères bombardiers d'eau (HBE) mis à la disposition du conducteur d'opérations (Direction de la Sécurité Civile), dans le cadre d'une convention reconduite annuellement avec l'Etat et d'un marché public évalué, pour la saison 2014-2015, à 70 MF.

A compter du 1er janvier 2014, la direction de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie prendra également en charge une partie de ces dépenses (cf programme P0407).

Depuis 2009, l'APICAN assure le financement du dispositif par le versement d'une subvention annuelle.

Action A0401-03 – Contribution à la prévention de la biodiversité et des écosystèmes remarquables — **Dépenses : 1 MF** / ***Recettes :***

Dans le cadre d'une convention signée en décembre 2012 entre le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le haut-commissaire de la République, la direction des affaires vétérinaires, alimentaire et phytosanitaire (DAVAR) assure la mise en œuvre de la CITES (Convention de Washington) avec l'appui technique et administratif de la direction de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE).

Action A0401-04 – Systèmes de localisation géographique de précision — **Dépenses : 29,8 MF** / ***Recettes : 2 MF***

La phase de modernisation du réseau BANIAN destinée notamment à remplacer les équipements les plus anciens a été engagée en 2012.

L'année 2013 a permis de changer les équipements informatiques du centre de contrôle et de lancer le marché à commandes pour le remplacement de 7 à 11 récepteurs GNSS équipant les stations du réseau. 6 récepteurs ont été commandés en 2013.

Les **6 MF** de crédits d'investissement demandés sur l'AP (et les reports de 2013) permettront d'en acquérir 3 de plus en 2014.

AP P0401-2012/1 POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	70 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	70 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	53 301 811
	Reste à engager AP/AE	16 698 189
	CP	
	CP financés avant BP 2014	44 074 971
	dont mandaté au 14-10-2013	*11 608 277*
	CP financés - BP 2014	6 000 000
	Total CP financés après BP 2014	50 074 971
	Reste à financer après BP 2014	**19 925 029**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	10 000 000
	2016	9 925 029
	2017	0
	2018	0

19,1 MF sont également sollicités pour assurer le fonctionnement du réseau BANIAN (frais de télécommunication, support international, maintenance des équipements informatiques, extension de garantie des équipements GNSS, loyers, etc.) auquel s'ajoute exceptionnellement cette année 6 MF destinés à consolider un talus suite à un glissement de terrain à proximité du site de l'observatoire géodésique de Normandie.

Enfin, **3,3 MF** sont nécessaires pour mener à bien les chantiers de conservation du réseau de nivellement général de la Nouvelle-Calédonie (NGNC) et les contrôles préventifs des stations BANIAN.

A noter que **1,4 MF** seront nécessaires pour la prise en charge des frais de déplacements des agents.

*Cette action comporte également **2 MF** de prévision de recettes correspondant aux redevances annuelles d'une quinzaine d'utilisateurs du réseau BANIAN dont l'accès devrait devenir payant.*

Action A0401-05 – Production d'une cartographie terrestre de référence — Dépenses : 72 MF

Révision de l'imagerie aérienne et de la BDTOPO-NC : **22 MF**

La BDTOPO-NC (base de données topographique) est la base de données d'informations géographiques, de qualité métrique, qui sert de matière première à la cartographie du pays aux échelles du 1/10.000°, 1/50.000°, 1/100.000°, 1/500.000° et 1/650.000°.

L'imagerie aérienne et la cartographie sont des données incontournables en Nouvelle-Calédonie. Elles constituent sur l'ensemble du pays le socle de tout projet d'aménagement des collectivités et organismes de la sphère publique. Depuis 2009, ces données alimentent également Géorep.nc, le portail internet grand public de l'information géographique du gouvernement.

La DITTT a lancé en 2007 un programme de révision quinquennale de la base de données topographique au travers d'une AP de 200 MF. Ce chantier s'achèvera mi 2014 par la livraison des données des Iles Loyauté (marché 027M12) financées par les CP 2013. Le pays aura ainsi bénéficié d'une mise à jour exhaustive entre 2007 et 2014.

Une nouvelle AP de 200 MF est sollicitée dans la continuité de la précédente. Il s'agit de poursuivre cette démarche de mise à jour de l'imagerie et de la BDTOPO-NC en s'inscrivant dans un nouveau cycle de mise à jour complète sur 5 ans.

CREATION AP P0401-2014/1 MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
200 000 000	**22 000 000**	**42 000 000**	**42 000 000**	**45 000 000**	**49 000 000**

Pour 2014, 22 MF de crédits sont sollicités pour réviser les données du Grand Nouméa (qui datent principalement de 2007) mais également d'engager la première phase de mise à jour à partir de données satellitaire THR (Très Haute Résolution). Une étude sur le réseau hydro de la BDTOPO-NC sera également financée.

Constitution du Référentiel Littoral de Nouvelle-Calédonie (RLNC) : **50 MF**

RLNC est un référentiel continu terre-mer du littoral constitué d'un ensemble de points en 3D qui décrivent de façon dense et précise la forme du fond (dans la partie immergée) et du sol (dans la partie terrestre). Au moins 500m de part et d'autres du trait de côte seront couverts, de même que les zones urbaines et les embouchures de rivières jusqu'à 20m d'altitude.

Ce projet vise principalement la frange littorale car cette zone constitue un très fort enjeu environnemental, humain, touristique et financier. Ces espaces sont en effet parmi les plus remarquables et les plus menacés du pays mais paradoxalement, ils sont les moins bien dotés en données géographiques de précision.

Ce nouveau référentiel permettra au travers de productions et d'applications diverses d'éclairer les décideurs dans leurs choix liés aux politiques publiques de protection, de

connaissance et gestion des risques, de valorisation, de gestion et d'aménagement des espaces littoraux.

Les 46 MF de CP sollicités pour 2014 permettront de réaliser un premier démonstrateur sur le littoral de Dumbéa, Nouméa et une partie du Mont-Dore. Suite aux dégâts causés par les fortes pluies de 2012 et 2013, il est également prévu de couvrir les rivières de Kouaoua et Thio pour disposer de données précises et fiabiliser les études à venir.

AP P0401-2013/1 REFERENTIEL LITTORAL DE NOUVELLE-CALEDONIE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	230 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	230 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	230 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	0
	dont mandaté au 14-10-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	46 000 000
	Total CP financés après BP 2014	46 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**184 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	80 000 000
	2016	80 000 000
	2017	24 000 000
	2018	0

4MF hors AP sont également nécessaires pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

A noter que ce projet sera mené avec la collaboration active du SHOM et de l'IGN, qui sont les principaux acteurs de ce type de référentiel sur le littoral de Métropole (Litto3D®).

Action A0401-07 - Production et diffusion de la donnée cartographique — Dépenses : 10,5 MF

En novembre 2010, la DITTT a lancé la commercialisation d'une nouvelle génération de cartes topographiques papier au 1/50 000° destinées au grand public et basée sur des données actualisées. Trois nouvelles feuilles et la révision de celle de Koné ont été produites en 2013, ce qui porte à 19 le nombre de cartes déjà commercialisées.

Les 7 dernières, nécessaires pour compléter la couverture de l'ensemble du pays, devrait être disponible au dernier trimestre 2014.

3,5 MF de crédits de fonctionnement sont nécessaires pour réaliser l'impression de ces cartes. Parallèlement, une action est engagée pour sauvegarder et diffuser le patrimoine cartographique. **3 MF** sont sollicités pour numériser et géoréférencer une première série de documents.

Enfin, il est proposé de renouveler la cotisation annuelle de la Nouvelle-Calédonie au GIE SERAIL pour **4 MF** (montant inchangé depuis plusieurs années).

Action A0401-08 - Production de la donnée cadastrale

Dépenses : 11,0 MF
Recettes : 4,5 MF

Cette production est assurée exclusivement en interne.

Le « SIG Cadastre » opérationnel depuis 2012 est le nouvel outil de gestion graphique et attributaires des données cadastrales. La technologie mise en œuvre permet également de diffuser les informations selon deux niveaux d'accès : accès public sur le site www.cadastre.gouv.nc et accès sécurisé pour les partenaires (consultation des identités du/des propriétaires)

L'année 2013 a permis de déployer l'outil dans les directions du gouvernement, dans les provinces et les communes ainsi que chez les professionnel du foncier (notaires et géomètres-experts).

Une augmentation d'AP de 10 MF et une inscription de **11 MF de crédits de paiement** sont nécessaires pour développer la V2 de cet outil. Elle permettra notamment de prendre en compte les limitations de la V1, les remontées des utilisateurs internes pour optimiser leur activité quotidienne et les cas particuliers de mutations foncières. La mise en œuvre de cette version est prévue pour mi 2014.

AP P0401-2008/2-S.I.G CADASTRE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	50 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	10 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	60 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	37 377 145
	Reste à engager AP/AE	22 622 855
	CP	
	CP financés avant BP 2014	39 000 000
	dont mandaté au 14-10-2013	*37 377 145*
	CP financés - BP 2014	11 000 000
	Total CP financés après BP 2014	50 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**10 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	10 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Cette action comprend des recettes qui intègrent la vente des documents cadastraux, des données géographiques et des cartes topographiques au 1/50.000°. Il est également envisagé de rendre payant la redevance d'accès au SIG Cadastre pour les notaires et les géomètres-experts. ***4,5 MF*** *de recettes sont ainsi attendues pour 2014.*

Action A0401-09 – Instruction des demandes d'études — Dépenses : 7 MF

Préalablement à la signature d'un acte relatif à la gestion du domaine de la NC (cession, vente, bail, etc.), les dossiers fonciers doivent être instruits techniquement. Ce rôle de géomètre-expert de la collectivité est assuré par le service topographique de la DITTT qui traite en interne certains dossiers et externalise ceux nécessitant des travaux de terrain. Le coût moyen d'instruction d'un dossier est de 0,5 MF et peut dépasser 1 MF pour les travaux dans les zones les plus reculées.

Du fait des délais incompressibles des procédures administratives, notamment celles relatives à l'urbanisme, le temps de conclusion d'un dossier type de division de parcelle de la Nouvelle-Calédonie pour réaliser un bail prend entre 6 et 10 mois après commande.

Les **7 MF** sollicités en fonctionnement devraient permettre d'engager une douzaine de dossiers. Il est par contre difficile de déterminer si ces crédits financeront des dossiers lancés mais non conclus en 2013 (cf. paragraphe précédent) ou de nouveaux dossiers.

De même, ce montant pourrait s'avérer insuffisant si les dossiers avalisés par la commissions consultative des terres de fin 2011 (et peut-être celle de 2013) sont finalement validés et déposés dans le circuit d'instruction. De nouveaux crédits pourraient alors être sollicités au BS 2014 si des informations nous parviennent en ce sens.

Action A0401-11– Economie verte — Dépenses : 25 MF

Sur l'AP « économie verte », qui a été portée de 60 MF à 100 MF au budget supplémentaire 2013, il est prévu **15 MF** de CP au BP 2014 dans le cadre du conventionnement avec les communes, les associations et opérateurs privés pour la mise en place de pépinières, achat de matériel et de plants dans le cadre des plantations du projet « 1 jour, 1 arbre, 1 vie ».

AP P0401-2012/2-ECONOMIE VERTE (INVEST)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	100 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	100 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	65 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	15 000 000
	Total CP financés après BP 2014	80 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**20 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	20 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Sur l'AE « économie verte », qui a été portée de 95 MF à 115 MF au budget supplémentaire 2013, il est proposé **10 MF** pour l'accompagnement du projet « 1 jour, 1 arbre, 1 vie » et la participation au colloque Oceania 21 Meeting.

AE P0401-2012/3-ECONOMIE VERTE (FONCT)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	115 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	115 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	48 005 764
	Reste à engager AP/AE	66 994 236
	CP	
	CP financés avant BP 2014	85 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*39 816 163*
	CP financés - BP 2014	10 000 000
	Total CP financés après BP 2014	95 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**20 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	20 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Programme P0402 Météorologie

Dépenses : 74 078 000 F
Recettes : 2 530 000 F

Enjeux et contexte

Le service de la météorologie de la Nouvelle-Calédonie exerce une compétence qui s'inscrit dans la mission « aménagement, prévention des risques ».

Objectifs

Le service de la météorologie de la Nouvelle-Calédonie a pour objectifs :

- de fournir des produits d'avertissement et d'alerte relatifs aux conditions dangereuses d'origine météorologique, à destination des pouvoirs publics, de la défense, du public et des autres clients ;
- de concevoir, développer, fournir à ses clients et commercialiser des produits et services météorologiques relatifs à l'observation, la climatologie et la prévision ; de contribuer à la surveillance du climat ;
- de fournir le service météorologique à la navigation aérienne conformément aux demandes de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif pour 2014 pour le programme météorologie est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0402-01 - Opération du réseau de mesure (installation, maintenance, télécom)	31 106 000	31 730 000	28 755 000	-2 975 000
Action A0402-02 - Production de l'information météorologique	0	0	0	0
Action A0402-03 - Développement de nouveaux services	2 400 000	0	0	0
Action A0402-04 - Conservation de la mémoire du climat	1 930 000	1 930 000	1 930 000	0
Action A0402-05 - Réalisation de produits adaptés	0	0	0	0
Action A40402-06 - Installations et maintenance des équipements de mesure sur aérodrome	0	0	0	0
Action A0402-07 - Production opérationnelle réglementaire, contrôle et surveillance des équipements	1 692 000	2 680 000	0	-2 680 000
Action A0402-08 - Direction, Finance, Secrétariat, RH, Eco-responsabilité	0	0	43 373 000	43 373 000
Action A0402-09 - Développement, maintenance et opération des systèmes d'information	20 000	20 000	0	-20 000
Action A0402-10 -Infrastructure et bâtiment	0	0	20 000	20 000
Total	**37 148 000**	**36 360 000**	**74 078 000**	**37 718 000**

Par nature de dépenses, la répartition est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	27 948 000	28 060 000	26 878 000	-1 182 000
012- Charges de personnel et frais assimilés			40 500 000	40 500 000
65- Autres charges de gestion courante	1 200 000	0		0
Dépenses d'investissement	8 000 000	8 300 000	6 700 000	-1 600 000
Total	**37 148 000**	**36 360 000**	**74 078 000**	**37 718 000**
Recettes (pour mémoire)	*3 025 000*	*4 545 000*	***2 530 000***	*-2 015 000*

Les actions pour 2014

Action A0402-01 – Opération du réseau de mesure (installation, maintenance, télécom) — Dépenses : 28,8 MF

Cette action représente pour l'instant, le plus gros poste de dépenses au service de la météorologie de la Nouvelle-Calédonie. L'objectif essentiel est de développer et maintenir un réseau de mesures fiables sur l'ensemble du territoire. Actuellement, nous disposons d'un réseau climatologique composé de plusieurs stations météorologiques installées en divers points du territoire que nous entretenons.

Un marché a été passé en 2012 pour permettre l'acquisition et l'installation d'un réseau de détection de la foudre. Ce marché est en cours d'exécution. Toutefois, compte tenu des difficultés à trouver des entreprises pour réaliser les travaux (à des tarifs raisonnables et dans les délais) sur les différents sites où seront installés ces capteurs, cette opération ne sera pas complètement terminée en 2013. Une demande de report partiel de crédits sera demandée.

Pour 2014, il sera procédé au remplacement des stations automatiques et à l'achat de matériel technique.

Par ailleurs, une nouvelle dépense consistant à automatiser le radiosondage est proposée. Elle sera financée par un redéploiement de crédits inutilisés en 2013.

Action A0402-03 – Développement de nouveaux services

Aucune dépense nouvelle n'est prévue pour 2014. Toutefois, un marché passé pour 2013 et 2014 pour l'acquisition de la méthode SHYREG permettra d'obtenir des durées de retour spatialisées sur les quantités de précipitation à haute résolution spatiale (km^2). Un report de crédits sera demandé pour cette dépense.

Action A0402-04 – Conservation de la mémoire du climat — Dépenses : 1,9 MF

Cette action consiste à collecter des données climatologiques fournies par des observateurs bénévoles auxquels sont versées des indemnités. Le montant des indemnités varie suivant le type de données fournies. Actuellement, la Nouvelle-Calédonie indemnise une quarantaine d'observateurs bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire.

Le coût de ces indemnités s'élève à 1,9 MF. Il n'y a pas de variation avec ce qui a été demandé et obtenu en 2013.

Action A0402-05– Réalisation de produits adaptés

Recettes : 2,5 MF

Cette action qui s'appuie grandement sur les ressources de Météo-France ne fait pas l'objet de demande de crédits sur le budget de la Nouvelle-Calédonie.

Elle génère des recettes dont le montant est estimé pour 2014 à 2,5 MF.

Action A0402-06– Installation et maintenance des équipements de mesure sur l'aérodrome

Cette activité concerne plus particulièrement l'installation et la maintenance d'équipements météorologiques permettant l'automatisation de données météorologiques destinées à l'aéronautique. Pour 2014, les besoins se limitent à quelques matériels informatiques qui ont fait l'objet d'une demande en gestion centralisée à la DTSI.

Action A0402-07– Production opérationnelle réglementaire, contrôle et surveillance

Cette activité consistant essentiellement en services rendus à l'aéronautique ne fait pour l'instant l'objet d'aucune demande de crédits sur le budget de la Nouvelle-Calédonie.

Action A0402-08 – Direction, Finances, Secrétariat, DH, Eco-responsabilité

Dépenses : 43,4 MF

Il s'agit de frais de fonctionnement du service comprenant notamment les dépenses de fournitures bureautiques, de fournitures d'entretien, de frais postaux, de location de machine (affranchisseuse) pour un montant de 2,8 MF.

Aussi, les modalités du concours et des moyens apportés par Météo-France à l'exercice par la Nouvelle-Calédonie de sa compétence en matière de météorologie ont été définies par convention et protocole d'accord particulier signés le 27 mai 2013. Il est notamment prévu que la Nouvelle-Calédonie rembourse à Météo-France la rémunération de quatre agents techniciens.

Cette dépense était jusqu'à présent incluse dans la masse salariale de la Nouvelle-Calédonie mais s'agissant de personnels extérieurs à la collectivité, il a été décidé de la sortir de cette masse salariale et de la rattacher à la structure Missions/Programmes/Actions correspondante. Cette dépense est évaluée à 40,5 MF en 2014.

Action A0402-09 – Développement, maintenance et opération des systèmes d'information

Cette action qui consiste essentiellement à veiller au développement et à la maintenance des systèmes d'information ne fait pas l'objet de demande de crédits sur le budget de la Nouvelle-Calédonie (hormis quelques demandes mineures de matériels formulées auprès de la DTSI qui centralise ce type de dépense).

Action A0402-10 – Infrastructure et bâtiment

Dépenses : 20 000 F

Les crédits nécessaires à cette action consistent à assurer la logistique et ont été intégrés dans l'action A0402-08.

Programme P0403 — Dépenses : 248 376 050 F
Gestion de l'eau

Enjeux et contexte

Dans le domaine de l'eau, la Nouvelle-Calédonie est caractérisée par une organisation institutionnelle complexe et un cadre juridique parcellaire et encore incomplet. Le partage des compétences entre un nombre important d'acteurs, limite la capacité de ces derniers à agir de manière concertée et cohérente pour répondre à des enjeux croissants dans les domaines environnemental, social et économique.

Les maires assument en particulier la responsabilité du bon fonctionnement des services d'adduction d'eau potable et d'assainissement ; une charge de plus en plus importante d'autant que le développement urbain et industriel s'accélère.

Aujourd'hui, en Nouvelle-Calédonie, si la ressource en eau est globalement disponible et de bonne qualité, certains conflits d'usage voient jour sur des bassins versants dits sensibles. Il reste cependant nécessaire de prévenir la dégradation de la ressource et des milieux aquatiques tout en garantissant la réponse aux besoins en eau de l'ensemble des usagers (industriels, agriculteurs et administrés).

La disposition, introduite par la loi organique du 3 août 2009, précisant que le domaine de la Nouvelle-Calédonie comprend, « sous réserve des droits des tiers et sauf lorsqu'ils sont situés dans les terres coutumières, les cours d'eau, lacs, eaux souterraines et sources » a donné au domaine fluvial de la Nouvelle-Calédonie le fondement juridique solide qui lui faisait jusqu'ici défaut. Ce cadre juridique doit être complété par une loi du pays et des délibérations relatives à la gestion de la ressource en eau intégrant et complétant les dispositions des textes existants.

Par ailleurs, la définition et la répartition des compétences et interventions, en matière d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, font l'objet d'une réforme progressive des programmes d'entretien des cours d'eau en vue de limiter les impacts des inondations avec les collectivités provinciales et communales.

Le service de l'eau de la Nouvelle-Calédonie (DAVAR/SESER) améliore la connaissance de la ressource en eau douce superficielle et souterraine en gérant un réseau hydropluviométrique complémentaire de celui de Météo France. Ce réseau de mesures permet de mieux appréhender la ressource au niveau des bassins versants, des cours d'eau et des nappes souterraines. Ces données, initialement utilisées par le génie civil pour la construction de routes, de ponts et dans le cadre de l'urbanisation, ont été adaptées pour une valorisation agricole et rurale afin, notamment, de prévenir et évaluer les conséquences des inondations et des sécheresses, en étroit partenariat avec l'APICAN (agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles et naturelles), la CAMA (caisse d'assurance mutuelle agricole) et les services ruraux provinciaux.

Objectifs

L'objectif du programme vise une bonne gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau et du domaine privé et public de la Nouvelle-Calédonie dans le respect de la protection de l'environnement, du droit des tiers et de la préservation de la biodiversité.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme gestion de l'eau est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0403-01 - Protection et disponibilité de la ressource en eau et gestion du domaine public fluvial de la Nouvelle Calédonie	143 086 569	221 018 860	216 150 000	-4 868 860
Action A0403-02 - Connaissance et suivi de la ressource eau	19 826 050	27 476 050	32 226 050	4 750 000
Total	**162 912 619**	**248 494 910**	**248 376 050**	**-118 860**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	149 142 531	147 544 910	222 176 050	74 631 140
65- Autres charges de gestion courante	1 150 000	3 150 000	3 800 000	650 000
Dépenses d'investissement	11 900 000	97 800 000	22 400 000	-75 400 000
Total	**162 192 531**	**248 494 910**	**248 376 050**	**-118 860**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0403-01 - Protection et disponibilité de la ressource en eau et gestion du domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie — Dépenses : 216,2 MF

Il s'agit d'aménagement et de gestion du domaine public des eaux naturelles de la Nouvelle-Calédonie afin notamment de :

1 - contrôler la qualité de l'eau naturelle ou destinée à la consommation d'eau potable et mettre en œuvre les travaux et études nécessaires pour préserver et améliorer cette qualité. **14,3 MF** sont inscrits pour assurer le suivi de la ressource des nappes phréatiques. **11,8 MF** sont inscrits pour le suivi de la ressource aux iles Loyauté. **21,7 MF** sont inscrits pour le suivi des ressources en eaux superficielles sur les principaux bassins versants à enjeux. **24,4 MF** sont inscrits pour la régularisation progressive des périmètres de protection des eaux (PPE) destinés à l'alimentation en eau potable des collectivités humaines.

2 - gérer le domaine public fluvial dans le respect de la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et du droit des tiers**. 12,9 MF** sont inscrits pour assurer la police de l'eau. **4,2 MF** sont inscrits pour l'appui à la mise en place des conseils de l'eau ou des comités techniques de gestion de l'eau. **3,5 MF** sont inscrits pour la poursuite des inventaires des installations, ouvrages, travaux, et activités (IOTA) ayant un impact sur la ressource en eau.

3- 113,4 MF sont inscrits pour l'entretien des cours d'eau dans le cadre de conventions avec les provinces et les communes (des conventions tripartites pluriannuelles relatives au petit entretien des cours d'eau avec les communes de Dumbéa, Mont-Dore, Païta, Houaïlou et Canala ont été signées).

35,4 MF sont prévus pour l'entretien courant des cours en PS
10 MF pour la réalisation d'une étude préalable au curage de la coulée
4 MF pour la réalisation d'études d'impact de prélèvements d'eau en province Sud
24 MF pour le petit entretien des cours d'eau des communes du grand Nouméa
14 MF pour l'entretien courant des cours d'eau en PN
10 MF pour le petit entretien des cours d'eau des communes de la PN
16 MF pour le dragage de l'embouchure des rivières de Hienghène et de Tanghène.

4 - Programme de rénovation du barrage de Dumbéa : **10 MF**
Une autorisation de programme a été votée au BP 2013 pour la rénovation du barrage de Dumbéa, d'un montant de 40 MF (20 MF votés au BP 2013).
10 MF sont inscrits au BP 2014 sur cette opération.

AP P0403-2013/1 RENOVATION BARRAGE DUMBEA	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	40 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	40 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	40 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	20 000 000
	dont mandaté au 14-10-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	10 000 000
	Total CP financés après BP 2014	30 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**10 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	10 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A0403-02 - Connaissance et suivi de la ressource en eau — Dépenses : 32,2 MF

Il s'agit notamment de maintenir les références statistiques du réseau de mesures hydrologiques de la Nouvelle-Calédonie et d'améliorer les connaissances de la ressource en eau par des analyses et études pour mieux définir, les critères d'aménagement du territoire (routes, ponts, urbanisation, exploitation minière, forestière et agricole…), la gestion de l'eau et des risques.

1. Suivi quantitatif de la ressource en eau : **23,2 MF** sont inscrits pour la gestion du réseau hydro pluviométrique (comportant 40 stations hydrométriques, 70 stations pluviométriques, 3 stations de jaugeages téléphériques, 600 sites de jaugeage, 15 piézomètres enregistreurs, 700 échelles de crues), dont 10 MF pour l'acquisition

d'instruments de mesures, de capteurs et enregistreurs nécessaires au renouvellement du parc d'équipements des sites de mesures.

2. Morphodynamique fluviale : **1,5 MF** sont inscrits pour poursuivre la constitution (engagée depuis 2008) d'une base de données topographiques sur les principaux cours d'eau concernés par des problématiques d'engravement et de mobilité de lit mineur.

3. Cartographie des zones inondables : **7,5 MF** sont inscrits pour participer au financement des études hydrauliques de cartographie des zones inondables initiées par les provinces ou les communes, généralement dans le cadre des PUD.

Programme P0404
Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité

Dépenses : 609 760 000 F

Recettes : 30 000 000 F

Enjeux et contexte

Une situation insulaire et des moyens soutenus, mis en œuvre depuis de nombreuses années, ont permis à la Nouvelle-Calédonie de préserver un statut sanitaire privilégié.

Toutefois, ce statut reste menacé par la mondialisation des échanges, l'accroissement des déplacements transfrontaliers, les modifications des situations épidémiologiques liées notamment aux évolutions climatiques, etc.

La gestion et la maîtrise des risques sanitaires relèvent de la compétence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. S'agissant de la sécurité sanitaire des aliments et de la biosécurité, cette compétence est plus particulièrement exercée par deux services de la DAVAR : le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP) et le service des laboratoires officiels vétérinaires et agroalimentaires de la Nouvelle-Calédonie (LNC).

Objectifs

La finalité de ce programme peut être déclinée ainsi : contribuer à prévenir et à maîtriser l'introduction, l'apparition ou la multiplication de tous risques biologiques et de certains risques chimiques susceptibles par leurs présences ou leurs développements de porter atteinte soit à la santé animale, la santé végétale ou à la santé humaine, soit à l'économie ou à l'environnement de la Nouvelle-Calédonie.

Les activités du programme recouvrent donc trois domaines :

- le domaine de la sécurité sanitaire des aliments (hygiène alimentaire) ;
- le domaine zoo-sanitaire (santé animale) ;
- le domaine phytosanitaire (protection des végétaux).

Ces activités s'exercent à la fois sur le territoire et aux frontières.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme sécurité sanitaire des aliments et biosécurité est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0404-01 - Sécurité sanitaire des aliments	32 000 000	32 000 000	42 865 000	10 865 000
Action A0404-02 - Santé animale	10 400 000	10 700 000	85 060 000	74 360 000
Action A0404-03 - Installations quarantenaires et bio-sécurité	698 127 728	623 862 366	260 148 000	-363 714 366
Action A0404-04 - Protections des végétaux	3 538 186	3 538 186	8 894 000	5 355 814
Action A0404-05 - Inspection aux frontières	0	2 483 250	40 798 000	38 314 750
Action A0404-06 - Développement des protocoles, des compétences et des partenariats nécessaires à la réalisation des analyses dans les domaines sus-cités	11 800 000	2 900 000	11 100 000	8 200 000
Action A0404-07 - Réalisation d'analyses	108 115 000	150 040 000	111 930 000	-38 110 000
Action A0404-08 - Formation, agrément ou contrôle des structures capables de mener les analyses des domaines concernés et apporter une expertise aux clients de premier degré	42 405 000	50 231 627	0	-50 231 627
Action A0404-09 - Fonctions supports et dépenses communes	0	0	48 965 000	48 965 000
Total	**906 385 914**	**875 755 429**	**609 760 000**	**-265 995 429**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	199 725 000	224 504 877	235 475 000	10 970 123
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	79 438 186	88 738 186	92 950 000	4 211 814
Dépenses d'investissement	627 222 728	562 512 366	281 335 000	-281 177 366
Total	**906 385 914**	**875 755 429**	**609 760 000**	**-265 995 429**

Recettes (pour mémoire)	*59 000 000*	*35 000 000*	***30 000 000***	*-5 000 000*

Les actions pour 2014

Action A0404-01 – Sécurité sanitaire des aliments

Dépenses : 42,9 MF

La sécurité sanitaire des aliments (SSA) est assurée, à la fois, par l'inspection des établissements qui les préparent, les transforment, les conditionnent ou les commercialisent, et par le contrôle de ces mêmes denrées alimentaires.

Afin de concourir ou d'être complémentaire à la mise en œuvre des activités de base des services extérieurs, un programme d'interventions spécifique est par ailleurs développé avec notamment :

- les vétérinaires sanitaires, notamment, pour les inspections ante et post-mortem des animaux de boucherie (**10,5 MF**) ;
- l'interprofession viande (IVNC) pour la classification commerciale des viandes de boucherie (**15 MF**) ;
- le SIPRES (mairie de Nouméa) pour le contrôle de certains établissements commercialisant des denrées alimentaires (**6 MF**) ;
- les prestataires d'analyses spécifiques : eau, produits de la pêche et de l'aquaculture (**6 MF**) ;
- les prestataires pour la réalisation de logiciels métiers : suivi des établissements agroalimentaires (**1,4 MF**) ;
- le ministère de l'agriculture pour les expertises techniques (**4 MF**).

Action A0404-02 – Santé animale

Dépenses : 85,1 MF

Afin de concourir ou d'être complémentaire à la mise en œuvre des activités généralistes du SIVAP, un programme d'interventions spécifiques est développé et concerne notamment :

- l'appui au groupement de défense sanitaire animale GDS-A (**45 MF**) ;
- la lutte contre la babésiose bovine dans la zone de La Tamoa (**14,4 MF**) ;
- l'appui à la lutte contre la tique du bétail (**20,5 MF**) ;
- l'adhésion à l'organisation mondiale de la santé animale OIE (**3,7 MF**) et la demande de reconnaissance du statut indemne de peste de petits ruminants (PPR) et péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) (**1,4 MF**).

Action A0404-03 – Installations quarantenaires et bio-sécurité	**Dépenses :**	**260,2**	**MF**
	Recettes :	***18,0***	***MF***

Les crédits inscrits sont destinés à assurer :

- les frais de fonctionnement de la quarantaine animale : **10,2 MF** (dont 7,6 MF pour l'alimentation des animaux, l'entretien de la STEP… et 2,6 MF pour l'acquisition de petit matériel et application informatique) ;

- le financement de la construction du laboratoire d'analyses vétérinaires, alimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie et la quarantaine végétale sur le site du complexe de protection zoo et phytosanitaire (CPZP) de Païta. Ce complexe doit accueillir à terme l'ensemble des services techniques du secteur.

  La quarantaine animale (QA) a été livrée en mars 2013.

  La construction du laboratoire et de la quarantaine végétale débutera en 2014.

  Le montant des CP demandés au BP 2014 s'élève à **100 MF**, destinés à financer les travaux du laboratoire et de la QV.

AP P0404-2005/2-COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	3 180 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	3 180 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	1 700 131 041
	Reste à engager AP/AE	1 479 868 959
	CP	
	CP financés avant BP 2014	2 476 666 438
	dont mandaté au 13-12-2013	*1 545 759 809*
	CP financés - BP 2014	100 000 000
	Total CP financés après BP 2014	2 576 666 438
	Reste à financer après BP 2014	**603 333 562**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	480 000 000
	2016	123 333 562
	2017	0
	2018	0

- le financement de la construction des futurs bureaux du SIVAP sur le site du CPZP.

  Il est demandé au BP 2014 une augmentation d'AP de 100 MF, suite aux études présentées par le maître d'œuvre.

  En CP, **150 MF** sont inscrits pour permettre de financer les travaux de construction d'un bâtiment de 800 m² de surfaces intérieures, hébergeant bureaux et salles techniques de 24 agents du SIVAP (nouvelle AP de 350 MF).

AP P0404-2011/1-CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	250 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	350 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	33 625 450
	Reste à engager AP/AE	316 374 550
	CP	
	CP financés avant BP 2014	70 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*9 736 375*
	CP financés - BP 2014	150 000 000
	Total CP financés après BP 2014	220 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**130 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	130 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

*Les recettes proviennent des services de la quarantaine animale (**18 MF**).*

Action A0404-04 – Protection des végétaux

Dépenses : 8,9 MF

Cette action regroupe les crédits nécessaires pour :

- assurer le fonctionnement des réseaux internes de surveillance (**3,9 MF**) : Mouches des fruits et Rouille des Myrtacées principalement ;

- apporter un appui à l'activité du groupement de défense sanitaire végétal (GDS-V) de la chambre d'agriculture, conformément à la convention tripartite d'objectifs et de moyens signée entre la CANC, l'APICAN et la DAVAR (**2 MF**) ;

- couvrir les prestations externes en matière de reconnaissance des pathogènes et des phytopathologies (**3 MF**).

Action A0404-05 – Inspections aux frontières

Dépenses : 40,8 MF

Cette action comprend notamment :

- Le financement de l'opération chiens détecteurs Tontouta : achat, formation des maîtres-chiens, entretien… (**4,5 MF**) ;

- La destruction des saisies aux frontières portuaires et aéroportuaires (**4 MF**), hors déchets organiques issus des aéronefs et des navires commerciaux qui doivent réglementairement être traités de façon systématique par les exploitants ;

- L'appui à la chambre d'agriculture pour le fonctionnement de la plateforme de normalisation des végétaux de Tontouta (**22,3 MF**) qui assure la mise aux normes sanitaires à l'exportation et à l'importation des végétaux, par traitements thermiques, trempage, balnéation ou fumigation ;

- L'inspection de premier niveau dans la filière fruits et légumes, pour s'assurer du bon respect des protocoles sanitaires conclus avec les pays importateurs (**4,9 MF**) ;

- Les dépenses de fonctionnement et de mise à niveau de l'application informatique dédiée à la gestion de l'inspection aux frontières (**5,1 MF**).

Action A0404-06 – Développement des protocoles, des compétences et des partenariats nécessaires à la réalisation des analyses dans les domaines sus-cités

Dépenses : 11,1 MF

Il s'agit principalement de l'acquisition de matériel de laboratoire (**8,2 MF**), de frais d'entretien/réparation de matériels (**2 MF**) et de frais d'études et documentation (**0,9 MF**) pour la mise en œuvre de techniques de diagnostic plus récentes, plus sensibles, plus fiables et plus rapides, par l'unité de biologie moléculaire.

Action A0404-07 – Réalisation d'analyses

Dépenses : 111,9 MF
Recettes : 12,0 MF

Les analyses réalisées au laboratoire de Port-Laguerre concernent les domaines zoo-sanitaires et agro-alimentaires et sont effectuées dans le cadre d'une accréditation COFRAC obtenue et maintenue depuis 2003 (**2,5 MF** de redevance et audit de surveillance).

Cette accréditation, de portée internationale, assure la fiabilité des résultats émanant du LNC et oblige à une amélioration continue des process, qui se traduit notamment par la nécessité d'une remise à niveau constante du matériel de laboratoire (**7,8 MF** d'investissement pour renouvellement de matériels de base).

Le financement de tous les frais structurels nécessaires au fonctionnement du laboratoire et le financement des consommables de laboratoire indispensables à la réalisation des analyses diagnostiques s'élèvent à **32,7 MF**.

D'autres analyses, réalisées dans le cadre d'opérations spécifiques, permettent notamment :

- en matière de santé animale (17 000 prélèvements), de lutter contre des maladies (éradication de la babésiose bovine...), d'actualiser le statut zoo-sanitaire au regard de l'Office international des épizooties (enquêtes et surveillance zoosanitaires) ou de répondre aux interrogations des éleveurs sur des pathologies impactant la productivité de leurs élevages, pour un budget total de **32,4 MF** ;

- en matière de sécurité sanitaire des aliments (3 800 prélèvements), d'assurer la salubrité des aliments par la prise en charge étiologique de toutes les toxi-infections alimentaires et par la mise en place d'enquêtes ou de plans de surveillance et de contrôle, tels ceux sur les pesticides dans les végétaux, le mercure et l'histamine dans les poissons, ou ceux sur les contaminants dans les œufs et les volailles, pour un budget total de **34,8 MF** ;

Enfin, il est prévu l'installation et la location d'un bureau modulaire (**1,7 MF**) pour améliorer les conditions de travail des équipes du laboratoire, dans l'attente de la livraison du futur laboratoire de Païta-Gadgi.

*Les recettes proviennent de la réalisation d'analyses (**12 MF**).*

Action A0404-09 – Fonctions supports et dépenses communes — Dépenses : 49,0 MF

Cette action recouvre toutes les dépenses courantes de fonctionnement du service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP), dont les effectifs (plus de cinquante agents) sont répartis sur 7 sites distincts : Nouméa (Port autonome), Païta-Gadgi (quarantaine animale), Païta-Tontouta (aéroport), Bourail, Koné, Koumac et Lifou.

Programme P0405 Prévention des pollutions et risques industriels

Dépenses : 12 300 000 F

Recettes : 2 050 000 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme énergie est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0405-01 - Participation au financement de programmes concourant à la gestion des déchets en Nouvelle Calédonie	0	0	0	0
Action A0405-02 - Gestion rationnelle et ecologiquement acceptable de l'élimination des déchets dangereux de la Nouvelle Calédonie	0	0	0	0
Action A0405-03 - Elaboration d'une réglementation en matière de qualité de l'air et participation au suivi de la qualité de l'air	9 500 000	20 000 000	12 300 000	-7 700 000
Action A0405-04 - Application et mise à jour de la réglementation ICPE (province)	0	0	0	0
Action A0405-06 - Inspection des barrages au titre de la sécurité des ouvrages (Etat)	0	0	0	0
Action A0405-07 - Participation aux dispositifs de gestion de crise industrielle	0	0	0	0
Action A0405-08 - Inspection des équipements sous pression (instruction, contrôle, évolution réglementaire)	0	4 000 000	0	-4 000 000
Action A0405-09 - Suivi de l'importation, de la détention et de l'exportation des sources radioactives	0	0	0	0
Action A0405-10 - Sûreté liée à l'utilisation et à la conservation des explosifs (Etat)	0	0	0	0
Action A0405-11 - Inspection des poids et mesures	0	0	0	0
Total	**9 500 000**	**24 000 000**	**12 300 000**	**-11 700 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	0	4 000 000	0	-4 000 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	9 500 000	20 000 000	12 300 000	-7 700 000
Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Total	**9 500 000**	**24 000 000**	**12 300 000**	**-11 700 000**

Recettes (pour mémoire)	*550 000*	*450 000*	***2 050 000***	*1 600 000*

Les actions pour 2014

Action A0405-03 – Elaboration d'une réglementation en matière de qualité de l'air et participation — Dépenses : 12,3 MF

Il s'agit de la participation au financement de l'association de surveillance de la qualité de l'air Scal-Air.

Scal-Air est une association loi 1901 à laquelle la Nouvelle-Calédonie a été autorisée à adhérer par délibération du congrès n° 78 du 15 juin 2005. Sont également membres la province Sud, la mairie de Nouméa, le secteur associatif ainsi que les industriels concernés.

Depuis 2011, outre le suivi historique de la qualité de l'air de Nouméa, l'association Scal-Air gère également le réseau qualité de l'air de la société VALE NC, dont le coût reste néanmoins à la charge de l'industriel.

Action A0405-08 – Inspection des équipements sous pression (instruction, contrôle, évolution réglementaire) en coordination avec des organismes délégués pour le contrôle de premier niveau — *Recettes : 0,05 MF*

Il s'agit de recettes issues des taxes et redevances d'épreuves d'appareils à pression de gaz ou de vapeur.

Les projets de textes qui délèguent les contrôles de premier niveau à des organismes privés agréés devraient étendre encore les gammes de matériels soumis à ces contrôles privés. L'administration ne fera plus que très occasionnellement des prestations de services payantes. Une tendance vers une extinction complète de cette recette est prévue.

Action A0405-11 – Inspection des poids et mesures — *Recettes : 2 MF*

Il s'agit de recettes issues des taxes et redevances de vérification des poids et mesures.

L'adoption par le gouvernement des textes déléguant les contrôles de premier niveau à des vérificateurs privés agréés, conformément à une délibération du congrès, a pour effet de réduire pour l'année à venir les prestations de premier niveau de l'administration qui font encore l'objet de taxes et redevances.

Cependant, la procédure de délégation étant encore en cours de formalisation avec les organismes concernés, des recettes résiduelles sont à prévoir pour 2014, d'autant que le contrôle de certaines catégories d'instruments ne fait pas à ce jour l'objet d'une délégation de second niveau (barémage des cuves, contrôle des taximètres…).

Programme P0406 Energie

Dépenses : 38 300 000 F
Recettes : 14 000 000 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme énergie est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0406-01 - Planification des besoins et suivi de l'état d'avancement des investissements en matière d'outils de production électrique	0	0	0	0
Action A0406-02 - Instruction des demandes d'autorisation d'outils de production électrique (gouv)	0	0	0	0
Action A0406-03 - Encadrement de la qualité des produits pétroliers importés en Nouvelle Calédonie	0	0	0	0
Action A0406-04 - Contrôle des stocks statégiques (Etat)	0	0	0	0
Action A0406-06 - Promotion de la maîtrise de la demande énergétique et du développement des énergies renouvelables	27 720 000	30 800 000	30 800 000	0
Action A0406-07 - Information et sensibilisation des industriels et de la population sur la situation énergétique de la Nouvelle Calédonie	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0
Action A0406-08 - Planification des besoins et des investissements nécessaires en matière de réseau de transport et de distribution	0	0	0	0
Action A0406-09 - Contrôle de la conformité technique de l'implantation des lignes et de la qualité des produits pétroliers mis sur le marché	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0
Action A0406-11 - Contribution à l'électrification rurale du pays	0	0	0	0
Action A0406-12 - Contrôle de l'éfficacité économique des sociétés du transport et de la distribution de l'électricité et des sociétés pétrolières	0	0	**0**	0
Action A0406-13 - Application et mise à jour des stuctures tarifaires des carburants, du gaz et de l'électricité et contrôle de leur bonne application	110 000 000	8 000 000	8 000 000	0
Action A0406-14 - Assistance du territoire de Wallis et Futuna pour le calcul du prix du gaz et des carburants (Etat)	0	0	**0**	0
Total	**141 220 000**	**42 300 000**	**42 300 000**	0

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	41 220 000	42 300 000	38 300 000	-4 000 000
65- Autres charges de gestion courante	100 000 000	0	4 000 000	4 000 000
Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Total	**141 220 000**	**42 300 000**	**42 300 000**	**0**
Recettes (pour mémoire)	*12 000 000*	*16 000 000*	*14 000 000*	*-2 000 000*

Les actions pour 2014

Action A0406-06 – Promotion de la maîtrise de la demande énergétique et du développement des énergies renouvelables

Dépenses : 30,8 MF
Recettes : 14,0 MF

Cette action recouvre les dépenses suivantes :

- Etude sur l'analyse et la faisabilité d'intégration et d'amélioration du taux de pénétration des énergies renouvelables (**8 MF**).

La préparation du schéma de l'énergie et du climat pour la Nouvelle-Calédonie est confiée à la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC), sous la responsabilité du comité permanent de l'énergie (CPE), créé par la délibération du congrès n°377 du 23 avril 2008.

La mise en œuvre du schéma interviendra dès 2014. Dans ce cadre, de nouvelles études seront menées afin d'affiner le programme des actions identifiées.

Ainsi, une étude portera sur l'analyse et la faisabilité d'intégration et d'amélioration du taux de pénétration des énergies renouvelables (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse) sur le réseau électrique calédonien. L'objectif étant principalement de sécuriser l'approvisionnement et l'indépendance énergétique, de garantir la stabilité et la compétitivité des prix des énergies sur le territoire.

- Création outils d'accompagnement dans le cadre de la performance énergétique des bâtiments (**8 MF**).

Dans le cadre de la mise en œuvre de dispositifs permettant de promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments, il convient de développer des outils d'accompagnement à l'attention des professionnels et des particuliers.

Parmi ces outils, on trouve :

- un guide technique mettant en avant les solutions techniques portant sur certains aspects de la conception du bâtiment

- des abaques permettant de déterminer directement des paramètres de calcul à considérer au moment de la conception d'un bâtiment, sans avoir à recourir à un outil de modélisation
- un tableau (excel) permettant aux particuliers de simuler les impacts techniques et économiques selon les choix de conception.

- Projet Tep VERTES (**10,8 MF**).

Le projet Tep VERTES, cofinancé par la Nouvelle-Calédonie et la Commission européenne dans le cadre du 9ème FED, a permis la mise en place depuis début 2011 d'une centrale photovoltaïque de 200 kW à Maré, d'une éolienne de 275 kW et d'une centrale photovoltaïque de 110 kW à Lifou ainsi que de 2 centrales hybrides, 18 kW photovoltaïques et un groupe diesel de 20 kVA, à Yandé et Yenghébane sur la commune de Poum.

L'entretien de ces installations, dont la Nouvelle-Calédonie est propriétaire, est effectué par des opérateurs spécialisés: ENERCAL à Maré, Yandé et Yenghébane et ENERGIE LOYAUTE à Lifou et se chiffre à environ 10 000 000 F par an comprenant les opérations de maintenance régulières, la fourniture des pièces de rechange courantes et l'entretien des lieux d'implantation.

Les infrastructures sont installées sur des terres coutumières. La location du terrain est de 800 000 F pour l'année 2014.

- Subvention association Synergie (énergies renouvelables) : **4 MF**

Il est à noter que l'énergie électrique produite par ces équipements est revendue aux concessionnaires locaux de distribution électrique, ENERCAL à Maré et Poum et EEC à Lifou, et représente environ 14 MF de recettes par an qui sont reversés au budget de la Nouvelle-Calédonie.

Action A0406-07 – Information et sensibilisation des industriels et de la population — Dépenses : 2 MF

L'observatoire de l'énergie, crée par la délibération du congrès n° 378 du 23 avril 2008, est destiné à centraliser les connaissances et les données sur le sujet de l'énergie.

Pour ce faire, une application Web a été développée par la société Enerdata, basée à Grenoble.

Cette application nécessite d'être hébergée par cette société afin que les données puissent être sauvegardées. Enerdata assure également la maintenance de l'application lorsque des dysfonctionnements apparaissent. En complément, une prestation de développement est nécessaire afin de mettre à niveau le contenu de la base de données, et ajouter des modules permettant d'améliorer la performance de l'application.

Pour cela il est proposé de retenir une enveloppe de **2 MF**.

Action A0406-09 – Contrôle de la conformité technique de l'implantation des lignes et de la qualité des produits pétroliers mis sur le marché — Dépenses : 1,5 MF

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie a adopté, sur proposition du gouvernement, la délibération n° 196 du 22 août 2006 relative à la qualité des produits pétroliers. Cette délibération vise à habiliter le gouvernement à fixer par arrêté les spécifications de ces produits. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a adopté par arrêté les caractéristiques de l'essence et du gazole importé pour la vente au détail en Nouvelle-Calédonie.

La délibération précitée prévoit en son article 7 d'inspecter la qualité des produits visés afin de rechercher et de constater des infractions aux spécifications fixées par arrêté. La DIMENC, chargée de réaliser ses inspections, ne dispose pas dans son laboratoire du matériel nécessaire pour analyser les produits prélevés. Il est alors nécessaire de faire appel à un laboratoire extérieur pour réaliser ces analyses.

La DIMENC prévoit d'inspecter tous les 4 mois le gazole et l'essence vendus en Nouvelle-Calédonie de chaque opérateur pétrolier. Cela représente sur l'année un total de 12 analyses, les produits distribués par Total Pacifique et Mobil étant identiques.

Le laboratoire choisi pour analyser les produits prélevés appartient au Service des Essences des Armées basé à Marseille. Une convention de prestation d'analyse de produits pétroliers a été établie entre la Nouvelle-Calédonie et ce service.

Ce laboratoire travaille actuellement avec le service des essences des armées de Nouvelle-Calédonie pour l'analyse les produits pétroliers utilisés par les forces armées présentes en Nouvelle-Calédonie.

Le coût d'une analyse d'essence est d'environ 100 000 F et celui d'une analyse de gazole est d'environ 0,135 MF. Ce prix intègre en plus du coût de la prestation d'analyse, le coût de la prestation de prélèvement en station-service et le coût de transport des échantillons vers la métropole. Sur l'année, cela représente une dépense d'environ **1,5 MF**.

Action A0406-13 – Application et mise à jour des structures tarifaires des carburants, du gaz et de l'électricité et contrôle de leur bonne application — **Dépenses : 8 MF**

La DIMENC a en charge le calcul des prix des carburants, du gaz et de l'électricité. Cette étude a pour objectif de :

- fournir des éléments de comparaison à la DIMENC pour s'assurer que les différences de marges et de prix observées sont justifiables ou explicables par les spécificités du marché néo-calédonien (éloignement géographique, normes carburants, sources d'approvisionnement, fiscalité, péréquation…) et qu'elles ne correspondent pas à des situations de rentes déconnectées de la réalité des coûts ;

- identifier et caractériser les pratiques tarifaires en vigueur dans des configurations proches de celles de la Nouvelle-Calédonie : structures tarifaires, réactivité aux variations du prix du brut, mécanismes incitatifs en place, etc.

Programme P0407 — Prévention et gestion des risques

Dépenses : 812 180 000 F
Recettes : 600 000 000 F

Enjeux et contexte

A compter du 1er janvier 2014, la Nouvelle-Calédonie sera compétente en matière de sécurité civile. Cette mission sera assurée par la direction de la gestion des risques (DGR).

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme gestion des risques est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0407-01 - Prévention des risques dans les ERP, des risques technologiques et naturels	0	0	605 500 000	605 500 000
Action A0407-02 - Formation et assistance technique aux acteurs de la sécurité civile	0	0	0	0
Action A0407-03 - Opérations et gestion de la crise	0	0	0	0
Action A0407-04 - Soutien et pilotage de la DGR	0	0	206 680 000	206 680 000
Total	**0**	**0**	**812 180 000**	812 180 000

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	0	0	12 700 000	12 700 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	0	0	799 480 000	799 480 000
Total	**0**	**0**	**812 180 000**	812 180 000

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*600 000 000*	*600 000 000*

Les actions pour 2014

Action A0407-01 – Prévention des risques dans les ERP, des risques technologiques et naturels

Dépenses : 605,5 MF
Recettes : 600 MF

Il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme d'un milliard pour l'équipement des communes en matière d'incendie et de secours, avec **600 MF** en crédits de paiement *et **600 MF** en recettes de l'Etat.*

CREATIONCREATION AP P0407-2014/1-AIDES AUX COMMUNES EN MATIERE DE SECURITE CIVILE					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
1 000 000 000	**600 000 000**	**400 000 000**	**0**	**0**	**0**

Les normes de construction, intégrant la réglementation et le contrôle des établissements recevant du public (ERP) relèvent de la compétence de la Nouvelle-Calédonie depuis 2011. Afin de répondre aux besoins un crédit d'étude de **2,8 MF** est sollicité.

Ces crédits sont destinés aux actions suivantes :

- élaboration d'un cahier des charges pour un logiciel métier NERP ;
- gestion électronique de documents.

Par ailleurs la numérisation et reprise des dossiers et des données NERP nécessite un crédit de paiement de **1,7 MF**.

Enfin, **1 MF** sont demandés pour financer les déplacements des agents affectés au contrôle des établissements recevant du public.

Action A0407-04 – Soutien et pilotage de la DGR

Dépenses : 206,7 MF

Le besoin de la DGR en crédits de **fonctionnement** pour l'exercice 2014 a été évalué à **134,6 MF**. Ce besoin sera financé par un report de crédits inutilisés sur l'exercice 2013, et prévus initialement pour la gestion des risques (crédits inscrits en 2013 à la DAVAR en attendant la création de la DGR). L'effectivité de ces reports étant prévus en février 2014, une enveloppe de **10 MF** est proposée au BP 2014 pour permettre d'honorer les premières dépenses de fonctionnement de la direction.

En **investissement**, il est proposé d'inscrire un montant de **196,7 MF** pour le financement du programme d'investissement de la DGR. Ce programme se décline comme suit :

- Projet centre opérationnel de sécurité civile (20,1 MF) ;
- Projet ateliers pédagogiques (20,9 MF) ;
- Projet réponse territoriale de sécurité civile (130,2 MF) ;
- Projet développement de la culture de sécurité civile (9 MF) ;
- Projet réseaux et transmissions (2,7 MF) ;
- Organisation de la direction (13,8 MF).

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes dépenses							
Chapitre	P0401 Gestion domaniale & urbanisme	P0402 Météorologie	P0403 Gestion de l'eau	P0404 Sécurité aliments & biosécurité	P0405 Prévention des pollutions & risques industriels	P0406 Energie	P0407 Prévention et gestion des risques	**Total**
901	0	0	0	0	0	0	796 680 000	796 680 000
907	85 000 000	6 700 000	22 400 000	0	0	0	2 800 000	116 900 000
909	15 000 000	0	0	281 335 000	0	0	0	296 335 000
Ss total Investissement	***100 000 000***	***6 700 000***	***22 400 000***	***281 335 000***	***0***	***0***	***799 480 000***	***1 209 915 000***
931							10 000 000	10 000 000
937	116 280 000	67 378 000	225 976 050	0	12 300 000	42 300 000	2 700 000	466 934 050
939	10 000 000	0	0	328 425 000	0	0	0	338 425 000
Ss total Fonctionnement	***126 280 000***	***67 378 000***	***225 976 050***	***328 425 000***	***12 300 000***	***42 300 000***	***12 700 000***	**815 359 050**
Total BP 2014	**226 280 000**	**74 078 000**	**248 376 050**	**609 760 000**	**12 300 000**	**42 300 000**	**812 180 000**	**2 025 274 050**

Synthèse des crédits par programme et par chapitre en recettes

En XPF	*Programmes recettes*							
Chapitre	***P0401 Gestion domaniale & urbanisme***	***P0402 Météorologie***	***P0403 Gestion de l'eau***	***P0404 Sécurité aliments & biosécurité***	***P0405 Prévention des pollutions & risques industriels***	***P0406 Energie***	**P0407 Prévention et gestion des risques**	***Total***
901	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*600 000 000*	*600 000 000*
907	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
909	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
Ss total Investissement	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***600 000 000***	***600 000 000***
931	*0*		*0*	*0*		*0*	*0*	*0*
937	*146 500 000*	*2 530 000*	*0*	*0*	*2 050 000*	*14 000 000*	*0*	*165 080 000*
939	0	0	0	30 000 000	0	0	*0*	*30 000 000*
Ss total Fonctionnement	***146 500 000***	***2 530 000***	***0***	***30 000 000***	***2 050 000***	***14 000 000***	***0***	***195 080 000***
Total BP 2014	***146 500 000***	***2 530 000***	***0***	***30 000 000***	***2 050 000***	***14 000 000***	***600 000 000***	***795 080 000***

Mission M05
Coordination et développement des transports

DEPENSES : 4 657 662 745 F
RECETTES : 367 066 088 F

Contrôle et exploitation aériens

Le programme contrôle et exploitation aériens regroupe les activités de la direction de l'aviation civile (DAC) en Nouvelle-Calédonie en matière de prestations de services de navigation aérienne, incluant l'installation et la maintenance des systèmes techniques de navigation aérienne.

Développement du transport aérien

Ce programme regroupe les missions de régulations économique et juridique en matière d'aéroport, de transports aériens et d'environnement, ainsi que l'ensemble de l'ingénierie aéronautique.

Infrastructures et sécurité routières

Le programme infrastructures et sécurité routières comporte deux volets :

- le volet infrastructures : qui recouvre les routes ainsi que les bâtiments qui hébergent les services publics liés à la sécurité routières.
- le volet transports terrestres et circulation routière. La DITTT est chargée de faire appliquer la réglementation en la matière (permis de conduire, autorisation de circuler, cartes professionnelles...) et de définir une politique stratégique quinquennale de sécurité routière.

Transports et activités maritimes

Le programme transports et activités maritimes regroupe les activités de la direction des affaires maritimes (DAM) en matière de navigation et de sécurité maritimes.

La DITTT, quant à elle, contribue à la sécurité des routes maritimes et à la sauvegarde de l'environnement marin de la Nouvelle-Calédonie par la mise en place et l'entretien du balisage et la participation au plan POLMAR. La compétence en matière de signalisation maritime et d'hydrographie du lagon est transférée depuis 1er janvier 2011.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M05-Coordination et développement des transports				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0501 Contrôle et exploitation aériens	122 217 700	84 945 980	104 334 860	19 388 880
P0502 Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	1 358 243 500	924 529 860	1 239 786 740	315 256 880
P0503 Infrastructures et sécurité routières	2 906 240 000	3 421 650 000	3 109 650 000	-312 000 000
P0504 Transports et activités maritimes	141 314 475	119 074 475	203 891 145	84 816 670

Recettes

M05-Coordination et développement des transports				
Programmes	***BP 2012***	***BP 2013***	***BP 2014***	***Evolution 2013-2014***
P0501 Contrôle et exploitation aériens	*17 978 260*	*15 067 580*	*14 916 088*	*-151 492*
P0502 Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	*81 000 000*	*73 550 000*	*96 450 000*	*22 900 000*
P0503 Infrastructures et sécurité routières	*400 902 555*	*138 150 000*	*254 300 000*	*116 150 000*
P0504 Transports et activités maritimes		*0*	*1 400 000*	*1 400 000*
Total Mission 05	***499 880 815***	***226 767 580***	***367 066 088***	*140 298 508*

Programme P0501 — Dépenses : 104 334 860 F
Contrôle et exploitation aériens — *Recettes : 14 916 088 F*

Enjeux et contexte

Ce programme regroupe les actions d'accompagnement de la sécurité et certification des services de la circulation aérienne sur les aérodromes de Nouméa-Magenta (contrôle d'approche et d'aérodrome), de Lifou (contrôle d'aérodrome) et de Koné (AFIS). Elles comprennent le développement des systèmes de la sécurité aérienne, la compétence et l'instruction des personnels qui interviennent sur les aérodromes territoriaux et par convention d'assistance sur les aérodromes des provinces.

Objectifs

Les objectifs sont de nature à garantir un haut niveau de sécurité et de qualité des prestations des services de la navigation aérienne qui contribuent à la disponibilité des systèmes de la sécurité de la navigation aérienne, au développement durable, à l'efficacité économique ainsi qu'à la prise en compte de l'aviation générale.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 concernant le programme contrôle et exploitation aériens est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0501-01 – Certifications et sécurité	54 344 000	1 500 000	1 800 000	300 000
Action A0501-02 – Formation	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0
Action A0501-03 – Soutien et pilotage	5 231 700	9 693 980	27 691 860	17 997 880
Action A0501-04 – Exploitation opérationnelle et technique	60 142 000	71 252 000	72 343 000	1 091 000
Action A0501-05 – Procédures satellitaires	0	0	0	0
Total	**122 217 700**	**84 945 980**	**104 334 860**	**19 388 880**

Par nature de dépenses, les propositions se répartissent comme suit :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	50 087 700	48 475 980	48 614 860	138 880
012- Charges de personnel et frais assimilés	630 000	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0
Dépenses d'investissement	69 000 000	33 970 000	53 220 000	19 250 000
Total	**122 217 700**	**84 945 980**	**104 334 860**	**19 388 880**
Recettes (pour mémoire)	*17 978 260*	*15 067 580*	***14 916 088***	*-151 492*

Les actions pour 2014

Action A0501-01 – Certification et sécurité

Dépenses : 1,8 MF

Le budget sollicité sur cette action est en légère augmentation de +0,3 MF, soit **1,8 MF**.

Les dépenses concernent uniquement des frais d'entretien et de réparation de matériels de transport de la direction, soit 16 unités (12 voitures, tracteur, élévateur, bateau, remorque).

Cette augmentation permet de fixer une enveloppe 2014 conforme à la réalité de la dépense 2013.

Action A0501-02 - Formation

Dépenses : 2,5 MF

Le budget inscrit au BP 2014, soit **2,5 MF**, est identique à celui proposé et voté aux BP des trois exercices antérieurs.

Cette dépense consiste en une subvention versée à l'aéro-club calédonien destinée à prendre en charge les coûts de formation de 4 jeunes calédoniens sélectionnés pour passer leur brevet de pilotage (« Bourse de pilotage »).

Action A0501-03 – Soutien et pilotage

Dépenses : 27,7 MF

L'augmentation de 18 MF sur cette action par rapport au BP 2013 est exclusivement imputable à la section investissement.

Par convention n° 07C13 du 29 mars 2013 et par délibération du congrès n° 117 des 20 et 21 décembre 2010, il a été convenu d'inscrire au budget de la Nouvelle-Calédonie une subvention de 60 MF attribuée à l'Etat pour participer au financement de l'opération d'extension et de rénovation des bâtiments de la direction de l'aviation civile.

Concernant les modalités de versement (cf. art. 5 de la convention), un appel de fonds sera fait par le directeur de l'aviation civile au vu de l'avancée des études et des travaux. Le versement d'une subvention de 12 MF est alors déclenché par tranche de travaux justifiée.

En 2014, le service d'ingénierie prévoit de commencer les travaux et de justifier au moins 187,5 MF ce qui a pour conséquence le versement cumulé d'une subvention de 36 MF. Compte tenu des reports attendus fin 2013 sur cette opération (soit 18 MF), le besoin au BP 2014 est de **18 MF**.

AP P0501-2011/1-EXTENSION SEAC - NC	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	60 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	60 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	60 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	18 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	18 000 000
	Total CP financés après BP 2014	36 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**24 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	15 000 000
	2016	9 000 000
	2017	0
	2018	0

Le reste des dépenses (**9,7 MF**) concerne des frais de fonctionnement courant (carburants, frais de télécommunications, frais de transports et déplacements…).

Action A0501-04 - Exploitations opérationnelle et technique

Dépenses : 72,3 MF
Recettes : 14,9 MF

Le budget alloué à cette action permet d'assurer l'exploitation opérationnelle et technique des équipements de navigation aérienne des aérodromes de la Nouvelle-Calédonie et des provinces.

Le budget sollicité au BP 2014 est en augmentation de 1,1 MF par rapport au BP 2013.

Cette augmentation repose essentiellement sur la section d'investissement (**35,2 MF**) pour réaliser les achats nécessaires à l'entretien de matériels et d'appareils techniques positionnés sur les aérodromes (installation d'une chaine radio à Magenta, feu de guidage circuit Magenta, module contrôle Groupe MGTA, achat installations divers MGTA/DAC, groupe et salle de crise de Lifou).

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, elles restent stables (**37,1 MF**).

*Il est à noter qu'une partie des dépenses de cette action est compensée à hauteur de **14,9 MF** par une participation, stable par rapport à 2013, des provinces au recouvrement de traitement et déplacement d'agents de la Nouvelle-Calédonie.*

Programme P0502
Régulation économique du transport aérien

Dépenses : 1 239 786 740 F

Recettes : 96 450 000 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 concernant le programme régulation économique du transport aérien est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0502-01 – Veille et élaboration des textes	0	0	0	0
Action A0502-02 – Contribuer à la desserte inter-îles au départ de Lifou	0	0	0	0
Action A0502-03 – Développer l'aéroport de Koné	250 000 000	250 000 000	500 000 000	250 000 000
Action A0502-04 – Adapter les indrastructures à l'évolution du trafic	532 000 000	105 500 000	123 000 000	17 500 000
Action A0502-05 – Gérer les aéroports territoriaux	364 029 500	247 428 860	414 765 740	167 336 880
Action A0502-06 – Exercer la tutelle économique sur les compagnies aériennes locales	34 800 000	20 000 000	0	-20 000 000
Action A0502-07 – Contribuer à la continuité territoriale aérienne	177 414 000	301 601 000	202 021 000	-99 580 000
Total	**1 358 243 500**	**924 529 860**	**1 239 786 740**	**315 256 880**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	185 943 500	72 139 210	111 351 740	39 212 530
012- Charges de personnel et frais assimilés	100 000	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	278 800 000	389 000 000	296 000 000	-93 000 000
Dépenses d'investissement	893 400 000	463 390 650	832 435 000	369 044 350
Total	**1 358 243 500**	**924 529 860**	**1 239 786 740**	**315 256 880**

Recettes (pour mémoire)	*81 000 000*	*73 550 000*	***96 450 000***	*22 900 000*

Les actions pour 2014

Action A0502-03 - Développer l'aéroport de Koné — Dépenses : 500 MF

Cette action qui ne comprend que de l'investissement a pour objectif de développer les aménagements de l'aéroport de Koné afin d'optimiser l'utilisation des ATR et de favoriser le rééquilibrage territorial.

Le financement de l'action est porté par une AP établie à 2 200 MF.

Le budget sollicité en 2014 par les services d'ingénierie et de régulation est de 530 MF se déclinant comme suit :

- poursuite de travaux d'élargissement et d'extension de la piste : **495 MF** ;
- acquisition foncière : **5 MF**.

Concernant la partie travaux de l'aérodrome, un budget complémentaire de 495 MF est sollicité. En effet, les chantiers ont débuté en 2013 et trois marchés, représentants plus de 1 000 MF de dépenses, sont en cours :

- Extension, élargissement et resurfaçage
- Construction d'un ouvrage d'art
- Réalisation du balisage de piste

Enfin, l'acquisition de foncier est nécessaire au développement de l'aéroport de Koné. Les dépenses prévues en 2014 sont de 30 MF. Mais, compte tenu du disponible sur cette opération et du report qui sera demandé fin 2013 (25 MF), le budget sollicité est de 5 MF.

AP P0502-2010/1-KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	2 200 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	2 200 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	1 042 299 424
	Reste à engager AP/AE	1 157 700 576
	CP	
	CP financés avant BP 2014	597 376 533
	dont mandaté au 13-12-2013	*497 675 103*
	CP financés - BP 2014	500 000 000
	Total CP financés après BP 2014	1 097 376 533
	Reste à financer après BP 2014	**1 102 623 467**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	500 000 000
	2016	500 000 000
	2017	102 623 467
	2018	0

Action A0502-04 - Adapter les infrastructures à l'évolution du trafic — Dépenses : 123 MF

Cette action ne comprend également que de l'investissement. Elle a pour objectif d'adapter les infrastructures aéroportuaires – construction, extension, aménagement – à l'évolution du trafic.

Le budget sollicité en 2014 par le service d'ingénierie est de 123 MF, soit une augmentation de 17% par rapport au BP 2013 et deux nouveaux projets d'envergure :

- Aérogare Lifou :

Le budget 2014 sollicité par le service d'ingénierie pour débuter cette opération est de 75 MF :

- **25 MF** pour le renforcement du réseau électrique et
- **50 MF** pour la réalisation des études préliminaires et de conception jusqu'à l'avant-projet détaillé et aux primes de concours pour l'extension de l'aérogare.

- Nouvelle tour de contrôle à Tontouta

Le budget sollicité en 2014 est de **30 MF**. Il permettra de couvrir une partie des dépenses relatives aux études préliminaires et frais liés aux études de conception et aux études liées aux installations techniques.

Opération sur AP :

L'opération relative aux travaux d'aménagement et d'extension du parking de voitures de Magenta nécessite un budget de **3 MF** en 2014 pour l'installation d'horodateurs. Le complément aux 15 MF nécessaires à l'installation viendra de reports.

AP P0502-2011/3-AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	100 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	48 211 826
	Reste à engager AP/AE	51 788 174
	CP	
	CP financés avant BP 2014	48 511 589
	dont mandaté au 13-12-2013	*48 306 145*
	CP financés - BP 2014	3 000 000
	Total CP financés après BP 2014	51 511 589
	Reste à financer après BP 2014	**48 488 411**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	10 000 000
	2016	10 000 000
	2017	14 178 411
	2018	14 310 000

Une autorisation de programme de 800 MF est ouverte pour le projet de navigation aérienne 2018 (SNA 2018).
Ce projet s'inscrit comme une première réalisation du plan global des transports, dans le sens d'une fermeture à terme de l'aérodrome de Magenta. Il s'agit en effet de regrouper à Tontouta le contrôle aérien de l'ensemble de l'espace calédonien, dans le but de se mettre dans une configuration compatible avec une décision de fermeture de Magenta. Cette reconfiguration du service du contrôle de la navigation aérienne représente un projet majeur et structurant pour l'aviation civile, permettant une meilleure productivité des services.

CREATION AP P0502-2014/5-PROJET NAVIGATION AERIENNE 2018 (SNA 2018)					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
800 000 000	**0**	**210 000 000**	**350 000 000**	**240 000 000**	**0**

L'AP est financée notamment par un déplacement de 798 MF depuis l'AP n° P0502-2013/1 « déviation route provinciale 14 phase 2 ».

AP P0502-2013/1 DEVIATION RP14 PHASE 2	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	800 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	-798 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	2 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	1 500 000
	Reste à engager AP/AE	500 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	2 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*1 202 250*
	CP financés - BP 2014	0
	Total CP financés après BP 2014	2 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Opération hors AP :

- L'aménagement d'un accès au seuil 17 à Magenta (opé. HAP) : 15 MF

L'opération a pour objectif d'assurer un accès rapide aux pompiers de la plateforme à la zone située au-delà du seuil 17 (butte Pentecost, terrain baseball).
Validée au BP 2013 pour un coût global de 20 MF, l'opération a bénéficié d'un budget de 4 MF pour financer la réalisation d'études préalables. Réévaluée à 19 MF, il est sollicité le financement complémentaire, soit **15 MF**, pour lancer les travaux et clôturer l'opération.

Action A0502-05 - Gérer des aéroports territoriaux

Dépenses : 414,8 MF
Recettes : 60,5 MF

Le budget global sollicité en 2014 sur cette action est de 478,8 MF, soit le double par rapport au BP 2013.

En ce qui concerne la section fonctionnement, il est sollicité **205,3 MF** contre 149,5 MF accordés au BP 2013, soit + 55,8 MF (+ 37%).

- Cette augmentation s'explique d'une part par les 96 MF de subvention d'équilibre sollicités par la CCI pour financer la gestion de la plateforme aéroportuaire de Magenta dont le transfert en 2014 a été voté par le congrès le 30 août dernier.

- Le reste de cette augmentation est expliquée par les 52,2 MF (au lieu de 7,5 MF au BP 2013) sollicités par le service de régulation dans le cadre de la prestation de sûreté (contrat annuel avec des agents de surveillance et le financement sur un an supplémentaire d'un responsable d'exploitation à la plateforme de Lifou). Mais cette dépense est compensée par les recettes issues de la taxe d'aéroport.

Concernant l'investissement, le budget sollicité est de **209,5 MF,** soit + 111,5 MF par rapport à 2013.

- 75% de cette augmentation est expliquée par un budget de 178 MF sollicité en crédits de paiement et de 190 MF en autorisation de programme au titre des opérations d'entretien et de grosses réparations sur les bâtiments :
  - 100 MF pour le hangar n°5 ;
  - 50 MF pour le hangar Hélicocéan ;
  - 18 MF pour la cuve et le surpresseur du SSLIA MGTA ;
  - 10 MF pour le vitrage de la tour de Lifou.

AP P0502-2011/1-ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	539 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	190 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	729 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	455 478 072
	Reste à engager AP/AE	273 521 928
	CP	
	CP financés avant BP 2014	466 202 430
	dont mandaté au 13-12-2013	*416 580 813*
	CP financés - BP 2014	178 000 000
	Total CP financés après BP 2014	644 202 430
	Reste à financer après BP 2014	**84 797 570**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	84 797 570
	2016	0
	2017	0
	2018	0

- 1% de cette augmentation est expliquée par une nouvelle opération sur AP « Développement du SIG de la DAC » estimé à 30 MF et dont le besoin financier

pour 2014 est de 2,5 MF. Cette première enveloppe permettra d'acquérir un serveur NAS.

AP P0502-2011/4-DEVELOPPEMENT SIG - DAC	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	30 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	30 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	8 281 211
	Reste à engager AP/AE	21 718 789
	CP	
	CP financés avant BP 2014	8 320 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*7 544 409*
	CP financés - BP 2014	2 500 000
	Total CP financés après BP 2014	10 820 000
	Reste à financer après BP 2014	**19 180 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	10 000 000
	2016	9 180 000
	2017	0
	2018	0

- 24% de cette augmentation est expliquée par un nouveau budget de 28 MF sollicité pour la réalisation de levés topo et de prises de vues aériennes en vue d'acquérir des données pour l'aérodrome de Magenta au titre de la sûreté aéroportuaire

Une AE de 160 MF est ouverte pour permettre de couvrir le coût de la gestion de la plateforme aéroportuaire de Magenta, confiée à la CCI et estimé en 2014 à 160 MF.
Des CP sont inscrits au BP 2014 à hauteur de 96 MF.

CREATION AE P0502-2014/6-DELEGATION SCE PUB GESTION AERODROME MAGENTA-CCI					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
160 000 000	**96 000 000**	**64 000 000**	**0**	**0**	**0**

Enfin, il est proposé une ouverture d'AP de 160 MF pour effectuer l'assainissement de la plateforme de magenta pour permettre à terme la réfection des parkings sur l'aérodrome de Magenta. Une étude d'assainissement de la plateforme commandée en 2012 est en cours. La phase diagnostic des réseaux EU/EP a été réalisée. L'analyse de la qualité des eaux sur les réseaux est en cours. Un schéma directeur va être remis fin d'année 2013 pour prioriser les travaux et définir les investissements à réaliser.
Le coût prévisionnel de l'opération est réparti comme suit :

- zone Nord : 20 MF
- zone Ouest : 50 MF
- zone Est : 50 MF
- plateforme EP : 30 MF

CREATION AE P0502-2014/7-GESTION DE LA PLATEFORME AEROPORTUAIRE DE MAGENTA					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
160 000 000	0	60 000 000	50 000 000	50 000 000	0

*Il est à noter que les dépenses de sûreté réalisées dans le cadre de cette action (contrat annuel avec des agents de surveillance) sont totalement couvertes par le système de la taxe d'aéroport perçue par l'exploitant, soit **60,5 MF** prévus en 2014.*

Action A0502-07 - Contribuer à la continuité territoriale aérienne — **Dépenses : 202 MF** / ***Recettes : 36 MF***

Le budget sollicité pour cette action est de 138 MF.
Il concerne uniquement des dépenses de fonctionnement dont :

- **200 MF** d'aide au passager aérien domestique : il est prévu dans la délibération n° 184 du 9 janvier 2012 portant création d'une aide à la continuité pays que la Nouvelle-Calédonie verse l'intégralité de la prise en charge (plafonnée à 500 MF). Par la suite, les provinces rembourseront à hauteur de 25%, soit 36 MF de recettes à inscrire ;

- **2 MF** (au lieu de 2,5 MF) pour assurer les dépenses de fonctionnement du Bureau d'Aide aux Passagers Aériens (BAPA).

*Les recettes de cette action sont estimées à **36 MF** et correspondent à la participation des provinces (soit 25%) au financement de la mesure d'aide à la continuité pays.*

Programme P0503 Infrastructure et sécurité routières

Dépenses : 3 109 650 000 F
Recettes : 254 300 000 F

Enjeux et contexte

Le programme infrastructures et sécurité routière comporte deux volets :
- le volet infrastructures : routes et bâtiments
- le volet transports terrestres et circulation routière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme infrastructures et sécurité routière, pour le volet infrastructures, la DITTT construit, aménage et entretient les infrastructures telles que :

- les routes pour faciliter les déplacements des biens et des personnes dans les conditions de sécurité, et de régularité du temps de parcours adaptées aux ambitions de la Nouvelle-Calédonie.

- les bâtiments destinés à recevoir les services publics liés à la sécurité routière.

Pour le volet transports terrestres et circulation routière, la DITTT est chargée de faire appliquer la réglementation en la matière (permis de conduire, autorisation de circuler, cartes professionnelles...) et de définir une politique stratégique quinquennale de sécurité routière.

Enfin, ce programme supporte budgétairement les études du schéma de transport et de mobilité de la Nouvelle-Calédonie, qui seront en phase active depuis 2012.

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour le réseau routier territorial long de 575 km porte sur un montant global d'investissement de 70 000 MF à réaliser sur une période initialement arrêtée à 25 ans. Le scénario d'investissement reposait sur un rythme annuel de consommation de 3 000 MF et induisait un renforcement des effectifs techniques.

Le PPI routier poursuit ses 4 objectifs :

1. La conservation du patrimoine, notamment le renforcement des chaussées (durée de vie des chaussées portée à 20 ans),
2. La mise en sécurité du réseau (signalisation, dispositifs de retenue, aménagements de sécurité, …),
3. La fiabilisation des temps de parcours (création de créneaux de dépassement),
4. L'aménagement des traversées d'agglomération et de tribus,

Sur le plan opérationnel, le programme est décliné en plans quinquennaux. Le premier plan porte sur la période 2010-2015 pour un montant de 13 500 MF.
On pourrait envisager sur les plans suivants de concevoir des plans « glissants », plus souple à gérer et évolutifs suivant les contraintes et opportunités (l'objectif final financier, qui n'est qu'un indicateur, restant bien sûr le même).

Pour ce qui concerne la circulation routière et les transports terrestres, le programme infrastructures est orienté vers la lutte contre l'insécurité routière par la mise en œuvre de dispositifs rendant obligatoires certaines procédures à suivre pour les usagers de la route, particuliers ou professionnels.

Objectifs

Le diagnostic de 2008 (réseau routier fragile et sous dimensionné) a conduit à considérer le premier objectif du PPI routier (pérennité du patrimoine) comme étant l'objectif prioritaire du plan quinquennal 2010-2015. Celui-ci se traduit par la remise en état des chaussées sur l'ensemble du réseau (objectif zéro nid de poule) à l'horizon 2015. Dans le cadre de cet objectif, ce sont les ¾ des moyens alloués qui sont mobilisés pour la réhabilitation et le renforcement des chaussées (10 200 MF sur les 13 500 MF programmés).

Au-delà de la mise en œuvre de ce premier plan quinquennal, la Nouvelle-Calédonie envisagerait d'accélérer la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement pour ramener son délai de réalisation à 15 ans. Cela correspondrait à un rythme annuel de dépenses devant atteindre les 5 000 MF de francs d'ici à 2015.

Concernant la sécurité routière, les actions proposées doivent concourir à la réduction du nombre et de la gravité des accidents sur les routes de la Nouvelle-Calédonie, dans le strict respect des orientations issues du futur plan quinquennal de la sécurité routière qui sera présenté aux membres du congrès fin 2014. Ces objectifs se traduisent par des refontes réglementaires, des actions de sensibilisation et de communication et par la modernisation d'outils informatiques. 2012 verra enfin la mise en service de nouveaux équipements de contrôle, d'examen et de sensibilisation en brousse.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme Infrastructures et sécurité routières est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A0503-01 – Politique de sécurité routière	52 500 000	54 000 000	102 000 000	48 000 000
Action A0503-02 – Délivrance des permis de conduire	23 700 000	1 000 000	1 500 000	500 000
Action A0503-03 – Délivrance des cartes grises	0	0	0	0
Action A0503-04 – Autorisation de transport de personnes	0	0	0	0
Action A0503-05 – Aptitude des conducteurs	71 050 000	55 650 000	80 100 000	24 450 000
Action A0503-06 – Sécurité des véhicules	44 500 000	53 200 000	105 400 000	52 200 000
Action A0503-07 – Réseau inter provincial	0	0	0	0
Action A0503-08 – Aménagement et entretien des routes	2 650 000 000	3 191 800 000	2 746 700 000	-445 100 000
Action A0503-09 – soutien et pilotage	64 490 000	66 000 000	73 950 000	7 950 000
Total	**2 906 240 000**	**3 421 650 000**	**3 109 650 000**	**-312 000 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	614 240 000	596 450 000	643 550 000	47 100 000
012- Charges de personnel et frais assimilés				0
65- Autres charges de gestion courante	32 000 000	33 100 000	26 100 000	-7 000 000
Dépenses d'investissement	2 260 000 000	2 782 100 000	2 440 000 000	-342 100 000
Total	**2 906 240 000**	**3 411 650 000**	**3 109 650 000**	**-302 000 000**
Recettes (pour mémoire)	*400 902 555*	*138 150 000*	***254 300 000***	*116 150 000*

Les Indicateurs de performance

Indicateur 1 : masse de travaux réalisés

Commentaire : Cet indicateur vise à mesurer la masse des travaux réalisés Il est calculé à partir du montant des crédits de paiement consommés

Masse des travaux réalisés	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Crédits de paiement consommés	2 235 684 863 F (*)	2 400 000 000 F (*)	3 000 000 000 F (*)	3 000 000 000 F (*)
Taux de consommation	90 %	80 %	100 %	100 %

(*) Période de réalisation du PPI sur 25 ans.

Indicateur 2 : entretien routier

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer l'activité relative à l'entretien routier. Il est calculé à partir du montant des crédits consommés.

Entretien routier	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Crédits consommés	356 287 671 F	700 000 000 F	520 000 000 F	550 000 000 F
Taux de consommation	68.50 %	90 %	95 %	98 %

Indicateur 3 : Réglementation et sécurité routière

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer le respect des procédures obligatoires Il est déterminé par le nombre de procédures obligatoires effectuées.

Réglementation et sécurité routière	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Examen des permis de conduire : Nombre d'épreuves théoriques et pratiques	18 889	30 000	20 000	19 000
Permis de conduire : Nombre de permis délivrés	13 000	17 000	16 000	15 000
Sécurité des véhicules : Nombre de visites techniques et réceptions effectué :	7 300	9 300	9 300	8 000
Cartes grises : Nombre de cartes grises délivrées	44 273	45 000	45 000	44 500
Activité de transport de personnes Nombre d'autorisations délivrés	580	580	580	580
Sécurité routière Nombre d'animations effectuées	21	32	32	30

Les actions pour 2014

Action A0503-01 – Politique de sécurité routière — Dépenses : 102 MF

La mise en œuvre de cette mission s'articule autour des postes suivants :

- **36 MF** pour la sensibilisation du grand public. (Diffusions des messages par la presse, la radio, la télévision, affiches…) ;
- **6 MF** pour l'entretien de matériel de sensibilisation et de contrôle mis à disposition des forces de l'ordre. (Cinémomètres, éthylotests, véhicules radars) ;
- **5 MF** pour les études relatives à l'insécurité routière ;
- **40 MF** pour le dispositif PPE ;
- **12 MF** pour couvrir les frais de fonctionnement du chromatographe ;
- **3 MF** pour l'acquisition d'un véhicule affecté à une caravane itinérante destinée à la sensibilation aux risques routiers et au respect des règles de bonne conduite permettant de lutter contre les comportement dangereux au volant.

Action A0503-02 – Délivrance des permis de conduire — Dépenses : 1,5 MF

1,5 MF sont prévus pour financer les achats d'imprimés de permis et les frais postaux nécessaires à l'acheminement des permis aux titulaires résidants dans l'intérieur et les îles Loyauté.

Action A0503-05 - Aptitude des conducteurs — Dépenses : 80,1 MF

Construction d'un ensemble de bureaux à Rivière Salée :

Lors de la construction du CCTV de Rivière Salée en 2002 les contrôleurs étaient basés à Nouméa rue Unger où ils exerçaient également d'autres activités (métrologie, explosifs,

ICPE). Lors de la création de la DIMENC en 2004, seul une partie des contrôleurs ont pu être logés provisoirement dans des bâtiments modulaires, l'autre partie est restée à la DITTT.

Le projet de bâtiment permettra de réunir les contrôleurs techniques à Rivière Salée, de supprimer les bâtiments modulaires et d'accueillir des examinateurs du permis de conduire qui utilisent les nouvelles pistes d''examen livrées en 2012.

Le projet consiste en un bâtiment de 225m² comportant 9 bureaux ainsi que divers locaux commun. Le coût d'objectif est fixé à 66 MF. Les études ont débuté en octobre 2013. Le lancement de l'appel d'offre travaux est prévu en avril 2014. Pour couvrir les dépenses il est sollicité **40 MF** de crédits de paiement.

AP P0503-2006/1-TRANSFERT DES PISTES PERMIS DE CONDUIRE (121/06)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	155 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	155 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	68 930 972
	Reste à engager AP/AE	86 069 028
	CP	
	CP financés avant BP 2014	57 191 819
	dont mandaté au 13-12-2013	*40 911 748*
	CP financés - BP 2014	40 000 000
	Total CP financés après BP 2014	97 191 819
	Reste à financer après BP 2014	**57 808 181**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	47 808 181
	2016	10 000 000
	2017	0
	2018	0

Education routière :

- **25 MF** pour l'accompagnement du dispositif « permis pour l'emploi » ;

- **5 MF** pour l'achat de kits PPE et code de la route destiné aux bénéficiaires du dispositif « permis pour l'emploi » ;

- **1,1 MF** liées à la mise en place de nouvelles certifications professionnelles de transport routier, de marchandises et de voyageurs. (Antérieurement prise en charge par la DFPC) ;

- **1,4 MF** pour les frais liés au transport de « l'autochoc » dans le cadre des animations de sécurité routière menée dans les établissements et les entreprises du pays ;

- **7,6 MF** pour la prise en charge des déplacements des examinateurs dans l'intérieur et les îles ainsi que les frais d'électricité et de télécommunication des centres d'éducation routière.

Action A0503-06 – Sécurité des véhicules

Dépenses : 105,4 MF
Recettes : 254,3 MF

Construction d'un centre de contrôle technique de Canala :

Ce projet fait suite à un engagement du gouvernement de rapprocher le contrôle technique des usagers. A ce titre trois centres complémentaires devaient être établis : un dans le secteur La Foa – Bourail, un sur la côte est et le troisième à Lifou. La construction du centre de Canala s'inscrit dans ce projet. Un terrain a été proposé par la commune en face de ses services techniques le long de la RPN3. A raison d'un déplacement toutes les deux semaines, il serait ainsi capable de traiter à chaque fois environ 15 véhicules.
Le projet consiste en la réalisation d'un dock de 210m². La ligne de contrôle comprend un banc à rouleau permettant le contrôle du freinage notamment et une fosse de visite.
Pour permettre le lancement des études il est demandé l'augmentation de l'autorisation de programme de 20MF et l'inscription de crédits de paiement à hauteur de **10 MF**. Le projet est estimé entre 70 et 80 MF (travaux, études et dépenses annexes).

AP P0503-2013/4-CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	50 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	20 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	70 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	70 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	0
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	10 000 000
	Total CP financés après BP 2014	10 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**60 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	60 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Pistes de freinage et d'examen permis de conduire en province Nord :

Le centre de Baco est installé sur terres coutumières. Les bâtiments sont loués par la Nouvelle-Calédonie. Par contre, il était convenu que les pistes de freinage et d'examen, qui constituent un équipement très particulier, seraient construites par la Nouvelle-Calédonie : en contrepartie un bail de longue durée a été consenti. L'appel d'offre a été lancé en 2013. Le démarrage des travaux est prévu pour novembre 2013. La durée prévisionnelle des travaux est de 5 mois hors intempéries pour un coût prévisionnel de **48,3 MF**. *Cette dépense est compensée par une participation de la province Nord.*

Centres de contrôle techniques des véhicules :

- **3 MF** pour l'entretien et la réparation des divers matériels des centres.
- **30,5 MF** pour la location des centres de contrôle technique en brousse (Baco à Koné, La Foa et côte Est)
- **13,6 MF** pour le fonctionnement de ce service. (Électricité, eau, téléphone, divers imprimés, entretien et nettoyage, frais de déplacement des personnels)

*Concernant les recettes (**254,3 MF**), il s'agit des ventes des carnets WW (11 MF), des redevances afférentes aux véhicules (171 MF), des visites techniques et des réceptions de véhicules (23,5 MF) et des travaux d'expertises concernant principalement les épreuves de citernes hydrocarbures (0,5 MF). Enfin, il s'agit d'une participation de la province Nord pour les pistes de freinage et d'examen permis de conduire en province Nord (48,3 MF).*

Action A0503-08 – Aménagement et entretien des routes — Dépenses : 2 746,7 MF

Entretien et fonctionnement routier : **410 MF**

Les crédits d'entretien alloués en 2013, auront atteint (avec le BS2013), un montant de 643,8 MF, alors qu'en année courante, ce montant évolue autour des 500 MF à 550 MF. Ce montant élevé s'explique par plusieurs éléments conjoncturels :

- 16,7 MF pour des réclamations d'entreprises (protocoles transactionnels),
- 15,2 MF pour rétablissement de crédits après remise des pénalités,
- 50 MF financement des dégâts sur le réseau routier territorial suite au passage de Freda,
- 20 MF pour dépenses de 2011 et 2012 non reportées,
- 540 MF dotation pour l'entretien routier 2013

En 2014 sera proposé, à l'instar de ce qui se fait avec la province Sud, la délégation de l'entretien routier à la province Nord qui permet d'une part une meilleure réactivité des services opérationnels (les commandes sont directement passées par le délégataire). La délégation inclut une rémunération du délégataire (8% du montant des travaux réalisés)

Ces 410 MF de crédits d'entretien seront ventilées en :

- 186 MF pour la province Sud (y compris la rémunération),
- 186 MF en province Nord (y compris la rémunération),
- 20 MF en province des Îles ;
- 17 MF pour financer les comptages routiers, des études générales et les imprévus (crédits gérés par la DITTT).
- 1 MF diverses annonces et insertions.

Travaux de rehaussement du radier de table Unio : **20 MF**

Il s'agit de verser une subvention à la commune de Moindou pour les travaux de rehaussement du radier de table Unio sur la route desservant actuellement la tribu de Katrikoin. L'objectif est d'améliorer le confort de passage de cet ouvrage en diminuant sa fréquence de submersion. Le coût de l'opération est estimé à entre 59,7 MF et 67,6 MF.

Investissement routier : **2 316,7 MF**

Le plan quinquennal d'investissement sur le réseau routier pour la période 2010-2014 prévoit d'investir 13 500 MF.

A l'issue d'une période de 4 ans, les consommations de crédits s'élèveront, fin 2013 à 8 240 MF (1 678 MF en 2010 et 1 926 MF pour l'exercice 2011 et 2 236 MF pour l'exercice 2012 et 2 400 MF pour l'exercice 2013), soit environ 60 % des dépenses programmées sur 5 ans. La prévision de dépense en 2014 est de 3 000 MF et qui permettra de porter le taux de réalisation à 11 400 MF soit 83% de l'objectif.

En 2013, quelques problèmes conjoncturels ont pénalisé le déroulement des opérations à réaliser (renouvellement de 50% des effectifs du service des routes, appels d'offre infructueux sur de très importants chantiers suite à des offres anormalement élevées des entreprises, retard et contentieux avec des entreprises,….).

Les objectifs du plan quinquennal 2010-2014 portent sur la réhabilitation de 87 km de chaussée et le renforcement de 58 km. Les travaux réalisés ou en cours depuis 2010 portent sur 33 km de chaussée renforcée et 142 km de chaussée réhabilitée et 26 km de chaussée réhabilitées en attente de renforcement. La répartition des travaux réalisés sur la RT1 est la suivante

Tronçons	Nature : Renforcement ou Réhabilitation	Linéaire traité ou en chantier (pour certains qui continueront en 2014)
NOUMEA-BOURAIL	Réhabilitation	49 km
	Renforcement	17 km
BOURAIL-KONE	Réhabilitation	50 km
	Réhabilitation avant renforcement	26 km
KONE-VOH	Réhabilitation	9 km
	Renforcement	4 km
VOH-KOUMAC	Réhabilitation	34 km
	Renforcement	12 km

Le plan quinquennal prévoit également la reconstruction des ouvrages du « Trou Bleu » (terminé) et la construction de l'ouvrage de « Chapeau Rouge » (au sud de Ponérihouen) qui est en cours depuis 2012 (entreprise ETN – contentieux en cours – travaux finis par Entreprises Réunies).
Concernant la programmation 2013, les autorisations de programme ouvertes en 2013 étaient destinées à initier les opérations suivantes :

Opérations	Nature	Linéaire
RT3 : Col de Ho - Ponérihouen	Néant	
RT1 : Reconstruction pont de la Ouenghi	DCE terminé. CAO programmée fin 2013	-
RT1 : Koné – Voh 1° tranche (réhabilité 2009)	Néant	
RT1 : Poya Koné – section nord Basse Poya	Réhabilitation finie en sept 2013	20km
RT1 : Koumac - Nehoué	Travaux attribués à COLAS début travaux 4ème tri.	15km
RT1 : Créneau de dépassement de Fony	DCE lancé au 4ème tri.	3km
RT1 : Col de la Pirogue (sécurité + nouveau tracé)	Etudes en cours	
RT3 : RT1 Col des Roussettes	Des purges seront réalisées fin	15km

	2013 pour 20 MF CFP	
RT3 : Ouvrages hydrauliques dans la chaîne	Consultation des MOE pour diagnostic fin 2013	-
RT3 : Traversées de tribus	APS fait par bureau d'études en déc. 2013.	

Concernant la programmation 2014, les crédits de paiement et les demande d'ajustement d'AP sollicitées au BP 2014 permettront de finaliser les opérations déjà engagées et de mettre en chantier les principales opérations suivantes :

Opérations	Nature	Coût ou Linéaire
RT1 : Créneau de Fony	Aménagement de sécurité	260 MF / 3 km
RT1 : Reconstruction pont de la Ouenghi	Ouvrage d'art	770 MF
RT1 : Bacouya Nandaî Moindah Col des citrons	Renforcement	1 050 MF / 17.5 km
RT1 : Carrefour de Ouatom	Aménagement de sécurité	45 MF
RT1 : Traversée de KOUMAC	Traversée	224 MF
Rue Tissandier de Laubarède	Voie urbaine territoriale	142 MF
RT1 : Col de la Pirogue	Couche de roulement	150 MF
RT1 : Koumac - Nehoué	Réhabilitation	145 MF
RT3 : Grosses réparations OA	Etudes et travaux	120 MF
RT : Marchés couches de roulement	Couches de roulement	240 MF
Hors PPI : Convention Giratoire Berthelot	Sécurité entrée de Nouméa	260 MF

Le total des dépenses prévisionnelles excède le montant programmé afin de garantir un niveau de dépenses effectives proche de 100%.

Les principales affectations d'AP sont déclinées par AP ci-dessous :

AP P0503-2010-1 (programme routier 2010 -2015)

AP P0503-2010/1-PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	11 861 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	1 870 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	12 904 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	6 538 029 254
	Reste à engager AP/AE	7 192 970 746
	CP	
	CP financés avant BP 2014	4 517 552 822
	dont mandaté au 13-12-2013	*4 479 316 590*
	CP financés - BP 2014	1 543 000 000
	Total CP financés après BP 2014	6 060 552 822
	Reste à financer après BP 2014	**6 843 447 178**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	2 500 000 000
	2016	2 000 000 000
	2017	2 343 447 178
	2018	0

Un ajustement de **1 870 MF** est sollicité pour compléter ou engager les travaux suivants :
- 0503P323 P10 R0-000-000-REHAB CHAUSSEES => + 200 MF sur col de la pirogue,
- 0503P332 P10 R1-216/270-RFT POYA KONE => + 380 MF sur la plaine de Gaïac,
- 0503P418 P10 R1-069/069-PONT DE LA OUENGHI => + 600 MF sur le pont de la Ouenghi,
- 0503P421 P10 R0-000/000-GR.REPARATIONS OA 10-15 => + 600 MF sur les importantes réparations et la remise aux normes des ouvrages d'art des routes territoriales,
- 0503P535 P10 R3-102/103-TRAVERSEE DE PONERIHOUEN => + 20 MF d'études,
- 0503P533 R1-370/375-TRAVERSEE DE KOUMAC => + 70 MF.

AP P0503-2011-1 (programme routier 2011 -2016)

AP P0503-2011/1-PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	2 740 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	450 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	4 017 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	859 277 808
	Reste à engager AP/AE	2 330 722 192
	CP	
	CP financés avant BP 2014	1 140 613 858
	dont mandaté au 13-12-2013	*1 104 416 708*
	CP financés - BP 2014	200 000 000
	Total CP financés après BP 2014	1 340 613 858
	Reste à financer après BP 2014	**2 676 386 142**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	1 200 000 000
	2016	1 010 888 093
	2017	465 498 049
	2018	0

Un ajustement de **450 MF** est sollicité pour compléter ou engager les travaux suivants :

- 0503P335 P11 R0-000-000-REHAB CHAUSSEES => + 200 MF sur Saint Denis - Pont Amoa RT3 en travaux de renforcement
- 0503P336 P11 R1-116-165-RFT LA FOA BOURAIL => + 100 MF pour du renforcement sur Renforcement Fo Nily - Fo Gacheu
- 0503P423 P11 R1-017/017-PONT DE DUMBEA => + 50 MF pour lancer les études
- 0503P202 P11 R1-140/143-CRENEAU FONY => + 100 MF

AP P0503-2012-1 (programme routier 2012 -2017)

AP P0503-2012/1-PROGRAMME ROUTIER 2012/2017	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	850 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	850 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	287 966 486
	Reste à engager AP/AE	562 033 514
	CP	
	CP financés avant BP 2014	319 401 730
	dont mandaté au 13-12-2013	*194 510 828*
	CP financés - BP 2014	100 000 000
	Total CP financés après BP 2014	419 401 730
	Reste à financer après BP 2014	**430 598 270**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	117 310 891
	2016	313 287 379
	2017	0
	2018	0

AP P0503-2013-1 (programme routier 2013 -2018)

AP P0503-2013/1-PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	915 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	1 050 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	1 965 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	16 327 400
	Reste à engager AP/AE	1 948 672 600
	CP	
	CP financés avant BP 2014	43 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*9 351 694*
	CP financés - BP 2014	250 000 000
	Total CP financés après BP 2014	293 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**1 672 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	270 000 000
	2016	270 000 000
	2017	1 132 000 000
	2018	0

Un ajustement de **1 050 MF** est sollicité pour compléter ou engager les travaux suivants :

- 0503P104 R0-000/000-REVETEMENT COUCHES ROULEMENTS => + 500 MF pour lancer un marché à BC sur les couches de roulement RT,
- 0503P107 R0-000/000-ETUDES GENERALES – PPI => + 50 MF,
- 0503P507 R2-022/024-TRAVERSEE DE WE => + 100 MF,
- 0503P540 P13 R3-000/000-TRAVERSEES DE TRIBUS => + 400 MF sur les projets Bâ, Mou, Néouta, Nédiouen et Kumo.

AP P0503-2012-2 (Projet Hospitalier Privé)

AP P0503-2012/2-PROJET HOSPITALIER PRIVE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	180 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	200 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	380 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	83 121 532
	Reste à engager AP/AE	296 878 468
	CP	
	CP financés avant BP 2014	20 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	200 000 000
	Total CP financés après BP 2014	220 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**160 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	160 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Un ajustement de **200 MF** est sollicité pour compléter ou engager les travaux suivants :

- 0503P902 PROJET PHP NOUVILLE => + 200 MF sur le projet PHP suite aux modifications apportées sur le cahier des charges afin d'intégrer les nouvelles exigences imposées sur ce dossier.

Modernisation des outils de suivi (hors AP) : depuis plusieurs années, les infrastructures routières ont fait l'objet d'une attention particulière. Un plan pluriannuel d'investissement a été mis en œuvre pour répondre au mieux aux besoins avec un budget annuel de plusieurs milliards. Ce plan a généré une hausse d'activité importante pour le service Routes, notamment pour ce qui relève du suivi financier des opérations effectué sur tableur Excel. C'est pourquoi, la modernisation des outils de travail est incontournable pour faciliter le travail des chargés d'opération, notamment celui du suivi financier. L'intérêt est également d'obtenir des traitements statistiques homogènes pour l'ensemble du service. Le lien avec l'application SURFI constitue un préalable non négociable pour gagner en rigueur et délai, et éviter les doubles-saisies et les erreurs. Le logiciel demandé à la DTSI dans le cadre du budget primitif 2014 est déjà utilisé dans plusieurs collectivités en métropole. Il a déjà fait ses preuves. Pour la Nouvelle-Calédonie, une étude est prévue pour s'assurer de la compatibilité avec SURFI et également la prise en compte des spécificités locales. **4 MF** de CP sont nécessaires.

Action A0503-09 - Soutien et pilotage — Dépenses : 74 MF

Cette action regroupe les frais de fonctionnement de la DITTT qui s'élèvent à **74 MF**.
Les crédits demandés permettent de financer une grande partie du fonctionnement de la direction. L'augmentation constatée est liée à l'installation d'une partie des services dans les nouveaux locaux de l'ex. DDR de la province Sud et aux frais de déplacements dans l'intérieur du territoire par les agents des services des routes et des constructions.

Programme P0504
Transports et activités maritimes

Dépenses : 203 891 145 F
Recettes : 1 400 000 F

Objectifs

En mettant en œuvre ce programme, la DITTT contribue directement à la sécurité des routes maritimes et à la sauvegarde de la vie humaine en mer ainsi qu'indirectement à la protection de l'environnement marin de la Nouvelle-Calédonie par la mise en place et l'entretien du balisage. Ce programme permet de maintenir le niveau de qualité des moyens humains et matériels, nautiques et terrestres actuel du service à isopérimètre d'intervention. Les bénéficiaires de ce dispositif sont les usagers de la mer. L'objectif est de garantir la sécurité des routes maritimes par un balisage conforme et fiable et une connaissance hydrographique sûre.

En mettant en œuvre ce programme, la DAM permet également de maintenir, par une action préventive, un haut niveau de qualité en matière de sécurité maritime et de mettre en place une veille réglementaire permettant de suivre les évolutions internationales de la réglementation maritime et de tenir compte des spécificités de la Nouvelle-Calédonie. Il intègre désormais une dimension économique et sociale avec l'extension proposée du dispositif « continuité pays » au secteur maritime.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme transport et activités maritimes est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0504-01 - Droits du travail et inspection du travail maritime	500 000	150 000	0	-150 000
Action A0504-02 - Tutelle académique sur la formation professionnelle maritime	0	570 000	570 000	0
Action A0504-03 - Contrôle de la conformité des navires aux règles de sécurité	2 000 000	2 000 000	1 000 000	-1 000 000
Action A0504-04 - Formation des inspecteurs de la sécurité des navires	0	0	0	0
Action A0504-05 - Sécurité, police et règlementation de la circulation maritime dans les eaux	14 125 000	17 125 000	15 390 000	-1 735 000
Action A0504-06 - Immatriculation des navires	0	0	0	0
Action A0504-07 - Instruction et suivi des agréments nautiques touristiques	0	0	0	0
Action A0504-08 - traitement des demandes de dérogation au monopole du pavillon	0	0	0	0
Action A0504-09 - Développement, modernisation et entretien du balisage	123 289 475	98 229 475	91 731 145	-6 498 330
Action A0504-10 - Réalisation des travaux d'hydrographie dans les eaux territoriales	1 400 000	1 000 000	1 200 000	200 000
Action A0504-11 - Contribuer à la continuité territoriale maritime	0	0	94 000 000	94 000 000
Total	**141 314 475**	**119 074 475**	**203 891 145**	**84 816 670**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	70 050 000	69 500 000	62 100 000	-7 400 000
012- Charges de personnel et frais assimilés		570 000	570 000	0
65- Autres charges de gestion courante	16 004 475	9 879 475	74 331 145	64 451 670
Dépenses d'investissement	55 260 000	39 125 000	66 890 000	27 765 000
Total	**141 314 475**	**119 074 475**	**203 891 145**	**84 816 670**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	***1 400 000***	*1 400 000*

Les Indicateurs de performance (action A0504-09)

Indicateur 1 : développement, modernisation et entretien du balisage

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer la fiabilité du balisage Il est calculé à partir de l'état de fonctionnement des feux. (Taux de disponibilité = Temps de disponibilité / temps de fonctionnement assigné)

Fiabilité du balisage	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Taux de disponibilité des feux	>99%	>99%	>99%	>97%

Indicateur 2 : développement, modernisation et entretien du balisage

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer la fiabilité du balisage. Il est calculé à partir du nombre d'interventions électrotechniques à titre préventif ou curatif

Fiabilité du balisage	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Nombre d'interventions	326	320	320	320

Indicateur 3 : développement, modernisation et entretien du balisage

Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer l'activité des baliseurs. Il est calculé à partir de du nombre de jours de mer.

Activité des baliseurs	Réalisation 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Cible Année
Nombre de jours de mer	180	170	180	180

Les actions pour 2014

Action A0504-01 – Droit du travail et inspection du travail maritime

Le projet d'élaboration du droit du travail maritime étant achevé les crédits affectés ne portent désormais plus que sur du fonctionnement courant (mise à jour de la documentation notamment).

Action A0504-02 – Tutelle académique sur la formation professionnelle maritime — Dépenses : 0,6 MF

Ces crédits sont utilisés pour indemniser les membres des jurys des examens professionnels maritimes et ont été réévalués compte tenu des prévisions d'examens à organiser en 2014.

Action A0504-03 – Contrôle de la conformité des navires aux règles de sécurité — Dépenses : 1 MF

Cette attribution a été transférée à la Nouvelle-Calédonie en 2011. Les inspecteurs de la sécurité des navires, de statut Etat, mis à disposition de la Nouvelle-Calédonie doivent effectuer des visites dans l'ensemble des communes des trois provinces pour garantir un niveau de sécurité comparable à l'ensemble des calédoniens.

Action A0504-05 – Sécurité, police et réglementation de la circulation maritime dans les eaux — Dépenses : 15,4 MF

Comme chaque année depuis 2011, la Nouvelle-Calédonie prévoit de prendre en charge une partie des frais de fonctionnement de la SNSM et de la confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie.

Action A0504-09 - Développement, modernisation et entretien du balisage — Dépenses : 91,7 MF

L'exercice budgétaire de l'année 2014 sera le troisième exercice où la compétence pleine et entière est exercée par la Nouvelle-Calédonie en matière de signalisation maritime et d'hydrographie. Cet exercice sera en majorité consacré à l'entretien des installations.

Concernant la modernisation du balisage, le phare de l'îlot infernal (présentation sur île des pins) fera l'objet d'une reconstruction complète (génie civil, pylône et équipements spécialisés à D.E.L.). Il sera créé plusieurs alignements de présentation couplés avec des traversiers de mouillage aux îles Loyauté pour faciliter la prise de mouillage des paquebots de croisière sur des zones de faible superficie. Globalement il est demandé **52 MF** pour le fonctionnement courant et **29 MF** pour la modernisation du balisage.

7,9 MF pour la prise en charge des frais les déplacements des agents et de télécommunications du service des phares.

Enfin, il est proposé une subvention au service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) pour **2,8 MF**. Dans le cadre d'une convention tripartite entre le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration (DéGéOM), le SHOM et la Nouvelle-Calédonie, signée pour la période 2012-2015, la mission de prévention et de surveillance du risque tsunami en Nouvelle-Calédonie assurée par le SHOM, est financée conjointement par la Nouvelle-Calédonie et le DéGéOM.

Action A0504-10 – Réalisation des travaux d'hydrographie dans les eaux territoriales	**Dépenses :**	**1,2 MF**

Il s'agit de poursuivre les travaux d'hydrographie tels qu'ils ont été arrêtés par la commission hydrographique de Nouvelle-Calédonie. Pour ce faire, une enveloppe de **1,2 MF** est nécessaire pour prendre en charge les déplacements des agents du SHOM, tel que prévu par convention.

Action A0504-11 – Contribuer à la continuité territoriale maritime	**Dépenses :**	**94 MF**
	Recettes :	***1,4 MF***

Depuis la délibération n°184 du 9 janvier 2012 portant création d'une aide à la continuité pays, une aide spécifique au secteur aérien favorise la mobilité des résidents des îles Loyauté et de l'île des Pins.

Il a été proposé d'élargir le principe de la continuité pays au mode de transport maritime, ce qui a conduit à élaborer un dispositif d'aide à la continuité pays par la voie maritime. Ce dispositif similaire à celui en place pour les déplacements aériens, vise à élargir l'offre de déplacements pour les résidents des îles vers la Grande Terre tout en maintenant le niveau d'intervention de la Nouvelle-Calédonie à un niveau constant.

Les crédits proposés, soit **64 MF**, correspondent donc à un transfert de crédits à partir de l'action A502-07. Ils représentent un transfert estimé d'environ 20% des trajets effectués par les insulaires, du transport aérien vers le transport maritime, soit environ 20 000 trajets.

Il est à noter que la province Sud finance 25% de l'aide pour la desserte maritime de l'île des Pins, soit une recette estimée à 1,4 MF pour l'exercice 2014.

D'autre part, il est inscrit un montant de **30 MF** correspondant à une subvention à la commune de Poum pour l'achat d'une barge devant favoriser la continuité territoriale vers le grand Nord et les îles Belep.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes en dépenses				
Chapitre	P0501 Contrôle & exploitation aériens	P0502 Régulation économique du transport aérien & continuité territoriale	P0503 Infrastructures & sécurité routières	P0504 Transports & activités maritimes	**Total Dépenses**
900	0	0	1 400 000	0	**1 400 000**
901	0	0	0	7 500 000	**7 500 000**
907	0	0	0	390 000	**390 000**
908	53 220 000	832 435 000	2 370 600 000	59 000 000	
924	0	0	68 000 000	0	**68 000 000**
Sous total Investissement	***53 220 000***	***832 435 000***	***2 440 000 000***	***66 890 000***	**3 392 545 000**
931	0	0	0	7 500 000	**7 500 000**
938	51 114 860	407 351 740	669 650 000	129 501 145	**1 257 617 745**
943	0	0	0	0	**0**
Sous total Fonctionnement	***51 114 860***	***407 351 740***	***669 650 000***	**137 001 145**	**1 265 117 745**
Total BP 2014	**104 334 860**	**1 239 786 740**	**3 109 650 000**	**203 891 145**	**4 657 662 745**

En XPF	*Programmes en recettes*				
Chapitre	*P0501 Contrôle & exploitation aériens*	*P0502 Régulation économique du transport aérien & continuité territoriale*	*P0503 Infrastructures & sécurité routières*	*P0504 Transports & activités maritimes*	***Total recettes***
908	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
924	*0*	*0*	*48 300 000*	*0*	***48 300 000***
Sous total Investissement	***0***	***0***	***48 300 000***	***0***	***48 300 000***
938	*14 916 088*	*96 450 000*	*206 000 000*	*1 400 000*	*318 766 088*
Sous total Fonctionnement	***14 916 088***	***96 450 000***	***206 000 000***	***1 400 000***	***318 766 088***
Total BP 2014	***14 916 088***	***96 450 000***	***254 300 000***	***1 400 000***	***367 066 088***

Mission M06
Santé

DEPENSES : 15 566 507 441 F
RECETTES : 13 913 300 000 F

Offre et qualité de soins

Prévention, veille, surveillance Expertise et alerte

Santé environnementale

Médipôle et hôpital de Koné

Au travers d'un dispositif hospitalier public et privé disposant des matériels les plus modernes, de personnels de santé Hautement qualifiés, d'une politique en matière de prévention sanitaire et de santé environnementale, la Nouvelle-Calédonie compétente dans le domaine de la santé, a engagé, de façon constante, une action forte pour préserver la santé de ses concitoyens et pour améliorer leur prise en charge en cas d'accident de santé.
La concrétisation aux alentours de 2016 du projet de construction d'un nouvel hôpital à Koutio et à Koné, la mise en œuvre de nouveaux schémas territoriaux d'organisation sanitaire, socles d'une répartition spatiale plus efficiente au bénéfice de la population, la poursuite d'un programme ambitieux en matière de prévention sanitaire et de santé environnementale qui passe par la poursuite de la politique de vaccination, la lutte contre les maladies à forte morbidité ou l'amélioration des données naturelles telles que l'eau, l'air ou l'amiante environnementale, la modernisation et l'extension de sa réglementation en matière de protection sociale sont autant d'éléments démontrant la haute priorité du secteur de la santé dans la politique publique conduite par la Nouvelle-Calédonie.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M06-Santé				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0601 Offre et qualité de soins	561 708 852	713 615 000	742 195 000	28 580 000
P0602 Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	105 921 000	112 152 000	132 304 000	20 152 000
P0603 Santé environnementale	228 567 819	159 209 000	153 088 441	-6 120 559
P0604 Médipôle et hôpital de Koné	7 149 128 682	11 407 200 000	14 538 920 000	3 131 720 000
Total Mission 06	**8 045 326 353**	**12 392 176 000**	**15 566 507 441**	**3 174 331 441**

Recettes

M06-Santé				
Programmes	***BP 2012***	***BP 2013***	***BP 2014***	***Evolution 2013-2014***
P0601 Offre et qualité de soins	*9 391 771*	*0*	*0*	*0*
P0602 Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	*24 500 000*	*24 500 000*	*33 300 000*	*8 800 000*
P0603 Santé environnementale	*0*	*0*	*0*	*0*
P0604 Médipôle et hôpital de Koné	*7 679 135 184*	*11 400 000 000*	*13 880 000 000*	*2 480 000 000*
Total Mission 06	***7 713 026 955***	***11 424 500 000***	***13 913 300 000***	***2 488 800 000***

Programme P0601 Dépenses : 742 195 000 F
Offres et qualité de soins

Enjeux et contexte

Ce programme doit permettre une amélioration de la prise en charge médicale en s'appuyant sur l'amélioration de la sécurité sanitaire, sur l'accès à de nouvelles technologies et sur une meilleure répartition spatiale de l'offre de soins.

Cette amélioration passe par une connaissance affinée des personnels de santé et par la poursuite des activités de formations de ces personnels ainsi que par le contrôle de l'activité des établissements de soins publics et privés.

Cette amélioration se conduit dans un contexte de profonde mutation de ce secteur :

- au niveau de l'hospitalisation publique au travers de la construction de l'hôpital de Koutio et de l'hôpital de Koné ainsi que par la restructuration des activités des hôpitaux de Koumac et de Poindimié,
- la perspective du regroupement des cliniques privées,
- le souci de la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé en prenant en considération la situation financière de notre régime de protection sociale : le RUAMM (régime unifié d'assurance maladie et maternité).

Objectifs

Les objectifs s'appuient essentiellement sur la volonté d'une meilleure répartition spatiale de nos établissements hospitaliers, de la poursuite de la mise en œuvre des schémas territoriaux d'organisation sanitaire tels que le schéma lié à l'insuffisance rénale chronique, le schéma de la santé mentale, le schéma de la périnatalité et de la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens et des projets d'établissement dans les hôpitaux.

Ainsi, l'accès aux soins de notre population sera favorisé tout en offrant des technologies médicales performantes et une sécurisation des conditions d'exercices des professionnels de santé et des établissements hospitaliers au travers d'une réglementation modernisée et des contrôles réguliers et renforcés.

Cela passe également par une action renforcée dans le domaine de l'aide, du conseil et de l'expertise pour laquelle on observe une forte demande des professionnels.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme offre et qualité de soins est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0601-01 - Réglementation et suivi de l'exercice des professions de santé	0	0	0	0
Action A0601-02 - Analyse prospective des besoins en personnel et spécialistes et en formations	0	0	0	0
Action A0601-03 - Réglementation, suivi, financement des établissements hospitaliers publics	207 500 000	180 000 000	170 000 000	-10 000 000
Action A0601-04 - Enregistrement des professions de santé	0	0	0	0
Action A0601-05 - Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur	225 447 852	353 500 000	389 500 000	36 000 000
Action A0601-06 - Elaboration et suivi de la réglementation des activités de santé	14 000 000	28 600 000	19 000 000	-9 600 000
Action A0601-07 - Régulation et organisation de l'offre de soins	17 000 000	46 500 000	51 500 000	5 000 000
Action A0601-08 - Aides, conseils et expertises	6 820 000	6 820 000	6 820 000	0
Action A0601-09 - Soutien et pilotage, fonctionnement global DASS (hors PJEJ)	90 941 000	98 195 000	105 375 000	7 180 000
Total	**561 708 852**	**713 615 000**	**742 195 000**	**28 580 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	108 761 000	147 415 000	124 995 000	-22 420 000
12- Charges de personnel	0	0	50 000 000	50 000 000
65- Autres charges de gestion courante	442 500 000	562 200 000	563 200 000	1 000 000
Dépenses d'investissement	10 447 852	4 000 000	4 000 000	0
Total	**561 708 852**	**713 615 000**	**742 195 000**	**28 580 000**

Recettes (pour mémoire)	*9 391 771*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0601-03 – Réglementation, suivi, financement des établissements hospitaliers publics — Dépenses : 170,0 MF

Il s'agit de la participation au fonctionnement du centre Raoul FOLLEREAU : **170 MF.**
Cette participation est versée chaque année au CHT pour financer une partie des charges de structure du centre. La dotation est en baisse de -5,6 % par rapport à celle accordée en 2013.

Action A0601-05 – Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur — Dépenses : 389,5 MF

Les financements suivants sont prévus au sein de cette action :

- Subvention à l'institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS) : **313,5 MF**

La subvention vise à participer aux charges de structures de l'établissement. La subvention est en baisse de 5% par rapport à celle accordée au BP 2013. Il est à noter qu'une partie du financement de l'établissement est assurée par conventions avec la DFPC dans le cadre de la commande publique.

- Subventions en faveur de la trithérapie **13,5 MF**

La Nouvelle-Calédonie participe à la prise en charge de la trithérapie par le versement d'une subvention à l'Institut Pasteur (3 MF) et au centre hospitalier territorial « Gaston Bourret » (10,5 MF).

- Subvention au CHS : **12,5 MF**

Dans le cadre du schéma d'organisation en faveur de la promotion de la santé mentale, il est proposé de modifier les pratiques professionnelles par l'amélioration des relations entre les partenaires, notamment au sein des établissements sociaux, médico-sociaux et de protection de l'enfance qui doivent pouvoir disposer d'un référent psychiatre. Ce dernier doit pouvoir assurer une vacation mensuelle de 4 heures dans chacune des structures.
Si le coût de ces vacations peut être inclus dans le cadre du forfait « soins » pour les établissements médico-sociaux, il est proposé de verser une subvention au centre hospitalier spécialisé « Albert Bousquet » pour assurer ces vacations dans les établissements sociaux et de protection de l'enfance (12 ,5 MF).

- Personnel extérieur Institut Pasteur : **50 MF**

L'Institut Pasteur de Paris met à disposition de la Nouvelle-Calédonie deux agents pour servir à l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, l'un en qualité de directeur, l'autre en qualité de responsable du laboratoire de biologie médicale. Par ailleurs, une convention de prise en charge par la Nouvelle-Calédonie du poste de pharmacien biologiste de l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie perdure depuis 2009. Ces trois conventions prévoient le remboursement de la rémunération de ces agents à l'Institut Pasteur par la Nouvelle-Calédonie, entraînant une dépense estimée à 50 MF en 2014. Cette dépense était jusqu'à présent incluse dans la masse salariale de la Nouvelle-Calédonie, mais s'agissant de personnels extérieurs à la collectivité, il a été décidé de la sortir de cette masse salariale et de la rattacher à la structure Missions/programmes/Actions correspondante.

Action A0601-06 – Elaboration et suivi de la réglementation des activités de santé — Dépenses : 19,0 MF

Le développement de nouvelles technologies, ainsi que l'évolution des pratiques professionnelles nécessitent une réflexion sur la mise en place d'une réglementation, ou de son évolution, ainsi qu'une information du grand public sur ces nouvelles pratiques.

Ainsi en matière de radiothérapie, en collaboration avec la direction du travail et de l'emploi et la direction des mines et de l'énergie, la direction des affaires sanitaires et sociales est en discussion avec l'Autorité de Sureté Nucléaire afin d'obtenir son appui dans l'élaboration de la réglementation et dans le contrôle des équipements médicaux utilisant les rayonnements ionisants (**4 MF**).

L'effectivité de la réglementation en matière de greffes et dons d'organes a permis de concrétiser en 2013 la campagne de communication relative à ces nouvelles pratiques sur le territoire. Dans la continuité de cette campagne, des actions de sensibilisation en faveur du don d'organe tendent à développer le niveau de connaissance des calédoniens sur cette thématique (**3 MF**).

Il est également prévu la prise en charge des frais de déplacement de l'infirmière coordinatrice greffe du centre hospitalier territorial « Gaston Bourret » dans le cadre de ses actions d'information du public (**0,3 MF**) et de verser une subvention à l'association « Un nouveau départ pour la vie » pour l'organisation de manifestation grand public sur cette question (**0,7 MF**).

Au niveau de la périnatalité, les crédits pour l'impression annuelle de 4 200 carnets de maternité sont sollicités (**1 MF**).

Le schéma de santé mentale, en cours d'adoption par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, prévoit le développement d'une campagne annuelle de sensibilisation de la population aux problématiques de santé mentale (**6 MF**).

Un établissement pharmaceutique de fabrication de gaz médicaux va être créé en 2014 sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Il s'agit de la société GAZPAC qui va ainsi fabriquer de l'oxygène médical et d'autres gaz médicinaux pour le territoire et pour la Polynésie Française. C'est le premier établissement de fabrication de médicaments à se créer sur le territoire. La DASS doit instruire ce dossier et engager, seule, sa responsabilité quant à la qualité des gaz produits. Ainsi, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament métropolitaine (ANSM) ne peut se substituer à la DASS, mais pourra venir en appui.

Au cours de la période d'instruction, l'ANSM interviendra en tant qu'expert auprès de la Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS), service compétent de la Nouvelle-Calédonie, pour aider à l'instruction du dossier de demande d'autorisation d'activité pharmaceutique, en l'occurrence, celui de la société GAZPAC, relatif à la création d'un établissement pharmaceutique fabriquant des gaz médicaux.

L'expert viendra sur le territoire pour la réalisation des visites d'évaluation de la conformité des installations, avant ouverture et en fonctionnement : il est prévu deux visites annuelles d'une semaine pour 1 inspecteur.

Le coût annuel de ce conventionnement est de **4 MF**.

Action A0601-07 - Régulation et organisation de l'offre de soins Dépenses : 51,5 MF

Il est proposé de poursuivre la mise en œuvre des mesures issues du schéma territorial de périnatalité, avec :

- le soutien, à hauteur de **5,5 MF**, au fonctionnement de l'association « Naître en Nouvelle-Calédonie » qui intervient en matière d'animation de l'organisation des soins en amont et en aval de l'hospitalisation des femmes enceintes et des nouveau-nés ;

- la participation au fonctionnement à hauteur de **18 MF** de l'unité d'accueil pour l'hébergement des femmes enceintes, en partenariat avec le réseau « Naître en Nouvelle-Calédonie » et la SIC, dans le cadre de l'autorisation d'engagement ouverte au BP 2011. La participation globale pour 2014 au centre d'hébergement des femmes enceintes sera décomposée comme suit :
  - 13,5 MF de CP sur AE
  - 4,5 MF de CP hors AE sur la base de la nouvelle convention

AE P0601-2011/1-ACCEUIL FEMMES ENCEINTES SCHEMA PERINATALITE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	59 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	59 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	43 000 000
	Reste à engager AP/AE	16 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	37 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*37 000 000*
	CP financés - BP 2014	13 500 000
	Total CP financés après BP 2014	50 500 000
	Reste à financer après BP 2014	**8 500 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	8 500 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

- dans le cadre du schéma de santé mentale, et afin de mettre en place une dynamique sur le repérage et la prévention du suicide (30 suicides environ et 500 tentatives recensées annuellement par le CHT), il est proposé de participer au financement d'une étude sur cette problématique. Cette étude s'intègre dans un protocole de l'Organisation Mondiale de la Santé, multicentrique et sur plusieurs sites des iles du Pacifique, anglophones et francophones. Cette étude se déroulera sur 3 ans afin d'avoir un échantillon suffisamment représentatif pour en tirer des enseignements. D'un coût global de 21,7 millions de francs pour les 3 ans, il est proposé de participer à hauteur de **1,5 MF** en 2014.

En outre, le schéma de santé mentale prévoit la création d'un réseau thématique qui permettra la mise en œuvre d'un certain nombre de ses préconisations. Afin de permettre la constitution de ce réseau, il est proposé d'allouer une subvention au CHS pour le

recrutement d'un animateur de réseau dans l'attente de la création d'une structure juridique autonome susceptible de recevoir un soutien financier directement (**13,5 MF**).

Par ailleurs, afin de pérenniser et de développer les missions des réseaux de soins qui contribuent à la régulation et à l'organisation de l'offre de soins, il est proposé d'allouer une subvention de :

- **5,5 MF** au réseau RESIR (insuffisance rénale) ;
- **5,5 MF** au réseau ONCO-NC (cancérologie).

Enfin, il est sollicité l'inscription de frais de colloques et séminaires dans le cadre du suivi des différents schémas territoriaux relatifs à l'organisation de l'offre de soins et des projets d'établissements des hôpitaux (**2 MF**).

Action A0601-08 – Aides, conseils et expertises — Dépenses : 6,8 MF

Dans le cadre de ses missions, le service des actions sanitaires participe à des actions de médecine légale. L'objectif de cette action est de rechercher les causes d'un décès pour certains patients décédés brutalement et sans causes apparentes.

Les crédits sollicités permettent le financement d'autopsies à visée scientifique sollicitées par le service de l'action sanitaires pour un montant de **0,8 MF**, décomposée comme suit :

- Loyers des locaux : 0,5 MF (salle d'autopsie)
- Honoraires médicaux : 0,3 MF (émoluments des médecins légistes)

Le remboursement des frais de déplacement du comité d'éthique (**1 MF**) ;

La participation de la NC à l'unité médico-judiciaire compte tenu du volet social qui pourrait être développé dans cette structure, notamment auprès des victimes en matière de soutien psychologique (**5MF**). Les CP de l'AE P0601-2011/2 Unité médico-judiciaire sont ajustés en conséquence.

AE P0601-2011/2-UNITE MEDICO JUDICIAIRE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	15 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	15 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	15 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	10 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	5 000 000
	Total CP financés après BP 2014	15 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A0601- 09-Soutien et pilotage, fonctionnement global DASS (hors PJEJ) — Dépenses : 105,4 MF

Cette action regroupe les crédits nécessaires au fonctionnement général de la direction des affaires sanitaires et sociales et ne pouvant être affectés à un programme ou une action spécifique. Il s'agit :

En dépense d'équipement :
- d'acquisition de matériels et outillages techniques liées aux missions de la direction (**4 MF**)

En dépenses de fonctionnement courant : **101,5 MF**, dont les grands postes sont les suivants :
- des loyers et charges locatives pour bâtiments 62,9 MF (soit 57,5 MF + 5, 4 MF de location d'1 dock supplémentaire pour le SAS) ;
- des frais de carburant pour les véhicules de service pour 1,5 MF ;
- des fluides (eau et électricité) pour 5,2 MF ;
- des fournitures diverses (fournitures de bureau, produits d'entretien, documentation, vêtement professionnel, produits pharmaceutiques ...) pour 5,2 MF ;
- de l'entretien des matériels (photocopieurs, télécopieurs, ...) et bâtiment pour 1,5 MF ;
- des frais de transports, déplacements et missions du personnel pour 3,9 MF ;
- des frais postaux et de télécommunication pour 12,1 MF ;
- du nettoyage des locaux pour 5,2 MF ;
- des frais de surveillance de locaux pour 2 MF ;
- autres pour 1,9 MF.

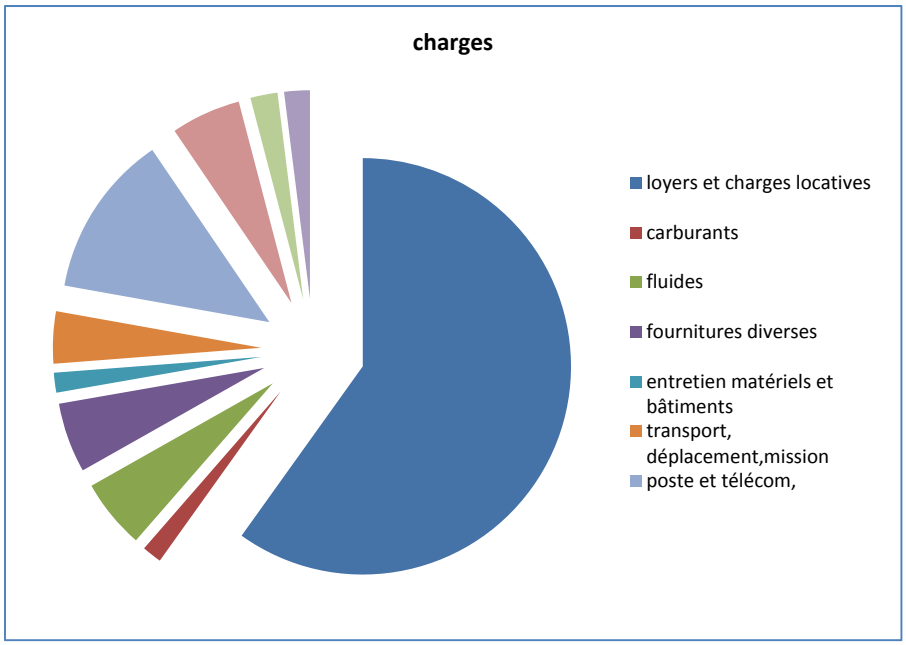
charges
loyers et charges locatives
carburants
fluides
fournitures diverses
entretien matériels et bâtiments
transport, déplacement,mission
poste et télécom,

Programme P0602
Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte

Dépenses : 132 304 000 F

Recettes : 33 300 000 F

Enjeux et contexte

Il s'agit de favoriser l'amélioration de l'état sanitaire de la population néo-calédonienne au travers : - de la meilleure connaissance possible de l'état sanitaire de la population néo-calédonienne afin de pouvoir proposer au gouvernement des orientations dans l'évolution de la prise en charge sanitaire ;

- de la prise en compte de l'internationalisation des pathologies et de la perméabilité de nos frontières par le maintien d'un contrôle aux frontières permanent et performant dont l'objectif est, d'une part, de limiter l'introduction de pathologie sur le territoire, et d'autre part, de pouvoir se préparer activement à la lutte contre les maladies introduites telles que ce fut le cas lors de la pandémie A/H1N1 en 2009 ou du chikungunya plus récemment.

Objectifs

L'amélioration de l'état sanitaire passe par la lutte contre les pathologies à forte morbidité en améliorant la couverture vaccinale, en effectuant des campagnes d'informations destinées au grand public et en mettant en œuvre des études scientifiques sur les pathologies à plus haut risque.

Elle passe également par l'accentuation de l'information vers les professionnels de santé et par la mise en œuvre de remontées d'informations quotidiennes en provenance des hôpitaux, des dispensaires et des cabinets médicaux privés permettant aux autorités sanitaires de déclencher leurs actions le plus en amont possible.

Cela induit la nécessité de disposer de moyens mobilisables rapidement en cas de crise sanitaire majeure.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme prévention, veille, sanitaire, expertise et alerte est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A0602-01 - Présentation de l'état sanitaire de la population	8 400 000	11 500 000	11 500 000	0
Action A0602-02 - Surveillance et urgence sanitaires	45 650 000	36 800 000	56 754 000	19 954 000
Action A0602-03 - Lutte contre les pathologies à forte morbidité	44 371 000	56 752 000	56 950 000	198 000
Action A0602-04 - Evaluation des programmes de prévention sanitaire	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0
Action A0602-05 - Information des professionnels de santé	5 000 000	4 600 000	4 600 000	0
Total	**105 921 000**	**112 152 000**	**132 304 000**	**20 152 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	85 921 000	80 952 000	111 700 000	30 748 000
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	20 000 000	31 200 000	11 150 000	-20 050 000
Dépenses d'investissement	0	0	9 454 000	9 454 000
Total	**105 921 000**	**112 152 000**	**132 304 000**	**20 152 000**
Recettes (pour mémoire)	*24 500 000*	*24 500 000*	***33 300 000***	*8 800 000*

Les actions pour 2014

Action A0602-01 - Présentation de l'état sanitaire de la population — Dépenses : 11,5 MF

Il s'agit de réaliser et d'éditer des documents (mémentos, DVD, CD-ROM) sur la situation sanitaire en N-C, le suivi de la documentation technique spécialisée dans le domaine de la surveillance sanitaire et de l'édition du carnet de santé remis à la naissance dans les maternités, pour ce faire sont proposés au BP 2014 : 11,5 MF, décomposé comme suit :

- Situation sanitaire :
  Frais d'impression : **3 MF**
  Prestation de service : **2 MF**

- Carnets de santé **(**Edition de 5 000 carnets par an à distribuer aux mères).
  Frais d'impression : **3,5 MF**
  Prestation de service (PAO et couvertures plastifiées) : **3 MF**

Action A0602-02 - Surveillance et urgence sanitaires — Dépenses : 56,8 MF / *Recettes : 5,3 MF*

* **9,5 MF** en investissement pour des études MOA informatique, somme décomposée comme suit :
- SAS : 6,8 MF :

Évolution de Bornéo (graphique et contenu)	4 MF
Bornéo version site internet	0,8 MF
Dossier médical consultation du voyageur	1,1 MF
Espace sécurisé pour les professionnels de santé	0,9 MF

- Santé environnement : 2,7 MF

Bas 'eau baignade	1,2 MF
Portail Eau	1,5 MF

*A travers cette action et sur la base de données sanitaires et sociales recueillies, la N-C adapte ses réponses en matière de santé publique. Cela se traduit en fonctionnement par la somme de **47,3 MF**, décomposée comme suit:

- Poursuite de la mise en place d'un système d'information et de connaissance en santé publique et dans le domaine médico-social ce afin de fournir aux décideurs les

données pertinentes permettant les décisions et le suivi des programmes de santé, notamment grâce au logiciel Asklepios. Ce programme permettra aux médecins du service et aux décideurs d'élaborer des réponses en santé publique. Il repose sur la transmission numérisée d'informations médico-sociales (données médicales, maladies à déclaration obligatoire et système de surveillance non spécifique et de données socio-économiques en provenance des organismes de protection sociale). La mise en place d'une application développée par un partenaire privé, la CAFAT, les mutuelles et les Provinces en 2010 doit être poursuivie, en collaboration avec la DTSI. Il est donc sollicité l'inscription de 2 MF.

- Informations générales par la diffusion de messages sanitaires par un écran LED, pour un montant de 6,6 MF.

- Veille sanitaire régulière : enquêtes, frais médicaux, information du grand public et des professionnels de santé : 6,5 MF sont sollicités.

- Gestion de la grippe aviaire et grippe pandémique : Compte tenu du risque de deuxième vague épidémiologique de grippe A H1 N1, il convient de se préparer à remettre en œuvre les actions entamées en juillet et août 2009. A ce titre, sont sollicités 9,7 MF, notamment pour :
  - la réalisation de documents pour le grand public et les professionnels de santé en fonction des phases de la pandémie (affiches pour les adultes, et enfants, brochures, spots télévisés, information aux voyageurs sur le magazine altitude d'Aircalin)
  - le remplacement du petit matériel technique destinés aux professionnels de santé et aux professionnels exposés
  - achat de produits pharmaceutiques

- Contrôle sanitaire aux frontières afin d'informer les voyageurs des risques qui existent lors des voyages à l'étranger. Ces actions sont réglementaires et correspondent à une compétence nouvellement mise en œuvre par la Nouvelle-Calédonie depuis 4 ans avec une montée en charge progressive. Il est sollicité la somme de 20,7 MF, décomposée en :
  - 12,2 MF pour l'information des voyageur en entrance et en partance de la N-C, frais médicaux, maintenance du matériel de surveillance, diverses prestation de services (dont convention avec la CCI pour + Modification locale et internationale du film, parution d'une page sur le magazine altitude)
  - En 2013, un centre santé et voyage (CSV) a été mis en place afin de conseiller et vacciner les personnes sortant du territoire, à ce titre il est sollicité 8,5 MF destinés à l'achat de vaccins et la prise en charge de vacations médicales.

- Au titre des Transports sanitaires terrestres, et pour la reédition et toilettage du manuel destiné aux ambulanciers et auxiliaires ambulanciers, 1,850 MF sont sollicités

Sont inscrits en recettes :

- ***0,3 MF** : correspondant à la facturation des visites de contrôle sanitaire des navires donnant lieu à l'établissement de certificat de contrôle sanitaire ou d'exemption de contrôle sanitaire.*
- ***5 MF** : correspondant à la vente de vaccins dans le cadre des activités du CSV.*

Action A0602-03 – Lutte contre les pathologies à forte morbidité	Dépenses :	57,0 MF
	Recettes :	*28,0 MF*

Certaines maladies ou pathologies présentent en Nouvelle-Calédonie un risque majeur en matière de santé publique, se traduisant par des situations épidémiques régulières et entraînant une mortalité encore trop élevée.

Il s'agit de la dengue, du chikungunya, de la leptospirose, de la grippe saisonnière, des maladies respiratoires. Il est donc nécessaire de maintenir une vigilance permanente tant sur le suivi du développement de ces pathologies que sur les messages de prévention auprès des publics les plus concernés.

Cette vigilance se traduit par :

- De nombreuses campagnes d'information régulières sur divers supports : affiches, flyers, DVD, spot télévision, spot radiophonique, mallettes pédagogiques, campagne d'information scolaire (18,7 MF : soit **6 MF** de frais d'impression et **12,7 MF** dont des études spécifiques (socio anthropologique sur la dengue et sur la couverture vaccinale des calédoniens));
- une distribution de produits de lutte contre les moustiques, notamment en situation d'épidémie de dengue ou de chikungunya (6,5 MF : soit **2,5 MF** de sac et **4 MF** de répulsifs) ;
- des petits matériels de lutte contre les pathologies (**0,2 MF**)
- de la maintenance du matériel de lutte (**0,3 MF**) (ex : pour le swingfog)

Le service des actions sanitaires a également en charge, depuis 2011, la gestion du registre du cancer. Compte tenu de l'exiguïté des locaux de la direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie, des locaux spécifiques sont loués pour ce registre pour lequel 3 agents sont affectés (**3,3 MF**).

La direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie sollicite également le maintien du financement lui permettant d'accueillir un interne de santé publique. Durant son stage, un interne de santé publique peut ainsi travailler sur les actions de surveillance, d'épidémiologie, de prévention ou d'évaluation des programmes de santé publique, parmi les thèmes prioritaires suivants :

- études spécifiques sur des problèmes de santé publique calédonienne (méningites, TIAC, leptospirose, ...),
- télémédecine et transmission numérisée des données médicales (en collaboration avec la CAFAT, les provinces et les médecins libéraux) et notamment sur les maladies à déclarations obligatoire,
- recherche d'un algorithme décisionnel pour évaluer le risque d'épidémie de dengue,
- enquête sur la couverture et l'efficacité vaccinale.

Dans cet objectif, il convient de financer la mise à disposition d'un médecin interne de santé publique dans le cadre de la convention avec l'université de Bordeaux (**20 MF**) (hors subvention au CHT).

Est également concerné la participation de la Nouvelle-Calédonie au fonds autonome de compensation en santé publique géré par la CAFAT (**8 MF**).

Une recette de 28 MF est inscrite correspondant à la participation de l'agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie au registre du cancer.

Action A0602-04 - Evaluation des programmes de prévention sanitaire — Dépenses : 2,5 MF

La Nouvelle-Calédonie, pour répondre à l'obligation réglementaire d'évaluer les programmes de santé de l'agence sanitaire et sociale, prévoit chaque année l'évaluation de l'un de ses programmes de prévention sanitaire en conventionnant ce travail d'expertise à un spécialiste. Pour ce faire **2,5 MF** sont proposés au budget.

Action A0602-05 - Information des professionnels de santé — Dépenses : 4,6 MF

L'information auprès des professionnels de santé comprend plusieurs volets en relation avec les actions précédentes afin d'améliorer leur efficacité. On peut notamment noter les actions relatives aux maladies à déclaration obligatoire, aux maladies infectieuses, au certificat de cause médicale de décès. L'ensemble de ces documents sont normalisés et édités par la direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie. Pour ce faire sont proposés au budget **4,6 MF**.

Programme P0603 Dépenses : 153 088 441 F
Santé environnementale

Enjeux et contexte

Le vecteur environnemental est une donnée essentielle dans l'amélioration de la santé de la population qui est de plus en plus demandeuse d'actions fortes et coordonnées dans ce domaine.

La Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans cette voie par la préservation de ses ressources naturelles, telles que l'eau et l'air, en prenant en compte le risque lié à l'amiante environnementale et par une lutte anti-vectorielle très active contre la dengue et la leptospirose. Cet engagement doit être mené en collaboration avec les provinces et les communes.

Un autre volet est la volonté de diminuer le risque de maladie et d'épidémies liées à la présence de déchets médicaux non traités.

Cette politique ne peut se concevoir que sur le moyen et long termes car il s'agit de concourir à la prise de conscience de chacun de l'absolue nécessité de préserver son environnement. Il est donc nécessaire de mettre en place des actions répétitives de sensibilisation mais également de passer par la mise en œuvre d'une réglementation adaptée au contexte néo-calédonien.

Objectifs

Pour parvenir à améliorer la qualité de l'eau de consommation humaine, la Nouvelle-Calédonie propose à chaque commune d'établir un diagnostic personnalisé sur son eau potable ainsi que pour certaines d'entre elles, leurs eaux de baignade afin d'identifier des solutions concrètes permettant l'amélioration de leur qualité.

Des actions fortes sont à engager en matière de destruction des déchets hospitaliers et sur la préservation de la qualité de l'air, plus particulièrement au travers de la prise en compte de l'amiante environnementale, notamment en favorisant les actions de remédiation et en anticipant la localisation des futures constructions à l'aide des cartographies constituées.

Il s'agit également de diminuer les risques sanitaires encourus par la population en engageant une lutte sur la durée visant à la limitation des épidémies de dengue et de leptospirose, en multipliant les opérations de prévention et en assurant le contrôle et la protection de terrain en période de forte épidémie.

Dans l'ensemble de ces sujets, le service santé environnement joue un rôle de conseil et d'expertise en direction de nos partenaires communaux, provinciaux et associatifs.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme santé environnementale est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0603-01- Améliorer les connaissances sur la ressource en eau et réglementer pour garantir sa qualité	75 259 000	66 809 000	89 088 441	22 279 441
Action A0603-02 - Lutte anti-vectorielle	72 108 819	69 400 000	39 400 000	-30 000 000
Action A0603-03 - Consolidation et amélioration des connaissances sur la qualité de l'air et des risques sur la santé	1 000 000	0	0	0
Action A0603-04 - Réglementation et contrôle de l'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux	0	0	0	0
Action A0603-05 - Aide, conseil et expertise	4 000 000	0	0	0
Action A0603-06 - Amiante	76 200 000	23 000 000	24 600 000	1 600 000
Total	**228 567 819**	**159 209 000**	**153 088 441**	**-6 120 559**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	104 459 000	97 459 000	101 088 441	3 629 441
012- Charges de personnel	67 108 819	60 000 000	30 000 000	-30 000 000
65- Autres charges de gestion courante	0	1 750 000	22 000 000	20 250 000
Dépenses d'investissement	57 000 000	0		0
Total	**228 567 819**	**159 209 000**	**153 088 441**	**-6 120 559**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0603-01 - Améliorer les connaissances sur la ressource en eau et réglementer pour garantir sa qualité — Dépenses : 89,1 MF

- En matière d'eau potable, la Nouvelle-Calédonie poursuit son travail d'accompagnement des communes dans l'évaluation du risque sanitaire lié à l'eau potable. Cet accompagnement se traduit par la mise en œuvre de plans de sécurité sanitaire des eaux (PSSE). Sont prévues en 2014, quatre communes réparties sur les trois provinces.

Pour ce faire, **48,8 MF** sont proposés au budget et se décompose comme suit :

- 43,8 MF pour l'élaboration des PSSE
- Le service santé environnement travaille actuellement avec trois bureaux d'études pour l'élaboration des PSSE. Ce petit nombre étant parfois contraignant une formation est prévue au premier trimestre 2014. Cette formation a pour but

d'accroître la disponibilité des prestataires en augmentant le nombre de personnes capables de travailler sur les PSSE. Egalement, elle permettra de former l'ensemble des bureaux d'études sur le dernier guide mis en place par le service (2 MF).

A noter que le projet spécifique d'accompagnement des communes sur la mise en œuvre des actions liées à la diminution du risque sanitaire en matière d'eau potable financé par l'enveloppe du IXème FED est arrivé à son terme ce qui entraîne une diminution du budget alloué à cette action.

- La Nouvelle-Calédonie intervient également en cas d'alerte sanitaire en matière d'eau potable par la réalisation de prélèvement d'échantillon d'eau et de leurs analyses (0,5 MF)
- La Nouvelle-Calédonie intervient également dans le suivi de la qualité des eaux embouteillées par la réalisation de prélèvements d'eau et de leurs analyses (0,5 MF)
- 1 MF sont nécessaire pour le matériel et 1 MF pour les frais d'impression

- <u>En matière d'eau de baignade</u>, le travail porte essentiellement sur l'application de la délibération n° 23/CP du 1er juin 2010 *portant dispositions administratives applicables aux piscines et fixant les principes généraux en matière de normes sanitaires et d'hygiène applicables aux piscines et aux eaux de baignade*.

Pour ce faire, une autorisation d'engagement a été ouverte au budget 2012 d'un montant de 30,2 MF. Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'un marché avec un prestataire extérieur pour la réalisation :

- des visites de contrôle et de prélèvements d'échantillon d'eau de piscines (621 points de contrôle / an) ;
- des prélèvements des eaux de baignade (282 points de contrôle en saison balnéaire de novembre à avril) ;
- des missions de conseils, d'expertise, et de formation.

A ce titre, il est proposé l'inscription de **10,1 MF** de crédits de paiements pour l'année 2014.

AE P0603-2012/1-SUIVI REGLEMENTATION EAUX DE BAIGNADE	**AP**	
	Montant AP/AE avant BP 2014	30 177 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	30 177 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	15 700 750
	Reste à engager AP/AE	14 476 250
	CP	
	CP financés avant BP 2014	20 118 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*13 395 225*
	CP financés - BP 2014	10 059 000
	Total CP financés après BP 2014	30 177 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

De plus, **4,2 MF** sont nécessaires pour le financement du suivi de la qualité des eaux de baignade en mer et **1 MF** pour des frais d'impression pour la réalisation d'ouvrage destinés aux exploitants de piscine et de baignage

Une subvention de **2 MF** pour la commune de Nouméa est à nouveau sollicitée pour l'année 2014 afin de réaliser le contrôle sanitaire des eaux de baignade.

- Création OPANC :

Une étude récente de l'IFRECOR (Initiative Française pour les Récifs Coralliens) a été menée en Nouvelle-Calédonie avec pour objectif de démontrer l'importance économique des récifs coralliens et des écosystèmes associés au-delà de leur participation à la biodiversité marine.

Cette étude démontre que les récifs coralliens et les écosystèmes associés sont devenus une source majeure de revenus économiques: ils rapportent entre 80 et 100 millions de revenus par an au PIB, soit 12 Mds de F CFP.

Cette même étude révèle également les économies que réalise la Nouvelle-Calédonie en assurant la préservation des récifs coralliens : à l'apport au PIB s'ajoutent en moyenne près de 170 Millions d'euros, soit 20 milliards F CFP, d'économies par an.

Ces chiffres permettent de confirmer l'utilité et la nécessité de la création de l'OPANC.

Il est proposé d'inscrire **20 MF** pour le financement de la création du GIP de l'OPANC et de réviser l'AE P0603-2012/3 « OPANC » de 20 MF. **3 MF** de prestations sont également inscrites à ce titre.

AE P0603-2012/3-OPANC	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	10 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	20 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	30 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	5 960 745
	Reste à engager AP/AE	24 039 255
	CP	
	CP financés avant BP 2014	5 960 745
	dont mandaté au 13-12-2013	*1 970 191*
	CP financés - BP 2014	23 029 441
	Total CP financés après BP 2014	28 990 186
	Reste à financer après BP 2014	**1 009 814**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	1 009 814
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A0603-02 - Lutte anti-vectorielle

Dépenses : 39,4 MF

En complément des actions de prévention auprès du public, des actions sur le milieu sont menées dans les zones à risques identifiées.
En renforcement de la lutte anti-vectorielle régulière, des opérations spécifiques peuvent être menées sous forme d'épandage de pesticide ou d'installation de pièges permettant d'évaluer la population du vecteur (**1,5 MF**).

Afin de trouver une alternative à l'utilisation de pesticides, une étude visant à vérifier l'efficacité du piégeage du moustique vecteur de la dengue est en cours et se poursuivra en 2014 (**7,9 MF**).

Une AE « prise en charge des auxiliaires de lutte anti vectorielle » est ouverte au BP 14 d'un montant de 60 MF.
La Nouvelle-Calédonie prévoit le maintien de la prise en charge des agents recrutés sur le programme provincial d'insertion citoyenne de la province Sud (PPIC) et mis à disposition des communes pour combattre sur le terrain les gîtes larvaires et réaliser les épandages ciblés d'insecticide dans les zones géographiques en situation d'épidémie de dengue en sollicitant une enveloppe budgétaire de **30 MF**.

CREATION AE P0603-2014/1 PRISE EN CHARGE DES AUXILIAIRES DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
60 000 000	30 000 000	30 000 000	0	0	0

Action A0603-03 – Consolidation et amélioration des connaissances sur la qualité de l'air et des risques sur la santé

Pour information, la Nouvelle-Calédonie a lancé en 2012 une large étude épidémiologique sur 3 ans concernant les répercussions sanitaires de la pollution atmosphérique à Nouméa. Les crédits attribués pour cette étude d'un montant total de 19,2 MF étant déjà engagés, aucune demande au budget n'est faite pour 2014. Il restera cependant le solde à verser (30%, soit 5,8 MF) lors de la réception définitive des résultats attendus pour fin 2014. Il est prévu un report de crédits de 5,8 MF sur l'exercice 2014, mais aucune inscription au BP 14.

Action A0603-06 - Amiante

Dépenses : 24,6 MF

En lien avec les communes concernées par la problématique d'amiante environnementale et les provinces, il s'agit à partir des inventaires réalisés d'entreprendre les travaux de remédiation (recouvrement ou revégétalisation) sur les sites sensibles au regard de leur fréquentation (présence d'habitation, présence d'infrastructures publiques, présence d'infrastructures touristiques, ...).

- Dans le cadre de l'autorisation de programme ouverte en 2012, 50 MF de crédits de paiement ont été sollicités en 2013 afin de permettre la réalisation de travaux de remédiation

sur 5 communes de la Province Nord (Hienghène, Pouebo, Touho, Poindimié, Houailou). Or ce programme ayant pris du retard, seule une partie des travaux pourra être réalisée en 2013 (5 MF), le reste devra être reporté en 2014. Aucun nouveau crédit de paiements n'est sollicité au BP 2014, mais les crédits non consommés de 2013 (soit 45 MF) seront reportés sur l'exercice 2014.

- S'agissant des crédits relatifs aux dommages et intérêts relatifs au FIVA, 30 MF seront également reportés sur l'exercice 2014.

- Il est proposé de financer une prestation de maîtrise d'œuvre afin d'accompagner 4 nouvelles communes et de suivre la réalisation des travaux à entreprendre (**6 MF**). Les communes à priori retenues (à confirmer en 2014 selon les retours d'analyses de la DIMENC) seraient Ouegoa, Koné, Koumac, Thio.

- La réactualisation des guides d'information sur l'amiante environnemental (**1 MF**) ainsi que leurs réimpressions (**1 MF**) sont également envisagées en 2014.
- Étude structurale de la serpentinisation des massifs de péridotite : **5,6 MF**

- La présence de minéraux amiantifères dans les massifs de péridotites ayant été confirmée par de nombreuses observations, les derniers travaux effectués sur cette thématique ont abouti à l'établissement d'un inventaire des différentes formes minérales fibreuses rencontrées. La répartition de ces phases minérales, principalement serpentines et amphiboles, reste difficile à comprendre à l'échelle d'un massif ou de l'ensemble des formations ultrabasiques de Nouvelle-Calédonie. Une étude structurale alliée à une analyse minéralogique sur un ensemble de sites représentatifs des différents environnements péridotitiques est nécessaire afin de mieux appréhender les clés de répartition géographique de ces phases asbestiformes entres elles et au sein des massifs. Cette étude permettra de mieux cibler les zones à fort potentiel de présence de matériaux fibreux afin d'anticiper la gestion de cet aléa. De plus, cette étude sera aussi l'occasion d'aborder la problématique des zéolites, minéraux dont certaines variétés fibreuses sont reconnues comme dangereuses. Le délai de cette étude est estimé à un an. Le coût pour la Nouvelle-Calédonie est de 5,6 MF, soit 80 % du montant total de 7 MF de la convention à établir avec le BRGM, les 20 % restant étant pris en charge par le BRGM.

- Programme analytique : **3 MF**

L'amiante environnemental reste un problème majeur traité par le Service Géologie de la Nouvelle-Calédonie (SGNC). Dans son cadre d'expertise, le SGNC est souvent amené à devoir analyser des échantillons de fibres récoltées lors des diverses mission, que ce soit pour des expertises ou ses missions d'amélioration de la connaissance géologique de la Nouvelle-Calédonie. Ces analyses sont extrêmement spécifiques du fait de la difficulté à identifier formellement les phases minérales asbestiformes. Un programme analytique est donc nécessaire en 2014 afin de mener les diverses missions à bien.

- Analyses MET : **5 MF**

Lors des inventaires communaux des sites aménagés dans les zones potentiellement amiantifères, des prélèvements de matériaux sont réalisés afin de vérifier la présence de fibres par des examens au microscope électronique. Les analyses par Microscope Electronique en Transmission (MET) sont effectuées en métropole par des laboratoires spécialisés. Elles sont primordiales pour clôturer les inventaires et les transmettre avec un jeu complet d'informations aux communes et aux provinces pour étudier les programmes de remédiation.

- Mise en œuvre du capteur géophysique : **3 MF**

Afin d'éviter la propagation de fibres minérales contenues dans la serpentine, matériau utilisé couramment pour recharger les pistes en terre en Nouvelle-Calédonie, la localisation des tronçons recouverts de ce type de matériau est apparue nécessaire pour programmer leur traitement. Pour ce faire, l'utilisation d'un capteur géophysique utilisant les propriétés magnétiques de la serpentine pour la détecter s'est avéré une solution rationnelle compte tenu de l'importance du linéaire routier à analyser. Ainsi, après la mise au point du système, l'opération a pour but d'effectuer l'analyse des tronçons de pistes concernées en disposant des moyens spécifiques pour acquérir et traiter les données. Elle constituera une base de référence pour estimer le volume des opérations à réaliser pour traiter la totalité des pistes à diagnostiquer.

Programme P0604 — Médipôle et hôpital de Koné

Dépenses : 14 538 920 000 F

Recettes : 13 880 000 000 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme Médipôle et hôpital de Koné est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0604-01 - Stratégie en matière de formation du personnel médical et paramédical	0	0	0	0
Action A0604-02 - Conseil technique sur le dossier de construction	0	0	0	0
Action A0604-03 - Financement et suivi de l'hôpital de Koutio et de son projet culturel	7 149 128 682	10 405 000 000	14 536 720 000	4 131 720 000
Action A0604-04 - Financement et suivi du Médipôle de Koné	0	1 002 200 000	2 200 000	-1 000 000 000
Total	**7 149 128 682**	**11 407 200 000**	**14 538 920 000**	**3 131 720 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	0	7 200 000	18 520 000	11 320 000
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	7 149 128 682	11 400 000 000	14 520 400 000	3 120 400 000
Total	**7 149 128 682**	**11 407 200 000**	**14 538 920 000**	**3 131 720 000**
Recettes (pour mémoire)	*7 679 135 184*	*11 400 000 000*	*13 880 000 000*	*2 480 000 000*

Les actions pour 2014

Action A0604-03 – Financement et suivi de l'hôpital de Koutio et de son projet culturel	**Dépenses :**	**14 536,7**	**MF**
	Recettes :	***13 880,0***	**MF**

Le Médipôle de Koutio regroupera sur un site unique, le nouvel Hôpital Territorial d'une capacité de 629 lits, ainsi qu'une infrastructure logistique (logipôle), l'institut pasteur (IPNC) et un pôle cancérologie (TCP).

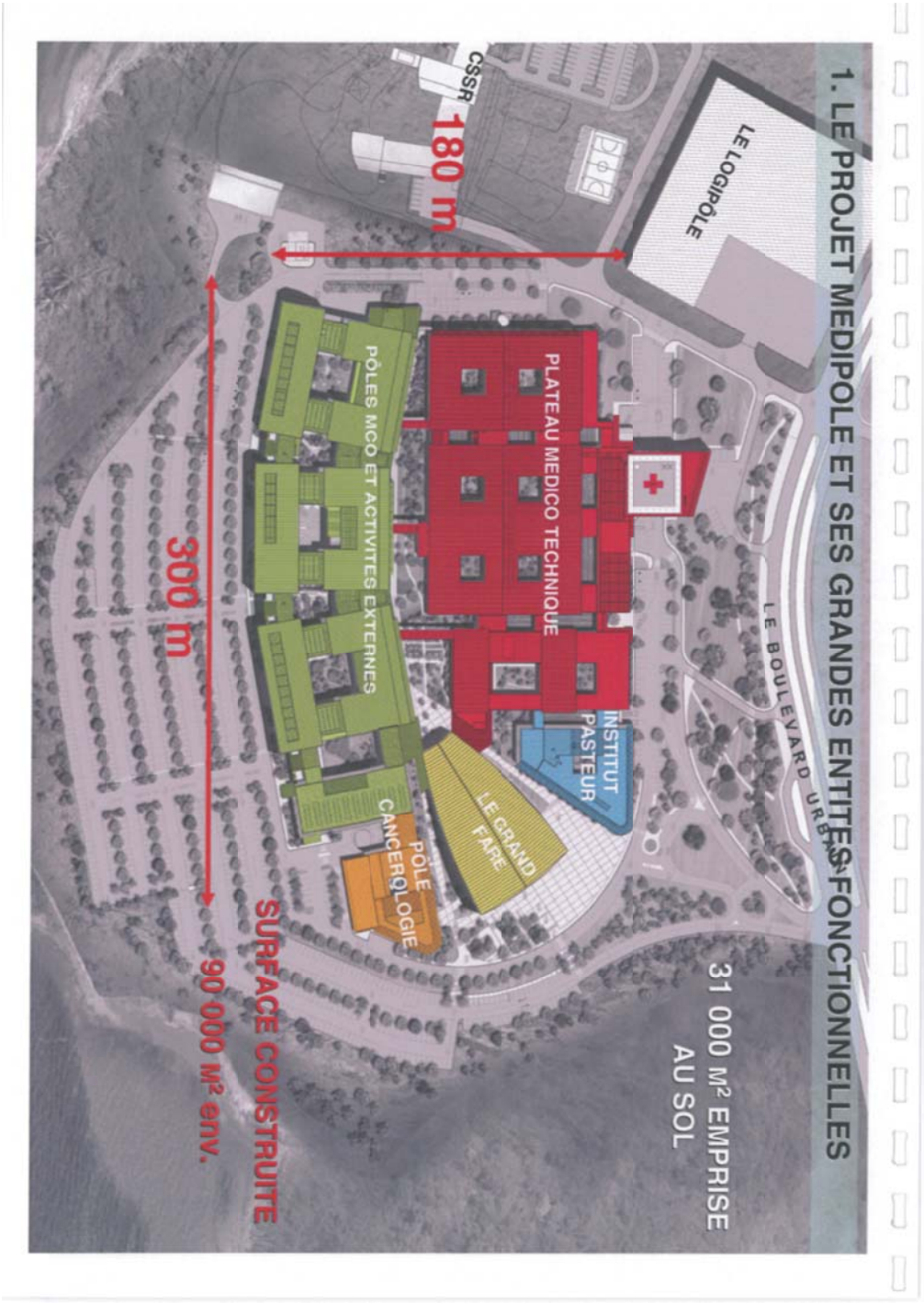

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie a voté la réalisation du Médipôle, ainsi que le budget du Projet, et son financement, à hauteur de 49 980 MF.

Le marché du macro-lot a été signé avec un groupement représenté par VINCI CONSTRUCTION France en Septembre 2011. L'ordre de service de démarrage des travaux de construction a été notifié au Groupement en janvier 2012. L'achèvement des travaux est prévu fin 2015.

Les tranches conditionnelles n° 04 et n° 05 correspondant au Plateau Technique de Cancérologie et à l'Institut Pasteur ont été affermies. La Nouvelle-Calédonie a mis en place des financements complémentaires pour cette opération détaillés ci-après :

Le plan de financement de ce vaste projet a été défini ainsi :

	ASSNC	CHT	ETAT	NOUVELLE-CALEDONIE
BATIMENT PRINCIPAL	32 500 000 000 F	8 400 000 000 F	5 000 000 000 F	600 000 000 F
OPTIONS CHT		560 000 000 F		
IPNC/TCP	1 650 000 000 F			900 000 000 F
HQE				370 000 000 F
TOTAL	34 150 000 000 F	8 960 000 000 F	5 000 000 000 F	1 870 000 000 F
TOT OPERATION		**49 980 000 000 F**		

Ainsi, pour 2014, **14 420 MF** de crédits de paiement sont inscrits en fonction d'un échéancier prévisionnel.

AP P0604-2006/1-CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	49 980 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	49 980 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	25 163 075 535
	Reste à engager AP/AE	24 816 924 465
	CP	
	CP financés avant BP 2014	27 310 945 512
	dont mandaté au 13-12-2013	*23 172 501 483*
	CP financés - BP 2014	14 420 000 000
	Total CP financés après BP 2014	41 730 945 512
	Reste à financer après BP 2014	**8 249 054 488**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	8 249 054 488
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Les recettes correspondantes se déclinent comme suit :

- *10 470 MF pour la part de l'agence sanitaire et sociale,*
- *2 550 MF pour la part du CHT,*
- *860 MF pour la part de l'Etat.*

Les dépenses non couvertes par les recettes correspondent à la part de la Nouvelle-Calédonie, à savoir 540 MF.

Par ailleurs, deux dépenses nécessaires sont prévues en 2014 en marge du projet du Médipôle :

- des prestations de service à hauteur de **5 MF** maximum pour la poursuite du plan de communication sur le projet du Médipôle ;

- l'inscription des crédits de paiement pour les travaux de renforcement d'une canalisation d'eau potable raccordée au Médipôle. A ce titre, une AP de 100 MF avait été votée au BS 2013 avec 20 MF de crédits de paiements. La maitrise d'œuvre de l'opération appartient à la commune de Dumbéa. Il est proposé de rajouter les **80 MF** complémentaires au BP 2014, telle que le prévoit la convention signée entre la commune et la Nouvelle-Calédonie.

AP P0604-2013/1-RENFORCEMENT AEP MEDIPOLE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	100 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	20 000 000
	Reste à engager AP/AE	80 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	20 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*20 000 000*
	CP financés - BP 2014	80 000 000
	Total CP financés après BP 2014	100 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Projet artistique et culturel du Médipôle

Le projet artistique et culturel du Médipôle consiste donc à réaliser, de 2014 à 2016, la commande et l'installation d'œuvres d'art (sculptures, fresques, éléments de design mobilier…) destinées au Médipôle de Koutio et de garantir la conduite d'une politique culturelle pour l'hôpital dès sa mise en service en y affectant des espaces spécifiques et adaptés, en relation avec des objectifs, un programme et des moyens correspondants.

Le projet a pour but de valoriser la plus importante réalisation (en taille et en investissement) de la Nouvelle-Calédonie en réaffirmant les grandes orientations de l'accord de Nouméa sur la culture et l'identité. Il entend mettre en lumière les arts du pays tout en accompagnant le processus de guérison des patients. Il permettra ainsi d'enrichir le rôle social de l'hôpital en renforçant sa vocation à s'ouvrir sur la cité et d'améliorer la qualité des relations entre les usagers de l'hôpital (patients/personnels soignants).

Art et culture doivent permettre d'humaniser un environnement impressionnant (par la dimension des constructions), anxiogène (par peur de la maladie et de la mort), intimidant (par ses aspects technologique et scientifique).

Ce projet permettra en outre d'élargir le champ d'influence des artistes, l'hôpital représentant un espace particulier de rencontre avec une population qui n'est pas celle des salles de spectacles, des galeries ou des centres culturels. Ce public fragilisé (parfois seul et en souffrance) est particulièrement réceptif aux animations menées dans ce cadre.

- **Investissement :**

Il est proposé d'ouvrir une AP de 178,1 MF et d'inscrire en 2014 la somme de **20,4 MF** en CP pour permettre l'amorce de la politique de commande d'œuvres d'art du Médipôle de Koutio (14,4 MF), et d'aménager un espace pour des animations ludiques ou culturelles (6 MF). Les œuvres et/ou objets de design mobilier en question sont destinées à être installés dans les patios végétalisés (visibles des étages supérieurs) et sur les terrasses d'accueil des pôles Mère-enfant, Chirurgie et Médecine, côté Jardin des traversées.

CREATION AP P0604-2014/1 PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE- INVESTISSEMENT					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
178 100 000	20 400 000	75 700 000	82 000 000	0	0

- **Fonctionnement :**

Il est proposé d'ouvrir une AE de 60,5 MF et d'inscrire en 2014, la somme de **11,3 MF** en CP destinés à financer des actions de réflexion santé/culture et de recherches historiques autour du projet Médipôle. Un court séminaire dressera un état des lieux de la politique culturelle hospitalière en Nouvelle-Calédonie et permettra de définir les orientations de ce qu'elle devra être au sein du Médipôle (1 MF). Il est en outre prévu de conduire une étude historique et architecturale, en réunissant avant le déménagement les documents à caractère historique, afin de garantir leur archivage et leur analyse (5 MF). Ces recherches permettront en outre de faciliter la réflexion sur la réaffectation et la réhabilitation du bâtiment (elles seront plus tard complétées par un panorama succinct sur l'histoire de la Santé et valorisées au sein du bâtiment).

En 2014, une somme de 3,3 MF est, en outre, affectée à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des artistes pour leur permettre de faire face à l'ampleur des commandes prévues sur trois ans. Cet accompagnement se concrétisera, en premier lieu, par un stage destiné aux artistes plasticiens, touchant aux différents aspects et contraintes de la commande publique.

CREATION AE P0604-2014/2 PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-FONCTIONNEMENT					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
60 490 000	11 320 000	19 640 000	29 530 000	0	0

Action A0604-04 – Financement et suivi de l'hôpital de Koné — Dépenses : 2,2 MF

Suite à la réalisation du programme technique détaillé en 2010-2012 validé en comité de pilotage du 12 février 2012 (environ 5000 m² de surface utile, coût d'objectifs 3900 MF), le mandat de maîtrise d'ouvrage a été confié au groupement SECAL/ICADE.

Parallèlement, l'autorisation de programme a été portée à 3 900 MF au budget primitif 2013, selon le financement suivant :

- Participation Etat : 897 MF ;
- Participation province Nord : 274 MF,
- Participation A.S.S.N.C. : 2 003,8 MF,
- Participation C.H.N. : 725,2 MF qui tient compte des participations du C.H.S. Albert Bousquet et de l'A.S.S.N.C. pour leurs besoins propres soit, 100 MF pour le C.H.S. et 100 MF pour l'A.S.S.N.C.

Suite au premier appel d'offres déclaré infructueux en avril 2013, celui-ci a été relancé. Les entreprises sont en phase de concours pour un rendu prévu au 1er novembre 2013.

Compte tenu du glissement de l'opération, il est proposé de maintenir à l'identique les crédits de paiement inscrits au budget primitif 2013 (soit 1 000 MF), toutefois la DASS ne sollicitera pas l'inscription de CP mais un report de crédits.

Ne sont sollicités que l'inscription de **2,2 MF** de prestation de service.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes Dépenses				
Chapitre	P0601 Offres et qualité de soins	P0602 Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	P0603 Santé environnementale	P0604 Médipôle et hôpital de Koutio	**Total**
903	0	0	0	20 400 000	**20 400 000**
904	4 000 000	9 454 000	0	14 500 000 000	**14 513 454 000**
924	0	0	0	0	**0**
934	0	0	0	0	**0**
Ss total Investissement	**4 000 000**	**9 454 000**	**0**	**14 520 400 000**	**14 533 854 000**
933	0	0	0	11 320 000	**11 320 000**
934	424 695 000	122 850 000	130 059 000	7 200 000	**684 804 000**
936	313 500 000	0	0	0	**313 500 000**
937	0	0	23 029 441	0	**23 029 441**
Ss total Fonctionnement	**738 195 000**	**122 850 000**	**153 088 441**	**18 520 000**	**1 032 653 441**
Total BP 2014	**742 195 000**	**132 304 000**	**153 088 441**	**14 538 920 000**	**15 566 507 441**

En XPF	*Programmes Recettes*				
Chapitre	*P0601 Offres et qualité de soins*	*P0602 Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte*	*P0603 Santé environnementale*	*P0604 Médipôle et hôpital de Koutio*	***Total***
904	*0*	*0*	*0*	*13 880 000 000*	***13 880 000 000***
924	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
945	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Ss total Investissement	***0***	***0***	***0***	***13 880 000 000***	***13 880 000 000***
934	*0*	*33 300 000*	*0*	*0*	***33 300 000***
943	*0*	*0*	*0*	*0*	***0***
Ss total Fonctionnement	***0***	***33 300 000***	***0***	***0***	***33 300 000***
Total BP 2014	***0***	***33 300 000***	***0***	***13 880 000 000***	***13 913 300 000***

Mission M07
Solidarité

DEPENSES : 4 229 220 220 F
RECETTES : 115 800 000 F

Handicap et dépendance

Protection sociale

Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse

L'amélioration de la prise en charge sanitaire de la population passe aussi par la modernisation et l'extension de notre système de protection sociale afin de favoriser un égal accès aux soins sans que la donnée financière ne devienne un frein à ce droit. La couverture complémentaire obligatoire, la modernisation de notre Règlementation pour la rendre plus accessible, la politique de maîtrise de nos dépenses de santé, l'amélioration de notre dispositif conventionnel sont autant d'éléments concourant à cet objectif d'une protection sociale plus efficace et plus globale.
Il en va de même pour la prise en compte de la population la plus fragile qui éprouve le besoin d'être soutenue dans sa vie quotidienne : l'extension de la politique familiale, la possibilité pour toute personne âgée de bénéficier d'un niveau de revenu décent, l'ouverture de droits nouveaux pour les personnes porteuses d'un handicap ou les personnes âgées dépendantes, un accès au logement facilité sont les lignes directrices d'une politique de solidarité qui participera au développement de la qualité de vie de la population et à une meilleure prise en compte de son état sanitaire.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M07-Solidarités				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0701 Handicap et dépendance	343 950 000	204 330 000	1 997 100 000	-139 620 000
P0702 Protection sociale	322 062 000	356 368 705	1 106 932 500	34 306 705
P0703 Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	1 250 005 427	1 235 047 000	1 125 187 720	-14 958 427
Total Mission 07	1 916 017 427	1 795 745 705	4 229 220 220	**-120 271 722**

Recettes

M07-Solidarités				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0701 Handicap et dépendance	38 000 000	27 450 000	35 800 000	-10 550 000
P0702 Protection sociale	19 500 000	40 000 000	80 000 000	20 500 000
P0703 Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	93 000 000	0	0	-93 000 000
Total Mission 07	150 500 000	67 450 000	115 800 000	**-83 050 000**

Programme P0701 Handicap et dépendance

Dépenses : 1 997 100 000 F
Recettes : 35 800 000 F

Enjeux et contexte

L'adoption par le congrès de la Nouvelle-Calédonie des lois du pays sur le handicap et la dépendance a ouvert la voie d'une prise en charge globalisée des personnes handicapées ou dépendantes.

Il s'agit dès lors de mettre en œuvre les dispositions prévues dans les lois du pays en les complétant des délibérations et arrêtés d'application et en prévoyant les améliorations réglementaires nécessaires pour faciliter une prise en compte plus efficiente.

La création d'équipes multidisciplinaires des professionnels, les liens à renforcer avec les équipes provinciales procèdent de la volonté d'examiner les situations des personnes handicapées ou dépendantes dans leur globalité en proposant un taux de handicap et des plans d'accompagnement personnalisés reprenant l'ensemble des problématiques rencontrées et de proposer des réponses à la hauteur de leur situation personnelle.

Objectifs

Le travail à mener est considérable puisqu'il s'agit de réexaminer toutes les situations connues et d'intégrer les nouvelles demandes.

Il s'agit également d'adapter notre réglementation concernant les établissements sociaux et médico-sociaux à ce nouveau contexte réglementaire et de favoriser l'émergence de structures et de personnels qualifiés aptes à la prise en charge de cette population tout en améliorant notre connaissance du public concerné.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme handicap et dépendance est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0701-01 - Accueillir les personnes handicapées et dépendantes, et reconnaître leur handicap ou leur dépendance	29 900 000	27 450 000	27 800 000	350 000
Action A0701-02 - Structurer le secteur médico-social	289 050 000	162 000 000	162 000 000	0
Action A0701-03 - Coordonner la mise en œuvre du dispositif de prise en charge du handicap	25 000 000	14 880 000	1 807 300 000	1 792 420 000
Total	**343 950 000**	**204 330 000**	**1 997 100 000**	**1 792 770 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	68 850 000	94 130 000	100 600 000	6 470 000
65- Autres charges de gestion courante	110 100 000	110 100 000	1 895 100 000	1 785 000 000
Dépenses d'investissement	165 000 000	100 000	1 400 000	1 300 000
Total	**343 950 000**	**204 330 000**	**1 997 100 000**	**1 792 770 000**

Recettes (pour mémoire)	*38 000 000*	*27 450 000*	***35 800 000***	*0*

Les actions pour 2014

Action A0701-01 - Accueillir les personnes handicapées ou dépendantes, et reconnaître leur handicap et leur dépendance

Dépenses : 27,8 MF

Cette action traduit l'activité du pôle handicap et dépendance qui reçoit les personnes handicapées et dépendantes en vue de constituer leur dossier de demande de reconnaissance et d'établir un plan individualisé qui sera examiné soit en commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance (CRHD) soit en commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap (CEJH).
Afin de répondre au mieux aux attentes du public concerné, ces commissions se décentralisent dans les 3 provinces ce qui induit des coûts de fonctionnement en matière de frais de déplacements **(1,7 MF)** et de transport **(3,5 MF)**.

Il est également prévu une réactualisation du fond documentaire handicap **(0,3 MF)** ainsi que la création de plaquettes d'information sur les nouveaux droits issus des lois de pays sur le handicap et la dépendance (**1 MF).**

Il est également sollicité le maintien de l'enveloppe « prestation » pour permettre le recours à des médecins, psychologues ou travailleurs sociaux conventionnés afin de maintenir les délais d'instruction des dossiers dans le délai réglementaire de 6 mois **(20 MF)**.

Sont sollicités pour diverses charges courantes (**1,2 MF**) : alimentation, location…

Enfin cette action supporte la cotisation annuelle de la N-C au GIP « Union pour le Handicap » en sa qualité de membre soit **(0,1 MF).**

Action A0701-02 - Structurer le secteur médico-social

Dépenses : 162,0 MF

L'approbation par le congrès des lois de pays sur le handicap et la dépendance en 2009, ainsi que celle de la délibération N° 35/CP du 07 octobre 2010 relative à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale a entrainé une profonde mutation du secteur social et médico-social. De même, la rénovation des textes sur la petite enfance engendrera une évolution certaine du secteur.

Cette mutation induit, entre les collectivités, une clarification des compétences qui peuvent être déclinées dans des conventions de délégation de compétence de la Nouvelle-Calédonie vers les provinces conformément à la loi organique ; ces déclinaisons entrainant des compensations financières liées notamment à l'évolution de ces réglementations.

Sur le budget 2011, une première autorisation d'engagement relative à la délégation de compétences sur les établissements et services sociaux et médico-sociaux a été inscrite au bénéfice de la province Sud.

Puis, sur le budget 2012, une seconde autorisation d'engagement relative celle-ci aux délégations sur l'ensemble du secteur de la protection sociale a été inscrite au bénéfice des 3 provinces.

Il est proposé au budget 2014, et pour plus de cohérence sur le schéma institutionnel de compétences en matière de protection sociale, de réviser la 1ere AE en vue de la clôturer à l'occasion du compte administratif 2013 et de financer l'opération sur une AE unique.

Conservation de la seconde AE, soit la N° P701-2012/2 : délégation de compétence aux provinces protection sociale. Il est proposé l'inscription de **52 MF** de CP dans le cadre du BP 2014.

Ce montant correspond à :
- 12 MF effectivement versé à la province Sud (déjà engagé)
- 40 MF en perspective des délégations qui devraient être signées par les provinces Nord et Iles

AE P0701-2012/2-DELEGATION DE COMPETENCE AUX PROVINCES P. SOCIALE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	100 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	100 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	40 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	52 000 000
	Total CP financés après BP 2014	92 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**8 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	8 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

MODERNSATION DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX

Le secteur des établissements et services sociaux et médico-sociaux est en cours de modernisation par l'application d'une nouvelle règlementation (délibération N° 35/CP du 07 octobre 2010).

En 2014 des études vont être lancées pour accompagner le développement de l'offre de ce secteur, notamment sur les provinces Nord et Iles. Pour mémoire, en 2013, les crédits ont permis d'engager la rénovation des 4 plus importants établissements du secteur handicap (foyer Reznick, CAJEDA, IME et CAT).

Il est sollicité l'inscription de **110 MF** pour le soutien du GIP Union pour le handicap.

Action A0701-03 – Coordonner la mise en œuvre du dispositif de prise en charge du handicap	**Dépenses :**	**1 807,3 MF**
	Recettes	***35,8 MF***

Le budget du conseil du handicap et de la dépendance (CHD) est logé sur des lignes budgétaires inscrites :

- <u>à la DASS NC</u> pour son fonctionnement courant, pour un montant de **22,3 MF,** répartit comme suit :
  → Fonctionnement : 20,9 MF
  - Administration générale : 0,8 MF
  - Loyers / Charges locatives / entretien des locaux : 3,4 MF
  - Frais de mission : 1,2 MF
  - Crédit d'intervention 15,5 MF (prise en charge du CDD)
  → Investissement : 1,4 MF (soit 1,2 MF pour les études MOA informatique et 0,2 MF pour du matériels de téléphonie), de travaux informatiques liés à l'évolution de l'applicatif CAGOU utilisé pour la gestion des demandes d'aides financières au CHD et à l'infocentre.

- <u>à la DRHFPNC</u> pour la rémunération des 2 agents fonctionnaires affectés au CHD (13,5 MF) – cf. action A0306-04 « Masse salariale ».

Ces dépenses font l'objet d'une prise en charge par le régime handicap et dépendance au titre des frais engagés pour son fonctionnement et ses charges de personnels. Elles font l'objet d'un remboursement par la CAFAT. *La recette est de **35,8 MF**. Il s'agit donc d'une opération sans impact financier pour la N-C.*

Par ailleurs, comme indiqué dans les enjeux et contexte du programme P0101 « Financements réglementaires », les exécutifs de la Nouvelle-Calédonie et des trois provinces se sont accordés pour que la Nouvelle-Calédonie prenne en charge, à partir de 2014, les dépenses d'aide au logement, de placement des demandeurs d'emploi, d'aide aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ainsi que le contrôle médical.

Ainsi, sur cette action, il est inscrit une dépense de **1 785 MF** au titre de la contribution pour le Fonds Handicap (ASSNC).

S'agissant de la période 2010-2012, les trois provinces se sont engagées par convention, à assurer une partie du financement du dispositif handicap. A ce jour, et par rapport aux engagements initiaux, il reste un reliquat de 211,451 MF à verser par les provinces.

Programme P0702
Protection sociale

Dépenses : 1 106 932 500 F
Recettes : 80 000 000 F

Enjeux et contexte

L'amélioration de la protection sociale est une des clefs de l'amélioration de l'état sanitaire et de la qualité de vie des calédoniens. Cette amélioration passe par une simplification de la réglementation en vigueur afin de la rendre plus accessible. Elle passe également par un soutien fort en direction des plus fragiles, renforçant ainsi la lutte contre l'exclusion.

Objectifs

Cette politique doit être conduite tout en prenant en compte la nécessaire préservation des équilibres financiers de notre régime de protection sociale et dans le souci de renforcer les actions conduites dans le cadre de la maîtrise de l'évolution de nos dépenses de santé. Elle passe par le renforcement de la coopération avec les organismes de protection sociale, l'ensemble des professions de santé et des établissements de soins.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme « protection sociale » est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A0702-01 - Elaborer des normes réglementaires	0	5 000 000	3 000 000	-2 000 000
Action A0702-02 - Contrôler et suivre des organismes de protection sociale	0	0	0	0
Action A0702-03 - Mettre en œuvre et évaluer les politiques de protection sociale et de maîtrise des dépenses de santé	0	0	649 000 000	649 000 000
Action A0702-04 - Mettre en œuvre les actions sociales de la Nouvelle Calédonie	322 062 000	351 368 705	454 932 500	103 563 795
Action A0702-05 - Coordonner la mise en œuvre de la politique familiale	0	0	0	0
Total	**322 062 000**	**356 368 705**	**1 106 932 500**	**750 563 795**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	77 000 000	14 500 000	12 500 000	-2 000 000
65- Autres charges de gestion courante	245 062 000	341 868 705	1 094 432 500	752 563 795
Dépenses d'investissement				0
Total	**322 062 000**	**356 368 705**	**1 106 932 500**	**750 563 795**

Recettes (pour mémoire)	*19 500 000*	*40 000 000*	***80 000 000***	*0*

Les actions pour 2014

Action A0702-01 - Elaborer des normes réglementaires	Dépenses :	3,0 MF

Le dossier relatif à la mise en place d'un régime de retraite pour les travailleurs indépendants nécessite de disposer de crédits permettant la prise en charge d'une mission des experts du régime social des indépendants (RSI) et des études y afférentes. **3 MF** sont dédiées à cette action.

Action A0702-03 – Mettre en œuvre et évaluer les politiques de protection sociale et de maîtrise des dépenses de santé	Dépenses :	649,0 MF

Une inscription de **112 MF** est sollicitée au BP 14 afin d'allouer une subvention à la CAFAT au titre du contrôle médical.

Par ailleurs, comme indiqué précédemment, la Nouvelle-Calédonie prend en charge, à partir de 2014, les dépenses d'aide au logement. Pour ce faire, il est inscrit une dépense de **537 MF**.

Action A0702-04 – Mettre en œuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	Dépenses : *Recettes :*	454,9 MF *80 MF*

Il s'agit de la participation financière de la Nouvelle-Calédonie aux actions de lutte contre les exclusions en partenariat avec les provinces et les communes, au soutien du milieu associatif du secteur sanitaire et social ou la prise en charge de dispositifs d'aides sociales au profit de certaines catégories de la population qui se voient exclus des systèmes classiques pour diverses raisons : niveau de revenu insuffisant, temps de résidence inférieur à 6 mois, situation de précarité…

- Cela correspond aux dépenses suivantes pour le service de la protection sociale (**131 MF**) :
  * Traitement des déchets d'activité de soins de la commission médicale des permis de conduire (DASRI) : 0,5 MF
  * Convention sanitaire pour les évasans des résidents français du Vanuatu : 40 MF (*recette 40MF*)
  * Intervention des professionnels de santé libéraux (médecins et infirmiers) à la commission médicale des permis de conduire : 9 MF
  * Aide médicale de la Nouvelle-Calédonie : 30,5 MF
  *la participation au financement du service des allocations familiales au bénéfice de l'enseignement privé et des établissements d'intérêt social : 51 MF

- Les subventions suivantes sont également prévues (**243,9 MF**) :
  - Secteur santé social : 76,7 MF (dont subvention ASNR : 6,5 MF)
  - Secteur de lutte contre les exclusions (CHRS) : 58,4 MF
  - Secteur de la protection juridique des majeurs (nouvelle compétence liée au transfert du droit civil) : 106,4 MF (3 opérateurs tutélaires)
  - couverture sociale des étudiants vanuatais : 1,5 MF

- Sont sollicités enfin, **80 MF** pour les interventions en matière d'aide judiciaire : cette dépense a augmenté puisque désormais la Nouvelle-Calédonie est sollicitée pour la prise en charge de nouveaux frais, notamment de déplacement, de séjour etc… pour les bénéficiaires de l'aide judiciaire.

*En recettes, il est prévu **40 MF** pour l'évasan résidents vanuatu et **40 MF** pour la compensation de l'Etat dans le cadre du transfert de compétence (tutelle des majeurs).*

Programme P0703 Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse

Dépenses : 1 125 187 720 F

Enjeux et contexte

La protection de l'enfance est une compétence partagée entre la Nouvelle-Calédonie (pour la protection judiciaire) et les provinces (pour la protection administrative).
La Nouvelle-Calédonie est compétente en matière « d'administration des services chargés de la protection judiciaire de l'enfance » (alinéa 18, article 22 de la loi n° 99-209 du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie).

Depuis la mise en œuvre du programme de restructuration de la PJEJ selon le plan d'action 2005-2009, les budgets du service (hors charges de personnels) sont passés de 420 MF en 2004 à 1 720 MF en 2014.

La Nouvelle-Calédonie intervient à deux niveaux :

1 - Les interventions externes sont constituées par :

- Les remboursements aux provinces des frais qu'elles engagent en matière de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse.

- L'activité conventionnée avec le secteur associatif pour la mise en œuvre des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert ordonnées par les juges des enfants (avec l'APEJ), la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites décidées par le parquet (réparations pénales avec Active) ou la mise en œuvre d'un centre éducatif renforcé afin de répondre aux besoins de la lutte contre la récidive de la délinquance pour une petite part de mineurs délinquants (avec l'Institut André Dang).

- Le soutien aux contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance en matière de coordination des intervenants sociaux et judiciaires.

Ces interventions représentent en 2014 plus de 80% du budget de la PJEJ et s'expliquent de la manière suivante :

- Une augmentation de la judiciarisation des situations par l'insuffisance de moyens alloués en amont à des prises en charge de prévention et dans le cadre de mesures administratives prises par l'aide sociale à l'enfance. En 2011, 100% des enfants placés auprès des services provinciaux l'ont été sur décision judiciaire en province Sud et 70% en province Nord. De même l'APEJ a assuré en 2012 sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie l'accompagnement de 879 mineurs sur mesures judiciaires contre 490 mineurs sur décision administrative.

- Un travail d'harmonisation de la prise en charge par l'intermédiaire du schéma de protection de l'enfance et le développement et la professionnalisation des familles d'accueils. Ce mode d'accueil représentait 141 mineurs en 2005 pour plus de 200 en 2011. Il est appelé à se développer dans les années à venir car il apparaît comme particulièrement complémentaire de l'hébergement collectif et produit des effets positifs sur la prise en charge de mineurs cumulant d'importantes difficultés. Pour permettre un développement de ce mode d'accueil en corrélation avec les besoins de

prises en charge, la création d'un statut des familles d'accueil dans un objectif de valorisation de la profession est particulièrement attendue par le secteur.

- La nécessité de développer les outils de prises en charges des mineurs délinquants prévus par l'ordonnance de 1945 que ce soit en milieu ouvert (mesures de réparations) ou dans un cadre collectif notamment en matière de prise en charge renforcée afin de répondre aux besoins judiciaires, disposer d'alternatives à l'incarcération et graduer, pour une petite part du public pris en charge, l'échelle de la sanction. En ce sens, la mise en œuvre d'un centre éducatif renforcé travaillé autour d'un éloignement de longue durée du milieu « pathogène » permettra de donner plus de poids à l'intervention éducative pour une quinzaine de mineurs en grandes difficultés.

- La prise en compte des actions communales en matière de prévention de la délinquance et la nécessaire coordination entre les différents intervenants éducatifs et judiciaires.

A terme, la refonte de la réglementation relative à l'aide sociale à l'enfance, travaillée par l'intermédiaire du schéma de protection de l'enfance, contribuera également à la consolidation du dispositif de protection de l'enfance en proposant un cadre clair de répartition des compétences et de nouveaux outils de prise en charge.

A l'horizon 2013-2015, l'ouverture des 45 places d'accueil de la maison d'enfants de la côte ouest (projet porté par la province Nord), celle des 50 places du foyer de l'enfance de la province Sud (ex-Bougainvillées), la construction du nouveau foyer Georges Dubois de l'ASEA-NC viendront doubler la capacité d'accueil en établissements de protection de l'enfance et donc impacter le budget de la Nouvelle-Calédonie.

2 - Le service de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse :

***a/* les infra-structures de la PJEJ :**

En 2012, le dernier établissement en cours de construction, le nouveau foyer d'accueil d'urgence et d'orientation (FAUO) a été réceptionné le 30 novembre, soit avec 4 mois de retard sur le planning prévisionnel.

Ce foyer est en mesure d'accueillir 12 mineurs pour une période d'observation et d'évaluation avant proposition de réorientation vers l'ensemble du dispositif de prise en charge des mineurs placés, soit en assistance éducative soit au titre de l'ordonnance de 1945. Depuis un arrêté du 18 décembre 2012, le foyer est habilité à recevoir des jeunes filles à concurrence de 4 places qui leur sont réservées. Le foyer a accueilli ses premiers mineurs à partir de mars 2013.

La livraison de ces bâtiments clôt le programme de construction de la PJEJ. Le service dispose donc de 42 places en hébergement collectif réparties de la manière suivante :

Foyer d'action éducative de Nouville (13-16 ans) :	15 places :	8 filles et	7 garçons
Foyer d'action éducative de Païta (14-18 ans) :	15 places :	7 filles et	8 garçons
Foyer d'accueil d'urgence et d'orientation (13-18 ans) :	12 places :	4 filles et	8 garçons.
Total :	**42**	**19**	**23**

Il est à noter que l'Etat a participé au financement du FAUO à raison d'environ 110 MFCFP sur une enveloppe globale de 235 MFCFP.

b/ les personnels de la PJEJ :

Au 31 décembre 2013, la PJEJ est composée de 76 agents :

Au 31/12/2013	PJEJ	FAEN	FAEP	FAUO	SHD-CJ	CAE	Total
Chef de service	1						**1**
Chef de service adjoint	1						**1**
Directeurs de services		1	1	1	1	1	**5**
Chefs de service éducatif				1		1	**2**
Secrétaires	1	1	1	1	1	2,5	**7**
Psychologues		0,5	0,5	0,5	0,5	1	**3**
Educateurs spécialisés ou PJJ		5	4	9	5	11	**34**
Moniteurs-éducateurs / éducateurs techniques		3	4		2		**9**
Assistante sociale					0,5	0,5	**1**
Personnels mis à disposition par l'Etat		1	1	1		3	**6**
Veilleurs de nuit		1	1	1 (poste vacant)			**3**
Maîtresses de maison		1	1	1			**3**
Ouvrier d'entretien		0,5		0,5			**1**
Total	**3**	**14**	**13,5**	**16**	**10**	**20**	**76**

- les mouvements de personnels :

L'année 2013 a été caractérisée par la création de 3 nouveaux postes d'assistants socio-éducatifs dans les 3 foyers du service : compte-tenu de la difficulté à pourvoir les postes vacants de personnels socio-éducatifs et principalement d'éducateurs spécialisés par manque de personnes qualifiées en Nouvelle-Calédonie, une sélection professionnelle a été organisée afin d'identifier des agents susceptibles de suivre la formation d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse dispensée par l'école nationale de la PJJ, installée à Roubaix. 4 personnes ont débuté leur formation le 2 septembre 2013.

Une directrice de service a quitté la PJEJ après avoir obtenu un poste la rapprochant de son domicile familial et une autre a bénéficié d'une promotion professionnelle en devant chef de service adjoint de la PJEJ. Là encore, ces mouvements de personnels ont conduit à l'identification de nouveaux agents susceptibles de suivre la formation de directeur de services de la PJEJ : 2 personnes ont débuté leur formation le 2 septembre 2013.

De nombreux mouvements de personnels ont comme en 2012 impacté l'activité des services générant de nombreuses difficultés de fonctionnement notamment en matière administrative puisque sur 7 secrétariats, 4 postes sont inoccupés.

c/ l'activité des services en 2012 :

- l'hébergement :

En 2012, les foyers ont accueilli 47 mineurs placés sur décision judiciaire : 13 jeunes filles et 34 garçons.

Le service de l'hébergement diversifié a accompagné 37 mineurs placés en famille d'accueil. Après la fermeture du FAUO en avril, le service de l'hébergement diversifié a également assuré l'accueil d'urgence de mineurs placés dans le cadre de l'article 14-2 de l'ordonnance de 1945.

	FAEN	FAEP	FAUO	SHD
Nbre de mineurs accueillis au cours de l'année	19	21	7	37
Garçons	13	14		25
Filles	6	7		12
Taux d'occupation dont garçons dont filles	75,80% 96,87% 57,36%	82,17% 98,89% 63,06%	53,18%	110,2%
Pénal	3 (dt 1 fille)	11 (dt 1 fille)	4	11
Civil	16	10	3	26

Au 31/12/2012, 6 mineurs (garçons) sont en attente de placement qui n'ont pu être pris en charge en raison de la fermeture du FAUO.

- le milieu ouvert :

  - les mesures de réparations ou de compositions pénales :

94 mesures de réparations pénales étaient en attente au 01/01/2012. 92 mesures de réparations ont été orientées par le parquet en 2012 et 58 par les juges des enfants.

La mise en œuvre d'un certain nombre de mesures de réparations pénales a été confiée à l'association ACTIVE en 2011. Le démarrage effectif de l'action est intervenu en janvier 2012. A cette date, les 94 mesures en attente ont été transmises à l'association. En cours d'année, 47 mesures supplémentaires lui ont été orientées.

Après un an, 55 dossiers ont été traités par l'association, 19 mesures ont été annulées, 32 mesures sont en cours et 37 mesures sont en attente.

Au total, sur 244 mesures de réparations prises en compte en 2012 : 58 sont en cours au 31/12, 69 sont en attente, 117 ont été traitées ou annulées.

Par ailleurs 20 mesures de compositions pénales ont été reçues en 2012, 11 sont échues avant leur mise en œuvre, 9 sont en attente.

  - les décisions judiciaires :

892 décisions judiciaires prises en 2012 ont été orientées vers le CAE : 782 décisions pénales concernant 564 mineurs et 110 décisions civiles concernant 103 mineurs.

1343 mesures ont été mises en œuvre en 2012 dont 843 au titre de décisions prises en 2012.

75% des mineurs pris en charge par le CAE dans le cadre des mesures ou sanctions éducatives prononcées ne réapparaissent pas dans le dispositif.

17 mineurs suivis par les services de la PJEJ ont été placés en détention au cours de l'année 2012 : 15 en détention provisoire devenue prison ferme pour 2 d'entre eux (condamnés), 2 condamnés à une peine de prison ferme.

Objectifs

Les objectifs de ce programme s'appuient essentiellement sur les orientations du schéma néo-calédonien de protection de l'enfance, communs aux provinces et à la Nouvelle-Calédonie.

La priorité est donnée :

- A la complémentarité et la mise en synergie des dispositifs de protection de l'enfance, de la protection administrative à l'enfance délinquante ainsi que des dispositifs de prévention de la délinquance,

- A la diversification des réponses en matière de protection de l'enfance et de traitement de l'enfance délinquante,

- Au maintien des mineurs en danger et / ou délinquant dans les dispositifs de droit commun et ouverts à tous que sont l'école, les activités périscolaires, les dispositifs d'insertion sociale et économique,

- Aux solutions internes à la sphère familiale et à ses alliances en associant les détenteurs de l'autorité parentale et les autorités coutumières à la prise en charge socio-éducative,

- A la construction d'un dispositif de formation professionnelle initiale et continue contribuant au décloisonnement des professions et des structures de protection de l'enfance ainsi qu'à l'émergence de pratiques sociales inscrites dans les réalités sociales, économiques et culturelles de la Nouvelle-Calédonie,

- A une politique de prévention volontariste dont le but est de permettre à la famille d'assurer son rôle parental.

Le projet de service de la PJEJ qui a été mis en œuvre traduit ces priorités autour de trois axes principaux :

- ✓ La prise en charge en hébergement à partir d'une structure collective centrale dédiée à l'accueil d'urgence et à l'observation (FAUO) complétée par des placements de moyenne durée en foyer d'action éducative (FAE de Nouville et de Païta) et en familles d'accueil aussi bien qu'en structure renforcée pour les mineurs qui le nécessite,

- ✓ Des propositions éducatives aux magistrats, au civil comme au pénal, prenant en compte les réalités calédoniennes,

- ✓ La coordination des services pour une complémentarité des accompagnements socio-éducatifs par les directeurs de services et de foyers réunis dans le collège de direction et l'impulsion à une politique concertée par le schéma de protection de l'enfance et le soutien / la création de différentes instances de coordination (comité de pilotage CER, comité de suivi prévention de la déscolarisation,….).

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A0703-01 - Diversifier les propositions éducatives	1 196 226 427	1 167 139 000	1 028 000 370	-139 138 630
Action A0703-02 - Adapter la prise en charge éducative des mineurs	5 000 000	9 650 000	11 396 000	1 746 000
Action A0703-03 - Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	22 000 000	17 000 000	28 000 000	11 000 000
Action A0703-04 - Soutien et pilotage fonctionnement PJEJ	26 779 000	41 258 000	57 791 350	16 533 350
Total	**1 250 005 427**	**1 235 047 000**	**1 125 187 720**	**-109 859 280**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	843 411 500	875 357 000	640 546 470	-234 810 530
65- Autres charges de gestion courante	352 093 927	345 850 000	455 751 250	109 901 250
Dépenses d'investissement	54 500 000	13 840 000	28 890 000	15 050 000
Total	**1 250 005 427**	**1 235 047 000**	**1 125 187 720**	**-109 859 280**

Recettes (pour mémoire)	*93 000 000*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0703-01 - Diversifier les propositions éducatives — Dépenses : 1 028,0 MF

Cette action supporte l'ensemble des crédits relatifs à la mise en œuvre, par la Nouvelle-Calédonie, des décisions judiciaires prises au titre de la protection de l'enfance (article 375 et suivants du code civil) ou de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 1945), que la prise en charge du mineur se fasse par le service public ou par le secteur associatif habilité (**158,7 MF**) :

- Le placement en hébergement collectif : 45,7 MF décomposé comme suit pour le fonctionnement de divers foyers :
- FAUO : le foyer d'accueil d'urgence et d'orientation (12,3 MF) ;
- FAEN : le foyer d'action éducative de Nouville (17,9 MF) ;
- FAEP : le foyer d'action éducative de Païta (15,4 MF).

- CAE (centre d'action éducative) : Le suivi en milieu ouvert (10,5 MF).

- SHD (service de l'hébergement diversifié) : dont le suivi en famille d'accueil ou auprès d'un tiers digne de confiance (92,4 MF) dont :

  - 40MF pour le suivi en famille d'accueil
  - 40 MF pour les tiers dignes de confiance
  - 12,4 MF pour l'entretien courant du SHD

- CJ (centre de jour) : Les ateliers du centre de jour (5,2 MF) ;

- Service central de la PJEJ (protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse) : 4,9 MF sont sollicités en investissement pour l'acquisition de divers mobiliers (renouvellement de celui des foyers) et des petits travaux.

Est également sollicitée la somme de **543,4 MF**, somme décomposée comme suit :

- La prévention de la déscolarisation dans les collèges de Nouméa (4,8 MF) ;

- Certaines dépenses sont centralisées et sont inscrites sur cette action (38,5 MF): notamment : eau - assainissement (1 MF), électricité (8MF), carburant (7MF), loyers (11,5MF), assurance (1,7 MF), entretien espaces verts et ménager (4,7 MF), cotisation charge (4 MF) et autres charges (0,624MF).

- La prise en charge passe également par les provinces Nord et Sud qui réalisent pour le compte de la Nouvelle-Calédonie des prestations au titre de l'administration des services de la protection judiciaire de l'enfance. Pour ce faire, 500 MF sont inscrits au budget.

Cette inscription est justifiée par les demandes formulées par les provinces - et actées dans le cadre des conventions conclues en 2013 - de compenser outre les prestations directes à l'égard des mineurs, les frais de gestion de leurs dispositifs de protection de l'enfance pour la

part correspondant aux placements judiciaires : ces frais de gestion correspondent aux frais de personnel des services de l'aide sociale à l'enfance des provinces.

La Nouvelle-Calédonie a également conventionné le secteur associatif pour la mise en œuvre de certaines décisions judiciaires ou la mise en place d'actions concourant à prévenir la délinquance des mineurs. Ont été conventionnés pour **326 MF** :

- L'association pour la protection de l'enfance, de la jeunesse et des adultes en difficulté de Nouvelle-Calédonie (APEJ) pour la mise en œuvre des mesures d'action éducative en milieu ouvert au titre de l'article 375 et suivants du Code civil (241 MF)

- L'association néo-calédonienne du Challenge Michelet pour l'organisation annuelle d'une rencontre sportive et culturelle, support à des activités en amont dans les différents services de la protection judiciaire de l'enfance ainsi que les services communaux de prévention et d'insertion (3 MF)

- La mise en œuvre des réparations prononcées par le parquet en alternative aux poursuites (11 MF)

- La prise en charge de mesures d'AEMO effectuées hors de Nouvelle-Calédonie suite à des décisions prises par les magistrats de Nouméa pour des situations de mineurs dans un contexte familial éclaté entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du territoire français (1 MF).

- L'institut André Dang pour la mise en œuvre d'un centre éducatif renforcé à raison de 3 sessions de trois mois par an, permettant d'accueillir 15 mineurs à l'année (70 MF).

Action A0703-02 - Adapter la prise en charge éducative des mineurs	**Dépenses :**	**11,4 MF**
	Recettes :	***MF***

Pour être efficace, la réponse éducative doit être individualisée et tenir compte des paramètres économiques, sociaux et culturels du milieu d'origine du mineur concerné. Par ailleurs, elle doit se construire avec le recul nécessaire pour sortir du contexte de prise en charge quotidienne où les éducateurs doivent faire face à l'immédiateté de la situation et à la gestion collective d'un groupe.

Afin d'accompagner les équipes (éducateurs, psychologues) dans leur tâche éducative et leur permettre de mieux appréhender la situation du mineur et le contexte de sa problématique, il leur est proposé divers appuis interne ou externe au service tels que :

- L'organisation de synthèse avec l'ensemble des partenaires concernés,
- La mise en place d'étude de cas,
- La mise en place de séance de régulation d'équipe,
- L'intervention de personnes ressources en sociologie, en ethnologie, en psychiatrie,
- L'analyse de pratiques professionnelles, des évolutions de ses pratiques et des besoins d'adaptation au contexte calédonien,
- La mise en place d'une étude rétrospective sur la prise en charge pénale des mineurs en Nouvelle-Calédonie.

Pour ce faire, il est proposé d'allouer des crédits à hauteur de **11,4 MF**.

Action A0703-03 - Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires — Dépenses : 28,0 MF

Compte-tenu de l'évolution de ce secteur et des coûts de prise en charge sans cesse en augmentation, il est nécessaire de prévoir une évaluation du dispositif néo-calédonien de protection de l'enfance.

Cette évaluation concerne :

- ✓ Les activités conventionnées,
- ✓ L'activité du service public,
- ✓ La cohérence du dispositif de protection de l'ensemble dans son ensemble : du signalement de l'enfant en danger à la décision administrative ou judiciaire et aux conditions de leur mise en œuvre.

Cette évaluation s'inscrit dans la mise en œuvre de la mission de contrôle de la Nouvelle-Calédonie, telle qu'elle est prévue dans plusieurs textes réglementaires et notamment la délibération n° 35/CP du 7 octobre 2010 relative à l'organisation sociale et médico-sociale et l'arrêté modifié n° 2006-435/GNC du 16 février 2006 fixant les attributions et l'organisation de la direction des affaires sanitaires et sociales.

Elle devra être partagée, notamment avec les provinces, et faciliter ensuite la mise en œuvre du schéma de protection de l'enfance que ce soit dans ses aspects réglementaires (loi du pays relative à l'aide sociale à l'enfance) ou opérationnels (organisation d'un observatoire néo-calédonien de l'enfance en danger). Elle devra également bien sûr, prendre en compte, les récents audits réalisés dans le champ d'intervention par les partenaires de la Nouvelle-Calédonie (province Sud par exemple).

Afin de procéder à cette évaluation, il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de **3 MF.**

Comme en 2013, il est proposé de soutenir les communes dans la mise en place d'actions de prévention de la délinquance dans le cadre des contrats locaux de sécurité,à hauteur de **25 MF.**

Action A0703-04 - Soutien et pilotage fonctionnement PJEJ — Dépenses : 57,8 MF

Cette action regroupe les crédits nécessaires au fonctionnement général du service de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse et de ses services rattachés ne pouvant être affectés à un programme ou une action spécifique (**37,8 MF**) :

- ➢ Service central PJEJ (23 MF) : dont notamment entretiens-matériels-bâtiments, frais de télécommunications et surveillance des sites ;
- ➢ Foyer d'accueil d'urgence et d'orientation : 1,8 MF ;
- ➢ Foyer d'action éducative de Nouville : 1,9 MF ;
- ➢ Foyer d'action éducative de Païta : 2,6 MF ;
- ➢ Centre d'action éducative : 2,3 MF ;
- ➢ Service de l'hébergement diversifié : 1,3 MF ;
- ➢ Centre de jour : 0,9 MF ;
- ➢ En investissement : 4 MF sont sollicités pour de la MOA informatique (projet PANDA).

Par ailleurs, le lotissement « Lallemand – Nouville » a été initié sur un terrain de la Nouvelle Calédonie pour accueillir les nouveaux bâtiments du FAUO. Le surplus est réservé pour une extension du CMA et du foyer Reznik. L'opération est menée sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la Sécal. Les travaux du lotissement proprement dit sont achevés. Reste à construire le carrefour giratoire permettant l'accès depuis l'avenue Cook.
Un montant de crédit de **20 MF** est nécessaire pour compléter le montant disponible de 140 MF à 160 MF et couvrir ainsi le coût des travaux. Cette opération est couverte par une autorisation de programme d'un montant de 200 MF.

AP P0703-2007/1-LOTISSEMENT DE NOUVILLE (149/07)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	200 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	200 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	155 000 000
	Reste à engager AP/AE	45 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	180 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*152 500 000*
	CP financés - BP 2014	20 000 000
	Total CP financés après BP 2014	200 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programme en dépenses			
Chapitre	***P 0701 Handicap et dépendance***	***P 0702 Protection sociale***	***P 0703 Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse***	***Total***
905	1 400 000	0	28 890 000	
Sous total Investissement	***1 400 000***	***0***	***28 890 000***	***30 290 000***
934	0	112 000 000	0	
935	1 995 700 000	994 932 500	1 096 297 720	
Sous total Fonctionnement	***1 995 700 000***	***1 106 932 500***	***1 096 297 720***	***4 198 930 220***
Total BP 2014	**1 997 100 000**	**1 106 932 500**	**1 125 187 720**	**4 229 220 220**

En XPF	*Programmes recettes*			
Chapitre	***P 0701 Handicap et dépendance***	***P 0702 Protection sociale***	***P 0703 Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse***	***Total***
905	***0***	***0***	***0***	**0**
Ss total Investissement	*0*	*0*	*0*	***0***
935	35 800 000	80 000 000	*0*	**115 800 000**
943	*0*	*0*	*0*	**0**
Ss total Fonctionnement	***35 800 000***	***80 000 000***	***0***	***115 800 000***

Mission M08
Jeunesse et Sport

DEPENSES : 856 359 740 F

Jeunesse

Le programme jeunesse conforte les actions déjà menées notamment la montée en puissance du service volontaire océanien, le suivi de la Conférence Jeunesse et Sports du Pacifique, le contrôle et le développement des loisirs socio-éducatifs.

Sports

Le programme sports s'inscrit dans la continuité des actions mises en place en particulier dans le cadre des conventions d'objectifs 2012-2015 avec les ligues. Les objectifs liés à la lutte contre le dopage restent également prioritaires et intensifiés en 2014 après l'intégration de la Nouvelle-Calédonie à l'organisation régionale de lutte contre le dopage. Enfin, elle tient compte des conclusions du colloque sur la haute performance par la mise en place d'une structure d'accompagnement des sportifs olympiques et paralympiques calédoniens.

Le programme illustre le soutien à la préparation de nos sportifs en vue des Jeux du Pacifique de 2015 en Papouasie-Nouvelle Guinée.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M08-Jeunesse et sports				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P0801 Jeunesse	79 500 000	100 000 000	71 000 000	-29 000 000
P0802 Sports	607 546 184	722 874 000	785 359 740	62 485 740
P0803 Jeux du Pacifique 2011	55 164 484	0	0	0
Total Mission 01	**742 210 668**	**822 874 000**	**856 359 740**	33 485 740

Programme P0801 Jeunesse — Dépenses : 71 000 000 F

Enjeux et contexte

Les actions liées à la jeunesse visent à aider les jeunes dans leur démarche d'appropriation responsable de la société calédonienne. Dans cette perspective, les pouvoirs publics aident les jeunes à construire leur projet de vie.

Ainsi, les politiques publiques et la politique jeunesse doivent-elles développer des liens. Cela est essentiel dans une société composée à 52% de jeunes. Acquérir une vision plus globale de ces problématiques passe par :

- l'accompagnement des associations d'éducation populaire dans leurs actions de formation d'animateurs et de cadres pour l'accueil collectif des mineurs ;
- l'amélioration de la réglementation et du contrôle de l'accueil collectif des mineurs.

Pour développer le potentiel de la jeunesse calédonienne et l'accompagner dans ses projets de vie, il est également important :

- De lui donner les informations utiles à cette démarche, notamment en matière de formation
- De favoriser les échanges entre jeunes sur leur lieu de vie et au-delà.

Objectifs

Contribuer à l'éducation et à la protection des mineurs par la formation et la certification de diplômes permettant l'encadrement des accueils collectifs de mineurs, ainsi que la mise en œuvre de la réglementation et des contrôles des centres de vacances et de loisirs.

Soutenir les acteurs intervenants dans le champ de la jeunesse en poursuivant l'accompagnement des associations d'éducation populaire et par l'accompagnement des collectivités compétentes en matière de jeunesse.

Accompagner la prise d'initiative et la participation des jeunes grâce à l'ingénierie sociale de la direction de la jeunesse et des sports (DJS NC) dans le déploiement de ses missions d'observation, d'information, d'accompagnement et formation, de conseil et d'expertise.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme jeunesse est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0801-01 – Certification (référentiel et agrément) et formation	0	0	0	0
Action A0801-02 – Règlementation et contrôle	21 500 000	21 000 000	17 000 000	-4 000 000
Action A0801-03 – Accompagnement des associations d'éducation populaire et de la jeunesse	20 000 000	20 000 000	19 000 000	-1 000 000
Action A0801-04 – Accompagnement des collectivités	0	6 000 000	6 000 000	0
Action A0801-05 – Ingénierie sociale et observatoire de la jeunesse	5 000 000	0	0	0
Action A0801-06 – Information jeunesse	15 000 000	10 000 000	13 000 000	3 000 000
Action A0801-07 – Initiatives de ou pour les jeunes	18 000 000	43 000 000	16 000 000	-27 000 000
Total	**79 500 000**	**100 000 000**	**71 000 000**	**-29 000 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	39 500 000	40 000 000	19 000 000	-21 000 000
65- Autres charges de gestion courante	25 000 000	54 000 000	46 000 000	-8 000 000
67- Charges exceptionnelles	15 000 000	6 000 000	6 000 000	0
Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Total	**79 500 000**	**100 000 000**	**71 000 000**	**-29 000 000**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0801-02 – Règlementation et contrôle

Dépenses : 17,0 MF

Il s'agit de la délégation de compétence aux provinces pour prendre les mesures d'application de la réglementation relative à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires et des temps de loisirs. Les mesures concernent le suivi administratif des déclarations de centres de vacances et de loisirs, la réalisation des visites de proximité jusqu'à la première injonction de rappel à la réglementation et l'adoption des décisions nécessaires pour assurer le retour des mineurs dans leur famille ou leur hébergement dans d'autres collectivités en cas de fermeture d'un centre de vacances et de loisirs.

Action A0801-03 – Accompagnement des associations d'éducation populaire et de la jeunesse — Dépenses : 19,0 MF

Il s'agit d'aider les associations qui œuvrent sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie pour la formation d'animateur, de directeurs et de cadres pour l'accueil collectif des mineurs.
6 associations d'éducation populaire et de jeunesse sont concernées:

- ACAF,
- FOL,
- VILLAGES DE MAGENTA,
- AFOCAL,
- CEMEA,
- LES SCOUT ET GUIDES DE NOUVELLE-CALEDONIE.

Action A0801-04 – Accompagnement des collectivités — Dépenses : 6,0 MF

Il s'agit d'engager des partenariats avec les communes pour la mise en place d'actions de prévention et d'accompagnement de leur politique éducative locale. Cette mesure trouve sa cohérence dans un partenariat établit entre la commune concernée, l'Etat, les provinces et le gouvernement la Nouvelle-Calédonie.

Action A0801-06 – Information jeunesse — Dépenses : 13,0 MF

Les crédits inscrits sont destinés au fonctionnement du centre d'information jeunesse de Nouvelle-Calédonie, notamment la prise en charge des salaires et charges sociales de 2 personnels recrutés ainsi que du loyer de l'association. Le CIJNC tête de réseau de l'information jeunesse, irrigue l'ensemble des points informations jeunesse du territoire et assure un soutien à l'animation de ce réseau. Le CIJNC tient à jour le contenu « Information Jeunesse » et dispense des formations aux agents de terrain

Action A0801-07 – Initiatives de ou pour les jeunes — Dépenses : 16,0 MF

La mobilité et le volontariat, dans toutes ses dimensions, peuvent être des instruments pertinents pour répondre aux aspirations des jeunes et aux objectifs des politiques qui leur sont destinés afin :

- d'encourager l'engagement des jeunes dans les projets de solidarité internationale par une expérience riche sur les plans humain et professionnel.
- d'offrir un espace de construction complémentaire au système scolaire.
- de contribuer à l'acquisition et au développement de compétences par la réalisation d'une expérience formatrice et encadrée.

Ainsi, un programme de volontariat spécifique a été mis en place en 2012 par le gouvernement : le Service Volontaire Océanien (SVO). Ce dispositif permet aux jeunes calédoniens de bénéficier d'une expérience de volontariat enrichissante, formatrice et altruiste. Il permettra également d'accueillir des volontaires issus des pays du Pacifique. Le

projet de budget prévoit de renforcer les actions mises en œuvre dans le cadre du SVO pour permettre à des jeunes une mobilité en Océanie pour réaliser des expériences associatives, humanitaires ou culturelles (**14 MF**).

Le projet de budget propose également de pérenniser et de financer l'organisation des ateliers jeunesse (**2 MF**).

Programme P0802 Sports — Dépenses : 785 359 740 F

Enjeux et contexte

Avec près de 73.000 licenciés (dont 43.000 jeunes de moins de 18 ans soit 60%) et un nombre probablement équivalent de pratiquants non licenciés, la Nouvelle-Calédonie présente un taux de pratique sportive plus élevé qu'en métropole ou à La Réunion.

Notre sélection a remporté 12 des 14 éditions des Jeux du Pacifique. Lors des Mini-Jeux du Pacifique de Wallis et Futuna 2013 remportés par la Papouasie-Nouvelle Guinée, 70% de l'équipe de Nouvelle-Calédonie était composée de jeunes athlètes âgés de moins de 21 ans. Ils ont pu mesurer le défi qui les attend pour les Jeux de Port Moresby en 2015. Pour autant, la représentation calédonienne aux Jeux Olympiques est faible : seule Lara Grangeon (natation) représentait la Nouvelle-Calédonie au sein de l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Londres 2012 alors qu'ils étaient cinq Calédoniens aux Jeux de México en 1968.

Le sport calédonien a obtenu des résultats au haut niveau dans son histoire, mais ce fut souvent au travers de parcours individuels. L'ambition du sport calédonien est de voir davantage de sportifs locaux dans les équipes de France Elite, notamment aux Jeux de Rio en 2016, puis à Tokyo en 2020. À l'image des Marc Kanyan, Paul Poaniewa, Alain Lazare, Pierre Fairbank, Laurent Gané, Lara Grangeon, et autres Thierry Cibone pour ne citer que ceux-là, nos athlètes de haut niveau sont de véritables modèles pour notre jeunesse. Dans le but d'accompagner leur carrière de haut niveau, il nous faut construire les passerelles vers la haute performance par une préparation poussée et adaptée en Nouvelle-Calédonie, et organiser de façon plus structurée l'accueil et le suivi de nos sportifs dans des structures d'entraînement performantes.

Dans ce cadre, ce budget prévoit la création d'une structure dédiée à l'accompagnement et au soutien des sportifs de haut niveau. Ces modèles, qui encouragent à la pratique d'une activité physique par tous les Calédonien contribuent à faire du sport un levier formidable en matière de santé publique. Le tabac et les pathologies liées à l'inactivité physique tuent plus de 10 millions de personne par an dans le monde ! Dans le Pacifique, ces pathologies sont la première cause de décès. La pratique sportive reste le premier des vecteurs de lutte contre ces problèmes de santé.

Le poids économique du sport calédonien n'est pas négligeable non plus : il représente des flux d'environ 15 milliards CFP par an dans l'économie locale et plus de 1500 emplois.

Le sport calédonien dispose de plusieurs atouts et notamment d'infrastructures sportives modernes et nombreuses. Le nombre grandissant d'épreuves internationales organisées en Nouvelle-Calédonie (tournoi de golf PGA, tournoi de tennis ATP, mondial junior de tennis de table, championnats du monde de natation-sport adapté, etc.) illustre la réussite du programme de construction et de rénovations des infrastructures sportives mené par le gouvernement à l'occasion des Jeux du Pacifique 2011.Pour autant , le poids des grandes infrastructures sportives d'envergure territoriale ou internationale ne sauraient reposer sur les seules épaules des municipalités. Le gouvernement continuera à apporter son soutien au fonctionnement des équipements d'intérêt territorial dans le cadre d'un mode de gestion repensé et rénové : ce budget prévoit la mise en place d'une structure mutualisée de gestion et de financement des infrastructures à caractère territorial et international.

Objectifs

- Soutenir les ligues et les comités dans la mise en place de leurs actions et dans leurs développements (conventions d'objectifs 2012-2015)
- Renforcer la pratique du haut niveau par la mise en place d'une structure de préparation à la haute performance sportive.
- Améliorer le suivi de la santé des meilleurs sportifs et la lutte contre le dopage.
- Accompagner le fonctionnement et les réalisations d'infrastructures sportives d'intérêt territorial.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme sports est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0802-01 - Soutien aux actions sportives	400 100 000	370 500 000	407 500 000	37 000 000
Action A0802-02 - Certification (référentiel et agrément)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0
Action A0802-03 - Réglementation et contrôle	0	0	0	0
Action A0802-04 – Suivi médical et paramédical	3 615 000	3 300 000	3 060 000	-240 000
Action A0802-05 - Prévention et lutte contre le dopage	6 266 000	7 000 000	6 550 000	-450 000
Action A0802-06 - Entretien et grosses réparations des installations sportives	66 000 000	94 800 000	90 000 000	-4 800 000
Action A0802-07 - Soutien aux infrastructures sportives pour en maintenir ou en accroître la valeur	102 000 000	216 800 000	238 200 000	21 400 000
Action A0802-08 - Gardiennage des installations sportives et mise en place des équipements	0	0	5 500 000	5 500 000
Action A0802-09 - Soutien et pilotage de la DJS NC	28 565 184	29 474 000	33 549 740	4 075 740
Total	**607 546 184**	**722 874 000**	**785 359 740**	**62 485 740**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	107 396 184	135 874 000	170 359 740	34 485 740
65- Autres charges de gestion courante	443 000 000	420 500 000	422 500 000	2 000 000
Dépenses d'investissement	57 150 000	166 500 000	192 500 000	26 000 000
Total	**607 546 184**	**722 874 000**	**785 359 740**	**62 485 740**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0802-01 - Soutien aux actions sportives

Dépenses : 407,5 MF

En 2012 le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a généralisé le dispositif de convention d'objectifs à l'ensemble des ligues et comités sportifs de la Nouvelle-Calédonie sur les périodes 2012-2015.
Les projets élaborés par les ligues et comités sur la période 2012/2015 sont déclinés sur six grands axes, notamment : la performance, la préparation des jeux de Papouasie Nouvelle-Guinée (2015) les projets de structuration de la discipline, ainsi que les projets de formation et de promotion de l'activité auprès des différents publics.
Ces conventions d'objectifs 2012-2015 intègrent également les évènements sportifs d'intérêt territorial, national ou international ainsi que les déplacements des sportifs (sports collectifs ou individuels).

Pour 2014, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'engage à soutenir les actions et les projets en faveur :

- des publics scolarisés dans les établissements scolaires du primaire (USEP : **4 MF**) et du secondaire (UNSS : **14,5 MF**)
- des ligues et comités sportifs dans le cadre des conventions d'objectifs (**80 MF**)
- des manifestations sportives mises en place par les ligues et comités telles que les championnats de Nouvelle-Calédonie (**100 MF**)
- le tour cycliste de Nouvelle-Calédonie (**15 MF**)
- des structures d'entrainement et du haut niveau (**22 MF**)
- des grands évènements internationaux (**30 MF**)
- de la préparation des jeux de Papouasie Nouvelle-Guinée (**85 MF**) en étroite collaboration avec le comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOSNC) qui bénéficiera d'une aide de **57 MF**.

Action A0802-02 – Certification (référentiel et agrément) — Dépenses : 1,0 MF

La Nouvelle-Calédonie est compétente pour la création de diplômes calédoniens et plusieurs certifications spécifiques ont été créées (équitation, kayak, randonnée pédestre, animateur de proximité). Ceci engendre des frais de jurys d'examen dont l'indemnisation a été rendue possible par voie juridique à compter du mois d'août 2012.

Action A0802-04 - Suivi médical et paramédical — Dépenses : 3,1 MF

Il s'agit du suivi médical des sportifs de haut niveau, d'excellences, des sportifs sélectionnés dans les équipes de Nouvelle-Calédonie, des jeunes sportifs des pôles espoirs (2) des centres territoriaux d'entrainement (18), des pôles océaniens (2) et des pôles outre mer (2).

Action A0802-05 - Prévention et lutte contre le dopage — Dépenses : 6,6 MF

En 2013, 150 contrôles ont été programmés dont 50 effectués aux mini-jeux de Wallis et Futuna sous d'égide de l'Organisation Régionale Anti-Dopage d'Océanie (ORADO). La Nouvelle-Calédonie est devenue membre de l'ORADO (filiale océanienne de l'Agence Mondiale Anti-Dopage) en avril 2013. La mise en place des contrôles nécessite des crédits pour indemniser les préleveurs, régler les frais d'analyse des contrôles (auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage), couvrir les frais de fret des échantillons ainsi que les frais annexes de déplacement des équipes de contrôle (4 agents du gouvernement agréés par l'ORADO).

Action A0802-06 - Entretien et grosses réparations des installations sportives — Dépenses : 90,0 MF

Les installations sportives se composent du Complexe sportif de Magenta comprenant le stade Numa Daly et le vélodrome, de la salle omnisport de l'Anse Vata, du terrain de cricket de N'du, de la maison de la gymnastique de Magenta, de la base nautique de la côte Blanche et du Pôle des lanceurs de Boulari.

Les dépenses d'entretien se répartissent de la façon suivante :

- Eau et électricité : 22 MF ;

- Entretien des terrains : 26 MF (ces dépenses sont notamment relatives à l'entretien des aires de jeux en herbe et aux traçages des terrains) ;
- Entretien et réparation des bâtiments : 30 MF (ces dépenses regroupent les contrats d'entretien et les travaux d'entretien et de petites réparations) ;
- Frais de nettoyage : 10 MF ;
- Divers : 2 MF.

Elles sont en partie gérées sur l'AP suivante :

AE P0802-2012/1-ENTRETIEN GENERAL INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA NOUVELLE CALEDONIE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	170 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	170 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	98 958 288
	Reste à engager AP/AE	71 041 712
	CP	
	CP financés avant BP 2014	95 668 305
	dont mandaté au 13-12-2013	*79 166 063*
	CP financés - BP 2014	55 600 000
	Total CP financés après BP 2014	151 268 305
	Reste à financer après BP 2014	**18 731 695**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	18 731 695
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A0802-07 - Soutien aux infrastructures sportives pour en maintenir ou en accroître la valeur — Dépenses : 238,2 MF

Suite aux jeux du Pacifique 2011, un certain nombre de grandes infrastructures sportives ont été rénovés et construites. Un certain nombre d'entre elles sont gérées et financées par les communes mais leur vocation est clairement territoriale, voire internationale. C'est le cas notamment du stade Yoshida à Koné, du stade de Hnassé à Lifou, de l'arène du sud, ou encore du centre aquatique régional de Dumbéa. Pour répondre à la demande des élus du congrès, il est proposé que les équipements construits ou rénovés à l'occasion des jeux du Pacifique 2011, et dont une partie non négligeable de l'activité est de nature territoriale (championnats de Nouvelle-Calédonie) ou internationale soient financés par une structure partenariale permettant la mutualisation du financement, de la gestion et de l'utilisation de ces infrastructures.

Cette structure, dont la forme juridique reste à finaliser, recevra les crédits de la Nouvelle-Calédonie inscrits au titre du fonctionnement des infrastructures à caractère territorial : **5 MF** pour le stade municipal de Koné (stade Yoshida), **5 MF** pour le stade de Hnassé à Lifou, **10 MF** pour le fonctionnement du centre aquatique Régional de Dumbéa, **15 MF** pour le fonctionnement de l'arène du Sud à Païta. Pour ces équipements énumérés ci-dessus, d'autres collectivités participeront au financement.

D'autres équipements sportifs territoriaux viendront s'ajouter à ceux déjà identifiés. La structure de financement et de gestion soulagera les municipalités et fournira son expertise et ses ressources pour l'entretien, le fonctionnement et la mise en valeur des grandes

infrastructures sportives. Afin d'en permettre le fonctionnement, des frais de structures sont prévus pour un montant de **10 MF**.

AE P0802-2012/2-INFRASTRUCTURES SPORTIVES D'INTERET TERRITORIAL	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	220 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	150 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	370 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	145 000 000
	Reste à engager AP/AE	225 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	200 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*100 000 000*
	CP financés - BP 2014	45 000 000
	Total CP financés après BP 2014	245 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**125 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	125 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

En investissement, 192,5 MF sont inscrits pour les opérations suivantes :

Hors AP

Il est prévu **10 MF** pour la rénovation du vélodrome de magenta et **30 MF** permettront principalement la réfection des toitures de la tribune d'honneur du Stade Numa Daly (550m²) et de la tribune du stade de cricket de N'du (290m²). Diverses études seront également lancées (Assainissement pluvial du stade de Magenta en liaison avec la ville de Nouméa, étanchéité de la toiture de la salle de l'Anse Vata, réseau d'eau de la base nautique de la Côte Blanche, remise en état de la piste du vélodrome) en vue de préparer les investissements 2015.

Sur AP

20 MF permettront de poursuivre les travaux du stade de football de Canala. Compte-tenu des travaux envisagés, l'AP est révisée et portée à 150 MF.

AP P0802-2010/1-TERRAIN DE FOOTBALL CANALA	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	50 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	150 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	50 000 000
	Reste à engager AP/AE	100 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	50 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*25 000 000*
	CP financés - BP 2014	20 000 000
	Total CP financés après BP 2014	70 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**80 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	25 000 000
	2016	25 000 000
	2017	30 000 000
	2018	0

Enfin, il est proposé d'inscrire des crédits destinés à la poursuite et la fin de l'aide de la collectivité accordée à la construction du CISE (**132,5 MF**).

AP P0802-2006/2 CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR ET EXPERTISE (128/06)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	500 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	500 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	367 500 000
	Reste à engager AP/AE	132 500 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	367 500 000
	dont mandaté au 14-10-2013	*367 500 000*
	CP financés - BP 2014	132 500 000
	Total CP financés après BP 2014	500 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A0802-08 – Gardiennage des installations sportives et mise en place des équipements — Dépenses : 5,5 MF

Le gardiennage du stade de Magenta jusqu'à présent assuré par un agent de la DITTT est susceptible d'évoluer en 2014 vers un gardiennage externalisé auprès d'une société. Une réflexion sur le mode de gestion des équipements sportifs en liaison avec la DJS parait plus que jamais nécessaire.

Action A0802-09 - Soutien et pilotage de la DJS NC

Dépenses : 33,6 MF

L'augmentation des crédits sur cette action intègre la hausse du loyer et des charges locatives de la direction ainsi que la hausse des frais d'assurance.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes dépenses		
Chapitre	**P 0801 Jeunesse**	**P 0802 Sport**	**Total**
902	0	0	0
903	0	192 500 000	192 500 000
Ss total Investissement	*0*	*192 500 000*	192 500 000
933	71 000 000	592 859 740	663 859 740
Ss total Fonctionnement	*71 000 000*	*592 859 740*	663 859 740
Total BP 2014	**71 000 000**	**785 359 740**	**856 359 740**

En XPF	*Programmes recettes*		
Chapitre	***P 0801 Jeunesse***	***P 0802 Sport***	***Total***
903	*0*	*0*	*0*
Ss total Investissement	*0*	*0*	*0*
933	*0*	*0*	*0*
Ss total Fonctionnement	*0*	*0*	*0*
Total BP 2014	***0***	***0***	***0***

Mission M09
Culture, condition féminine et citoyenneté

DEPENSES : 1 645 712 673 F
RECETTES : 7 400 000 F

Patrimoine, art et culture

Condition féminine et citoyenneté

La direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté (DCCFC) a été créée par arrêté n° 2010-333/GNC du 12 janvier 2010 avec trois missions :

1. à la condition féminine
2. à la citoyenneté
3. au livre et à la lecture.

Le programme « *patrimoine, art et culture* » regroupe les activités de l'ensemble de la direction en matière culturelle, incluant notamment :

- la collection, le classement, la conservation et la diffusion du patrimoine documentaire ;
- la conservation, l'enrichissement, la protection et la transmission du patrimoine artistique et culturel ;
- le soutien à la création artistique et culturelle.

Le programme « condition féminine et citoyenneté » coordonne les actions décidées par le gouvernement.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M09-Culture, condition féminine et citoyenneté				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
P0901 Patrimoine, art et culture	1 561 997 791	1 681 826 600	1 587 573 128	-94 253 472
P0902 Condition féminine et citoyenneté	29 600 000	52 500 000	58 139 545	5 639 545
Total Mission	**1 591 597 791**	**1 734 326 600**	**1 645 712 673**	-88 613 927

Recettes

M09-Culture, condition féminine et citoyenneté				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
P0901 Patrimoine, art et culture	7 400 000	7 400 000	7 400 000	0
P0902 Condition féminine et citoyenneté	0	0	0	0
Total Mission	**7 400 000**	**7 400 000**	**7 400 000**	0

Programme P0901
Patrimoine, art et culture

Dépenses : 1 587 573 128 F
Recettes : 7 400 000 F

Enjeux et contexte

Le patrimoine de la Nouvelle-Calédonie tant muséal, qu'archéologique, qu'artistique ou encore archivistique, est d'une extrême richesse. Les enjeux de sa préservation, de son enrichissement et de sa valorisation sont indéniables.

Objectifs

Ses objectifs consistent en la collecte, la classification, la conservation mais aussi la protection et la diffusion du patrimoine matériel et immatériel.

Le projet de rénovation et agrandissement du musée de Nouvelle-Calédonie initialement inscrit au contrat de développement 2006-2010 est reporté dans le nouveau contrat Etat/Nouvelle-Calédonie 2011-2015.

Son projet scientifique et culturel est basé sur la conception d'un musée consacré à la Nouvelle-Calédonie d'hier à aujourd'hui. Un musée qui conserverait son approche archéologique et ethnologique des peuples océaniens tout en s'ouvrant à l'histoire contemporaine et à la formation de la société calédonienne d'origine multiculturelle, dans l'esprit de l'Accord de Nouméa.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme patrimoine, art et culture est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0901-01 - Gestion de l'offre des fonds documentaires et communicables	35 493 000	39 470 000	43 416 955	3 946 955
Action A0901-02 - Conseil et collaboration auprès des collectivités	250 000	800 000	808 000	8 000
Action A0901-03 - Participation et communication du patrimoine documentaire	2 930 000	3 000 000	2 538 805	-461 195
Action A0901-04 - Animer un centre de ressources et d'informations (recherches, études…)	2 830 000	2 830 000	2 858 300	28 300
Action A0901-05 - Enrichir, inventorier et conserver les collections du musée de Nouvelle Calédonie	63 228 690	15 700 000	16 000 000	300 000
Action A0901-06 - Protection des patrimoines matériels et immatériels et la propriété intellectuelle	15 000 000	24 270 600	0	-24 270 600
Action A0901-07 - Sensibiliser le public à la conservation des collections	5 050 000	5 000 000	0	-5 000 000
Action A0901-08 - Communiquer autour des collections	58 198 500	28 000 000	17 491 600	-10 508 400
Action A0901-09 - Eduquer et sensibiliser	1 328 235 051	1 491 334 000	6 200 000	-1 485 134 000
Action A0901-10 - Promouvoir les savoirs faire et productions artistiques et culturelles	50 782 550	71 422 000	81 700 000	10 278 000
Action A0901-11 - Accompagnement et soutien des associations et établissements publics culturels	0	0	1 349 814 548	1 349 814 548
Action A0901-12 - Soutien et pilotage	0	0	66 744 920	66 744 920
Total	**1 561 997 791**	**1 681 826 600**	**1 587 573 128**	-94 253 472

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	148 364 240	138 572 600	191 948 125	53 375 525
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	1 302 658 551	1 383 534 000	1 313 601 875	-69 932 125
67- Charges exceptionnelles	100 000	10 950 000	8 512 673	-2 437 327
Dépenses d'investissement	110 875 000	148 770 000	73 510 455	-75 259 545
Total	**1 561 997 791**	**1 681 826 600**	**1 587 573 128**	-94 253 472
Recettes (pour mémoire)	*7 400 000*	*7 400 000*	***7 400 000***	*0*

Les actions pour 2014

Action A0901-01 - Gestion de l'offre des fonds documentaires et communicables — Dépenses : 43,4 MF

Le service des archives assure la collecte, le classement, la conservation et la communication des fonds documentaires publics et/ou privés. Le niveau de conservation des archives est, à l'échelle internationale et de haute qualité.
Le service des archives assure également un service public, par la communication des documents administratifs justificatifs. L'enrichissement de ses fonds, notamment photographiques, contribue à reconstituer le patrimoine archivistique. Ainsi, ses missions permettent d'enrichir le patrimoine documentaire calédonien en alliant préservation et valorisation.

Section investissement : 22,6 MF

La collecte :

- 14 MF : propositions de plusieurs lots de photographies anciennes, par Serge Kakou et Max Shekleton. Des pièces uniques et exceptionnels ayant appartenu à des figures comme Frédéric Surleau ou le colonel Wendling ou ayant été produites par des photographes tels Dufty, Hughan ou Nething

- 6,4 MF (priorités 2) : propositions d'un ensemble de cartes marines et d'un album iconographique

- 2,2 MF : somme consacrée aux propositions faites au cours de l'année.

description	prix	vendeur	intérêt
Carte en relief des environs de Nouméa, réalisée en bois et carton, peinte à l'huile. Format 54 x 64 cm. Elle a été établie à partir de la carte au 1/10 000ème de la mission topographique, vraisemblablement vers 1885.	1 909 280	Serge Kakou	Très bel objet, unique dans sa réalisation. Vraisemblablement l'œuvre d'un condamné au bagne.
1 tirage albuminé d'Allan Hughan. "Rue de l'Alma. Vers 1874."	59 665	Serge Kakou	cliché connu mais qui fait partie à l'origine d'un des albums achetés à S. Kakou en 2009. nous n'en avons qu'une copie. Exposé en 1998 à Paris.

description	prix	vendeur	intérêt
Album Colonel Wendling. "Souvenir de la campagne contre les canaques commandée par le colonel Wendling. 1879." **73 vues** réalisées par Allan Hughan.	7 159 800	Serge Kakou	très belles photos de Hughan. Nous en avons déjà une bonne partie, mais cet album est à lui tout seul un objet. Il est très beau et il a été composé par Hughan et offert au colonel Wendling qui a participé à la lutte contre Ataï.
Album personnel de Frédéric Surleau. Vers 1890. **76 photographies** réalisées par les Frères Dufty, James Peace et Léon Devambez en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides.	4 415 210	Serge Kakou	Album constitué par Frédéric Surleau présentant de très rares vues en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides. **Un album indispensable**.
Lot de 29 photographies anciennes au format cartes de visite : 1 attribuée à Nething, 1 de Masyn, 2 de Peace, 11 des frères Dufty, 14 de Hughan.	435 000	Max Shekleton	Photographies réalisées par des professionnels de la fin du XIXème siècle. Un complément intéressant pour nos fonds peu importants en format cartes de visite.
Cartes anciennes d'Océanie	415 000	Max Shekleton	Ensemble regroupant une série de cartes marines de l'archipel des Nouvelles-Hébrides et de cartes et gravures de l'hémisphère austral du temps de James Cook.

description	prix	vendeur	intérêt
Album de la mission catholique en Nouvelle-Calédonie réalisé par Frère Antonio. Vers 1890-1900. **91 vues** représentatives de la vie et de l'œuvre de la mission catholique en Nouvelle-Calédonie.	5 966 500	Serge Kakou	Cet album, constitué en 1893, présente les lieux d'intervention de la mission catholique, ainsi que de nombreux portraits de groupes de missionnaires et d'élèves. Il vient en complément des photographies conservées par l'Archevêché de Nouméa.

Section fonctionnement : 20,8 MF

Les dépenses de fonctionnement les plus conséquentes sont liées à la gestion des fonds documentaires. Il s'agit notamment :

La conservation et le classement

- 9,4 MF de frais d'électricité : ce montant encore en hausse, répond à une consommation en hausse, du fait d'ouverture de nouveaux magasins de conservation d'archives. Notamment des magasins spécialisés qui devraient obéir à des normes de conservation précises pour la température et le taux d'hygrométrie.

- 2,5 MF : nettoyage spécifique des magasins, des archives. Le prestataire a augmenté sa prestation. En effet, elle assure la prestation spécifique comprend le nouveau magasin aménagé du dock de pré archivage à Ducos.

- 2,4 MF : pour la maintenance du réseau de climatisation et d'électricité.

- 2 MF : le service des archives poursuit sa politique de numérisation de ses fonds les plus fragiles ou les plus communiqués. Ces opérations contribuent à une meilleure conservation et facilitent les opérations de reproductions en interne.

- 4,5 MF consacrés au petit fonctionnement de l'action (fournitures spécifiques d'archives, produits d'entretien, frais de gardiennage…).

Action A0901-02 – Conseil et collaboration auprès des collectivités — Dépenses : 0,8 MF

Les archivistes assurent des missions de conseils auprès des autres collectivités publiques. Avec les collectivités conventionnées, le service des archives intervient aussi pour des éliminations et des collectes dans le grand Nouméa, dans le Nord et dans les îles Loyauté. Le service mobilise en plus des archivistes, les deux magasiniers, pour effectuer le traitement physique.

Action A0901-03 – Participation et communication du patrimoine documentaire — **Dépenses : 2,5 MF** / ***Recettes : 0,2 MF***

La mission de communication prend plusieurs formes :

- La communication et la reproduction directement en salle de lecture, ou pendant les animations pédagogiques
- La communication par voie électronique
- Les contributions pour des expositions, des publications,…

Pour sa mission de coopération, le service des archives est adhérent à deux associations internationales : SEAPAVAA et PARBICA, lesquelles ont une vocation d'entraide, de partage des expériences et de coopération technique régionale et internationale.

Le service des archives sera donc représenté aux différentes rencontres programmées en 2014.

Il est prévu des recettes d'un montant de 0,2 MF relatif aux ventes d'ouvrages et abonnements.

Action A0901-04 – Animer un centre de ressources et d'informations (recherches, études…) — **Dépenses : 2,9 MF**

En 2013, une mission de prospection de solutions informatiques a été effectuée par un archiviste et un informaticien (de la DTSI) en France métropolitaine pour le projet de « refonte du système d'information archivistique ». En 2014, ce projet sera mis en œuvre.

Il s'agit d'informatiser toutes les opérations de la chaîne archivistique, par la même occasion, le site sera réactualisé. Les outils de communication tels que le moteur de recherche, la photothèque ou la base bibliothèque, seront aussi plus performantes et accessibles.

Action A0901-05 - Enrichir, inventorier et conserver les collections du musée de Nouvelle Calédonie — **Dépenses : 16,0 MF**

Le service des musées et du patrimoine est notamment chargé de l'acquisition et de l'inventaire d'œuvres d'art afin d'enrichir le patrimoine de la Nouvelle-Calédonie, de la documentation, de la présentation et de la promotion des collections publiques.

Section investissement : 11.5 MF

- 10 MF : la somme demandée permettra l'achat de divers objets de collection auprès d'organismes privés, d'associations, ou de collectionneurs en Nouvelle-Calédonie et hors Nouvelle-Calédonie.

Le projet d'extension du musée et la mise en œuvre de son nouveau parcours correspondant à ses nouveaux objectifs nécessitent le développement de nouvelles collections illustrant notamment les divers groupes culturels de Nouvelle-Calédonie et d'Océanie et leur histoire.

- 1,5 MF : montant correspondant à l'équipement des docks achetés en début 2013, ainsi que de leur mise aux normes.

Section fonctionnement : 4.5 MF

Les crédits demandés sont destinés à la gestion et à la conservation des collections du musée et de celles confiées à la Nouvelle-Calédonie en dépôt ou en prêt pour exposition. Les dépenses concernent notamment :

- les divers achats de fournitures et matériels spécifiques pour le conditionnement et la conservation des objets ;
- la maintenance du logiciel de gestion des collections « micro musée » ;
- la poursuite du chantier photographique en haute définition des collections ;
- la réalisation des socles adaptés aux objets ;
- les missions de contrôle et de conservation sur le territoire et hors de la Nouvelle-Calédonie.

Action A0901-08 - Communiquer autour des collections	**Dépenses :**	**17,5 MF**
	Recettes :	***2,4 MF***

Parmi les missions du musée de la Nouvelle-Calédonie, la mise en valeur et la diffusion des collections et du patrimoine, notamment au moyen d'expositions mobilisent une part importante d'efforts. Dans la perspective de l'extension du musée visant à développer ses diverses missions, les actions de médiation culturelle autour du patrimoine augmentent sensiblement et progressivement depuis une quinzaine d'année.

Le programme des expositions 2014 comprend 5 expositions :

- la suite de « James et Emma Hadfield, héritage d'une mission aux îles Loyauté 1878-1920 » jusqu'en février et son adaptation en version allégée pour itinérance sur Lifou et Ouvéa;
- la suite de l'exposition « Les nattes du Vanuatu », avec l'organisation de rencontres avec des intervenants de l'archipel,
- deux nouvelles petites expositions dans la série « Mémoires des gestes – Héritages à partager » consacrée à la société calédonienne:
    - l'une abordera, au premier semestre, la vie des « stations agricoles »:
    - l'autre, au second semestre portera sur la communauté réunionnaise de Nouvelle-Calédonie ;
- « Héritages calédoniens », exposition des élèves des collèges et lycées (en octobre-novembre;

En outre, 3 expositions conçues et réalisées au musée les années précédentes sont proposées en itinérance dans les provinces Nord et Sud.

Plus précisément, les différentes dépenses prévues pour la réalisation des expositions 2014 sur cette action concernent:

- les frais relatifs au transport et au fret retour des objets empruntés aux 2 musées britanniques pour l'exposition « Hadfield » (4.5 MF) ;
- l'impression des catalogues d'exposition, des signalétiques et des supports de communication de trois expositions (4.5 MF) ;
- les diverses prestations de service couvrant les installations muséographiques et scénographiques pour 3 expositions + travaux de traduction, numérisation et suivi des éditions (3.4 MF) ;
- les frais de déplacement et de missions en NC pour préparation des expositions et montages/démontages des expositions itinérantes (1.6 MF) ;
- les encarts et communication dans les médias pour 3 expositions (0.5 MF) ;

- les diverses fournitures pour la muséographie et la scénographie de 4 expositions (0.5 MF) ;
- les frais d'hébergement et de séjour (perdiem) pour les convoyeurs au retour des objets prêtés (exposition Hadfield) et pour les intervenants extérieurs dans le cadre des expositions (0.5 MF) ;
- et divers autres frais : locations de véhicules et divers matériels, cocktails de vernissage, contrôles des installations, achats de tee-shirts et autres produits dérivés des collections à vendre à la boutique du musée, fournitures de bureau (2 MF).

Il est prévu pour cette action des recettes d'un montant de 2.4 MF résultant des ventes d'ouvrages, droits d'entrée et autres produits d'exploitation relatifs aux expositions présentées.

Action A0901-09 – Eduquer et sensibiliser — **Dépenses : 6,2 MF** / ***Recettes : 1,2 MF***

Les visites guidées, les ateliers d'initiation, les rencontres discussion, les spectacles permettent de diffuser et promouvoir les collections du musée, le patrimoine et les savoir-faire calédoniens et océaniens. Ces activités culturelles se sont considérablement développées grâce au soutien de l'association « les amis du musée ».

Un effort particulier est soutenu vers le jeune public ainsi que les scolaires. D'autres activités culturelles s'adressent à tous publics tels que la nuit des musées, la fête de la musique, le mois du patrimoine, …

Le musée fait également appel aux associations culturelles et a recours aux intervenants artistiques et culturels afin de renforcer l'équipe des animateurs dans ses activités de médiation, en constante augmentation pour répondre aux attentes des publics.

Les 6.2 MF demandés permettront de valoriser les expositions temporaires prévues en 2014 et de poursuivre le développement des animations du musée à diversifier d'ici l'ouverture du nouveau musée annoncé.

Des recettes sont prévues pour un montant de 1.2 MF sur cette action. Elles concernent les droits d'entrée et les inscriptions aux visites guidées, ateliers et spectacles.

Action A0901-10 – Promouvoir les savoirs faire et productions artistiques et culturelles — **Dépenses : 81,7 MF**

Dans le cadre de cette action, différentes actions culturelles seront menées, notamment :

- **Festival des arts mélanésiens : 60 MF**

En juillet 2014, se tiendra le douzième festival des arts mélanésiens en Papousie Nouvelle-Guinée. Le montant sollicité prend en charge toute la préparation, l'organisation du déplacement et le transport de la délégation de Nouvelle-Calédonie composée de 200 personnes (officiels et artistes). Il s'agit notamment de :

- l'affrètement d'un charter ;
- la confection des tenues des festivaliers ;
- les prestations de préfiguration ;
- le transport des délégations artistiques provinciales ;

- le transport du fret,
- le plan de communication
- etc

- **Festival des arts du pays : 10 MF**

Cette somme est spécialement destinée à la cérémonie de clôture du festival prévue en mars 2014, lors de la « journée internationale de la femme » en province Nord.

- **Assises du livre et de la lecture : 5 MF**

En septembre 2013, se sont tenues les « assises du livre et de la lecture » à la maison du livre de la Nouvelle-Calédonie. Cette somme sera consacrée à la poursuite de cette opération culturelle.

- **Formation des intervenants artistiques et culturels : 6 MF**

Chaque année, depuis 2010, une formation est assurée pour une quinzaine d'intervenants artistiques afin de favoriser leur intervention au sein de dispositif en milieu scolaire ou hors temps scolaire notamment dans le cadre des activités centres culturels. Cette formation comprend différents modules de méthodologie de projets, de psychologie, de sécurité, ou de cultures océaniennes…

- **Missions et déplacements : 0,7 MF**

Il s'agit des frais de missions et déplacements sur le territoire et hors Nouvelle-Calédonie de la chargée d'action culturelle.

Action A0901-11 – Accompagner et soutenir les associations et établissements publics culturels — Dépenses : 1 349,8 MF

Cette action regroupe essentiellement les versements aux établissements publics, associations et organismes culturels de subventions de fonctionnement et d'investissement d'actions det de projets ans le cadre de leurs activités et programmes culturels annuels.

- **Conservatoire de musique et de danse : 280 MF**

Cette subvention se décompose en :

- subvention pour la dimension musique : 270 MF

En augmentation de 3,5% par rapport à la subvention accordée en 2013. Cette subvention permettra de financer le fonctionnement de l'établissement, la saison prestige de la musique, la participation au financement du département de musique traditionnelle et la participation au centre de formation de l'AFMI.

- subvention pour la dimension danse : 10 MF

La subvention est identique à celle accordée en 2013 et servira à financer une partie des charges de structures de la dimension danse (notamment une partie des rémunérations des professeurs de danse).

- **Bibliothèque Bernheim : 230 MF**

La subvention est en baisse de 2,5% par rapport à celle accordée en 2013 et se décline en participation aux charges de structure de l'établissement et aux financements des trois bibliothèques (Nouméa, médiathèque du Nord et médiathèque VKP).

- **Agence pour le développement de la culture Kanak : 590 MF**

La subvention est en baisse de 2% par rapport à celle accordée 2013. Cette participation englobe la dotation de compensation de l'Etat (soit 357 MF) et la participation de la Nouvelle-Calédonie (soit 233 MF).

- **Académie des langues Kanak : 95 MF**

La subvention est en baisse de 2,5% par rapport à celle accordée en 2013 et vise à financer les charges de structure de l'établissement.

- **Association de formation des musiciens intervenants (AFMI) : 8,5 MF**

Cette subvention permet de financer le redressement CAFAT relatif à l'embauche de professeurs de musique considérés comme de faux patentés. Le montant global du redressement est estimé à 19,3 MF hors pénalités et à 29,5 MF avec les pénalités.
10,8 MF ont déjà été accordés au BP 2013, il est proposé d'inscrire 8,5 MF visant à financer le montant dû à la CAFAT hors pénalités.

- **Musée maritime - subvention d'équipement : 3 MF**

Le musée maritime de Nouvelle-Calédonie sollicite l'aide de la Nouvelle-Calédonie pour l'aménagement d'un espace destiné à l'organisation de ses conférences dans le hall de son bâtiment ainsi que des focus sciences et techniques dans chacun des quatre espaces thématiques de son exposition permanente. Cette somme servira à l'acquisition de :

  - Un vidéoprojecteur
  - Un écran
  - Un dispositif son et insonorisation de l'espace
  - Des tablettes numériques interactives
  - La réalisation et la mise en place d'un programme informatique

- **Café musiques – le Mouv' - subvention exceptionnelle d'équipement : 5 MF**

Le « café musiques – le Mouv' » n'a pas budgété l'acquisition d'un système de sonorisation et d'éclairage professionnels lors de l'agrandissement de sa structure en 2011. Le matériel actuel étant devenu obsolète devant le type de spectacles offert au grand public……

- **FOL - subvention exceptionnelle d'équipement : 20 MF**

Cette subvention permettra de financer les études nécessaires pour la remise aux normes du bâtiment de la fédération des œuvres laïques.

- **Participation au fonctionnement de l'IANCP : 15 MF**

Cette somme correspond à la participation de la Nouvelle-Calédonie au fonctionnement du syndicat mixte – institut d'archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP).

- **Subventions de fonctionnement aux associations suivantes : 103 MF**

Associations ou organismes culturels	Propositions 2014
Association Marguerite (Fort Téremba)	5.225.000
Association des amis du musée de Nouvelle-Calédonie (ALAM)	2.375.000
Association le Chapitô de Nouvelle-Calédonie	5.937.500
Association Gypsy Jazz Festival	2.375.000

Associations ou organismes culturels	Propositions 2014
Association Ânûû-rû âboro	1.900.000
Association Pôle d'export de la musique et des arts de la Nouvelle-Calédonie (POEMART)	18.525.000
Association du Musée maritime de Nouvelle-Calédonie	5.818.750
Association Maison Célières - Maison du livre de la Nouvelle-Calédonie (MLNC) + AEDE	10.450.000
Association Towanda Prod - Femmes Funk	2.280.000
Association Promotion des musiques amplifiées- Le Mouv'	3.325.000
Association Pacifique et Compagnie	2.137.500
Association du Festival du cinéma de La Foa	3.325.000
Association du Théâtre de l'Ile	9.025.000
Association Calédofolies Les incompressibles	665.000
Association des musiciens de jazz et blues pour les échanges et la création artistique - AMJ-BECA	1.900.000
Association pour le développement des arts et du mécénat industriel et commercial - ADAMIC	665.000
Association YAARI	570.000
Association pour le développement des pratiques provinciales artistiques et culturelles - ADPPAC (Festival Cebu Nyebi)	1.187.500
Association CAL CINE	641.250
Association Témoignage d'un passé	4.275.000
Compagnie de danse contemporaine calédonienne	4.275.000
Association La case des artistes	11.649.375
Association Buyulo (Nodeak)	500.000
Société des auteurs compositeurs et éditeurs de Nouvelle-Calédonie (SACENC)	3.800.000
TOTAL	**102.826.875**

- **Subventions diverses : 0,5 MF**

Celles-ci sont destinées à soutenir des actions ponctuelles de diverses associations et organismes culturels, sur demandes expresses formulées durant l'année.

Action A0901-12 - Soutien et pilotage

Dépenses : 66,8 MF
Recettes : 3,6 MF

- **Fonctionnement courant et petit équipement de la DCCF : 56,8 MF**

Pour leur fonctionnement, la direction, ses deux missions ainsi que ses deux services ont besoin d'un minimum de moyens afin d'assurer leurs diverses missions en leur sein et en relation avec les collectivités ainsi que les différents partenaires culturels.

Le montant sollicité se répartit comme suit :

- Section investissement :

Acquisition de matériel (bureau, entretien, téléphonie, informatique,…) et d'outillage technique : 1,4 MF.

- Section fonctionnement :

- **Direction (8 agents) :** 15,5 MF

Frais de télécommunication ; location des locaux ; missions et déplacements ; prestations de service : nettoyage, courrier, … ; réalisation d'un site internet destiné à l'observatoire de la condition féminine et aux actions culturelles : mise à disposition de données, études et analyses.

- **Service des archives (12 agents) :** 8,5 MF

Cette somme correspond au fonctionnement habituel du service (consommation électrique des magasins spécialisés, entretien spécifique des locaux, frais de télécommunications,…) et liée aux actions A0901-01, A0901-02, A0901-03 et A0901-04.

- **Service des musées et du patrimoine (15 agents + 10 CDD) :** 31,3 MF

Les dépenses de fonctionnement les plus importantes de ce service sont liées aux actions A0901-05, A0901-08 et A0901-09 correspondant à ses missions principales autour du musée de Nouvelle-Calédonie et de ses collections: enrichir, inventorier, conserver, communiquer, éduquer et sensibiliser.
La somme inscrite couvre principalement :

- les prestations de conseils, études et analyses des collections et de réalisation de supports muséographiques pour les besoins du nouveau parcours d'exposition permanente et de la réorganisation des réserves envisagés dans le cadre du projet d'extension du musée (dépenses de fonctionnement non imputable sur l'AP ouverte pour l'opération) : 6,6 MF ;
- les frais de consommation électrique, importante en raison de la nécessité de climatiser en permanence les espaces d'exposition et la réserve pour la conservation des collections : 7,2 MF ;
- la location de deux docks à Normandie maintenue dans l'attente de l'équipement des docks récemment acquis à Paita dans le cadre de l'extension du musée pour le stockage des mobiliers et matériels d'exposition et d'animation et des produits relevant de la régie du service. Le montant annuel de location s'élève à 3,6 MF ;
- l'entretien et la sécurité des bâtiments et équipements (locaux du service et musée) : maintenance de l'ascenseur, gardiennage des locaux, produits et fournitures d'entretien, enlèvement des déchets : 2,6 MF
- les frais de télécommunication : 2,5 MF ;
- les frais d'édition du musée (billetterie, dépliants et signalétiques d'information, visuels de façade du musée et produits dérivés pour la boutique): 1,8 MF ;
- les services en communication pour les activités du musée : 1,6 MF
- les déplacements en mission hors Nouvelle-Calédonie pour le développement des partenariats du musée en lien avec son projet d'extension : 1,4 MF ;
- les fournitures de bureau et prestations de service en bureautique : 0,8 MF ;
- l'achat d'ouvrages pour la documentation professionnelle du service : 0,7 MF ;
- la consommation d'eau : 0,5 MF ;
- les habillements et vêtements de travail pour les agents d'accueil, d'entretien, d'atelier et de conservation : 0,5 MF
- les frais de fonctionnement de l'atelier du service (fournitures et prestations diverses): 0,4 MF.

- **Construction d'un village kanak Quai FED : 10 MF**

Place du Mwa Kâ, à Nouméa, neuf cases représentant la maison commune et les huit aires coutumières ont été installées pour la Fête de la citoyenneté le 24 septembre 2012. Ces cases, autorisées provisoirement, ont été démontées sur décision de justice malgré certaines oppositions. Le port autonome est prêt à mettre à disposition un terrain de 6000m² entre le ponton du Bético et le musée maritime pour permettre d'édifier un ensemble océanien et kanak permettant de promouvoir ces cultures au sein même de la ville et d'en faire un attrait culturel et touristique.
Une étude de préfiguration est actuellement en cours. Les crédits à hauteur de 10 MF demandés permettront de procéder à une étude de conception permettant d'élaborer un projet en y associant les différents partenaires.

- **Extension du musée de la Nouvelle-Calédonie**

L'ambition du projet est de faire du musée de la Nouvelle Calédonie ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui un musée de patrimoine et de société et de l'ancrer dans l'accord de Nouméa par une ouverture de son propos à l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et de ses peuplements. Un programme scientifique et culturel a été établi. Il a servi de base pour lancer les études de programmation architecturales actuellement en cours. Elles permettront de définir les scénarios en termes d'organisation des volumes, des estimations financières en termes d'investissement, de personnel et de coûts de fonctionnement.
Un scénario nouveau est apparu d'une possible réutilisation des bâtiments de la poste centrale. La finalisation des scénarios nécessite de disposer de la réponse de l'OPT sur la faisabilité de ce scénario et de l'horizon auquel tout ou partie des bâtiments pourraient être libérés.

Il était prévu d'achever les études de programmation au premier semestre 2013. Cette échéance doit être reportée au deuxième semestre 2013. La validation d'un scénario devrait permettre de finaliser le programme et de lancer le concours d'architecture début 2014.

Les crédits d'AP et de CP disponibles permettent de poursuivre le projet en 2014. C'est pourquoi aucun crédit nouveau n'est sollicité.

Les recettes prévues dans le cadre de cette action proviennent des ventes de la régie du musée pour un montant de 3,6 MF (dont 2,7 MF en droits d'entrée, 0,5 MF de ventes d'ouvrages et 0,4 MF de ventes de produits dérivés).

Programme P0902 Dépenses : 58 139 545 F
Condition féminine et citoyenneté

Enjeux et contexte

Les droits des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, la redéfinition du rôle et de la place de la femme au sein de la société et la formation professionnelle des femmes restent les enjeux majeurs sur lesquels la direction va continuer à mener des actions. Ces orientations s'inscrivent dans la continuité des recommandations des différents instruments juridiques internationaux et des différentes conférences régionales et consultations menées localement.
Par ailleurs, le secteur de la condition féminine a souhaité donner un nouvel élan à l'observatoire de la condition féminine. Dans cette optique un programme de réflexion et de restructuration a été engagé tout au long de l'année 2013 afin de redynamiser cet observatoire, de le recentrer sur ses missions et lui permettre de devenir un véritable outil de concertation et d'aide à la décision des acteurs de la société concernés par l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est également défini comme mission, la construction du pays avec un futur partagé, en incluant, dans le contexte d'une citoyenneté proposée

Objectifs

La mission à la condition féminine poursuivra ses objectifs, tels que :

- pérenniser les journées internationales de la femme et contre les violences afin que ces rencontres soient les évènements récurrents de référence propres à la condition féminine en Nouvelle-Calédonie
- perpétuer et consolider l'émancipation et l'autonomie des femmes par la formation
- favoriser l'échange, la solidarité et l'unité des femmes en Nouvelle-Calédonie

L'observatoire de la condition féminine devra notamment :

- mettre en place un centre de ressources permettant de centraliser les données, analyses, études et recherches sur la situation des femmes en Nouvelle-Calédonie
- accompagner les membres siégeant au sein de cet observatoire dans l'évaluation des projets de textes législatifs et réglementaires qui lui sont soumis ainsi que dans l'élaboration de propositions de réforme visant l'amélioration de la condition féminine.

L'objectif principal de la citoyenneté calédonienne est sa concrétisation.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme condition féminine et citoyenneté est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A0902-01 - Coordination et communication des travaux du comité citoyenneté	800 000	1 000 000	1 010 000	10 000
Action A0902-02 - Accompagner et participer aux actions du comité citoyenneté	7 800 000	9 000 000	9 090 000	90 000
Action A0902-03 - Instances de coopération et coordination des politiques sur la condition féminine	9 000 000	13 000 000	12 050 000	-950 000
Action A0902-04 - Accompagner et participer à la mise en œuvre des actions	12 000 000	29 500 000	35 989 545	6 489 545
Total	**29 600 000**	**52 500 000**	**58 139 545**	5 639 545

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	28 600 000	52 500 000	36 950 000	-15 550 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	1 000 000	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	0	0	0	0
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	0	0	21 189 545	21 189 545
Total	**29 600 000**	**52 500 000**	**58 139 545**	5 639 545
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A0902-01 - Coordination et communication des travaux du comité citoyenneté — Dépenses : 1,0 MF

Ce montant est destiné au plan de communication pour la « fête de la citoyenneté ».

Action A0902-02 - Accompagner et participer aux actions du comité citoyenneté — Dépenses : 9,1 MF

La somme sollicitée correspond à toute l'organisation de la « fête de la citoyenneté » durant le mois de septembre 2014 et décentralisée sur diverses communes de la Nouvelle-Calédonie.

Action A0902-03 - Instances de coopération et coordination des politiques sur la condition féminine — Dépenses : 12,1 MF

La mission à la condition féminine et l'observatoire de la condition féminine souhaitent mener diverses actions ainsi que leur mise en œuvre. L'implication et l'investissement des femmes en 2013, devenant plus important.

- **Journée internationale contre les violences (25 novembre) :**

Un colloque autour du thème « sensibilisation des auteurs de violences faites aux femmes et victimes de violences » devra être organisé en Nouvelle-Calédonie, réunissant tous les acteurs institutionnels et humanitaires de Nouvelle-Calédonie de la condition féminine.

Il faudra faire réaliser des Spots radio et TV, et donc prévoir un travail de collaboration avec un prestataire de service.

- **Organisation d'un colloque :**

L'OCF prévoit d'organiser un colloque de 2 jours de concertation, d'échanges de données et d'expériences, et d'analyse sur l'avancée de l'égalité hommes-femmes en Nouvelle-Calédonie. Ce séminaire réunira les acteurs de la condition féminine, les décideurs et leaders d'opinion (politiques, institutionnels, coutumiers, religieux), soit environ une cinquantaine de personnes, afin de débattre des enjeux prioritaires et des politiques à mettre en place.

- **Le projet de banque solidaire :**

Lors de la JIF 2014 : la restitution des travaux Banque solidaire (BSFNC) sous forme de conférence à la JIF 2014 incluant le déplacement des personnes ressources initiateurs du projet BSFNC et la préparation logistique d'une exposition historique/chronologique de la phase expérimentale du projet. Les personnes ressources sont des personnes extérieures de Canala, Kouaoua, La Foa, Touho et Ponérihouen qui sont les communes pilotes de la BSFNC 2013.

- **Sessions de formations destinées aux personnes extérieures à la collectivité :**

Notamment pour :

- les membres siégeant au sein de l'observation de la condition féminine (séances de sensibilisation et de formation à l'approche intégrée du genre et à l'analyse des politiques publiques en termes d'impacts sur l'égalité hommes-femmes),
- les personnes identifiées des trois provinces (« femmes et leadership 2014 » et « animation de réunions et gestion »)
- le soutien des formations des femmes aux techniques d'éducation communautaire

- **Missions et déplacements hors NC:**

L'OCF doit poursuivre sa mission d'expertise, de veille, et de mise en réseau et de partenariat au-delà de la Nouvelle-Calédonie. A ce titre, il convient de prévoir les crédits nécessaires aux déplacements de sa chargée de mission dans la région et au-delà, pour participer à des colloques, séminaires et missions qui lui seraient nécessaires dans l'accomplissement des travaux de l'OCF.

Action A0902-04 – Accompagner et participer à la mise en œuvre des actions — Dépenses : 36,0 MF

- **Maison de la femme et de la culture : 21,2 MF**

Le projet de construction d'une maison de la femme et de la culture débutera sa phase de travaux en 2014. Le marché relatif à la maîtrise d'œuvre a été récemment validé.

AP P0902-2010/1-CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	450 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	450 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	38 203 891
	Reste à engager AP/AE	411 796 109
	CP	
	CP financés avant BP 2014	25 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*1 838 356*
	CP financés - BP 2014	21 189 545
	Total CP financés après BP 2014	46 189 545
	Reste à financer après BP 2014	**403 810 455**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	157 592 183
	2016	142 680 779
	2017	103 537 493
	2018	0

Echéancier prévisionnel de l'opération pour le premier semestre 2014

Prestations	2014 Premier semestre
Assistance à maître d'ouvrage	2.755.200
Maîtrise d'œuvre	13.554.394
Contrôle technique	3.032.462
Total par semestre	19.342.055

- **Journée internationale de la femme le 8 mars en province Nord (5jours) : 10,1 MF**

L'organisation et la mise en œuvre de la journée internationale de la femme 2014 avec la commune de Koumac, incluant aussi hébergement, restauration, transport de personnes extérieures et des agents en charge de la JIF 2014. (A noter 50 personnes par voie aérienne de 50 personnes des Iles Loyauté+ bus GNC pour transports des officiels).

La mission à la condition féminine devra réactualiser voire vulgariser le guide éducatif sur les droits des femmes et sur l'égalité entre les sexes. Dernière édition 2009. Il faudra faire appel à un prestataire de service.

- **Réalisation d'études et rapport CEDEF : 4 MF**

L'une des missions de l'OCF est d'approfondir la connaissance et la compréhension de certaines problématiques rencontrées par les femmes en Nouvelle-Calédonie. A ce titre, l'inscription de crédits nécessaires à la réalisation d'études et d'enquêtes permettant de mesurer, comprendre, analyser et certaines situations problématiques est nécessaire. La rédaction en 2013 du rapport relatif à la Convention pour l'Elimination des Discriminations à l'Egard des Femmes de l'ONU, dressant un état des lieux de la situation des femmes en Nouvelle-Calédonie, a permis de dégager des enjeux sur lesquels il convient de mener des études plus approfondies. Une étude sur l'égalité professionnelle et la situation des femmes dans le monde du travail, une étude qualitative sur une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences, ou encore une enquête sur la perception de l'égalité hommes-femmes dans le pays sont à réaliser.

L'édition et la diffusion du rapport CEDEF réalisé et rédigé par un prestataire en 2013 afin de consolider l'information et la sensibilisation en matière de condition féminine.

- **Missions et déplacements : Nouvelle-Calédonie et extérieur : 0,7 MF**

Il s'agit des diverses missions et déplacements de la chargée de mission à la condition féminine (basée à Koné) en Nouvelle-Calédonie et hors territoire, voire dans la zone Pacifique.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes Dépenses		
Chapitre	P0901 Patrimoine, art et culture	P0902 Condition féminine et citoyenneté	**Total Dépenses**
903	53 510 455	21 189 545	74 700 000
Ss total Investissment	***53 510 455***	***21 189 545***	**74 700 000**
930	0	0	0
933	1 514 062 673	36 950 000	1 551 012 673
Ss total Fonctionnement	***1 514 062 673***	***36 950 000***	***1 551 012 673***
Total BP 2014	**1 567 573 128**	**58 139 545**	**1 625 712 673**

En XPF	*Programmes Recettes*		
Chapitre	*P0901 Ptarimoine, art et culture*	*P0902 Condition féminine et citoyenneté*	***Total Recettes***
903	*0*	*0*	*0*
Ss total Investissment	***0***	***0***	***0***
933	*0*	7 400 000	*7 400 000*
Ss total Fonctionnement	***0***	***7 400 000***	***7 400 000***
Total BP 2014	***0***	***7 400 000***	***7 400 000***

Mission M10
Affaires coutumières

DEPENSES : 180 939 000 F
RECETTES : 400 000 F

Patrimoine et terres coutumières

Actes coutumiers

Chargée de la coordination et de la mise en œuvre des compétences de la Nouvelle-Calédonie, en matière de statut civil coutumier, de terres coutumières et de palabres coutumiers, , la direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC) assure également la gestion de toutes les dépenses de fonctionnement de la direction, du service, de ses bureaux et du corps des officiers publics coutumiers (OPC).
Elle a également en charge les crédits d'investissement prévus pour la construction des bureaux des OPC, des sièges d'aires coutumières et de l'extension du sénat coutumier.
Enfin, depuis 1er janvier 2011 les OPC, agents de la DGRAC, ont pour attribution d'assurer les missions de fonctionnaires-huissiers.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M10-Affaires coutumières				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P1001 Patrimoine et terres coutumières	80 225 000	100 000 000	133 000 000	33 000 000
P1002 Actes coutumiers	62 115 000	52 425 000	47 939 000	-4 486 000
Total Mission 10	**142 340 000**	**152 425 000**	**180 939 000**	28 514 000

Recettes

M10-Affaires coutumières				
Programmes	***BP 2012***	***BP 2013***	***BP 2014***	***Evolution 2013-2014***
P1001 Patrimoine et terres coutumières	*0*	*0*	*0*	*0*
P1002 Actes coutumiers	*0*	*6 227 377*	*400 000*	*-5 827 377*
Total Mission 10	***0***	***6 227 377***	***400 000***	*-5 827 377*

Programme P1001 — Dépenses : 133 000 000 F
Patrimoine et terres coutumières

Enjeux et contexte

Si le développement économique du pays ne peut se départir d'un développement en terre coutumière, force est d'admettre qu'au titre du lien à la terre, pour le kanak, l'acte de développer est autant un engagement social qu'un engagement économique.

Et si on peut considérer dans ce contexte que les terres coutumières constituent donc potentiellement des terres de projet, la prise en charge par les moyens de financement alloués aux projets de développement ne doit pas non plus se départir de la prise en compte avisé du mode d'organisation et de fonctionnement des structures coutumières

Objectifs

Les crédits votés dans ce programme vise donc des projets habilement conçus tant pour la valorisation des terres coutumières et son environnement que pour la mise en valeur de l'organisation et du fonctionnement des structures coutumières.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme patrimoine, art et culture est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A1001-01 - Mise en valeur des terres coutumières	72 000 000	100 000 000	133 000 000	33 000 000
Action A1001-02 - Gestion des conflits coutumiers	2 000 000	0	0	0
Action A1001-03 - Organisation et fonctionnement des structures coutumières	6 225 000	0	0	0
Total	**80 225 000**	**100 000 000**	**133 000 000**	**33 000 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	29 225 000	0	13 000 000	13 000 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0		0
67- Charges exceptionnelles	7 000 000	0		0
Dépenses d'investissement	44 000 000	100 000 000	120 000 000	20 000 000
Total	**80 225 000**	**100 000 000**	**133 000 000**	**33 000 000**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1001-01 - Mise en valeur des terres coutumières — Dépenses : 133,0 MF

Toujours dans le but d'accompagner les institutions coutumières dans leurs engagements à valoriser les terres coutumières, son environnement et plus largement l'espace social coutumier, des crédits sont inscrits :
- pour les études initiées par le sénat coutumier concernant le développement et l'aménagement des terres coutumières ainsi que les cadastres coutumiers : **10 MF** ;
- pour les prestations de service conseil coutumiers (sécurité civile et nettoyage du bord des routes tribales) : **13 MF** ;
- pour les constructions ou rénovation d'infrastructures en milieu tribal (maisons communes par exemple), une AP est demandée pour un montant de 100 MF, les crédits demandés sont de **10 MF**.

CREATION AP P1001-2014/1 INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
100 000 000	**10 000 000**	**50 000 000**	**40 000 000**	**0**	**0**

Enfin, il est proposé **100 MF** dans le cadre du fonds de garantie du projet de développement des terres coutumières.

AP P1001-2011/1-FONDS GARANTIE DEVELOPPEMENT TERRES COUTUMIERES	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	130 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	230 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	130 000 000
	Reste à engager AP/AE	100 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	130 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*130 000 000*
	CP financés - BP 2014	100 000 000
	Total CP financés après BP 2014	230 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**0**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	0
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A1001-03 – Organisation et fonctionnement des structures coutumières

Afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement des districts, des tribus et des structures coutumières des travaux de recherches, d'analyses et d'études devraient aboutir à l'élaboration de différents textes réglementaires et législatifs (loi du pays).

Par ailleurs, pour permettre aux autorités coutumières d'assumer leurs responsabilités dans de meilleures conditions, le gouvernement a mis en œuvre un programme d'équipement des chefferies.

Programme P1002 Actes Coutumiers

Dépenses : 47 939 000 F
Recettes : 400 000 F

Enjeux et contexte

La direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC) créée en janvier 2010 a pour mission la gestion et la règlementation en matière coutumière.
La mise en place des 16 officiers publics coutumiers (OPC) s'accompagne d'une double mission à savoir une mission principale celle d'établir les actes coutumiers et une mission déléguée qui consiste notamment à signifier les actes d'huissiers.
Afin d'assurer ses missions dans des conditions optimales, en garantissant une qualité de service, il est nécessaire d'allouer en conséquence des moyens matériels et financiers suffisants.

Ensuite, pour assurer d'une part, le contrôle et l'uniformisation des activités des officiers publics coutumiers affectés sur l'ensemble des huit aires coutumières, d'autre part, la tenue des registres d'état-civil, des moyens financiers ont été rendus nécessaires notamment pour améliorer l'efficacité des logiciels de gestion.

Enfin, pour améliorer les conditions de travail des institutions coutumières (conseils coutumiers et sénat coutumier) il est nécessaire de poursuivre les constructions de leurs locaux.

Objectifs

- Assurer la gestion administrative des missions de la Nouvelle-Calédonie en matière coutumière ;
- Améliorer le service public aux usagers du greffe de l'état civil coutumier ;
- Accompagner et faciliter les tâches des OPC dans leurs nouvelles missions d'huissier auxiliaire ;
- Programmer la construction de locaux pour les institutions coutumières.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme actes coutumiers est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1002-01 - Assurer le greffe de l'état-civil coutumier	0	0	0	0
Action A1002-02 - Mener la maîtrise d'ouvrage déléguée des investissements	6 400 000	0	0	0
Action A1002-03 - Relation, coordination et arbitrage administratifs	0	0	0	0
Action A1002-04 - Gérer les actes coutumiers (Etat civil et foncier)	37 940 000	38 740 000	25 972 000	-12 768 000
Action A1002-05 - Soutien et pilotage	17 775 000	13 685 000	21 967 000	8 282 000
Total	**62 115 000**	**52 425 000**	**47 939 000**	**-4 486 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	48 715 000	51 825 000	39 562 000	-12 263 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0		0
67- Charges exceptionnelles	0	0		0
Dépenses d'investissement	13 400 000	600 000	8 377 000	7 777 000
Total	**62 115 000**	**52 425 000**	**47 939 000**	**-4 486 000**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*6 227 377*	***400 000***	*-5 827 377*

Les actions pour 2014

Action A1002-04 - Gérer les actes coutumiers (Etat civil et foncier)

Dépenses : 26,0 MF
Recettes : 0,4 MF

Cette action regroupe toutes les dépenses de fonctionnement des 12 bureaux annexes de la DGRAC et aux deux missions des officiers publics coutumiers à savoir l'établissement d'actes coutumiers et la signification d'actes d'huissiers) : soit **26 MF** destinés au fonctionnement courant (loyers, carburant, fournitures, transports…).

*Les recettes (**0,4 MF**) sont liées aux actes d'huissiers signifiés par les agents conformément à la convention relative à l'exercice des fonctions d'huissiers auxiliaires par des agents de l'état et de la Nouvelle-Calédonie. Selon les cas, le montant varie si l'acte a été signifié à la personne concernée ou à un tiers.*

Action A1002-05 - Soutien et pilotage

Dépenses : 22,0 MF

Cette action regroupe l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la direction et du greffe de l'état-civil coutumier : **13,8 MF** seront destinées au fonctionnement courant et **8,2 MF** concernent le remplacement de téléphones portables pour la direction et des travaux d'études et de développement de logiciels existants.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes dépenses		
Chapitre	**P1001** **Patrimoine et terres coutumières**	**P1002** **Actes coutumiers**	**Total**
900	20 000 000	8 377 000	**28 377 000**
903	0	0	**0**
907	100 000 000	0	**100 000 000**
Ss total Investissement	***120 000 000***	***8 377 000***	***128 377 000***
930	13 000 000	39 562 000	**52 562 000**
933	0	0	**0**
Ss total Fonctionnement	***13 000 000***	***39 562 000***	***52 562 000***
Total BP 2014	**133 000 000**	**47 939 000**	**180 939 000**

En XPF	*Programmes recettes*		
Chapitre	***P1001*** ***Patrimoine et terres coutumières***	***P1002*** ***Actes coutumiers***	***Total***
937	*0*	*400 000*	***400 000***
Ss total Investissement	***0***	***400 000***	***400 000***
Total BP 2014	***0***	***400 000***	***400 000***

Mission M11
Enseignement

DEPENSES : 6 511 880 395 F

Enseignement du premier degré

Formation enseignants

Enseignement supérieur, et autres actions de soutien à l'enseignement scolaire, soutien à la recherche

Enseignement technique agricole

Enseignement privé

Enseignement second degré public

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) a pour mission :

- l'élaboration des programmes scolaires de l'école primaire publique, sous réserve de la compétence des provinces pour leur adaptation en fonction des réalités culturelles et linguistiques ;
- la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement primaire public ;
- le conseil et le contrôle pédagogiques de l'enseignement primaire public.

La Direction du Service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE) :
Compétence transférée de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie depuis le 1er janvier 2012, **l'enseignement technique agricole** offre des formations générale, technologique ou professionnelle. Les métiers concernés relèvent de l'agriculture et de l'élevage, de l'horticulture, de la forêt, de la transformation et de la

commercialisation des produits agricoles, de l'entretien de l'espace, de la gestion de l'eau et de l'environnement ainsi que des services aux personnes en milieu rural.

La Direction Générale de l'Enseignement : (DGE)

Conformément à l'article 56-1 de la loi organique du 19 mars 1999, l'Etat et la Nouvelle-Calédonie décident d'exercer au sein d'un service unique dénommé direction général des services les compétences respectives qu'ils détiennent en matière d'enseignement.

En ce qui concerne les compétences de la Nouvelle-Calédonie, le service unique est notamment chargé de :

1°) Organisation des enseignements scolaires

- répartir les moyens que la Nouvelle-Calédonie consacre à l'éducation, afin d'assurer en particulier l'égalité d'accès au service public ;
- participer au contrôle et à l'évaluation des politiques éducatives, en vue d'assurer la cohésion d'ensemble du système éducatif, sans préjudice de la compétence de l'Etat en matière de contrôle pédagogique des enseignants ;
- planifier et organiser les formations ;
- organiser la concertation et la consultation locale dans le domaine de l'enseignement ;
- définir les modalités de la scolarisation dans les établissements scolaires, et notamment celles des élèves présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant ;
- arrêter la carte scolaire de l'enseignement public du second degré ;
- informer, orienter et affecter les élèves de l'enseignement public du second degré.

2°) En matière d'établissements d'enseignement du second degré public

- établir le programme prévisionnel des investissements relatifs aux lycées. À ce titre, il définit la localisation des établissements d'enseignement, leur capacité d'accueil, leur structure pédagogique et le mode d'hébergement des élèves ;
- assurer, en concertation avec la direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres, la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des lycées ;
- attribuer des aides au bénéfice des établissements pour les projets d'action éducative, la recherche et l'expérimentation pédagogiques, les projets d'établissements ou les projets relevant d'un programme national ou d'un programme de la Nouvelle-Calédonie.

3°) Enseignement privé

- préparation et mise en œuvre des contrats passés entre les directions de l'enseignement privé et la Nouvelle-Calédonie ;
- gestion des aides financières à l'enseignement privé ;
- dans l'élaboration de la carte des formations, organisation de la concertation avec les enseignements privés.

4°) Santé scolaire

- contribuer au bien-être des élèves et les aider à adopter des comportements qui préservent leur santé dans le respect d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement ;
- organiser, au sein des établissements et en liaison avec les partenaires de la santé publique, des actions de prévention, notamment en matière de conduites à risque et de maltraitance.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M11-Enseignement				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
P1101 Enseignement du premier degré	178 872 000	238 150 000	196 045 000	-42 105 000
P1102 Formation initiale des enseignants du 1er degré public	322 000 000	319 000 000	302 940 000	-16 060 000
P1103 Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement scolaire, recherche	635 757 245	681 940 700	716 603 480	34 662 780
P1104 Enseignement technique agricole	180 000 000	180 810 000	177 460 000	-3 350 000
P1105 Enseignement privé	2 008 750 995	2 283 500 000	2 285 692 000	2 192 000
P1106 Enseignement du second degré public	1 970 492 532	2 830 247 314	2 833 139 915	2 892 601
Total Mission	**5 295 872 772**	**6 533 648 014**	**6 511 880 395**	**-21 767 619**

Recettes

M11-Enseignement				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
P1101 Enseignement du premier degré				0
P1102 Formation initiale des enseignants du 1er degré public				0
P1103 Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement scolaire, recherche				0
P1104 Enseignement technique agricole				0
P1105 Enseignement privé				0
P1106 Enseignement du second degré public				
Total Mission	**0**	**0**	**0**	**0**

Le transfert de compétence de l'Enseignement secondaire public et privé

Le transfert de compétence de l'enseignement secondaire public et privé permet à la Nouvelle-Calédonie de prendre les décisions et les initiatives relevant notamment de la gestion matérielle et pédagogique de ce vaste secteur.

La dépense globale financée directement ou indirectement par l'État, s'élève à environ 52 milliards FCFP.

Dans le dispositif adopté par le Congrès, et précisé par convention, la Nouvelle-Calédonie dispose quant à elle d'un volume de crédits de 4,46 milliards FCFP, crédits inscrits à son budget et compensés par l'État selon les dispositions prévues dans la loi organique modifiée. Cette dotation comprend des dépenses de fonctionnement (3,29 milliards FCFP) et d'investissement (1,17 milliard FCFP).

Cette enveloppe est répartie par la Nouvelle-Calédonie. Cette dernière peut l'abonder sur son budget propre pour en augmenter le volume d'interventions. Sur ces bases, les moyens proposés traduisent clairement les orientations de la Nouvelle-Calédonie et son engagement exceptionnellement volontariste pour améliorer :

- les bâtiments;
- les équipements pédagogiques ;
- les conditions de travail des personnels ;
- les conditions de vie de l'élève dans les établissements et les internats ;
- la lutte contre l'échec scolaire ;
- la lutte contre les violences à l'école ;
- la santé scolaire.

Programme P1101 Dépenses : 196 045 000 F
Enseignement du premier degré

Enjeux et contexte

Les dispositifs d'organisation de l'enseignement primaire prévus par la délibération n°191 du 13 janvier 2012 ont pris tout leur sens. Après 2012, année de mise en œuvre des programmes et d'accompagnement des enseignants, 2013 a confirmé la volonté de s'appuyer sur le socle commun de connaissances et de compétences en cours d'appropriation.

2014 verra la poursuite de la mobilisation de toutes les équipes pédagogiques engagée dans la réussite scolaire des élèves.

Objectifs

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie propose un budget 2014 dont les orientations restent tournées vers les missions d'accompagnement et d'assistance des équipes pédagogiques encadrant les élèves.
Le projet d'école constitue le cadre dans lequel sont définies, dans chaque école primaire, les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes scolaires de la Nouvelle-Calédonie. Il est recherché l'amélioration des résultats des élèves dans les disciplines instrumentales au travers du contrat d'objectif et la consolidation du parcours de l'élève dans la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. Il prend en compte la diversité des élèves et garantit la continuité des apprentissages. Des actions ciblées au service d'une politique linguistique pour une plus grande maîtrise de l'anglais participent à l'amélioration des performances dans ce domaine.

Les projets éducatifs fédèrent des actions qui donnent du sens aux apprentissages et participent à la réussite scolaire : l'objectif attendu étant que chaque élève suive un parcours culturel, physique et sportif, linguistique, scientifique et technologique consistant et cohérent sur l'ensemble de son cursus à l'école primaire.
Parmi ces projets, les classes de mer, les classes découvertes et culturelles demeurent aux côtés de projets scientifiques, de projets touchant à la culture humaniste et de projets spécifiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les bourses et prix destinés aux écoles sont des leviers intéressants qui font donc l'objet d'inscriptions plus importantes. C'est l'occasion, pour les élèves comme pour leurs enseignants, de montrer la qualité de leurs productions et de valoriser le travail effectué durant l'année scolaire.

Les moyens

La répartition par action des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme Enseignement du premier degré est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1101-01 - Soutien aux actions éducatives, réussite scolaire	61 650 000	87 670 000	87 750 000	80 000
Action A1101-02 - Contrôle, accompagnement et formation continue des enseignants	2 450 000	2 450 000	1 300 000	-1 150 000
Action A1101-03 - Adaptation aux publics spécifiques	2 700 000	1 700 000	1 100 000	-600 000
Action A1101-04 - Soutien et pilotage	102 072 000	146 330 000	105 895 000	-40 435 000
Action A1101-05 - Projets linguistiques LCKO	10 000 000	0	0	0
Total	**178 872 000**	**238 150 000**	**196 045 000**	**238 150 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	142 122 000	126 450 000	148 995 000	22 545 000
65- Autres charges de gestion courante	35 750 000	70 100 000	45 000 000	-25 100 000
67- Charges exceptionnelles	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0
Dépenses d'investissement	0	40 600 000	1 050 000	-39 550 000
Total	**178 872 000**	**238 150 000**	**196 045 000**	**-42 105 000**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les indicateurs de performance

Indicateur 1 : résultats des élèves aux évaluations CE1 et CM2

Commentaire : L'indicateur résultat des élèves au CP a été remplacé par celui des élèves de CE1 pour être en cohérence avec le dispositif inhérent à l'évaluation des connaissances et des compétences du socle commun.

Ces évaluations visent à mesurer les progrès des élèves dans les apprentissages fondamentaux (français, mathématiques), à partir d'épreuves standardisées mises au point par la direction de l'enseignement. Elles sont mises en œuvre dans les écoles primaires de Nouvelle-Calédonie et sont présentées en pourcentage de réussite. Les pourcentages exprimés de manière globale nécessitent une analyse fine et contextualisée qui permet de développer des dispositifs innovants de prévention de la difficulté scolaire ou de remédiation.

	Réalisation 2012		Réalisation 2013
	Français	Mathématiques	En attente
CE 1 (3390 élèves inscrits)	56 %	52 %	
CM 2 (3370 élèves inscrits)	53 %	56 %	

Indicateur 2 : retards scolaires en fin d'école primaire

Commentaire : Cet indicateur vise à mesurer les acquis des élèves aux premier et second paliers du socle commun de connaissances et de compétences. Les protocoles d'évaluation s'inspirent de ceux utilisés en métropole et sont contextualisés. Année scolaire 2013 non achevée.

.

	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Cible Année
Taux d'élèves en retard au CM2	22,71%	12,70%	En attente	10%

Indicateur 3 : nombre d'élèves au niveau A1 du cadre européen en anglais

Commentaire : cet indicateur vise à mesurer les compétences acquises par les élèves en anglais (après un apprentissage censé démarrer en CE2) au regard du cadre européen de références en langue vivante (CECRL).
Il est calculé à partir de données chiffrées visant à comptabiliser pour l'ensemble du territoire le nombre d'élèves de CM2 ayant atteint ce niveau, validé par l'équipe pédagogique. Il est délivré à chaque élève qui passe au collège une attestation de réussite. Evaluation effectuée en fin d'année.

	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Cible Année
Taux de réussite au niveau A1	37%	38%	En attente	100%

Indicateur 4 : nombre d'élèves ayant atteint le niveau du B2i (brevet informatique et internet)

Commentaire : cet indicateur vise à mesurer les compétences acquises en fin d'école primaire par les élèves de CM2 avant leur entrée au collège dans le domaine de l'utilisation et de la maîtrise des nouvelles technologies (B2i). Il est calculé à partir de données chiffrées visant à comptabiliser pour l'ensemble du territoire le nombre d'élèves de CM2 ayant atteint ce niveau, validé par l'équipe pédagogique d'école. Il est délivré une attestation de réussite à chaque élève qui passe au collège. Evaluation effectuée en fin d'année.

	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Cible Année
% d'élèves ayant atteint le niveau B2I	50,3%	60%	En attente	100%

Indicateur 5 : retards d'inspection

Commentaire : le retard d'inspection caractérise une situation dans laquelle l'instituteur ou le professeur des écoles n'a pas été inspecté depuis plus de trois ans. L'indicateur retenu vise à mesurer les retards d'inspection dans l'enseignement primaire public et privé. Les chiffres portent donc sur les inspections non effectuées depuis 2010.

	Réalisation 2011	Situation 2012	Situation 2013	Cible Année
Retards d'inspection dans le primaire public	6,5%	13% Arrivée tardive des IEP nouvellement affectés	En attente	0%

Indicateur 6 : structure du plan de formation continue et moyens financiers engagés

Commentaire : cet indicateur vise à mesurer l'exécution du plan de formation continue proposé par la direction de l'enseignement et à le mettre en regard des moyens financiers engagés pour ce faire. Il est calculé à partir des données qualitatives et quantitatives dont dispose la direction de l'enseignement, à partir notamment des éléments fournis par l'opérateur (institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie).

Les actions pour 2014

Action A1101-01 – Soutien aux actions éducatives — Dépenses : 87,8 MF

Pour assurer avec succès la scolarité des élèves, les actions du gouvernement portent sur la continuité d'une politique éducative ancrée dans le socle commun de connaissances et de compétences et les programmes votés en 2012.

Le projet d'école constitue le cadre de référence des axes de travail et fixe les priorités des actions à entreprendre par l'équipe pédagogique.
Les projets éducatifs engagent les élèves par domaine dans les apprentissages scolaires et le développement de compétences transversales.

Une politique linguistique ambitieuse continue d'être menée en anglais et en français langue de scolarisation. Les ouvertures de classes dans les écoles bilingues existantes vont permettre d'accueillir les montées de cohorte d'élèves, notamment à Païta, au Mont Dore et à Dumbéa.
Pour ce qui concerne les langues et la culture kanak, le service enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK), au sein de la direction générale des enseignements, est chargé d'animer et de contrôler les actions relatives à cet enseignement.

Projets d'école : 47,1 MF
Dans le cadre des objectifs de performance quantitatifs et qualitatifs, les travaux inhérents au nouveau projet d'école se poursuivront sous la responsabilité des inspecteurs de l'enseignement primaire.
Ces derniers répartissent, en fonction de critères pédagogiques, des dotations financières en nature (matériels didactiques, littérature de jeunesse, matériel scientifique…) au regard d'actions visant principalement les disciplines instrumentales français / mathématiques mais touchant également les autres disciplines ou domaines.
Les écoles bilingues concernées par ce qui précède reçoivent des dotations supplémentaires au regard de leur spécificité (méthodes, supports audio…).

Récompense aux concours : 1 MF
La direction récompense les élèves lauréats ou participants aux divers concours (défi-lecture ; livres voyageurs, défi-maths ; festival du cinéma, francophonie, etc...)

Projets éducatifs : 21 MF
Les projets éducatifs constituent un levier pour l'acquisition de l'ensemble des compétences du socle commun de connaissances et de compétences, à savoir :

- la culture humaniste (classes découvertes, classes à projet artistique et culturel, classes CHAM…),
- la culture scientifique (classes scientifiques, le jeu d'échecs à l'école…),
- l'autonomie et l'initiative (classes de mer, mini jeux de l'avenir…),

- la pratique d'une langue vivante (échanges linguistiques et culturels) faisant intervenir les nouvelles technologies (balado- diffusion…).

Le gouvernement participe à la réalisation de ces projets en finançant l'achat de matériel lié aux axes du projet, le transport des élèves et la participation d'intervenants extérieurs (artistes) notamment.

Illettrisme : 4 MF
La prévention de l'illettrisme est prise en compte dès l'école maternelle. Des actions sont menées dans ce cadre en diffusant dans les écoles des outils au service d'une meilleure maîtrise du français : 1 MF
Subvention aux associations des parents d'élèves des écoles primaires publiques : opération « Coup de pouce » (accompagnement des élèves en difficulté) : 3 MF

Production d'outils pédagogiques : 3, 8 MF
Les programmes scolaires dans le cadre de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences nécessitent la production et la diffusion d'outils tant dans l'enseignement primaire public que dans l'enseignement primaire privé.
Par ailleurs, la direction prévoit d'éditer d'autres ouvrages pédagogiques à destination des enseignants dans plusieurs disciplines.

Fonctionnement général de la direction : **10,9 MF**
Il s'agit des frais de fonctionnement (10,6 MF) liés aux transports, déplacements, missions, indemnités journalières, documentation générale, fournitures éducatives, frais d'impression et prestations de service diverses relatives à la production d'outils pédagogiques. En investissement, il s'agit de l'acquisition de divers équipements pédagogiques (0,3 MF).

Action A1101-02 – Contrôle, accompagnement et formation continue des enseignants — Dépenses : 1,3 MF

Le métier d'enseignant évolue. Les enseignants doivent disposer des moyens de se perfectionner pour utiliser de nouveaux supports et tirer profit des avancées technologiques, notamment du numérique dans l'apprentissage. En outre, il est aussi important pour eux de renforcer ou de développer leurs compétences sur de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouveaux gestes professionnels. Tel est l'objet de l'action 2 qui se traduit dans le contrôle pédagogique, mais aussi au travers des stages de formation continue qui sont proposés aux enseignants.

Orientation n°1 : Les disciplines instrumentales du projet d'école au service du socle commun des connaissances et des compétences référées à l'axe 1- français et mathématiques :
- Stages de cycle, de secteur, stages d'école.

Orientation n°2 : Les champs disciplinaires au service du socle commun des connaissances et des compétences référées à l'axe 2 du projet d'école dans la transversalité des apprentissages :
- Culture scientifique : logique et raisonnement : le jeu d'échecs, sciences et technologie,
- Culture humaniste : histoire/géographie, pratiques artistiques,
- Compétences sociales et civiques : instruction civique et morale,
- Autonomie et initiative : éducation physique et sportive,
- Techniques usuelles de l'information et de la communication : tableaux blancs interactifs, transversalité des TUIC dans les apprentissages au service de la validation du B2i.

Orientation n°3 : Les langues : développement des apprentissages culturels et linguistiques en langue kanak et en anglais :
- stages d'écoles bilingues Anglais /Français :

- didactique des langues en milieu plurilingue.
Orientation n°4 : ASH : La prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves
- accompagnement des enseignants sortant de formation G,
- scolarisation des élèves à BEP dans les classes ordinaires (élèves précoces, en situation de handicap, troubles de comportement…).
Orientation n°5 : La professionnalisation des personnels
- Préparation au concours spécial d'instituteur, accompagnement des instituteurs sortant de l'IFM-NC, accompagnement des professeurs des écoles sortant de l'IUFM-NC, missions du maître d'accueil temporaire, préparation au CAFIPEMF, formation des conseillers pédagogiques : ressources, démarches, outils pour l'accompagnement des enseignants.
Orientation n°6 : Les adaptations aux priorités provinciales liées aux réalités culturelles et linguistiques.

Action A1101-03 – Adaptation aux publics spécifiques — Dépenses : 1,1 MF

Les besoins éducatifs particuliers concernent différents types de difficultés liées à l'histoire personnelle, sociale, culturelle ou linguistique des élèves. Il s'agit d'enfants en situation de handicap, d'enfants précoces et de ceux présentant un trouble invalidant de la santé ou évoluant sur une longue période.
Il revient aux équipes d'aménager le parcours de ces élèves pour reconnaître et prendre en compte de façon collective la différence avec l'accompagnement de la direction.
Tel est l'objectif poursuivi en assistant les équipes d'enseignants sur le terrain, en participant au suivi des élèves scolarisés hors établissements (hôpitaux, cliniques…), en mettant à disposition des équipes pédagogiques des ressources documentaires.

Action A1101-04 – Soutien et pilotage — Dépenses : 105,9 MF

L'action Soutien et pilotage permet de mettre en œuvre une politique éducative réunissant tous les acteurs du système.
La DENC joue un rôle important quant à la mise en œuvre des projets, mais également en assurant la coordination des différentes administrations qui interviennent en matière d'enseignement.

En 2012, la direction de l'enseignement s'est engagée, en collaboration avec la cellule numérique du gouvernement, dans la démarche de construction d'un environnement numérique de travail (ENT).

Bureau Numérique du Directeur d'école - BND.
Ainsi s'est concrétisé le déploiement du « Bureau Numérique du Directeur d'école – BND ».
Après une première phase d'étude d'opportunité et de faisabilité technique puis la réalisation d'un référentiel commun de données, il s'agit de poursuivre le travail en intégrant la dimension technologique de l'outil.

Mesures nouvelles :

Applications informatiques DENC :
Les applications informatiques destinées aux acteurs du système éducatif sont en cours de réalisation avec de nouveaux modules (Module « Evaluations » pour une lecture aisée du relevé des résultats aux évaluations des élèves - Module « Actions DENC » pour une simplification de saisie des données analytiques des déplacements et actions pédagogiques entreprises par les agents).

Visioconférence
Après avoir installé la visioconférence avec succès dans deux des sept circonscriptions, la direction élargit la mise en place à l'ensemble des circonscriptions. Cette technologie évite de multiples appels téléphoniques, emails, fax, envois de courriers et évite la multiplication des déplacements. Ainsi, les circonscriptions des provinces Nord et îles devraient être dotées en 2014.

Tableaux blancs interactifs (TBI) : **1, 9 MF**
Un TBI ou tableau numérique interactif (TNI) est un tableau blanc qui interprète et modifie en direct une image numérique projetée par un vidéoprojecteur relié à un ordinateur.
Un logiciel fourni avec le tableau permet de piloter le TBI à l'aide d'un stylet ou du doigt, selon les modèles. On peut également intégrer aux documents de la vidéo, de l'audio, des images, des animations et des formes sur lesquelles on peut agir : déplacement, annotation, agrandissement ou réduction. D'autres périphériques peuvent venir enrichir le TBI : boitiers de réponses, tablettes, webcam, visionneuse, scanner, imprimante.
Depuis quelques années, les TBI apparaissent dans les écoles primaires et leur déploiement est en constante augmentation. Leur utilisation à l'école permet d'ouvrir sur de nouveaux horizons et donc de nouveaux apports pédagogiques et changent le regard des élèves sur l'enseignement. Les conseillers pédagogiques de la direction se doivent de maîtriser cet outil, d'être au fait des apports pédagogiques qu'il engendre, de faire partager leurs propres expériences et de donner des conseils avisés aux enseignants. C'est pourquoi l'ensemble des circonscriptions sera doté de tableaux blancs interactifs (mesures nouvelles 2014 : La Foa, Koumac, Poindimié, Lifou).

Ces applications participent toutes de la volonté de piloter le système éducatif au plus près, de telle sorte que les orientations stratégiques proposées soient les plus pertinentes.

Outre les actions menées en faveur des nouvelles technologies, la direction continue d'apporter aux sept unités fonctionnelles de la cohérence dans l'assouvissement des besoins en matériel bureautique, dans les domaines du transport, de l'informatique et de fonctionnement divers.

Elle fédère les équipes pédagogiques et les acteurs du système éducatif au travers de colloques, de séminaires ou de réunions de travail.
Le Carrefour des pratiques pédagogiques, initiée par la direction de l'enseignement, a pour objectif de valoriser des pratiques pédagogiques performantes et de mettre à l'honneur l'innovation pédagogique. Des ateliers, animés par des enseignants, directeurs d'école et conseillers pédagogiques se mettent en situation et témoignent de leurs expériences. Cette journée favorise la construction de savoirs professionnels et professionnalisant pour les enseignants de la Nouvelle-Calédonie.

Les dépenses s'élèvent à **104 MF** et concernent principalement les loyers et charges pour les bâtiments et parkings, l'électricité et les prestations diverses (transmissions du courrier, fret et colportage, nettoyage des locaux, location et maintenance des photocopieurs), l'acquisition de petits matériels bureautiques, les frais de colloques et séminaires, les transports et missions du personnel, les fournitures administratives ou encore les frais de télécommunication.

Programme P1102 — Dépenses : 302 940 000 F
Formation des enseignants

Enjeux et contexte

La formation initiale des enseignants du premier degré public relève des instituts de formation, institut de formation des maîtres (IFM NC) pour les instituteurs et institut universitaire de la formation des maîtres (IUFM de l'UNC) pour les professeurs des écoles.
L'IFM NC est opérateur de la direction de l'enseignement pour la mise en œuvre du plan de formation continue des enseignants de l'enseignement public du premier degré.

Objectifs

La direction de l'enseignement continue d'assurer, conformément à ses obligations réglementaires depuis le transfert du premier degré public à la Nouvelle-Calédonie en 2000, ses obligations en matière d'organisation des examens et concours (constitution des commissions et des jurys). La présidence des jurys de délivrance des diplômes appartient au vice-recteur.

Les Moyens

La répartition par action des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme de la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1102-01 - Programmer la formation initiale et accompagnement des instituts	0	0	0	0
Action A1102-02 - Processus de certification et titularisation	2 000 000	2 000 000	1 940 000	-60 000
Action A1102-03 - Mise en œuvre de la formation initiale	320 000 000	317 000 000	301 000 000	-16 000 000
Total	**322 000 000**	**319 000 000**	**302 940 000**	**-16 060 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	2 000 000	2 000 000	1 940 000	-60 000
65- Autres charges de gestion courante	320 000 000	317 000 000	301 000 000	-16 000 000
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Total	**322 000 000**	**319 000 000**	**302 940 000**	**-16 060 000**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1102-01 – Programmer la formation initiale et accompagner les instituts

La formation initiale constitue un programme dans le budget de la direction de l'enseignement, vide pour l'heure puisque l'IFM NC est un établissement juridiquement autonome. A ce titre, des subventions ont été allouées aux instituts de formation des maîtres. Seules les actions pilotées par la DENC en matière de certification (jurys d'examens et concours) sont prises en considération.

Action A1102-02 – Processus de certification et titularisation — Dépenses : 1,9 MF

La Nouvelle-Calédonie est compétente pour l'organisation des examens et concours (professeur des écoles, instituteur – interne - externe-spécial, examen professionnel…). Le processus de certification et de titularisation implique la réunion de commissions et de jurys, chargés de valider les dispositifs d'examens et concours.
A ce titre, il est nécessaire de réunir les inspecteurs de l'enseignement primaire, les conseillers pédagogiques et les formateurs des instituts de formation des maîtres pour statuer sur l'opportunité de délivrance des diplômes d'enseignement.

Action A1102-03 - Mise en œuvre des programmes de la formation initiale — Dépenses : 301,0 MF

Cette action regroupe les subventions suivantes à l'IFM-NC et l'IUFM :

- Subvention à l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC) : **266 MF**. Cette subvention est destinée à participer aux charges de fonctionnement de l'établissement. Cette subvention est en baisse de 5% par rapport à celle accordée en 2013.

- Subvention à l'institut universitaire de formation des maîtres du pacifique (IUFM) : **35 MF**. La subvention accordée à l'IUFM est en baisse de 5% par rapport à la subvention accordée au BP 2013.

Programme P1103
Enseignement supérieur, autres actions de soutien à l'enseignement scolaire, Soutien à la recherche

Dépenses : 716 603 480 F

Enjeux et contexte

Ce programme permet de financer les actions que la Nouvelle-Calédonie entend mettre en œuvre pour répondre aux attentes des parents et des élèves dans le domaine des actions éducatives, assurer les conditions de réussite des étudiants calédoniens, soutenir l'enseignement supérieur et la recherche.

Objectifs

Le gouvernement soutient les initiatives des associations (Ecole du cirque, Fédération des Œuvres Laïques) permettant ainsi de développer des actions éducatives. Ces actions ont pour objectif de faire du temps périscolaire un temps d'apprentissage du vivre ensemble et de proposer des projets pédagogiques et d'activités favorisant les rencontres et la mixité.

Le gouvernement participe financièrement à l'opération « *Livre mon ami* », association qui encourage la lecture. Les enfants se réconcilient avec l'acte de lecture en le transformant en lecture plaisir.

Pour favoriser l'aide et l'accompagnement pédagogique des lycéens et des étudiants, il maintient son financement aux associations «Jules Garnier pour le Juvénat» et «l'association foyer Tutorat».

Pour ce qui concerne le cursus universitaire, la Nouvelle-Calédonie propose aux étudiants un lieu dynamique qui s'engage dans l'amélioration de la vie étudiante (Maison de l'étudiant), il participe au maintien des filières scientifiques : DEUST géosciences ; DEUST génie électronique, 1er cycle d'étude médicale et licence de sciences physiques, et à diverses opérations telles que la bourse d'encouragement à la recherche.

Pour répondre aux besoins des entreprises, le gouvernement soutient les actions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI), en développant l'accès à un plus grand nombre d'élèves à l'Ecole de Commerce et de Gestion (EGC).

Former les managers et dirigeants calédoniens de demain implique d'offrir aux étudiants qui le souhaitent un lieu d'apprentissage exceptionnel leur permettant de bénéficier d'un éventail de formations d'excellence qui encouragent la réussite des études et leur progression. Il s'agit de créer aujourd'hui des investissements d'avenir, tel est le projet du Campus « Grandes Ecoles ».

La recherche scientifique et/ou technique est en premier lieu, l'ensemble des actions entreprises en vue de produire et de développer les connaissances scientifiques. Les actions en cours permettent à la fois de construire des pôles de savoirs et d'innovation, de se les approprier, de les diffuser, de donner le goût de la science aux plus jeunes (maison des sciences et techniques), mais aussi de mettre en exergue des recherches ou actions qui peuvent avoir une application directe sur notre quotidien ou notre environnement (convention IFREMER).

Les moyens :

La répartition par action des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme de la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1103-01 - Soutien à l'enseignement supérieur	163 303 245	194 993 950	252 831 618	57 837 668
Action A1103-02 - Autres actions de soutien à l'enseignement scolaire	369 354 000	193 000 000	184 200 000	-8 800 000
Action A1103-03 -Soutien à la recherche (Ifremer, IAC, Technopole)	103 100 000	293 946 750	279 571 862	-14 374 888
Total	**635 757 245**	**681 940 700**	**716 603 480**	**34 662 780**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	7 200 000	21 303 000	13 515 000	-7 788 000
012-Charges de personnel	0	0	12 500 000	12 500 000
65- Autres charges de gestion courante	586 557 245	567 914 950	663 138 480	95 223 530
67- Charges exceptionnelles	42 000 000	2 500 000	0	-2 500 000
Dépenses d'investissement	0	90 222 750	27 450 000	-62 772 750
Total	**635 757 245**	**681 940 700**	**716 603 480**	**34 662 780**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1103-01 - Soutien à l'enseignement supérieur — Dépenses : 252,8 MF

Cette action regroupe les financements suivants :

- Bourses d'encouragement à la recherche (**20,2 MF**)
- Participation financière à l'université de Nouvelle-Calédonie (UNC) (**35,8 MF** dont 3,8 MF au titre de la compensation d'une mise à disposition)
- Maintien des filières d'enseignement supérieur (GRETA) (**18,6 MF**)
- Participation au fonctionnement du GIP (Amélioration des conditions de vie des Etudiant (**102,5 MF**)
- Participation au fonctionnement de l'Ecole de Gestion de Commerce (EGC) et en soutien au dispositif de la licence logistique (**42 MF**).
- Participation au fonctionnement de l'association des parents d'élèves des classes préparatoires (Jules Garnier) (**5,3 MF**)
- Subventions diverses aux associations et APE lycées (**9 MF**)

Par ailleurs, le gouvernement a toujours souhaité favoriser l'accès à des formations d'excellence pour les étudiants calédoniens. Dans le cadre des relations déjà nouées avec HEC et Sciences-Po Paris, le projet de création d'un campus « Grandes Ecoles » en Nouvelle-Calédonie a été évoqué. Ce Campus regrouperait des antennes de plusieurs

établissements de formation supérieure de renommée mondiale et permettrait aux étudiants calédoniens, au monde de l'entreprise, aux agents publics et aux élus de bénéficier de formations (continues et initiales) de très haut niveau en matière de management public et privé, de communication et média, de sciences et de l'ingénierie. Il est donc prévu de mener l'ensemble des études nécessaires pour préparer ce projet à travers une prestation d'honoraires pour un montant de 12 MF (dont 10 MF financés par des reports de crédits 2013-2014 et **2 MF** inscrits à ce BP 2014) ; ainsi que **5 MF** pour la venue de ces écoles.

Dans le cadre de la création du GIP Maison de l'étudiant, la Nouvelle-Calédonie et l'Université de la Nouvelle-Calédonie ont signé une convention de prise en charge par la Nouvelle-Calédonie d'un chargé de mission. Ce conventionnement, initié en novembre 2011, est prévu sur 5 ans. La dépense annuelle conventionnée est de **12,5 MF**. Cette dépense était jusqu'à présent incluse dans la masse salariale de la Nouvelle-Calédonie, mais s'agissant d'un personnel extérieur à la collectivité, il a été décidé de la sortir de cette masse salariale et de la rattacher à la structure Missions/Programmes/Actions correspondante.

Enfin, **7 MF** sont inscrits sur l'AE P1103-2013/1 Etudes de faisabilité – campus grandes écoles.

AE P1103-2013/1-ETUDES FAISABILITES CAMPUS GRANDES ECOLES	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	40 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	40 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	10 000 000
	Reste à engager AP/AE	30 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	10 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	7 000 000
	Total CP financés après BP 2014	17 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**23 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	23 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A1103-02 - Autres actions de soutien à l'enseignement scolaire — Dépenses : 184,2 MF

- Participation au fonctionnement de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) : **10 MF**
- Ecole du cirque : **8,8 MF**
- Opération « Livre mon ami » : **1,2 MF**
- Participation au fonctionnement association « Foyer tutorat MWA SUP' » : **28 MF**
- Participation au fonctionnement association « Jules Garnier pour un Juvenat » : **5 MF**
- Subventions diverses aux associations et APE écoles et collèges publics : **8 MF**
- Subvention aux diverses actions de la Croix Rouge (Pirops) : **10 MF**
- Subvention au centre de documentation pédagogique (CDP) : **113,2 MF** : le Centre de documentation pédagogique a été transféré à la Nouvelle-Calédonie au 1er janvier 2012,

la dotation permet de financer les charges de structure de l'établissement et est entièrement couverte par la dotation de compensation de l'Etat.

Action A1103-03 - Soutien à la recherche — Dépenses : 279,6 MF

- **Accord-cadre IFREMER : 59,2 MF (dont 7,5 MF en investissement) :**

Un nouvel Accord-cadre entre les collectivités calédoniennes et l'IFREMER a été signé en 2012 ; il met en exergue le soutien à la filière creveticole, ainsi que de nouvelles activités en matière de géosciences marines, d'aires marines protégées, de modélisation des processus côtiers, de patrimoine mondial et développement de filières innovantes comme les micro algues. Il convient, dans ce contexte, de prévoir les financements pour l'année 2013 inscrits dans le volet financier de l'Accord et les conventions particulières. La Nouvelle-Calédonie s'est engagée, aux côté des autres partenaires de l'IFREMER, à soutenir ces actions, compte tenu de leur intérêt pour la collectivité.

- **Subvention à l'institut agronomique calédonien (IAC) : 174 MF**

Il s'agit d'une dotation de 173 MF correspondant à la participation 2014 de la Nouvelle-Calédonie telle qu'inscrite dans le contrat de développement inter-collectivité 2011-2015. A cette dotation, s'ajoute une subvention de 1 MF pour l'organisation du colloque SERA 2014 dédié à la restauration des milieux naturels.

- **Subvention à l'ADECAL pour le projet du TECHNOPOLE : 20 MF**

Cette opération s'inscrit dans le cadre du contrat de développement inter-collectivités 2011-2015 et a pour objectif de doter la Nouvelle-Calédonie d'un outil structurant et fédérateur dont la mission sera de favoriser l'émergence de projets innovants en faveur du développement économique de la Nouvelle-Calédonie sur les thèmes d'excellence retenus.

- **Maison des sciences et de l'industrie de la Nouvelle-Calédonie en lien avec la DITTT : 26,3 MF (coordination et gestion du projet) :**

La Maison des Sciences et de l'Industrie, financée dans le cadre du contrat de développement Etat-Nouvelle-Calédonie 2011-2015, se donne comme but de promouvoir la culture scientifique et industrielle et d'y sensibiliser le public. Le projet doit permettre de créer un lieu de vulgarisation scientifique, convivial et ludique et s'adresse plus particulièrement aux familles et aux scolaires.

Le projet comprend une tranche ferme se décomposant en trois espaces :

- Un bâtiment comprenant des surfaces accessibles au public, une terrasse accessible, des surfaces réservées au personnel
- Un jardin des découvertes : espace d'exposition situé en extérieur
- Un parking pour les visiteurs et pour le stationnement du « vaisseau des sciences »

Une tranche conditionnelle prévoit l'installation d'un planétarium sur la toiture terrasse.
L'implantation est prévue sur un terrain de la Nouvelle-Calédonie à Nouméa au Motor-Pool sur le site de l'ancienne savonnerie.

L'opération fera l'objet d'un concours d'architecture. Un appel à candidature a été lancé en septembre 2013. L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre est prévue en juillet 2014
Ce projet est inscrit au contrat inter-collectivités.
Afin de mener à bien les études il est demandé un crédit de paiement de **20 MF**. Le projet est globalement estimé à 550 MF.

D'autre part, il convient d'inscrire la somme nécessaire (**6,3 MF**), pour permettre la continuité de l'action d'Animasciences, en lien avec la DITTT.

AP P1103-2013/3-MAISON DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	521 500 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	521 500 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	521 500 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	90 222 750
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	20 000 000
	Total CP financés après BP 2014	110 222 750
	Reste à financer après BP 2014	**411 277 250**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	200 000 000
	2016	211 277 250
	2017	0
	2018	0

Programme P1104 — Dépenses : 177 460 000 F
Enseignement technique agricole

Enjeux et contexte

Compétence transférée de l'État à la Nouvelle-Calédonie au 1er janvier 2012, l'enseignement technique agricole offre des formations générales, technologiques et professionnelles. Les métiers concernés relèvent de l'agriculture et de l'élevage, de l'horticulture, de la forêt, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, de l'entretien de l'espace, de la gestion de l'eau et de l'environnement ainsi que des services aux personnes en milieu rural.

Les formations, qui accueillent environ 500 jeunes par an de la 4ème de l'enseignement agricole au BTS agricole, sont gérées par la direction de l'agriculture, de la forêt de l'environnement (DAFE), service mis à disposition de la Nouvelle-Calédonie pour l'exercice de la compétence qui lui est transférée en matière d'enseignement agricole. La DAFE est autorité certificatrice pour le ministère en charge de l'agriculture.

Cet enseignement aux méthodes originales contribue au développement des filières économiques de la production et des services aux territoires, à l'expérimentation et à la recherche appliquée ainsi qu'à l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement. L'enseignement agricole amène les jeunes vers l'emploi, en lien étroit avec les professionnels.

Ce budget correspond aux dépenses de fonctionnement et au soutien à l'investissement pour le seul lycée agricole privé, hors prise en charge directe des salaires par l'État (ministère en charge de l'agriculture) dans le cadre de la mise à disposition globale et gratuite (MADGG). Les dépenses d'investissement pour le lycée agricole public relèvent désormais du budget géré par la direction générale des enseignements.

Objectifs

Le budget primitif 2014 vise à renforcer l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes en formation. Il recherche une intervention équilibrée entre l'enseignement public et privé. Il contribue à une remise à niveau des outils pédagogiques des lycées.

Les moyens

La répartition par action des crédits proposés au budget supplémentaire 2013 pour le programme Enseignement technique agricole est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1104-01 - Enseignement public	47 000 000	49 500 000	47 500 000	-2 000 000
Action A1104-02 - Enseignement privé à plein temps	36 000 000	44 000 000	47 000 000	3 000 000
Action A1104-03 - Enseignement privé rytme alterné	75 000 000	55 000 000	55 000 000	0
Action A1104-04 - Développement et ouverture sociale de l'élève	20 000 000	24 560 000	20 560 000	-4 000 000
Action A1104-05 - Bourse pour stage à l'étranger	2 000 000	5 000 000	5 000 000	0
Action A1104-06 - Soutien et pilotage		2 750 000	2 400 000	-350 000
Total	**180 000 000**	**180 810 000**	**177 460 000**	**-3 350 000**

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	0	28 150 000	22 800 000	-5 350 000
65- Autres charges de gestion courante	174 000 000	151 660 000	148 660 000	-3 000 000
67- Charges exceptionnelles	0	0		0
Dépenses d'investissement	6 000 000	1 000 000	6 000 000	5 000 000
Total	**180 000 000**	**180 810 000**	**177 460 000**	**-3 350 000**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les dotations ou subventions à chacun des 3 réseaux (enseignement public, enseignement privé à temps plein, enseignement privé par alternance) se font au regard des prévisions d'effectifs de la rentrée scolaire 2014.

Les crédits d'investissements généraux destinés au Lycée Agricole de Nouvelle-Calédonie (LANC à Pouembout) ont été mutualisés à partir de 2013 avec la ligne de crédits gérés par la Direction Générale des Enseignements de la Nouvelle-Calédonie. Le LANC propose depuis 2005 des formations diplômées par le ministère en charge de l'éducation nationale. Ces crédits étaient de 6 MF en 2013. Il est proposé de les porter à 12,7 MF en 2014 (sur le programme « Enseignement second degré public »).

Les actions pour 2014

Action A1104-01 – Enseignement public — Dépenses : 47,5 MF

Le lycée Agricole de Nouvelle-Calédonie (Pouembout) accueille 450 élèves dont 250 élèves dans des formations diplômées par le ministère chargé de l'agriculture et 200 dans des formations diplômées par le ministère de l'éducation nationale, le lycée connaîtra une extension pour les formations diplômées par le ministère de l'éducation nationale pour un effectif prévisionnel total de 1 100 élèves à l'horizon 2018.

Dotation pour le recrutement d'assistants d'éducation au lycée agricole public de Nouvelle-Calédonie : 14 MF

Outre les assistants d'éducation dont le salaire est payé sur le budget de l'Etat, une dotation est octroyée au lycée pour lui permettre de recruter des agents sur son budget propre.

Dotation de fonctionnement du lycée agricole public de Nouvelle-Calédonie (Pouembout) : 30 MF

La ligne de fonctionnement prend en compte la taille de l'établissement, ses centres constitutifs, le nombre de classes et d'élèves.

Subvention à l'exploitation du lycée agricole public de Nouvelle-Calédonie : 3,5 MF

Cette subvention annuelle contribue au budget de fonctionnement de l'exploitation et notamment, à l'entretien et à l'amélioration du troupeau bovin de la Nouvelle-Calédonie.

Action A1104-02 – Enseignement privé à temps plein — Dépenses : 47,0 MF

Le lycée agricole privé de Do Neva, situé à Houaïlou, accueille près de 90 élèves, en filières de l'enseignement agricole. Il appartient à l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE).

Dotation de remplacement au lycée agricole privé de Do Neva : 11 MF
Les remplacements d'enseignants en longue maladie, en formation longue ou les postes qui n'ont pas été pourvus sous contrat font l'objet d'une compensation en fonctionnement. Cette ligne est donc variable d'une année sur l'autre et ne prend un caractère définitif qu'à l'issue de l'année scolaire : elle fait l'objet d'un ajustement l'année suivante.

Dotation de fonctionnement du lycée agricole privé de Do Neva : 30 MF
Cette dotation est liée au nombre de classes et d'élèves et au régime des élèves (demi-pensionnaires ou internes). Elle sert, en partie, au paiement des salaires d'agents administratifs et techniques.

Subvention d'investissement au lycée agricole privé de Do Neva : 6 MF
Cette subvention est destinée à deux opérations. D'une part, l'acquisition d'un chauffe-eau solaire (pour 1,5 MF) pour l'internat des garçons qui n'en est pas équipé et d'autre part à l'achat de machines pour l'exploitation agricole du lycée privé (tracteur et motoculteur équipés). Ces machines serviront de supports pour des cours pratiques (4,5 MF).

Action A1104-03 – Enseignement privé à rythme alterné — Dépenses : 55,0 MF

Les 4 maisons familiales rurales (MFR) accueillent 95 élèves en classe au sein de DIMA (Dispositif d'initiation aux métiers par alternance), 4ème et 3e de l'enseignement agricole, ainsi qu'en CAP Agricole. Elles sont situées à Belep, Koné, Poindimié et Pouébo.

Subvention de fonctionnement des maisons familiales et rurales (MFR) : 55 MF
Chaque maison familiale et rurale est subventionnée à hauteur de 11 MF, correspondant à un effectif minimal de 20 élèves en formation en 2014. Cette subvention sera mise œuvre dès que possible, après la rentrée scolaire, pour une première tranche de 50%.

Une rénovation des MFR a démarré en 2013 en partenariat avec la province Nord. L'expérimentation du DIMA, entamée en 2013, se poursuit en 2014. Afin de conforter la mise en place de ce nouveau dispositif, l'accompagnement pédagogique initié en 2013 est maintenu. Cet appui est réalisé en prestation de service par un des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) du LANC pour 11 MF en 2014.

Action A1104-04 – Développement et ouverture sociale — Dépenses : 20,6 MF

Cette action a pour objectif de développer l'innovation pédagogique dans les établissements et de favoriser l'insertion des élèves au lycée, dans la société et le monde professionnel ou pour la poursuite d'études, à travers différents projets conduits par les équipes pédagogiques et de vie scolaire.

Dotation pour les visites médicales : 0,4 MF
Cette ligne vise à prendre en charge les visites médicales obligatoires dans le cadre des stages professionnels pour les élèves du public.

Innovation pédagogique et insertion de l'élève : 19,8 MF
Cette ligne est destinée à financer des actions innovantes en matière d'insertion sociale, scolaire et professionnelle. Elle vise aussi à rendre plus facile la poursuite d'études. Sur la base des projets proposés par les établissements publics et privés, les crédits font l'objet d'une convention d'objectifs.

Suite à l'enquête conduite par l'Institut de développement des compétences de Nouvelle-Calédonie (IDC-NC) en 2012 et 2013 sur le devenir des jeunes, après leur formation de l'enseignement agricole, une mission d'aide à l'insertion professionnelle sera mise en place.

Il est également prévu l'accompagnement des étudiants de l'enseignement supérieur agricole. Chaque année une vingtaine d'étudiants poursuivent des cursus en métropole dans l'enseignement supérieur agricole, essentiellement pour obtenir un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) spécialisé. Constatant un taux d'échec élevé, l'objectif de cet accompagnement spécifique à l'enseignement agricole est de rendre plus facile la réussite scolaire et l'insertion des étudiants, en partenariat avec les dispositifs d'appui calédoniens existants. Cette action est menée en prestation de service par un des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) du Lycée Agricole de Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec les lycées agricoles métropolitains. Cette action, initiée en 2013, sera développée en 2014.

Fonds social lycéen de l'enseignement privé : 0,2 MF
Cette dotation, versée au lycée agricole privé de Do Neva, lui permet de prendre en charge l'achat direct de petites fournitures pour des élèves en difficultés familales ou sociales.

Fonds social des maisons familiales et rurales : 0,2 MF

Action A1104-05 – Bourses pour stage à l'étranger — Dépenses : 5,0 MF

Il s'agit de financer le développement de partenariats entre établissements agricoles calédoniens et des établissements ayant des offres de formation similaires ou complémentaires à l'étranger. L'objectif est de renforcer l'attractivité des filières de formations agricoles et d'enrichir les parcours de formation.

Coopération internationale et stages en dehors de la Nouvelle-Calédonie : 5 MF
Cette ligne finance les voyages d'étude, ainsi que des périodes de stage et/ou de formation en lien avec les options professionnelles des jeunes. Le développement d'un réseau d'établissements et de centres de formations, en recherchant des compétences complémentaires à celles existant en Nouvelle-Calédonie permettra de doter les élèves de nouvelles qualifications, de les rendre plus polyvalents et plus autonomes en milieu professionnel, ainsi que de les sensibiliser à d'autres situations socio-économiques et culturelles.

Action A1104-06 – Soutien et pilotage — Dépenses : 2,4 MF

Cette ligne a été créée d'une part pour distinguer les dépenses antérieurement prises en charge sur le budget de la DAVAR pour l'entretien de l'immeuble du 209 rue Auguste

Bénebig, d'autre part pour supporter les charges nouvelles engendrées par le transfert : circuit du courrier par navette, information du public (y compris supports d'orientation pour les jeunes). Cette ligne est en diminution de près de -13% par rapport au BP 2013.

Programme P1105 Enseignement privé

Dépenses : 2 285 692 000 F

Conformément aux articles 55 et 55-1 de la loi organique, l'inscription de 2 285 692 000 F.CFP proposée au budget primitif 2014 est compensée par l'Etat au titre des compétences transférées à hauteur **de 2 031 692 000 F CFP**.

Les mesures prises en charge par la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à **205 000 000 F CFP.**

Enjeux et contexte

L'enseignement privé sous-contrat en Nouvelle-Calédonie occupe une place particulière dans la mission d'enseignement avec 528 enseignants dans le premier degré et 982 enseignants dans le second degré.
Il scolarise en 2013, 26,86% de l'ensemble des élèves, soit 24,03 % des élèves de l'enseignement du premier degré (8364 élèves) et 29,81 % des élèves de l'enseignement du 2nd degré (9933 élèves). On constate entre 2012 et 2013 une érosion des effectifs accueillis plus marquée dans le premier degré (- 329 élèves soit - 3,78 %) que dans le second degré (- 229 élèves soit - 2,25 %).

Les trois directions d'enseignement privé, l'Alliance Scolaire de l'Ecole Evangélique, la Direction Diocésaine de l'Ecole Catholique et la Fédération de l'Enseignement Libre Protestant, sont liées à la Nouvelle-Calédonie par contrat simple ou contrat d'association, pour lesquels la Nouvelle-Calédonie est subrogée à l'Etat depuis le 1er janvier 2012.

Le contrat simple, qui ne concerne que les classes du 1er degré de l'ASEE, n'autorise la prise en charge par l'Etat (dans le cadre de la MADGG) que des seules rémunérations des personnels enseignants.

Le contrat d'association, qui permet en plus de la prise en charge des rémunérations, de subventionner le fonctionnement des classes sous contrat, concerne les classes du 1er et 2nd degré de la DDEC et de la FELP, et les classes du 2nd degré de l'ASEE.

Les subventions versées aux 3 directions se répartissent ainsi :

- le forfait d'externat, dont le calcul est basé sur des taux par catégorie d'élèves, qui représente 99% des sommes attribuées ;
- les crédits des fonds sociaux collégiens et lycéens ;
- les crédits pédagogiques ;
- les crédits pour les actions culturelles ;
- les crédits liés aux conventions avec l'IEP de Paris.

Les trois directions d'enseignement privé sont fortement attachées à la parité du traitement de l'enseignement privé et de l'enseignement public, prévue par la loi Debré du 31 décembre 1959 rendue applicable en Nouvelle-Calédonie par décret du 09 août 1978, par la loi Censi du 05 janvier 2005, étendue à la Nouvelle-Calédonie par l'ordonnance du 15 février 2006 et par la loi de Pays du 13 avril 2007.

Objectifs

Au travers de leurs compétences respectives en matière d'enseignement, et dans la limite des moyens qu'ils décident d'y consacrer, l'Etat et la Nouvelle-Calédonie entendent conforter

l'égalité des chances et de réussite de tous les élèves et se donnent pour objectifs, notamment de :

- maintenir la qualité de l'enseignement ;
- résorber les inégalités géographiques entre les établissements et les inégalités sociales entre les élèves ;
- maintenir ou améliorer le niveau d'encadrement des élèves.

Les moyens :

La répartition par action des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme Enseignement privé est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1105-01 - Enseignement premier degré privé	0	0	0	0
Action A1105-02 - Enseignement second degré privé	2 008 750 995	2 283 500 000	2 285 692 000	2 192 000
Total	**2 008 750 995**	**2 283 500 000**	**2 285 692 000**	**2 192 000**

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	2 008 750 995	2 283 500 000	2 036 692 000	-246 808 000
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	0	0	249 000 000	249 000 000
Total	**2 008 750 995**	**2 283 500 000**	**2 285 692 000**	**2 192 000**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1105-02 – Enseignement second degré privé — Dépenses : 2 285,7 MF

L'effectif est de 9 933 élèves scolarisés dans le second degré privé en 2013 et se répartissent ainsi : 7 210 en province Sud, 1 602 en province Nord et 1 121 en province des Iles. On dénombre 4 971 élèves en collèges, 3 196 élèves en lycées professionnels et 1 766 en lycées.

Les personnels sont d'un effectif global de 982 enseignants, chefs de travaux et documentalistes (DDEC : 778, ASEE : 179, FELP : 25).
Dans les classes sous contrat, l'enseignement est dispensé selon les règles et programmes de l'enseignement public. L'orientation scolaire et professionnelle des élèves est assurée suivant des principes compatibles avec les objectifs retenus pour l'enseignement public.

Aussi, l'action relative à l'enseignement du second degré privé vise, comme les actions correspondantes de l'enseignement public, à donner à chaque élève des connaissances et des compétences suffisantes lui permettant de poursuivre sa scolarité dans de bonnes

conditions au collège et d'atteindre l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture à l'issue de sa scolarité obligatoire. Elle a également pour objectif de permettre à chaque élève, à l'issue du second cycle dans le second degré, d'obtenir une qualification immédiate ou de maîtriser le niveau nécessaire à sa réussite dans un cursus de l'enseignement supérieur.

En cohérence avec les enjeux évoqués ci-dessus, le choix des objectifs de performance retenus pour cette action répond à une triple volonté :
- manifester vis-à-vis des établissements privés, les mêmes exigences pour les élèves concernés que pour ceux de l'école publique y compris en faveur des populations scolaires les plus fragiles ;
- pouvoir situer cette performance à différents niveaux : territorial et provincial en la rapprochant de données relatives à des territoires de référence plus larges (Europe, Australie, Nouvelle-Zélande);
- mettre en évidence des cibles explicites, manifestant une réelle ambition pour chacune des composantes de l'enseignement scolaire et réalisables à un horizon déterminé.

Objectifs de l'action A1105-02 :

- **OBJECTIF 1** - Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants.
- **OBJECTIF 2 -** Accroître la réussite scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers et réduire le décrochage scolaire en cours de scolarité.
- **OBJECTIF 3 -** Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire.
- **OBJECTIF 4** - Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté et promouvoir une répartition harmonieuse des moyens sur la Nouvelle-Calédonie.

Moyens de l'action A1105-02 :

Les crédits affectés aux fonds sociaux, aux actions culturelles et aux dépenses pédagogiques ont été augmentés de 20% en 2013. Cette augmentation étant conséquente, il est proposé de les valoriser de 1% en 2014.

Concernant le forfait d'externat, les travaux engagés sur la charte de l'enseignement privé, et notamment la mise à plat du calcul du forfait d'externat basé sur le coût d'un élève de l'enseignement public de Nouvelle-Calédonie, font l'objet de présentation auprès des différentes institutions et partenaires avant harmonisation éventuelle par contractualisation. Il est proposé de reconduire les taux fixés par la délibération n°273 du 13 juin 2013 fixant les critères d'attribution de la participation de la Nouvelle-Calédonie aux dépenses des enseignements privés sous contrat d'association.
Le montant total proposé correspond au premier terme de l'exercice 2013 (mars-mai) multiplié par 3 pour la totalité de l'exercice 2014. Il constitue une hypothèse basée sur une stabilité des effectifs d'élèves.

Le versement du forfait d'externat se fait en trois versements, correspondant à l'équivalent des trois trimestres scolaires. Chaque terme est calculé en multipliant les taux par catégorie, par les effectifs d'élèves correspondant.
Il est proposé, à partir de 2014, d'effectuer une avance sur les deux premiers termes et de régulariser le montant annuel effectivement dû, basé sur les effectifs d'élèves constatés, lors du versement du 3ème terme. Ceci permettra aux directions d'enseignement de disposer d'une trésorerie suffisante plus tôt dans l'année.

Les lycées Do Kamo et Anova bénéficient pour certains élèves du soutien et de l'accompagnement à la préparation à l'admission à l'Institut d' Etudes Politiques de Paris. La reconduction de la dotation de 300 000F CFP est proposée.

Sur fonds propre de la Nouvelle-Calédonie, il est proposé d'inscrire pour les acteurs de l'enseignement privé des subventions en fonctionnement ponctuelles à hauteur de 5 000 000 F CFP.

Par ailleurs, il est prévu des subventions aux établissements d'enseignements privés à hauteur de **249 MF**. Dans le cadre du programme de rénovation et de remise aux normes des établissements d'enseignements privés (DDEC, ASEE et FELP), la Nouvelle-Calédonie verse une subvention correspondant au remboursement des annuités pour deux emprunts de la DDEC d'un montant total de 2 000 MF, soit une annuité de 231 MF environ, et d'un emprunt de l'ASEE de 220 MF, soit une annuité de 18 MF environ. Il est à noter que la FELP n'a pas encore pu présenter de dossier.Dans le cadre du programme de rénovation et de remise aux normes des établissements d'enseignements privés (DDEC, ASEE et FELP).

Enfin, en attendant le résultat de l'audit commandé sur le déficit des comptes de l'alliance scolaire évangélique, il est ouvert une AE de 220 MF. Les crédits seront inscrits ultérieurement.

CREATION AP P1105-2014 / 1-FINANCEMENT DEFICIT COMPTES ALLIANCE SCOLAIRE EVANGELIQUE ASEE					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
220 000 000	**0**	**220 000 000**	**0**	**0**	**0**

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Forfait d'externat	1 992 900 000	2 054 000 000	2 012 000 000	- 42 000 000
Fonds sociaux collèges et lycées	2 500 000	3 000 000	3 030 000	30 000
Actions culturelles	2 460 000	3 000 000	3 030 000	30 000
Crédits pédagogiques	10 604 599	13 200 000	13 332 000	132 000
Subventions acteurs de l'enseignement Privé et subvention exceptionnelle ASEE	-	10 000 000	5 000 000	- 5 000 000
Convention I.E.P. Paris	286 396	300 000	300 000	-
Subventions enseignements privés	-	200 000 000	249 000 000	49 000 000
Total	**2 008 750 995**	**2 283 500 000**	**2 285 692 000**	**2 192 000**

Programme P1106 Dépenses : 2 833 139 915 F
Enseignement second degré public

L'inscription de **2 833 139 915 F CFP** soit 1,242 milliards F CFP en fonctionnement et 1,591 milliards F CFP en investissement, proposée au budget primitif 2014 est compensée **pour un montant de 2,436 milliards F CFP** par **l'Etat au titre des compétences transférées.** Les mesures entièrement prises en charge par la Nouvelle-Calédonie sont proposées à hauteur de **397 millions F CFP.** Ces mesures visent principalement à financer le programme pluriannuel d'investissement (P.P.I.), destiné à remettre à niveau les lycées dont les bâtiments et équipements doivent être rapidement réhabilités ou complétés.

Enjeux et contexte

Conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 relative à la Nouvelle-Calédonie et à la loi du pays n° 2099-09 du 28 décembre 2009, la Nouvelle-Calédonie exerce de nouvelles compétences en matière d'enseignement secondaire public, d'enseignements primaire et secondaire privés, de santé scolaire, depuis le 1er janvier 2012.
La complexité et la diversité des missions assurées par les services du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie permet de piloter un système éducatif qui accueil 23 381 élèves (dont 1 027 en post-bac) dans le second degré public, reparti en 39 établissements publics de la Nouvelle-Calédonie avec 3 073 agents dont 1 966 enseignants devant élèves.

Objectifs

L'objectif principal du programme P1106 « enseignement du second degré public » est de comptabiliser les moyens qui permettront à chaque élève d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables afin de favoriser son insertion professionnelle, la poursuite de ses études dans l'enseignement supérieur court ou long, sa capacité à se former tout au long de la vie ainsi que l'exercice de la citoyenneté.
Le système éducatif est un acteur essentiel de l'équilibre et du développement de la société calédonienne dans toute sa richesse mais aussi dans toute sa diversité. Il faut bien sûr faire face aux contraintes inhérentes à l'insularité, mais il faut également sur l'ensemble du territoire au quotidien, organiser l'offre éducative. Sur un territoire où la population est très inégalement répartie, aujourd'hui, c'est à l'Ecole qu'il revient d'accompagner un nombre croissant de jeunes vers des niveaux de qualification toujours plus élevés. Il convient de faire en sorte que l'Ecole se traduise à la fin du système éducatif par la réussite de chaque élève en adaptant notre système éducatif à la formidable diversité, hétérogénéité de nos élèves.

Les moyens

Les moyens proposés traduisent clairement les orientations de la Nouvelle-Calédonie et son engagement exceptionnellement volontariste pour améliorer :

- les bâtiments des établissements scolaires ;
- les équipements pédagogiques ;
- les conditions de vie de l'élève dans les établissements et les internats ;
- la lutte contre l'échec scolaire ;
- la lutte contre les violences à l'école ;
- la santé scolaire ;
- les conditions de travail des personnels.

.

1 – Un effort toujours soutenu pour la remise à niveau des lycées et des ALP

La construction, la rénovation et la modernisation de l'ensemble des bâtiments des lycées et des ALP sont inscrites pour la première fois dans un Programme Pluriannuel d'investissement relatif aux lycées (**P.P.I.)** élaboré notamment à partir des résultats de l'audit des lycées et des ALP. Le **P.P.I. 2013-2017** s'élève globalement à **6,3 milliards** de francs CFP.

⇨ 2,16 milliards de F CFP pour le lycée général et technologique Jules Garnier et le lycée de Touho

Au sein du PPI qui concerne tous les établissements, les opérations visant à la rénovation complète des lycées Jules Garnier et A. Ty de Touho sont identifiées dans une autorisation de programme spécifique.
Celle-ci s'élève à 1,757 milliard de F CFP pour Jules Garnier et à 406 millions de F CFP pour le lycée de Touho. Compte tenu de l'urgence notamment mise en exergue par les audits diligentés en 2011, l'objectif est de conduire les travaux sur une période très courte de 3 ans.

Le budget prévisionnel 2014 en crédits de paiement s'élève à 707 190 million de F CFP.

Ces crédits viennent compléter les 859 243 657 F CFP engagés en 2013, portants sur :
- la rénovation des internats du lycée de Touho, la remise en état des terrains de sport et des clôtures ;
- les travaux de désamiantage au lycée Jules Garnier, la construction de nouvelles salles, l'aménagement d'un parking sécurisé et gardienné pour les élèves et les personnels, l'équipement en nouvelles machines à destination pédagogique.

⇨ 3,84 milliards de F CFP pour les autres lycées et les ALP

Les opérations visant à la rénovation complète des lycées et ALP sont identifiées, au sein du PPI dans une autorisation de programme qui fait l'objet d'une proposition de programmation sur 5 ans.
Le budget prévisionnel 2014 en crédits de paiement s'élève à 505,3 millions de F CFP et vient compléter les 325 756 343F CFP mobilisés en 2013.

2 – Une modernisation résolue du réseau informatique

Il est proposé, en coordination avec le Plan Stratégique de l'Economie Numérique (P.S.E.N.), un développement soutenu du numérique dans les établissements du secondaire public par l'autorisation de programme 2013-2015 portée à **323 millions de F CFP.**
Le budget prévisionnel 2014 en crédits de paiement de cette AP s'élève à 136 millions de F CFP et vient compléter les 95 millions de F CFP mobilisés en 2013.

Il est proposé de maintenir le niveau des subventions d'équipement pédagogique informatique (59,5 millions) doublé en 2013 afin de continuer à compléter cet effort de modernisation.

Parallèlement l'autorisation de programme 2013-2015, portant sur la rénovation de la salle serveurs du Vice-rectorat en coordination avec la DTSI, bénéficie des 50 millions de crédits de paiement déjà financés en 2013.

3 – 100 millions FCFP complémentaires pour les projets d'établissement

Les projets d'établissement permettent de dynamiser l'innovation et l'expérimentation pédagogique (décloisonnement, transdisciplinarité, partenariats, organisation ou participation à des événements et concours culturels et internationaux). Ils se réalisent dans le respect de l'autonomie des établissements et de leurs conseils d'administration.

Dans la continuité de l'effort budgétaire considérable initié en 2013 à destination des projets d'établissement, il est proposé de maintenir le niveau de ces subventions aux établissements d'enseignement du second degré public par l'inscription de 100 millions de F CFP. Ceci à fin d'ancrer dans la durée la dynamique initiée et de consolider les axes prioritaires : accompagnement pédagogique ; aide aux élèves en difficulté ; sécurité dans l'établissement ; amélioration du climat scolaire ; actions culturelles et actions d'ouverture internationale ; partenariat avec les Instituts d'Etudes Politiques ; amélioration des conditions matérielles d'accueil dans les internats, demi-pensions et externat.

4 – Favoriser la réussite scolaire en luttant contre l'échec scolaire et ses causes

La réussite scolaire est en progrès depuis plusieurs années. Pour autant, le taux d'échec doit être réduit avec détermination et l'action, dans ce domaine, ne peut être que volontariste.

Cette action concerne à la fois les mesures de soutien scolaire, les mesures de prévention aux dérives comportementales et à violence, et les mesures de lutte contre l'absentéisme et de décrochage scolaire.

4-1 Hors les mesures de soutien déjà existantes (soutien dans les établissements prévus par l'Education nationale, financement des structures d'accompagnement dont l'association Foyer Tutorat pour près de 40 millions), une opération expérimentale de soutien permanent de la seconde à la terminale sera conduite dans plusieurs lycées volontaires.

Enfin, les crédits proposés permettront de renforcer, tout au long de l'année scolaire, les dispositifs d'accompagnement éducatif (AED) au sein des collèges.

4- 2 Pour lutter contre les violences dans les établissements, les dispositifs de médiation vont être encouragés et proposés progressivement à l'ensemble des établissements. Afin d'améliorer la sécurité, une procédure d'installation de caméras de surveillance au sein et aux abords d'établissements est inscrite au PPI.

4- 3 Hors les dispositifs déjà existants de lutte contre l'absentéisme et le décrochage, et qui peuvent être améliorés dans les projets d'établissement, deux mesures sont proposées pour 2014 :

- **le financement de la mise en place de deux éducateurs spécialisés** placés dans deux établissements dont l'absentéisme et le décrochage sont alarmants. La procédure proposée consiste à abonder le dispositif s'appuyant sur l'association pour la sauvegarde de l'enfance et sur la structure du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;
- **le toilettage et la modification de la délibération 284 du 16 décembre 1970** en vue de réduire à 4 ½ journées d'absence injustifiée d'un élève au cours d'un mois le délai permettant la suspension ou la suppression des allocations familiales. Cette disposition est éventuellement accompagnée d'amendes et de sanctions pénales pour les parents récidivistes.

5 – Améliorer les conditions de vie de l'élève

Que l'élève se sente bien dans son établissement est aussi un facteur de réussite scolaire. L'effort budgétaire consenti pour les projets d'établissements encourage à atteindre cet objectif, dans le respect du principe d'autonomie. L'état des classes et des bâtiments, les équipements, les aires de sport et de détente, le soutien aux élèves en difficulté, le renforcement de la sécurité sont des axes d'effort tracés dans ce projet de budget.

Une inscription peut être mise en relief en 2014 : celle qui vise à améliorer les conditions de vie offertes dans les internats. Elle sera portée à la fois dans les projets d'établissements et dans le PPI.

6 – Améliorer la santé scolaire

Cette mission éducative doit s'adapter aux multiples réalités des élèves, tenir compte des contextes dans lequel ils vivent, mais aussi de la possibilité de collaboration de ses différents acteurs sur l'ensemble du territoire (parents, institutions, services, associations).
A l'exception des élèves de la filière professionnelle, le suivi de la santé des élèves dans le second degré interpelle, en dépit de l'implication remarquable et le dévouement des personnels infirmiers et sociaux, ainsi que des projets initiés par les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.).
Coordination entre les différents intervenants, synergie entre le premier et le second degré, mise en œuvre de visites pour un meilleur suivi de santé, établissement d'un carnet de santé scolaire sont des sujets auxquels la Nouvelle-Calédonie n'entend pas se soustraire. Bien au contraire, à cette fin et pour la première fois depuis 2003 des moyens conséquents vont être mobilisés.
Ce sont **44,6 millions de F CFP** qui sont proposés, dans un premier temps, en vue de financer la généralisation des visites médicales dans les classes de CP, CM2, 3ème ULIS, CLIS SEGPA (tous les niveaux).
Parallèlement, le recrutement d'un médecin au Vice-rectorat, Direction générale des enseignements est en cours.
L'objectif 2014 et les moyens sollicités dans ce budget vont permettre un progrès significatif en matière de santé scolaire.

7 – Prévoir les investissements, soutenir la promotion de l'emploi local

Dans ce domaine, il convient de relever la disposition adoptée en 2012, qui vise à soutenir financièrement les lauréats calédoniens aux concours nationaux de cadres de l'enseignement, et soumis à une obligation de stage en métropole. Cette mesure, inscrite au budget de la Nouvelle-Calédonie sur le programme P0306 « Gestion des ressources humaines », est reconduite en 2014.
Elle est complétée par les dispositifs de préparation aux concours nationaux (**7MF)**, les dispositifs visant notamment à résorber l'emploi précaire (plan MA) et de dispositifs encourageants la mobilité 1er – 2sd degré ASH (**4,7MF**)

8 – Renforcer le rayonnement régional de l'enseignement

Par l'action de la délégation académique et par l'intérêt grandissant de l'ensemble des établissements, les partenariats régionaux se développent. Il est pertinent d'encourager ce mouvement, riche d'apport à nos élèves et aux enseignants, par les appariements, les formations, en s'appuyant sur les jumelages entre les villes et les relations inter-collectivités.
L'expérimentation de stages professionnalisant à l'international de nouveaux certifiés volontaires sera reconduite en partenariat avec le gouvernement du south australia (Adelaide) department of education and children's services.

9 – Renforcer l'aide à l'orientation de l'élève

Les moyens permettront de dynamiser l'action du réseau du centre d'information et d'orientation (C.I.O.) à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Cette dynamisation doit s'inscrire pleinement dans notre action éducative.

10 – développer l'offre et la qualité de l'enseignement des langues kanak

Comme l'avait demandé le Congrès, le service de l'enseignement des langues et de la culture kanak a été créé dès le transfert de la compétence enseignement secondaire public et privé et

enseignement primaire privé à la Nouvelle-Calédonie. Ce service, désormais opérationnel, développe l'offre et la qualité de l'enseignement des langues kanak.

11 – Développer le pilotage académique

Pour développer le pilotage académique de l'ensemble de cette mission, et par conséquent conjuguer efficacité pédagogique et efficience budgétaire, il est notamment prévu l'organisation de 5 bassins géographiques et pédagogiques de formation, animés par le proviseur de Vie Scolaire et par les corps d'Inspection de l'Education Nationale.

La répartition par action des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme Enseignement second degré public est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1106-01 - Enseignement en collège	43 285 140	80 041 460	85 170 003	5 128 543
Action A1106-02 - Enseignement général et technologique en lycée	96 891 973	195 640 204	195 640 550	346
Action A1106-03 - Enseignement professionnel sous statut scolaire	56 219 170	98 302 289	98 302 349	60
Action A1106-04 - Enseignement post-bac en lycée	3 579 952	4 115 752	4 500 000	384 248
Action A1106-05	0	0	12 108 889	12 108 889
Action A1106-06 - Information et orientation	1 641 471	5 853 777	6 801 275	947 498
Action A1106-07 - Vie de l'élève	500 743 545	555 505 284	501 680 771	-53 824 513
Action A1106-08 - Soutien et pilotage	1 268 131 281	1 872 503 882	1 910 458 528	37 954 646
Action A1106-09 - Enseignement des langues et de la culture kanak		18 284 666	18 477 550	192 884
Total	**1 970 492 532**	**2 830 247 314**	2 833 139 915	**2 892 601**

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	77 298 680	93 310 294	132 997 872	39 687 578
012- Charges de personnel	MADGG	MADGG	MADGG	MADGG
65- Autres charges de gestion courante	1 002 235 907	1 202 895 853	1 108 852 128	-94 043 725
67- Charges exceptionnelles	107 399	100 000	150 000	50 000
Dépenses d'investissement	890 850 546	1 533 941 167	1 591 139 915	57 198 748
Total	**1 970 492 532**	**2 830 247 314**	**2 833 139 915**	**2 892 601**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les personnels sont d'un effectif global de 205,5 au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie et de 2 991 dans les établissements. L'estimation pour 2013 de la masse salariale prise en charge par l'Etat est de **31,9 MF**.

Les actions pour 2014

Action A1106-01 – Enseignement au collège

Dépenses : 85,2 MF

Enjeux et contexte de l'action A1106-01 :

L'enseignement au collège, qui s'adresse à tous les enfants sortant de l'école primaire, vise plusieurs grands objectifs : faire acquérir aux élèves le socle commun de connaissances, de compétences et cultures, les préparer à l'entrée dans la vie d'adulte et de citoyen, développer leurs aptitudes et leurs goûts, préparer l'orientation, les faire accéder à une poursuite d'études ultérieures ou à une formation qualifiante.
Les crédits proposés au budget primitif 2014 permettent de mettre en œuvre les dispositifs pédagogiques, second degré en collège. L'augmentation proposée vise à accompagner les ouvertures du nouveau collège de Dumbéa-sur-mer et de la SEGPA du collège d'Ouvéa, les enseignements professionnels en collège (SEGPA) ainsi que l'accroissement des frais de stages des élèves en milieu professionnel et l'augmentation des demandes d'aides des familles les plus défavorisées.

Objectifs de l'action A1106-01 :

- **OBJECTIF 1 -** Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants.
- **OBJECTIF 2 -** Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- **OBJECTIF 3 -** Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté
- **OBJECTIF 4 -** Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement repose sur un équilibre entre différentes disciplines, sur la diversification des parcours pour répondre à la diversité des publics et sur l'accompagnement individualisé des élèves.

Moyens de l'action A1106-01 :

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Subventions globalisées en collèges	32 224 200	38 991 282	42 890 410	3 899 128
Subventions non globalisées en collèges	9 240 940	37 314 178	37 314 178	0
Subventions non globalisées aux associations collèges	1 820 000	3 736 000	275 000	- 3 461 000
Subventions accompagnement enseignements professionnels en collège	0	0	4 690 415	4 690 415
Total	**43 285 140**	**80 041 460**	**85 170 003**	**5 128 543**

Les crédits proposés au budget primitif 2014 permettent de mettre en œuvre les dispositifs pédagogiques pour le second degré public en collège sous forme de :

- **subventions globalisées (42,9MF)** permettant de couvrir les dépenses relatives aux :

- achats de carnets de correspondance ;
- remboursement de frais de stage en entreprise (hébergement, restauration) pour les élèves accueillis en entreprise dans le cadre de leur formation relevant des ALP ;
- les cotisations CAFAT pour la couverture de ces accidents. Les cotisations sont calculées à partir de taux par élève ;
- remboursement au centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) des droits liés à la reproduction des œuvres protégées ;
- les fonds sociaux sont versés aux établissements pour apporter une aide exceptionnelle aux familles défavorisées qui en ont le plus besoin. Ces fonds sont destinés à faire face aux situations difficiles que peuvent connaître certains élèves ou leurs familles pour assurer les dépenses de scolarité ou de vie scolaire. Ces aides exceptionnelles sont soit financières, soit en nature (financement des dépenses relatives aux transports et sorties scolaires, aux soins bucco-dentaires, aux matériels professionnels ou de sport, aux manuels et fournitures scolaires, accès à la restauration scolaire).

- **subventions non globalisées et sur projets (37,3MF):**

Ces subventions couvrent une partie du coût des projets d'établissement, des ateliers artistiques (classes à Projet Artistique et Culturel, ateliers artistiques et scientifiques, classes Découvertes du Patrimoine et Environnement, résidences d'artistes, participation aux grands événements culturels), des actions d'animation, d'aide à l'innovation et des actions internationales (séjours scolaires culturels et linguistiques avec mobilités individuelles ou du groupe classe, visites d'études ou stages professionnels à l'étranger), des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Ces projets s'inscrivent dans le socle commun, de nature à développer notamment les compétences interculturelles des élèves, à favoriser le rayonnement des établissements et à valoriser les spécificités du système éducatif calédonien.

- **subventions non globalisées aux associations(0,3MF)**

Le "Petit historien petit géographe" ainsi que "premier Act" organisé par le Théâtre de l'Ile.

Action A1106-02 – Enseignement général et technologique en lycée — Dépenses : 195,6 MF

Les crédits proposés au budget primitif 2014 permettent de mettre en œuvre les dispositifs pédagogiques, second degré et post-bac indirects en lycées d'enseignement général et technologiques.

Enjeux et contexte de l'action A1106-02 :

L'enseignement général et technologique en lycée comprend deux voies de formation : la voie générale et la voie technologique qui préparent toutes les deux au baccalauréat général ou technologique. Elles ont pour mission principale de préparer les lycéens à des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur.
L'enseignement est généralement organisé en **deux cycles** :
- **le cycle de détermination**, d'une durée d'un an, comprend la classe de seconde générale et technologique, commune aux deux voies de formation ;
- **le cycle terminal** de deux ans, diversifié en trois séries pour la voie générale et huit séries pour la voie technologique (1 ST2S, 3 STI/STI2D et 4 STG/STMG). Depuis la rentrée 2012 en

classe de première et 2013 en classe terminale, la lisibilité de l'offre de formation dans la voie technologique au lycée est fortement améliorée par la réforme des séries sciences et technologies de l'industrie (STI), remplacées par les séries STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
Quant aux séries STG (sciences et technologies de la gestion) elles sont remplacées par les séries STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), rentrée 2013 pour la première et rentrée 2014 pour la terminale.
Le nombre de séries préparées en Nouvelle-Calédonie restera au nombre de huit.

Les objectifs assignés au système éducatif se déclinent pour le lycée d'enseignement général et technologique autour des axes suivants :
- accroître la part des bacheliers dans chaque génération de manière à atteindre à terme 50% d'une classe d'âge possédant un diplôme d'enseignement supérieur ;
- rééquilibrer les flux d'élèves notamment par l'augmentation du pourcentage d'élèves en filières scientifiques et technologiques industrielles et de la proportion de filles dans ces mêmes formations ;
- améliorer sensiblement les compétences, notamment orales, en langues vivantes étrangères avec pour objectif la maîtrise de deux langues vivantes à l'issue de la scolarité en lycée : niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues pour la langue vivante 1 (utilisation de la langue à un niveau avancé), niveau B1 pour la langue vivante 2 (utilisateur indépendant).

Objectifs de l'action A1106-02 :

- **OBJECTIF 1 -** Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants.
- **OBJECTIF 2 -** Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- **OBJECTIF 3 -** Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire.
- **OBJECTIF 4 -** Contribuer au développement de l'éducation et à la formation tout au long de la vie.
- **OBJECTIF 5 -** Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté.
- **OBJECTIF 6 -** Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués.

Moyens de l'action A1106-02 :

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Subventions globalisées en Lycée général et technologique	34 808 000	42 187 296	44 187 296	2 000 000
Subventions non globalisées en Lycée général et technologique	3 908 078	32 595 254	32 595 254	0
Subventions non globalisées aux associations Lycée général et technologique	-	3 600 000	3 600 000	0
Partenariat avec l'association pour la sauvegarde de l'enfance (lutte contre absentéisme et décrochage scolaire)	-	16 000 000	14 000 000	- 2 000 000
Subventions d'équipement pédagogique lycée général et technologique	58 175 895	58 757 654	58 758 000	346
Subventions d'équipement pédagogique informatique lycée général et technologique		42 500 000	42 500 000	0
Total	**96 891 973**	**195 640 204**	**195 640 550**	**346**

Les crédits proposés au budget primitif 2014 permettent de mettre en œuvre les dispositifs pédagogiques, second degré et post-bac en lycées d'enseignement général et technologiques.

L'inscription budgétaire proposée des subventions (globalisées et non globalisées) s'explique comme pour les collèges par le maintien de la forte majoration de la dotation dévolue en 2013, aux projets d'établissement qui comprennent : accompagnement éducatif, remise à niveau, amélioration du climat scolaire, sécurité, éducation à la citoyenneté.

• **subventions globalisées** (44,2 MF) permettant de couvrir les dépenses relatives aux :
- remboursement de frais de stage en entreprise (hébergement, restauration) pour les élèves accueillis en entreprise dans le cadre de leur formation ;
- les cotisations CAFAT pour la couverture des accidents.
- remboursement au centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) des droits liés à la reproduction des œuvres protégées ;
- fonds sociaux lycéens, aux fonds de vie lycéenne et aux manuels scolaires. Les fonds sociaux versés aux établissements leurs permettent d'apporter une aide exceptionnelle aux familles défavorisées ou à faire face directement aux situations difficiles que peuvent connaître certains élèves pour assurer des dépenses de scolarité ou de vie scolaire.

• **subventions non globalisées** (32,5 MF) destinées aux projets d'établissement dont les ateliers artistiques, des ateliers scientifiques des classes à projet artistique et culturel, des classes patrimoine, des actions d'animation, d'aide à l'innovation et des actions internationales, des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (C.E.S.C).

• **subventions versées aux associations partenaires** (3,6MF) des établissements : « Plumes du caillou », « Symbiose Fête de la Science », « ACESTE CNAM ».

• **partenariat avec l'association pour la sauvegarde de l'enfance (**14 MF**)** : lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire en partenariat avec l'association pour la sauvegarde de l'enfance (ASEA-NC). Reconduction du dispositif compte tenu des reliquats estimés en 2013.

• **subventions d'équipements pédagogiques** (101,2 MF) immobilisées destinées aux achats de matériels pédagogiques, informatiques, techniques, de logiciels pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement.

Action A1106-03 – Enseignement professionnel sous statut scolaire — Dépenses : 98,3 MF

Enjeux et contexte de l'action A1106-03 :

L'enseignement professionnel vise à faire acquérir aux lycéens un premier niveau de qualification professionnelle reconnu par l'obtention d'un diplôme de niveau V (brevet d'études professionnelles–BEP, certificat d'aptitude professionnelle–CAP, mentions complémentaires) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, mentions complémentaires).
Élaborée en partenariat, l'offre de formation des lycées professionnels constitue une réponse aux demandes et besoins de formation des élèves, des territoires et des milieux économiques. Elle est mise en cohérence avec les autres formations professionnelles (apprentissage, formation continue).

La rénovation de la voie professionnelle pour les jeunes sous statut scolaire permet d'améliorer la visibilité des diplômes professionnels avec un diplôme de niveau V (CAP ou BEP) et un diplôme de niveau IV (baccalauréat professionnel).

La rénovation de la voie professionnelle s'applique en Nouvelle Calédonie, depuis la rentrée 2010, à tous les élèves qui entrent en classe de seconde. Elle s'appuie sur une réorganisation des parcours et de l'offre de formation. La réforme du baccalauréat professionnel en trois ans porte sur la durée des formations et non sur les contenus des diplômes, puisque les référentiels des domaines professionnels des diplômes ne changent pas.
A l'issue de la troisième, les jeunes qui choisissent la voie professionnelle peuvent opter pour un cursus court, en deux ans, menant au CAP ou pour un cursus long, en trois ans, menant au baccalauréat professionnel. Sous statut scolaire, le cursus de référence du baccalauréat professionnel est de trois ans, organisé comme celui du baccalauréat général ou technologique en trois classes : seconde, première et terminale.
Le dispositif d'accompagnement personnalisé au profit des lycéens professionnels, point fort de la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans, permet, à hauteur de 210 heures sur le cycle de trois ans, de faire bénéficier tous les élèves, d'actions d'aide et de soutien. A visée principalement pédagogique, ces actions peuvent également permettre aux jeunes d'affiner un projet professionnel ou de poursuite d'études.

Objectifs de l'action A1106-03 :

Les objectifs de la rénovation de la voie professionnelle visent à diminuer le taux de jeunes quittant prématurément l'école et à augmenter le pourcentage de jeunes ayant terminé avec succès l'enseignement secondaire supérieur. La voie professionnelle doit contribuer à l'atteinte de ces objectifs en offrant, pour un maximum d'élèves, la perspective d'obtenir un baccalauréat professionnel et, pour tous, celle d'obtenir un diplôme de niveau V en tenant compte des perspectives d'insertion dans les différents domaines professionnels.

- **OBJECTIF 1 -** Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants.
- **OBJECTIF 2 -** Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- **OBJECTIF 3 -** Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire.
- **OBJECTIF 4 -** Contribuer au développement de l'éducation et à la formation tout au long de la vie.
- **OBJECTIF 5 -** Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté.
- **OBJECTIF 6 -** Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués.

Moyens de l'action A1106-03:

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Subventions globalisées en lycée professionnel	31 117 800	41 391 360	41 391 360	0
Subventions non globalisées en lycée professionnel	1 731 132	16 306 989	16 306 989	0
Subventions d'équipement pédagogique lycée professionnel	23 370 238	23 603 940	23 604 000	0
Subventions d'équipement pédagogique informatique lycée professionnel		17 000 000	17 000 000	0
Total	**56 219 170**	**98 302 289**	**98 302 349**	**0**

L'inscription proposée des subventions (globalisées et non globalisées) s'explique par la reconduction de la forte majoration de la dotation dévolue en 2013 aux projets d'établissement et notamment les volets : accompagnement éducatif, remise à niveau, amélioration du climat scolaire, sécurité, éducation à la citoyenneté.

Les crédits proposés au budget primitif 2014 permettent de mettre en œuvre les dispositifs pédagogiques, second degré et post-bac, au sein des lycées professionnels sous forme de :

- **subventions globalisées (41,4MF)** permettant de couvrir les dépenses relatives aux :

- remboursement de frais de stage en entreprise (hébergement, restauration) pour les élèves accueillis en entreprise dans le cadre de leur formation ;
- les cotisations CAFAT pour la couverture de ces accidents. Les cotisations sont calculées à partir de taux par élève ;
- remboursement au centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) des droits liés à la reproduction des œuvres protégées ;
- fonds sociaux sont versées aux établissements pour apporter une aide exceptionnelle aux familles défavorisées qui en ont le plus besoin ;

L'augmentation au niveau des stages et assurances des élèves est justifiée par l'évolution de la carte des formations professionnelles, notamment au LPCH et au LP de Touho.

- **subventions globalisées et sur projets (16,3MF):**

- une partie du coût des projets d'établissement, des ateliers artistiques, des classes à projet artistique et culturel, des actions d'animation, d'aide à l'innovation et des actions internationales, des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).
- des subventions d'équipements pédagogiques destinés aux achats de matériels informatiques, techniques, de logiciels pédagogiques pour la mise en œuvre des programmes d'enseignement.
- des subventions de maintenance de ces matériels ;

- **subventions d'équipements pédagogiques** (**40,6MF**) immobilisées, versées aux établissements et destinées aux achats de matériels informatiques, techniques, de logiciels pédagogiques pour la mise en œuvre des programmes d'enseignement.

Action A1106-04 – Enseignement post-bac en lycée — Dépenses : 4,5 MF

Enjeux et contexte de l'action A1106-04 :

Dans le cadre du transfert de l'enseignement secondaire, et en raison de l'imbrication des classes post bac des lycées avec le niveau secondaire, l'Etat confie la gestion des classes d'enseignement supérieur à la Nouvelle Calédonie dans le cadre d'une convention.

Les enseignements post-baccalauréat assurés dans les lycées sont organisés dans les sections de techniciens supérieurs et dans les classes préparatoires aux grandes écoles. L'accès à ces filières est sélectif et l'admission se fait sur dossier.

STS

Implantées dans les lycées, les sections de techniciens supérieurs (STS) sont des classes qui préparent après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS). Le BTS est un diplôme d'enseignement supérieur BAC+2 de niveau III.

CPGE

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont pour fonction d'accroître le niveau des connaissances des bacheliers dans différents champs disciplinaires, de manière à les rendre aptes à suivre une formation de niveau supérieur dans les filières économiques (lycée

du Grand Nouméa) et scientifiques (lycée Jules Garnier). On notera l'existence en Nouvelle Calédonie d'une classe préparatoire ATS, destinée à préparer en un an les titulaires d'un BTS industriels à intégrer une grande école. Ces connaissances sont évaluées par les concours qu'organisent les grandes écoles.
Aux activités traditionnelles d'enseignement s'ajoutent, dans la filière scientifique, les travaux d'initiative personnelle encadrés, dont l'objectif est de permettre à l'étudiant de développer des qualités et capacités d'ouverture d'esprit, d'initiative personnelle, d'esprit critique, d'aptitude à l'imagination expérimentale et à la collecte d'information pour l'analyser et la communiquer.

Objectifs de l'action A1106-04 :

- **OBJECTIF 1 -** Ajuster l'offre de formation post bac dans les lycées en fonction des besoins économiques et en équilibre avec les filières offertes par l'Université de Nouvelle Calédonie.
- **OBJECTIF 2 -** Accorder la priorité de recrutement en STS (80%) aux bacheliers technologiques et professionnels.
- **OBJECTIF 3 -** Augmenter le taux de boursiers en CPGE pour tendre vers l'objectif national de 30%.

Moyens de l'action A1106-04:

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Subvention petits équipements pédagogiques Lycée post bac	3 579 952	3 615 752	4 000 000	384 248
Enseignement post bac en lycée - Subventions aux associations.		500 000	500 000	0
Total	**3 579 952**	**4 115 752**	**4 500 000**	**384 248**

Les crédits proposés au budget primitif 2014 sur l'action A1106-04 permettent de couvrir des subventions d'équipements pédagogiques spécifiques destinées aux achats de matériels informatiques, techniques, de logiciels pédagogiques pour la mise en œuvre des programmes d'enseignement des classes de niveau « post-baccalauréat » (4MF). Il s'agit d'une partie des financements liés aux enseignements post bac en lycée. En effet, les crédits concernant les dispositifs pédagogiques transversaux sont gérés en les lycées et financer sur les actions A1106-02 et A1106-03 et ceux concernant le fonctionnement matériel destiné à la vie de l'élève sur l'action A1106-07.

De plus, des subventions aux associations partenaires au sein des établissements sont versées à hauteur de 500 000 F à l'instar du salon de l'étudiant- Partner.

Action A1106-05 – Enseignement post-bac en lycée — Dépenses : 12,1 MF

Enjeux et contexte de l'action A1106-05 :

En Nouvelle Calédonie, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire ne cesse d'augmenter, que ce soit par le biais des inclusions individuelles ou par celui des inclusions collectives. Les dispositifs spécialisés sont de plus en plus fréquents dans

les différents niveaux d'enseignement et l'accompagnement des élèves par des auxiliaires de vie scolaire (AVS) gagne en qualité. L'ensemble de la communauté éducative s'efforce d'offrir toutes les conditions nécessaires pour favoriser la réussite scolaire de ces élèves.

Le système éducatif se doit de scolariser tous les jeunes d'âge scolaire - voire au-delà pour ceux d'entre eux qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'ont pas obtenu un niveau de qualification reconnu - et de favoriser leur réussite scolaire.
A cet effet, il est nécessaire d'adapter les démarches aux besoins particuliers de certains élèves (non francophones, malades ou porteurs de handicap) et d'apporter des aides spécifiques différentes selon la nature des besoins.

Cette action présente donc les aides ciblées apportées à des élèves identifiés par leurs besoins particuliers liés, selon les cas, à des difficultés scolaires graves et/ou à des décrochages scolaires, à la non maîtrise de la langue de scolarisation, à une situation de maladie ou de handicap.
Des partenariats peuvent être organisés par voie conventionnelle avec des établissements ou services sanitaires ou médico-éducatifs ou avec des personnels paramédicaux exerçant en secteur libéral pour assurer les soins et/ou les rééducations nécessaires aux élèves.

Les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) scolarisent des élèves dont les difficultés d'apprentissage graves et durables nécessitent une prise en charge globale ; leur scolarité adaptée se déroule en référence aux cycles et aux contenus d'enseignement du collège. Elles préparent les collégiens qui en bénéficient à l'accès à une formation professionnelle diplômante de niveau V et contribuent à la réussite des parcours scolaires de l'ensemble d'entre eux.

Objectifs de l'action A1106-05 :

- **OBJECTIF 1 -** L'objectif est d'assurer, dans le second degré, la continuité du cursus des élèves présentant un handicap, une maladie invalidante ou chronique et de leur permettre de réaliser tous les apprentissages scolaires ou professionnels dont ils sont capables.

Un effort important doit être réalisé pour répondre aux demandes des jeunes et de leurs parents. Outre les adaptations pédagogiques, l'accès à la scolarité en milieu ordinaire de certains élèves disposant d'une autonomie restreinte nécessite parfois un accompagnement assuré par un auxiliaire de vie scolaire, parfois aussi des aides techniques et matérielles.

Moyens de l'action A1106-05 :

Pour en facilité la lisibilité et le suivi, les moyens de l'ASH antérieurement gérés à l'action A1106-07 vie de l'élève ont été transférés à l'action « Besoins éducatifs particuliers » A1106-05.

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2012/2013
Réseau ASH			583 625	583 625
Subventions pédagogiques ASH			4 531 031	4 531 031
Formations Besoins éducatifs particulier ASH			2 294 233	2 294 233
Parcours professionnalisant 2CASH - CAPASH			4 700 000	4 700 000
Total			**12 108 889**	**12 108 889**

Les parcours professionnalisant **(4,7MF)** procèdent d'une offre, de formation au 2CASH (certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) en collaboration avec l'IUFM et l'IFM-NC. Ils permettront une meilleure prise en compte des élèves à besoin éducatifs particuliers, qu'ils soient ou non reconnus en situation de handicap et favoriseront ainsi leur réussite. Le recours aux enseignants spécialisés majoritairement issus du 1er degré et de métropole pourrait être réduit grâce à une véritable mise en synergie des compétences locales autour de l'élaboration de « parcours de professionnalisant.

Action A1106-06 – Information et orientation

Dépenses : 6,8 MF

Enjeux et contexte de l'action A1106-06 :

L'orientation est identifiée comme l'une des grandes priorités de l'action éducative. Elle s'inscrit étroitement dans les objectifs de politique publique d'élévation des niveaux de qualification pour tous fixés, à travers deux évolutions majeures :

- intégration croissante dans les activités scolaires pour favoriser la capacité à s'orienter tout au long de la vie ;
- r**enforcement de l'accompagnement individualisé.**

Objectifs de l'action

- **OBJECTIF 1 - Renforcer** le volet orientation des projets d'établissement.
- **OBJECTIF 2 - Développer** les parcours de découverte des métiers et des formations et les entretiens personnalisés.
- **OBJECTIF 3 - Multiplier** le nombre de collèges offrant les options 3 ou 6 heures de découverte professionnelle.
- **OBJECTIF 4 - Développer** l'usage des outils numériques en matière d'orientation (kiosque d'orientation, web classeur…).
- **OBJECTIF 5 - Intégrer** tous l'offre de formation (public, privé et agricole) dans les procédures d'affectation.

Moyens de l'action A1106-06 :

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Frais de déplacement CIO	1 641 471	3 199 566	3 295 575	96 009
Frais animation CIO		345 450	250 000	- 95 451
Fonctionnement courant et immobilier CIO		2 308 760	3 255 700	946 940
Total	**1 641 471**	**5 853 777**	**6 801 275**	**947 498**

Action A1106-07 – Vie de l'élève

Dépenses : 501,7 MF

Enjeux, contexte de l'action A1106-07 :

Les conditions de scolarisation des élèves et de travail pour les enseignants sont un élément fondamental de la réussite scolaire et de l'égalité des chances. Grâce à la qualité de la vie

scolaire et à l'attention vigilante qui leur est accordée par l'ensemble des personnels, les élèves doivent trouver un environnement propice aux apprentissages et recevoir l'accompagnement dont ils ont besoin. La vie scolaire participe en elle-même à certains apprentissages essentiels constitutifs du socle commun de connaissances et de compétences, notamment l'acquisition des compétences sociales et civiques et le développement de l'autonomie et de l'initiative des élèves.

Objectifs de l'action A1106-07 :

- **OBJECTIF 1 -** L'école doit accomplir sa mission dans un climat de sérénité.

Pour répondre à cet objectif qui contribue à l'ambition de réussite de tous les élèves, l'institution scolaire doit veiller à :
- assurer et faire respecter le caractère obligatoire de l'instruction ;
- assurer la sécurité à l'école, au collège et au lycée, en luttant contre toute violence.

Moyens de l'action A1106-07 :

Les moyens proposés s'inscrive dans la démarche d'amélioration visant à accroître l'efficacité du système éducatif par un meilleur accompagnement des élèves dans leur parcours et vise notamment à :

- maintenir les dispositifs d'accompagnement éducatif ;

- mobiliser l'ensemble des acteurs intervenants sur la santé scolaire en vue de systématiser et de généraliser l'accès aux visites médicales sur l'ensemble du territoire dans les classes de CP, CM2, 3ème ULIS, CLIS et SEGPA (tous les niveaux) ;

- renforcer dans les îles et sur toute la grande terre la présence des personnels intervenants sur l'action vie de l'élève (infirmières, assistants sociaux) ;

- **consolider le niveau d'équipement du service général** des lycées et AL.P et **améliorer les conditions matérielles d'accueil dans les internats et demi-pensions** sous forme de subventions versées aux établissements en synergie avec leurs projets d'établissement et le PPI ;

- améliorer les conditions de scolarisation des lycéens dans leurs aspects matériels en augmentant le niveau des contributions obligatoires versées au titre des subventions de fonctionnement des Lycées et ALP.

Il est à noter que le poste de dépense Subvention ETP en établissement tend à matérialiser l'engagement de la Nouvelle-Calédonie concernant le financement des ETP vie scolaire et les remplacements MA (plan MA) dont l'exécution est retardée en raison de contraintes juridiques. Depuis 2012, ces crédits engagés font l'objet de reports annuels.

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Subvention ETP en établissement	20 000 000	24 000 000	24 000 000	0
Dispositifs d'accompagnement éducatif (AED) et vie scolaire	99 490 646	99 571 646	49 775 796	- 49 795 850
Santé scolaire	61 056 205	61 056 205	44 617 347	- 16 438 858
Réseau infirmières	835 322	1 119 363	1 219 824	100 461
Réseau assistants sociaux	3 569 189	2 531 407	4 242 040	1 710 633
Réseau ASH	2 236 094	1 664 408	0	-1 664 408
Subventions pédagogiques ASH	2 505 970	4 531 030	0	- 4 531 030
Amélioration de la vie de l'élève et conditions d'accueil : subventions d'équipement service général et internats des Lycées et ALP	-	25 192 334	48 216 000	23 023 666
	21 718 377	21 924 821		- 21 924 821
Contribution obligatoire de fonctionnement des lycées et ALP	289 331 742	313 914 061	329 609 764	15 695 703
Total	**500 743 545**	**555 505 275**	**501 680 771**	**- 53 824 504**

Les moyens de l'ASH ont été transférés à l'action « Besoins éducatifs particuliers » A1106-05.

Action A1106-08 – Soutien et pilotage

Dépenses : 1 910,5 MF

Enjeux et contexte de l'action A1106-08

Les divers acteurs de l'action participent pleinement à la rénovation du système scolaire plus largement orienté vers la réussite de l'ensemble des élèves.
Les crédits proposés au budget primitif 2014 sur l'action A1106-08 – Soutien et pilotage se destinent à financer :

- les charges de fonctionnement courant et immobilier du vice-rectorat de la Nouvelle Calédonie, les frais de déplacement engendrés par le pilotage académique, les dépenses de bureautique du service unique ;
- Les subventions allouées au titre des transports scolaires d'élèves ;
- Les opérations de construction, rénovation et modernisation des bâtiments scolaires et des bâtiments administratifs dont le PPI ;
- Des projets pédagogiques transversaux.

Objectifs de l'action A1106-08 :

- **OBJECTIF 1 -** Réussir la programmation et la gestion des grands rendez-vous de l'année scolaire.
- **OBJECTIF 2 -** Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines.
- **OBJECTIF 3 -** Optimiser les moyens des fonctions support.

Orientations des moyens proposés :

L'inscription des crédits proposés sur l'action A1106-08 confirme la nécessité de :

- **financer massivement les investissements, constructions, rénovations et travaux immobiliers à destinations des lycées et antennes de lycées professionnels** ;

- **accompagner le développement numérique scolaire dans les établissements du second degré public et renforcer la capacité de traitement de l'information au sein du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie ;**

- **renforcer l'action de la délégation académique aux relations européennes et internationales** en développant à l'attention des élèves et des enseignants de nouveaux partenariats régionaux (appariements, formations…) ;

- **intensifier le pilotage académique existant et instaurer de nouveaux dispositifs de proximité tels les groupes de pilotage** : ALP, action culturelle, vie scolaire, personnels de direction, TICE, documentalistes en rationnalisant le coût des frais de déplacements et conforter **les journées de cohésion des nouveaux arrivants et lauréats de concours.**

Moyens de l'action A1106-08 :

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Délégation académique aux relations européennes et internationales	1 557 279	3 332 264	3 636 808	304 544
Logistique, frais de déplacements et groupes de pilotage	4 360 895	8 203 462	9 588 800	1 385 338
Logistique, système Information	12 471 746	18 673 780	24 788 100	6 114 320
Logistique -Fonctionnement courant VR	34 172 127	24 127 476	42 900 000	18 772 524
Logistique - Fonctionnement immobilier VR	18 260 990	12 007 594	20 920 000	8 912 406
Entretien rénovation et modernisation des bâtiments administratifs	3 278 641	7 250 000	6 550 000	- 700 000
Dispositif accompagnement concours	10 114 000	8 293 480	7 000 000	- 1 293 480
Dispositif accompagnement Sciences Po		2 988 617	3 227 117	238 500
Subventions acteurs de l'enseignement		28 000 000	9 000 000	- 19 000 000
Interventions sur bâtiments scolaires hors AP	24 910 740	25 700 000	20 000 000	- 5 700 000
Construction, études lycée du centre (AP)	10 000 000	10 000 000	0	- 10 000 000
Construction, rénovation et modernisation des bâtiments scolaires PPI - (AP)	735 077 654	1 310 000 000	1 348 590 000	38 590 000
Rénovation et modernisation des bâtiments scolaires Lycée Touho - J. Garnier PPI - (AP)				
Rénovation et modernisation des Systèmes d'information scolaires (AP)				
Rénovation et modernisation des Systèmes d'information administratifs (AP)				
Transports scolaires	413 927 208	413 927 208	414 257 703	330 495
Total	**1 268 131 280**	**1 872 503 882**	**1 910 458 528**	**37 954 646**

Il est à noter que l'inscription proposée au titre du fonctionnement courant permettra à partir de 2014 d'externaliser les prestations d'entretien des locaux administratifs. Elle permettra aussi, de soutenir des projets pédagogiques transversaux au titre desquels : le **prix de la Francophonie,** le prix **Goncourt des lycéens, l'action culturel et le festival des arts,** Le **concours d'expression français**, le **concours de poésie,** la participation au **SOFIP,** le prix **jeunes talents** du Festival de la FOA, le concours Pacific sud de **SLAM,** la participation au projet **Chapitô** (théâtre).

La Nouvelle-Calédonie accorde une attention particulière à la réalisation d'un documentaire pédagogique « **La Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale, un arrière si lointain** ». Ce projet contribue à la commémoration du centenaire en Nouvelle-Calédonie proposant une vision de la Première Guerre mondiale à partir du plus lointain de ses territoires d'Océanie. Les traces matérielles du conflit ne sont pas visibles en Nouvelle-Calédonie étant donné que les combats n'ont pas eu lieu sur place. Mais les traces morales existent encore et les combattants du Bataillon du Pacifique ont transmis aux générations suivantes le souvenir de leurs combats. La réalisation de ce documentaire porté par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie associera plusieurs partenaires : l'office national des anciens combattants et victimes de guerre, le musée de la ville de Nouméa et le centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie. Le dossier a été validé par la commission territoriale du centenaire à Nouméa et labélisé par la mission nationale du centenaire. Ce projet néo-calédonien fera partie du programme officiel national du « Centenaire de la Grande Guerre ».

Les situations des AP sur lesquelles reposent les dépenses référencées dans le tableau de la page précédente sont les suivantes :

CREATION AP P1106-2014/1 ETUDES LYCEE DU CENTRE					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
10 000 000	**0**	**10 000 000**	**0**	**0**	**0**

AP P1106-2013/1-RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	2 000 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	198 076 321
	Montant AP/AE après BP 2014	2 198 076 321
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	1 981 671 509
	Reste à engager AP/AE	216 404 812
	CP	
	CP financés avant BP 2014	1 019 243 657
	dont mandaté au 13-12-2013	*844 099 130*
	CP financés - BP 2014	707 190 000
	Total CP financés après BP 2014	1 726 433 657
	Reste à financer après BP 2014	**471 642 664**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	471 642 664
	2016	0
	2017	0
	2018	0

AP P1106-2013/4-RENOVATION DES LYCEES 2013-2017	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	4 000 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	-163 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	3 837 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	149 331 717
	Reste à engager AP/AE	3 687 668 283
	CP	
	CP financés avant BP 2014	165 756 343
	dont mandaté au 13-12-2013	*107 596 525*
	CP financés - BP 2014	505 300 000
	Total CP financés après BP 2014	671 056 343
	Reste à financer après BP 2014	**3 165 943 657**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	1 115 000 000
	2016	977 700 000
	2017	1 073 243 657
	2018	0

AP P1106-2013/3-DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	180 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	143 177 601
	Montant AP/AE après BP 2014	323 177 601
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	180 000 000
	Reste à engager AP/AE	143 177 601
	CP	
	CP financés avant BP 2014	95 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*10 110 690*
	CP financés - BP 2014	136 100 000
	Total CP financés après BP 2014	231 100 000
	Reste à financer après BP 2014	**92 077 601**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	88 000 000
	2016	4 077 601
	2017	0
	2018	0

Action A1106-09 – Enseignement des langues et de la culture Kanak — Dépenses : 18,5 MF

Enjeux et contexte de l'action A1106-09

La question de l'enseignement des langues kanak intéresse l'ensemble des niveaux éducatifs. La qualité et l'efficacité de cet enseignement sont essentielles.
Le service SELCK intervient dans la mise en œuvre des programmes, l'appui à la formation, l'appui à la pédagogie et la coordination des actions transversales.

Objectifs de l'action A1106-09 :

- **OBJECTIF 1 -** Poursuivre et finaliser les outils et documents en langue, concevoir tout type de supports pédagogiques à destination des élèves et des enseignants.
- **OBJECTIF 2 -** Coordonner le travail pédagogique des enseignants LCK à partir de programmes d'apprentissage des langues dans le 1er et 2nd degré.
- **OBJECTIF 3 –** Valoriser les réussites, impulser les innovations et expérimentations porteuses d'amélioration des résultats des élèves grâce à l'enseignement des langues et de la culture kanak, encourager la diversification des supports de travail par l'équipement de classes numériques en tablettes et en mallettes de balado-diffusion.

Moyens de l'action A1106-09 :

Les crédits inscrits à l'action A1106-09 correspondent aux charges de fonctionnement du SELCK : animation, création et diffusion d'outils pédagogiques, formations, frais de déplacement, fournitures administratives. L'inscription budgétaire proposée vise à accompagner le développement du service tant dans ses projets pédagogiques que sur ses charges de fonctionnement.

	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Frais de déplacement SELCK	3 500 000	3 710 167	7 197 550	3 487 383
Animation réseau pédagogique SELCK	2 050 000	2 135 000	2 000 000	- 135 000
Fonctionnement courant SELCK	2 000 000	1 654 257	2 450 000	795 743
Communication séminaire	2 600 000	2 717 012	1 030 000	- 1 687 012
Fonds documentaire et projets pédagogiques	3 350 000	3 740 000	3 800 000	60 000
Projet supports numériques		2 520 000	2 000 000	- 520 000
Evaluation du dispositif SELCK		1 808 230	0	- 1 808 230
Total	**13 500 000**	**18 284 666**	**18 477 550**	**192 884**

.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programme Dépenses						
Chapitre	P1101 Enseignement du 1er degré	P1102 Formation initiale des enseignants du 1er degré public	P1103 Enseignement supérieur, recherche et autres actions de soutien à l'enseignement scolaire	P1104 Enseignement technique agricole	P1105 Enseignement privé	P1106 Enseignement général et technologique en lycée	**Total**
902	1 050 000	0	27 450 000	6 000 000	249 000 000	1 591 139 915	1 874 639 915
Total Investissement	**1 050 000**	**0**	**27 450 000**	**6 000 000**	**249 000 000**	**1 591 139 915**	**1 874 639 915**
932	194 995 000	302 940 000	515 153 480	171 460 000	2 036 692 000	1 242 000 000	4 463 240 480
939	0	0	174 000 000	0	0	0	174 000 000
Total Fonctionnement	**194 995 000**	**302 940 000**	**689 153 480**	**171 460 000**	**2 036 692 000**	**1 242 000 000**	**4 637 240 480**
Total BP 2014	**196 045 000**	**302 940 000**	**716 603 480**	**177 460 000**	**2 285 692 000**	**2 833 139 915**	**6 511 880 395**

Mission M12
Formation professionnelle continue

DEPENSES : 3 614 960 000 F
RECETTES : 756 521 000 F

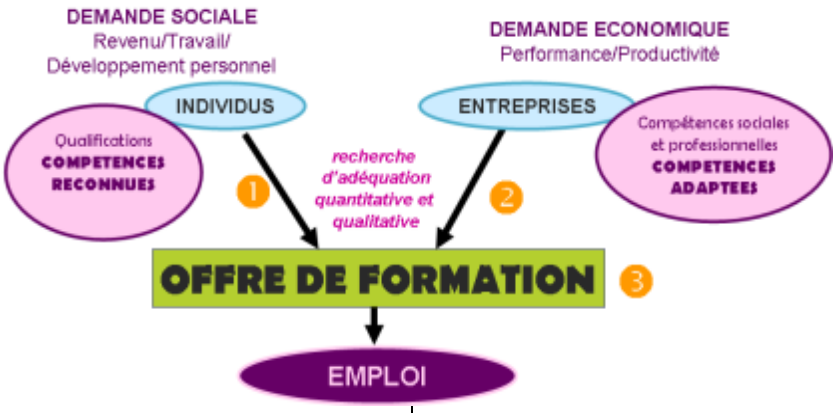

❶ Information, orientation, accompagnement

❷ Former pour l'emploi

❸ Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue

Assurer l'adéquation entre les attentes des individus et les besoins en compétences des entreprises calédoniennes est l'un des enjeux de la formation professionnelle continue. C'est autour de cette logique que nous avons structuré la mission formation professionnelle en trois programmes. Les deux premiers programmes sont orientés en direction des principaux « clients » de la formation que sont les individus (informer, orienter accompagner) et les entreprises (former pour l'emploi). Le troisième programme concentre quant à lui les moyens destinés à satisfaire aux exigences qualitatives et réglementaires pour une mise en œuvre optimum des deux premiers programmes.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M12-Formation professionnelle				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
P1201 Information, oriantation, accompagnement	797 050 000	967 500 000	1 122 030 000	154 530 000
P1202 Former pour l'emploi	1 417 808 000	1 118 400 000	1 103 850 000	-14 550 000
P1203 Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	1 337 022 278	1 678 650 300	1 389 080 000	-289 570 300
Total Mission	**3 551 880 278**	**3 764 550 300**	**3 614 960 000**	**-149 590 300**

Recettes

M12-Formation professionnelle				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2012**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
P1201 Information, oriantation, accompagnement	0	0	0	0
P1202 Former pour l'emploi	0	0	0	0
P1203 Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	1 055 656 325	875 656 325	756 521 000	-119 135 325
Total Mission	**1 055 656 325**	**875 656 325**	**756 521 000**	-119 135 325

Programme P1201 Information, orientation, accompagnement

Dépenses : 1 122 030 000 F

Enjeux et contexte

Les bénéficiaires prioritaires du dispositif de formation professionnelle continue financé par la Nouvelle-Calédonie sont généralement l'ensemble des demandeurs d'emploi et plus particulièrement les jeunes calédoniens sans emploi et sortis du système scolaire sans qualifications et les personnes privées d'emploi manifestant par leur inscription comme demandeur d'emploi, leur volonté de s'insérer ou de se réinsérer dans le monde du travail.

Par ailleurs, certaines catégories de salariés restent insuffisamment qualifiées pour faire face aux fortes évolutions technologiques ou commerciales mises en œuvre dans les entreprises et constituent une cible qu'il est aussi nécessaire de traiter pour gagner en productivité.

Objectifs

Les publics souhaitant accéder aujourd'hui aux dispositifs mis en place et financés par la Nouvelle-Calédonie semblent être en moyenne, et au regard des années passées, de plus en plus éloignés de l'emploi et relevant plus globalement de problématiques d'insertion sociale.
Une prise en charge adaptée de ces publics, souvent jeunes, s'avère indispensable mais elle suppose des approches innovantes et des moyens importants dédiés à l'accompagnement de ces personnes qui cumulent souvent les freins à une insertion professionnelle voire sociale.

Après 2 années qui ont vu des évolutions structurelles importantes (transfert du IOPPS à la DFPC, arrêt puis reconfiguration des dispositifs préparatoires, en particulier celui de l'ETFPA), 2014 devrait voir la mise en œuvre des orientations posées depuis 2011.

Celles-ci visent à :

- travailler en réseau avec l'ensemble des structures en charge de l'insertion professionnelle et sociale,
- informer et communiquer lisiblement sur l'ensemble des dispositifs existants,
- prendre de plus en plus en compte la dimension centrale de l'orientation et accompagner le stagiaire tout au long de son parcours,
- considérer la qualité de l'environnement de la formation comme un facteur de réussite du stagiaire.
- préparer l'entrée en formation ou l'insertion directe à l'emploi en centrant l'action sur l'acquisition des compétences essentielles

Compte tenu du contexte, il est important de mettre l'accent sur la préparation de l'entrée en formation (action 5), en particulier sur les dispositifs d'orientation et pré qualification, pour permettre aux jeunes les plus éloignés de la « cible qualifiante » de se rapprocher des prérequis comportementaux et des connaissances de base.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme information, orientation, accompagnement est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1201-01 - Informer et promouvoir la formation	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0
Action A1201-02 - Accueillir, orienter et positionner les bénéficiaires	71 250 000	4 000 000	20 730 000	16 730 000
Action A1201-03 - Connaître et analyser les publics	0	0	0	0
Action A1201-04 - Prendre en charge les bénéficiaires	562 550 000	903 500 000	863 300 000	-40 200 000
Action A1201-05 - Préparer l'entrée en formation	143 250 000	40 000 000	218 000 000	178 000 000
Total	**797 050 000**	**967 500 000**	**1 122 030 000**	**154 530 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	335 300 000	146 500 000	267 230 000	120 730 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	100 000 000	0		0
65- Autres charges de gestion courante	361 750 000	821 000 000	854 800 000	33 800 000
67- Charges exceptionnelles	0	0		0
Dépenses d'investissement	0	0		0
Total	**797 050 000**	**967 500 000**	**1 122 030 000**	**154 530 000**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Les dépenses inscrites et gérées par la DFPC dans le programme P1201 sont proposées sur l'autorisation d'engagement suivante pour un montant total de 1 122 MF de CP. L'ouverture d'une AE à hauteur de 3 669 MF est proposée sur ce programme. Elle couvrira les besoins de CP des trois années à venir.

CREATION AE P1201-2014/1 INFORMATION ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
3 668 862 000	**1 122 030 000**	**1 209 000 000**	**1 337 832 000**	**0**	**0**

Action A1201-01 – Informer et promouvoir la formation

Dépenses : 20,0 MF
Recettes : MF

Il s'agit d'actions de promotion des formations professionnelles financées par la Nouvelle-Calédonie, selon des campagnes annuelles (Québec, Mobilité Métropole, campagnes

sectorielles…). Ces actions de communication permettent aux futurs stagiaires de connaître nos dispositifs et de susciter des vocations professionnelles.
Les crédits de paiement sollicités sont de **20 MF**.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		57 000 000	
Engagements AE annuels	**20 000 000**	19 000 000	18 000 000

Action A1201-02 - Accueillir, orienter et positionner les bénéficiaires

Dépenses : 20,7 MF
Recettes : MF

La DFPC a intégré depuis janvier 2013, l'équipe de 6 psychologues en charge du positionnement des candidats aux formations et du suivi psychopédagogique des stagiaires en cours de formation, qui était auparavant à l'IDC-NC. Des financements sont donc prévus pour les études techniques relatives aux tests psychotechniques et pour les déplacements des consultantes dans les organismes de formation.

Il est également prévu un budget destiné à financer un marché portant sur la réalisation de prestations d'accueil, d'orientation et de positionnement des candidats à des parcours individualisés.

Appui technique (convention MOM AFPA) **2,5 MF**
Missions de l'équipe SAO **1,6 MF**
Appui dispositif Parcours individualisés **16,6 MF**

Pour la période 2014-2016, il est envisagé en crédits de paiements

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		26 480 000	
Engagements AE annuels	**20 730 000**	3 250 000	2 500 000

Action A1201-04 – Prendre en charge les bénéficiaires

Dépenses : 863,3 MF
Recettes : MF

Frais de mission des demandeurs d'emploi en validation des acquis de l'expérience (VAE) **0,5 MF**

Cette somme couvre les frais d'hébergement et de restauration des demandeurs d'emploi amenés à se déplacer, en métropole en particulier, pour passer un entretien devant un jury VAE.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		1 450 000	
Engagements AE annuels	**500 000**	475 000	475 000

Indemnisation des stagiaires de la formation professionnelle continue **542 MF**

Les stagiaires intégrant les formations financées par la Nouvelle-Calédonie bénéficient d'une indemnité mensuelle dont le montant varie selon le programme auquel ils accèdent et selon leur statut avant l'entrée en formation.
Peuvent bénéficier de cette prise en charge :

- des demandeurs d'emploi non indemnisés par la CAFAT,
- des salariés du secteur privé en congé de formation,

- des travailleurs indépendants,
- des détenus.

En 2012, les indemnités - hors charges sociales - se sont élevées à 503,4 MF pour 1 307 stagiaires. La répartition des indemnités versées par type de stagiaires était la suivante :

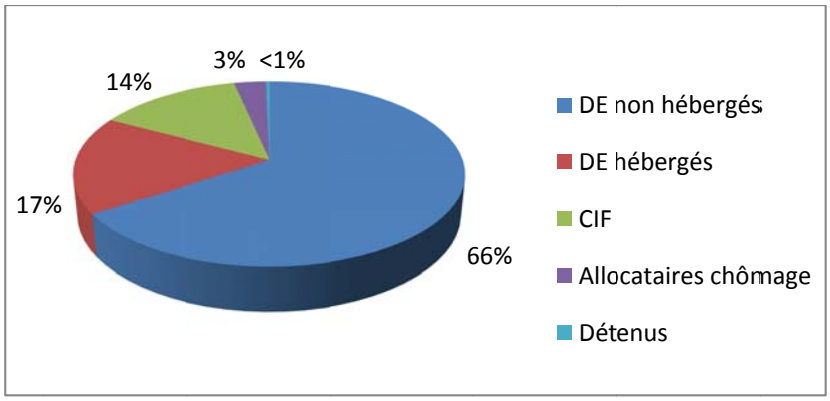

NB : DE = demandeurs d'emploi

En juillet 2013, les indemnités versées s'élèvent à 237 MF pour 855 stagiaires (contre 294 MF à la même date en 2012), répartis de la manière suivante :

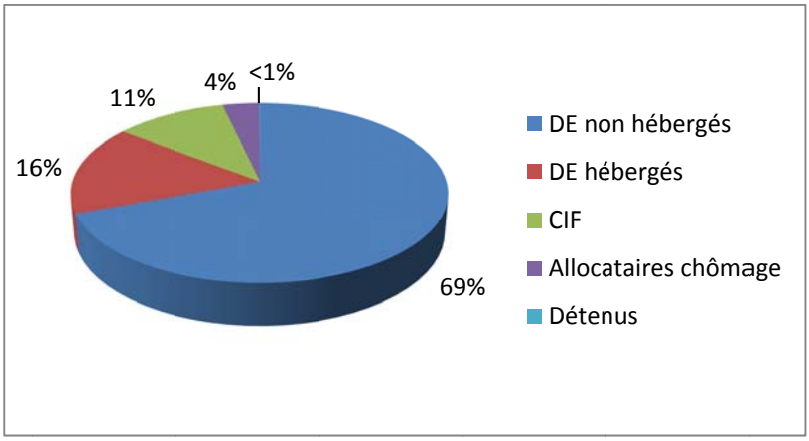

La répartition des financements demandés pour le BP 2014 par type de programme est la suivante :

	AE 2014-2016	**CP**
Stagiaires de la formation professionnelle continue	1 200 000 000	275 000 000
Stagiaires Mobilité Québec et métropole	570 032 000	125 000 000
S/TOTAL	*1 770 032 000*	*400 000 000*
Stagiaires BTF[1]	653 000 000	142 000 000
TOTAL	2 423 032 000	542 000 000

[1] Ligne de crédit gérée par la DRHFP-NC

Compte-tenu de ces projections et des prévisions d'achat pour les années 2014-2016 et de l'augmentation annuelle du SMG, les besoins financiers pour la prise en charge des stagiaires seront de :

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	2 423 032 000		
Engagements AE annuels	952 800 000	825 000 000	645 232 000

Les cotisations sociales des stagiaires **171 MF**

La Nouvelle-Calédonie assure également la couverture sociale (RUAMM et accidents du travail) des stagiaires qui suivent ses formations.
Elle finance également la couverture sociale des apprentis dont la rémunération est assurée par leur employeur.
La Nouvelle-Calédonie prend également en charge les charges sociales des volontaires du service militaire adapté.

Le nombre de stagiaires et d'apprentis devrait rester stable.
Par contre, le nombre de volontaires du SMA devrait lui augmenter progressivement dans le cadre du plan « SMA 6000 » qui devrait pour le RSMA de Nouvelle-Calédonie les amener à passer de 430 en 2013 à 600 places en 2016.

Compte tenu du nombre de personnes couvertes et de l'évolution des programmes concernés, les besoins sont estimés à :

	AE 2014-2016	**CP demandés**
Stagiaires de la formation professionnelle continue	185 000 000	35 000 000
Apprentis	240 000 000	80 000 000
Volontaires SMA	55 000 000	15 000 000
S/TOTAL	*480 000 000*	*130 000 000*
Stagiaires BTF[2]	165 000 000	41 000 000
TOTAL	645 000 000	171 000 000

En lien avec l'estimation des indemnités des stagiaires, le financement de la couverture sociale des stagiaires est estimé pour les années 2014 à 2016 à :

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	645 000 000		
Engagements AE annuels	**230 000 000**	215 000 000	200 000 000

[2] Ligne de crédit gérée par la DRHFP-NC

Frais de gestion de l'indemnisation des stagiaires : 20 MF

Cette dépense correspond aux frais de gestion de l'IDC-NC qui assure depuis 2004 pour le compte de la DFPC, la gestion de la prise en charge des stagiaires en formation en Nouvelle-Calédonie.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		60 000 000	
Engagements AE annuels	**20 000 000**	20 000 000	20 000 000

Le transport des stagiaires 22,8 MF

Ce budget est destiné à prendre en charge :

- les frais de transports des stagiaires pour rejoindre le centre de formation en début de formation et retourner à leur domicile en fin de formation ;
- les déplacements des apprentis dont le domicile et l'entreprise d'accueil sont à 30 km et plus du centre de formation des apprentis (CFA) qui peuvent bénéficier d'une aide financière au transport supportée par le budget de la DFPC. Cette prise en charge ne concerne que les allers retours du domicile au CFA. A peine 10 % des apprentis en bénéficient ;
- les frais de transports des stagiaires BTF pour rejoindre leur lieu de formation, le plus souvent en métropole ;
- les frais de transports des demandeurs d'emploi candidats à une VAE qui doivent se déplacer pour répondre à la convocation d'un jury.

Les besoins pour ces différents publics sont estimés à :

	AE 2014-2016	**CP demandés**
Stagiaires FPC	15 000 000	4 000 000
Apprentis	9 000 000	2 300 000
Stagiaires BTF	58 000 000	15 500 000
Candidats VAE	2 900 000	1 000 000
TOTAL	**84 900 000**	**22 800 000**

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		84 900 000	
Engagements AE annuels	**31 500 000**	27 950 000	25 450 000

Les frais d'hébergement et de restauration 92 MF

Depuis 2013, les nouvelles modalités de financement des actions de formation continue prévoient de rémunérer les frais d'hébergement et de restauration au réel, sur la base d'un tarif journalier négocié, qu'il s'agisse de structures d'hébergement intégré à l'organisme de formation (comme pour le CFTMC, l'ETFPA de Bourail ou le CFPPA Nord) ou de structures externes proposés par l'organisme de formation.

L'augmentation annuelle est basée sur un développement de la capacité des organismes de formation à proposer ces services aux stagiaires grâce à l'ouverture de centres d'hébergement sur Nouméa (ETFPA Nouville) et Koné ainsi que la rénovation des internats de l'ETFPA de Bourail qui devraient accueillir plus de stagiaires dans les années à venir suite à la montée en puissance des pôles de formation « Industrie » et « Transports – Logistique ».

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		335 000 000	
Engagements AE annuels	**120 000 000**	110 000 000	105 000 000

Les actions socio-éducatives **15 MF**

La Nouvelle-Calédonie incite depuis quelques années les organismes de formation à proposer à leurs stagiaires des activités en dehors des temps de formation. Ces activités peuvent être individuelles ou collectives et ont pour objectif de développer des comportements sociaux, responsables et autonomes chez les stagiaires. Les formes peuvent être diverses : actions sportives, actions culturelles, actions de prévention santé, informations sur la citoyenneté…

2014 sera une année expérimentale sur ce champ et un bilan sera effectué afin de mesurer l'intérêt de ce type d'accompagnement en terme d'absentéisme, abandon, comportements des stagiaires.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		40 000 000	
Engagements AE annuels	**15 000 000**	13 000 000	12 000 000

Action A1201-05 – Préparer l'entrée en formation

Dépenses : 218,0 MF
Recettes : MF

Le diagnostic partagé initié en 2011 par le gouvernement a mis en avant la nécessité d'accompagner les publics en difficulté, de niveau V et infra V, qui peuvent difficilement intégrer directement un parcours de formation diplômant pour de multiples raisons qui parfois se cumulent :

- trop faible niveau en connaissances de base exigées à l'entrée en formation (voire pour un nombre important de stagiaires, une situation d'illettrisme),
- difficultés sociales ou familiales,
- parcours professionnel non défini ou mal stabilisé,
- comportements en inadéquation avec les contraintes d'une formation de longue durée,
- etc…

Plusieurs dispositifs ont été développés pour prendre en charge ces différents publics, en fonction de leurs besoins et de leurs capacités :

- la mise en œuvre de dispositifs dits « préparatoires », pour les publics les plus éloignés d'une entrée directe en formation :
  - à l'ETFPA de Nouville, un pôle d'excellence préparatoire ;
  - une plateforme de formation et d'orientation mobile ;
  - les plateformes de découvertes des métiers organisées par le RSMA ;
- la mise en œuvre de formations dites « pré-qualifiantes » visant à remettre à niveau des stagiaires n'ayant pas les prérequis pour entrer en formation.

Pôle préparatoire ETFPA **129 MF**

Le pôle d'excellence préparatoire (appelé temporairement « espace des vocations ») permet aux stagiaires d'acquérir les compétences dites « essentielles ».

Ces compétences essentielles visent à stabiliser la personne sur quatre domaines :

- communiquer dans son environnement de travail,
- réfléchir et résoudre des problèmes,
- Travailler en respectant des règles
- se situer en tant que citoyen.

Les stagiaires bénéficient d'une pédagogie innovante basée sur une individualisation totale des parcours (pouvant aller de 3 mois à 12 mois) et d'un encadrement renforcé : formateurs mais aussi psychologues, animateurs socioculturels, etc…
Après une phase d'expérimentation qui a débuté en avril 2013 et permettra sur l'année 2013 d'accueillir 60 stagiaires, la montée en puissance du pôle devrait permettre d'accueillir 120 stagiaires en 2014, 250 en 2015 et 400 en 2016.
Le financement de ce dispositif est évalué à

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		550 000 000	
Engagements AE annuels	**180 000 000**	180 000 000	190 000 000

Il s'agit pour les années 2015 et 2016 de prévisions hautes car compte tenu de l'organisation complexe du dispositif qui permet à chaque stagiaire de bénéficier d'un parcours individualisé tant dans son contenu que dans sa durée, il est à ce jour difficile d'évaluer avec précision la capacité de prise en charge du pôle.

Plateforme de formation et d'orientation mobile **15 MF**

En 2014, va être déployée sur l'ensemble du territoire, l'organisation de parcours de formation via des unités mobiles (camions équipé de matériels pédagogiques), déclinaison mobile des chantiers de déconstruction de carcasses automobiles réalisés sur Nouméa (partenariat Karuia, GNFA Pacific et AFPA Pacifique).
Le parcours du stagiaire comporterait une période en centre de formation suivie d'une phase mobile, en bivouac sur des zones d'intervention identifiées.
Il est prévu une montée en puissance du nombre de stagiaires entre 2014 et 2015 puis une stabilisation du volume traité.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		50 000 000	
Engagements AE annuels	**15 000 000**	17 000 000	18 000 000

Appui aux plateformes découverte des métiers du RSMA **22 MF**

Il s'agit, via une subvention annuelle, de participer au financement du fonctionnement de certaines plateformes de découvertes des métiers du RSMA dont l'objectif est de permettre aux jeunes volontaires, de développer leurs savoir-être et d'identifier un projet professionnel en découvrant un ensemble de métiers du secteur (BTP, Agriculture, métiers de la mine, métiers du social, etc…).

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		64 000 000	
Engagements AE annuels	**22 000 000**	22 000 000	20 000 000

Actions préqualifiantes et remises à niveau **52 MF**

Les formations préqualifiantes et remises à niveau sont organisées en amont des formations qualifiantes afin de permettre la remise à niveau des stagiaires sur les enseignements généraux et premiers gestes techniques. Ces formations ont pour objectif d'améliorer la réussite des stagiaires en formation qualifiante en les amenant aux prérequis nécessaires sans toutefois allonger systématiquement la durée des parcours qualifiants. Elles seront construites en fonction des besoins spécifiques des stagiaires et pourront être individualisées.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		150 000 000	
Engagements AE annuels	**62 000 000**	50 000 000	38 000 000

Programme P1202 Former pour l'emploi

Dépenses : 1 103 850 000 F

Enjeux et contexte

L'élévation du niveau de compétences et l'acquisition de qualifications nécessaires au développement économique du territoire reste le défi majeur des prochaines années pour la formation professionnelle continue.
La formation professionnelle continue a notamment pour objectif de contribuer pleinement au rééquilibrage, au progrès social, à la parité et à la promotion de l'emploi.

Objectifs

La politique de formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie est guidée par la réponse simultanée aux besoins des acteurs économiques et aux attentes sociales des individus.
A cet effet, un double objectif est poursuivi :

- Accompagner le développement des entreprises et leur professionnalisation : structuration d'un dispositif de formation professionnelle continue de qualité, réactif, sectoriel et réparti sur l'ensemble du territoire ;
- développer les compétences des individus afin de permettre l'insertion, l'adaptation ou la promotion professionnelle.

Pour ce faire, la Nouvelle-Calédonie établit une commande pluriannuelle dite structurelle pour des besoins récurrents associée à une commande dite conjoncturelle permettant de répondre au fil de l'eau à des nouveaux besoins plus ponctuels.

Elle développe également des programmes permettant l'accès à des parcours de formation individualisés sur des secteurs jugés prioritaires : bourses territoriales de formation, programme Mobilité Québec, Programme Mobilité métropole.

Les Indicateurs de performance

Libellé indicateur	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012[3]	Objectif 2013	Prévision 2014
Indice de satisfaction des stagiaires	80,7%	74,4%	74,3%	≥83%	≥80%
Taux d'érosion	12,3%	11,6%	11,6%	≤10%	≤10%
Taux de réussite	76,6%	82,2%	88,8%	≥75%	≥77%
Taux de validation	67,0%	70,8%	74,6%	≥68%	≥70%
Taux d'insertion à 6 mois (des admis)	52,6%	61,3%	58,9%	≥48%	≥50%
Part des formations conjoncturelles	23,3%	26,7%	31,1%	≥35%	≥35%

[3] *données de la programmation 2012 au 30/06/2013*

Indicateur 1 : Indice de satisfaction des stagiaires
Commentaire: Cet indicateur vise à renseigner sur le degré de satisfaction ressenti par les stagiaires à l'égard de leur formation.
Il est calculé à partir des questionnaires remis aux stagiaires à l'issue de la formation. Une question consiste pour les stagiaires à donner une note au stage qu'ils ont suivis, la moyenne des notes détermine l'indice de satisfaction (de 1 à 20).
Sources : OEFQS (observatoire de l'emploi, des qualifications, des salaires et de la formation) / IDC-NC,
DFPC

Indicateur 2 : Taux d'érosion
Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer la part des arrêts pendant le suivi des formations.
Il est calculé à partir du nombre d'arrêts pendant la formation sur le nombre d'inscrits.
Source : DFPC

Indicateur 3 : Taux de réussite (aux examens)
Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer le niveau d'acquisition des connaissances.
Il est calculé à partir du nombre de stagiaires admis à l'examen sur celui des stagiaires présentés à l'examen.
Source : DFPC

Indicateur 4 : Taux de validation
Commentaire: Cet indicateur est un indicateur qualitatif de la performance de la formation professionnelle qui présente l'intérêt de cumuler la réussite aux examens et l'érosion aux cours des formations. Cet indicateur traduit la stabilité des effectifs dans les formations (nombre d'inscrits et nombre de présents en fin de formation), donc la capacité à offrir des conditions d'accueil et de déroulement des formations en adéquation avec les attentes des stagiaires et par conséquent susceptibles de limiter le taux d'érosion.
Il est calculé comme suit :
Nombre de personnes admises aux examens
---------- X 100
Nombre de personnes inscrites en formation
(stabilisées 1 mois après l'entrée en formation)
Source :

Indicateur 5 : Taux d'insertion à 6 mois (des admis ou présentés)
Commentaire: Cet indicateur est un bon révélateur de la correspondance entre la maîtrise des compétences et l'adaptation aux emplois. Il permet de mesurer le devenir professionnel des stagiaires, et de s'assurer ainsi que la formation professionnelle permet l'insertion des demandeurs d'emploi dans le monde du travail.
Mode de calcul :
Nombre d'admis (ou présentés) en situation d'emploi à 6 mois
---------- X 100
Nombre de stagiaires admis (ou présentés) aux examens
Donnée 2011 au 30/06/2012.
Source : IDC-NC / OEFQS

Indicateur 7 : Part des formations conjoncturelles
Commentaire: Pour gagner en réactivité et pour coller au mieux aux besoins en main d'œuvre qualifiée, la Nouvelle-Calédonie a organisé sa programmation annuelle autour d'une commande dite structurelle pour les besoins pérennes et clairement identifiés et une commande conjoncturelle dont les financements sont mobilisables rapidement en fonction des besoins du marché du travail.
Cet indicateur vise à mesurer le volume financier des formations du volet conjoncturel par rapport à celui des actions A1202-01 et A1202-02 du programme P1202 « former pour l'emploi ».
Donnée 2011 au 30/06/2012.
Source : DFPC

Indicateur 8 : Taux de réponse aux enquêtes emploi
Commentaire: Cet indicateur vise à connaître précisément les besoins en main d'œuvre qualifiée des branches professionnelles. Cet indicateur n'est disponible qu'une fois tous les 2 ans (lorsque est réalisée une enquête emploi).
Il est calculé à partir des données de l'OEFQS de l'IDCNC :
Nombre de réponse aux enquêtes emplois renseignées et exploitables
---------- x 100
Nombre d'enquêtes emplois administrées
Taux au 31/12/2011 (étude réalisée tous les 2 ans - prochaine étude en 2013)
Source : IDC-NC / OEFQS

*** Taux d'occupation à 6 mois*
Commentaire: Cet indicateur vise à mesurer le temps passé en situation d'emploi. Un ou plusieurs contrats peuvent avoir eu lieu au cours de la période observée.
Il est calculé à partir du nombre d'admis ayant eu au moins un emploi sur les 6 mois postérieurs à une formation sur le nombre de stagiaires admis aux examens.
Cette valeur sera calculée à partir de 2013 selon de nouvelles modalités.

Source : IDC-NC / OEFQS

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme former pour l'emploi est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1202-01 - Qualifier pour l'emploi (demandeurs d'emploi formés sur la commande publique)	1 176 308 000	812 400 000	788 250 000	-24 150 000
Action A1202-02 - Soutenir les initiatives sectorielles	150 000 000	225 000 000	228 000 000	3 000 000
Action A1202-03 - Accompagner le développement des actifs et des publics	91 500 000	81 000 000	81 600 000	600 000
Action A1202-04 - Evaluer les besoins et les réalisations	0	0	6 000 000	6 000 000
Total	**1 417 808 000**	**1 118 400 000**	**1 103 850 000**	**-14 550 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	963 500 000	969 400 000	983 850 000	14 450 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	454 308 000	149 000 000	120 000 000	-29 000 000
67- Charges exceptionnelles	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Total	**1 417 808 000**	**1 118 400 000**	**1 103 850 000**	**-14 550 000**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

La majorité des dépenses inscrites et gérées par la DFPC dans le programme P1202 sont proposées sur l'autorisation d'engagement suivante pour un montant total de 1 035 MF de CP. Tous les crédits inscrits sur ce programme sont, en effet, gérés en AE, à l'exception des crédits gérés par la DRH qui concernent les bourses avec affectation spéciale (cf. action A1202-01).
L'ouverture d'une AE à hauteur de 3 366 MF est proposée sur ce programme. Elle couvrira les besoins de CP des trois années à venir.

CREATION AE P1202-2014 / 1 FORMER POUR L'EMPLOI					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
3 365 950 000	**1 035 600 000**	**982 500 000**	**818 500 000**	**529 350 000**	**0**

Action A1202-01 – Qualifier pour l'emploi

Dépenses : 788,3 MF

Fonctionnement des sections d'apprentis **169 MF**

Conformément à l'arrêté n° 2013-0117/GNC du 03 janvier 2013 portant sur la revalorisation des taux de financement des formations par apprentissage par la Nouvelle-Calédonie ; les formations par apprentissage sont financées par la Nouvelle Calédonie à l'heure apprenti :

- 0,610 MF pour une formation de niveau V (CAP, BEP) ;
- 0,720 MF pour le niveau IV (Bac Pro, BP) ;
- 0,770 MF pour le niveau III (Bac + 2 : BTS, DEUST).
- 0,900 MF pour les niveaux I ou II (Bac + 3 : Licences professionnelles, Bachelor EGC)

A la date de rédaction du rapport, l'estimation de la production 2014 des centres de formation d'apprentis est résumée dans les tableaux ci-dessous :

CFA	Volume Heures / Apprentis	Effectif	Financements NC
Chambre de Commerce et d'Industrie	211 204	361	165 646 200
- Sections d'apprentis du CFA	*187 620*	*306*	*143 805 000*
- Université de Nouvelle-Calédonie	*9 264*	*24*	*8 953 200*
- Ecole de Gestion et de Commerce	*14 320*	*28*	*12 888 000*
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	207 736	456	128 339 920
Chambre d'Agriculture	15 015	35	9 159 150
T O T A L	**433 955**	**852**	**303 145 270**

Quelques données des indicateurs de suivi du dispositif apprentissage :

CFA	***Effectifs apprentis***		***Erosion***		***Réussite aux examens***	
	2011	*2012*	*2011*	*2012*	*2011*	*2012*
Chambre d'Agriculture	*39*	*37*	*49 %*	*49 %*	*50 %*	*100 %*
Chambre de Commerce	*340*	*355*	*15 %*	*20 %*	*82 %*	*86 %*
Chambre de Métiers	*448*	*431*	*28 %*	*29 %*	*72 %*	*75 %*

Compte tenu de la réduction des financements sur la période, une négociation sur l'ouverture des sections d'apprentissage sur la période 2014 – 2016 va être engagée avec les 3 centres de formation d'apprentis.

Le financement est évalué à

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	700 000 000		
Engagements AE annuels	**250 000 000**	230 000 000	220 000 000

Primes aux maîtres d'apprentissage : **20 MF**

Il est prévu en 2014 une baisse (amorcée depuis 2011) du nombre de primes à payer compte tenu du vieillissement de la mesure. Un certain nombre d'entreprises ont dépassé le quota des trois premiers apprentis qui donne droit à la prime alors que parallèlement, le vivier des entreprises est peu renouvelé par les CFA ; même si le nombre de contrats d'apprentissage rompus avant leur date d'anniversaire, a diminué. Il est donc envisagé de supprimer ce dispositif et de réfléchir plus globalement aux mesures incitatives pour favoriser l'embauche d'apprentis.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	20 000 000		
Engagements AE annuels	**20 000 000**	0	0

Formations qualifiantes **523 MF**

Il s'agit du plan annuel 2014 des formations dites structurelles qui répondent à un besoin considéré comme pérenne du marché du travail, identifié essentiellement au travers de l'emploi – formation réalisée en 2011 par l'IDC-NC et des orientations proposées dans le tableau des activités professionnelles (TAP), défini dans le cadre de l'application de la loi sur l'emploi local.
Ce plan « structurel » est complété par la mise en œuvre d'actions conjoncturelles identifiées essentiellement soit en liaison avec des employeurs ou groupements d'employeurs, soit en partenariat avec une province dans le cadre d'un projet économique spécifique.

La répartition budgétaire entre les deux dispositifs structurel et conjoncturel doit évoluer au cours des prochaines années :

	2014	2015	2016
Part « structurel »	65 %	60 %	55 %
Part « conjoncturel »	35 %	40 %	45 %

Ces deux commandes se construisent en lien avec les acteurs économiques des secteurs d'activité porteurs de la Nouvelle-Calédonie.

La prise en compte des besoins des employeurs exprimés dans le TAP et lors de rencontres annuelles, les travaux de l'observatoire de l'emploi, des qualifications, des salaires et de la formation de l'IDC-NC permet donc d'établir les métiers commandés en 2014 par la Nouvelle-Calédonie.
Les organismes de formation répondent alors à cette commande par des offres de formation qui font l'objet d'une analyse technique et d'un arbitrage en fonction des crédits votés.

Pour la programmation structurelle, l'évolution des budgets est envisagée en baisse. D'une part, du fait du renforcement des formations « préparatoires » (voir Programme 1 – Action 1201-05), d'autre part par la montée en puissance du programme dit « conjoncturel » (voir action 1202-02).

Pour 2014, il est prévu de mettre en œuvre une programmation ouvrant 466 places de formation qui se répartissent selon les secteurs de la façon suivante :

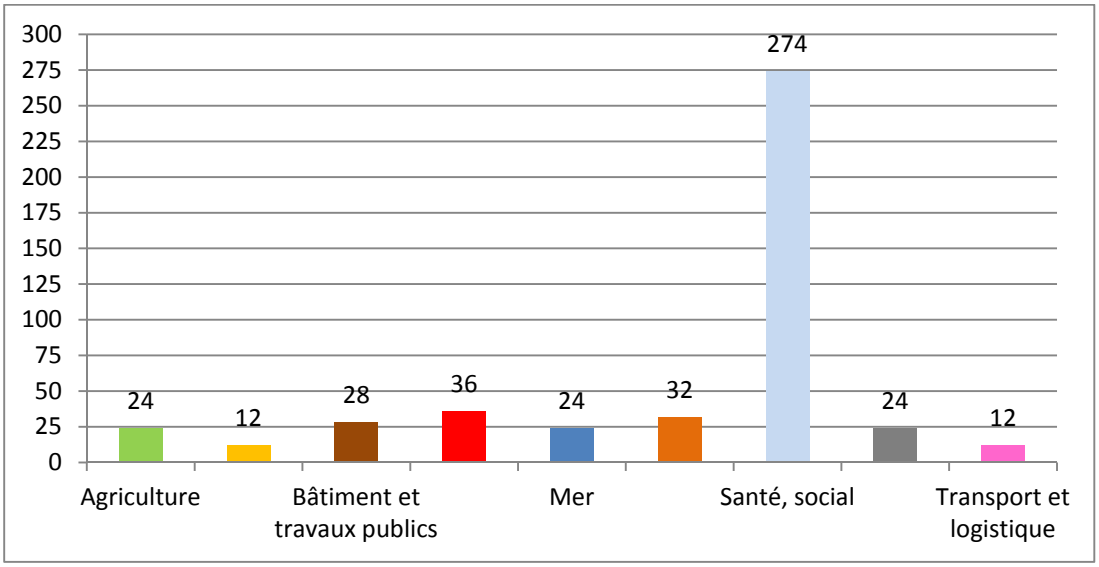

Les financements prévisionnels par secteurs sont les suivants :

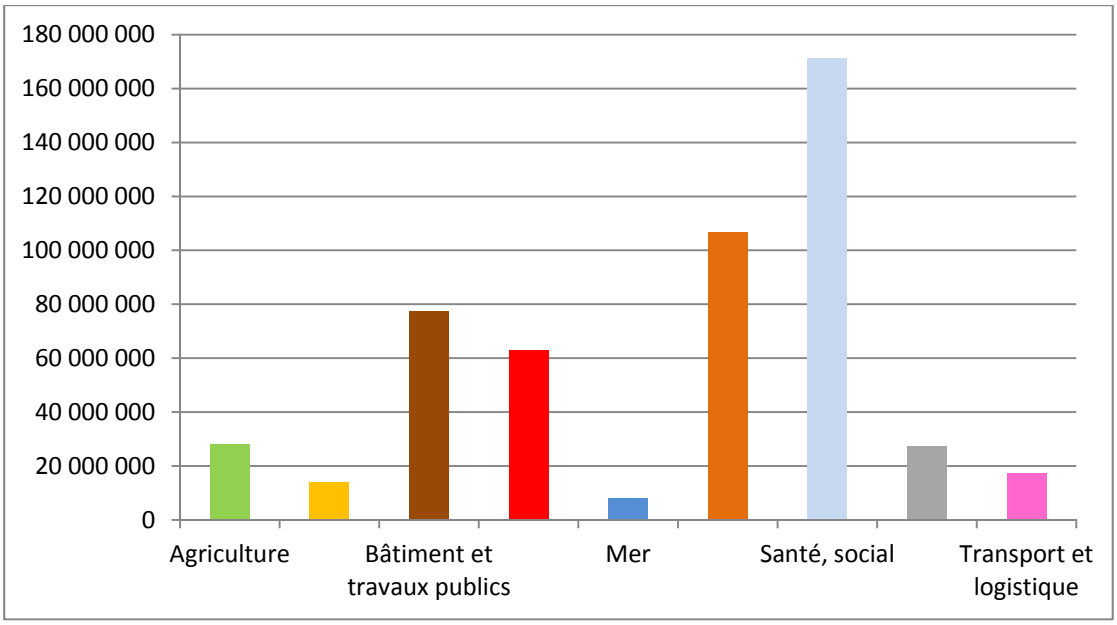

Les financements demandés sont de :

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		1 580 000 000	
Engagements AE annuels	**600 000 000**	540 000 000	440 000 000

Frais de formation programme Mobilité Métropole **8 MF**

Ces financements sont destinés aux formations individualisées qui permettent à des personnes ayant un projet de formation qui ne peut être réalisé en Nouvelle-Calédonie d'aller suivre une formation dans un centre AFPA en métropole. Il s'agit d'offrir une dizaine de places qui complètent les 50 places financées par l'Etat sur le programme de LADOM destinés aux ultra marins, sur des spécialités non proposées par LADOM.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		32 000 000	
Engagements AE annuels	**15 000 000**	10 000 000	7 000 000

Bourses avec affectation spéciale (gestion DRH) **68,3 MF**

Dans sa politique emploi dans la fonction publique, la DRHFPNC assure depuis plusieurs années l'anticipation des besoins de l'ensemble des collectivités publiques de Nouvelle-Calédonie au travers de l'attribution annuelle d'une quinzaine de bourses avec affectation spéciale aux jeunes calédoniens pour suivre des formations qualifiantes (Bac +2 à Bac +10) dont la Nouvelle-Calédonie a besoin à court et long terme.
Dans l'année qui suit leur retour de formation, les jeunes sont insérés professionnellement dans le secteur public.
Il est proposé, pour l'année 2014, un budget de 68,3 MF, compte tenu du nombre de bourses accordées, soit une hausse de 6% de l'enveloppe 2013. Cette enveloppe permet d'octroyer chaque année 15 nouvelles bourses (frais de transport, de déménagement et indemnité de formation) et de verser les indemnités de formation à une quarantaine de bénéficiaires.

Action A1202-02 – Soutenir les initiatives sectorielles

Dépenses : **228,0 MF**
Recettes : ***MF***

Le montant destiné aux initiatives sectorielles permet de financer des actions dites conjoncturelles qui se construisent avec les acteurs économiques, en fonction de leurs besoins ponctuels de qualification. Les projets de formation se font en coordination entre les futurs employeurs et les organismes de formation et sont identifiés également lors des rencontres régulières menées autour des pôles d'excellence sectoriels.

Les prévisions pour l'année 2014 sont de :

En nombre de places achetées

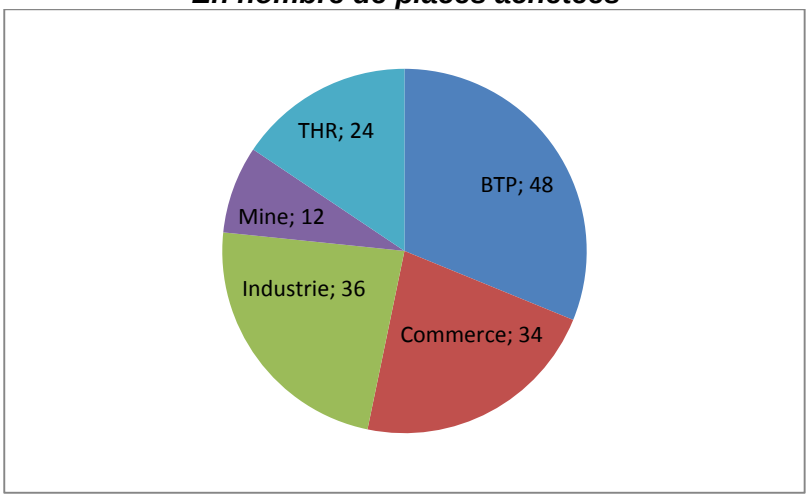

En financements

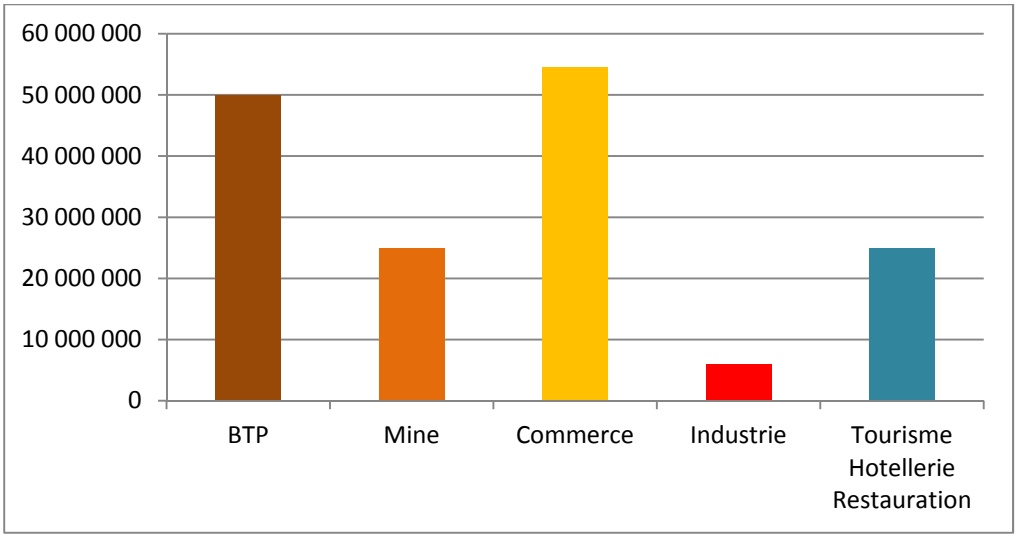

L'enveloppe est en baisse sur la période 2014-2016 car impactée, à budget constant, par la montée en puissance du dispositif préparatoire.

Les besoins sont estimés à :

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		775 000 000	
Engagements AE annuels	**280 000 000**	250 000 000	245 000 000

Action A1202-03 – Accompagner le développement des actifs spécifiques — **Dépenses : 81,6 MF** / ***Recettes : MF***

Actions de promotion sociale des actifs – formation CNAM **15 MF**

La Nouvelle-Calédonie participe au fonctionnement des actions de formation du conservatoire national des arts et métiers par le biais d'une subvention de 15 MF.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		40 000 000	
Engagements AE annuels	**15 000 000**	14 000 000	11 000 000

Actions de promotion sociale des actifs – DAEU - GRETA **10 MF**

Ces inscriptions budgétaires ont pour but de financer l'organisation des DAEU dispensés en 2014 par le GRETA INC (14,5 MF) et l'UNC (13,5 MF) ainsi que la coordination de l'ensemble des DAEU réalisée par l'UNC.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		10 000 000	
Engagements AE annuels	**10 000 000**		

Actions de promotion sociale des actifs – DAEU – UNC **10 MF**

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	10 000 000		
Engagements AE annuels	**10 000 000**		

Actions de lutte contre l'illettrisme **14 MF**

En 2013, la Nouvelle-Calédonie a initié un partenariat avec le projet "1001 lettres" porté par Unilearn et Opcalia[4] en métropole. Ce projet permet de proposer à une centaine de salariés d'entreprise un programme individualisé de positionnement et de remédiation à l'illettrisme.
En 2014, il convient de poursuivre cet effort pour répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	32 000 000		
Engagements AE annuels	**14 000 000**	10 000 000	8 000 000

Formations en faveur des publiques spécifiques **15 MF**

Ces actions de formation visent les personnes handicapées et les détenus du Camp Est.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	55 000 000		
Engagements AE annuels	**20 000 000**	18 000 000	17 000 000

Frais de formation BTF **16,6 MF**

Les frais de formation des bénéficiaires de bourse territoriale de formation (BTF) sont estimés à un montant global d'environ 35 MF. Il est demandé 16,6 MF au BP 2014.

	2010	**2011**	**2012**
Pays			
Nouvelle-Calédonie	33	17	24
Métropole	123	98	138
Polynésie Française	1	1	2
Etats-Unis	0	1	1
Nouvelle-Zélande	2	0	0
Australie	4	2	0
Canada	4	3	6
Belgique	1	1	0
Fidji	0	1	1
Grande-Bretagne	1	2	2
Total	**169**	**126**	**174**

[4] OPCA interprofessionnel métropolitain

Genre	2010	2011	2012
Hommes	82	52	78
Femmes	87	74	96
Total	**169**	**126**	**174**

Niveau de formation	2010	2011	2012
Niveau I	51	28	48
Niveau II	41	34	40
Niveau III	51	47	63
Niveau IV	22	11	9
Niveau V	1	2	2
Autres	3	4	12
TOTAL	**169**	**126**	**174**

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		75 000 000	
Engagements AE annuels	**30 000 000**	25 000 000	20 000 000

L'accompagnement des demandeurs d'emploi engagés dans une démarche VAE 1MF

Les demandeurs d'emploi qui s'engagent dans une démarche VAE peuvent bénéficier de la prise en charge par la Nouvelle-Calédonie de l'accompagnement méthodologique assuré par un organisme habilité (financement plafonné à 140 000 F par candidat). La somme prévue correspond à la prise en charge d'environ 15 personnes. En 2012, le comité VAE s'est prononcé favorablement à la prise en charge de 7 candidats.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		2 950 000	
Engagements AE annuels	**1 000 000**	1 000 000	950 000

Action A1202-04 – Evaluer les besoins et les réalisations — Dépenses : 6,0 MF

Les crédits demandés ont pour objectif de financer des études complémentaires à celles réalisées en interne ou par l'IDC-NC qui portent essentiellement sur des aspects quantitatifs.

Il est envisagé en 2014 une étude afin d'étudier, 25 ans après la création du programme Bourses territoriales de formation (BTF), l'insertion et les parcours professionnels des 1 000 stagiaires ayant bénéficié de ce dispositif.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		26 000 000	
Engagements AE annuels	**6 000 000**	10 000 000	10 000 000

Programme P1203
Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue

Dépenses : 1 389 080 000 F

Recettes : 756 521 000 F

Enjeux et contexte

Depuis 2010, de nombreuses actions ont été menées afin d'adapter l'offre de formation aux besoins, de disposer de plateaux techniques modernes et en capacité de permettre la réalisation de formations innovantes, d'accompagner les organismes de formation vers une meilleure qualité des formations, d'inciter le développement de la formation des salariés.

Si la mise en place des pôles d'excellence sectoriels entre dans sa phase finale, les autres ambitions restent à concrétiser s'agissant d'objectifs ambitieux dont l'aboutissement prendra encore quelques années. L'appui de la Nouvelle-Calédonie à ces différents acteurs et partenaires reste donc indispensable.

Il convient de noter que l'année 2014 sera la dernière année de mobilisation des financements du Xème FED sur les axes d'effort suivants :

- renforcement des structures et activités de périformation et prise en compte des publics en difficulté : la Nouvelle-Calédonie maintiendra son effort au développement de structures accueillant des publics en difficulté, en adéquation avec les enveloppes identifiées au programme P1201 ;
- renforcement des capacités d'action et d'anticipation des acteurs : il s'agit avant tout de professionnaliser l'ensemble des acteurs du dispositif pour gagner en qualité. La formation des acteurs pédagogiques est indispensable dans la structuration des « pôles d'excellences sectoriels ». La Nouvelle-Calédonie a fait le choix d'accompagner le développement de plateaux techniques, véritables « pôles d'excellence sectoriels » dotés de moyens techniques et humains de qualité arrimés avec les besoins des acteurs économiques regroupés au sein d'une branche ou d'un groupe d'entreprises.

Objectifs

Il s'agit pour 2014 d'achever la réorganisation entamée depuis trois années sur les dispositifs suivants :

- Orientation et préformation sur des espaces dédiés mais aussi par le biais de structures mobiles ;
- Formations qualifiantes au sein de pôles d'excellences sectoriels à structurer et équiper ;
- Environnement des stagiaires (restauration, hébergement transport …) par l'identification des actions de rénovation et de construction et le développement des ressources humaines.

Les autres missions restent au service de la mise en œuvre d'un cadre favorable au développement de la formation professionnelle : adaptation de la réglementation, contrôle des opérateurs et audits des réalisations pour une mise en œuvre sécurisée et de qualité, création de certifications locales adaptées aux besoins des acteurs économiques.

Les Indicateurs de performance

Avertissement : Les indicateurs de performance ont pour objectif d'apporter une première information sur les résultats constatés et attendus des actions engagées par la Nouvelle-Calédonie. Ils n'ont pas vocation à évaluer l'ensemble d'un politique publique. La valeur des indicateurs présentés ci-dessous n'est essentiellement porteuse de sens que comparée à elle-même, c'est à dire dans le temps. S'agissant d'une démarche innovante de type LOLF (loi organique relative aux lois de finances) et volontaire, la sélection des indicateurs, leur présentation et leur calcul sont susceptibles de connaitre des modifications.

	2011		2012		Objectif 2013	Prévision 2014
Indicateur	**Objectif**	**Réalisé**	**Objectif**	**Réalisé**		
Taux de contrôle						
- organismes de formation	30%	48%	35%	54%	35%	35%
- employeurs	25%	33%	30%	30,15%	20%	25%
Conformité des actions financées par la NC	> ou = 45 %	84%	> ou = 60 %	46%	> ou = 60 %	> ou = 60 %
Organismes engagés dans la démarche Qualité	> ou = 60 %	64%	> ou = 60 %	64%	> ou = 70 %	> ou = 70 %
Nombre de certifications locales créées	+ 7	+ 8	+ 8	+3[5]	+8	+7
Taux de consommation des aides financières accordées par la NC aux acteurs de la formation professionnelle	> ou = 85 %	93%	> ou = 85 %	95%	> ou = 88 %	> ou = 88 %

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme animer et piloter la politique de formation professionnelle continue est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1203-01 - Adapter les moyens humains et les infrastructures de formation et de péri-formation	790 825 880	792 840 300	662 000 000	-130 840 300
Action A1203-02 - Réglementer et contrôler le dispositif de la formation professionnelle	9 070 000	13 000 000	6 500 000	-6 500 000
Action A1203-03 - Animer et piloter le dispositif de formation et de certification	135 321 900	126 510 000	124 580 000	-1 930 000
Action A1203-04 - Soutien des établissements publics	401 804 498	746 300 000	596 000 000	-150 300 000
Total	**1 337 022 278**	**1 678 650 300**	**1 389 080 000**	**-289 570 300**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	265 291 900	285 910 000	207 980 000	-77 930 000
012- Charges de personnel et frais assimilés	40 000 000	40 000 000		-40 000 000
65- Autres charges de gestion courante	338 804 498	486 800 000	385 000 000	-101 800 000
67- Charges exceptionnelles	70 400 000	285 000 000	190 000 000	-95 000 000
Dépenses d'investissement	622 525 880	580 940 300	606 100 000	25 159 700
Total	**1 337 022 278**	**1 678 650 300**	**1 389 080 000**	**-289 570 300**
Recettes (pour mémoire)	*1 055 656 325*	*875 656 325*	***756 521 000***	*-119 135 325*

Les actions pour 2014

Il est proposé l'ouverture d'une AE de 423,5 MF pour animer et piloter la politique de formation professionnelle continue sur la période 2014/2016. Elle couvrira les besoins de CP des trois années à venir. Cette AE concerne tous les crédits de fonctionnement gérés par la DFPC sur les actions A1203-01 et A1203-02 ainsi qu'une partie des crédits de l'action A1203-03.

Au final, les 3 AE ouvertes en 2014 (une par programme) permettront de financer l'ensemble des crédits inscrits par la DFPC entre 2014 et 2016 pour un montant total estimé à 7,5 milliards (3,7 milliards sur le programme P1201 ; 3,4 milliards sur le programme P1202 et 0,4 milliard sur le programme P1203).

CREATION AE P1203-2014/2 ANIMER PILOTER LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
423 500 000	**151 500 000**	**136 000 000**	**136 000 000**	**0**	**0**

Action A1203-01 – Adapter les moyens humains et les infrastructures de formation et de préri-formation — **Dépenses : 662,0 MF** / ***Recettes : 556,5 MF***

Former les acteurs de la formation — **50 MF**

Cette inscription a pour but de contribuer à la professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle intervenant dans les centres de formations et d'accueil des stagiaires.
Ces dispositifs de formation (menant à des diplômes ou titres professionnels nationaux ou calédoniens) ont concerné :

- depuis 2006, les conseillers en insertion professionnelle : une centaine de stagiaires dans 22 organismes présents sur l'ensemble du territoire ;
- depuis 2008 pour les formateurs d'adultes : 87 stagiaires employés dans 14 organismes de formation publics ou privés réalisant tout type d'actions de formation (préparatoire, qualifiant ou diplômant) ;
- depuis 2008, les encadrants techniques d'insertion : 29 stagiaires employés dans 10 structures d'insertion réparties sur l'ensemble de la Grande Terre ;

- depuis 2012, 12 responsables de formations exerçant dans des organismes publics et privés.

Une évaluation de ces dispositifs a été réalisée fin 2012 montrant :

- que ces formations ont permis une montée en compétence des personnes en ayant bénéficié ;
- une attente forte des structures d'emploi (organismes de formation ou d'insertion) de pérenniser cette offre de formation ;
- mais aussi, un impact peu lisible sur l'organisation des structures, l'appropriation collective des outils ou la mise en œuvre de démarches innovantes.

En 2014, les formations devraient concerner :

- des formateurs d'adultes, en développant leur expertise sur la mise en œuvre de formations en alternance et sur l'accompagnement des publics en difficulté d'insertion ;
- des conseillers en insertion ;
- des encadrants techniques d'insertion.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	170 000 000		
Engagements AE annuels	**63 000 000**	55 000 000	52 000 000

[1] En réalité, 9 nouvelles certifications ont été validées par la Commission consultative de la certification professionnelle mais les arrêtés de création ont eux été publiés plus tardivement début 2013, ne permettant pas de les prendre en compte au titre de l'année 2012.

Démarche Qualité QualiFormPro – audits **9 MF**

Depuis 2009, la Nouvelle-Calédonie propose aux organismes de formation avec lesquels elle conventionne de s'engager dans une démarche de labellisation qualité.

Cette démarche comporte pour chaque organisme plusieurs audits qui sont sous-traités à un cabinet de consultants spécialisé.

A ce jour, 18 organismes se sont engagés dans la démarche :

- 7 organismes ont été labellisés,
- 9 sont dans la phase de mise en conformité,
- 2 organismes se sont vus refuser le label.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE	26 500 000		
Engagements AE annuels	**9 000 000**	9 000 000	8 500 000

Démarche Qualité QualiFormPro – subventions aux organismes de formation **1MF**

Ces subventions ont pour but d'aider les organismes engagés dans la démarche à financer l'appui d'un consultant extérieur pour la mise en œuvre de leur plan d'action.

Subventions diverses à des organismes privés **3 MF**

Cette somme est destinée à des organismes de formation qui sollicitent une aide de la Nouvelle-Calédonie pour la réalisation d'actions de formation ne rentrant pas dans le périmètre habituel de financement de la DFPC.

A titre d'exemple : formation à la langue des signes, formation sur la prise en charge de l'autisme, etc…

Appui à la mise en œuvre des pôles d'excellence sectoriels **20 MF**

Pour finaliser la mise en œuvre des pôles d'excellence, la DFPC a besoin d'une équipe de 2 à 3 personnes qui seront en charge du pilotage de ces projets. Elles assureront également la coordination avec l'ensemble des acteurs : organismes de formation, maitres d'œuvre, entreprises intervenant sur les chantiers, etc…

en XPF	2014	2015	2016
AE		60 000 000	
Engagements AE annuels	**25 000 000**	20 000 000	15 000 000

PES agricole Chambre d'Agriculture NC **5 MF**

La Nouvelle-Calédonie finance au travers d'une subvention à la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie le poste du chargé de mission responsable du développement du pôle d'excellence agricole.

L'ensemble des missions exposées ci-dessus sont gérés sur l'AE P1203-2014/2 « Piloter la politique de formation professionnelle continue ».

Mise en œuvre PES **43 MF**

L'ouverture d'une AP de 123 MF est proposée pour la mise en place et le développement de l'ensemble des pôles sectoriels sur le territoire en complément de l'équipe projet de la DFPC. Il est proposé d'inscrire 43 MF en CP au BP 2014.

CREATION AP P1203-2014/3 APPUI MISE EN OEUVRE PES					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
123 000 000	**43 000 000**	**65 000 000**	**15 000 000**	**0**	**0**

ETFPA – Centres de Nouville et de Bourail **447 MF**

La restructuration totale de l'ETFPA sur ses implantations de Nouville et de Bourail se poursuit en 2014.
Elle comporte la mise en place de 3 pôles de formation :
- le pôle préparatoire à Nouville,
- le pôle Transports – Logistique à Bourail,
- le pôle Industrie à Bourail.

Parallèlement, l'établissement maintient l'activité de son pôle Hôtellerie – restauration à Nouméa.
Enfin, les centres d'hébergement ont fait l'objet d'une reconstruction totale pour ce qui concerne l'internat masculin de Bourail et d'une cession à la SIC pour ce qui concerne celui de Nouville.
L'objectif est d'offrir en 2014 à l'ensemble des stagiaires intégrant l'ETFPA des services d'hébergement, de restauration et d'activités péri formation de qualité.

Depuis 2011, des financements importants ont été mobilisés pour financer les études et travaux nécessaires à ces différents pôles :

Projet	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
ETFPA - Pôle préparatoire			40,00	40,00	40,00	120,00
ETFPA - Internat Nouméa			10,00	200,00	0,00	210,00
ETFPA - Pôle Industrie	13,40	50,00	272,00	8,00		343,40
ETFPA - Pôle Métallerie				121,00	100,00	221,00
ETFPA - Pôle Transports Logistique				30,00	20,00	50,00
ETFPA - Internats Bourail	6,30	207,00	5,00	8,00		226,30
TOTAL	19,70	257,00	327,00	407,00	160,00	1 170,70

Il reste en 2014 et 2015 à finaliser certains projets :

TRAVAUX et EQUIPEMENTS (en MF)	Engagement AP			CP
	2014	2015	Total	BP 2014
Hébergement Nouville	200,00	0,00	200,00	200,00
Ateliers Nouville	40,00	40,00	80,00	40,00
Pôle Métallerie Bourail	121,00	100,00	221,00	121,00
Pôle Transports Logistique Bourail	30,00	20,00	50,00	30,00
Equipements (Nouville + Bourail)	40,00		40,00	40,00
TOTAL SUBVENTION ETFPA	**431,00**	**160,00**	**591,00**	**431,00**
Pôle Industrie Bourail	8,00		8,00	8,00
Internat Bourail	8,00		8,00	8,00
TOTAL OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	**16,00**	**0,00**	**16,00**	**16,00**
TOTAL ETFPA	**447,00**	**160,00**	**607,00**	**447,00**

Ces financements se traduisent soit par des subventions d'investissement versées à l'ETFPA soit par des opérations pour le compte du tiers (l'ETFPA en l'occurrence) pour ce qui s'agit de la finalisation des travaux qui sont pilotés par la DFPC depuis 2011 avec l'appui d'une maitrise d'ouvrage déléguée.

Il est proposé d'ouvrir une AP de 541 MF pour les travaux de rénovation. La somme de 381 MF est inscrite en CP.

CREATION AP P1203-2014/5 RENOVATION DES LOCAUX ETFPA					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
541 000 000	381 000 000	160 000 000	0	0	0

PES machinisme agricole Maré **25 MF**

Cette subvention est destinée à acheter les équipements destinés à la plateforme machinisme agricole de Maré.

Plateforme de formation mobile **4 MF**

Il s'agit du financement des derniers équipements des camions ateliers qui vont permettre de réaliser des formations itinérantes sur le territoire (voir action 1201-05).

Une révision de 7,5 MF est proposée sur l'AP P1203-2011/1 ainsi que l'ajustement des CP pour un montant de 29 MF qui permettront de financer les deux opérations exposées ci-dessus.

AP P1203-2011/1 PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	1 213 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	7 500 000
	Montant AP/AE après BP 2014	1 220 500 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	794 650 605
	Reste à engager AP/AE	418 349 395
	CP	
	CP financés avant BP 2014	491 650 605
	dont mandaté au 14-10-2013	*324 150 605*
	CP financés - BP 2014	29 000 000
	Total CP financés après BP 2014	520 650 605
	Reste à financer après BP 2014	**699 849 395**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	300 000 000
	2016	121 349 395
	2017	278 500 000
	2018	0

Centre d'hébergement province Nord Koné **15 MF**

Cette somme représente le solde de la subvention versée à la province Nord pour la construction d'un centre d'hébergement de 44 places, cofinancé à part égale par la Nouvelle-Calédonie pour un montant total de 218 MF.

Etudes diverses **40 MF**

CREATION AP P1203-2014/1 CONSTRUCTION DE LOCAUX DFPC A KONE					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
60 000 000	**40 000 000**	**20 000 000**	**0**	**0**	**0**

Ce budget a pour but de financer des études diverses concernant des projets encore non aboutis et qui devraient faire l'objet de partenariats avec les provinces dans les années à venir :

- Pôle Tourisme province Sud
- Pôle tourisme Province Iles

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		70 000 000	
Engagements AE annuels	**43 000 000**	20 000 000	7 000 000

Recettes ***556,5 MF***

Les recettes sont constituées d'une participation de la province Nord au projet de Koné (115 MF) et du troisième versement du 10e fonds européen de développement (Tranche fixe de 441,5 MF).

Action A1203-02 – Réglementer et contrôler le dispositif de la formation professionnelle — Dépenses : 6,5 MF

Les dépenses de cette action sont portées par l'AE P1203-2014/2 « Animer et piloter la politique de la formation professionnelle continue ».

Audits de formation (convention MOM AFPA) **5,5 MF**

Cette mission est, en l'absence de moyens humains au sein de la DFPC, sous-traitée à l'AFPA au travers de la convention de partenariat MOM/DFPC/AFPA.
Est prévue en 2014 la réalisation de 15 audits.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		16 500 000	
Engagements AE annuels	**5 500 000**	5 500 000	5 500 000

Expertises **1 MF**

Ce budget est prévu chaque année pour des expertises réalisées par des prestataires extérieurs dans le champ du contrôle (comptabilité, hygiène-sécurité,…) dans le cadre du renforcement du contrôle préconisé par la chambre territoriale des comptes.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		3 000 000	
Engagements annuels	**1 000 000**	1 000 000	1 000 000

Action A1203-03 – Animer et piloter le dispositif de formation et de certification — Dépenses : 124,6 MF

Les dépenses suivantes sont portées, à hauteur de 57MF, par l'AE P1203-2014/2 « Animer et piloter la politique de la formation professionnelle continue ».

10 MF

Animer le dispositif calédonien de la validation des acquis de l'expérience

Mis en place en 2010, le dispositif VAE calédonien est en phase de développement.
Suite à un appel à projet lancé par le gouvernement, un réseau de points relais conseil est mis en place depuis 2012. Il repose aujourd'hui sur quatre structures essentiellement basées en Province Sud : la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Service Emploi Formation et la Mission d'insertion des Jeunes de la Province Sud, ainsi que l'Institut de Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie.
D'autres opérateurs en Province Nord et en Province Iles seront nécessaires pour offrir une couverture complète aux actifs du territoire. Le financement de cette mission, assurée par ces structures publiques, est prévu à hauteur de 12 MF.

La consolidation du dispositif VAE passe également par la professionnalisation des accompagnateurs VAE. Accompagnateurs indépendants ou salariés d'un organisme de formation, leur professionnalisation passe par une étude de leur parcours dans le domaine de l'accompagnement et est consolidé par une formation d'une journée organisée par la DFPC en collaboration avec l'AFPA (0,2 MF).

Enfin, 2 MF sont prévus pour financer l'organisation de sessions d'examen spécifiques aux candidats VAE (achat de matières d'œuvre, location de locaux ou de matériels,…).

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		29 000 000	
Engagements AE annuels	**10 000 000**	9 500 000	9 500 000

Indemnisation des jurys d'examen **14 MF**

Cette somme couvre l'indemnisation des personnes participant en tant que jury aux sessions d'examen organisées par la DFPC (soit environ 40 sessions par an mobilisant 136 personnes).

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		44 000 000	
Engagements AE annuels	**14 000 000**	15 000 000	15 000 000

Mettre en œuvre la certification locale et les certifications du ministère de l'emploi **9 MF**

La professionnalisation et l'indemnisation des professionnels participants à un examen d'une certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie ou du Ministère de l'Emploi est devenu nécessaire tant pour motiver la participation de ces acteurs essentiels dans le dispositif de certification, que d'un point de vue d'harmonisation des pratiques au sein des différentes directions de la Nouvelle-Calédonie devenues autorités certificatrices.

La mise en œuvre des certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie dont la DFPC est autorité certificatrice induit une réelle expertise technique lors de la conception des sujets d'examen. Chargée de certification dans des domaines techniques comme le bâtiment ou les télécommunications, la DFPC s'appuiera d'experts métiers et d'ingénieurs de l'AFPA dans la conception de batteries d'examen sur les diplômes qu'elle délivre. Cette prestation est incluse dans la convention cadre Ministère Outre-Mer / AFPA / Nouvelle-Calédonie.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		26 500 000	
Engagements AE annuels	**9 000 000**	9 000 000	8 500 000

Développer les systèmes d'information et de gestion de la formation professionnelle **24 MF**

Depuis 2011, la DFPC et la DTSI développent un système d'information appelé SEFORA qui a pour objectif de suivre les étapes du parcours de formation d'une personne entrant dans un dispositif de formation financé par la Nouvelle-Calédonie : du premier contact avec un conseiller en insertion professionnelle à l'insertion dans le monde du travail.

Cet outil est partagé par l'ensemble des acteurs de l'insertion et de la formation : structures d'insertion, organismes de formation, DFPC, provinces, IDC-NC, CFA, etc…

Près de 300 utilisateurs partageront demain cet outil qui permettra un meilleur suivi des parcours des stagiaires.

Il est également prévu en 2014 d'y ajouter un module spécifique (OCEAN) destiné à gérer les certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie, qui sera utilisé par l'ensemble des directions certificatrices (DASS, DJS, DFPC, SMMPM, DITTT, etc..) : organisation des examens, gestion des candidats, suivi de la délivrance des diplômes, gestion des jurys, etc…

Il est prévu pour le financement des développements informatiques et des actions liées à sa mise en œuvre (supports utilisateurs, documents techniques, etc…) un budget de 24 MF en 2014.

en XPF	**2014**	**2015**	**2016**
AE		60 000 000	
Engagements AE annuels	**24 000 000**	20 000 000	16 000 000

Hors AE - Dépenses de fonctionnement courant de la DFPC **67,6 MF**

Le budget de fonctionnement de la DFPC s'élève pour les 45 agents que comptent aujourd'hui la direction à 67,580 MF dont 2 MF d'investissements.

Plus de 70 % du budget est consacré aux frais locatifs (loyers et charges locatives).

Les autres gros postes de dépenses sont :

- Equipements et petits matériels - entretien et achats 7%
- Télécommunications et frais postaux 7 %
- Déplacements 3%
- Fournitures de bureau et produits divers 3%

Action A1203-04 – Soutien des établissements publics

Dépenses : 596,0 MF
Recettes : 200,0 MF

Subvention d'investissement pour l'ETFPA **30 MF**
Cette subvention a pour but de financer des travaux divers sur les sites de Nouville et de Bourail : remise aux normes de l'assainissement, rénovation des voiries, sécurisation des sites, etc… Il est proposé d'ouvrir une AP de 60 MF.

CREATION AP P1203-2014/4 SUBVENTIONS ETFPA - REMISE AUX NORMES					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
60 000 000	30 000 000	30 000 000	0	0	0

Subvention à l'ETFPA : **217 MF**
190 MF destiné à financer les charges de structures de l'établissement. Cette dotation est en baisse de 5% par rapport à celle accordée au BP 2013. Par ailleurs, 27 MF sont destinés à apurer sur 10 ans la dette de l'ETFPA envers la Nouvelle-Calédonie qui s'élève en 2013 à 165,6 MF.

Subvention au GIP Cadre-Avenir : **56 MF**
La participation de la Nouvelle-Calédonie au GIP cadre-Avenir correspond à 10% du budget prévisionnel 2014 déduction faite des deux fonctionnaires mis à disposition par la Nouvelle-Calédonie. La dotation est en baisse de 5% par rapport à 2013.

Subvention à l'institut pour le développement des compétences (IDCNC) : **275 MF**
Cette participation permet le financement des charges structurelles de l'établissement. La subvention est en baisse de 5% par rapport au BP 2013.

Subvention à l'école des métiers de la mer (EMM) : **18 MF**
Cette subvention est destinée à financer une partie des charges de structure de l'école, notamment les rémunérations du directeur et du directeur adjoint de l'école.

Recettes - Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle ***200 MF***

*Les versements des employeurs au titre de leur non-respect de leur obligation de financement de la formation professionnelle continue est à **200 MF** et est inscrite en recettes. En 2011[6], 972 employeurs étaient assujettis à l'obligation de financer la formation professionnelle continue, soit 7,75 % des employeurs calédoniens. Ils employaient 45 057 salariés, soit 71,38 % des salariés du secteur privé qui, au travers de ce dispositif, ont donc, en théorie, eu accès à la formation professionnelle continue par la mise en place d'un plan de formation au sein de leur entreprise. L'obligation légale minimale, égale à 0,7 % de la masse salariale, s'élevait en 2011à 1,142 milliards. En réalité, l'investissement des employeurs en matière de formation est supérieur à l'obligation légale, puisqu'ils y consacrent 2,072 milliards, soit un taux moyen d'investissement en formation de 1,27 % de la masse salariale. Cependant, seules 61,63 % des 972 entreprises assujetties financent un plan de formation, dont 32,41 % à hauteur de leur obligation légale. Les autres employeurs, soit 67,59 %, sont soit en deçà de leur obligation légale (29,22 %), soit versent la totalité de leur obligation au fonds de concours*

[6] Dernière année connue

de la formation professionnelle (32,10 %), compensent en totalité par l'utilisation de leur excédent (3,50 %), ou mixent les deux dernières possibilités (2,78 %). Le montant total des versements (hors amendes et pénalités) des employeurs s'élevait en 2012 à 165 MF. Enfin, le contrôle de l'activité des employeurs s'est traduit en 2012 par des redressements qui ont entrainé des versements de 45,7 MF incluant redressements, amendes et pénalités.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programmes Dépenses			
Chapitre	P1201 Information, orientation, accompagnement	P1202 Former pour l'emploi	P1203 Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	Total
906	0	0	575 100 000	**575 100 000**
924	0	0	31 000 000	**31 000 000**
Ss Total Investissement	***0***	***0***	***606 100 000***	***606 100 000***
930	0	4 250 000	0	**4 250 000**
936	1 122 030 000	1 099 600 000	782 980 000	**0**
939	0	0	0	**0**
952	0	0	0	**0**
Ss total fonctionnement	***1 122 030 000***	***1 103 850 000***	**782 980 000**	***3 008 860 000***
Total BP 2014	**1 122 030 000**	**1 103 850 000**	**1 389 080 000**	**3 614 960 000**

En XPF	*Programmes recettes*			
Chapitre	*P1201 Information, orientation, accompagnement*	*P1202 Former pour l'emploi*	*P1203 Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue*	*Total*
924	*0*	*0*	115 000 000	***115 000 000***
Ss total Investissement	***0***	***0***	***115 000 000***	***115 000 000***
930	***0***	***0***		***0***
936	***0***	***0***	441 521 000	***441 521 000***
941	***0***	***0***	200 000 000	***200 000 000***
Ss total fonctionnement	***0***	***0***	***641 521 000***	***641 521 000***
Total BP 2014	***0***	***0***	***756 521 000***	***756 521 000***

Mission M13
Economie et emploi

DEPENSES : 4 059 729 766 F
RECETTES : 166 890 193 F

Travail et emploi

Le programme travail et emploi concerne exclusivement les actions et interventions de la direction du travail et de l'emploi (DTE). La mise en œuvre de ce programme s'effectue d'une part par l'action opérationnelle des différents services (conseils au public, rédactions de projets de textes, contrôle…), et d'autre part, par des interventions en direction des partenaires sociaux (formations, séminaires, rencontres, soutien à la négociation collective ou encore l'attribution de subventions). Par ailleurs, la DTE met en œuvre les actions définies par le gouvernement en matière d'emploi et de prévention des risques professionnels.
L'ensemble de ces actions contribue au développement de l'économie calédonienne en régulant les relations de travail, en promouvant une politique de qualité des relations professionnelles, en favorisant le règlement amiable des conflits du travail, en mettant en œuvre des actions en faveur du soutien de l'emploi et d'insertion par le travail. Cette politique contribue à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises tout en assurant le bien-être et la sécurité au travail.

Marché intérieur

La Nouvelle-Calédonie est compétente en matière de droit de la concurrence, de répression des fraudes, de réglementation des prix et de réglementation des professions commerciales.
Cette mission a pour finalité la régulation économique du marché intérieur et la protection physique et économique du consommateur.

Etudes économiques et sociales

L'institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-calédonie (ISEE NC) est l'acteur principal de ce programme. Il collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la 'société' calédonienne. L'ISEE NC réalise des études pérennes mais participe également à des opérations exceptionnelles comme l'ont été la préparation du nouvel indice des prix et le redressement-exploitation du recensement de la population.

Soutien au secteur agricole

Le secteur agricole calédonien est aujourd'hui confronté à la concurrence du marché extérieur qui n'est pas toujours soumis aux mêmes contraintes, d'insularité, d'étroitesse du marché intérieur ou d'aléas climatiques. Le soutien au secteur agricole est un programme dont les enjeux ne sont plus uniquement quantitatifs mais se présentent aussi en termes de diversité et de qualité des produits.

Pêche et environnement marin

C'est la direction des affaires maritimes (DAM) qui est en charge de ce programme qui concerne l'exploration, l'exploitation, la gestion et la conservation des ressources naturelles biologiques de la ZEE.

Mines et carrières

L'activité de la mine et la métallurgie est au coeur des anticipations de l'ensemble des acteurs de l'économie. La loi organique a confié des compétences et responsablités à la Nouvelle-Calédonie comme le schéma de mise en valeur des richesses minières.
Ce programme a pour objet la mise en oeuvre de politiques publiques susceptibles de garantir le caractère durable du développement de la Nouvelle-Calédonie.

Economie numérique et communication

Ce programme vise principalement à développer et maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour réduire la fracture numérique.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M13-Economie et emploi				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2043**	**Evolution 2013 2014**
P1301 Travail et emploi	411 375 000	493 398 000	1 220 807 416	727 409 416
P1302 Marché intérieur	286 474 000	340 340 000	466 430 000	126 090 000
P1303 Etudes économiques et sociales	350 000 000	350 000 000	332 000 000	-18 000 000
P1304 Soutien au secteur agricole	1 069 636 350	1 061 743 350	1 328 017 350	266 274 000
P1305 Pêche et environnement marin	52 800 500	45 010 000	47 415 000	2 405 000
P1306 Mines et carrières	166 950 000	172 586 000	203 310 000	30 724 000
P1307 Economie numérique et communication	575 000 000	610 570 000	461 750 000	-148 820 000
Total Mission 13	**2 912 235 850**	**3 073 647 350**	**4 059 729 766**	986 082 416

Recettes

M13-Economie et emploi				
Programmes	***BP 2012***	***BP 2013***	***BP 2043***	***Evolution 2013-2014***
P1301 Travail et emploi	*0*	*19 000 000*	*22 500 000*	*3 500 000*
P1302 Marché intérieur	*10 110 000*	*10 340 000*	*11 340 000*	*1 000 000*
P1303 Etudes économiques et sociales	*0*	*0*	*0*	*0*
P1304 Soutien au secteur agricole	*0*	*0*	*0*	*0*
P1305 Pêche et environnement marin	*4 000 000*	*8 000 000*	*8 000 000*	*0*
P1306 Mines et carrières	*96 114 356*	*115 114 356*	*125 050 193*	*9 935 837*
P1307 Economie numérique et communication	*0*	*0*	*0*	*0*
Total Mission 13	***110 224 356***	***152 454 356***	***166 890 193***	*14 435 837*

Programme P1301
Travail et emploi

Dépenses : 1 220 807 416 F
Recettes : 22 500 000 F

Enjeux et contexte

Favoriser la régulation des relations de travail, contribuer à créer un climat social propice au développement économique des entreprises, garantir l'application effective des normes du droit du travail à l'ensemble des salariés de Nouvelle-Calédonie, promouvoir la santé et la sécurité au travail, constituent à la fois un enjeu économique majeur, mais également un enjeu social essentiel. Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie doit relever le défi de l'emploi local tel que voulu par les partenaires sociaux et les élus.

Objectifs

En 2014 la DTE devra organiser et accompagner le transfert de l'observatoire de l'emploi, des qualifications et des salaires vers la DTE. Ce transfert doit être l'occasion d'élargir le champ de l'analyse de l'observatoire et d'en faire un outil au service de la politique de l'emploi local.
En matière de prévention des risques professionnels, la modernisation de la réglementation sera poursuivie et l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre des nouvelles normes renforcé.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme travail et emploi est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1301-01 - Elaborer, moderniser et rendre accessible le droit du travail	17 000 000	19 000 000	24 000 000	5 000 000
Action A1301-02 - Contrôler l'application du droit au travail	0	0	0	0
Action A1301-03 - Animer, mesurer et piloter la politique publique du travail et de l'emploi	72 075 000	87 198 000	121 607 416	34 409 416
Action A1301-04 - Contribuer à la progression de la qualité des relations individuelles et collectives au travail	20 500 000	33 000 000	38 000 000	5 000 000
Action A1301-05 - Contribuer au développement du dialogue social	194 000 000	142 000 000	94 000 000	-48 000 000
Action A1301-06 - Participer à l'animation de la prévention des risques professionnels	20 800 000	19 200 000	19 200 000	0
Action A1301-07 - Conduire à faire diminuer les accidents du travail et les maladies professionnelles	2 000 000	2 000 000	58 000 000	56 000 000
Action A1301-08 - Contribuer à la protection et l'accès à l'emploi	85 000 000	191 000 000	866 000 000	675 000 000
Total	**411 375 000**	**493 398 000**	**1 220 807 416**	**727 409 416**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	222 875 000	373 625 000	259 452 416	-114 172 584
65- Autres charges de gestion courante	186 000 000	107 000 000	907 000 000	800 000 000
Charges exceptionnelles	0	0	430 000	
Dépenses d'investissement	2 500 000	12 773 000	53 925 000	41 152 000
Total	**411 375 000**	**493 398 000**	**1 220 807 416**	**727 409 416**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*19 000 000*	*22 500 000*	*3 500 000*

Les actions pour 2014

Action A1301-01 – Elaborer, moderniser et rendre accessible le droit du travail

Dépenses : 24,0 MF
Recettes 1,5 MF

Diffusion des normes juridiques et autres publications : **12 MF**
La DTE propose à un très large public des publications spécialisées sur les relations de travail. Pour 2014, il est notamment prévu à la fois des éditions nouvelles mais également la réédition et les mises à jour d'ouvrages déjà parus (conventions collectives, recueil santé/sécurité, etc.). Par ailleurs, la DTE va continuer en 2014 de faire paraître les aperçus trimestriels sur l'emploi.

Site Internet : **2 MF**
Au cours de l'année 2013, le travail d'évolution du site Internet de la DTE a été réalisé largement avec la DTSI. Par ailleurs, la rédaction d'un cahier des charges pour une nouvelle version du site a été lancée. La fréquentation est stable et élevée. Il convient d'enrichir encore le contenu proposé et d'améliorer sa navigabilité.

Autres élaborer et rendre accessible le droit du travail : **10 MF**
L'année 2014 devrait être encore une année riche en production de normes. Dans le domaine de la santé et la sécurité au travail, plusieurs textes importants sont attendus (amiante, transports matières dangereuses, équipements de travail, etc.) nécessitant le recours à une expertise technique et juridique spécialisée. Il en va de même pour les textes concernant la réforme des institutions représentatives du personnel, l'instauration de la participation ou encore la révision du mode de calcul des salaires minimaux.

*Il est par ailleurs prévu que la vente des publications DTE rapporte **1,5 MF** sur l'année 2014.*

Action A1301-02 – Contrôler l'application du droit du travail

Recettes : 21,0 MF

En 2014, l'action de contrôle de l'inspection du travail sera poursuivie dans le cadre d'une nouvelle instruction annuelle. Les objectifs déjà fixés en 2013 seront reconduits, axés principalement sur le respect des normes de santé et sécurité, le bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel et de la négociation collective ainsi que la lutte contre le travail illégal. La politique de renforcement de l'action pénale initiée depuis 2 ans sera également poursuivie.
La poursuite de ces objectifs passe par une modernisation en cours des outils de gestion à la disposition de l'inspection du travail (notamment la mise en place du système d'information OLETI).

Recettes - Pénalités « travailleurs handicapés » : ***21 MF***
Cette partie comprend les amendes versées par les entreprises pour non-respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés ou absence de déclaration obligatoire.
Il est prévu que cette pénalité rapporte 21 MF de recettes sur l'année 2014.
A titre informatif, il est rappelé que la contribution des employeurs, privés et publics à l'emploi de travailleurs handicapés, s'élève à près de 200 MF par an.

Action A1301-03 – Animer, mesurer et piloter la politique du travail et de l'emploi **Dépenses : 121,6 MF**

Cette action transversale vise notamment à assurer le bon fonctionnement de la DTE. Elle comprend :

L'appui technique, méthodologique et coopération régionale : 5 MF
En 2014, la DTE poursuivra ses chantiers de modernisation et de refonte de certaines réglementations. Le bon accomplissement de ces chantiers nécessite le recours à une expertise extérieure ou à des déplacements. Ainsi, il est prévu en 2014 l'organisation d'une mission d'expertise en matière de réforme de la médecine du travail qui pourrait associer d'autres partenaires (SMIT et CAFAT) et la venue de praticiens australiens et/ou un déplacement en Australie. Un séminaire sera également organisé sur la thématique « risque chimique, transport des matières dangereuses ».

Le soutien et pilotage de la DTE : 116,6 MF
Cette partie comprend l'ensemble du fonctionnement transversal de la DTE : locations et entretiens de bâtiments, charges d'électricité de télécommunications, fournitures de bureau et de produits divers, carburant et frais de déplacement du personnel DTE, diverses prestations de services, divers abonnements et achats de documentations, etc.

A noter une augmentation de 12 MF par rapport au BP 2013. Cette augmentation s'explique essentiellement par le projet d'emménagement de la DTE sur l'ensemble du 2ème étage de l'immeuble Galliéni 2, ce qui a notamment impliqué :
- la location de 13 bureaux supplémentaires.
- L'augmentation du poste « Electricité »
- L'augmentation des postes « Entretien bâtiment, nettoyage locaux, charges locatives ».

Dans le soutien et pilotage, à noter une demande spécifique de 8 MF pour la célébration du 75ème anniversaire de l'inspection du travail de la Nouvelle-Calédonie
L'inspection du travail de la Nouvelle-Calédonie fêtera son 75ème anniversaire en avril 2014. Il est envisagé à cette occasion l'édition d'un ouvrage relatant l'histoire du service, ainsi que diverses actions de communication. Les crédits couvriront les frais de recherche historique, d'édition ainsi que les actions de communication et événementielles.

La refonte du système informatique de la DTE
Le reliquat des crédits de paiement prévus dans le cadre de l'Autorisation de Programme « Refonte du Système Informatique » est suffisant pour permettre la suite des réalisations prévues : étude détaillée et développements des modules logiciels du futur système.

La réalisation d'un infocentre et d'une application GED sont en cours d'étude. Lorsque l'étude sera aboutie, des fonds complémentaires pourront être éventuellement demandés au titre du BS 2014.

Action A1301-04 - Contribuer à la progression de la qualité des relations individuelles et collectives au travail — Dépenses : 38,0 MF

L'institut supérieur du travail (ACESTE-CNAM) : **30 MF**
Il est demandé de reconduire la subvention attribuée l'année dernière pour le fonctionnement et les formations de l'IST. En 2014, la structure devrait évoluer pour se séparer de l'ACESTE-CNAM et devenir une association indépendante.

Amélioration des relations de travail : **8 MF**
Dans le prolongement de la loi du pays sur les relations de travail et l'interdiction du harcèlement moral et sexuel au travail, la DTE apporte un co-financement à la réalisation d'audits courts des relations de travail. L'effort financier des pouvoirs publics est identique à celui de l'employeur demandeur. Ces crédits financent également les études menées en matière d'amélioration des relations de travail.

Action A1301-05 - Contribuer au développement du dialogue social — Dépenses : 94,0 MF

Actions en faveur du dialogue social : **14 MF**
Les travaux de la session du dialogue social consacrée à l'emploi devront se prolonger sur une partie de l'année 2014. Cette session permet aux partenaires sociaux et aux institutions intervenant dans le domaine d'avoir une réflexion commune sur le placement et l'accompagnement vers l'emploi.
Ce budget supporte également les frais liés à l'organisation des conférences sociales.

Conseil du dialogue social : **30 MF**
Il est proposé la reconduction de la subvention accordée les années précédentes pour le fonctionnement du conseil du dialogue social.

Aide au fonctionnement des organisations syndicales : **50 MF**
Le montant de l'aide est estimé au regard des montants versés les années précédentes.
Pour les organisations patronales, il est proposé la reconduction des aides accordées au titre des années précédentes soit 20 MF pour le MEDEF, 20 MF pour la CGPME, 10 MF pour l'UPA.

Pour les organisations syndicales de salariés, le montant de l'aide est calculé à partir des résultats obtenus aux élections professionnelles servant de base à la détermination de la représentativité syndicale.

Il est proposé de réviser l'AE à hauteur de +96 MF pour la porter à 194 MF.

AE P1301-2013/2-CONTRIBUTIONS FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	98 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	96 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	194 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	98 000 000
	Reste à engager AP/AE	96 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	98 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*88 000 000*
	CP financés - BP 2014	0
	Total CP financés après BP 2014	98 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**96 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	24 000 000
	2016	24 000 000
	2017	24 000 000
	2018	24 000 000

Action A1301-06 – Participer à l'animation de la prévention des risques professionnels — Dépenses : 19,2 MF

Comme les années précédentes, la DTE poursuit sa politique d'information et de sensibilisation sur les risques professionnels. 4 opérations seront menées en 2014 :

Les matinées / soirées de la prévention : **1,2 MF**
Il s'agit de séances d'information pour les professionnels qui se déroulent tout au long de l'année.

Les journées santé-sécurité : **8 MF**
Cet événement se tient chaque année depuis 2007 et comprend un colloque, des forums spécialisés ainsi que des conférences.

JOIT et campagne santé-sécurité : **9 MF**
Il s 'agit ici de l'organisation de la journée mondiale santé et sécurité au travail qui se tient chaque année le 28 avril sur un thème précis (respect et tolérance en 2011, alcool et cannabis en 2012, relais santé sécurité en 2013). Une campagne annuelle de suivi du thème est également organisée (diffusion de documents et de supports de prévention).

Une campagne annuelle de réimpression de supports de prévention : **1 MF**
Il s'agit de la réimpression de supports (affiches, photos, fiches ¼ d'heure de sécurité).

Action A1301-07 - Conduire à faire diminuer les accidents du travail et les maladies professionnelles — **Dépenses : 58,0 MF**

- Coopération avec l'ASN : 12 MF (dont **8 MF** inscrits sur cette action et 4 MF inscrits sur l'action A0601-06 « Elaboration et suivi de la réglementation des activités de santé »).

La Nouvelle-Calédonie a initié en 2013 une coopération triennale avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). Cette coopération qui concerne 3 directions de la Nouvelle-Calédonie (DTE, DASS, DIMENC), vise à améliorer la réglementation et les pratiques en matière de radioprotection des travailleurs et des patients. Une convention cadre a été conclue et un programme sera défini pour chaque année de coopération. Une première mission d'expert de l'ASN s'est rendue en Nouvelle-Calédonie en 2013. Les crédits sollicités permettront l'accomplissement du programme 2014 de coopération.

- Etudes pour la mise en place d'un laboratoire d'analyse des prélèvements réalisés par les employeurs au titre de la protection des travailleurs contre les poussières d'amiante : **15 MF**

La DTE étudie actuellement une modification de la réglementation « amiante » afin de tenir compte des nouvelles données connues en matière d'empoussièrement et de méthode d'analyse. Cette évolution réglementaire modifiera les obligations des entreprises en matière de prélèvements. Or, la nouvelle norme susceptible d'être retenue (et qui est déjà mise en œuvre par certaines entreprises qui font réaliser les analyses à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie avec des coûts élevés et des délais allongés) nécessite la mise en place en Nouvelle-Calédonie d'un équipement spécifique (laboratoire d'analyse META). Les crédits sollicités visent à permettre l'expertise et les études nécessaires à la mise en place d'un tel outil qui pourrait prendre la forme d'un partenariat public/privé.

- Constitution d'une plate-forme Internet avec un outil d'évaluation des risques professionnels à disposition des entreprises : **35 MF**

Au 1er janvier 2014, toutes les entreprises néo-calédoniennes, quelles que soient leurs tailles, seront assujetties à l'obligation d'évaluation des risques professionnels (rendue obligatoire par la délibération n°26 du 9 décembre 2009). Une partie des entreprises (les plus importantes) est déjà entrée dans le dispositif. Toutefois la démarche reste à accomplir pour un nombre important de petites entreprises. Afin de les aider à franchir ce cap, il est proposé la constitution d'une plate-forme Internet accessible aux entreprises et sur laquelle serait rendu disponible gratuitement un outil d'évaluation des risques adapté. Plusieurs outils informatiques, plus ou moins sophistiqués sont déjà en vente sur le marché (à des coûts parfois élevés pour les petites entreprises) et sont en cours d'évaluation. Au-delà du seul logiciel d'évaluation des risques, la plate-forme rassemblera l'ensemble des informations nécessaires à l'employeur pour l'appréciation des risques professionnels et le suivi des actions correctives mises en œuvre.

Action A1301-08 - Contribuer à la protection et l'accès à l'emploi — Dépenses : 866,0 MF

Placement des demandeurs d'emploi : 795 MF
Des subventions aux provinces sont proposées pour la prise en charge du placement des demandeurs d'emploi.

Soutien et promotion de l'emploi local : 21 MF
Cette dotation permet le financement d'études ou de bilans de compétences dont pourrait avoir besoin la commission paritaire sur l'emploi local (CPEL) en application des dispositions de la loi relative à la protection, au soutien et à la promotion de l'emploi local.

Plan emploi : 10 MF
Il est demandé le report des crédits de paiement hors AE accordés en 2013 et qui n'ont pas été consommés (169 MF), ainsi qu'une dotation de 10 MF pour mener des expertises utiles dans le cadre de la mise en œuvre du plan pour l'emploi.

Service public de l'emploi : 40 MF
Il est prévu d'acquérir et de faire évoluer l'application ODE qui sert actuellement à la gestion du placement par les services publics de placement. Cette application devra permettre de mieux accompagner l'accès à l'emploi et la rencontre offre/demande d'emploi. Elle sera partagée avec l'ensemble des structures concourant au service public de l'emploi.

Programme P1302 — Dépenses : 466 430 000 F
Marché interieur — *Recettes : 11 340 000 F*

Enjeux et contexte

La direction des affaires économiques souhaite poursuivre les travaux engagés sur 2013 : non seulement en inscrivant son action dans le cadre de la lutte contre la vie chère et l'amélioration de la protection du consommateur calédonien, mais aussi en poursuivant son effort de soutien fort à l'économie en favorisant sa diversification soit thématique en faveur du développement durable soit spatiale en faveur des terres coutumières.

Objectifs

Les objectifs poursuivis en 2014 en matière de régulation économique et de soutien à l'économie sont les suivants :

- Assurer le contrôle de la baisse et du gel des prix décidés en vertu du protocole de fin de conflit « vie chère » et en mesurer les effets avec le concours de l'Isee.
- Informer régulièrement le consommateur par des données de l'observatoire des prix réactualisées réguliérement, favoriser la concurrence par l'information et la comparaison.
- Renseigner le consommateur via le n° vert et le site internet de l'observatoire.
- Assurer le contrôle d'une part des opérations de concentration, d'autre part d'accroissement des surfaces commerciales exploitées dans le secteur du commerce de détail comme aussi des pratiques anticoncurrentielles et d'abus de position dominante pour le compte du gouvernement dans l'attente de la création effective d'une autorité locale de la concurrence.
- Mettre en place dans un cadre légal une autorité indépendante de la concurrence chargée notamment de la lutte contre la concentration économique excessive.
- Poursuivre l'expérimentation et engager la généralisation des contrats de performance et adapter en conséquence les bases réglementaires des protections de marché.
- Accentuer la formation des agents de la DAE dans le cadre de la convention passée avec la DGCCRF.
- Favoriser la diversification de l'économie (économie verte, économie bleue, nouvelles branches d'agro alimentaires et d'énergie renouvelable respectueuse de l'environnement ancrées dans la culture locale).
- Assurer pour le compte du FGTC l'instruction des projets favorisant le logement et le développement économique en terres coutumières.
- Mettre en place avec les institutions et les acteurs économiques les stratégies afférentes au suivi et au développement de filières innovantes, au soutien et à la valorisation de la production locale par labellisations et certifications, au suivi des dispositifs PTZ, FGTC, ZODEP, aux échanges commerciaux entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde et à la mise en place et au suivi du conseil du dialogue économique.

- Certains de ces objectifs, qui constituent autant de mesures nouvelles, vont nécessiter :
- d'une part la création de 2 postes de catégorie A à la DAE (adjoint observatoire des prix et chargés d'études au nouveau service de la stratégie économique SSE)
- dautre part la création d' 1 poste de rapporteur pour l'autorité de la concurrence et le transfert de la DAE de six postes (chargés d'étude enquéteurs en concentration, PAC et PCR) ce qui portera à 8 l'effectif de permanent de l'autorité avec le poste A+ voté au BS13 pour le président.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme marché intérieur est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1302-01 - Enquêter, réglementer et contrôler le marché intérieur	1 951 500	1 813 000	3 060 000	1 247 000
Action A1302-02 - Instruire les demandes d'exonération des droits et taxes à l'importation	0	0	0	0
Action A1302-03 - Assurer le libre accès des entreprises à la commande publique de la NC	0	0	0	0
Action A1302-04 - Enquêter, réglementer et contrôler pour protéger le consommateur	11 871 500	23 271 000	7 510 000	-15 761 000
Action A1302-05 - Améliorer la protection du consommateur	2 073 000	10 600 000	150 000 000	139 400 000
Action A1302-06 - Délivrer les agréments	0	0	0	0
Action A1302-07 - Veille économique, études et enquêtes exploratoires	30 115 000	55 162 000	10 280 000	-44 882 000
Action A1302-08 - Soutien et pilotage	140 463 000	133 494 000	145 280 000	11 786 000
Action A1302-09 - Gestion administrative et financière des subventions accordées	100 000 000	116 000 000	80 000 000	-36 000 000
Action A1302-10 - Autorité de la concurrence	0	0	30 000 000	30 000 000
Action A1302-11 - Observatoire des prix	0	0	5 000 000	5 000 000
Action A1302-12 - Accompagnement financier à la politique du logement social	0	0	0	0
Action A1302-13 - Stratégie économique	0	0	35 300 000	35 300 000
Total	**286 474 000**	**340 340 000**	**466 430 000**	**126 090 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	56 874 000	91 140 000	161 230 000	70 090 000
65- Autres charges de gestion courante	0	0	0	0
67- Charges exceptionnelles	222 000 000	249 000 000	295 000 000	46 000 000
Dépenses d'investissement	0	200 000	10 200 000	10 000 000
Total	**278 874 000**	**340 340 000**	**466 430 000**	**126 090 000**
Recettes (pour mémoire)	*10 110 000*	*10 340 000*	*11 340 000*	*1 000 000*

Les actions pour 2014

Action A1302-01 – Enquêter, réglementer et contrôler le marché intérieur	Dépenses :	3,1 MF
	Recettes	*3,0 MF*

Les dépenses courantes pour **1,8 MF** concernent les frais de carburant, de transports et de locations de véhicules sur les îles ainsi que les indemnités de frais de repas et d'hébergement dans le cadre des missions de contrôle et de suivi des relations commerciales entre professionnels.

La mise en place d'un site internet dédié à la mise en œuvre des attributions dévolues au gouvernement par la loi de pays relative à la concurrence est estimée à **1,3 MF** dont 0,9 MF pour l'assistance dans la rédaction du cahier des charges et 0,4 MF pour l'infographie.

3 MF *de recettes sont attendues au titre du droit de transaction. Il s'agit du produit des amendes aquittées par les commerçants qui ne respectent pas la réglementation économique applicable aux relations commerciales.*

Action A1302-04 - Enquêter, réglementer et contrôler pour protéger le consommateur	Dépenses :	7,5 MF
	Recettes	*8 MF*

Les dépenses concernent principalement les frais de carburant, de transports et de locations de véhicules sur les îles ainsi que les indemnités de frais de repas et d'hébergement dans le cadre du renforcement des missions de contrôle assurés dans le cadre du protocole de fin de conflit « vie chère » (**7,5 MF**).

8 MF *de recettes sont attendues au titre du droit de transaction. Il s'agit du produit des amendes acquittées par les commerçants qui ne respenctent pas la réglementation économique en matière de protection du consommateur*.

Action A1302-05 - Améliorer la protection du consommateur	Dépenses :	150,0 MF

Dans le cadre de la poursuite en 2014 des engagements du gouvernement au titre du protocole de fin de conflit « vie chère » figurent :

- 50 MF pour la prise en charge et la fourniture de supports de communication dans les surfaces de vente et à un large plan de communication et de diffusion au travers de support traditionnel (télévision, radios, presse écrite) mais aussi via internet et panneaux d'affichage statiques et dynamiques.

- 100 MF au titre de l'engagement du gouvernement pour la compensation des coûts de transport du fret hors du grand nouméa inscrit au protocole de fin de conflit « vie chère » et qui a fait l'objet d'une ouverture d'une AE de 300 MF au BS 2013 (avec une inscription de 100 MF de CP au BS2013 sur l'action A1302-04, transférés depuis, sur la présente action A1302-05).

AE P1302-2013/1-VIE CHERE: COMPENSATION DU FRET	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	300 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	300 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	300 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	100 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	100 000 000
	Total CP financés après BP 2014	200 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**100 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	50 000 000
	2016	50 000 000
	2017	0
	2018	0

Action A1302-06 – Délivrer les agréments

Recettes : 0,3 MF

*Pour la délivrance et le renouvellement des cartes des agents immobiliers, une recette de **0,3 MF** est attendue.*

Action A1302-07 – Veille économique, études et enquêtes exploratoires

Dépenses : 10,3 MF

Outre les frais de déplacement des agents du service des études économiques il est proposé une somme de **10,3 MF**, au titre d'expertises externes par branches ou filières présentant des potentiels de développement, pour la mise en place de « contrats de performance » entre les opérateurs industriels et le gouvernement en contre partie d'aides directes ou indirectes accordées.

Action A1302-08 – Soutien et pilotage

Dépenses : 145,3 MF

Cette action concerne les dépenses de fonctionnement de la direction des affaires économiques. Elle prend en compte la forte évolution du personnel de la DAE notamment des 15 agents projets recrutés jusqu'à fin 2014 dans le cadre du protocole de fin de conflit « vie chère »
Elles concernent principalement les frais d'électricité, de nettoyage des locaux, d'achat de fournitures administratives, de maintenance des photocopieurs, de location de bureaux et de places de parking dans l'attente des nouveaux locaux du plexus, de frais postaux et de télécommunications… (soit **30,3 MF**).

En outre, une subvention de fonctionnement à l'ADECAL de **30 MF** est proposée pour financer une partie des charges de structure de l'association. La participation de la Nouvelle-Calédonie est en baisse de -5% par rapport à celle accordée au BP 2013.

Enfin, une subvention de fonctionnement à la chambre de commerce et d'industrie, **85 MF**, est également sollicitée, pour financer une partie des charges de structure du siège et des antennes de la chambre. La participation 2014 est en baisse de -6,5% par rapport à celle de 2013.

Action A1302-09 – Gestion administrative et financière des subventions accordées — Dépenses : 80,0 MF

Les financements suivants sont prévus :

- **40 MF** pour le dispositif Ecopain (conventions avec les boulangers pour la production et la commercialisation d'un pain de 500 g vendu 120 F au consommateur).

- **5 MF** pour la Fédération nationale des syndicats et exploitants agricoles (FNSEA).

- **35 MF** destinés aux subventions à caractère économique pour la cellule économique du bâtimùent CELECO-BTP, l'union fédéralre des onsommateurs (UFC-que choisir), le syndicat des commerçants, la revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie, la fédération des industries de NC, aux associations à caractére environnemental …

Action A1302-10 – Autorité de la concurrence — Dépenses : 30,0 MF

Il est proposé une dotation de **30 MF** pour l'autorité de la concurrence dont 20 MF en fonctionnement et 10 MF en investissement divers.

Action A1302-11 – Observatoire des prix — Dépenses : 5,0 MF

Une dotation de **5 MF** est proposée au titre des frais de mission et d'études.

Action A1302-13 – Stratégie économique

Dépenses : 35,3 MF

Outre les frais de déplacement des agents du service de la stratégie économique, il est proposé d'inscrire notamment :

- **5 MF** pour l'organisation de colloques et séminaires dans le cadre du conseil du dialogue économique.

- **30 MF** sur l'AE P1302-2012/1 « Etudes économiques ZODEP » (zones de développement économique prioritaires) qui est portée à 120 MF.

AE P1302-2012/1-ETUDES ECONOMIQUES	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	70 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	50 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	120 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	47 787 000
	Reste à engager AP/AE	72 213 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	65 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*40 229 600*
	CP financés - BP 2014	30 000 000
	Total CP financés après BP 2014	95 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**25 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	6 250 000
	2016	6 250 000
	2017	6 250 000
	2018	6 250 000

Programme P1303 Dépenses : 332 000 000 F
Etudes économiques et sociale

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme Etudes économiques et sociales est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1303-01 - Soutien financier à l'ISEE	350 000 000	350 000 000	332 000 000	-18 000 000
Total	**350 000 000**	**350 000 000**	**332 000 000**	**-18 000 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	0	0	0	0
65- Autres charges de gestion courante	350 000 000	343 500 000	332 000 000	-11 500 000
67- Charges exceptionnelles	0	6 500 000	0	-6 500 000
Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Total	**350 000 000**	**350 000 000**	**332 000 000**	**-18 000 000**
Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1303-01 – Soutien financier à l'ISEE — Dépenses : 332,0 MF

Le soutien financier à l'ISEE s'élève à 332 MF, soit une baisse de -5% par rapport à la subvention accordée en 2013. Cette participation permet de financer une partie des charges de fonctionnement de l'établissement.

Programme P1304 — Dépenses : 1 328 017 350 F
Soutien au secteur agricole

Enjeux et contexte

Caractérisée par une population agricole disséminée et une diminution du nombre de ses exploitations, la production agricole (hors bois et aquaculture) de la Nouvelle-Calédonie a néanmoins augmenté, passant de 6,2 milliards de F.CFP en 2000 à 10,5 milliards de F.CFP en 2012, dénotant une professionnalisation de ce secteur. Cette tendance ne suffit pas néanmoins à juguler les importations qui progressent également. La Nouvelle-Calédonie possède toutefois des atouts certains (environnement sanitaire préservé, climat permettant de développer des cultures « tropicales » et « tempérées »…) devant lui permettre de relever le défi d'un approvisionnement du marché local plus conséquent, plus diversifié et de meilleure qualité.

D'autre part, le poids du secteur informel, dans un pays où la pêche, la chasse, le petit élevage et le jardin ou le champ sont des traditions culturelles, représente l'équivalent du secteur marchand.

Il importe de maintenir ces équilibres pour une bonne occupation de l'espace, garante d'harmonie sociale, de développement durable et de préservation d'un paysage ouvert.

Objectifs

Les grands axes stratégiques de la politique sectorielle visent à créer les conditions favorables au maintien d'une ruralité forte, en accompagnant les acteurs du développement aux côtés des provinces. Pour ce faire, il est retenu notamment :

- de renforcer la professionnalisation du secteur pour gagner en compétitivité et qualité ;
- d'explorer les voies et moyens de mieux valoriser les domaines fonciers et faciliter leur accessibilité ;
- de contribuer à la régulation des prix et des marchés agricoles ;
- de poursuivre l'amélioration de la connaissance, aussi bien celle du milieu naturel que celle de l'évolution socio-technico-économique du secteur.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme soutien au secteur agricole est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1304-01 - Définition du cadre réglementaire des affaires rurales	0	0	0	0
Action A1304-02 - Gestion des aides au secteur agricole	962 150 000	974 650 000	1 213 950 000	239 300 000
Action A1304-03 - Production statistiques d'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie	68 000 000	47 200 000	24 200 000	-23 000 000
Action A1304-04 - Efficience des fonctions support et de direction	39 486 350	39 893 350	89 867 350	49 974 000
Total	**1 069 636 350**	**1 061 743 350**	**1 328 017 350**	**266 274 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	117 836 350	96 943 350	74 217 350	-22 726 000
65- Autres charges de gestion courante	835 200 000	855 700 000	975 500 000	119 800 000
67- Charges exceptionnelles	115 100 000	107 100 000	110 100 000	
Dépenses d'investissement	1 500 000	2 000 000	168 200 000	166 200 000
Total	**1 069 636 350**	**1 061 743 350**	**1 328 017 350**	**266 274 000**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1304-02 – Gestion des aides au secteur agricole — Dépenses : 1 214,0 MF

Les aides sont orientées vers :

- la professionnalisation du secteur : subventions aux organisations professionnelles agricoles : UPRA (26,5 MF), fédération (39,4 MF), groupements de producteurs (6,6 MF), œuvrant dans le périmètre de la DAVAR et d'intérêt territorial (**72,5 MF**), aux foires rurales et agricoles (**37 MF**), aux associations (**4,3 MF**) ;
- le soutien historique à la production, principalement dédié à deux types d'aides :
  - mesure d'aide à l'énergie au bénéfice des agriculteurs (**110 MF**). L'objet de cette mesure est le remboursement aux agriculteurs de leurs dépenses d'énergie sur présentation de factures acquittées, dans la limite d'un taux d'intervention (25%) et d'un plafond annuel (0,8 MF) ;
  - mesure d'aide à la vache allaitante (**285 MF**) dont le principe est de primer les naissances de veaux de l'année, identifiés avec des boucles auriculaires électroniques. Ce dispositif d'aide bénéficie aujourd'hui à plus de 500 éleveurs du territoire, représentant environ 80% des flux commerciaux. Il a permis, depuis 2007, de distribuer des revenus aux éleveurs, de mieux évaluer le cheptel (environ 80 000

têtes), d'initier la mise en place de l'identification bovine en Nouvelle-Calédonie et ainsi de constituer de vrais indicateurs technico-économiques susceptibles d'influer sur l'amélioration de la rentabilité de l'élevage bovin en Nouvelle-Calédonie et **19,4 MF** pour la mise en œuvre et le contrôle des mesures d'aide (fonctionnement, consommables et matériels techniques) ;

- une subvention à l'ADRAF (indemnités viagères de départ) : **7 MF**
- une subvention à la CANC : **3,8 MF** pour les déplacements des agriculteurs locaux au salon de l'agriculture de Paris.
- une ouverture d'AP de 110 MF (subvention à la mairie de Bourail) est demandée pour participer à la réfection et l'aménagement du site de la foire d'exposition agricole et artisanale de Bourail (FEAAB) : remise aux normes des écuries, du restaurant et des VRD. Le calendrier de paiement est le suivant : **60 MF** pour l'année 2014 et 50 MF pour l'année 2015 ;

CREATION AP P1304-2014/2 AMENAGEMENT DU SITE DE TENE (FEAAB)					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
110 000 000	**60 000 000**	**50 000 000**	**0**	**0**	**0**

- **5 MF** de crédits sont inscrits dans le cadre de l'AP P1304-2013/3, pour la réfection de l'étalonnerie de Bourail (subvention à la chambre d'agriculture)

AP P1304-2013/3-REFECTION ETALONNERIE BOURAIL	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	23 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	23 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	23 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	8 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*8 000 000*
	CP financés - BP 2014	5 000 000
	Total CP financés après BP 2014	13 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**10 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	5 000 000
	2016	5 000 000
	2017	0
	2018	0

- **50 MF** de crédits sont inscrits dans le cadre de l'AP P1304-2013/4, pour la construction d'un dock à engrais à Païta (subvention à la chambre d'agriculture)

AP P1304-2013/4-ENTREPOT DE LA CHAMBRE AGRICULTURE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	100 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	100 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	0
	Reste à engager AP/AE	100 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	10 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	50 000 000
	Total CP financés après BP 2014	60 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**40 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	40 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

- Subvention à l'établissement de régulation des prix agricoles (ERPA) :

Il est proposé d'inscrire 1 320 MF en autorisation d'engagement au titre de la participation de la Nouvelle-Calédonie au soutien des actions de l'ERPA. Ce montant comprend la mesure exceptionnelle sur la filière porcine (soit 250 MF). Il est proposé d'inscrire **560 MF** de crédits de paiement au budget primitif

CREATION AE P1304-2014/3-SOUTIEN A L'ERPA					
Financé en AP	**Financé CP 2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
1 320 000 000	**560 000 000**	**560 000 000**	**200 000 000**	**0**	**0**

Action A1304-03 – Production statistiques d'intérêt pour la Nouvelle Calédonie — Dépenses : 24,2 MF

Outre les productions classiques comme le mémento agricole, un document émis régulièrement traçant l'évolution de l'agriculture calédonienne sur une période de dix ans sera publié, à la suite de 7 éditions déjà diffusées (**2,5 MF**).

Il est prévu d'autre part de poursuivre la réalisation des enquêtes annuelles « consommation » de produits agricoles des ménages calédoniens et des enquêtes thématiques (**4,2 MF**) afin de pouvoir mettre à jour les données collectées.

Par ailleurs, la réalisation de l'enquête de prévisions de production fruitière est essentielle à la bonne connaissance de la filière fruits et permet de faciliter la régulation du marché. Il est

donc proposé de poursuivre le soutien à l'association ARBOFRUITS (**11 MF**) qui assure une part importante de la fourniture de données.

Enfin, un bureau d'études doit mettre à jour les bases informatiques du SESER (SINEA) qui comptent plus de 8 000 lignes, après la réalisation du RGA (**6,5 MF**).

Action A1304-04 – Efficience des fonctions support et de direction — Dépenses : 89,9 MF

Cette action concerne les moyens généraux permettant à la DAVAR (direction, SAF et SESER) d'assurer son fonctionnement (**39,9 MF**).

Cette action accueillera également, à partir de 2014, les crédits destinés à la construction des nouveaux locaux de la DAVAR/APICAN/DAFE, construction prévue sur le site du complexe de protection zoo et phyto sanitaire (CPZP) de Païta.
Suite aux pré-études réalisées par le programmiste mandaté par la DITTT pour la réalisation d'un groupe de bâtiments de 2800 m² de surfaces intérieures accueillant 76 agents, l'ouverture d'une autorisation de programme d'un montant de 965 MF est proposée au BP 2014, ainsi que l'inscription d'un montant de **50 MF** de CP pour le lancement des études.

CREATION AP P1304-2014/1 CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE					
Financé en AP	Financé CP 2014	2015	2016	2017	2018
965 000 000	50 000 000	150 000 000	415 000 000	350 000 000	0

Programme P1305
Pêche et environnement marin

Dépenses : 47 415 000 F
Recettes : 8 000 000 F

Enjeux et contexte

La DAM gère pour le compte de la Nouvelle-Calédonie la zone économique exclusive (ZEE) et les îles éloignées (Entrecasteaux, Chesterfield, Bellona, Pétrie, Astrolabe, Walpole, Matthew, Hunter).

L'année 2013 a vu la poursuite de l'activité de l'*Amborella*, navire hauturier de 24m, a un niveau élevé, donnant ainsi pleine satisfaction à ses utilisateurs. En 2014, la DAM va renforcer le suivi des îles éloignées dépendantes de la Nouvelle-Calédonie, dont certaines sont inscrites au patrimoine mondial par l'UNESCO, et l'*Amborella* devrait être également utilisé pour suivre des zones récifales de la grande terre et des îles loyauté en partenariat avec les provinces et les organismes de recherche.

Nous assistons également à un renforcement des mesures de gestion prises par la commission des pêches du Pacifique centre et ouest (WCPFC) en réponse à l'état des stocks de thonidés. Ces mesures impliquent un suivi toujours plus rigoureux et précis de l'impact de la flotte calédonienne sur la ressource et une contribution permanente aux différents groupes de travail de cette instance

Objectifs

L'objectif de la DAM est de favoriser l'exploitation durable de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie, en mettant en œuvre des actions de surveillance, de régulation et de réglementation des activités, mais aussi des procédures d'accompagnement des filières concernées.

Ces objectifs sont détaillés dans le plan d'action stratégique 2010-2014 mis en œuvre par le service en matière de politique des pêches dans la ZEE, de conservation et de protection des ressources naturelles.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés pour le budget primitif 2014 pour le programme pêche est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1305-01 - Gestion des zones inscrites au patrimoine mondial de l' UNESCO	5 780 000	3 550 000	2 525 000	-1 025 000
Action A1305-02 - Création du parc marin de la mer de corail	16 430 000	9 860 000	17 395 000	7 535 000
Action A1305-03 - Fonctionnement des moyens nautiques	1 300 000	2 600 000	17 225 000	14 625 000
Action A1305-04 - Suivi statistique	0	0	0	0
Action A1305-05 - Soutien et pilotage	29 290 500	29 000 000	10 270 000	-18 730 000
Total	**52 800 500**	**45 010 000**	**47 415 000**	**2 405 000**

Par nature de dépenses, la répartition est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	41 280 500	42 010 000	45 365 000	3 355 000
67-Charges exceptionnelles	0	0	50 000	50 000
Dépenses d'investissement	11 520 000	3 000 000	2 000 000	-1 000 000
Total	**52 800 500**	**45 010 000**	**47 415 000**	**2 405 000**
Recettes (pour mémoire)	*4 000 000*	*8 000 000*	*8 000 000*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1305-01 – Gestion des zones inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO — Dépenses : 2,5 MF

Afin de maintenir l'inscription des récifs d'Entrecasteaux au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Nouvelle-Calédonie a l'obligation d'effectuer un suivi régulier de l'état de conservation des récifs et des terres émergées de cette zone. A la suite de la création du parc marin des récifs d'Entrecasteaux en 2013, des supports d'information et des actions de communication sur cette nouvelle aire marine protégée et les règles à respecter sur place seront réalisés avec le comité de gestion des récifs d'Entrecasteaux.

Action A1305-02 – Création du parc marin de la mer de corail — Dépenses : 17,4 MF

Le gouvernement s'est engagé dans une politique intégrée pour gérer durablement les espaces marins placés sous sa responsabilité. La délibération adoptée en avril 2011 relative aux aires marines protégées nous donne le cadre juridique nécessaire à la mise en œuvre de cet objectif. Cette gestion dite intégrée doit à la fois permettre de tirer partie de l'exceptionnel potentiel de la mer de Corail pour développer de nouvelles activités économiques mais également de protéger une partie de ce patrimoine en raison de sa fragilité. La concertation en vue de la mise en place de cette nouvelle gouvernance qui associera élus, représentants socioprofessionnels, scientifiques et association de protection de l'environnement doit aboutir dans les mois qui viennent.

Elément essentiel de cette politique maritime intégrée, la gestion durable des ressources halieutiques nécessite de contrôler l'activité des navires de pêche hauturière titulaires d'une licence dans la ZEE, en cohérence avec les engagements internationaux pris devant la commission thonière du pacifique centre et ouest (WCPFC), les palangriers sont suivis en temps réel par la DAM grâce à un système de communication par satellite. Les coûts de communication entre les navires et la DAM sont à la charge de la Nouvelle-Calédonie. En outre, la Nouvelle-Calédonie met en œuvre un programme d'observateurs embarqués et d'échantillonneurs au port sur les thoniers calédoniens. Le financement de ce programme, mis en œuvre par la CPS, sous la direction opérationnelle de la DAM, est pris en charge par la Nouvelle-Calédonie depuis 2012. La WCPFC impose à ses membres un taux de couverture minimum de l'activité des palangriers par des observateurs embarqués, la poursuite de ce programme est donc indispensable. Les crédits affectés à l'encadrement de ces activités de pêche sont stables par rapport à 2013.

L'augmentation des crédits de cette action correspond :

- au transfert des crédits de l'ancienne action A1305-03 - Gestion et conservation des ressources marines des îles éloignées, pour des raisons de lisibilité budgétaire.
- à des actions nouvelles liées au projet de gestion intégrée des espaces marins (parc de la mer de Corail) et comprend notamment des études scientifiques afin de mieux connaître cette espace ainsi que des actions de lutte contre les espèces envahissantes (notamment les fourmis électriques).

Action A1305-03 – Fonctionnement des moyens nautiques	**Dépenses :**	**17,2 MF**
	Recettes	***8,0 MF***

Cette action nouvelle permet d'isoler et donc mieux faire apparaître les frais de fonctionnement du navire *Amborella.* Ces crédits sont soustraits de l'action A1305-05 Soutien et pilotage.

Les recettes proviennent de la mise à disposition du navire 8 MF.

Action A1305-05 - Soutien et pilotage	**Dépenses :**	**10,3 MF**

Cette action recouvre les frais de fonctionnement de la DAM et participe donc à la réalisation des objectifs du programme P0504 – Transports et activités maritimes. Ces crédits sont diminués des coûts de fonctionnement du navire *Amborella* reportés sur l'action A1305-03.

Programme P1306
Mines et carrières

Dépenses : 203 310 000 F
Recettes : 125 050 193 F

Enjeux et contexte

Objectifs

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme mines et carrières est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1306-01 - Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la Nouvelle-Calédonie	78 850 000	89 600 000	119 400 000	29 800 000
Action A1306-02 - Calcul des ressources minières (Ni et Co) de la Nouvelle-Calédonie	3 000 000	0	0	0
Action A1306-03 - Evaluation et mise à jour de la réglementation en matière d'exploitation des mines et des carrières et du schéma de mise en valeur des richesses minières	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0
Action A1306-04 - Instruction et gestion des attributions des droits à la propriétés	0	0	0	0
Action A1306-05 - Contrôle des impacts environnementaux et socio économiques des travaux miniers via la délivrance des autorisations mines et carrières	0	0	0	0
Action A1306-07 - Contrôle de l'application de la réglementation du travail sur mines et carrières	0	0	0	0
Action A1306-08 - Autorisation et contrôle des cessions de minerais et de produits métallurgiques	0	0	0	0
Action A1306-09 - Collecte et suivi des données statistiques en matière de production d'échanges de moyens engagés et d'emplois par le secteur mine	0	0	0	0
Action A1306-10 - Mise en place et gestion des redevances associées à l'exploitation minière et suivi des dispositifs de soutien à l'industrie exonérée de TGI	0	0	0	0
Action A1306-11 - Suivi et compréhension des évolutions du marché mondial du Nickel et du cobalt	10 000 000	9 000 000	10 000 000	1 000 000
Action A1306-12 - Prestations du laboratoire	21 145 000	21 720 000	19 600 000	-2 120 000
Action A1306-14 - Qualité et respect des normes pour le laboratoire	3 200 000	3 600 000	3 600 000	0
Action A1306-18 - Améliorer l'efficience des fonctions supports, de direction et organiser le système de qualité	40 755 000	38 666 000	40 710 000	2 044 000
Total	**166 950 000**	**172 586 000**	**203 310 000**	**30 724 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	117 300 000	117 386 000	100 510 000	-16 876 000
65- Autres charges de gestion courante	42 000 000	29 000 000	63 000 000	34 000 000
Dépenses d'investissement	7 650 000	26 200 000	39 800 000	13 600 000
Total	**166 950 000**	**172 586 000**	**203 310 000**	**30 724 000**
Recettes (pour mémoire)	*96 114 356*	*115 114 356*	*125 050 193*	*9 935 837*

Les actions pour 2014

Action A1306-01 - Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la Nouvelle-Calédonie

Dépenses : 104,4 MF
Recettes : 0,1 MF

- **Cité de la mine : 35 MF**

Afin de disposer d'un outil scientifique performant pour étudier et comprendre la thématique « Mine en Nouvelle-Calédonie », le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie étudie la possibilité de créer une *Cité de la Mine*.

Le projet vise à intégrer en un même lieu les recherches scientifiques et technologiques, l'enseignement, les démonstrations techniques liées à la géologie et à la mine ainsi qu'une partie musée.

Il est donc envisagé de réaliser un centre dont le double objectif serait de :

- créer un lieu de connaissance des techniques minières et de la géologie à but scientifique, pédagogique et touristique,
- rappeler et sauvegarder l'histoire minière du territoire.

Avant le lancement effectif du projet, il est proposé de réaliser une première phase d'études dans les domaines suivants : faisabilité, programme, choix de site, topographie, géotechnique, terrassements et réseaux.

L'estimation du montant des premières études à réaliser se décompose de la façon suivante :

- programmation :	20 MF
- étude de site	2 MF
- levés topographiques :	3 MF
- études de sol et des terrassements :	5 MF
- études des réseaux : accès, communication, énergie électrique :	5 MF
- études architecturales :	45 MF
- travaux de terrassement et de voirie :	120 MF
Total	200 MF

En 2013, 15 MF ont été inscrits en crédits de paiement sur cette opération. 6,1 MF ont été engagés pour l'actualisation des études menées en 2005 en vue, à l'époque de la réalisation d'un « musée de la mine ». Les conclusions de cette étude confiée au BRGM intègrant désormais les thématiques « recherche » et « pédagogie », ont permis de redimmensionner les surfaces et le coût prévisionnel du projet en fonction des attentes exprimées par l'ensemble des acteurs et intervenants concernés.

En 2014, 35 MF sont proposés en crédits de paiement pour le financement du début des études. Il est également proposé de porter l'autorisation de programme 2013-1 afférente au projet à 50 MF.

AP P1306-2013/1-CITE DE LA MINE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	30 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	50 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	80 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	30 000 000
	Reste à engager AP/AE	50 000 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	14 922 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	35 000 000
	Total CP financés après BP 2014	49 922 000
	Reste à financer après BP 2014	**30 078 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	15 000 000
	2016	15 078 000
	2017	0
	2018	0

- **Partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) : 7,1 MF**

A sa création en 2006, le service Géologie (SGNC) a bénéficié de l'assistance d'un géologue senior du BRGM mis à disposition dans le cadre d'une convention particulière. Ainsi, les géologues juniors du service ont bénéficié d'un transfert d'expérience dans les principales thématiques abordées au sein du SGNC : cartographie, ressources minérales et risques naturels.
Depuis 2012, un nouvel engagement de partenariat technique a été passé pour 3 ans avec le BRGM afin de continuer de disposer du soutien d'un organisme réputé dans le domaine des géosciences. Le coût annuel revenant à la Nouvelle-Calédonie est de 7,5 MF.

- **Partenariat avec l'IFREMER : 7 MF**

Suite à la signature d'un accord cadre entre le gouvernement et l'IFREMER, une convention technique concernant les ressources minérales marines de la ZEE est en cours d'élaboration. Cette convention définit les conditions du partenariat entre l'IFREMER et le service Géologie de la DIMENC (SGNC) pour progresser dans la connaissance des formations géologiques marines de la ZEE et de ses potentialités minérales. La convention détaille les opérations à effectuer en partenariat et chiffre le montant à la charge de la Nouvelle-Calédonie à 9,5 MF.

- **Evolution des systèmes côtiers en Nouvelle-Calédonie, phase 2 : 5,5 MF**

Le service géologique de Nouvelle-Calédonie est engagé depuis 2012 dans une réflexion sur les impacts du changement climatique et donc de la remontée du niveau marin sur les systèmes côtiers calédoniens.
Fin 2012, une étude de faisabilité a permis de procéder aux premières réflexions amenant au montage d'un projet. Puis, en 2013, une étude sur la classification typologique de la bande côtière calédonienne a été réalisée sur des sites pilotes.

En 2014, il est proposé d'effectuer une étude qui viserait à définir un trait de côte de référence et à réaliser une analyse de son évolution historique récente, l'objectif étant d'identifier son évolution future et donc la tendance à venir. Ce travail nécessite la récolte, le traitement et l'analyse de photos aériennes anciennes et actuelles, puis la mise en œuvre de modélisations numériques. Cette étude permettra d'initier la mise en place d'un suivi du trait de côte afin de caractériser les effets du changement climatique sur les zones côtières.
A cette occasion, les compétences et connaissances techniques et scientifiques du SGNC sur la thématique littorale devront être enrichies. C'est pourquoi il est prévu, en parallèle, un compagnonnage avec des organismes ayant des missions comparables.
Cette étude sera réalisée en partenariat avec le BRGM pendant une durée d'environ 1an.

- **Frais de fonctionnement courant : 2,8 MF (dont loyers pour bâtiment SGNC, fournitures diverses, matériels et outillages…).**

- **Etude d'orientation sur le potentiel en métaux stratégiques : 4 MF**

L'intérêt pour les métaux stratégiques augmentant dans le contexte métallurgique mondial, il apparait opportun d'avoir des idées plus précises sur les potentialités de la Nouvelle-Calédonie dans ce domaine. Ainsi, il est proposé de lancer un programme d'évaluation des ressources en métaux stratégiques de la Nouvelle-Calédonie.
La première phase consistera à améliorer les connaissances de base en utilisant les observations et les prélèvements effectués dans le cadre de l'inventaire minier des années 1980. En effet, lors de ces prospections, des prélèvements réguliers ont été effectués sans s'intéresser aux métaux stratégiques.
Les premières actions consisteront à reprendre cet inventaire pour cibler quelques prélèvements sur lesquels des analyses complémentaires seront effectuées pour en déduire des premières conclusions ainsi que des propositions pour de futures prospections.
Le délai de cette étude est estimé à un an.
Le coût pour la Nouvelle-Calédonie est de 4 MF soit 80 % du montant total de 5 MF de la convention à établir avec le BRGM, les 20 % restant étant pris en charge par le BRGM.

- **Analyse des échantillons récoltés : 2 MF**

Au cours de l'avancée des diverses thématiques traitées par les agents du SGNC, de nombreux échantillons sont récoltés à fin d'analyses diverses.

Que ce soit pour la cartographie avec des échantillons de roches, l'hydrogéologie pour des analyses de prélèvement d'eau, la géologie marine pour des analyses d'échantillons dragués en mer, toutes ces analyses sont primordiales pour comprendre les phénomènes et permettre l'avancée des connaissances.

- **Entretien du réseau sismologique mis en place par l'IRD : 5 MF**

L'IRD, après avoir mis en place, dans le cadre d'un contrat européen (9ème FED de la Commission Européenne), un réseau de sept stations sismologiques s'ajoutant à sa station existante de Port-Laguerre, a sollicité la Nouvelle-Calédonie pour prendre en charge l'entretien de ce réseau en 2013. La cession du réseau à titre gratuit au profit de la Nouvelle-Calédonie est envisageable en 2014.
Le SGNC étant chargé de l'acquisition des données d'infrastructure géologique de la Nouvelle-Calédonie, il est susceptible à terme d'exploiter les données acquises par le réseau.
Le coût d'entretien du réseau se chiffre de la façon suivante :
- abonnements liés au fonctionnement des matériels et à la transmission des données : 1 MF
- frais de déplacement pour effectuer les tournées d'entretien sur les différents sites : 2,5 MF
- achat de fourniture pour entretien des installations : 0,5 MF
- renouvellement annuel des équipements sismologiques : 1 MF

- **Participation au groupement d'intérêt public Centre National de Recherche Technologique (GIP CNRT) : 12 MF**

Le GIP « CNRT Nickel et son environnement » est constitué entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les provinces ainsi que diverses autres organismes. La convention constitutive prévoit la mise en commun de moyens et d'équipements afin de réaliser des programmmes de recherche ou de développement technologique afin d'améliorer la valorisation des ressources minières de la Nouvelle-Calédonie.
A ce titre, la Nouvelle-Calédonie participe aux charges de fonctionnement du CNRT à hauteur de 12 MF.

- **Subvention de fonctionnement au CNRT : 10 MF**

Il s'agit d'une subvention de fonctionnement complémentaire allouée au CNRT afin de compenser la charge liée au salaire du directeur du CNRT.

- **Subvention au syndicat des exportateurs de minerai : 15 MF**

Le syndicat des exportateurs de minerai de Nouvelle-Calédonie a initié en 2009, en partenariat avec le CNRT nickel et son environnement, un programme scientifique d'envergure appelé RHEOLAT. Ce projet a pour objectif de proposer à l'organisation maritime internationale (OMI) un nouveau test destiné à déterminer la stabilité des cargaisons de minerais de Nouvelle-Calédonie avant leur embarquement. En effet, le problème rencontré par les producteurs calédoniens réside dans le fait qu'aucun des tests défini par le code de l'OMI n'est adapté au minerai de nickel.
Après une première phase d'études dont le coût s'est établi à 46,5 MF, le projet est entré en 2013 dans une seconde phase qui va nécessiter l'équipement d'un minéralier pour effectuer des mesures scientifiques en situation réelle (coût prévisionnel de 120 MF).
Afin de participer au financement des essais et mesures scientifiques, il s'agit ainsi d'inscrire une subvention au syndicat des exportateurs de minerais pour 15 MF.

- **Acquisitions sismiques pour forages IODP : 14 MF**

Parmi les pré-requis nécessaires à l'estimation du potentiel en hydrocarbures des bassins de Nouvelle-Calédonie et de Fairway, figurent la quantification de leurs âges et la détermination de leurs processus de formation, ces informations devant être établis à partir des vérités terrain acquises par des forages profonds et des données de sismique réflexion.

Or, dans la zone dénommée « Tasman Frontier » couvrant environ 2000 km par 1000 km de continent immergé où se trouvent les bassins étudiés (cf. carte ci-dessous), les derniers forages effectués datent de 1973 (sites 206, 207 et 208).

Ainsi, pour disposer de ces nouveaux éléments fondamentaux qui amélioreront la connaissance de base de la géologie régionale, une demande de campagne de forages scientifiques a été déposée par la Nouvelle-Zélande en collaboration avec la Nouvelle-Calédonie (GNS-Science/SGNC) auprès du programme « International Ocean Drilling Program » (IODP).

La commission d'évaluation IODP a félicité les auteurs du projet et a jugé la campagne réalisable dès 2016 du fait de la présence prévisionnelle dans la région du navire spécialisé pour ce type de forages sous réserve de compléter le dossier par des données sismiques complémentaires perpendiculaires aux profils déjà effectués afin de vérifier les conditions de sécurité de l'exécution des 6 forages proposés (cf. carte).

Pour que cette campagne de forages, dont le coût estimé est d'environ 20 millions de dollars US, puisse être retenue dans la programmation 2016, il est nécessaire de déposer au plus tard le 1er avril 2014 un dossier complété par les acquisitions sismiques demandées, l'évaluation finale du projet devant obligatoirement se faire en 2014.

L'objectif de l'action est donc de prendre en charge début 2014 la réalisation de ces acquisitions sismiques sur les 3 sites les plus proches de la Nouvelle-Calédonie (NCT-1A, LHRN 2A et LHRN 1A sur la carte) afin de les inclure dans le nouveau dossier à déposer auprès du programme IODP en avril prochain.

Outre leur intérêt scientifique, ces trois forages apporteront des informations cruciales pour la compréhension de la géologie des bassins sédimentaires de la Nouvelle-Calédonie.

Le coût journalier d'un navire pouvant embarquer un dispositif d'acquisition sismique suffisamment performant (ex : N/O Tangaroa ou N/O Southern Surveyor) étant de l'ordre de 5 MF, le coût de l'acquisition de données sur les 3 sites de forages les plus proches de la Nouvelle-Calédonie est estimé à 14 MF.

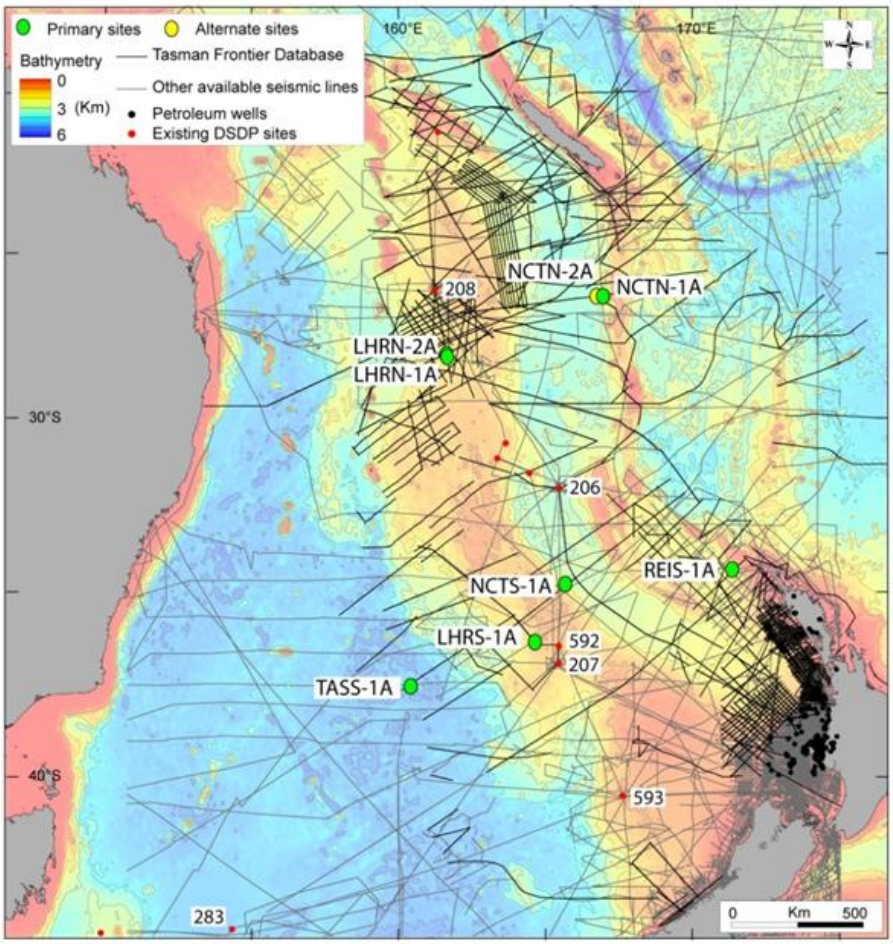

Carte de localisation des forages scientifiques profonds proposés dans le projet déposé par la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande

En recettes, les ventes de cartes géologiques sont prévues à 0,1 MF. La fourniture de cartes géologiques de la Nouvelle-Calédonie éditées par le BRGM est une des tâches assurées par le service géologique de la Nouvelle-Calédonie (SGNC). Les cartes disponibles couvrent l'ensemble de la grande terre et des iles et sont à l'échelle du 1/50 000.

Action A1306-03 - Evaluation et mise à jour de la réglementation en matière d'exploitation des mines et des carrières et du schéma de mise en valeur des richesses minières — **Dépenses : 10,0 MF**

- **Etude technique, économique et juridique : 10 MF**

La DIMENC a engagé fin 2012 une étude comparative des réglementations internationales en matière d'hydrocarbures afin de doter la Nouvelle-Calédonie d'un cadre moderne et adapté aux enjeux. Les recommandations de cette étude seront rendues dans le cours de l'année 2013 et devraient donc être poursuivies par la rédaction du livre II du code minier relatif aux hydrocarbures. Pour des raisons d'efficacité, une aide ponctuelle technique et/ou juridique peut s'avérer nécessaire.

Par ailleurs, la DIMENC souhaite s'investir également dans la compréhension et l'évaluation du risque amiante dans la filière matériaux. Après les mines, il convient en effet d'apprécier justement ce risque dans les carrières et notamment l'utilisation ultérieure des matériaux notamment dans le cadre du curage des cours d'eau largement impactés par l'activité minière. Cette évaluation pourrait faire intervenir un expert sur ces questions. Pour mémoire, Monsieur BOULMIER était intervenu en 2009 pour le secteur minier.

Enfin, dans le cadre du comité stratégique industriel ou pour des besoins spécifiques, une étude ou une aide complémentaire peut être mise en place en 2014 à l'instar de celle commandée courant 2013 au cabinet Wood Mc Kenzie concernant les prospectives du marché du nickel sur le moyen terme pour les besoins du schéma d'aménagement NC 2025.

Action A1306-11 - Suivi et compréhension des évolutions du marché mondial du Nickel et du cobalt — **Dépenses : 10,0 MF**

Depuis 2008, la Nouvelle-Calédonie a confié, via un marché public, à la société JITEX, le développement et la gestion d'un observatoire international du nickel et du cobalt. Cette mission comprenait trois volets :

- la création et la mise à jour de bases de données sur les flux mondiaux de nickel et de cobalt et sur les grands opérateurs mondiaux du nickel et du cobalt
- une veille permanente et la publication d'un bulletin bimestriel sur l'actualité du nickel et du cobalt notamment l'actualité des marchés, l'actualité des grands projets en cours ainsi qu'une synthèse annuelle
- une assistance ponctuelle sur un secteur d'activité, un procédé, un groupe méconnu ou encore un projet particulier.

Le prestataire a fourni un travail remarquable tant pour la constitution du socle de données que sur la qualité (exhaustivité, pertinence, objectivité) des bulletins et autres synthèses annuelles que sur l'aide ponctuelle, utilisée pour les travaux du comité stratégique industrielle notamment. Ces bulletins sont régulièrement transmis aux institutions de la Nouvelle-Calédonie ainsi qu'à la profession minière. Cette prestation est arrivée à échéance en décembre 2012.

La DIMENC n'est pas encore en mesure d'internaliser cette prestation. Son externalisation est nécessaire pour 2013 et 2014. Cela laissera le temps au service de s'organiser en conséquence et tenir compte, le cas échéant, des orientations du comité stratégique industriel en la matière. De plus, ce délai permettra également au futur prestataire d'ajuster

l'outil informatique aux standards de la DTSI dans la perspective d'une reprise de gestion et d'un hébergement par la Nouvelle-Calédonie.

Le fonctionnement annuel de l'Observatoire nécessite environ **10 MF**, abonnements compris, soit un total de 30 MF sur trois ans.

Action A1306-12 - Prestations du laboratoire	**Dépenses :**	**19,6 MF**
	Recettes :	***35,0 MF***

Le chromatographe en phase gazeuse du laboratoire d'analyse de la DIMENC comporte un certain nombre de pièces à remplacer en 2014. Le coût de l'ensemble de ces pièces est de **4,2 MF**.

Les frais de fonctionnement général du laboratoire de la DIMENC sont prévus à hauteur de **15,4 MF** (loyers et entretien de matériels et outillages ; fournitures du laboratoire…).

Le laboratoire de la DIMENC effectue des analyses payantes pour le compte des mineurs, des industriels, des particuliers, de sociétés diverses, d'associations... Ces prestations sont fixées par l'arrêté n°785/GNC du 17 février 2009 :

- *analyses du minerai de nickel (analyses réglementaires pour l'exportation et prospections minières),*
- *analyses des huiles usagées (analyses réglementaires),*
- *analyses d'eau,*
- *analyses des produits du bâtiment (ciments, sables, gravats...),*
- *analyses des sols, des sédiments et matériaux,*
- *analyses des végétaux et agro-alimentaires*
- *analyses d'effluents et de déchets,*
- *formations,*
- *étalonnages...*

*La recette annuelle des prestations réalisées est estimée à **35 MF**.*

Action A1306-14 - Qualité et respect des normes pour le laboratoire	**Dépenses :**	**3,6 MF**

Le service Laboratoire de la DIMENC s'est engagé au titre de son projet de direction, dans une démarche d'accréditation avec pour objectif la mise en place de la norme ISO 17 025.

Afin de mettre en place cette démarche d'assurance qualité et de le rendre rapidement opérationnel, le service laboratoire a besoin d'achats de normes ainsi qu'une assistance.

Cette prestation serait réalisée dans le cadre d'une convention, qui comprendra les honoraires, ainsi que les frais de déplacement et de séjours (avion, hébergement, …).

Action A1306-18 - Améliorer l'efficience des fonctions supports, de direction et organiser le système de qualité	**Dépenses :**	**40,7 MF**
	Recettes :	***90,0 MF***

Les dépenses de cette action regroupent tous les frais de fonctionnement général de la DIMENC (carburant, électricité, déplacements et missions, frais de télécommunications…), soit **40,7 MF**.

La DIMENC assure pour le compte des trois provinces l'application de la réglementation relevant de leurs compétences en matière de mines, d'environnement industriel (installations classées pour la protection de l'environnement à caractère industriel) et de carrières et propose des évolutions réglementaires afférentes.
Cette prestation est contractualisée avec chacune des provinces à travers une convention financière dont les montants annuels s'élèvent pour :

- *la province des Iles Loyauté à **1,8 MF**,*
- *la province Nord à **53,7 MF**,*
- *la province Sud à **10,6 MF**.*

*La province Sud a accepté au BS 2012 de financer 2 postes d'inspecteurs des installations classées. Un avenant à la convention liant la Nouvelle-Calédonie à la province Sud est en préparation pour acter cette recette supplémentaire annuelle de **14 MF**.*
*Enfin, la recette de la Nouvelle-Calédonie au tire de la contribution pour déprédation des voies et cheminsest estimé à **9,9 MF**.*

Programme P1307 Economie numérique et communication

Dépenses : 461 750 000 F

Enjeux et contexte

Dans le cadre de sa politique numérique, la Nouvelle-Calédonie s'est fixée, depuis 2011 avec la création de la cellule économie numérique, l'objectif de faire de la Nouvelle-Calédonie une « cyber-référence » dans le pacifique insulaire.

Dans une perspective de réduction de la fracture numérique, l'atteinte de cet objectif ne pourra se faire que grâce au développement encadré et maîtrisé des nouvelles technologies, des infrastructures et des services à valeur ajoutée. Il s'agit là de poser les bases d'une action collective ambitieuse pour relever le défi.

Objectifs

Les actions prévues au titre de l'année 2014 et en continuité avec celles réalisées en 2013 visent à :

- Mettre en œuvre le Plan Stratégique pour l'Economie Numérique (PSEN), approuvé par les membres du gouvernement le 13 août 2013 et voté par le congrès le 28 octobre dernier.
    - Ce plan, qui comprend 33 actions, est orienté selon les thématiques principales suivantes :
        - mise en œuvre de l'administration électronique (cf. infra : Schéma Directeur de l'Administration Electronique) ;
        - développement de l'économie par les TIC ;
        - lutte contre la fracture numérique ;
        - développement et soutien de l'école numérique ;
        - aménagement numérique du territoire ;
        - confiance numérique.

- En cohérence avec le développement des infrastructures numériques, mettre en œuvre le Schéma Directeur de l'Administration Electronique (SDAE) en cours d'élaboration afin de permettre le développement des services électroniques au bénéfice des usagers.

  Dans ce cadre, plusieurs actions seront initiées :
    - le projet www.service-public.nc qui vise à créer un portail internet unique de l'administration électronique. Il s'agit de fédérer, dans une démarche partenariale, l'ensemble des téléservices des administrations du territoire sur un seul site web ;
    - la rédaction de référentiels communs indispensables aux téléservices de l'administration, afin que ceux-ci soient interopérables entre eux et assurent aux usagers sécurité et accessibilité :
        - référentiel de sécurité ;
        - référentiel d'interopérabilité : référentiels de la personne, de l'entreprise, de l'adressage, mais aussi des référentiels « métiers » (santé, éducation, formation professionnelle/économie) ;

        - référentiel d'accessibilité et d'ergonomie (prise en compte des handicaps dans le portail (ex : handicap visuel) afin que tous les citoyens aient un accès équitable à l'information).
    - l'étude pour une solution de paiement en ligne.

- Agir pour la lutte contre la fracture numérique afin de ne laisser personne sur le bord du chemin de l'économie numérique ;

- Développer le numérique à l'école à travers divers projets ambitieux dans le but notamment d'assurer l'égalité des chances ;

- Proposer un nouveau cadre juridique et réglementaire en matière de TIC ;

- Instaurer et assurer une sécurité et une confiance partagée du numérique.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme économie numérique et communication audiovisuelle est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A1307-01 - Economie numérique	354 000 000	439 570 000	313 500 000	-126 070 000
Action A1307-02 - Soutien à la production et à la diffusion audiovisuelle	111 000 000	61 000 000	38 250 000	-22 750 000
Action A1307-03 - Soutien à la diffusion radiophonique	110 000 000	110 000 000	110 000 000	0
Total	**575 000 000**	**610 570 000**	**461 750 000**	**-148 820 000**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	85 000 000	55 170 000	4 500 000	-50 670 000
65- Autres charges de gestion courante	190 000 000	220 000 000	197 250 000	-22 750 000
Dépenses d'investissement	300 000 000	335 400 000	260 000 000	-75 400 000
Total	**575 000 000**	**610 570 000**	**461 750 000**	**-148 820 000**

Recettes (pour mémoire)	*0*	*0*	*0*	*0*

Les actions pour 2014

Action A1307-01 – Economie numérique

Dépenses : 313,5 MF

1. Projet économie numérique (13,5 MF) :

Initié en septembre 2011, le Plan Stratégique pour l'Economie Numérique est un véritable modèle d'action collective visant à mettre en cohérence les politiques publiques et accompagner dans un modèle partagé l'aménagement et l'essor de l'économie numérique en Nouvelle-Calédonie.
Approuvé par les membres du gouvernement le 13 aout 2013, et le congrès le 28 octobre 2013, il s'agira dès 2014 de mettre en œuvre les premières actions concrètes à forte valeur ajoutée pouvant être portées par la Nouvelle-Calédonie.

Déclinaison du PSEN, le Schéma Directeur de l'Administration Electronique (SDAE), actuellement en cours d'élaboration, a pour objectif de définir un cadre de cohérence et de confiance partagé entre les acteurs du service public en vue de mieux répondre aux besoins des usagers.
Les crédits utiles aux projets découlant de sa mise en œuvre devront être prévus au BP 2014.

Les projets numériques dans le domaine de l'éducation et de la santé, en relation avec les différents secteurs, s'inscriront complètement dans cette perspective de développement des nouveaux services et de rééquilibrage au bénéfice des usagers.

Enfin, dans le but d'accompagner les acteurs dans l'analyse et l'élaboration d'outils d'aide à la décision dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en perpétuelle évolution, la création en 2011 d'un Observatoire Numérique de Nouvelle-Calédonie a été soutenue par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
A cet effet, au titre de l'année 2013, le gouvernement en tant que membre fondateur a versé une subvention d'adhésion de **6 MF** et une subvention au titre de l'organisation du séminaire annuel de 2012 d'un montant de **3 MF** qu'il conviendrait de renouveler en 2014.

Les chantiers prioritaires suivants sont prévus :

1.1 Projet éducation numérique (uniquement révision de l'AP P1307-2013/2 Soutien équipement scolaire numérique)

Parmi les projets numériques prioritaires, figure le domaine de l'éducation, déjà amorcé en 2011 avec la réalisation du schéma stratégique numérique de l'Université de Nouvelle-Calédonie ainsi que le séminaire « Vers l'école numérique ».

Il est incontestable que le numérique est devenu un élément incontournable de la vie de l'élève, favorisant ses apprentissages, permettant sa réussite et la prise en compte de son parcours individuel, l'ensemble étant sous-tendu au développement de la compétence de maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, pour apprendre autrement à l'ère du numérique.

Différents projets tels que, l'aide à l'équipement numérique des établissements scolaires et l'étude de faisabilité d'un Bureau Numérique du Directeur d'école (BND) ont été initiés en 2012 et poursuivis en 2013.

Il est programmé, dans la continuité des actions engagées en faveur du développement de l'outil numérique à l'école et en cohérence avec les initiatives des provinces dans ce domaine, la reconduction des aides relatives à l'aide à l'équipement numérique des établissements scolaires secondaires. A ce titre il est sollicité la révision de l'AP « soutien équipements numériques scolaires » à hauteur de 200 MF.

AP P1307-2013/2-SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	260 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	200 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	460 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	8 500 000
	Reste à engager AP/AE	451 500 000
	CP	
	CP financés avant BP 2014	180 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*0*
	CP financés - BP 2014	0
	Total CP financés après BP 2014	180 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**280 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	180 000 000
	2016	100 000 000
	2017	0
	2018	0

1.2 – Actions économie numérique (4,5 MF)

a. Développement de l'administration électronique :

Si peu de services numériques sont actuellement proposés au « e-citoyen » Calédonien, de nombreux développements et études sont en cours de réalisation, non seulement au sein du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (télé-déclaration ou téléconsultation fiscale, dématérialisation des marchés publics, projets de e-santé, consultation de données cadastrales en ligne,…), mais aussi par d'autres institutions (CAFAT, Province Sud, communes,…).

Une réelle volonté d'aller vers de nouveaux modes de fonctionnement existe, mais cette volonté, si forte soit elle, ne pourra assurer, à elle seule, le portage de l'administration électronique à l'échelle du territoire. Le Plan Stratégique pour l'Economie Numérique (PSEN) a, au cours de sa phase de diagnostic, identifié les risques et les dangers d'un développement d'une administration en silo.

Le Schéma Directeur de l'Administration Electronique (SDAE), actuellement en cours d'élaboration, a pour ambition globale de définir un cadre de cohérence de politique publique partagé par l'ensemble des acteurs du territoire centré sur un développement cohérent des services administratifs grâce au numérique notamment. Le SDAE devrait être finalisé fin

2013. Il proposera un plan d'actions concrètes pour la mise en œuvre de l'administration électronique à l'échelle du territoire.

Dans ce cadre, il est d'ores et déjà possible d'initier plusieurs actions en 2014 :

- Le projet www.service-public.nc qui vise à créer un portail internet unique de l'administration électronique. Il s'agit de fédérer, dans une démarche partenariale, l'ensemble des téléservices des administrations du territoire sur un seul site web
- La rédaction de référentiels communs indispensables aux téléservices de l'administration, afin que ceux-ci soient interopérables entre eux et assurent aux usagers sécurité et accessibilité :
  - Référentiel de sécurité
  - Référentiel d'interopérabilité : référentiels de la personne, de l'entreprise, de l'adressage, mais aussi des référentiels « métiers » (santé, éducation, formation professionnelle/économie)
  - Référentiel d'accessibilité et d'ergonomie
- L'étude pour une solution de paiement en ligne afin de proposer aux administrés un mode de paiement moderne et sécurisé

C'est pourquoi, il est sollicité la révision de l'AP « projet économie numérique » à hauteur de 330 MF.

AP P1307-2011/1-PROJET ECONOMIE NUMERIQUE	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	490 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	330 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	820 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	370 365 990
	Reste à engager AP/AE	449 634 010
	CP	
	CP financés avant BP 2014	401 876 280
	dont mandaté au 13-12-2013	*291 906 080*
	CP financés - BP 2014	0
	Total CP financés après BP 2014	401 876 280
	Reste à financer après BP 2014	**418 123 720**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	192 205 791
	2016	155 917 929
	2017	70 000 000
	2018	0

b. Veille numérique (4,5 MF)

Les projets menés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en matière d'économie numérique nécessitent une veille technologique régulière relative aux actualités TIC ou à tout autre thème lié au numérique pouvant intéresser l'équipe projet et permettant le maintien des compétences et d'assurer la visibilité du territoire afin de l'inscrire dans l'espace régional. Ces actions, sous forme de séminaires ou de missions d'étude pourront s'envisager dans l'intérieur et les îles mais également à l'étranger.

En conséquence, une enveloppe globale de **4,5 MF** est souhaitée sur l'exercice 2014.

2. Fonds de lutte contre la fracture numérique (300 MF)

Parallèlement aux actions mises en œuvre par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans le but de développer le numérique sur le territoire, la Nouvelle-Calédonie souhaite réduire l'exclusion numérique et rétablir ainsi l'égalité des chances face à la « société de l'information ».
C'est pourquoi, en accompagnement des diverses actions déjà engagées par les collectivités, un « Fonds de lutte contre la fracture numérique » sous forme d'appel à projets a été mis en place en 2012 et reconduit en 2013.
Ce programme qui a pour but de soutenir et d'accompagner financièrement les différents acteurs du territoire dans la mise en œuvre de projets innovants participant au développement de l'économie numérique et/ou plus précisément à l'accompagnement de l'accès aux usages du numérique (thématique de l'édition 2013 du « Fonds de lutte contre la fracture ») rencontre un francs succès.
Dans l'optique de favoriser la réduction des inégalités d' « accès à la société de la connaissance » il est prévu de reconduire cet appel à projets en 2014.

Par ailleurs, suite au succès de l'opération « Education numérique pour tous » lancée en 2013, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souhaite renouveler cette mesure en 2014.
En effet, cette action, qui est l'élargissement du plan MIPE, permet à davantage de lycéens de se procurer un ordinateur portable ou une tablette, permettant ainsi de mieux répondre à l'enjeu de réussite scolaire pour tous en prenant en compte un nouveau modèle éducatif dont les TICE représentent un levier d'innovation.

Ainsi, dans la perspective de pouvoir reconduire ces initiatives en 2014, il est sollicité :

- En investissement : une révision de l'AP de 520 MF ainsi qu'un ajustement de CP à hauteur de **260 MF**

AP P1307-2012/2-FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	290 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	520 000 000
	Montant AP/AE après BP 2014	901 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	288 214 145
	Reste à engager AP/AE	521 785 855
	CP	
	CP financés avant BP 2014	378 123 720
	dont mandaté au 13-12-2013	*283 221 455*
	CP financés - BP 2014	260 000 000
	Total CP financés après BP 2014	638 123 720
	Reste à financer après BP 2014	**262 876 280**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	262 876 280
	2016	0
	2017	0
	2018	0

- En fonctionnement : une inscription de crédits de paiement de **40 MF** sans révision de l'AE.

AE P1307-2012/3-FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (FONCT)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	120 000 000
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	120 000 000
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	28 496 931
	Reste à engager AP/AE	91 503 069
	CP	
	CP financés avant BP 2014	70 000 000
	dont mandaté au 13-12-2013	*27 228 931*
	CP financés - BP 2014	40 000 000
	Total CP financés après BP 2014	110 000 000
	Reste à financer après BP 2014	**10 000 000**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	10 000 000
	2016	0
	2017	0
	2018	0

Action A1307-02 - Soutien à la production et à la diffusion audiovisuelle — Dépenses : 38,3 MF

Des subventions diverses sont inscrites au titre de l'aide à la production audiovisuelle pour un montant de **38,3 MF**.

Action A1307-03 - Soutien à la diffusion radiophonique — Dépenses : 110,0 MF

S'agissant du soutien à la diffusion radiophonique, il est proposé d'inscrire 110 MF au budget primitif 2014 répartis comme suit :

- RRB : **45 MF ;**
- Djido : **45 MF ;**
- Océane : **20 MF.**

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programme des dépenses							
Chapitre	P1301 Travail et emploi	P1302 Marché intérieur	P1303 Etudes éonomiques & sociales	P1304 Soutien au secteur agricole	P1305 Pêche et environnement marin	P1306 Mines & carrières	P1307 Economie numérique et communication	**Total Dépenses**
906	53 925 000	0	0	0	0	0	0	53 925 000
909	0	10 200 000	0	168 200 000	2 000 000	39 800 000	260 000 000	480 200 000
Ss total Investis	**53 925 000**	**10 200 000**	**0**	**168 200 000**	**2 000 000**	**39 800 000**	**260 000 000**	**534 125 000**
933	0	0	0	0	0	0	110 000 000	110 000 000
936	1 162 882 416	0	0	0	0	0	0	1 162 882 416
937	4 000 000	0	0	0	10 325 000	0	0	14 325 000
939	0	456 230 000	332 000 000	1 159 817 350	35 090 000	163 510 000	91 750 000	2 238 397 350
Ss total Fonctionnement	**1 166 882 416**	**456 230 000**	**332 000 000**	**1 159 817 350**	**45 415 000**	**163 510 000**	**201 750 000**	**3 525 604 766**
Total BP 2014	**1 220 807 416**	**466 430 000**	**332 000 000**	**1 328 017 350**	**47 415 000**	**203 310 000**	**461 750 000**	**4 059 729 766**

En XPF	*Programme des recettes*							
Chapitre	*P1301 Travail et emploi*	*P1302 Marché intérieur*	*P1303 Etudes éonomiques & sociales*	*P1304 Soutien au secteur agricole*	*P1305 Pêche et environnement marin*	*P1306 Mines & carrières*	*P1307 Economie numérique et communication*	***Total Recettes***
Ss total Investissement	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
936	*22 500 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*22 500 000*
938						*9 935 837*		*9 935 837*
939		*11 340 000*	*0*	*0*	*8 000 000*	*115 114 356*	*0*	*134 454 356*
Ss total Fonctionnement	***22 500 000***	***11 340 000***	***0***	***0***	***8 000 000***	***125 050 193***	***0***	***166 890 193***
Total BP 2014	***22 500 000***	***11 340 000***	***0***	***0***	***8 000 000***	***125 050 193***	***0***	***166 890 193***

Mission M14
Gestion des finances publiques

DEPENSES : 657 122 500 F
RECETTES : 7 407 662 300 F

La Mission M14, dédiée à la gestion des finances publiques, a pour vocation de contribuer à l'amélioration de la performance et à créer les conditions d'une stratégie soutenable pour les finances publiques du pays.

Stratégie et gestion fiscales

Le programme P1401, stratégie et gestion fiscales, poursuit des objectifs centrés autour :

- de la mise en œuvre de la politique fiscale du gouvernement, par l'élaboration de la législation, la prévision des recettes budgétaires et l'évaluation des dépenses fiscales selon les données disponibles ;
- de la gestion et de la maîtrise du fonctionnement du système déclaratif calédonien pour garantir le niveau et la régularité des recettes fiscales, en promouvant le civisme fiscal déclaratif et de paiement et par la qualité d'un contrôle fiscal proportionné aux enjeux ;
- de rendre le service aux usagers au meilleur coût.

Stratégie et gestion financières

Le programme P1402, stratégie et gestion financières, a pour objectifs centraux le renforcement de la performance des dépenses publiques et de la vision prospective à travers :

- la garantie d'une bonne utilisation des deniers publics par un pilotage efficace des dépenses publiques grâce à des outils de gestion ainsi que des pratiques financières adaptées et par l'instauration d'un dialogue de gestion ;
- le développement d'outils de programmation pluriannuelle et de prospective permettant de simuler les impacts de l'évolution économique de moyen terme, de mesurer l'efficacité et la soutenabilité des finances publiques, de mettre en évidence les risques potentiels et réduire les incertitudes pour éclairer les choix publics et les décisions majeures.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M14-Gestion des finances publiques				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2014/2014**
P1401 Stratégie et gestion fiscales	359 155 000	375 470 000	546 000 000	170 530 000
P1402 Stratégie et gestion financières	260 005 500	146 807 641	111 122 500	-35 685 141
Total Mission	**619 160 500**	**522 277 641**	**657 122 500**	**134 844 859**

Recettes

Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2014/2014**
P1401 Stratégie et gestion fiscales	1 079 760 000	1 005 000 000	1 590 000 000	585 000 000
P1402 Stratégie et gestion financières	5 185 420 000	5 569 721 000	5 817 662 300	247 941 300
Total Mission	**6 265 180 000**	**6 574 721 000**	**7 407 662 300**	**832 941 300**

Programme P1401 — Stratégie et gestion fiscales

Dépenses : 546 000 000 F

Recettes : 1 590 000 000 F

Enjeux et contexte

Les enjeux du programme P1401 sont de concourir à l'action du gouvernement pour la mise en œuvre de sa politique fiscale, par l'apport d'expertises, d'analyses des recettes et des dépenses fiscales.

Il s'agit également principalement de gérer le système déclaratif (assiette, recouvrement, contentieux, contrôle) de manière à garantir les rentrées fiscales attendues et d'assurer le respect de l'égalité devant l'impôt en promouvant le civisme fiscal déclaratif et de paiement et en poursuivant l'action structurante contre la fraude fiscale, de façon à sécuriser les recettes fiscales des collectivités et à favoriser ainsi la confiance des citoyens dans l'équité du système.

Le montant des recettes gérées en 2012 par la direction des services fiscaux (DSF) s'élève à 139 249 MF, soit 70 % du budget de la Nouvelle-Calédonie (budget propre de la Nouvelle-Calédonie et budget de répartition).

Ce résultat s'inscrit dans un contexte d'augmentation continue depuis de nombreuses années du montant des recettes et du nombre de dossiers gérés par les services de la direction. Par conséquent, il est essentiel que la DSF dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement pour garantir aux collectivités des recettes fiscales conformes aux prévisions budgétaires.

Objectifs

En 2014, les principaux objectifs de la DSF concerneront la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité, l'amélioration des services rendus aux usagers et le développement de l'activité de contrôle avec plusieurs projets :

-**la mise en place de la taxe générale sur les activités (TGA)** au 1er juillet 2014. Ce projet nécessitera l'adaptation et la formation des services à cette nouvelle taxe. La direction interviendra également en appui auprès des chambres consulaires dans le cadre de leur plan d'accompagnement des entreprises à cette réforme.

-le développement des téléservices avec notamment la **télédéclaration de l'impôt sur le revenu**. Ce chantier majeur en termes de téléservices concernera potentiellement plus de 110 000 foyers.

-**la réalisation d'une plate-forme d'accueil multi-services dénommée pôle d'information et d'assistance fiscale** (PIAF) chargé de l'accueil primaire des contribuables. Cette structure offrira au public un accueil adapté aux différentes situations avec des agents formés à la polyvalence, depuis la délivrance immédiate d'imprimés et de renseignements simples, jusqu'à l'accueil personnalisé avec un conseiller pour les situations plus complexes. Les travaux relatifs à cette structure devraient pouvoir commencer d'ici la fin de l'année 2013 pour un service opérationnel à la fin du premier semestre 2014.

-**la création d'un pôle de formalité fusionnée** qui regroupera dans un seul lieu les formalités d'enregistrement et d'hypothèques. Ce pôle permettra d'améliorer les services rendus aux usagers en leur permettant de réaliser l'ensemble des formalités dans un même lieu. Les travaux relatifs à ce projet pourront démarrer à la suite de l'achèvement du pôle d'information et d'assistance fiscale pour une mise en œuvre effective en 2015.

-**l'augmentation quantitative et qualitative des contrôles fiscaux**, conformément aux engagements pris dans le plan de performance des politiques publiques en contrepartie de la création de nouveaux postes.

Un enjeu important pour le programme « stratégie et gestion fiscales » concerne par ailleurs l'acquisition d'un nouveau local situé au sein du même bâtiment que l'ensemble des services de la direction afin de préserver l'unité foncière de la DSF.

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme stratégie et gestion fiscales est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A1401-01 – Analyses, études et prévisions des recettes fiscales	0	0	0	0
Action A1401-02 – Elaboration de la législation fiscale et domaniale	0	0	76 850 000	76 850 000
Action A1401-03 – Dépenses fiscales	0	0	0	0
Action A1401-05 – Fiscalité des particuliers	7 610 000	10 710 000	12 640 000	1 930 000
Action A1401- 06 – Fiscalité des professionnels	5 240 000	7 300 000	12 800 000	5 500 000
Action A1401-07 – Fiscalité immobilière	0	0	0	0
Action A1401-08 – Contrôle fiscal externe	0	0	0	0
Action A1401- 09 – Publicité foncière	2 350 000	4 500 000	4 680 000	180 000
Action A1401-10 – Recouvrement	29 240 000	32 900 000	32 300 000	-600 000
Action A1401-11 – Accueil et information des usagers	1 240 000	1 000 000	1 000 000	0
Action A1401-16 – Gestion patrimoniale	32 500 000	42 030 000	47 000 000	4 970 000
Action A1401-17 – Projet Pacifisc	80 000 000	98 860 000	71 100 000	-27 760 000
Action A1401-18 – Soutien hors projet Pacifisc	200 975 000	178 170 000	287 630 000	109 460 000
Total	**359 155 000**	**375 470 000**	**546 000 000**	170 530 000

Par nature de dépenses, les propositions sont les suivantes :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	215 155 000	230 310 000	272 250 000	41 940 000
012- Charges de personnel et frais assimilés			0	0
65- Autres charges de gestion courante	24 000 000	25 000 000	25 000 000	0
67- Charges exceptionnelles			76 850 000	76 850 000
Dépenses d'investissement	120 000 000	120 160 000	171 900 000	51 740 000
Total	**359 155 000**	**375 470 000**	**546 000 000**	**170 530 000**
Recettes (pour mémoire)	*1 079 760 000*	*1 005 000 000*	**1 590 000 000**	*585 000 000*

L'augmentation des charges à caractère général s'explique principalement par l'inscription au budget du programme 1401 de plusieurs dépenses exceptionnelles relatives notamment à la mise en place de la TGA (8 MF hors reports du budget 2013) et au développement de la télédéclaration à l'impôt sur le revenu (25,7 MF).
En dehors des dépenses à caractère obligatoire et des dépenses non récurrentes, le montant des charges à caractère général de la DSF sur le P1401 n'augmente que de 0,7 % (le montant de ces charges est par ailleurs en baisse en ce qui concerne la régie locale des tabacs sur le programme 1503).

Evolution des charges à caractère général DSF		**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**	**Evolution 2013/2014 en %**
Dépenses à caractère obligatoire	Frais postaux	75 000 000	77 000 000	2 000 000	2,7 %
	Frais de copropriétés DSF	14 500 000	15 500 000	1 000 000	6,9 %
	Loyers DSF	6 000 000	7 100 000	1 100 000	18,3 %
	Frais de nettoyage DSF	11 000 000	12 000 000	1 000 000	9,1 %
	Frais d'actes et de contentieux	1 150 000	1 150 000	0	0,0 %
Dépenses pour tiers	Loyers relatifs au domaine	20 000 000	18 900 000	- 1 100 000	-5,5 %
	Frais de copropriétés hors DSF	5 000 000	5 000 000	0	0,0 %
	Frais de gardiennage	8 700 000	12 200 000	3 500 000	40,2 %
Dépenses non récurrentes	Mise en place de la TGA	-	8 000 000	8 000 000	-
	Lancement de la télédéclaration à l'impôt sur le revenu	-	25 700 000	25 700 000	-
Autres charges à caractère général		88 960 000	89 700 000	590 000	0,8 %
TOTAL		**230 310 000**	**272 250 000**	**41 790 000**	18,2 %

• Concernant <u>les dépenses obligatoires</u>, l'augmentation du montant des frais postaux s'explique par la hausse continue du nombre de courriers envoyés aux contribuables, ces derniers augmentant eux-mêmes chaque année. Les dépenses d'affranchissement se sont ainsi élevées à 76,5 MF en 2012 et ce montant devrait être dépassé en 2013 au vu des dépenses déjà réalisées - le nombre de courriers envoyés fin juillet était en effet en augmentation de 6 % par rapport à 2012 pour la même période - même si la direction a réussi à diminuer le coût moyen de ses courriers.
Les augmentations du montant des frais de copropriété pour le bâtiment de la DSF, des loyers payés pour les locaux du service de contrôle et d'expertise situés rue Gallieni et des frais de nettoyage ont été fixées indépendamment de la direction qui n'a pas de marge de manœuvre sur ces dépenses.
Les frais d'actes et de contentieux restent stables entre les BP 2013 et 2014 mais en prévision des frais d'actes relatifs à la rétrocession d'un terrain de Nouville, il est demandé le report en 2014 de 9 232 369 F actuellement inscrits au budget du programme 1401.

• Les dépenses pour tiers correspondent à des dépenses pour d'autres administrations mais liées au domaine de la Nouvelle-Calédonie. Le montant de ces dépenses ne dépend pas de la DSF.

• Les dépenses non récurrentes sont liées à deux des principaux chantiers de la DSF en 2014 :
-8 MF sont prévus pour la mise en place de la TGA au 1er juillet 2014. Il s'agit essentiellement du paiement des opérations de communication liées au projet. Le montant global de ces opérations est estimé à 20 MF dont 12 MF de reports enregistrés actuellement sur le budget du programme 1401.
-25,7 MF sont destinés au lancement de la télédéclaration à l'impôt sur le revenu. Le détail de ces dépenses est présenté dans le tableau suivant, sachant que les dépenses de communication sont en cours de finalisation, la sélection de l'agence de communication chargée de cette campagne devant intervenir courant octobre 2013 :

Affranchissement (envoi d'un courrier à 132 000 contribuables)	10 000 000
Fournitures (papier pour réalisation des flyers à envoyer aux contribuables, enveloppes, etc.)	2 000 000
Publicité dont : -internet pendant 3 mois :1 200 000 F -à la télévision pendant 2 mois :3 000 000 F -dans la presse (quotidien, hebdomadaires et magazines) pendant 3 mois : 7 000 000 F -à la radio : 1 000 000 F -affichage sur 3 semaines : 1 500 000 F	13 700 000
Total	**25 700 000**

• L'augmentation des autres charges à caractère général est limitée à 0,7 % sachant qu'elles comprennent une dépense exceptionnelle de 2,2 MF destinée à l'organisation en début d'année d'un séminaire de la direction sur le thème des téléservices. Ce montant a pu être réservé en économisant sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Les autres charges de gestion courante :

Ces charges correspondent aux remises aux revendeurs sur timbres fiscaux et timbres amendes et au reversement au titre des amendes et confiscations et du contentieux douanier.
Aucune augmentation n'est prévue par rapport au BP 2013.

Les charges exceptionnelles

Le montant de ces charges inscrit sur le programme 1401 correspond aux subventions destinées aux chambres consulaires dans le cadre de la mise en place de la TGA. Le contenu de ces subventions est détaillé dans l'action 02 « élaboration de la législation fiscale et domaniale ».

Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement ne concernent que les actions 17 « projet Pacifisc », (pour 71,1 MF) et 18 « soutien hors projet Pacifisc » (pour 100,8 MF dont 100 MF pour l'achat de locaux) et sont détaillées dans la partie relative à ces actions.

Les moyens en personnel :

Le « contrat » d'objectifs mis en place à compter du BP 2011, dans le cadre du plan de performances des politiques publiques, prévoit que la DSF pourra obtenir **la création de 21**

postes répartis sur les BP 2011 et suivants. La contrepartie de ces créations de postes est l'augmentation des recettes issues du contrôle fiscal pour atteindre un montant de 5 000 MF en 2014 selon l'échéancier suivant :

	Rendement des contrôles sur lequel s'engage la DSF	Recettes supplémentaires annuelles	Postes supplémentaires demandés	Coût annuel des postes supplémentaires (*)	Gain annuel net pour la collectivité
2011	3 770 000 000 F	350 000 000 F	+ 6 postes	43 802 392	**306 197 608 F**
2012	4 150 000 000 F	380 000 000 F	+ 5 postes	40 167 506	**339 832 494 F**
2013	4 565 000 000 F	415 000 000 F	+ 5 postes	41 372 531	**373 627 469 F**
2014	5 000 000 000 F	435 000 000 F	+ 2 postes	13 860 000	**421 140 000 F**

(*) Le coût annuel des postes a été calculé à partir des coûts communiqués par la DRHFPNC pour la planification pluriannuelle des moyens du schéma directeur et en intégrant une augmentation annuelle de 3 %.

Les résultats du contrôle fiscal en 2012 ont largement dépassé le montant de 4 150 MF sur lequel la direction s'était engagée. Concernant 2013, les montants mis en recouvrement au cours du 1er semestre s'élèvent à 2 246 MF, ce qui est conforme à l'objectif fixé pour 2013, d'autant que l'activité de contrôle est plus forte en fin d'année.

Comparaison entre l'évolution du rendement global des services fiscaux et le montant des recettes gérées par la DSF (base 100 en 2009 pour les 2 courbes)

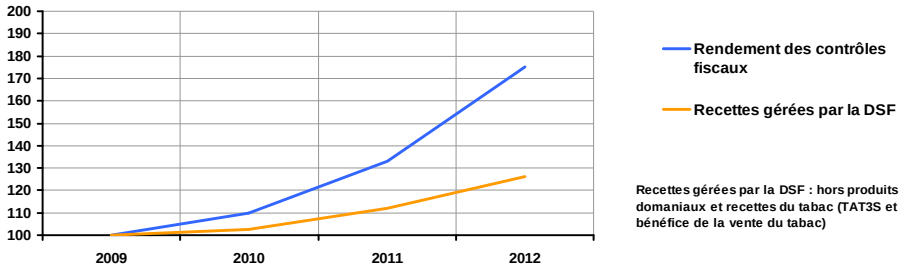

Les Indicateurs de performance

Indicateur 1 : Ecart entre les prévisions de la DSF et les réalisations des recettes fiscales

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
Ecart entre les prévisions et les réalisations des recettes fiscales	- 2,5 %	- 9,4 %	- 11,8 %	*+ ou – 5 %*	***+ ou – 5 %***

Cet indicateur vise à mesurer la qualité des prévisions initiales des recettes fiscales réalisées par la direction des services fiscaux dans le cadre de la préparation du budget. Il est calculé à partir des prévisions communiquées par la DSF à la direction du budget et des affaires financières (DBAF) et des recettes réalisées affichées dans le compte administratif de la Nouvelle-Calédonie.

Le résultat plus élevé de l'indicateur en 2012 concerne notamment l'impôt sur le revenu (IR), l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM). A l'IR, les craintes de démobilisation des travailleurs étrangers sur les sites métallurgiques ne se sont pas réalisées, à l'IS, la hausse des recettes n'était pas visible jusqu'en milieu d'année et à l'IRVM, le comportement des entreprises qui ont fortement distribué en 2012 n'a pas pu être anticipé.
Il faut également noter que le mécanisme de répartition des recettes entraîne une tendance à la sous-estimation, la prudence étant essentielle afin de ne pas fragiliser le budget de la Nouvelle-Calédonie.

Pour information, l'écart entre les prévisions finalement votées par le Congrès et les recettes réalisées est supérieur et se situe à -13,2 %.

Indicateur 2 : Pourcentage de réduction de dépense fiscale proposé par la cellule des agréments

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
% de réduction de dépense fiscale proposé par la cellule des agréments	44 %	65 %	88 %	-	**-**

Cet indicateur permet de mesurer la qualité de l'instruction effectuée par la cellule des agréments fiscaux (CAF) qui doit veiller au respect des critères posés par la loi pour l'obtention de l'agrément relative à l'aide fiscale à l'investissement.
Il est calculé à partir du montant des crédits d'impôt initialement sollicités et proposés après instruction.
L'indicateur n'a pas de cible car son résultat dépend des projets présentés et de leur adéquation avec les critères d'éligibilité du régime d'aide fiscale à l'investissement.

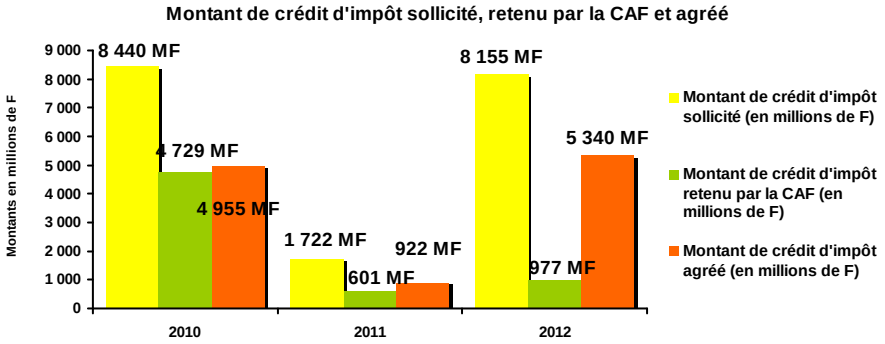

Indicateur 3 : Pourcentage de contribuables respectant leurs obligations déclaratives

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
% de particuliers respectant leurs obligations déclaratives en matière d'impôt sur le revenu	94,7 % (exercice 2009)	93,5 % (exercice 2010)	93,3 % (exercice 2011)	*95 % (exercice 2012)*	***95 % (exercice 2013)***
% de sociétés respectant leurs obligations déclaratives en matière d'impôt sur les sociétés	63 % (exercice 2009)	66 % (exercice 2010)	71 % (exercice 2011)	70 % (exercice 2012)	***75 % (exercice 2013)***

Cet indicateur mesure le civisme fiscal déclaratif qui s'exprime par l'accomplissement volontaire de leurs démarches et obligations fiscales par les contribuables. L'indicateur est calculé à partir du nombre de contribuables ayant déposé une déclaration de revenus ou de résultats dans les délais ramené au nombre de contribuables répertoriés comme devant déposer une telle déclaration.

Les résultats du 1er sous-indicateur concernant le pourcentage de particuliers respectant leurs obligations déclaratives diminuent très légèrement, notamment du fait d'une meilleure prise en compte des retardataires.

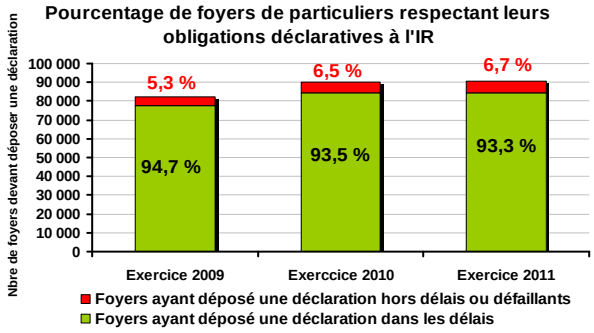

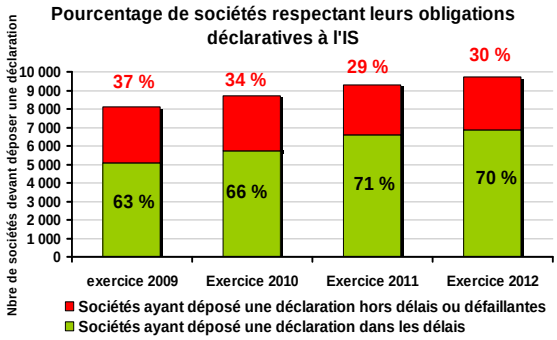

Pour information : le taux d'usagers particuliers respectant leurs obligations déclaratives en métropole s'élève à 98,42 % en 2012 et le taux d'usagers professionnels respectant leurs obligations déclaratives à 95,75 %. En Polynésie Française, 66 % des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ont déposé leur déclaration de résultats dans les délais en 2012.

Indicateur 4 : Pourcentage de recours juridictionnels ramenés au nombre de réclamations avec décision défavorable pour le contribuable

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
% de recours juridictionnels ramenés au nombre de réclamations avec décision défavorable pour le contribuable	4,6 %	3,7 %	4,0 %	*< à 5 %*	***< à 5 %***

Cet indicateur mesure la qualité de gestion des dossiers des contribuables par les services d'assiette. Le taux de recours juridictionnels dépend en effet du niveau d'acceptation des décisions de l'administration par les contribuables et de la capacité de cette dernière à les expliquer.
Cet indicateur est calculé à partir du nombre de réclamations ayant abouti à un rejet partiel ou total et du nombre de requêtes déposées devant les juridictions administratives à la suite de ces décisions.

Le résultat de l'indicateur est stable dans le temps à un niveau peu élevé.

Pour information : le taux de décisions favorables à l'administration ou partiellement favorables devant les juridictions est élevé et se situe à 86 % en 2012 (action pilotée par le service du contentieux fiscal). Ce résultat est similaire à celui de la Polynésie Française avec 84 % de décisions des juridictions favorables ou partiellement favorables à l'administration.

Indicateur 5 : Taux de couverture du tissu fiscal par les contrôles

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
Taux de couverture du tissu fiscal par les contrôles à l'impôt sur les sociétés	4,7 %	5,5 %	5,9 %	*A la hausse*	***A la hausse***
Taux de couverture du tissu fiscal par les contrôles à l'impôt sur le revenu (foyers imposables uniquement)	-	-	9,7 %	*A la hausse*	***A la hausse***

Cet indicateur vise à mesurer la capacité de contrôle de l'administration fiscale. Le nombre de contrôles réalisés permet en effet à l'administration de conforter sa présence et sa crédibilité. Il est calculé en prenant en compte le nombre total de dossiers contrôlés (par

contrôles sur pièces et par contrôles fiscaux externes) ramené au nombre de dossiers en gestion.

Le taux de couverture du tissu fiscal par les contrôles à l'impôt sur les sociétés augmente légèrement d'une année sur l'autre. L'augmentation du nombre de contrôles est en effet atténuée par la hausse parallèle du nombre de sociétés (+ 5,4 % en 2012, + 3,1 % au 1er semestre 2013).

Les résultats du 2ème sous-indicateur ne sont disponibles que pour 2012 car les dossiers contrôlés sans avoir donné lieu à un redressement n'étaient pas répertoriés auparavant.

Pour information : en Polynésie française, le taux de couverture du tissu fiscal par les contrôles sur pièces des sociétés s'élève à 8 % en 2012.

Indicateur 6 : Taux de rendement du contrôle fiscal sur l'ensemble des recettes

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
Taux de rendement du contrôle fiscal	6,78 %	3,96 %	4,64 %	*A la hausse*	***A la hausse***

Le contrôle fiscal a une finalité dissuasive (cf. indicateur n° 5) mais également budgétaire. Un contrôle fiscal ciblé sur les enjeux les plus significatifs se traduit par une augmentation des recettes budgétaires issues des contrôles. L'indicateur est calculé en rapportant les recettes issues des contrôles à l'ensemble des recettes gérées par la DSF, hors produits domaniaux et tabac.

Le résultat élevé de 2010 s'explique par la réalisation d'un contrôle fiscal externe d'un montant exceptionnel. L'augmentation du résultat de l'indicateur en 2012 par rapport à 2011 signifie que la part des recettes issues des contrôles a augmenté dans le montant total des recettes gérées par la DSF.

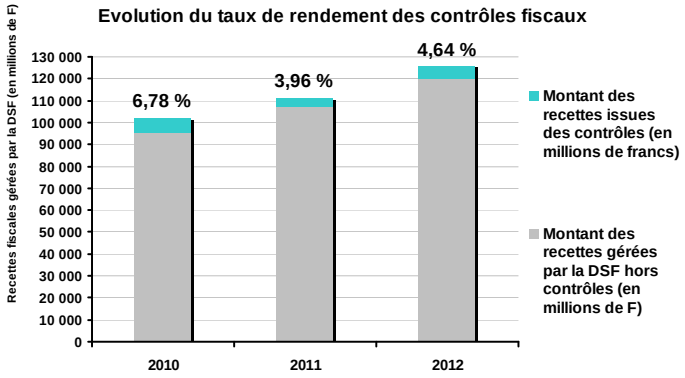

Indicateur 7 : Taux brut de recouvrement des recettes recouvrées par la DSF

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
Taux brut de recouvrement par la DSF des recettes de l'exercice N au 31 décembre N+1	98,18 % (créances 2009)	98,56 % (créances 2010)	98,43 % (créances 2011)	*> ou = à 98,50 %*	***> ou = à 98,50 %***

Cet indicateur exprime le pourcentage des recettes payées en année N et N+1 sur le montant total des créances émises pendant l'année N, y compris celles issues de contrôles fiscaux.

Le résultat de l'indicateur est relativement stable dans le temps et proche de la cible.

POUR INFO : le taux brut de recouvrement par la paierie de la Nouvelle-Calédonie des produits fiscaux locaux de 2011 s'établit à 96,86 % au 31 décembre 2012.

Indicateur 8 : Niveau d'accueil des usagers

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
Taux d'appels perdus de la DSF	21 %	15,1 %	16.2 %	*< 15 %*	***< 15 %***
Nombre moyen de visites quotidiennes du site internet de la DSF	178	241	290	*A la hausse*	***A la hausse***

Le taux d'appels perdus comporte au numérateur les appels perdus et au dénominateur les appels reçus par la DSF.
Le nombre moyen de visites par jour du site internet est calculé de façon automatique par un outil d'analyse des consultations internet.

Le taux d'appels perdus de la DSF était faussement élevé avant 2011 car du fait de contraintes techniques, les appels téléphoniques vers les standards des différents services ne pouvaient pas être pris en compte (or les standards sont les postes avec les taux d'appels perdus les moins élevés). Depuis 2011, l'ensemble des appels reçus par la DSF est pris en compte dans l'indicateur.

Le nombre de visites du site internet de la DSF est en constante augmentation. Plus de 106 000 visites et 75 000 visiteurs différents ont été enregistrés en 2012.

Indicateur 9 : Niveau de respect des délais de traitement

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
Taux de réclamations contentieuses traitées dans un délai de 3 mois	70 %	68 %	66 %	*> ou = à 70 %*	***> ou = à 75 %***
Pourcentage d'états hypothécaires délivrés dans un délai de 10 jours	32 %	65 %	47 %	*> ou = à 70 %*	***> ou = à 75 %***

Concernant le premier sous-indicateur, le délai moyen de traitement des réclamations contentieuses en 2011 est de 2,9 mois.

S'agissant du deuxième sous-indicateur, le délai moyen de délivrance des états hypothécaires en 2012 est de 11,2 jours. La production d'états hypothécaires s'est maintenue à un niveau très élevé en 2012 ce qui explique le maintien de délais de délivrance relativement longs malgré la mise en place du service en ligne des téléréquisitions.

POUR INFO : la part des réclamations contentieuses de l'année traitées dans un délai de 90 jours par la direction des impôts et des contributions publiques de Polynésie Française est de 51 % en 2012. En métropole, la part des demandes adressées au conciliateur en moins de 30 iours s'élève à 89.94 %.

Indicateur 10 : Taux d'intervention sur les recettes gérées par la DSF

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	*Cible 2013*	***Cible 2014***
Taux d'intervention sur les recettes gérées par la direction des services fiscaux (hors recettes liées au tabac)	1,26 %	1,22 %	En cours de calcul	*A la baisse*	***A la baisse***

Le taux d'intervention permet de mesurer le rapport entre les coûts de l'administration fiscale (en personnel et fonctionnement) et les masses financières qu'elle est chargée de collecter (hors coûts et recettes liés au tabac).

Un taux d'intervention sur les recettes de 1,22 % signifie que 100 XPF d'impôt collecté coûtent 1,22 XPF de gestion. La baisse de ce taux d'intervention alors que parallèlement le montant des recettes gérées par la direction a augmenté indique que les services ont réalisé des gains de productivité.

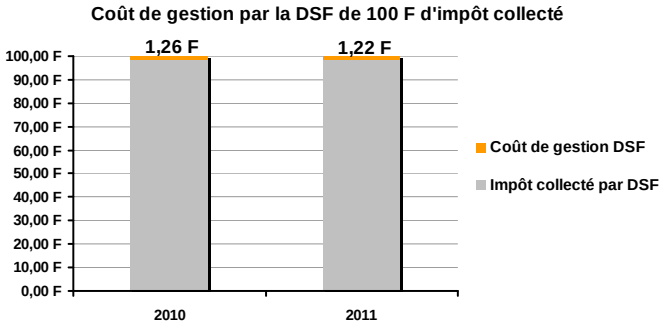

POUR INFO : le taux d'intervention sur l'impôt était de 0,94 % en métropole en 2012, sachant que ce résultat est calculé avec une masse salariale non indexée.

Pour information, typologie des contrôles fiscaux de 2012

Répartition par secteur d'activité des contrôles relatifs à des professionnels

Total entreprises

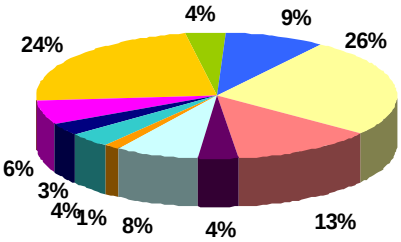

9 750 sociétés et 21 400 foyers de professionnels fin 2012

Contrôles sur pièces

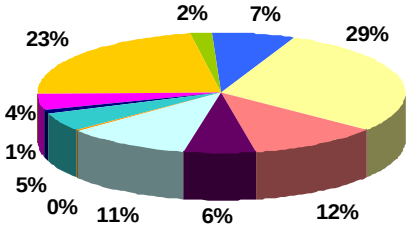

1 100 entreprises contrôlées avec redressement

Contrôles fiscaux externes

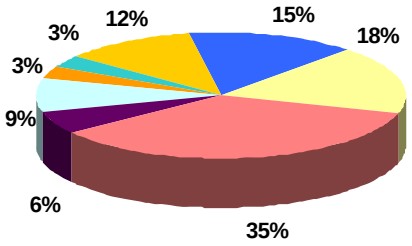

35 entreprises contrôlées

Agriculture | Industrie | Construction | Commerce, réparations
Hotels et restaurants | Transport et communications | Activités financières | Activités immobilières
Education | Santé et action sociale | Autres services

Répartition géographique des contrôles relatifs à des professionnels

Total entreprises

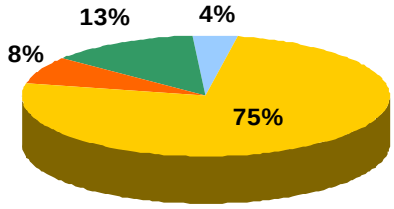

9 750 sociétés et 21 400 foyers de professionnels fin 2012

Contrôles sur pièces

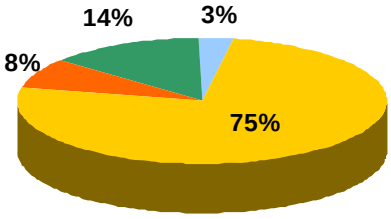

1 100 entreprises contrôlées avec redressement

Contrôles fiscaux externes

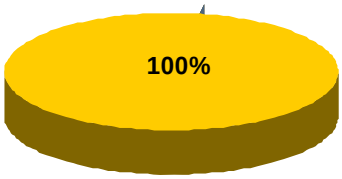

35 entreprises contrôlées

Grand Nouméa | Province Sud hors grand Nouméa
Province Nord | Province Iles

Répartition géographique des contrôles relatifs aux foyers fiscaux de particuliers et répartition selon le décile du revenu du foyer

Total foyers fiscaux

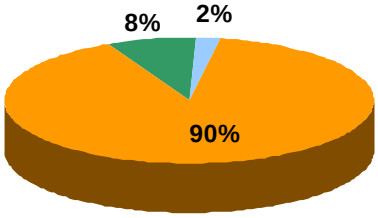

88 750 foyers de particuliers fin 2012

Répartition géographique des contrôles fiscaux

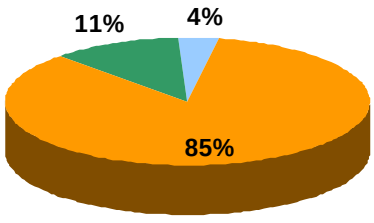

1 700 foyers de particuliers contrôlés avec redressement

Province Sud | Province Nord | Province Iles

Répartition des contrôles selon le décile du revenu du foyer

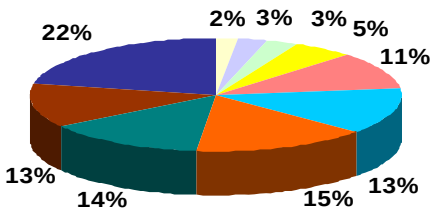

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10

1 : revenus les moins élevés
10 : revenus les plus élevés

Les actions pour 2014

Action A1401-02 – Elaboration de la législation fiscale et domaniale

Dépenses : 76,9 MF

La finalité de cette action est de répondre aux besoins du gouvernement en apportant les adaptations souhaitables de la fiscalité à son environnement socio économique, en fonction des orientations données. Cette action recouvre les phases d'étude (expertise juridique, impact budgétaire) de rédaction des textes et de mise en place des nouvelles réglementations.

Pour 2014, les crédits inscrits sur cette action correspondent aux subventions versées aux chambres consulaires pour leur dispositif d'accompagnement des entreprises à la mise en application de la TGA au 1er juillet 2014.Ces dispositifs prévoient notamment une campagne d'information, des formations pour les entreprises et la mise en place d'une hotline téléphonique.

Les montants des subventions s'élèvent à :

- 65 MF pour la chambre de commerce et d'industrie dont 15,15 MF au titre du budget 2013 et **49,85 MF** inscrits sur le BP 2014 ;

- 27 MF pour la Chambre de métiers et de l'artisanat dont 10 MF au titre du budget 2013 et **17 MF** inscrits sur le BP 2014 ;

- 27 MF pour la Chambre d'agriculture de la Nouvelle-Calédonie dont 17 MF au titre du budget 2013 et **10 MF** inscrits sur le BP 2014.

Action A1401-05 - Fiscalité des particuliers

Dépenses : 12,6 MF

Cette action a pour finalité d'assurer l'assiette et le contrôle sur pièces des impôts dus par les particuliers, soit la population la plus nombreuse gérée par la direction, tout en facilitant leurs démarches auprès de l'administration fiscale et en optimisant le coût de gestion de ces recettes. Elle concerne essentiellement l'impôt sur le revenu (IR), la contribution exceptionnelle de solidarité et la contribution foncière.

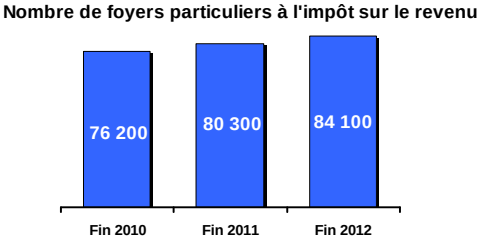

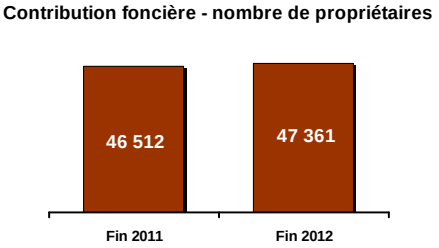

Pour 2014, la fiscalité des particuliers va être impactée par deux changements majeurs : la mise en œuvre de la télédéclaration à l'impôt sur le revenu et la création du pôle d'information et d'assistance fiscale qui contribueront à faciliter les démarches des contribuables.

Un montant de **12,6 MF** est inscrit sur cette action. Il s'agit principalement des dépenses de fonctionnement liées aux impôts gérés par le service dont les frais d'impression des déclarations, des notices et des dépliants et les frais de déplacement des agents pendant la campagne à l'impôt sur le revenu. Ce montant comprend également les diverses fournitures du service.

Action A1401-06 - Fiscalité des professionnels

Dépenses : 12,8 MF

Cette action a pour finalité d'assurer l'assiette et le contrôle sur pièces des impôts dus par les entreprises. Elle est mise en œuvre par le service de la fiscalité professionnelle et concerne notamment les impôts suivants : impôt sur les sociétés (IS), impôt sur le revenu des valeurs mobilières, impôt sur le revenu (IR) des exploitants individuels et des gérants de société, patente et taxe de solidarité sur les services (TSS).

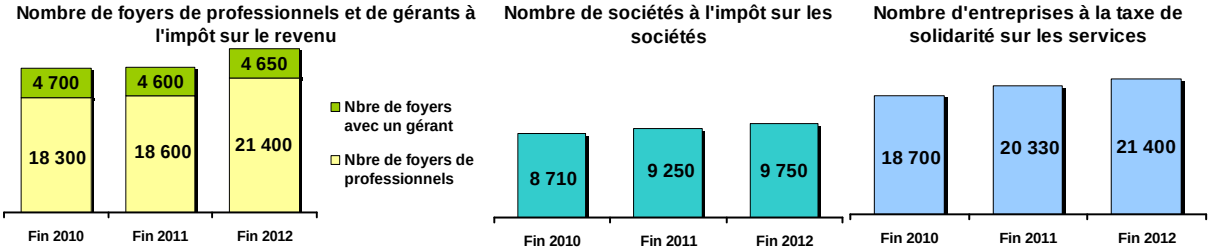

Pour 2014, le service de la fiscalité professionnelle consolidera les acquis en matière de téléprocédures à destination des professionnels. Il sera également fortement impacté par la mise en place de la TGA et de la télédéclaration à l'IR.

Un montant de **12,8 MF** est demandé sur cette action dont 8 MF pour les actions de communication relatives à la TGA. Le reste de ce montant, soit 4,8 MF, est destiné aux dépenses de fonctionnement courant du service de la fiscalité professionnelle et aux dépenses relatives à la gestion des impôts concernant les entreprises (impression des déclarations, notices et dépliants, actions de proximité auprès des entreprises).

Action A1401- 09 – Publicité foncière

Dépenses : 4,7 MF

Le service de la publicité foncière reçoit les formalités relatives aux immeubles ; transcriptions des actes constatant la constitution ou transmission des droits réels et inscriptions hypothécaires.

La documentation foncière réunie à cette occasion a une double vocation : assurer par sa fiabilité la sécurité juridique des transactions (en faisant connaître aux tiers intéressés la situation juridique des immeubles) et fournir aux services fiscaux la documentation patrimoniale nécessaire pour apprécier la cohérence des revenus déclarés (aspect fiscal de la mission, indispensable au contrôle).

Le service de la publicité foncière connaîtra en 2014 un changement important de ses méthodes de travail avec l'informatisation de l'ensemble de ses registres papier.

Un montant de **4,7 MF** est demandé sur cette action qui correspond aux dépenses de fonctionnement du service : frais de reliure des volumes de transcriptions et d'inscriptions, transports de fond, télésurveillance du service, fournitures diverses.

Action A1401-10 – Recouvrement

Dépenses : 32,3 MF
Recettes : 1 000 MF

L'action de recouvrement de la DSF concerne les différents impôts, droits, redevances et taxes relevant de la responsabilité du receveur des services fiscaux. Ainsi sur les 139,2 milliards de F gérés en 2012 par la direction, 64 % sont directement recouvrés par le service de la recette de la DSF.

Il s'agit principalement de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe de solidarité sur les services (TSS), de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, des droits d'enregistrement et de la contribution sociale additionnelle à l'IS. L'action du service a pour objectif de promouvoir le civisme fiscal en augmentant le nombre de paiements spontanés et d'assurer l'égalité des citoyens devant l'impôt grâce aux actions de recouvrement forcé à l'encontre des retardataires et des défaillants.

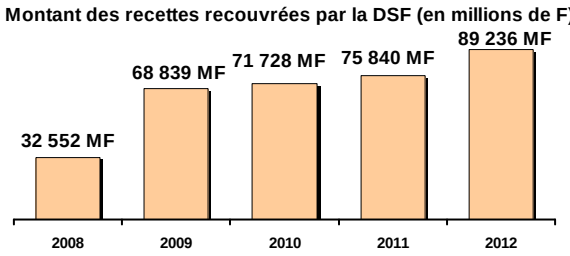

Un montant de **32,3 MF** est demandé pour cette action dont 9,5 MF au titre des timbres fiscaux et timbres amendes (1,5 MF pour les achats de timbre et 8 MF pour les remises aux revendeurs). 5,8 MF correspondent à l'impression des documents utilisés par le service (déclarations, relances de paiement, etc.) et au fonctionnement courant du service (transports de fonds, télésurveillance, fournitures de bureau, etc.).
Enfin, 17 MF sont inscrits sur cette action pour le reversement au titre des amendes et confiscations et du contentieux douanier.

S'agissant des recettes, leur montant se décompose de la manière suivante :
*- **790 MF** au titre du recouvrement des frais de gestion des centimes additionnels et certaines taxes affectées (TSS, TNH) ;*
*- **100 MF** au titre des amendes forfaitaires (infraction à la réglementation routière) dont 40 % reviennent à la Nouvelle-Calédonie ;*
*- **60 MF** au titre des amendes et confiscations ;*
*- **50 MF** au titre des intérêts sur traites encaissées par la trésorerie générale pour le compte des douanes.*

Action A1401-11 – Accueil des usagers

Dépenses : 1 MF

Cette action est transversale à plusieurs services de la direction et a pour finalité de faciliter les démarches des usagers et de favoriser ainsi le civisme fiscal.

Pour 2014, cette action sera principalement concernée par la mise en place au sein de la DSF d'un pôle d'information et d'assistance fiscale au rez-de-chaussée de l'immeuble, initialement prévu pour 2013 mais reporté à 2014 en raison des délais des études techniques préalables.

Ce pôle sera chargé d'assurer un premier niveau d'accueil des contribuables et devra couvrir l'essentiel de leurs demandes (renseignements simples, demandes d'imprimés fiscaux, etc.).

Les travaux nécessaires à la réalisation de cet espace d'accueil sont pris en charge par la DITTT. Les crédits demandés sur cette action correspondent à des études pour la mise en œuvre du pôle (**1 MF**).

Action A1401-16 – Gestion patrimoniale : gestion et conservation du patrimoine foncier

Dépenses : 47 MF
Recettes : 590 MF

Cette action concerne la mission de gestion et de conservation du domaine privé et public de la Nouvelle-Calédonie laquelle est assurée par le service du domaine au sein de la direction des services fiscaux. Le service est notamment chargé de l'instruction des demandes des particuliers, sociétés ou collectivités qui souhaitent implanter des projets sur les terrains domaniaux.

Pour 2014, le service poursuivra son travail de valorisation des actifs immobiliers recensés (le recensement du patrimoine de la Nouvelle-Calédonie s'est achevé fin 2011). Ce travail permettra à terme de rationaliser et d'optimiser la gestion immobilière de la Nouvelle-Calédonie. Dans la continuité des années précédentes, le service du domaine veillera également à réduire le délai moyen d'instruction des demandes relatives à l'utilisation du domaine.

Les montants inscrits sur cette action correspondent à des dépenses pour tiers pour **35,4 MF** : 18,9 MF de loyers pour bâtiments hors DSF, 5 MF de charges locatives et 11,5 MF de frais de gardiennage.
Le reste des dépenses concernent le montant des locations pour les services de la DSF (**7,1 MF**) et les dépenses de fonctionnement du service dont les frais d'actes et de contentieux (**4,5 MF**).

S'agissant des recettes, leur montant se décompose de la manière suivante :
- ***500 MF** au titre de la vente du terrain et des immeubles de l'ancienne UNC à Magenta ;*
- ***60 MF** au titre des recettes des carrières ;*
- ***10 MF** au titre des locations de terrains ;*
- ***20 MF** au titre des locations de bâtiments.*

Action A1401-17 – Projet Pacifisc

Dépenses : 71,1 MF

Un des principaux chantiers du projet P@cifisc depuis 2012 porte sur le développement des téléservices fiscaux. Ainsi en 2013, plusieurs nouveaux services en ligne ont été mis en place dont la téléclaration à la taxe de solidarité sur les services (TSS) et le télépaiement à la TSS et à l'impôt sur les sociétés.

P@cifisc, c'est plus de 150 utilisateurs quotidiens, 3 100 000 documents dématérialisés répartis dans 113 000 dossiers de foyers à l'IR et 20 500 dossiers de personnes morales, la gestion de 9 impôts ou taxes, la gestion de l'encaissement de 89 milliards de F de recette et le suivi de 5,9 milliards de créances en 2012, la gestion de 800 utilisateurs des services en ligne et de 580 MF de télépaiements début septembre 2013.

Pour 2014, une étape majeure est prévue avec la possibilité de télédéclaration à l'impôt sur le revenu, touchant potentiellement plus de 110 000 foyers.

Le projet P@cifisc sera également consacré à la réalisation d'une application de gestion et de recouvrement de la TGA pour le 1er juillet 2014 ainsi qu'à la rédaction des cahiers des charges concernant la migration des dernières applications fiscales historiques dans P@cifisc dont la patente sous sa forme actuelle si aucune réforme de cet impôt n'est entreprise d'ici là.

Pour information, la situation de l'autorisation de programme relative au programme P@cifisc est la suivante :

AP P1401-2005/1-REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	AP	
	Montant AP/AE avant BP 2014	993 544 354
	Montant AP/AE - BP 2014	0
	Montant AP/AE après BP 2014	993 544 354
	Cumul engagements d'AP-AE à octobre 2013	699 486 888
	Reste à engager AP/AE	294 057 466
	CP	
	CP financés avant BP 2014	598 391 884
	dont mandaté au 13-12-2013	*554 053 751*
	CP financés - BP 2014	71 100 000
	Total CP financés après BP 2014	669 491 884
	Reste à financer après BP 2014	**324 052 470**
	Echéancier prévisionnel	
	2015	162 009 735
	2016	162 042 735
	2017	0
	2018	0

71,1 MF de crédits de paiement sont demandés au titre BP 2014. Ils permettront de financer les travaux de développement et de maîtrise d'ouvrage : dépenses relatives à des travaux de programmation, études, rédaction de cahiers des charges, test des livrables, assistance et formation des utilisateurs.Ce montant a été défini en tenant compte du report sur le budget 2014 des crédits de l'action 17 qui n'auront pas été consommés en 2013.

Par ailleurs, 77 MF de crédits de paiement sont demandés à destination de la DRHFPNC pour le paiement des contractuels qui sont employés sur le projet P@cifisc (crédits pris en compte sur le programme P0306).

Action A01401-18 - Soutien hors projet Pacifisc — Dépenses : 287,6 MF

Cette action correspond aux fonctions transversales qui participent directement à la mise en œuvre de l'ensemble des actions de la direction. Il s'agit concrètement de la gestion des moyens, de la logistique et de l'informatique (hors projet P@cifisc), assurée par le service des moyens et de l'informatique. Les montants demandés sur cette action correspondent à des dépenses de fonctionnement pour **186,8 MF** et à des dépenses d'investissement pour **100,8 MF**.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, ce sont celles qui sont transversales à l'ensemble des services et qui ne sont pas imputées sur une action particulière : frais postaux, électricité, frais de copropriété, entretien des locaux, fournitures diverses, etc. L'évolution de ces dépenses a été décrite dans la partie relative aux charges à caractère général (cf. p. 5).

Les dépenses d'investissement concernent en premier lieu l'acquisition d'un nouveau local situé rue du général Mangin au centre-ville pour un montant de 100 MF. Ce local permettrait de rapatrier le service de contrôle et d'expertise (SCE) dans le bâtiment principal de la direction et faciliterait les échanges de ce service, chargé du contrôle fiscal externe, avec les autres services. Par manque de place, le SCE est en effet délocalisé rue Gallieni ce qui nuit

à son fonctionnement en rendant plus difficiles les contacts quotidiens qu'il a avec l'ensemble des services de la DSF. Le local de la rue du général Mangin présente ainsi l'avantage géographique d'être situé dans le même bâtiment que les autres services de la direction et permettrait de préserver l'unité foncière de la DSF. L'acquisition de ce local permettrait aussi d'économiser le loyer payé actuellement pour les locaux du SCE, à hauteur de 7,1 MF par an. Et enfin, cela contribuerait à valoriser le patrimoine immobilier de la Nouvelle-Calédonie en s'intégrant dans un ensemble immobilier estimé à plus de 1 334 MF dont la collectivité est déjà propriétaire.
Il est par ailleurs prévu 0,8 MF au titre de divers petits équipements classés en investissement.
On peut aussi noter que divers travaux d'aménagement des services de la DSF doivent être réalisés en 2014 : construction d'un pôle de formalité fusionnée qui regroupera en un lieu unique les formalités d'enregistrement et d'hypothèques et permettra de simplifier les démarches des usagers (40 MF), réagencement des services de gestion de la fiscalité des particuliers et professionnelle après installation du pôle d'information et d'assistance fiscale (25 MF) et réaménagement du local de la rue du général Mangin (10 MF). Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 75 MF dont 30 MF sur le budget 2013 (dont le report des crédits non consommés sera demandé sur le budget 2014) et 45 MF qui seront demandés par la suite.

Le reste des dépenses d'investissement correspondent à divers petits équipements.

Programme P1402 — Stratégie et gestion financières

Dépenses : 111 122 500 F
Recettes : *5 817 662 300 F*

Enjeux et contexte

Le gouvernement a placé la dépense publique au centre de ses préoccupations en rappelant que sa responsabilité et son engagement ne doivent pas être de dépenser plus, mais de dépenser mieux. C'est ainsi que dorénavant, la dépense publique doit se mesurer à ses effets et non à son montant. Il faut plus de transparence et plus de performance. Le programme P1402, stratégie et gestion financières s'inscrit dans cette volonté de modernisation de la gestion des finances publiques et dans la volonté d'inscrire la performance au cœur des dépenses publiques de la Nouvelle-Calédonie et a donc pour objectifs :

* le pilotage de l'exécution du budget, des dépenses publiques par des outils et méthodes adaptés pour mesurer l'efficacité et le support de la dépense ;

* l'apport d'une vision à moyen terme par le développement de la programmation pluriannuelle et d'outils de prospective.

Objectifs

Le programme est structuré en quatre objectifs stratégiques, dont deux relatifs à l'efficience pour rendre compte aux contribuables de la qualité de la gestion, un objectif d'efficacité à destination de l'usager (performance du point de vue du citoyen) et un objectif majeur de qualité pour une amélioration continue, progressive et mesurable des services rendus aux partenaires.
Il s'agira pour la DBAF :

- de renforcer la performance des dépenses publiques grâce à une plus grande efficience et un respect dynamique des engagements de la collectivité envers les fournisseurs par des délais de paiement raisonnables. Cet objectif ne se réalisera que par une réforme de nos procédures d'achat (adoption d'un nouveau code des marchés publics) et par une étroite collaboration entre les services de la collectivité (assistance, accompagnement, mise en place d'un infocentre simplifié). Ainsi, les délais de paiement (ordonnateur) attendus pour 2013 sont de 30 jours, dont 20 pour les directions et services du gouvernement et 10 jours pour la DBAF.
- d'assurer à cet instrument essentiel de la mise en œuvre des politiques publiques une certaine dynamique par un reporting nécessaire aux décideurs. Ainsi l'objectif majeur va consister à améliorer l'information financière périodique et pertinente pour l'ensemble des partenaires.

Les neuf actions adossées aux objectifs stratégiques sont décrites dans les moyens ci-après.

1er objectif : Traduire et mettre en cohérence budgétaire les politiques publiques selon la nouvelle approche du pilotage par la performance (4P).

2e objectif : Conseiller, accompagner et proposer des outils pour une meilleure efficience de la dépense publique.

3e objectif Garantir la qualité comptable et le contrôle des règles d'exécution des finances publiques.

4e objectif Contribuer à éclairer les choix publics par le développement d'une vision prospective.

Les Indicateurs de performance

Avertissement : les indicateurs de performance ont pour objectif d'apporter une première information sur les résultats constatés et attendus des actions engagées par la Nouvelle-Calédonie. Ils n'ont pas vocation à évaluer l'ensemble d'une politique publique. La valeur des indicateurs présentés ci-dessous n'est essentiellement porteuse de sens que comparée à elle-même, c'est à dire dans le temps. S'agissant d'une démarche innovante de type Lolf (loi organique relative aux lois de finances) et volontaire, la sélection des indicateurs, leur présentation et leur calcul sont susceptibles de connaître des modifications.

Indicateur 1 : réduire les délais de paiement avec un résultat cible pour 2013 à moins de 30 jours pour les services de l'ordonnateur.
Cet indicateur vise à mesurer la bonne exécution des engagements pris par la collectivité. Il est calculé à partir d'une analyse mensuelle des mandats émis.

	Réalisation année 2011	Réalisation à août 2012	Réalisation année 2012	Réalisation à août 2013	Cible année 2014
Maîtrise des délais de mandatement de l'ordonnateur (moyenne en jours)	32	37	33	22	Moins de 25

	2008	2009	2010	2011	Août 2012	2012	Août 2013
nb de mandats émis	49 523	52 039	55 380	56 597	38 667	63 967	39 812
délais moyens ordonnateur	29	25	27	32	37	33	22
Délais moyens payeur	14	15	14	14	15	12	10
Délais moyens de paiement	43	40	41	46	52	45	32

On constate depuis 2008 une augmentation importante du nombre de mandats émis qui n'a pas pu être absorbé avec l'effectif constant, ce qui explique la dégradation des délais de paiements. Des gains de productivité sont encore à rechercher. Par ailleurs, la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature budgétaire M52 au 1er janvier 2012 a nécessité quelques ajustements au niveau de l'appropriation des nouveaux comptes par les comptables, ce qui a généré davantage de suspension de paiement et explique en partie le ralentissement de la chaîne de paiement.
A partir de 2013, le changement de la M52 a été intégré globalement et les gains de productivité au service de l'exécution budgétaire ont pu être trouvés, ce qui explique l'amélioration des délais moyens en 2013.

Indicateur 2 : réduire le nombre de rejets des dossiers (rejets payeur ou ordonnateur)
Cet indicateur vise à mesurer le degré d'expertise acquis par les intervenants (comptables dans les directions ou agents de la dbaf). Il va permettre d'orienter l'effort à accomplir en matière d'accompagnement. Il aura pour résultat d'améliorer la pertinence du contrôle et de

ce fait contribuer à améliorer les délais de paiement. Il est calculé à partir de données saisies et extraites des outils de gestion.
Compte tenu du changement de nomenclature au 01/01/12 (M52), une augmentation du nombre de rejets en 2012 été prévisible mais l'accompagnement au changement s'est révélé efficace car le résultat 2012 s'est révélé en amélioration.

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation août 2012	Réalisation 2012	Réalisation août 2013	Prévision 2014
Rejets de liquidations ou de mandats	2 715	2746	1396	2 252	1 325	2 000

Indicateur 3 : suivi de l'exécution budgétaire en recette et en dépense propres.
Cet indicateur vise à mesurer le rythme de consommation des crédits par les directions et concernant les recettes il va permettre de sensibiliser davantage nos partenaires sur l'importance à liquider les différentes recettes, tant pour celles des services que pour celles contractualisées. Il est calculé à partir de données extraites de Surfi.
N.B : le suivi mensuel des taux d'exécution sur le budget propre n'a été mis en place qu'en 2010 et il a été modifié en 2011 avec l'intégration de la présentation en mode LOLF (Mission/Programme/Action).

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Prévisions 2013-2014	
Taux d'exécution en dépense	67 %	72 %	72 %	Dép. fonct. :	90 %
				Dép. inv. :	60 %
Taux d'exécution en recette	51 %	58 %	67 %	Rec. Fonct. :	90 %
				Rec. Inv. :	75 %

A compter de 2013, le suivi des taux d'exécution s'effectueront en distinguant la section de fonctionnement et d'investissement car le ryhme de consommation est différent

Indicateur 4 : suivi du contrôle des dépenses engagées au travers des projets d'actes à incidence financière.
Cet indicateur vise à mesurer le délai de visa de la DBAF sur les projets d'actes de la collectivité à incidence financière (engagements juridiques) et la pertinence des contrôles effectués à travers l'analyse des observations formulées et leur récurrence.
N.B : le suivi des réalisations sur le budget propre a été mis en place en 2010.

	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation Août 2012	Réalisation 2012	Réalisation Août 2013
Délai moyen de visas DBAF des actes à incidence financière (en jours)	8	7	7 jours 926 dossiers	7 jours 1 471 dossiers	5 jours 808 dossiers

Année d'arrivée DBAF	Nbre	Délai visa DBAF
2008	969	19
2009	1065	13
2010	1134	8
2011	1107	7
Août 2012	926	7
Août 2013	808	5
Total	**5201**	

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme « stratégie et gestion financières » est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2014/2014
Action A1402-01 – Elaboration et suivi du budget	1 200 000	850 000	450 000	-400 000
Action A1402-02 – Participation à l'instauration d'un dialogue et gestion avec les directions	0	0	0	0
Action A1402-03 – Conseil et accompagnement des clients	5 184 000	2 670 000	0	-2 670 000
Action A1402-04 – Développement et adaptation des outils	80 000 000	12 100 000	100 000	-12 000 000
Action A1402-05 - Contrôle et assistance de l'application des règles de l'exécution budgétaire des directions de la N.-C.	87 800 000	89 975 000	79 102 500	-10 872 500
Action A1402-06 - Contrôle et assistance de l'application des règles de l'exécution budgétaire des Ets Publics de la N.-C.	0	0	0	0
Action A1402-07 – Soutien et pilotage des actions financières	77 421 500	32 712 641	23 420 000	-9 292 641
Action A1402-08 – Développement et exploitation des outils de prospective	8 400 000	8 500 000	8 050 000	-450 000
Action A1402-09 – Réforme comptable M52 adaptée	0	0	0	0
Total	**260 005 500**	**146 807 641**	**111 122 500**	**-35 685 141**

Par nature de dépenses, les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	132 005 500	111 919 000	105 922 500	-5 996 500
012- Charges de personnel et frais assimilés			0	0
67- Charges exceptionnelles	10 000 000	10 000 000	5 000 000	-5 000 000
Dépenses d'investissement	118 000 000	24 888 641	200 000	-24 688 641
Total	**260 005 500**	**146 807 641**	**111 122 500**	**-35 685 141**
Recettes (pour mémoire)	*5 185 420 000*	*5 569 721 000*	**5 817 662 300**	*247 941 300*

Les actions pour 2014

Action A1402-01 – Elaboration et suivi du budget — Dépenses : 0,5 MF

Pour l'élaboration du budget, il est proposé l'inscription de crédits à hauteur de **0,5 MF** correspondant à des fournitures de bureau (papier, classeurs….) soit une diminution de 47% par rapport au BP 2013 du fait de la reprise par l'imprimerie administrative de la NC d'une partie des couts d'impression.

Action A1402-04 – Développement et adaptation des outils	**Dépenses :**	**0,1 MF**

Il est proposé l'inscription de crédits à hauteur de **0,1 MF** correspondant à du petit matériel de bureau et mobiliers (qui doit être inscrit en investissement du fait de l'application de la M52).
Avec la fin des différents chantiers liés à la mise en œuvre des changements d'instructions budgétaires et comptables, cette action est en nette diminution (-99% soit – 12MF par rapport au BP 2013)

Action A1402-05 - Contrôle et assistance de l'application des règles de l'exécution budgétaire des directions de la N.-C.	**Dépenses :**	**79,1 MF**

Cette action répond à l'objectif de garantir la qualité comptable et le contrôle des règles d'exécution des finances publiques ; divers types de dépenses concourent à la réalisation de cet objectif :

- l'annulation des titres de recettes sur exercices clos : **5 MF** ;
- le paiement des impôts dus sur les dividendes perçus par la Nouvelle-Calédonie : **60 MF** ;
- les frais de recouvrement occasionnés par les services du payeur de la Nouvelle-Calédonie (loyers des machines à affranchir et mises sous pli, frais d'affranchissement, indemnités et fournitures de bureau : **10,2 MF** ;
- le montant de l'avance de la régie des douanes de Tontouta pour le paiement des frais de TPE est fixé à **0,8 MF** ;
- les frais de fonctionnement divers (entretien de matériels des régies de recettes des douanes, …) : **1,1 MF** ;
- des frais de virement à l'étranger (IEOM) : **2 MF**.

Action A1402-07 – Soutien et pilotage des actions financières	**Dépenses :** ***Recettes :***	**23,4 MF** ***5 817,7 MF***

Cette action correspond aux fonctions support qui participent indirectement à la mise en œuvre de l'ensemble des actions de la direction. Il s'agit de la gestion des moyens, de la logistique concourant à l'efficience de l'action administrative.

L'action regroupe les dépenses de fonctionnement utiles à l'ensemble des actions mais qui ont été imputées sur cette action de soutien par mesure de simplification comptable étant donné les montants modestes en jeu : **8,6 MF** (contre 7,4 MF au BP 2012).

S'agissant du relogement de la DBAF, l'appel d'offres pour les travaux a été lancé en 2011, les travaux sont en cours en 2012 et la date de livraison est prévue pour décembre 2013. Ainsi est-il prévu au BP 2014 d'inscrire en fonctionnement, des crédits pour le fonctionnement des nouveaux locaux en année pleine (EEC, OPT, SCE, ordures ménagères, nettoyages, entretiens divers) soit **14,8 MF.**

Par ailleurs, figure dans cette action, en recette, la dotation globale de compensation versée par l'Etat (estimation provisoire) :

- *au titre des compétences déjà transférées : **519,2 MF***

- *au titre des compétences transférées en 2012 : **5 195,9 MF** répartis comme suit :*
  - ***4 479,9 MF** pour le vice-rectorat*
  - ***189,5 MF** pour la DAFE*
  - ***113,6 MF** pour le CDP*
  - ***357,2MF** pour l'ADCK.*
  - ***55,7 MF** pour la signalisation maritime et les affaires maritimes ;*

- *au titre de la compétence de la sécurité civile transférée au 1er janvier 2014 : **102,6 MF***

Action A1402-08 – Exploitation des outils de prospective — Dépenses : 8,1 MF

Cette action répond à l'objectif stratégique : « contribuer à éclairer les choix publics par une vision prospective ».

Il s'agit d'améliorer la qualité des données macro-économiques servant à générer les prévisions des principales recettes fiscales et douanières des modèles Amédée et Beautemps par la tenue notamment de séminaires de conjoncture économique organisés par la Nouvelle-Calédonie. Les données issues des travaux conduits avec un panel d'experts économiques alimentent les outils de prospective Amédée et Beautemps.

Les crédits proposés concernent l'organisation des séminaires de conjoncture économique, la maintenance et la mise à jour des outils de prospective (**8,1 MF** en baisse par rapport au BP 2013 de - 0,4 MF).

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programme dépenses		
Chapitre	P1401 Stratégie et gestion fiscales	P1402 Stratégie et gestion financières	Total hors dépenses du personnel
900	171 900 000	200 000	**172 100 000**
925	0	0	**0**
Ss total Investissement	***171 900 000***	***200 000***	***172 100 000***
930	374 100 000	110 072 500	**484 172 500**
935	0	0	**0**
941	0	0	**0**
943	0	850 000	**850 000**
Ss total Fonctionnement	***374 100 000***	***110 922 500***	***485 022 500***
Total BP 2014	546 000 000	111 122 500	657 122 500

En XPF	*Programme recettes*		
Chapitre	*P1401 Stratégie et gestion fiscales*	*P1402 Stratégie et gestion financières*	*Total hors dépenses du personnel*
900	*0*	*0*	***0***
908	*0*	*0*	***0***
923	*0*	*0*	***0***
925	*0*	*0*	***0***
954	*500 000 000*	*0*	***500 000 000***
Ss total Investissement	***500 000 000***	***0***	***500 000 000***
930	1 040 000 000	0	***1 040 000 000***
942	0	5 817 662 300	***5 817 662 300***
943	50 000 000	0	***50 000 000***
Ss total Fonctionnement	*1 090 000 000*	*5 817 662 300*	***6 907 662 300***
Total BP 2014	*1 590 000 000*	*5 817 662 300*	*7 407 662 300*

Mission M15
Mouvements financiers

DEPENSES : 24 974 685 384 F
RECETTES : 28 783 966 578 F

Dette et Trésorerie

Provisions

Mouvements financiers divers

La mission M15 dédiée aux mouvements financiers vise trois finalités :

- proposer des solutions de financement sincères et soutenables à moyen terme et s'assurer des disponibilités financières,
- maîtriser les risques financiers et prévoir les charges futures ;
- contribuer à la qualité et à la sincérité des comptes.

Il s'agit de développer une gestion dynamique de la dette et de la trésorerie par une meilleure connaissance des produits financiers et par une optimisation des disponibilités de la Nouvelle-Calédonie.

Il s'agit de participer au maintien de la qualité du service public par une meilleure maîtrise des risques financiers et une meilleure anticipation des charges futures.

Les actions inscrites concourent à l'orthodoxie comptable de la Nouvelle-Calédonie. Elles traduisent la sincérité des comptes, la fluidité et la régularité des paiements dans les délais.

Historique des moyens financiers

Dépenses

M15-Mouvements financiers				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P1501 Dette et trésorerie	1 184 000 000	1 554 500 000	**5 073 833 335**	3 519 333 335
P1502 Provisions	0	0	**0**	0
P1503 Mouvements financiers divers	8 417 403 382	8 493 920 000	**19 900 852 049**	11 406 932 049
Total Mission 15	**9 601 403 382**	**10 048 420 000**	**24 974 685 384**	**14 926 265 384**

Recettes

M15-Mouvements financiers				
Programmes	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013-2014**
P1501 Dette et trésorerie	4 300 000 000	6 993 954 918	**11 129 770 808**	4 135 815 890
P1502 Provisions	2 712 800 000	2 549 879 073	**2 070 211 585**	-479 667 488
P1503 Mouvements financiers divers	5 570 923 085	5 075 000 000	**15 583 984 185**	10 508 984 185
Total Mission 15	**12 583 723 085**	**14 618 833 991**	**28 783 966 578**	**14 165 132 587**

Programme P1501 **Dépenses : 5 073 833 335 F**
Dette et tresorerie ***Recettes : 11 129 770 808 F***

Enjeux et contexte

Depuis 2010, la Nouvelle-Calédonie a renforcé sa politique d'investissement. Par conséquent, l'endettement de la Nouvelle-Calédonie a augmenté. Plus de la moitié du remboursement en capital concerne des emprunts jeunes avec des premiers remboursements post 2009 (50,6 % au 31 décembre 2012).

Objectifs

Comme indiqué dans le rapport d'orientations budgétaires présenté au congrès, la Nouvelle-Calédonie souhaite poursuivre une politique volontariste d'investissement, favorable à la relance de la croissance économique et au retour à une courbe haussière des recettes fiscales. Si la capacité de désendettement en sera dégradée, il n'en demeure pas moins, que la Nouvelle-Calédonie reste une collectivité peu endettée (ratio du niveau d'endettement oscillant 40 % et 46 % sur la période 2013-2016 – pour un seuil limite de référence communément fixé à 150 % – et ratio du poids des annuités à 5 % en 2016 – pour un seuil limite de référence communément fixé à 20 % –).

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme dette et trésorerie est la suivante :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
Action A1501-01 - Gestion de la dette	1 184 000 000	1 554 500 000	5 073 833 335	3 519 333 335
Action A1501-02 - Gestion de la trésorerie	0	0	0	0
Total	**1 184 000 000**	**1 554 500 000**	**5 073 833 335**	**3 519 333 335**

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	0	0		0
66- Charges financières	280 000 000	440 000 000	445 000 000	5 000 000
Dépenses d'investissement	904 000 000	1 114 500 000	4 628 833 335	3 514 333 335
Total	**1 184 000 000**	**1 554 500 000**	**5 073 833 335**	**3 519 333 335**

Recettes - Emprunt	*4 300 000 000*	*6 993 954 918*	**11 129 770 808**	*4 135 815 890*

Les actions pour 2014

Action A1501-01 – Gestion de la dette

Dépenses : 5 073,8 MF
Recettes : 11 129,8 MF

Sont budgétés sur cette action, le remboursement en capital et intérêts de la Nouvelle-Calédonie sur les emprunts déjà contractés (**1 540,5 MF**).

Annuité de la dette	2012	2013	2014	Evolut° BP2014/2013 en %
Remboursement du capital	904 000 000	1 114 500 000	1 095 500 000	-1,70%
- CDC	10 000 000	26 000 000	32 000 000	23,08%
- CLF / Dexia	136 000 000	140 000 000	140 000 000	0,00%
- AFD	260 000 000	450 000 000	425 000 000	-5,56%
- BEI	23 000 000	23 500 000	23 500 000	0,00%
- Caisse d'épargne	355 000 000	355 000 000	355 000 000	0,00%
- SGCB	120 000 000	120 000 000	120 000 000	0,00%
Remboursement des intérêts	210 000 000	360 000 000	350 000 000	-2,78%
- CDC	3 300 000	20 000 000	46 000 000	130,00%
- CLF / Dexia	72 000 000	68 000 000	60 000 000	-11,76%
- AFD	100 000 000	150 000 000	150 000 000	0,00%
- BEI	4 200 000	4 000 000	4 000 000	0,00%
- SGCB	30 500 000	32 000 000	50 000 000	56,25%
- Non défini		86 000 000	40 000 000	-53,49%
- ICNE (Intérêts courus non échus)	34 000 000	40 000 000	20 000 000	-50,00%
Frais financiers (CNU/SWAP/TOF)	36 000 000	40 000 000	75 000 000	87,50%
Total annuités	1 184 000 000	1 554 500 000	1 540 500 000	-0,90%

En recettes, il est proposé l'inscription de nouveaux emprunts à hauteur de 7 596,4 MF.

D'autre part, la Nouvelle-Calédonie a souscrit en 2008 auprès de la Financière OCEOR un emprunt assorti d'une option de tirage sur ligne de trésorerie. Conformément à l'instruction comptable M52 adaptée et en concertation avec le payeur de la Nouvelle-Calédonie, une opération de dépense doit être effectuée en début d'exercice pour constater la capacité de tirage de la Nouvelle-Calédonie et une opération de recette en fin exercice pour clôturer cette capacité de tirage. Il s'agit ainsi d'une opération d'ordre qui se décline comme suit :

- inscription en dépenses d'investissement d'un montant de **3 533,3 MF ;**
- inscription en recettes d'investissement d'un montant de **3 533,3 MF.**

Action A1501-02 – Gestion de la trésorerie

Cette action ne nécessite actuellement aucune inscription budgétaire. Une réflexion sera menée sur l'opportunité de se doter d'un outil de gestion de trésorerie, surtout si la trésorerie continue à se tendre.

Programme P1502 Provisions

Dépenses : 0 F
Recettes : 2 070 191 585 F

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme « provisions » est la suivante :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1502-01 - Provision pour risques	0	0	**0**	0
Action A1502-02 - Provision pour charges	0	0	**0**	0
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
011- Charges à caractère général	0	0	**0**	0
66- Charges financières	0	0	**0**	0
Dépenses d'investissement	0	0	**0**	0
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Recettes - Emprunt	*2 712 800 000*	*2 549 879 073*	2 070 211 585	*-479 667 488*

Les actions pour 2014

Action A1502-02 - Provision pour charges

Recettes : 2 070,2 MF

Il est proposé de reprendre les provisions suivantes pour un montantde 2 070,2 MF :

- **36 MF** au titre l'évolution du logiciel SIDONIA ;
- **2 034,2 MF** au titre des admissions en non valeur et dégrèvement
- **0,002 MF** au titre de la construction de locaux administratifs en raison d'une erreur matérielle dans la reprise complète de cette provision lors du budget supplémentaire 2013

Programme P1503 — Dépenses : 19 900 852 049 F
Mouvements financiers divers — *Recettes : 15 583 984 185 F*

Les moyens

La répartition par actions des crédits proposés au budget primitif 2014 pour le programme « mouvements financiers divers » est la suivante :

En dépenses :

En XPF	BP 2012	BP 2013	BP 2014	Evolution 2013/2014
Action A1503-01 - Dépenses imprévues	0	0	0	0
Action A1503-02 - Admission en non valeur, restitution et remise gracieuse	3 376 260 297	3 896 000 000	4 752 337 864	856 337 864
Action A1503-03 - Mouvements d'ordre	3 420 823 085	4 575 000 000	14 726 984 185	10 151 984 185
Action A1503-04 - Opération de clôture et autres mouvements financiers	2 600 000	3 000 000	2 600 000	-400 000
Action A1503-05 - Intérêts moratoires	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0
Action A1503-06 - Achats et gestion des tabacs	1 612 720 000	14 920 000	413 930 000	399 010 000
Total	**8 417 403 382**	**8 493 920 000**	**19 900 852 049**	**11 406 932 049**

En recettes :

En XPF	*BP 2012*	*BP 2013*	*BP 2014*	*Evolution 2013/2014*
***Action A1503-02 -** Admission en non valeur, restitution et remise gracieuse*	0	0	7 000 000	*7 000 000*
***Action A1503-03** - Mouvements d'ordre*	3 420 823 085	4 575 000 000	14 726 984 185	*10 151 984 185*
***Action A1503-04** - Opération de clôture et autres mouvements financiers*	550 100 000	500 000 000	450 000 000	*-50 000 000*
***Action A1503-06** - Achats et gestion des tabacs*	1 600 000 000	0	400 000 000	*400 000 000*
Total	***5 570 923 085***	***5 075 000 000***	***15 583 984 185***	***10 508 984 185***

Par nature de dépenses (chapitres globalisés), les propositions sont :

En XPF	**BP 2012**	**BP 2013**	**BP 2014**	**Evolution 2013/2014**
011- Charges à caractère général	14 720 000	17 270 000	16 430 000	-840 000
022- Dépenses imprévues			0	0
023- Virement à la section de fonctionnement	1 417 123 085	75 000 000	704 254 185	629 254 185
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections (fonct.)	3 600 000 000	4 500 000 000	2 412 730 000	-2 087 270 000
65- Autres charges de gestion courante	996 009 047	1 035 100 000	836 722 078	-198 377 922
66- Charges financières	500 000	500 000	100 000	-400 000
67- Charges exceptionnelles	2 331 000 000	2 771 000 000	3 855 615 786	1 084 615 786
Dépenses d'investissement	58 051 250	95 050 000	12 075 000 000	11 979 950 000
Total	**8 417 403 382**	**8 493 920 000**	**19 900 852 049**	**11 406 932 049**
Recettes (pour mémoire)	*5 570 923 085*	*5 075 000 000*	**15 583 984 185**	*10 508 984 185*

Les actions pour 2014

Action A1503-02 – Admission en non valeur, restitution et remise gracieuse — **Dépenses : 4 752,3 MF** / ***Recettes : 7 MF***

Il est notamment, proposé les dépenses suivantes pour cette action :

- restitutions sur impôts de l'assiette de répartition (cf. action A0101-00) : 3 200 MF ;
- admissions en non valeur fiscales : 850 MF ;
- admissions en non valeur non fiscales : 5 MF ;
- dégrèvements sur recouvrements paierie : 153 MF ;
- restitutions sur taxes douanières au titre de l'opération MIPE (micro portable étudiant) : 25 MF ;
- remises gracieuses : 52 MF ;
- détaxes sur marchandises en duty free : 6 MF ;
- remises grâcieuses : 10 MF ;
- remboursement des taxes sur le carburant : 160 MF.

Une prévision de recette de 7 MF est effectuée correspondante à des recouvrements sur recettes fiscales après admissions en non valeur.

Action A1503-03 - Mouvements d'ordre — **Dépenses : 14 727 MF** / ***Recettes : 14 727 MF***

L'opération d'ordre en *recettes* et dépenses relative à la dotation aux amortissements pour les biens acquis en 2012 et les subventions d'équipement antérieures (2010 et 2011), est prévue à hauteur de **2 012,7 MF**. D'autre part, il est effectué un prélèvement sur excédents de fonctionnement pour **704,3 MF** afin de financer la section d'investissement. Enfin, il est prévu **12 010 MF** en dépenses-recettes pour le reclassement comptable des avances consenties, notamment, à la SECAL, dans le cadre du Médipole.

Action A1503-04 - Opération de clôture et autres mouvements financiers	**Dépenses :**	**2,6**	**MF**
	Recettes :	***450***	***MF***

Il est proposé une inscription de 2,5 MF pour l'achat de passeports et 0,1 MF pour pallier aux pertes de changes.

En recettes, il est prévu 450 MF de revenus des dividendes de la BCI (contre 500 MF budgétés au BP 2013 et 431,5 MF perçus en cours d'année 2013).

Action A1503-05 - Intérêts moratoires	**Dépenses :**	**5**	**MF**

5 MF sont proposés au budget primitif en 2014 pour payer les intérêts moratoires.

Action A1503-06 - Achats et gestion des tabacs	**Dépenses :**	**413,9**	**MF**
	Recettes :	***400***	***MF***

Il s'agit de prendre en compte la variation du stock de tabacs : annulation du stock initial au 01/01/2014 et de la constatation du stock final au 31/12/2014 (400 MF). La prévision se base sur une variation nulle du stock de tabacs et sur la dernière constatation connue de stock.
Les frais de gestion de la régie locale des tabacs (électricité, entretien, fournitures, ect.) sont estimés à 13,9 MF pour l'année 2014.

Synthèse des crédits par programme et par chapitre

En XPF	Programme dépenses			
Chapitre	**P1501 Dette et trésorerie**	**P1502 Provisions**	**P1503 Mouvements financiers divers**	**Total**
001	0	0	0	0
900	0	0	65 000 000	65 000 000
923	4 628 833 335	0	0	4 628 833 335
925	0	0	12 010 000 000	12 010 000 000
Ss Total Investissement	***4 628 833 335***	***0***	***12 075 000 000***	***16 703 833 335***
930	0	0	286 045 786	286 045 786
940	0	0	4 026 722 078	4 026 722 078
941	0	0	391 000 000	391 000 000
943	445 000 000	0	5 100 000	450 100 000
945	0		400 000 000	400 000 000
946	0	0	2 012 730 000	2 012 730 000
953	0	0	704 254 185	704 254 185
Ss Total Fonctionnement	***445 000 000***	***0***	***7 825 852 049***	***8 270 852 049***
Total BP 2014	**5 073 833 335**	**0**	**19 900 852 049**	**24 974 685 384**

En XPF	*Programme recettes*			
Chapitre	***P1501 Dette et trésorerie***	***P1502 Provisions***	***P1503 Mouvements financiers divers***	***Total***
923	11 129 770 808	*0*	*0*	*11 129 770 808*
925	0	*0*	*12 010 000 000*	*12 010 000 000*
926	*0*	*0*	2 012 730 000	*2 012 730 000*
951	*0*	*0*	704 254 185	*704 254 185*
Ss Total Investissement	***11 129 770 808***	***0***	***14 726 984 185***	***25 856 754 993***
002	*0*	*0*	*0*	*0*
930	*0*	*0*	7 000 000	*7 000 000*
943			450 000 000	
945	*0*	2 070 211 585	400 000 000	*2 470 211 585*
946	*0*	*0*		*0*
Ss Total Fonctionnement	***0***	***2 070 211 585***	***857 000 000***	***2 927 211 585***
Total BP 2014	***11 129 770 808***	***2 070 211 585***	***15 583 984 185***	***28 783 966 578***

CONCLUSION
BUDGET PRINCIPAL

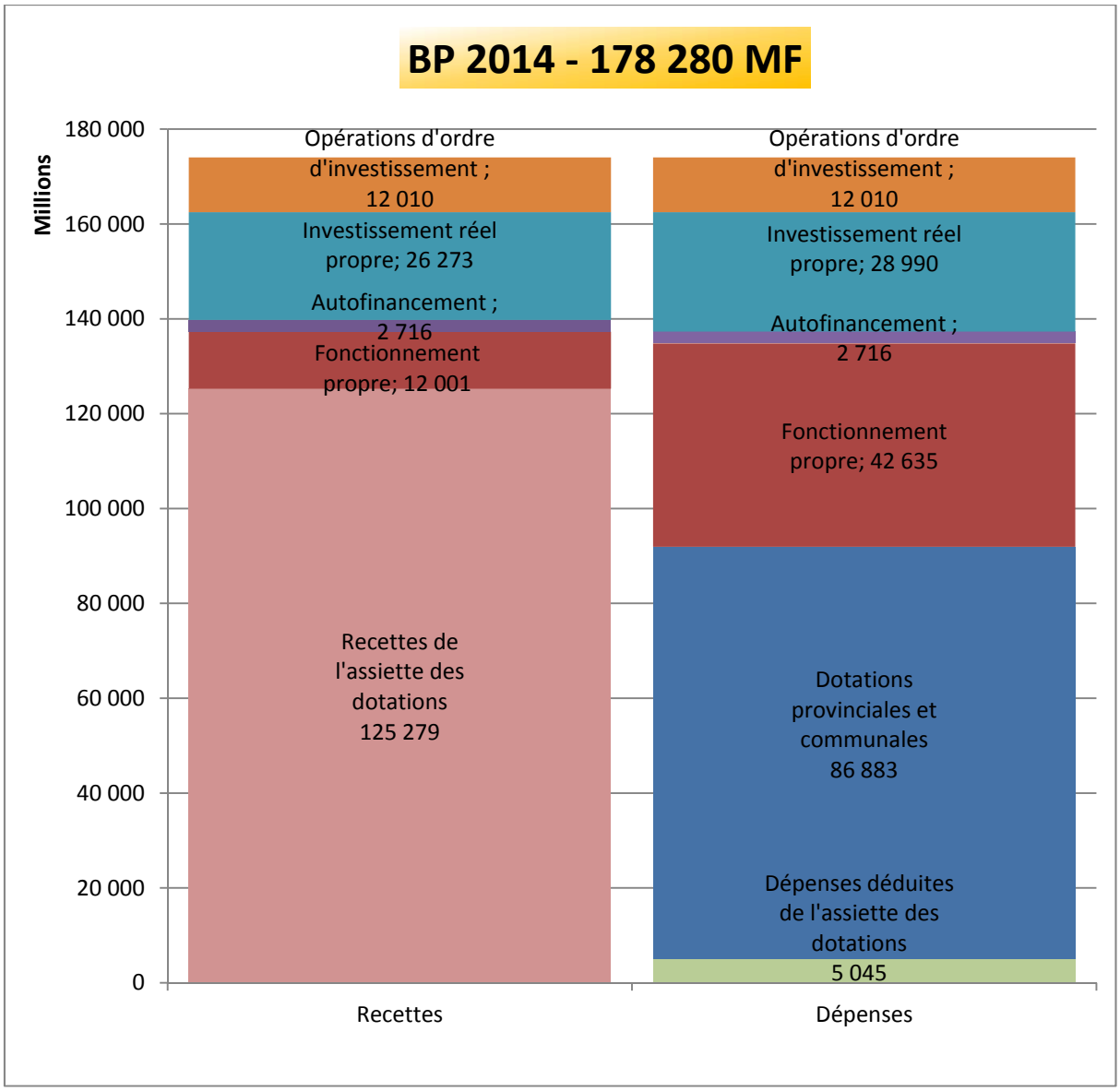

Le budget principal primitif 2013 de la Nouvelle-Calédonie s'établit à **178 280 016 268 XPF** en dépenses et en recettes, répartis en 14 027 984 185 XPF d'opérations d'ordre et 160 014 698 748 XPF d'opérations réelles.

Le budget de répartition s'élève à **125 279 092 649 XPF** en dépenses et en recettes. Il concerne uniquement le recouvrement des impôts, droits et taxes perçus ainsi que les recettes de la régie des tabacs qui sont réparties entre les collectivités. Les taxes affectées, les centimes additionnels et les fonds de concours formant désormais un budget annexe.

Le budget propre s'élève pour sa part à **86 351 645 069 XPF** en dépenses et en recettes dont 14 726 984 185 XPF d'opérations d'ordre et 71 624 660 884 XPF d'opérations réelles réparties pour 42 634 605 891 XPF en dépenses de fonctionnement ; 45 351 590 076 XPF en recettes de fonctionnement ; 28 990 054 993 XPF en dépenses d'investissement et 26 273 070 808 XPF en recettes d'investissement.

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE : NOUVELLE CALEDONIE

POSTE COMPTABLE DE LA PAIRIE DE NOUVELLE CALEDONIE

BUDGET : 01 Budget principal exercice 2014

M 52 adaptée à la NOUVELLE-CALEDONIE

BUDGET PRIMITIF
Voté par fonction

ANNEE 2014

Demande effectuée le 30/12/2013

Exprimé en CFP (XPF)

SOMMAIRE

Page		Page			
	I - Informations générales		**IV - ANNEXES**	**joint**	**sans objet**
	Informations statistiques et fiscales				
			Présentation agrégée du budget principal		
	I bis - Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées		et des budgets annexes		
	II - Présentation générale du budget		Eléments de bilan - Etat de la dette		
	Vue d'ensemble du budget		Eléments de bilan - Etat des immobilisations		
	1 - Budget -Récapitulation par groupes fonctionnels		Eléments de bilan - Prêts -		
	2 - Equilibre financier du budget		Etat des provisions - Etat de répartition des charges		
	3 - Balance générale du budget		Etat des engagements donnés - Engagements reçus		
			Opérations d'ordre de section à section - Etat des méthodes		
	III - Vote du budget		utilisées		
	A - Section d'investissement		Détail des opérations pour compte des tiers		
	Vue d'ensemble		Etat de recettes grevées d'une affectation speciale		
	90 - Opérations ventilées		Etat du personnel		
	92 - Opérations non ventilées		Liste des syndicats mixtes et ententes - Etat des		
	95 - Opérations sans réalisation		concours aux associations		
	B - Section de fonctionnement		Décisions en matière de taux de contributions directes -		
	Vue d'ensemble		Signatures		
	93 - Opérations ventilées				
	94 - Opérations non ventilées				
	95 - Dépenses sans réalisation				

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

I - INFORMATIONS GENERALES	I
1. INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES	1

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE.)	245 580
Population fictive	46 202
Longueur de la voirie (en km)	477Km
Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la collectivité	19
Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	

INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	Valeurs
1. Dépenses réelles de fonctionnement / Population	546 311 F
2. Recettes réelles de fonctionnement / Population	559 003 F
3. Dépenses d'équipement brut / Population	103 660 F
4. Encours de la dette / Population	62 607 F
5. Dotation globale de fonctionnement / Population	27 140 F
6. Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	11,1%
7. Taux d'évolution prévisionnel des recettes fiscales (2)	-0,6%
8. Impôts et taxes / recettes de fonctionnement	43,7%
9. Taux d'épargne brut / population	11 064 F
10. Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98,5%
11. Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.	11,3%
12. Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	11,5%
13. Encours de la dette / capacité d'autofinancement	5,66 années

INFORMATIONS FISCALES PREVISIONNELLES DES PROVINCES		
Coefficient de mobilisation des centimes additionnels (1)	**Collectivité**	**Moyennes provinciales prévisionnelles**

(1) Total des centimes additionnels votés par l'Assemblée / Total des centimes additionnels plafonnés par le congrès

(2) Evolution de l'assiette fiscale des dotations aux collectivités

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

I bis - Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées	I bis

PRESENTATION DES AP

Libellé de l'AP	Chapitre(s)	AP votées (1)
CONSTRUCTION BATIMENT DTSI	900	850 000 000
CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA	900	350 000 000
DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	900	16 000 000
DEVELLOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	900	300 000 000
INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	900	100 000 000
REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DTSI	900	25 000 000
TRAITEMENT AUTOMATISE DES EDITIONS	900	65 000 000
AIDES AUX COMMUNES EN MATIERE DE SECURITE CIVILE	901	1 000 000 000
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	902	143 177 601
ETUDES LYCEE DU CENTRE	902	10 000 000
FINANCEMENT DEFICIT COMPTES ALLIANCE SCOLAIRE EVANGELIQUE ASEE	902	220 000 000
RENOVATION DES LYCEES 2013-2017	902	-163 000 000
RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO	902	198 076 321
PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT	903	178 100 000
TERRAIN DE FOOTBALL CANALA	903	50 000 000
APPUI MISE EN OEUVRE PES	906	123 000 000
CONSTRUCTION DE LOCAUX DFPC A KONE	906	60 000 000
PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	906	7 500 000
RENOVATION DES LOCAUX ETFPA	906	541 000 000
SUBVENTIONS ETFPA - REMISE AUX NORMES	906	60 000 000
FONDS GARANTIE DEVELOPPEMENT TERRES COUTUMIERES	907	100 000 000
MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	907	200 000 000
S.I.G CADASTRE	907	10 000 000
CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	908	20 000 000
DEVIATION RP14 PHASE 2	908	-798 000 000
ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	908	190 000 000
PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	908	1 870 000 000
PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	908	450 000 000
PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	908	1 050 000 000
PROJET HOSPITALIER PRIVE	908	200 000 000
PROJET NAVIGATION AERIENNE 2018 (SNA 2018)	908	800 000 000
AMENAGEMENT DU SITE DE TENE (FEAAB)	909	110 000 000
CITE DE LA MINE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	909	50 000 000
CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	909	100 000 000
CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE	909	965 000 000
FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)	909	520 000 000
PROJET ECONOMIE NUMERIQUE	909	330 000 000
SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE	909	200 000 000
TOTAL		**10 500 853 922**

<< AP de dépenses imprévues >> (2)	950	

TOTAL GENERAL	**10 500 853 922**

(1) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP et AE modifiant un stock d'AP ou AE existant

(2) La collectivité peut voter des AP/AE de << dépenses imprévues >>. Leur montant est limité à 2% des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP/AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été mobilisées.

I bis - Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées	I bis

PRESENTATION DES AE

Libellé de l'AE	Chapitre(s)	AE votées (1)
DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	930	10 000 000
ENTRETIEN GENERALE DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA N-C.	930	40 000 000
LOCATION DE LOCAUX POUR DITTT ET DIMENC	930	40 000 000
MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE	930	50 000 000
INFRASTRUCTURES SPORTIVES D'INTERET TERRITORIAL	933	150 000 000
PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-FONCTIONNEMENT	933	60 490 000
PRISE EN CHARGE DES AUXILIAIRES DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE	934	60 000 000
ANIMER PILOTER LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	936	423 500 000
CONTRIBUTIONS FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS	936	96 000 000
FORMER POUR L'EMPLOI	936	3 365 950 000
INFORMATION ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT	936	3 668 862 000
OPANC	937	20 000 000
DELEGATION SCE PUB GESTION AERODROME MAGENTA-CCI	938	160 000 000
GESTION DE LA PLATEFORME AEROPORTUAIRE DE MAGENTA	938	160 000 000
ETUDES ECONOMIQUES	939	50 000 000
SOUTIEN A L'ERPA	939	1 320 000 000
TOTAL		**9 674 802 000**

<< AE de dépenses imprévues >> (2)	**952**	
TOTAL GENERAL		**9 674 802 000**

(1) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP et AE modifiant un stock d'AP ou AE existant

(2) La collectivité peut voter des AP/AE de << dépenses imprévues >>. Leur montant est limité à 2% des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP/AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été mobilisées.

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P0102-2008/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES	AP	1 000 000 000	0	1 000 000 000	0
		CP	1 000 000 000	0	1 000 000 000	0
P0102-2012/1	CONSTRUCTION MAIRIE DE FARINO	AP	69 000 000	0	69 000 000	0
		CP	69 000 000	0	69 000 000	0
P0102-2014/1	CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA	AP	0	350 000 000	350 000 000	0
		CP	0	100 000 000	100 000 000	250 000 000
P0201-2006/1	MISE EN CONFORMITE DU CONGRES (126/06)	AP	225 000 000	0	225 000 000	0
		CP	125 000 000	0	125 000 000	100 000 000
P0201-2008/1	EXTENSION.REAMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR DU BATIMENT PRINCIPAL	AP	80 000 000	0	80 000 000	0
		CP	37 093 592	0	37 093 592	42 906 408
P0201-2012/1	RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	2 000 000 000	0	2 000 000 000	0
		CP	0	0	0	2 000 000 000
P0301-2004/1	ANTENNE DES SERVICES DU GNC A KONE (54/04)	AP	555 500 000	0	555 500 000	0
		CP	555 500 000	0	555 500 000	0
P0301-2008/1	PROCESSUS METIERS	AP	54 000 000	0	54 000 000	0
		CP	16 356 000	0	16 356 000	37 644 000
P0304-2010/1	ETAT ET DIFFUSION DU DROIT - JURIDOC	AP	30 000 000	0	30 000 000	0
		CP	7 000 000	0	7 000 000	23 000 000
P0307-2002/3	ACHAT DE LOCAUX POUR LA DSF (30/02)	AP	341 328 020	0	341 328 020	0
		CP	341 328 020	0	341 328 020	0
P0307-2006/2	MATERIELS INFORMATIQUES DES SERVICES DE LA NC (105/06)	AP	299 388 000	0	299 388 000	0
		CP	188 180 406	0	188 180 406	111 207 594
P0307-2006/3	BATIMENT DES INSTITUTIONS (120/06)	AP	3 000 000 000	0	3 000 000 000	0
		CP	3 276 000	0	3 276 000	2 996 724 000
P0307-2007/1	RESTRUCTURATION DIMENC DITTT	AP	1 150 000 000	0	1 150 000 000	0
		CP	146 927 303	480 000 000	626 927 303	523 072 697
P0307-2008/1	BIR HAKEIM - REAMENAGEMENT ANCIEN TRIBUNAL	AP	450 000 000	0	450 000 000	0
		CP	50 000 000	0	50 000 000	400 000 000
P0307-2010/1	ETUDES BATIMENTS ADMINISTRATIF	AP	40 000 000	0	40 000 000	0
		CP	0	0	0	40 000 000
P0307-2010/4	EXTENSION SERVICE MARINE MARCHANDE ET PECHES MARITIMES	AP	70 000 000	0	70 000 000	0
		CP	60 000 000	10 000 000	70 000 000	0
P0307-2012/2	POSE DE CLÔTURES et PORTAILS DEFENSIFS - NOUVILLE	AP	85 000 000	0	85 000 000	0
		CP	32 000 000	0	32 000 000	53 000 000
P0307-2012/4	REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DTSI	AP	100 000 000	25 000 000	125 000 000	0
		CP	100 000 000	25 000 000	125 000 000	0
P0307-2012/6	BATIMENT ADMINISTRATIF DU GOUVERNEMENT	AP	3 200 000 000	0	3 200 000 000	0
		CP	0	0	0	3 200 000 000
P0307-2014/1	TRAITEMENT AUTOMATISE DES EDITIONS	AP	0	65 000 000	65 000 000	0
		CP	0	6 000 000	6 000 000	59 000 000
P0307-2014/2	CONSTRUCTION BATIMENT DTSI	AP	0	850 000 000	850 000 000	0
		CP	0	0	0	850 000 000
P0308-1995/1	SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (06/95)	AP	140 000 000	0	140 000 000	0
		CP	112 584 124	0	112 584 124	27 415 876
P0308-2003/1	PROGRAMME DE TELEDETECTION (52/03)	AP	65 600 000	0	65 600 000	0
		CP	47 858 666	0	47 858 666	17 741 334

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P0102-2008/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0102-2012/1	CONSTRUCTION MAIRIE DE FARINO	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0102-2014/1	CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA	AP	0	0	0	0
		CP	100 000 000	150 000 000	0	0
P0201-2006/1	MISE EN CONFORMITE DU CONGRES (126/06)	AP	0	0	0	0
		CP	50 000 000	20 000 000	30 000 000	0
P0201-2008/1	EXTENSION.REAMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR DU BATIMENT PRINCIPAL	AP	0	0	0	0
		CP	15 000 000	12 906 408	15 000 000	0
P0201-2012/1	RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	0	0	0	0
		CP	500 000 000	1 000 000 000	450 000 000	50 000 000
P0301-2004/1	ANTENNE DES SERVICES DU GNC A KONE (54/04)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0301-2008/1	PROCESSUS METIERS	AP	0	0	0	0
		CP	37 644 000	0	0	0
P0304-2010/1	ETAT ET DIFFUSION DU DROIT - JURIDOC	AP	0	0	0	0
		CP	11 500 000	11 500 000	0	0
P0307-2002/3	ACHAT DE LOCAUX POUR LA DSF (30/02)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0307-2006/2	MATERIELS INFORMATIQUES DES SERVICES DE LA NC (105/06)	AP	0	0	0	0
		CP	51 207 594	60 000 000	0	0
P0307-2006/3	BATIMENT DES INSTITUTIONS (120/06)	AP	0	0	0	0
		CP	996 724 000	1 000 000 000	1 000 000 000	0
P0307-2007/1	RESTRUCTURATION DIMENC DITTT	AP	0	0	0	0
		CP	350 000 000	173 072 697	0	0
P0307-2008/1	BIR HAKEIM - REAMENAGEMENT ANCIEN TRIBUNAL	AP	0	0	0	0
		CP	300 000 000	100 000 000	0	0
P0307-2010/1	ETUDES BATIMENTS ADMINISTRATIF	AP	0	0	0	0
		CP	20 000 000	20 000 000	0	0
P0307-2010/4	EXTENSION SERVICE MARINE MARCHANDE ET PECHES MARITIMES	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0307-2012/2	POSE DE CLÔTURES et PORTAILS DEFENSIFS - NOUVILLE	AP	0	0	0	0
		CP	53 000 000	0	0	0
P0307-2012/4	REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DTSI	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0307-2012/6	BATIMENT ADMINISTRATIF DU GOUVERNEMENT	AP	0	0	0	0
		CP	500 000 000	2 700 000 000	0	0
P0307-2014/1	TRAITEMENT AUTOMATISE DES EDITIONS	AP	0	0	0	0
		CP	6 000 000	44 000 000	9 000 000	0
P0307-2014/2	CONSTRUCTION BATIMENT DTSI	AP	0	0	0	0
		CP	250 000 000	400 000 000	200 000 000	0
P0308-1995/1	SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (06/95)	AP	0	0	0	0
		CP	5 000 000	5 000 000	12 415 876	5 000 000
P0308-2003/1	PROGRAMME DE TELEDETECTION (52/03)	AP	0	0	0	0
		CP	4 000 000	4 000 000	5 741 334	4 000 000

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P0308-2003/2	INFORMATISATION GESTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (51/03)	AP	55 000 000	0	55 000 000	0
		CP	50 051 965	0	50 051 965	4 948 035
P0308-2006/1	MIGRATION DES APPLICATIONS MAINFRAME (103/06)	AP	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	38 837 161	0	38 837 161	61 162 839
P0308-2006/2	PROJET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE (102/06)	AP	40 000 000	0	40 000 000	0
		CP	0	30 000 000	30 000 000	10 000 000
P0308-2007/1	POLITIQUE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (136/07)	AP	30 000 000	0	30 000 000	0
		CP	9 222 184	0	9 222 184	20 777 816
P0308-2009/1	GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENT	AP	25 000 000	0	25 000 000	0
		CP	22 000 000	0	22 000 000	3 000 000
P0308-2009/2	PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE	AP	60 000 000	0	60 000 000	0
		CP	50 500 000	7 000 000	57 500 000	2 500 000
P0308-2011/1	VIRTUALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	AP	40 000 000	0	40 000 000	0
		CP	25 360 000	0	25 360 000	14 640 000
P0308-2011/2	DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	AP	25 000 000	16 000 000	41 000 000	0
		CP	25 000 000	11 000 000	36 000 000	5 000 000
P0308-2011/3	GESTION DES IDENTITES	AP	22 000 000	0	22 000 000	0
		CP	15 000 000	0	15 000 000	7 000 000
P0308-2013/2	MIGRATION TIARHE VERSION 9	AP	255 000 000	0	255 000 000	0
		CP	56 000 000	112 600 000	168 600 000	86 400 000
P0308-2014/1	DEVELLOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	AP	0	300 000 000	300 000 000	0
		CP	0	50 000 000	50 000 000	250 000 000
P0401-2005/3	RESEAU STATION GPS SYSTEME VRS (86/05)	AP	103 760 383	0	103 760 383	0
		CP	103 760 383	0	103 760 383	0
P0401-2008/1	REVISION BDTOPO-NC	AP	200 000 000	0	200 000 000	0
		CP	199 500 500	0	199 500 500	499 500
P0401-2008/2	S.I.G CADASTRE	AP	50 000 000	10 000 000	60 000 000	0
		CP	39 000 000	11 000 000	50 000 000	10 000 000
P0401-2012/1	POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	AP	70 000 000	0	70 000 000	0
		CP	44 074 971	6 000 000	50 074 971	19 925 029
P0401-2012/2	ECONOMIE VERTE (INVEST)	AP	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	65 000 000	15 000 000	80 000 000	20 000 000
P0401-2013/1	REFERENTIEL LITTORAL DE NOUVELLE-CALEDONIE	AP	230 000 000	0	230 000 000	0
		CP	0	46 000 000	46 000 000	184 000 000
P0401-2014/1	MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	AP	0	200 000 000	200 000 000	0
		CP	0	22 000 000	22 000 000	178 000 000
P0402-2005/1	RESEAU MESURE IMPACT DE FOUDRE (101/05)	AP	133 000 000	0	133 000 000	0
		CP	101 890 902	0	101 890 902	31 109 098
P0402-2005/2	ACQUISITION NOUVEAU RADAR (65/05)	AP	226 700 000	0	226 700 000	0
		CP	221 180 327	0	221 180 327	5 519 673
P0402-2006/1	AUTOMATISATION DE L'OBSERVATION SUR AERODROME (107/06)	AP	106 000 000	0	106 000 000	0
		CP	82 527 648	0	82 527 648	23 472 352
P0403-2013/1	RENOVATION BARRAGE DUMBEA	AP	40 000 000	0	40 000 000	0
		CP	20 000 000	10 000 000	30 000 000	10 000 000
P0404-2005/2	COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)	AP	3 180 000 000	0	3 180 000 000	0
		CP	2 476 666 438	100 000 000	2 576 666 438	603 333 562
P0404-2011/1	CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	AP	250 000 000	100 000 000	350 000 000	0
		CP	70 000 000	150 000 000	220 000 000	130 000 000

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P0308-2003/2	INFORMATISATION GESTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (51/03)	AP	0	0	0	0
		CP	4 948 035	0	0	0
P0308-2006/1	MIGRATION DES APPLICATIONS MAINFRAME (103/06)	AP	0	0	0	0
		CP	15 000 000	15 000 000	15 000 000	16 162 839
P0308-2006/2	PROJET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE (102/06)	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	0	0	0
P0308-2007/1	POLITIQUE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (136/07)	AP	0	0	0	0
		CP	4 000 000	4 000 000	8 777 816	4 000 000
P0308-2009/1	GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENT	AP	0	0	0	0
		CP	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0
P0308-2009/2	PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE	AP	0	0	0	0
		CP	2 500 000	0	0	0
P0308-2011/1	VIRTUALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	AP	0	0	0	0
		CP	7 000 000	7 640 000	0	0
P0308-2011/2	DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	AP	0	0	0	0
		CP	5 000 000	0	0	0
P0308-2011/3	GESTION DES IDENTITES	AP	0	0	0	0
		CP	3 500 000	3 500 000	0	0
P0308-2013/2	MIGRATION TIARHE VERSION 9	AP	0	0	0	0
		CP	86 400 000	0	0	0
P0308-2014/1	DEVELLOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	AP	0	0	0	0
		CP	70 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000
P0401-2005/3	RESEAU STATION GPS SYSTEME VRS (86/05)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0401-2008/1	REVISION BDTOPO-NC	AP	0	0	0	0
		CP	499 500	0	0	0
P0401-2008/2	S.I.G CADASTRE	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	0	0	0
P0401-2012/1	POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	9 925 029	0	0
P0401-2012/2	ECONOMIE VERTE (INVEST)	AP	0	0	0	0
		CP	20 000 000	0	0	0
P0401-2013/1	REFERENTIEL LITTORAL DE NOUVELLE-CALEDONIE	AP	0	0	0	0
		CP	80 000 000	80 000 000	24 000 000	0
P0401-2014/1	MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	AP	0	0	0	0
		CP	42 000 000	42 000 000	45 000 000	49 000 000
P0402-2005/1	RESEAU MESURE IMPACT DE FOUDRE (101/05)	AP	0	0	0	0
		CP	31 109 098	0	0	0
P0402-2005/2	ACQUISITION NOUVEAU RADAR (65/05)	AP	0	0	0	0
		CP	5 519 673	0	0	0
P0402-2006/1	AUTOMATISATION DE L'OBSERVATION SUR AERODROME (107/06)	AP	0	0	0	0
		CP	23 472 352	0	0	0
P0403-2013/1	RENOVATION BARRAGE DUMBEA	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	0	0	0
P0404-2005/2	COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)	AP	0	0	0	0
		CP	480 000 000	123 333 562	0	0
P0404-2011/1	CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	AP	0	0	0	0
		CP	130 000 000	0	0	0

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P0407-2014/1	AIDES AUX COMMUNES EN MATIERE DE SECURITE CIVILE	AP	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0
		CP	0	600 000 000	600 000 000	400 000 000
P0501-2005/2	EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LIFOU (63/05)	AP	35 000 000	0	35 000 000	0
		CP	35 000 000	0	35 000 000	0
P0501-2007/1	RADIOGONIOMETRE A LIFOU (141-07)	AP	25 917 643	0	25 917 643	0
		CP	25 917 643	0	25 917 643	0
P0501-2007/2	REMPLACEMENT RADIOGONIOMETRE MAGENTA (146-07)	AP	44 800 000	0	44 800 000	0
		CP	44 800 000	0	44 800 000	0
P0501-2011/1	EXTENSION SEAC - NC	AP	60 000 000	0	60 000 000	0
		CP	18 000 000	18 000 000	36 000 000	24 000 000
P0502-2005/4	EXTENSION DU BLOC TECHNIQUE DE MAGENTA (59/05)	AP	124 000 000	0	124 000 000	0
		CP	120 390 662	0	120 390 662	3 609 338
P0502-2006/2	RECONSTRUCTION TOUR ET DEPLACEMENT RADIOBALISE A LIFOU (111/06)	AP	110 000 000	0	110 000 000	0
		CP	99 605 942	0	99 605 942	10 394 058
P0502-2008/1	EXTENSION DE L'AEROGARE DE TONTOUTA	AP	2 300 000 000	0	2 300 000 000	0
		CP	2 300 000 000	0	2 300 000 000	0
P0502-2008/3	MAGENTA-CONSTRUCTION AEROGARE FRET	AP	600 000 000	0	600 000 000	0
		CP	34 932 500	0	34 932 500	565 067 500
P0502-2009/1	LIFOU RENOVATION BALISAGE LUMINEUX	AP	68 000 000	0	68 000 000	0
		CP	64 970 704	0	64 970 704	3 029 296
P0502-2009/2	RELEVE ET CONTROLE DES OBSTACLES	AP	35 640 000	0	35 640 000	0
		CP	15 997 500	0	15 997 500	19 642 500
P0502-2010/1	KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42	AP	2 200 000 000	0	2 200 000 000	0
		CP	597 376 533	500 000 000	1 097 376 533	1 102 623 467
P0502-2011/1	ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	AP	539 000 000	190 000 000	729 000 000	0
		CP	466 202 430	178 000 000	644 202 430	84 797 570
P0502-2011/2	ETUDES GENERALES	AP	50 000 000	0	50 000 000	0
		CP	7 020 528	0	7 020 528	42 979 472
P0502-2011/3	AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA	AP	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	48 511 589	3 000 000	51 511 589	48 488 411
P0502-2011/4	DEVELOPPEMENT SIG - DAC	AP	30 000 000	0	30 000 000	0
		CP	8 320 000	2 500 000	10 820 000	19 180 000
P0502-2013/1	DEVIATION RP14 PHASE 2	AP	800 000 000	-798 000 000	2 000 000	0
		CP	2 000 000	0	2 000 000	0
P0502-2014/5	PROJET NAVIGATION AERIENNE 2018 (SNA 2018)	AP	0	800 000 000	800 000 000	0
		CP	0	0	0	800 000 000
P0503-2006/1	TRANSFERT DES PISTES PERMIS DE CONDUIRE (121/06)	AP	155 000 000	0	155 000 000	0
		CP	57 191 819	40 000 000	97 191 819	57 808 181
P0503-2006/2	CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE A KOUMAC (118/06)	AP	85 000 000	0	85 000 000	0
		CP	85 000 000	0	85 000 000	0
P0503-2006/3	NUMERISATION DES CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE (116/06)	AP	116 576 000	0	116 576 000	0
		CP	67 576 000	0	67 576 000	49 000 000
P0503-2007/1	PROGRAMME ROUTIER ANTERIEUR	AP	4 440 253 875	0	4 440 253 875	0
		CP	4 077 210 102	0	4 077 210 102	363 043 773
P0503-2008/1	PROGRAMME ROUTIER 08/13	AP	470 542 157	0	470 542 157	0
		CP	383 622 405	0	383 622 405	86 919 752
P0503-2009/1	PROGRAMME ROUTIER 2009-2014	AP	32 041 688	0	32 041 688	0
		CP	21 496 327	0	21 496 327	10 545 361

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P0407-2014/1	AIDES AUX COMMUNES EN MATIERE DE SECURITE CIVILE	AP	0	0	0	0
		CP	400 000 000	0	0	0
P0501-2005/2	EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LIFOU (63/05)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0501-2007/1	RADIOGONIOMETRE A LIFOU (141-07)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0501-2007/2	REMPLACEMENT RADIOGONIOMETRE MAGENTA (146-07)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0501-2011/1	EXTENSION SEAC - NC	AP	0	0	0	0
		CP	15 000 000	9 000 000	0	0
P0502-2005/4	EXTENSION DU BLOC TECHNIQUE DE MAGENTA (59/05)	AP	0	0	0	0
		CP	3 609 338	0	0	0
P0502-2006/2	RECONSTRUCTION TOUR ET DEPLACEMENT RADIOBALISE A LIFOU (111/06)	AP	0	0	0	0
		CP	10 394 058	0	0	0
P0502-2008/1	EXTENSION DE L'AEROGARE DE TONTOUTA	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0502-2008/3	MAGENTA-CONSTRUCTION AEROGARE FRET	AP	0	0	0	0
		CP	150 000 000	150 000 000	67 067 500	198 000 000
P0502-2009/1	LIFOU RENOVATION BALISAGE LUMINEUX	AP	0	0	0	0
		CP	3 029 296	0	0	0
P0502-2009/2	RELEVE ET CONTROLE DES OBSTACLES	AP	0	0	0	0
		CP	6 000 000	7 642 500	6 000 000	0
P0502-2010/1	KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42	AP	0	0	0	0
		CP	500 000 000	500 000 000	102 623 467	0
P0502-2011/1	ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	AP	0	0	0	0
		CP	84 797 570	0	0	0
P0502-2011/2	ETUDES GENERALES	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	11 673 242	8 045 000	13 261 230
P0502-2011/3	AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	10 000 000	14 178 411	14 310 000
P0502-2011/4	DEVELOPPEMENT SIG - DAC	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	9 180 000	0	0
P0502-2013/1	DEVIATION RP14 PHASE 2	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0502-2014/5	PROJET NAVIGATION AERIENNE 2018 (SNA 2018)	AP	0	0	0	0
		CP	210 000 000	350 000 000	240 000 000	0
P0503-2006/1	TRANSFERT DES PISTES PERMIS DE CONDUIRE (121/06)	AP	0	0	0	0
		CP	47 808 181	10 000 000	0	0
P0503-2006/2	CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE A KOUMAC (118/06)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0503-2006/3	NUMERISATION DES CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE (116/06)	AP	0	0	0	0
		CP	49 000 000	0	0	0
P0503-2007/1	PROGRAMME ROUTIER ANTERIEUR	AP	0	0	0	0
		CP	363 043 773	0	0	0
P0503-2008/1	PROGRAMME ROUTIER 08/13	AP	0	0	0	0
		CP	86 919 752	0	0	0
P0503-2009/1	PROGRAMME ROUTIER 2009-2014	AP	0	0	0	0
		CP	10 545 361	0	0	0

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P0503-2009/2	REFONTE DE L'APPLICATION DES PERMIS DE CONDUIRE	AP	40 000 000	0	40 000 000	0
		CP	15 000 000	0	15 000 000	25 000 000
P0503-2010/1	PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	AP	11 034 000 000	1 870 000 000	12 904 000 000	0
		CP	4 517 552 822	1 543 000 000	6 060 552 822	6 843 447 178
P0503-2011/1	PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	AP	3 567 000 000	450 000 000	4 017 000 000	0
		CP	1 140 613 858	200 000 000	1 340 613 858	2 676 386 142
P0503-2012/1	PROGRAMME ROUTIER 2012/2017	AP	850 000 000	0	850 000 000	0
		CP	319 401 730	100 000 000	419 401 730	430 598 270
P0503-2012/2	PROJET HOSPITALIER PRIVE	AP	180 000 000	200 000 000	380 000 000	0
		CP	20 000 000	200 000 000	220 000 000	160 000 000
P0503-2012/3	AMENAGEMENT AXE ROUTIER "ROND POINT BERTHELOT"	AP	600 000 000	0	600 000 000	0
		CP	300 000 000	0	300 000 000	300 000 000
P0503-2013/1	PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	AP	915 000 000	1 050 000 000	1 965 000 000	0
		CP	43 000 000	250 000 000	293 000 000	1 672 000 000
P0503-2013/2	LOTISSEMENT LES ALIZES - NOUVILLE	AP	500 000 000	0	500 000 000	0
		CP	0	0	0	500 000 000
P0503-2013/3	CREATION CENTRALE MOBILITE	AP	20 000 000	0	20 000 000	0
		CP	11 000 000	0	11 000 000	9 000 000
P0503-2013/4	CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	AP	50 000 000	20 000 000	70 000 000	0
		CP	0	10 000 000	10 000 000	60 000 000
P0601-2002/1	RENOVATION DU CHT GASTON BOURRET (43/02)	AP	3 000 000 000	0	3 000 000 000	0
		CP	1 937 688 709	0	1 937 688 709	1 062 311 291
P0601-2003/2	CHS GERONTOLOGIE (CD00/04-TR 00/01) (46/03)	AP	860 000 000	0	860 000 000	0
		CP	860 000 000	0	860 000 000	0
P0601-2003/3	CENTRE HOSPITALIER DU NORD (47/03)	AP	882 800 000	0	882 800 000	0
		CP	732 800 000	0	732 800 000	150 000 000
P0601-2005/2	MAISON DE L'ENFANCE POLYHANDICAPEE (79/05)	AP	1 230 000 000	0	1 230 000 000	0
		CP	1 217 000 000	0	1 217 000 000	13 000 000
P0601-2005/4	CHS PSYCHIATRIE (69/05)	AP	1 195 000 000	0	1 195 000 000	0
		CP	1 189 949 240	0	1 189 949 240	5 050 760
P0603-2012/2	TRAVAUX DE REMEDIATION AMIANTE	AP	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	54 600 000	0	54 600 000	45 400 000
P0604-2006/1	CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)	AP	49 980 000 000	0	49 980 000 000	0
		CP	27 310 945 512	14 420 000 000	41 730 945 512	8 249 054 488
P0604-2006/5	INSTITUT PASTEUR DE KOUTIO (122/06)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0604-2013/1	RENFORCEMENT AEP MEDIPOLE	AP	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	20 000 000	80 000 000	100 000 000	0
P0604-2013/2	CONSTRUCTION NOUVEL HOPITAL EN PROVINCE NORD	AP	4 000 000 000	0	4 000 000 000	0
		CP	1 264 000 000	0	1 264 000 000	2 736 000 000
P0604-2014/1	PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT	AP	0	178 100 000	178 100 000	0
		CP	0	20 400 000	20 400 000	157 700 000
P0701-2012/1	MODERNISATION ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX	AP	500 000 000	0	500 000 000	0
		CP	165 000 000	0	165 000 000	335 000 000
P0703-2005/1	FOYER ACCUEIL URGENCE ET ORIENTATION (64/05)	AP	238 500 000	0	238 500 000	0
		CP	238 500 000	0	238 500 000	0
P0703-2005/2	FOYER NOUVILLE (99/05)	AP	242 477 200	0	242 477 200	0
		CP	242 477 200	0	242 477 200	0

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P0503-2009/2	REFONTE DE L'APPLICATION DES PERMIS DE CONDUIRE	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	10 000 000	5 000 000	0
P0503-2010/1	PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	AP	0	0	0	0
		CP	2 500 000 000	2 000 000 000	2 343 447 178	0
P0503-2011/1	PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	AP	0	0	0	0
		CP	1 200 000 000	1 010 888 093	465 498 049	0
P0503-2012/1	PROGRAMME ROUTIER 2012/2017	AP	0	0	0	0
		CP	117 310 891	313 287 379	0	0
P0503-2012/2	PROJET HOSPITALIER PRIVE	AP	0	0	0	0
		CP	160 000 000	0	0	0
P0503-2012/3	AMENAGEMENT AXE ROUTIER "ROND POINT BERTHELOT"	AP	0	0	0	0
		CP	300 000 000	0	0	0
P0503-2013/1	PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	AP	0	0	0	0
		CP	270 000 000	270 000 000	1 132 000 000	0
P0503-2013/2	LOTISSEMENT LES ALIZES - NOUVILLE	AP	0	0	0	0
		CP	100 000 000	100 000 000	100 000 000	200 000 000
P0503-2013/3	CREATION CENTRALE MOBILITE	AP	0	0	0	0
		CP	9 000 000	0	0	0
P0503-2013/4	CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	AP	0	0	0	0
		CP	60 000 000	0	0	0
P0601-2002/1	RENOVATION DU CHT GASTON BOURRET (43/02)	AP	0	0	0	0
		CP	5 000 000	5 000 000	5 000 000	1 047 311 291
P0601-2003/2	CHS GERONTOLOGIE (CD00/04-TR 00/01) (46/03)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0601-2003/3	CENTRE HOSPITALIER DU NORD (47/03)	AP	0	0	0	0
		CP	80 000 000	70 000 000	0	0
P0601-2005/2	MAISON DE L'ENFANCE POLYHANDICAPEE (79/05)	AP	0	0	0	0
		CP	13 000 000	0	0	0
P0601-2005/4	CHS PSYCHIATRIE (69/05)	AP	0	0	0	0
		CP	5 050 760	0	0	0
P0603-2012/2	TRAVAUX DE REMEDIATION AMIANTE	AP	0	0	0	0
		CP	15 000 000	15 000 000	10 000 000	5 400 000
P0604-2006/1	CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)	AP	0	0	0	0
		CP	6 800 000 000	1 047 092 318	380 000 000	0
P0604-2006/5	INSTITUT PASTEUR DE KOUTIO (122/06)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0604-2013/1	RENFORCEMENT AEP MEDIPOLE	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0604-2013/2	CONSTRUCTION NOUVEL HOPITAL EN PROVINCE NORD	AP	0	0	0	0
		CP	900 000 000	1 200 000 000	636 000 000	0
P0604-2014/1	PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT	AP	0	0	0	0
		CP	75 700 000	82 000 000	0	0
P0701-2012/1	MODERNISATION ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX	AP	0	0	0	0
		CP	83 750 000	83 750 000	83 750 000	83 750 000
P0703-2005/1	FOYER ACCUEIL URGENCE ET ORIENTATION (64/05)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0703-2005/2	FOYER NOUVILLE (99/05)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P0703-2005/3	FOYER PAITA (100/05)	AP	273 410 200	0	273 410 200	0
		CP	273 410 200	0	273 410 200	0
P0703-2007/1	LOTISSEMENT DE NOUVILLE (149/07)	AP	200 000 000	0	200 000 000	0
		CP	180 000 000	20 000 000	200 000 000	0
P0703-2007/2	RENOVATION CUISINE NOUVILLE (134/07)	AP	81 440 000	0	81 440 000	0
		CP	81 440 000	0	81 440 000	0
P0703-2008/1	GARAGE PJEJ NOUVILLE	AP	80 000 000	0	80 000 000	0
		CP	75 427 350	0	75 427 350	4 572 650
P0802-2006/2	CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR ET EXPERTISE (128/06)	AP	500 000 000	0	500 000 000	0
		CP	367 500 000	132 500 000	500 000 000	0
P0802-2008/1	CENTRE D'HALTEROPHILIE DU MONT DORE	AP	295 000 000	0	295 000 000	0
		CP	279 879 034	0	279 879 034	15 120 966
P0802-2010/1	TERRAIN DE FOOTBALL CANALA	AP	100 000 000	50 000 000	150 000 000	0
		CP	50 000 000	20 000 000	70 000 000	80 000 000
P0803-2007/1	JP 2011 STADE NUMA DALY	AP	348 845 170	0	348 845 170	0
		CP	348 845 170	0	348 845 170	0
P0803-2008/1	INSFRASTRUCTURES SPORTIVES JP2011	AP	4 482 130 000	0	4 482 130 000	0
		CP	4 432 061 434	0	4 432 061 434	50 068 566
P0803-2009/1	CAMPUS UNIVERSITAIRE DE NOUVILLE	AP	500 000 000	0	500 000 000	0
		CP	500 000 000	0	500 000 000	0
P0803-2009/2	CONST. LOC ENSEIGNT NOUVILLE CDI 2006-2010	AP	1 442 000 000	0	1 442 000 000	0
		CP	1 441 050 119	0	1 441 050 119	949 881
P0803-2010/1	TERRAIN CRICKET N'DU	AP	56 077 714	0	56 077 714	0
		CP	56 077 714	0	56 077 714	0
P0803-2010/2	ACHATS EQUIPEMENTS SPORTIFS	AP	42 000 000	0	42 000 000	0
		CP	15 515 050	0	15 515 050	26 484 950
P0901-2004/1	EXTENSION DU MUSEE (56/04)	AP	310 000 000	0	310 000 000	0
		CP	143 270 673	0	143 270 673	166 729 327
P0901-2006/1	SALLE DE SPECTACLE EN PROV SUD (108/06)	AP	1 800 000 000	0	1 800 000 000	0
		CP	2 107 747	0	2 107 747	1 797 892 253
P0901-2006/2	ECOLE D'ART DE NC (129/06)	AP	135 000 000	0	135 000 000	0
		CP	19 170 000	0	19 170 000	115 830 000
P0901-2013/1	RENOV. BAT 1981 BIB. BERNHEIM	AP	1 500 000 000	0	1 500 000 000	0
		CP	60 000 000	0	60 000 000	1 440 000 000
P0901-2013/2	CIRCUITS SITES TOURISTIQUES MAAMAAT-PWIIXE	AP	48 000 000	0	48 000 000	0
		CP	30 000 000	0	30 000 000	18 000 000
P0902-2010/1	CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE	AP	450 000 000	0	450 000 000	0
		CP	25 000 000	21 189 545	46 189 545	403 810 455
P1001-2011/1	FONDS GARANTIE DEVELOPPEMENT TERRES COUTUMIERES	AP	130 000 000	100 000 000	230 000 000	0
		CP	130 000 000	100 000 000	230 000 000	0
P1001-2014/1	INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	AP	0	100 000 000	100 000 000	0
		CP	0	10 000 000	10 000 000	90 000 000
P1002-1992/1	LOCAUX CONSEILS AIRES COUTUMIERES (1/92)	AP	203 068 915	0	203 068 915	0
		CP	150 451 618	0	150 451 618	52 617 297
P1002-2005/1	CENTRE SOCIO CULTUREL DE L'IGNAME (90/05)	AP	120 000 000	0	120 000 000	0
		CP	14 529 065	0	14 529 065	105 470 935
P1002-2005/2	SIEGE DU SENAT COUTUMIER (82/05)	AP	520 000 000	0	520 000 000	0
		CP	107 334 362	0	107 334 362	412 665 638

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P0703-2005/3	FOYER PAITA (100/05)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0703-2007/1	LOTISSEMENT DE NOUVILLE (149/07)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0703-2007/2	RENOVATION CUISINE NOUVILLE (134/07)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0703-2008/1	GARAGE PJEJ NOUVILLE	AP	0	0	0	0
		CP	4 572 650	0	0	0
P0802-2006/2	CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR ET EXPERTISE (128/06)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0802-2008/1	CENTRE D'HALTEROPHILIE DU MONT DORE	AP	0	0	0	0
		CP	15 120 966	0	0	0
P0802-2010/1	TERRAIN DE FOOTBALL CANALA	AP	0	0	0	0
		CP	25 000 000	25 000 000	30 000 000	0
P0803-2007/1	JP 2011 STADE NUMA DALY	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0803-2008/1	INSFRASTRUCTURES SPORTIVES JP2011	AP	0	0	0	0
		CP	50 068 566	0	0	0
P0803-2009/1	CAMPUS UNIVERSITAIRE DE NOUVILLE	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0803-2009/2	CONST. LOC ENSEIGNT NOUVILLE CDI 2006-2010	AP	0	0	0	0
		CP	949 881	0	0	0
P0803-2010/1	TERRAIN CRICKET N'DU	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0803-2010/2	ACHATS EQUIPEMENTS SPORTIFS	AP	0	0	0	0
		CP	26 484 950	0	0	0
P0901-2004/1	EXTENSION DU MUSEE (56/04)	AP	0	0	0	0
		CP	80 000 000	86 729 327	0	0
P0901-2006/1	SALLE DE SPECTACLE EN PROV SUD (108/06)	AP	0	0	0	0
		CP	5 000 000	5 000 000	5 000 000	1 782 892 253
P0901-2006/2	ECOLE D'ART DE NC (129/06)	AP	0	0	0	0
		CP	56 250 000	59 580 000	0	0
P0901-2013/1	RENOV. BAT 1981 BIB. BERNHEIM	AP	0	0	0	0
		CP	500 000 000	440 000 000	500 000 000	0
P0901-2013/2	CIRCUITS SITES TOURISTIQUES MAAMAAT-PWIIXE	AP	0	0	0	0
		CP	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0
P0902-2010/1	CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE	AP	0	0	0	0
		CP	157 592 183	142 680 779	103 537 493	0
P1001-2011/1	FONDS GARANTIE DEVELOPPEMENT TERRES COUTUMIERES	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1001-2014/1	INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	AP	0	0	0	0
		CP	50 000 000	40 000 000	0	0
P1002-1992/1	LOCAUX CONSEILS AIRES COUTUMIERES (1/92)	AP	0	0	0	0
		CP	22 617 297	30 000 000	0	0
P1002-2005/1	CENTRE SOCIO CULTUREL DE L'IGNAME (90/05)	AP	0	0	0	0
		CP	50 470 935	55 000 000	0	0
P1002-2005/2	SIEGE DU SENAT COUTUMIER (82/05)	AP	0	0	0	0
		CP	182 665 638	100 000 000	130 000 000	0

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P1002-2011/1	LOCAUX ET LOGEMENTS OFFICIERS PUBLICS COUTUMIERS	AP	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	0	0	0	100 000 000
P1002-2013/1	REHABILITATION EX-INTERNAT JEUNES FILLES	AP	130 000 000	0	130 000 000	0
		CP	20 000 000	0	20 000 000	110 000 000
P1103-2013/3	MAISON DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE	AP	521 500 000	0	521 500 000	0
		CP	90 222 750	20 000 000	110 222 750	411 277 250
P1105-2014/1	FINANCEMENT DEFICIT COMPTES ALLIANCE SCOLAIRE EVANGELIQUE ASEE	AP	0	220 000 000	220 000 000	0
		CP	0	0	0	220 000 000
P1106-2011/1	PROGRAMME 2012 TRAVAUX DES LYCEES	AP	1 080 000 000	0	1 080 000 000	0
		CP	838 791 172	0	838 791 172	241 208 828
P1106-2013/1	RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO	AP	2 000 000 000	198 076 321	2 198 076 321	0
		CP	1 019 243 657	707 190 000	1 726 433 657	471 642 664
P1106-2013/2	RENOVATION SALLE INFORMATIQUE DEZARNAULDS	AP	50 000 000	0	50 000 000	0
		CP	50 000 000	0	50 000 000	0
P1106-2013/3	DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	AP	180 000 000	143 177 601	323 177 601	0
		CP	95 000 000	136 100 000	231 100 000	92 077 601
P1106-2013/4	RENOVATION DES LYCEES 2013-2017	AP	4 000 000 000	-163 000 000	3 837 000 000	0
		CP	165 756 343	505 300 000	671 056 343	3 165 943 657
P1106-2014/1	ETUDES LYCEE DU CENTRE	AP	0	10 000 000	10 000 000	0
		CP	0	0	0	10 000 000
P1203-2008/1	ECOLE DE SAPEUR POMPIER	AP	197 000 000	0	197 000 000	0
		CP	197 000 000	0	197 000 000	0
P1203-2010/1	EXTENSION BATIMENTS SMA	AP	306 000 000	0	306 000 000	0
		CP	306 000 000	0	306 000 000	0
P1203-2011/1	PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	AP	1 213 000 000	7 500 000	1 220 500 000	0
		CP	491 650 605	29 000 000	520 650 605	699 849 395
P1203-2012/2	CENTRE HEBERGEMENT DE KONE	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1203-2014/1	CONSTRUCTION DE LOCAUX DFPC A KONE	AP	0	60 000 000	60 000 000	0
		CP	0	40 000 000	40 000 000	20 000 000
P1203-2014/3	APPUI MISE EN OEUVRE PES	AP	0	123 000 000	123 000 000	0
		CP	0	43 000 000	43 000 000	80 000 000
P1203-2014/4	SUBVENTIONS ETFPA - REMISE AUX NORMES	AP	0	60 000 000	60 000 000	0
		CP	0	30 000 000	30 000 000	30 000 000
P1203-2014/5	RENOVATION DES LOCAUX ETFPA	AP	0	541 000 000	541 000 000	0
		CP	0	381 000 000	381 000 000	160 000 000
P1301-2006/1	REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA DTE (137/07)	AP	29 100 000	0	29 100 000	0
		CP	29 100 000	0	29 100 000	0
P1302-2008/1	REHABILITATION IMMEUBLE DAE	AP	60 000 000	0	60 000 000	0
		CP	60 000 000	0	60 000 000	0
P1304-2013/2	ABATTOIR DE PAITA	AP	70 000 000	0	70 000 000	0
		CP	35 000 000	0	35 000 000	35 000 000
P1304-2013/3	REFECTION ETALONNERIE BOURAIL	AP	23 000 000	0	23 000 000	0
		CP	8 000 000	5 000 000	13 000 000	10 000 000
P1304-2013/4	ENTREPOT DE LA CHAMBRE AGRICULTURE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	10 000 000	50 000 000	60 000 000	40 000 000
P1304-2014/1	CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE	AP	0	965 000 000	965 000 000	0
		CP	0	50 000 000	50 000 000	915 000 000

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P1002-2011/1	LOCAUX ET LOGEMENTS OFFICIERS PUBLICS COUTUMIERS	AP	0	0	0	0
		CP	50 000 000	45 000 000	5 000 000	0
P1002-2013/1	REHABILITATION EX-INTERNAT JEUNES FILLES	AP	0	0	0	0
		CP	40 000 000	70 000 000	0	0
P1103-2013/3	MAISON DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE	AP	0	0	0	0
		CP	200 000 000	211 277 250	0	0
P1105-2014/1	FINANCEMENT DEFICIT COMPTES ALLIANCE SCOLAIRE EVANGELIQUE ASEE	AP	0	0	0	0
		CP	220 000 000	0	0	0
P1106-2011/1	PROGRAMME 2012 TRAVAUX DES LYCEES	AP	0	0	0	0
		CP	241 208 828	0	0	0
P1106-2013/1	RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO	AP	0	0	0	0
		CP	471 642 664	0	0	0
P1106-2013/2	RENOVATION SALLE INFORMATIQUE DEZARNAULDS	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1106-2013/3	DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	AP	0	0	0	0
		CP	88 000 000	4 077 601	0	0
P1106-2013/4	RENOVATION DES LYCEES 2013-2017	AP	0	0	0	0
		CP	1 115 000 000	977 700 000	1 073 243 657	0
P1106-2014/1	ETUDES LYCEE DU CENTRE	AP	0	0	0	0
		CP	10 000 000	0	0	0
P1203-2008/1	ECOLE DE SAPEUR POMPIER	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1203-2010/1	EXTENSION BATIMENTS SMA	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1203-2011/1	PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	AP	0	0	0	0
		CP	300 000 000	121 349 395	278 500 000	0
P1203-2012/2	CENTRE HEBERGEMENT DE KONE	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1203-2014/1	CONSTRUCTION DE LOCAUX DFPC A KONE	AP	0	0	0	0
		CP	20 000 000	0	0	0
P1203-2014/3	APPUI MISE EN OEUVRE PES	AP	0	0	0	0
		CP	65 000 000	15 000 000	0	0
P1203-2014/4	SUBVENTIONS ETFPA - REMISE AUX NORMES	AP	0	0	0	0
		CP	30 000 000	0	0	0
P1203-2014/5	RENOVATION DES LOCAUX ETFPA	AP	0	0	0	0
		CP	160 000 000	0	0	0
P1301-2006/1	REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA DTE (137/07)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1302-2008/1	REHABILITATION IMMEUBLE DAE	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1304-2013/2	ABATTOIR DE PAITA	AP	0	0	0	0
		CP	8 750 000	8 750 000	8 750 000	8 750 000
P1304-2013/3	REFECTION ETALONNERIE BOURAIL	AP	0	0	0	0
		CP	5 000 000	5 000 000	0	0
P1304-2013/4	ENTREPOT DE LA CHAMBRE AGRICULTURE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	0	0	0	0
		CP	40 000 000	0	0	0
P1304-2014/1	CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE	AP	0	0	0	0
		CP	150 000 000	415 000 000	350 000 000	0

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P1304-2014/2	AMENAGEMENT DU SITE DE TENE (FEAAB)	AP	0	110 000 000	110 000 000	0
		CP	0	60 000 000	60 000 000	50 000 000
P1305-2008/1	REMPLACEMENT DU DARMAD	AP	250 000 000	0	250 000 000	0
		CP	249 635 678	0	249 635 678	364 322
P1306-2013/1	CITE DE LA MINE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	30 000 000	50 000 000	80 000 000	0
		CP	14 922 000	0	14 922 000	65 078 000
P1307-2011/1	PROJET ECONOMIE NUMERIQUE	AP	490 000 000	330 000 000	820 000 000	0
		CP	401 876 280	0	401 876 280	418 123 720
P1307-2012/1	SUBVENTION PROJETS TELEVISIONS LOCALES	AP	150 000 000	0	150 000 000	0
		CP	50 000 000	0	50 000 000	100 000 000
P1307-2012/2	FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)	AP	381 000 000	520 000 000	901 000 000	0
		CP	378 123 720	260 000 000	638 123 720	262 876 280
P1307-2013/2	SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE	AP	260 000 000	200 000 000	460 000 000	0
		CP	180 000 000	0	180 000 000	280 000 000
P1401-2005/1	REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	AP	993 544 354	0	993 544 354	0
		CP	598 391 884	71 100 000	669 491 884	324 052 470
P1401-2012/1	AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	AP	110 000 000	0	110 000 000	0
		CP	60 000 000	0	60 000 000	50 000 000
P1402-2002/1	LOGICIEL DE GESTION FINANCIERE (41/02)	AP	365 000 000	0	365 000 000	0
		CP	279 114 023	0	279 114 023	85 885 977
P1402-2006/1	LOCAUX ADMINISTRATIFS EX DIRAG (133/06)	AP	500 000 000	0	500 000 000	0
		CP	500 000 000	0	500 000 000	0
P1503-2013/1	DEPENSES IMPREVUES	AP	300 000 000	0	300 000 000	0
		CP	0	0	0	300 000 000
TOTAL		**AP**	**138 308 941 319**	**10 500 853 922**	**148 809 795 241**	**0**
		CP	**71 699 245 993**	**22 047 879 545**	**93 747 125 538**	**55 062 669 703**

TOTAL AP HORS MEDIPOLE ET HORS HOPITAL EN PROVINCE NORD	**AP**	**84 328 941 319**	**10 500 853 922**	**94 829 795 241**	**0**
	CP	**43 124 300 481**	**7 627 879 545**	**50 752 180 026**	**44 077 615 215**

Liste des AP

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P1304-2014/2	AMENAGEMENT DU SITE DE TENE (FEAAB)	AP	0	0	0	0
		CP	50 000 000	0	0	0
P1305-2008/1	REMPLACEMENT DU DARMAD	AP	0	0	0	0
		CP	364 322	0	0	0
P1306-2013/1	CITE DE LA MINE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	AP	0	0	0	0
		CP	16 250 000	16 250 000	16 250 000	16 328 000
P1307-2011/1	PROJET ECONOMIE NUMERIQUE	AP	0	0	0	0
		CP	192 205 791	155 917 929	70 000 000	0
P1307-2012/1	SUBVENTION PROJETS TELEVISIONS LOCALES	AP	0	0	0	0
		CP	50 000 000	50 000 000	0	0
P1307-2012/2	FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)	AP	0	0	0	0
		CP	262 876 280	0	0	0
P1307-2013/2	SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE	AP	0	0	0	0
		CP	180 000 000	100 000 000	0	0
P1401-2005/1	REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	AP	0	0	0	0
		CP	162 009 735	162 042 735	0	0
P1401-2012/1	AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	AP	0	0	0	0
		CP	45 000 000	5 000 000	0	0
P1402-2002/1	LOGICIEL DE GESTION FINANCIERE (41/02)	AP	0	0	0	0
		CP	21 471 494	21 471 494	21 471 494	21 471 494
P1402-2006/1	LOCAUX ADMINISTRATIFS EX DIRAG (133/06)	AP	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1503-2013/1	DEPENSES IMPREVUES	AP	0	0	0	0
		CP	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000
TOTAL		**AP**	**0**	**0**	**0**	**0**
		CP	**24 478 555 412**	**16 760 217 738**	**10 147 297 275**	**3 654 637 107**

TOTAL AP HORS MEDIPOLE ET HORS HOPITAL EN PROVINCE NORD		**AP**	**0**	**0**	**0**	**0**
		CP	**16 778 555 412**	**14 513 125 420**	**9 131 297 275**	**3 654 637 107**

Liste des AE

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P0102-2012/2	SOUTIEN AU SIVM SUD	AE	37 700 000	0	37 700 000	0
		CP	26 500 000	0	26 500 000	11 200 000
P0301-2014/1	MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE	AE	0	50 000 000	50 000 000	0
		CP	0	10 000 000	10 000 000	40 000 000
P0302-2011/1	COOPERATION REGIONALE	AE	354 000 000	0	354 000 000	0
		CP	322 674 950	0	322 674 950	31 325 050
P0302-2013/2	FERME PHOTOVOTAIQUE ILES COOK	AE	70 000 000	0	70 000 000	0
		CP	13 000 000	0	13 000 000	57 000 000
P0303-2012/2	SCHEMA MOBILITE DES BIENS ET DES PERSONNES	AE	195 000 000	0	195 000 000	0
		CP	140 000 000	10 000 000	150 000 000	45 000 000
P0307-2012/1	AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA N-C "NOUVILLE"	AE	30 000 000	0	30 000 000	0
		CP	4 929 488	8 000 000	12 929 488	17 070 512
P0307-2012/3	ENTRETIEN GENERALE DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA N-C.	AE	160 000 000	40 000 000	200 000 000	0
		CP	126 523 412	42 500 000	169 023 412	30 976 588
P0307-2013/2	LOCATION DE LOCAUX POUR DITTT ET DIMENC	AE	60 000 000	40 000 000	100 000 000	0
		CP	20 000 000	45 000 000	65 000 000	35 000 000
P0308-2013/1	DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	AE	16 800 000	10 000 000	26 800 000	0
		CP	13 400 000	8 400 000	21 800 000	5 000 000
P0401-2012/3	ECONOMIE VERTE (FONCT)	AE	115 000 000	0	115 000 000	0
		CP	85 000 000	10 000 000	95 000 000	20 000 000
P0502-2014/7	GESTION DE LA PLATEFORME AEROPORTUAIRE DE MAGENTA	AE	0	160 000 000	160 000 000	0
		CP	0	0	0	160 000 000
P0502-2014/6	DELEGATION SCE PUB GESTION AERODROME MAGENTA-CCI	AE	0	160 000 000	160 000 000	0
		CP	0	96 000 000	96 000 000	64 000 000
P0601-2011/1	ACCEUIL FEMMES ENCEINTES SCHEMA PERINATALITE	AE	59 000 000	0	59 000 000	0
		CP	37 000 000	13 500 000	50 500 000	8 500 000
P0601-2011/2	UNITE MEDICO JUDICIAIRE	AE	15 000 000	0	15 000 000	0
		CP	10 000 000	5 000 000	15 000 000	0
P0601-2013/1	TECH. INFORM° APPLICAT° SANTE	AE	50 000 000	0	50 000 000	0
		CP	20 000 000	0	20 000 000	30 000 000
P0603-2012/1	SUIVI REGLEMENTATION EAUX DE BAIGNADE	AE	30 177 000	0	30 177 000	0
		CP	20 118 000	10 059 000	30 177 000	0
P0603-2012/3	OPANC	AE	10 000 000	20 000 000	30 000 000	0
		CP	5 960 745	23 029 441	28 990 186	1 009 814
P0603-2014/1	PRISE EN CHARGE DES AUXILIAIRES DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE	AE	0	60 000 000	60 000 000	0
		CP	0	30 000 000	30 000 000	30 000 000
P0604-2014/2	PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-FONCTIONNEMENT	AE	0	60 490 000	60 490 000	0
		CP	0	11 320 000	11 320 000	49 170 000

Liste des AE

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P0102-2012/2	SOUTIEN AU SIVM SUD	AE	0	0	0	0
		CP	11 200 000	0	0	0
P0301-2014/1	MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE	AE	0	0	0	0
		CP	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
P0302-2011/1	COOPERATION REGIONALE	AE	0	0	0	0
		CP	31 325 050	0	0	0
P0302-2013/2	FERME PHOTOVOTAIQUE ILES COOK	AE	0	0	0	0
		CP	57 000 000	0	0	0
P0303-2012/2	SCHEMA MOBILITE DES BIENS ET DES PERSONNES	AE	0	0	0	0
		CP	45 000 000	0	0	0
P0307-2012/1	AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA N-C "NOUVILLE"	AE	0	0	0	0
		CP	17 070 512	0	0	0
P0307-2012/3	ENTRETIEN GENERALE DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA N-C.	AE	0	0	0	0
		CP	30 976 588	0	0	0
P0307-2013/2	LOCATION DE LOCAUX POUR DITTT ET DIMENC	AE	0	0	0	0
		CP	35 000 000	0	0	0
P0308-2013/1	DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	AE	0	0	0	0
		CP	5 000 000	0	0	0
P0401-2012/3	ECONOMIE VERTE (FONCT)	AE	0	0	0	0
		CP	20 000 000	0	0	0
P0502-2014/7	GESTION DE LA PLATEFORME AEROPORTUAIRE DE MAGENTA	AE	0	0	0	0
		CP	60 000 000	50 000 000	50 000 000	0
P0502-2014/6	DELEGATION SCE PUB GESTION AERODROME MAGENTA-CCI	AE	0	0	0	0
		CP	64 000 000	0	0	0
P0601-2011/1	ACCEUIL FEMMES ENCEINTES SCHEMA PERINATALITE	AE	0	0	0	0
		CP	8 500 000	0	0	0
P0601-2011/2	UNITE MEDICO JUDICIAIRE	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0601-2013/1	TECH. INFORM° APPLICAT° SANTE	AE	0	0	0	0
		CP	30 000 000	0	0	0
P0603-2012/1	SUIVI REGLEMENTATION EAUX DE BAIGNADE	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0603-2012/3	OPANC	AE	0	0	0	0
		CP	1 009 814	0	0	0
P0603-2014/1	PRISE EN CHARGE DES AUXILIAIRES DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE	AE	0	0	0	0
		CP	30 000 000	0	0	0
P0604-2014/2	PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-FONCTIONNEMENT	AE	0	0	0	0
		CP	19 640 000	29 530 000	0	0

Liste des AE

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P0701-2011/1	DELEGATION ORGANISATION ACTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	AE	36 000 000	0	36 000 000	0
		CP	36 000 000	0	36 000 000	0
P0701-2012/2	DELEGATION DE COMPETENCE AUX PROVINCES P. SOCIALE	AE	100 000 000	0	100 000 000	0
		CP	40 000 000	52 000 000	92 000 000	8 000 000
P0701-2012/3	G.I.P. UNION POUR LE HANDICAP	AE	190 000 000	0	190 000 000	0
		CP	190 000 000	0	190 000 000	0
P0701-2013/1	ETABLISSEMENT HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AE	41 330 000	0	41 330 000	0
		CP	0	0	0	41 330 000
P0702-2011/1	TUTELLE DES MAJEURS	AE	40 000 000	0	40 000 000	0
		CP	30 000 000	0	30 000 000	10 000 000
P0801-2012/1	CONFERENCE JEUNESSE PACIFIQUE 2013	AE	35 000 000	0	35 000 000	0
		CP	35 000 000	0	35 000 000	0
P0801-2013/1	SECURISATION ENFANTS - CENTRE VACANCES-LOISIRS	AE	31 000 000	0	31 000 000	0
		CP	21 000 000	0	21 000 000	10 000 000
P0802-2012/1	ENTRETIEN GENERAL INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA NOUVELLE CALEDONIE	AE	170 000 000	0	170 000 000	0
		CP	95 668 305	55 600 000	151 268 305	18 731 695
P0802-2012/2	INFRASTRUCTURES SPORTIVES D'INTERET TERRITORIAL	AE	220 000 000	150 000 000	370 000 000	0
		CP	200 000 000	45 000 000	245 000 000	125 000 000
P1103-2012/1	MAISON DES ETUDIANTS	AE	43 000 000	0	43 000 000	0
		CP	28 000 000	0	28 000 000	15 000 000
P1103-2013/1	ETUDES FAISABILITES CAMPUS GRANDES ECOLES	AE	40 000 000	0	40 000 000	0
		CP	10 000 000	7 000 000	17 000 000	23 000 000
P1103-2013/2	SOUTIEN RECHERCHE ANTI-VECTORIELLE	AE	25 000 000	0	25 000 000	0
		CP	2 500 000	0	2 500 000	22 500 000
P1201-2011/1	INFORMER ORIENTER ACCOMPAGNER	AE	3 287 775 000	0	3 287 775 000	0
		CP	2 986 530 240	0	2 986 530 240	301 244 760
P1201-2014/1	INFORMATION ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT	AE	0	3 668 862 000	3 668 862 000	0
		CP	0	1 122 030 000	1 122 030 000	2 546 832 000
P1202-2011/1	FORMER POUR L'EMPLOI	AE	4 552 490 000	0	4 552 490 000	0
		CP	3 891 013 442	0	3 891 013 442	661 476 558
P1202-2014/1	FORMER POUR L'EMPLOI	AE	0	3 365 950 000	3 365 950 000	0
		CP	0	1 035 600 000	1 035 600 000	2 330 350 000
P1203-2011/2	ADAPTER LES MOYENS HUMAINS	AE	991 540 000	0	991 540 000	0
		CP	780 507 738	0	780 507 738	211 032 262
P1203-2014/2	ANIMER PILOTER LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	AE	0	423 500 000	423 500 000	0
		CP	0	151 500 000	151 500 000	272 000 000
P1301-2012/1	PLAN EMPLOI ORGANISATION SIT	AE	113 000 000	0	113 000 000	0
		CP	113 000 000	0	113 000 000	0

Liste des AE

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P0701-2011/1	DELEGATION ORGANISATION ACTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0701-2012/2	DELEGATION DE COMPETENCE AUX PROVINCES P. SOCIALE	AE	0	0	0	0
		CP	8 000 000	0	0	0
P0701-2012/3	G.I.P. UNION POUR LE HANDICAP	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0701-2013/1	ETABLISSEMENT HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AE	0	0	0	0
		CP	10 332 500	10 332 500	10 332 500	10 332 500
P0702-2011/1	TUTELLE DES MAJEURS	AE	0	0	0	0
		CP	10 000 000	0	0	0
P0801-2012/1	CONFERENCE JEUNESSE PACIFIQUE 2013	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P0801-2013/1	SECURISATION ENFANTS - CENTRE VACANCES-LOISIRS	AE	0	0	0	0
		CP	10 000 000	0	0	0
P0802-2012/1	ENTRETIEN GENERAL INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA NOUVELLE CALEDONIE	AE	0	0	0	0
		CP	18 731 695	0	0	0
P0802-2012/2	INFRASTRUCTURES SPORTIVES D'INTERET TERRITORIAL	AE	0	0	0	0
		CP	125 000 000	0	0	0
P1103-2012/1	MAISON DES ETUDIANTS	AE	0	0	0	0
		CP	15 000 000	0	0	0
P1103-2013/1	ETUDES FAISABILITES CAMPUS GRANDES ECOLES	AE	0	0	0	0
		CP	23 000 000	0	0	0
P1103-2013/2	SOUTIEN RECHERCHE ANTI-VECTORIELLE	AE	0	0	0	0
		CP	10 000 000	7 500 000	5 000 000	0
P1201-2011/1	INFORMER ORIENTER ACCOMPAGNER	AE	0	0	0	0
		CP	98 380 022	98 380 022	98 380 022	6 104 694
P1201-2014/1	INFORMATION ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT	AE	0	0	0	0
		CP	1 209 000 000	1 337 832 000	0	0
P1202-2011/1	FORMER POUR L'EMPLOI	AE	0	0	0	0
		CP	208 942 505	148 942 504	148 942 504	154 649 045
P1202-2014/1	FORMER POUR L'EMPLOI	AE	0	0	0	0
		CP	982 500 000	818 500 000	529 350 000	0
P1203-2011/2	ADAPTER LES MOYENS HUMAINS	AE	0	0	0	0
		CP	46 115 868	46 115 868	46 115 868	72 684 658
P1203-2014/2	ANIMER PILOTER LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	AE	0	0	0	0
		CP	136 000 000	136 000 000	0	0
P1301-2012/1	PLAN EMPLOI ORGANISATION SIT	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0

Liste des AE

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Cumul exercices antérieurs	BP 2014	Total 2014	Reste à financer
P1301-2013/1	PLAN EMPLOI SIT 2013-2015	AE	675 000 000	0	675 000 000	0
		CP	169 000 000	0	169 000 000	506 000 000
P1301-2013/2	CONTRIBUTIONS FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS	AE	98 000 000	96 000 000	194 000 000	0
		CP	98 000 000	0	98 000 000	96 000 000
P1302-2012/1	ETUDES ECONOMIQUES	AE	70 000 000	50 000 000	120 000 000	0
		CP	65 000 000	30 000 000	95 000 000	25 000 000
P1302-2013/1	VIE CHERE: COMPENSATION DU FRET	AE	300 000 000	0	300 000 000	0
		CP	100 000 000	100 000 000	200 000 000	100 000 000
P1304-2011/1	RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE	AE	123 000 000	0	123 000 000	0
		CP	123 000 000	0	123 000 000	0
P1304-2011/2	SOUTIEN A L'ERPA	AE	800 000 000	0	800 000 000	0
		CP	800 000 000	0	800 000 000	0
P1304-2012/1	SOUTIEN A L'ERPA	AE	920 000 000	0	920 000 000	0
		CP	920 000 000	0	920 000 000	0
P1304-2013/1	SOUTIEN A L'ERPA	AE	1 174 000 000	0	1 174 000 000	0
		CP	1 174 000 000	0	1 174 000 000	0
P1304-2014/3	SOUTIEN A L'ERPA	AE	0	1 320 000 000	1 320 000 000	0
		CP	0	560 000 000	560 000 000	760 000 000
P1307-2012/3	FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (FONCT)	AE	120 000 000	0	120 000 000	0
		CP	70 000 000	40 000 000	110 000 000	10 000 000
P1503-2013/2	DEPENSES IMPREVUES	AE	300 000 000	0	300 000 000	0
		CP	0	0	0	300 000 000
TOTAL		**AE**	**15 698 812 000**	**9 674 802 000**	**25 373 614 000**	**0**
		CP	**12 823 326 320**	**3 521 538 441**	**16 344 864 761**	**9 028 749 239**

TOTAL AP / AE	**AP et AE**	**154 007 753 319**	**20 175 655 922**	**174 183 409 241**	**0**
	CP	**84 522 572 313**	**25 569 417 986**	**110 091 990 299**	**64 091 418 942**

TOTAL AP / AE HORS MEDIPOLE ET HORS HOPITAL EN PROVINCE NORD	**AP et AE**	**100 027 753 319**	**20 175 655 922**	**120 203 409 241**	**0**
	CP	**55 947 626 801**	**11 149 417 986**	**67 097 044 787**	**53 106 364 454**

Liste des AE

MPA Code AP	LIBELLE	Type	Répartition prévisionnelle du reste à financer			
			2 015	2 016	2 017	2 018
P1301-2013/1	PLAN EMPLOI SIT 2013-2015	AE	0	0	0	0
		CP	281 000 000	225 000 000	0	0
P1301-2013/2	CONTRIBUTIONS FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS	AE	0	0	0	0
		CP	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
P1302-2012/1	ETUDES ECONOMIQUES	AE	0	0	0	0
		CP	6 250 000	6 250 000	6 250 000	6 250 000
P1302-2013/1	VIE CHERE: COMPENSATION DU FRET	AE	0	0	0	0
		CP	50 000 000	50 000 000	0	0
P1304-2011/1	RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1304-2011/2	SOUTIEN A L'ERPA	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1304-2012/1	SOUTIEN A L'ERPA	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1304-2013/1	SOUTIEN A L'ERPA	AE	0	0	0	0
		CP	0	0	0	0
P1304-2014/3	SOUTIEN A L'ERPA	AE	0	0	0	0
		CP	560 000 000	200 000 000	0	0
P1307-2012/3	FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (FONCT)	AE	0	0	0	0
		CP	10 000 000	0	0	0
P1503-2013/2	DEPENSES IMPREVUES	AE	0	0	0	0
		CP	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000
TOTAL		**AE**	**0**	**0**	**0**	**0**
		CP	**4 392 974 554**	**3 273 382 894**	**1 003 370 894**	**359 020 897**

TOTAL AP / AE	**AP et AE**	**0**	**0**	**0**	**0**
	CP	**28 871 529 966**	**20 033 600 632**	**11 150 668 169**	**4 013 658 004**

TOTAL AP / AE HORS MEDIPOLE ET HORS HOPITAL EN PROVINCE NORD	**AP et AE**	**0**	**0**	**0**	**0**
	CP	**21 171 529 966**	**17 786 508 314**	**10 134 668 169**	**4 013 658 004**

Délégation des travaux routiers													
Structure		P0503-2010/1 EX-BIR06-2010/1			P0503-2011/1			P0503-2012/2			P0503-2013/1		
Opération	Libellé Opération	Programme routier 2010/2015			Programme routier 2011/2016			Projet Hospitalier Privé			Programme routier 2013/2018		
OPE 2011	Opération	TOTAL DM2 2013	PROP BP 2014	TOTAL BP 2014	TOTAL DM2 2013	PROP BP 2014	TOTAL BP 2014	TOTAL DM2 2013	PROP BP 2014	TOTAL BP 2014	TOTAL DM2 2013	PROP BP 2014	TOTAL BP 2014
0503P104	R0-000/000-REVETEMENT COUCHES ROULEMENTS	0		0	0		0	0			0	500 000 000	500 000 000
0503P107	R0-000/000-ETUDES GENERALES - PPI	0		0	0		0	0			0	50 000 000	50 000 000
0503F100	**VOIRIE**	**0**	**0**	**0**	**50 000 000**	**0**	**50 000 000**	**0**			**50 000 000**	**550 000 000**	**600 000 000**
0503P202	P11 R1-140/143-CRENEAU FONY	0		0	480 000 000	100 000 000	580 000 000	0			0		0
0503F200	**CREATION DE CHAUSSEES**	**0**	**0**	**0**	**500 000 000**	**100 000 000**	**600 000 000**	**0**			**15 000 000**	**0**	**15 000 000**
0503P323	P10 R0-000/000-REHABILITATION CHAUSSEES	900 000 000	200 000 000	1 100 000 000	0		0	0			0		0
0503P327	P10 R1-168/214-RFT BOURAIL POYA	1 073 000 000		1 073 000 000	1 627 000 000		1 627 000 000	0			0		0
0503P332	P10 R1-216/270-RFT POYA KONE	1 300 000 000	380 000 000	1 680 000 000	0		0	0			0		0
0503P335	P11 R0-000/000-REHABILITATION CHAUSSEES	0		0	990 000 000	200 000 000	1 190 000 000	0			0		0
0503P336	P11 R1-116/165-RFT LA FOA BOURAIL	0		0	350 000 000	100 000 000	450 000 000	0			0		0
0503F300	**RENFORCEMENT DE CHAUSSEES**	**8 281 000 000**	**580 000 000**	**8 861 000 000**	**2 140 000 000**	**300 000 000**	**2 440 000 000**	**0**			**650 000 000**	**0**	**650 000 000**
0503P418	P10 R1-069/069-PONT DE LA OUENGHI	700 000 000	600 000 000	1 300 000 000	0		0	0			0		0
0503P421	P10 R0-000/000-GR.REPARATIONS OA 10-15	200 000 000	600 000 000	800 000 000	0		0	0			0		0
0503P423	P11 R1-017/017-PONT DE DUMBEA	0		0	50 000 000	50 000 000	100 000 000	0			0		0
0503F400	**OUVRAGES D'ART**	**1 200 000 000**	**1 200 000 000**	**2 400 000 000**	**50 000 000**	**50 000 000**	**100 000 000**	**0**			**100 000 000**	**0**	**100 000 000**
0503P507	R2-022/024-TRAVERSEE DE WE	0		0	0		0	0			0	100 000 000	100 000 000
0503P533	P10 R1-370/375-TRAVERSEE DE KOUMAC	350 000 000	70 000 000	420 000 000	0		0	0			0		0
0503P535	P10 R3-102/103-TRAVERSEE DE PONERIHOUEN	5 000 000	20 000 000	25 000 000	0		0	0			0		0
0503P540	P13 R3-000/000-TRAVERSEES DE TRIBUS	0		0	0		0	0			100 000 000	400 000 000	500 000 000
0503F500	**TRAVERSSEES D'AGGLOMERATIONS ET VILLAGES**	**1 480 000 000**	**90 000 000**	**1 570 000 000**	**0**	**0**	**0**	**0**			**100 000 000**	**500 000 000**	**600 000 000**
0503F600	**AMENAGEMENTS ET OPERATIONS DE SECURITE**	**900 000 000**	**0**	**900 000 000**	**0**	**0**	**0**	**0**			**0**	**0**	**0**
0503P902	PROJET PHP NOUVILLE	0		0	0		0	180 000 000	200 000 000	380 000 000	0		0
0503F900	**OPERATION HORS PPI**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**180 000 000**	**200 000 000**	**380 000 000**	**0**	**0**	**0**
TOTAUX DES PROGRAMMES		**11 861 000 000**	**1 870 000 000**	**13 731 000 000**	**2 740 000 000**	**450 000 000**	**3 190 000 000**	**180 000 000**	**200 000 000**	**380 000 000**	**915 000 000**	**1 050 000 000**	**1 965 000 000**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	

TOTAL DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	41 000 054 993	41 000 054 993
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	137 279 961 275	137 279 961 275
TOTAL DU BUDGET	178 280 016 268	178 280 016 268

VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES (1)	ORDRE	REELLES (1)	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	25 456 721 658	15 543 333 335	22 739 737 473	18 260 317 520
SECTION DE FONCTIONNEMENT	134 162 977 090	3 116 984 185	137 279 961 275	
BUDGET	159 619 698 748	18 660 317 520	160 019 698 748	18 260 317 520

(1)Aux dépenses et recettes réelles sont assimilées les opérations mixtes, constituées principalement des provisions et reprises sur provisions

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1 - BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	1

SECTION	POUR INFORMATION		VOTE DE L'ASSEMBLEE OU DU CONGRES	DONT DEPENSES IMPREVUES	DONT NON VENTILE	DONT	1
	BUDGET PRECEDENT (1)	PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT OU DU PRESIDENT (2)				0 ADMINISTRATION GENERALE	SECURITE ET ORDRE PUBLIC
AP VOTEES		**10 500 853 922**	**10 500 853 922**			**1 706 000 000**	**1 000 000 000**
AE VOTEES		**9 674 802 000**	**9 674 802 000**			**140 000 000**	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**21 268 954 918**	**36 742 721 658**	**41 000 054 993**		**16 737 833 335**	**1 783 232 743**	**804 180 000**
90 OPERATIONS VENTILEES	18 921 754 918	23 988 221 658	24 262 221 658			1 783 232 743	804 180 000
- En AP/CP	17 051 127 692	22 072 879 545	22 047 879 545			877 700 000	600 000 000
- Hors AP/CP	1 870 627 226	1 915 342 113	2 214 342 113			905 532 743	204 180 000
92 OPERATIONS NON VENTILEES	1 114 500 000	12 655 500 000	16 638 833 335		16 638 833 335		
924 Opération pour le compte de tiers	1 232 700 000	99 000 000	99 000 000		99 000 000		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**21 268 954 918**	**36 742 721 658**	**41 000 054 993**		**26 520 054 993**		**600 000 000**
90 OPERATIONS VENTILEES	10 400 000 000	14 480 000 000	14 480 000 000				600 000 000
- Recettes affectées							
92 OPERATIONS NON VENTILEES:	10 793 954 918	21 307 467 473	25 315 800 808		25 315 800 808		
- Autres opérations non ventilées	9 693 954 918	21 144 167 473	25 152 500 808		25 152 500 808		
924 Opération pour le compte de tiers	1 100 000 000	163 300 000	163 300 000		163 300 000		
954 Produits de cession d'immobilisation		500 000 000	500 000 000		500 000 000		
951 Virement de la section de fonctionnement	*75 000 000*	*455 254 185*	*704 254 185*		*704 254 185*		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**139 793 911 582**	**137 299 961 275**	**137 279 961 275**		**95 348 888 462**	**12 357 301 002**	**159 330 000**
93 OPERATIONS VENTILEES	38 429 109 811	42 181 794 891	41 931 072 813			12 357 301 002	159 330 000
- en AE/CP	3 182 009 000	3 425 538 441	3 521 538 441			113 900 000	
- hors AE/CP	35 247 100 811	38 756 256 450	38 409 534 372			12 243 401 002	159 330 000
94 OPERATIONS NON VENTILEES	101 289 801 771	94 662 912 199	94 644 634 277		94 644 634 277		
953 Virement à la section d'investissement	*75 000 000*	*455 254 185*	*704 254 185*		*704 254 185*		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**139 793 911 582**	**137 299 961 275**	**137 279 961 275**		**125 466 966 534**	**10 098 876 000**	
93 OPERATIONS VENTILEES	11 278 245 638	11 832 994 741	11 812 994 741			10 098 876 000	
94 OPERATIONS NON VENTILEES	128 515 665 944	125 466 966 534	125 466 966 534		125 466 966 534		

(1) Voir page 12 pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Propositions formulées par le gouvernement ou le Président de l'Assemblée de province pour l'exercice n

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	1 - BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)	1

SECTION	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	4 SANTE	5 PROTECTION ET ACTION SOCIALE	6 TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS ET COMMUNICATION	9 ECONOMIE
AP VOTEES	**408 253 922**	**228 100 000**			**791 500 000**	**310 000 000**	**3 782 000 000**	**2 275 000 000**
AE VOTEES		**210 490 000**	**60 000 000**		**7 554 312 000**	**20 000 000**	**320 000 000**	**1 370 000 000**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 874 639 915**	**317 600 000**	**14 513 454 000**	**30 290 000**	**629 025 000**	**218 010 000**	**3 315 255 000**	**776 535 000**
90 OPERATIONS VENTILEES	1 874 639 915	317 600 000	14 513 454 000	30 290 000	629 025 000	218 010 000	3 315 255 000	776 535 000
- En AP/CP	1 368 590 000	194 089 545	14 500 000 000	20 000 000	523 000 000	195 000 000	3 044 500 000	725 000 000
- Hors AP/CP	506 049 915	123 510 455	13 454 000	10 290 000	106 025 000	23 010 000	270 755 000	51 535 000
92 OPERATIONS NON VENTILEES								
924 Opération pour le compte de tiers								
RECETTES D'INVESTISSEMENT			**13 880 000 000**					
90 OPERATIONS VENTILEES			13 880 000 000					
- Recettes affectées								
92 OPERATIONS NON VENTILEES:								
- Autres opérations non ventilées								
924 Opération pour le compte de tiers								
954 Produits de cession d'immobilisation								
951 Virement de la section de fonctionnement								
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**5 180 834 268**	**2 932 933 349**	**1 362 448 108**	**4 730 636 836**	**6 299 992 108**	**1 562 644 943**	**3 357 428 937**	**3 987 523 262**
93 OPERATIONS VENTILEES	5 180 834 268	2 932 933 349	1 362 448 108	4 730 636 836	6 299 992 108	1 562 644 943	3 357 428 937	3 987 523 262
- en AE/CP	7 000 000	111 920 000	58 559 000	52 000 000	2 309 130 000	23 029 441	106 000 000	740 000 000
- hors AE/CP	5 173 834 268	2 821 013 349	1 303 889 108	4 678 636 836	3 990 862 108	1 539 615 502	3 251 428 937	3 247 523 262
94 OPERATIONS NON VENTILEES								
953 Virement à la section d'investissement								
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**4 661 460**	**7 400 000**	**127 300 000**	**131 000 000**	**464 021 000**	**165 080 000**	**650 201 925**	**164 454 356**
93 OPERATIONS VENTILEES	4 661 460	7 400 000	127 300 000	131 000 000	464 021 000	165 080 000	650 201 925	164 454 356
94 OPERATIONS NON VENTILEES								

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2 - EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET (A - INVESTISSEMENT)	2 - A

SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**24 262 221 658**	**14 480 000 000**
900 Administration générale	1 783 232 743	
901 Sécurité et ordre public	804 180 000	600 000 000
902 Enseignement	1 874 639 915	
903 Culture, jeunesse et sports, loisirs	317 600 000	
904 Santé	14 513 454 000	13 880 000 000
905 Protection et action sociale	30 290 000	
906 Travail, emploi et formation professionnelle	629 025 000	
907 Aménagement, environnement	218 010 000	
908 Transports et communication	3 315 255 000	
909 Economie	776 535 000	
92 Opérations non ventilées	**4 727 833 335**	**11 293 070 808**
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations		
923 Dettes et autres opérations financières	4 628 833 335	11 129 770 808
924 Opération pour le comptes des tiers	99 000 000	163 300 000
95 Opérations sans réalisations		**500 000 000**
954 Produit des cessions d'immobilisations		500 000 000
TOTAL	**28 990 054 993**	**26 273 070 808**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales (à l'interieur de la section)	*12 010 000 000*	*12 010 000 000*
926 Transfert entre sections		*2 012 730 000*
951 Virement de la section de fonctionnement		*704 254 185*
TOTAL	**12 010 000 000**	**14 726 984 185**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926+951) - D926	***2 716 984 185***

TOTAL DE LA SECTION	**41 000 054 993**	**41 000 054 993**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2 - EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET (B - FONCTIONNEMENT)	2 - B

SECTION DE FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Opérations ventilées	**41 931 072 813**	**11 812 994 741**
930 Administration générale	12 357 301 002	10 098 876 000
931 Sécurité et ordre public	159 330 000	
932 Enseignement	5 180 834 268	4 661 460
933 Culture, jeunesse et sports, loisirs	2 932 933 349	7 400 000
934 Santé	1 362 448 108	127 300 000
935 Protection et action sociale	4 730 636 836	131 000 000
936 Travail, emploi et formation professionnelle	6 299 992 108	464 021 000
937 Aménagement, environnement	1 562 644 943	165 080 000
938 Transports et communication	3 357 428 937	650 201 925
939 Economie	3 987 523 262	164 454 356
94 Opérations non ventilées	**92 631 904 277**	**125 466 966 534**
940 Impositions directes	4 026 722 078	65 516 000 000
941 Autres impôts et taxes	391 000 000	51 111 780 000
942 Dotations et participations non affectées	86 883 371 199	5 868 974 949
943 Opérations financières	736 450 000	500 000 000
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	194 361 000	
945 Provisions et autres opérations mixtes	400 000 000	2 470 211 585
TOTAL HORS CHARGES TRANSFEREES	**134 562 977 090**	**137 279 961 275**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transfert entre sections	*2 012 730 000*	
953 Virement à la section d'investissement	*704 254 185*	
TOTAL	**2 716 984 185**	

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946+953) - R946	***2 716 984 185***

TOTAL DE LA SECTION	**137 279 961 275**	**137 279 961 275**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
3 - BALANCE GENERALE (DEPENSES)	3

DEPENSES

	INVESTISSEMENT	Budget précédent (1)	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice
Dépenses d'investissement - Total		**21 268 954 918**	**36 742 721 658**	**41 000 054 993**
Sous total des opérations réelles		21 268 954 918	25 182 721 658	28 990 054 993
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 114 500 000	1 095 500 000	4 628 833 335
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)	1 298 616 750	1 210 955 000	1 130 955 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES	1 394 786 467	2 048 608 415	2 487 608 415
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	973 677 509	1 342 876 698	1 342 876 698
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	20 000	120 000	120 000
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 154 654 192	19 285 661 545	19 200 661 545
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000 000	100 000 000	100 000 000
924	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	1 232 700 000	99 000 000	99 000 000
Sous total des opérations d'ordre			*11 560 000 000*	*12 010 000 000*
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*		*11 560 000 000*	*12 010 000 000*
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*			

	FONCTIONNEMENT	Budget précédent (1)	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice
Dépenses de fonctionnement - Total		**139 793 911 582**	**137 299 961 275**	**137 279 961 275**
Sous total des opérations réelles et mixtes		137 018 911 582	134 831 977 090	134 562 977 090
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 418 082 162	10 333 198 064	10 339 198 064
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 700 153 540	15 023 903 890	14 952 133 890
014	ATTENUATION DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES D ACTIVITE	106 184 254 480	103 998 549 567	103 865 271 645
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	196 271 400	194 361 000	194 361 000
66	CHARGES FINANCIERES	440 500 000	445 100 000	445 100 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 279 650 000	4 436 864 569	4 366 912 491
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	1 800 000 000	400 000 000	400 000 000
Sous total des opérations d'ordre		*2 775 000 000*	*2 467 984 185*	*2 716 984 185*
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*2 700 000 000*	*2 012 730 000*	*2 012 730 000*
953	*VIREMENT A LA SECTION D''INVESTISSEMENT*	*75 000 000*	*455 254 185*	*704 254 185*

(1) Voir page 12 pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Propositions formulées par le gouvernement ou le Président de l'Assemblée de province pour l'exercice n

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
3 - BALANCE GENERALE (RECETTES)	3

RECETTES

	INVESTISSEMENT	Budget précédent (1)	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice
Recettes d'investissement - Total		**21 268 954 918**	**36 742 721 658**	**41 000 054 993**
Sous total des opérations réelles		18 493 954 918	22 714 737 473	26 273 070 808
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	10 400 000 000	14 480 000 000	14 480 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 993 954 918	7 571 437 473	11 129 770 808
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors c/204)			
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (1)			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
924	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	1 100 000 000	163 300 000	163 300 000
954	PRODUIT DES CESSIONS D''IMMOBILISATIONS		500 000 000	500 000 000
Sous total des opérations d'ordre		*2 775 000 000*	*14 027 984 185*	*14 726 984 185*
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*		*11 560 000 000*	*12 010 000 000*
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*2 700 000 000*	*2 012 730 000*	*2 012 730 000*
951	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*75 000 000*	*455 254 185*	*704 254 185*

	FONCTIONNEMENT	Budget précédent (1)	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice
Recettes de fonctionnement - Total		**139 793 911 582**	**137 299 961 275**	**137 279 961 275**
Sous total des opérations réelles et mixtes		139 793 911 582	137 299 961 275	137 279 961 275
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	9 040 362 377	10 548 727 297	10 548 727 297
731	CONTRIBUTIONS DIRECTES	62 746 000 000	63 575 000 000	63 575 000 000
73	IMPOTS, DROITS ET TAXES (hors c/731)	55 442 400 000	53 275 230 000	53 275 230 000
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 808 725 132	6 665 076 393	6 665 076 393
75	AUTRES PRODUITS D ACTIVITE	157 366 000	226 716 000	206 716 000
76	PRODUITS FINANCIERS	550 000 000	500 000 000	500 000 000
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 000 000	39 000 000	39 000 000
013	ATTENUATION DE CHARGES	673 179 000		
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	4 349 879 073	2 470 211 585	2 470 211 585
Sous total des opérations d'ordre				
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*			

(1) Exceptionnellement, les comptes 20,21,23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir page 12 pour la comparaison par rapport au budget précédent

(3) Propositions formulées par le gouvernement ou le Président de l'Assemblée de province pour l'exercice n

III - VOTE DU BUDGET III

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget (crédits de paiement afférents à une AP/AE ou crédits de paiement hors AP/AE) :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:
204 - Subventions d'équipement versées
656 - Participations
657 - Subventions
674 - Subventions exceptionnelles (sauf 67481 - Remises gracieuses sur dettes discales)

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

III - L'assemblée délibérante autorise le(s) président(s) à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles inscrites à la section (hors frais de personnel, les ordonnateurs du budget de la Nouvelle-Calédonie sont habilités, chacun en ce qui le concerne, à procéder à des virements entre chapitres d'une même section.

IV - En l'absence de mention au paragraphe III - ci dessus, le(s) président(s) est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

Chapitres	LIBELLES	Vote de l'assemblée délibérante sur les AP lors de la séance budgétaire		Vote de l'assemblée délibérante sur les crédits de l'exercice (1)	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Groupe 90	**Opérations ventilées**	**10 500 853 922**		**24 262 221 658**	**14 480 000 000**
900	ADMINISTRATION GENERALE	1 706 000 000		1 783 232 743	
901	SECURITE ET ORDRE PUBLIC	1 000 000 000		804 180 000	600 000 000
902	ENSEIGNEMENT	408 253 922		1 874 639 915	
903	CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	228 100 000		317 600 000	
904	SANTE			14 513 454 000	13 880 000 000
905	PROTECTION ET ACTION SOCIALE			30 290 000	
906	TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	791 500 000		629 025 000	
907	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	310 000 000		218 010 000	
908	TRANSPORTS ET COMMUNICATION	3 782 000 000		3 315 255 000	
909	ECONOMIE	2 275 000 000		776 535 000	
Groupe 92	**Opération non ventilées**			**16 737 833 335**	**25 315 800 808**
921	TAXES NON AFFECTEES				
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES			4 628 833 335	11 129 770 808
924	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS			99 000 000	163 300 000
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*			*12 010 000 000*	*12 010 000 000*
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*				*2 012 730 000*
Groupe 95	**Opérations sans réalisation**				**1 204 254 185**
950	**DEPENSES IMPREVUES**				
951	***VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT***				***704 254 185***
954	**PRODUIT DES CESSIONS D''IMMOBILISATIONS**				**500 000 000**
TOTAL des groupes fonctionnels		**10 500 853 922**		**41 000 054 993**	**41 000 054 993**

(1) Il s'agit de crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations de programmes votées antérieurement et lors de la séance budgétaire ainsi que des crédits annuels hors AP

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 900 - ADMINISTRATION GENERALE — **AP(2) = 1 706 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	1 NON VENTILE	2 SERVICES GENERAUX	3 POUVOIRS PUBLICS ET INSTITUTIONS	4 AFFAIRES COUTUMIERES	5 RELATIONS EXTERIEURES	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante			**1 432 306 243**	**224 559 500**	**25 317 000**	**101 050 000**		**1 783 232 743**
Dans le cadre d'une AP-CP			767 700 000	110 000 000				877 700 000
Hors AP-CP			664 606 243	114 559 500	25 317 000	101 050 000		905 532 743
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Vote de l'assemblée délibérante								
Recettes affectées								
PRESENTATION CROISEE								
DEPENSES			**1 432 306 243**	**224 559 500**	**25 317 000**	**101 050 000**		**1 783 232 743**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION		100 700 000	3 000 000	13 087 000			116 787 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES			100 000 000		100 000 000		200 000 000
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS		271 300 000	7 000 000	5 040 000			283 340 000
212	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		3 000 000	500 000				3 500 000
213	CONSTRUCTIONS		112 800 000	20 400 000	400 000			133 600 000
214	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI		1 000 000	1 000 000				2 000 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		49 312 666	420 000				49 732 666
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D ART			2 500 000				2 500 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		320 393 577	70 239 500	6 790 000	1 050 000		398 473 077
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		500 000 000	7 500 000				507 500 000
232	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS		73 800 000	2 000 000				75 800 000
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO CORPORELLES			10 000 000				10 000 000
RECETTES								
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES								

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 901
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 901 - SECURITE ET ORDRE PUBLIC — **AP(2) = 1 000 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLICE	2 SECURITE CIVILE	3 INCENDIE ET SECOURS	4 JUSTICE	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante				**804 180 000**				**804 180 000**
Dans le cadre d'une AP-CP				600 000 000				600 000 000
Hors AP-CP				204 180 000				204 180 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Vote de l'assemblée délibérante				**600 000 000**				**600 000 000**
Recettes affectées				600 000 000				600 000 000
PRESENTATION CROISEE								
DEPENSES				**804 180 000**				**804 180 000**
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES			607 500 000				607 500 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			56 760 000				56 760 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			139 920 000				139 920 000
RECETTES				**600 000 000**				**600 000 000**
131	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT TRANSFERABLES			600 000 000				600 000 000
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES								

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 902

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT — **AP = 408 253 922**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4 SERVICES PERISCOLAIRES	7 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante			**250 050 000**	**1 593 139 915**	**4 000 000**		**27 450 000**
Dans le cadre d'une AP-CP				1 348 590 000			20 000 000
Hors AP-CP			250 050 000	244 549 915	4 000 000		7 450 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Vote de l'assemblée délibérante							
Recettes affectées							
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES			**250 050 000**	**1 593 139 915**	**4 000 000**		**27 450 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION			146 728 000			
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES		249 000 000	200 768 415	4 000 000		7 450 000
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS			700 000			
212	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			13 500 000			
213	CONSTRUCTIONS		50 000	202 690 000			
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			24 250 000			
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 000 000	100 831 500			
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			903 672 000			20 000 000
RECETTES							
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES							

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP = 408 253 922

Article compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT			
Vote de l'assemblée délibérante			**1 874 639 915**
Dans le cadre d'une AP-CP			1 368 590 000
Hors AP-CP			506 049 915
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS			
Vote de l'assemblée délibérante			
Recettes affectées			
PRESENTATION CROISEE			
DEPENSES			**1 874 639 915**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION		146 728 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES		461 218 415
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS		700 000
212	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		13 500 000
213	CONSTRUCTIONS		202 740 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		24 250 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		101 831 500
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		923 672 000
RECETTES			
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES			

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 903

CHAPITRE 903 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS — **AP = 228 100 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE	2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO-EDUCATIVE ET LOISIRS)	4 INFORMATION - MEDIAS	5 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante			**125 100 000**	**192 500 000**			
Dans le cadre d'une AP-CP			41 589 545	152 500 000			
Hors AP-CP			83 510 455	40 000 000			
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Vote de l'assemblée délibérante							
Recettes affectées							
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES			**125 100 000**	**192 500 000**			
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION		20 000 000	10 000 000			
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES		28 000 000	152 500 000			
213	CONSTRUCTIONS			30 000 000			
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		1 050 000				
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D ART		52 960 455				
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 900 000				
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		21 189 545				
RECETTES							
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES							

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 903

CHAPITRE 903 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

AP = 228 100 000

Article compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT			
Vote de l'assemblée délibérante			**317 600 000**
Dans le cadre d'une AP-CP			194 089 545
Hors AP-CP			123 510 455
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS			
Vote de l'assemblée délibérante			
Recettes affectées			
PRESENTATION CROISEE			
DEPENSES			**317 600 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION		30 000 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES		180 500 000
213	CONSTRUCTIONS		30 000 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		1 050 000
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D ART		52 960 455
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 900 000
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		21 189 545
RECETTES			
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES			

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904
Détail par articles - Présentation croisée	

		CHAPITRE 904 - SANTE					AP =	
Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 PREVENTION ET VEILLE SANITAIRE	2 HOPITAUX ET OFFRE DE SOIN	3 SERVICES DE SANTE PUBLIQUE (PROVINCES)	4 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante		**4 000 000**	**9 454 000**	**14 500 000 000**				**14 513 454 000**
Dans le cadre d'une AP-CP				14 500 000 000				14 500 000 000
Hors AP-CP		4 000 000	9 454 000					13 454 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Vote de l'assemblée délibérante				**13 880 000 000**				**13 880 000 000**
Recettes affectées				13 880 000 000				13 880 000 000
PRESENTATION CROISEE								
DEPENSES		**4 000 000**	**9 454 000**	**14 500 000 000**				**14 513 454 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION		9 454 000					9 454 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES			80 000 000				80 000 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 525 000						2 525 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 475 000						1 475 000
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO CORPORELLES			14 420 000 000				14 420 000 000
RECETTES				**13 880 000 000**				**13 880 000 000**
131	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT TRANSFERABLES			13 880 000 000				13 880 000 000
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES								

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 905

CHAPITRE 905 - PROTECTION ET ACTION SOCIALE — **AP =**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 HANDICAP ET DEPENDANCE (DONT PERSONNES AGEES)	2 FAMILLE ET ENFANCE	3 PENSIONS	4 LOGEMENT SOCIAL	5 LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Vote dde l'assemblée délibérante			**1 400 000**	**28 890 000**			
Dans le cadre d'une AP-CP				20 000 000			
Hors AP-CP			1 400 000	8 890 000			
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Vote de l'assemblée délibérante							
Recettes affectées							
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES			**1 400 000**	**28 890 000**			
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION		1 200 000	4 000 000			
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			150 000			
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		200 000	4 620 000			
222	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			120 000			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO CORPORELLES			20 000 000			
RECETTES							
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES							

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 905

CHAPITRE 905 - PROTECTION ET ACTION SOCIALE — **AP =**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 INSERTION	7 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Vote dde l'assemblée délibérante					**30 290 000**
Dans le cadre d'une AP-CP					20 000 000
Hors AP-CP					10 290 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Vote de l'assemblée délibérante					
Recettes affectées					
PRESENTATION CROISEE					
DEPENSES					**30 290 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION				5 200 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				150 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				4 820 000
222	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS				120 000
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO CORPORELLES				20 000 000
RECETTES					
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES					

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 906

CHAPITRE 906 - TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE — **AP = 791 500 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRAVAIL, EMPLOI, INSERTION	2 CHOMAGE	3 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante			**53 925 000**		**575 100 000**		**629 025 000**
Dans le cadre d'une AP-CP					523 000 000		523 000 000
Hors AP-CP			53 925 000		52 100 000		106 025 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Vote de l'assemblée délibérante							
Recettes affectées							
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES			**53 925 000**		**575 100 000**		**629 025 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION				83 000 000		83 000 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES				490 000 000		490 000 000
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS		52 000 000				52 000 000
216	COLLECTIONS ET OEUVRES D ART		500 000				500 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 425 000		2 100 000		3 525 000
RECETTES							
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES							

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 907 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT — **AP = 310 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GESTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	2 PRODUCTION ET MAITRISE DE L''ENERGIE	3 GESTION DE L''EAU	4 BIO-DIVERSITE, PROTECTION MARINE, PAYSAGES, AMENAGEMENT FORESTIER	5 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante					**22 400 000**	**1 110 000**	**185 000 000**
Dans le cadre d'une AP-CP					10 000 000		185 000 000
Hors AP-CP					12 400 000	1 110 000	
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Vote de l'assemblée délibérante							
Recettes affectées							
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES					**22 400 000**	**1 110 000**	**185 000 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION						2 000 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES				10 000 000	390 000	
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS					720 000	11 000 000
208	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						20 000 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				12 400 000		
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						6 000 000
232	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS						46 000 000
276	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES						100 000 000
RECETTES							
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES							

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 907

CHAPITRE 907 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT — **AP = 310 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 URBANISME, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS	7 METEOROLOGIE	8 AUTRES	9 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Vote de l'assemblée délibérante		**2 800 000**	**6 700 000**			**218 010 000**
Dans le cadre d'une AP-CP						195 000 000
Hors AP-CP		2 800 000	6 700 000			23 010 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Vote de l'assemblée délibérante						
Recettes affectées						
PRESENTATION CROISEE						
DEPENSES		**2 800 000**	**6 700 000**			**218 010 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION	2 800 000				4 800 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES					10 390 000
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, DROITS					11 720 000
208	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					20 000 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		6 500 000			18 900 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		200 000			6 200 000
232	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS					46 000 000
276	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES					100 000 000
RECETTES						
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES						

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS ET COMMUNICATION — **AP = 3 782 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT TERRESTRE	2 INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT AERIEN	3 INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET ACTIVITES NAVALS, FLUVIAUX	4 INTERMODALITE	5 POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante			**2 370 600 000**	**885 655 000**	**59 000 000**		
Dans le cadre d'une AP-CP			2 343 000 000	701 500 000			
Hors AP-CP			27 600 000	184 155 000	59 000 000		
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Vote de l'assemblée délibérante							
Recettes affectées							
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES			**2 370 600 000**	**885 655 000**	**59 000 000**		
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION		144 400 000	95 000 000	6 500 000		
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES		20 000 000	18 000 000	30 000 000		
208	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			28 000 000			
211	TERRAINS			5 000 000			
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		200 000	35 020 000	2 000 000		
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 000 000	1 135 000	500 000		
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		2 203 000 000	701 000 000	20 000 000		
232	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS			2 500 000			
RECETTES							
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES							

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS ET COMMUNICATION

AP = 3 782 000 000

Article compte par nature (1)	Libellé	6 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Vote de l'assemblée délibérante				**3 315 255 000**
Dans le cadre d'une AP-CP				3 044 500 000
Hors AP-CP				270 755 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS				
Vote de l'assemblée délibérante				
Recettes affectées				
PRESENTATION CROISEE				
DEPENSES				**3 315 255 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION			245 900 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES			68 000 000
208	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			28 000 000
211	TERRAINS			5 000 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			37 220 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 635 000
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			2 924 000 000
232	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS			2 500 000
RECETTES				
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES				

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 909 - ECONOMIE — **AP = 2 275 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 AFFAIRES ECONOMIQUES GENERALES ET SERVICES COMMUNS	1 ANIMATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE - SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS ET BIO SECURITE	3 MINES ET CARRIERES	4 INDUSTRIE, BTP	5 COMMERCE, ARTISANAT
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**25 200 000**	**260 000 000**	**451 535 000**	**39 800 000**		
Dans le cadre d'une AP-CP		15 000 000	260 000 000	415 000 000	35 000 000		
Hors AP-CP		10 200 000		36 535 000	4 800 000		
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Vote de l'assemblée délibérante							
Recettes affectées							
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**25 200 000**	**260 000 000**	**451 535 000**	**39 800 000**		
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION			58 326 000	35 000 000		
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES	15 000 000	260 000 000	115 000 000			
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			21 280 000	4 700 000		
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 200 000		6 929 000	100 000		
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			250 000 000			
RECETTES							
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES							

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 909

CHAPITRE 909 - ECONOMIE — **AP = 2 275 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 TOURISME	7 AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	8 AUTRES	9 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Vote de l'assemblée délibérante						**776 535 000**
Dans le cadre d'une AP-CP						725 000 000
Hors AP-CP						51 535 000
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Vote de l'assemblée délibérante						
Recettes affectées						
PRESENTATION CROISEE						
DEPENSES						**776 535 000**
203	FRAIS D ETUDES, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D INSERTION					93 326 000
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES					390 000 000
215	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES					25 980 000
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					17 229 000
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS					250 000 000
RECETTES						
POUR INFORMATION : EMPRUNTS AFFECTES						

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 921
Détail par articles	A 922

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	
	RECETTES	

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES (1)	
	RECETTES	

(1) Reversement de dotations (trop perçu)

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	**4 628 833 335**
164	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	4 628 833 335
	RECETTES	**11 129 770 808**
164	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	11 129 770 808

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 924
Détail par aticles	

CHAPITRE 924 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

OPERATION		DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Chap 924+	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Proposition du gouvernement ou du président de l'Assemblée(3)	Vote de l'assemblée délibérante(3)	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Proposition du gouvernement ou du président de l'Assemblée (3)	Vote de l'assemblée) délibérante(3)
GERONTOLOGIE CHS A BOUSQUET	N° 9240301						
EXTENSION HOPITAL DE KOUMAC	N° 9240302						
LOCAUX PC EN PROV NORD	N° 9240303		48 300 000	48 300 000		48 300 000	48 300 000
PSYCHIATRIE DU CHS A BOUSQUET	N° 9240501						
TRAVERSE DE POYA	N° 9240801						
TRAVERSE DE KONE	N° 9240802						
TRAVERSE DE BOURAIL	N° 9240803						
TRAVERSE DE WE	N° 9240804						
TRAVERSE DE KOUMAC	N° 9240805		19 700 000	19 700 000			
GIRATOIRE ALAMANDAS DUMBEA	N° 9240806						
RENOVATION LOCAUX EFPA	N° 9240807						
CARREFOUR VOH-SUD	N° 9240808						
HOPITAL DE KONE	N° 9241001						
CENTRE FORMATION INDUSTRIEL	N° 9241101		8 000 000	8 000 000			
INTERNAT GARCON EFPA BRL XEFED	N° 9241102		8 000 000	8 000 000			
C.F. TOURISME MOU	N° 9241103						
CENTRE HEBERGEMENT DE KONE	N° 9241201		15 000 000	15 000 000		115 000 000	115 000 000
CENTRE ACCUEIL EPEFIP OUVEA	N° 9241202						
Total des opérations	**924**		**99 000 000**	**99 000 000**		**163 300 000**	**163 300 000**

(1) Voir détail p.IV Annexes

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES(1)

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES (2)	**12 010 000 000**
231313	BATIMENTS SOCIAUX, MEDICO-SOCIAUX ET DE SANTE	12 010 000 000
	RECETTES (2)	**12 010 000 000**
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO CORPORELLES	12 010 000 000

(1) Intégrations et sorties d'actif - opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES DE L'EXERCICE (1)	
	Reprises sur autofinancement	
	Charges transférées	
	RECETTES DE L'EXERCICE (2)	**2 012 730 000**
280	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*	*1 930 550 000*
281	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES*	*82 180 000*

(1) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement

(2) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT	A951
95 OPERATIONS SANS REALISATIONS	A954

RECETTES

951
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
Vote de l'assemblée délibérante
704 254 185

RECETTES

954
PRODUIT DES CESSIONS D''IMMOBILISATIONS
Vote de l'assemblée délibérante
500 000 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

Chapitres	LIBELLES	Vote de l'assemblée délibérante sur les AE lors de la séance budgétaire		Vote de l'assemblée délibérante sur les crédits de l'exercice (1)	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Groupe 93	**Opérations ventilées**	**9 674 802 000**		**41 931 072 813**	**11 812 994 741**
930	ADMINISTRATION GENERALE	140 000 000		12 357 301 002	10 098 876 000
931	SECURITE ET ORDRE PUBLIC			159 330 000	
932	ENSEIGNEMENT			5 180 834 268	4 661 460
933	CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	210 490 000		2 932 933 349	7 400 000
934	SANTE	60 000 000		1 362 448 108	127 300 000
935	PROTECTION ET ACTION SOCIALE			4 730 636 836	131 000 000
936	TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	7 554 312 000		6 299 992 108	464 021 000
937	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	20 000 000		1 562 644 943	165 080 000
938	TRANSPORTS ET COMMUNICATION	320 000 000		3 357 428 937	650 201 925
939	ECONOMIE	1 370 000 000		3 987 523 262	164 454 356
Groupe 94	**Opérations non ventilées**			**94 644 634 277**	**125 466 966 534**
940	IMPOSITIONS DIRECTES			4 026 722 078	65 516 000 000
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES			391 000 000	51 111 780 000
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			86 883 371 199	5 868 974 949
943	OPERATIONS FINANCIERES			736 450 000	500 000 000
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D"ELUS			194 361 000	
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES			400 000 000	2 470 211 585
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*			*2 012 730 000*	
952	**DEPENSES IMPREVUES**				
953	***VIREMENT A LA SECTION D''INVESTISSEMENT***			***704 254 185***	
TOTAL des groupes fonctionnels		**9 674 802 000**		**137 279 961 275**	**137 279 961 275**

(1) Il s'agit de crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations d'engagement votées antérieurement et lors de la séance budgétaire ainsi que des crédits annuels hors AE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 930
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 930 - ADMINISTRATION GENERALE — AE(2) = 140 000 000

Article compte par nature (1)	Libellé	1 NON VENTILE	2 SERVICES GENERAUX	3 POUVOIRS PUBLICS ET INSTITUTIONS	4 AFFAIRES COUTUMIERES	5 RELATIONS EXTERIEURES	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante			**9 442 987 325**	**2 318 229 094**	**52 912 000**	**543 172 583**		**12 357 301 002**
Dans le cadre d'une AP-CP			108 400 000	5 500 000				113 900 000
Hors AP-CP			9 334 587 325	2 312 729 094	52 912 000	543 172 583		12 243 401 002
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante			**10 097 560 000**	**916 000**	**400 000**			**10 098 876 000**
Recettes affectées			10 097 560 000	916 000	400 000			10 098 876 000
PRESENTATION CROISEE								
DEPENSES			**9 442 987 325**	**2 318 229 094**	**52 912 000**	**543 172 583**		**12 357 301 002**
602	ACHATS STOCKES - AUTRES APPROVISIONNEMENTS		1 845 000 000					1 845 000 000
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		157 620 000	103 185 380	12 070 000	3 010 000		275 885 380
612	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL			1 175 500				1 175 500
613	LOCATIONS		234 570 500	255 968 400	11 300 000	11 800 000		513 638 900
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		25 850 000	13 653 900	390 000	480 000		40 373 900
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		375 320 000	95 761 300	900 000	880 000		472 861 300
616	PRIMES D ASSURANCES			9 501 160		275 000		9 776 160
617	ETUDES ET RECHERCHES		23 400 000	55 473 000		11 835 913		90 708 913
618	DIVERS		32 475 000	93 580 303	100 000	4 330 000		130 485 303
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE		7 160 000					7 160 000
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		199 154 253	45 193 550	13 400 000	2 200 000		259 947 803
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		54 163 000	172 465 621	3 750 000	16 300 000		246 678 621
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		79 628 000	99 025 780	2 752 000	18 030 000		199 435 780
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		30 001 560	24 896 678	1 350 000	6 715 680		62 963 918
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		172 710 000	60 768 500	5 400 000	3 600 000		242 478 500
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES.		2 200 000					2 200 000
628	DIVERS		91 675 000	113 402 022	1 500 000	3 000 000		209 577 022
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)		92 959 890	3 700 000				96 659 890
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (ADMINISTRATION DES IMPOTS)		61 670 000					61 670 000
638	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		13 850 000					13 850 000
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL		4 067 205 000	500 500 000		1 000 000		4 568 705 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		1 215 200 000	116 600 000				1 331 800 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		74 000 000	5 900 000				79 900 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		175 559 336					175 559 336
653	INDEMNITES, FRAIS MISSION ET FORMAT DES ELUS, MEMBRES INSTITUT			463 378 000				463 378 000
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		5 000 000					5 000 000
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES		25 000 000			75 715 990		100 715 990

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES			**9 442 987 325**	**2 318 229 094**	**52 912 000**	**543 172 583**		**12 357 301 002**
656	PARTICIPATIONS					49 500 000		49 500 000
657	SUBVENTIONS		4 450 000	30 000 000		334 500 000		368 950 000
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		30 700 000	39 100 000				69 800 000
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		5 000 000					5 000 000
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		86 850 000	15 000 000				101 850 000
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		254 615 786					254 615 786
RECETTES			**10 097 560 000**	**916 000**	**400 000**			**10 098 876 000**
703	REDEVANCES ET RECETTES D UTILISATION DU DOMAINE		60 000 000					60 000 000
706	PRESTATIONS DE SERVICES		140 260 000					140 260 000
708	AUTRES PRODUITS		9 599 300 000		400 000			9 599 700 000
733	DROITS D ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		2 000 000					2 000 000
736	AMENDES		160 000 000					160 000 000
747	PARTICIPATIONS		39 000 000					39 000 000
752	REVENUS DES IMMEUBLES		60 000 000	216 000				60 216 000
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		30 000 000	700 000				30 700 000
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		7 000 000					7 000 000

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 931

CHAPITRE 931 - SECURITE ET ORDRE PUBLIC — **AE(2) =**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLICE	2 SECURITE CIVILE	3 INCENDIE ET SECOURS	4 JUSTICE	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante		**141 830 000**		**17 500 000**				**159 330 000**
Dans le cadre d'une AP-CP								
Hors AP-CP		141 830 000		17 500 000				159 330 000
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante								
Recettes affectées								

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES		**141 830 000**		**17 500 000**				**159 330 000**
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS			10 000 000				10 000 000
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	65 600 000						65 600 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	76 230 000						76 230 000
657	SUBVENTIONS			7 500 000				7 500 000
RECETTES								

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 932

		CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT				AE =	
Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4 SERVICES PERISCOLAIRES	7 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**720 093 788**	**539 935 000**	**2 929 294 624**	**273 831 618**		**191 321 862**
Dans le cadre d'une AP-CP					7 000 000		
Hors AP-CP		720 093 788	539 935 000	2 929 294 624	266 831 618		191 321 862
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**4 661 460**					
Recettes affectées		4 661 460					
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**720 093 788**	**539 935 000**	**2 929 294 624**	**273 831 618**		**191 321 862**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		14 500 000	21 094 200			
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			4 000 000			
612	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL			1 868 800			
613	LOCATIONS		47 900 000	2 634 107			
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		12 000 000				
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		2 950 000	14 216 600			
616	PRIMES D ASSURANCES			615 000			
618	DIVERS		1 770 000	17 340 000			
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	12 500 000					
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		31 600 000	20 941 500	7 015 000		6 300 000
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		2 900 000	7 440 000	200 000		
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		8 500 000	9 007 200			
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		13 650 000	10 636 818			
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		9 275 000	21 180 000			
628	DIVERS		5 890 000	10 117 117			
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	529 098 788					
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	170 995 000					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	7 500 000					
651	AIDES DIRECTES A LA PERSONNE				20 000 000		
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES			2 599 150 830			
657	SUBVENTIONS		388 000 000	188 902 452	246 616 618		185 021 862
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		1 000 000	150 000			
RECETTES		**4 661 460**					
708	AUTRES PRODUITS	4 661 460					

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 932

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE =

Article compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Vote de l'assemblée délibérante		**526 357 376**	**5 180 834 268**
Dans le cadre d'une AP-CP			7 000 000
Hors AP-CP		526 357 376	5 173 834 268
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT			
Vote de l'assemblée délibérante			**4 661 460**
Recettes affectées			4 661 460
PRESENTATION CROISEE			
DEPENSES		**526 357 376**	**5 180 834 268**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		35 594 200
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		4 000 000
612	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL		1 868 800
613	LOCATIONS	861 105	51 395 212
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		12 000 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 575 000	19 741 600
616	PRIMES D ASSURANCES		615 000
618	DIVERS		19 110 000
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE		12 500 000
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	500 000	66 356 500
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		10 540 000
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	2 841 240	20 348 440
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	7 929 185	32 216 003
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		30 455 000
628	DIVERS		16 007 117
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL		529 098 788
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		170 995 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		7 500 000
651	AIDES DIRECTES A LA PERSONNE		20 000 000
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES		2 599 150 830
657	SUBVENTIONS	511 650 846	1 520 191 778
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		1 150 000
RECETTES			**4 661 460**
708	AUTRES PRODUITS		4 661 460

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 933
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 933 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS — **AE(2) = 210 490 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE	2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO-EDUCATIVE ET LOISIRS)	4 INFORMATION - MEDIAS	5 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**570 740 936**	**1 574 332 673**	**606 859 740**	**71 000 000**	**110 000 000**	
Dans le cadre d'une AP-CP			11 320 000	100 600 000			
Hors AP-CP		570 740 936	1 563 012 673	506 259 740	71 000 000	110 000 000	
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante			**7 400 000**				
Recettes affectées			7 400 000				
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**570 740 936**	**1 574 332 673**	**606 859 740**	**71 000 000**	**110 000 000**	
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		30 769 750	24 652 260			
607	ACHATS DE MARCHANDISES		800 000				
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		2 500 000				
612	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL			50 000			
613	LOCATIONS		10 841 300	8 390 000			
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		333 300	492 000			
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		8 555 570	60 700 000			
616	PRIMES D ASSURANCES		230 000	500 000			
617	ETUDES ET RECHERCHES		4 000 000				
618	DIVERS		94 093 000	6 455 480	2 000 000		
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		14 312 500	38 750 000			
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		45 360 905	100 000			
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		7 563 500	3 250 000			
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		7 301 000	5 420 000			
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		5 721 000	2 800 000			
628	DIVERS		7 836 300	18 800 000	17 000 000		
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	434 120 000					
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	123 453 000					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	12 000 000					
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 167 936					
656	PARTICIPATIONS		15 000 000				
657	SUBVENTIONS		1 310 301 875	436 500 000	46 000 000	110 000 000	
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		300 000				
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		8 512 673		6 000 000		

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 933

CHAPITRE 933 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

AE(2) = 210 490 000

Article compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Vote de l'assemblée délibérante			**2 932 933 349**
Dans le cadre d'une AP-CP			111 920 000
Hors AP-CP			2 821 013 349
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT			
Vote de l'assemblée délibérante			**7 400 000**
Recettes affectées			7 400 000
PRESENTATION CROISEE			
DEPENSES			**2 932 933 349**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		55 422 010
607	ACHATS DE MARCHANDISES		800 000
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		2 500 000
612	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL		50 000
613	LOCATIONS		19 231 300
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		825 300
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		69 255 570
616	PRIMES D ASSURANCES		730 000
617	ETUDES ET RECHERCHES		4 000 000
618	DIVERS		102 548 480
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		53 062 500
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		45 460 905
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		10 813 500
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		12 721 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		8 521 000
628	DIVERS		43 636 300
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL		434 120 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		123 453 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		12 000 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		1 167 936
656	PARTICIPATIONS		15 000 000
657	SUBVENTIONS		1 902 801 875
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		300 000
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		14 512 673

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 933

CHAPITRE 933 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS — **AE(2) = 210 490 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE	2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO-EDUCATIVE ET LOISIRS)	4 INFORMATION - MEDIAS	5 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT
RECETTES			**7 400 000**				
706	PRESTATIONS DE SERVICES		5 400 000				
707	VENTES DE MARCHANDISES		1 800 000				
708	AUTRES PRODUITS		200 000				

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 933

CHAPITRE 933 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

AE(2) = 210 490 000

Article compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
RECETTES			**7 400 000**
706	PRESTATIONS DE SERVICES		5 400 000
707	VENTES DE MARCHANDISES		1 800 000
708	AUTRES PRODUITS		200 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 934
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 934 - SANTE — **AE(2) = 60 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 PREVENTION ET VEILLE SANITAIRE	2 HOPITAUX ET OFFRE DE SOIN	3 SERVICES DE SANTE PUBLIQUE (PROVINCES)	4 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante		**712 786 776**	**252 909 000**	**279 752 332**			**117 000 000**	**1 362 448 108**
Dans le cadre d'une AP-CP			40 059 000	13 500 000			5 000 000	58 559 000
Hors AP-CP		712 786 776	212 850 000	266 252 332			112 000 000	1 303 889 108
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Vote de l'assemblée délibérante		**94 000 000**	**33 300 000**					**127 300 000**
Recettes affectées		94 000 000	33 300 000					127 300 000
PRESENTATION CROISEE								
DEPENSES		**712 786 776**	**252 909 000**	**279 752 332**			**117 000 000**	**1 362 448 108**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	10 613 600	18 700 000	328 300				29 641 900
613	LOCATIONS	57 012 000	9 600 000	520 000				67 132 000
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	6 363 000	250 000					6 613 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 474 600	1 300 000					2 774 600
617	ETUDES ET RECHERCHES		20 600 000	9 500 000				30 100 000
618	DIVERS	1 464 500		2 000 000				3 464 500
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	50 000 000	30 000 000					80 000 000
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	252 500	132 459 000	10 500 000				143 211 500
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	606 000	26 850 000	7 000 000				34 456 000
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	1 868 500		1 000 000				2 868 500
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	2 000 000						2 000 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	12 170 500						12 170 500
628	DIVERS	7 221 500		300 000				7 521 500
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	409 092 000						409 092 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	142 631 000						142 631 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	6 000 000						6 000 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 017 076						4 017 076
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE			18 000 000				18 000 000
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES		8 000 000					8 000 000
657	SUBVENTIONS		2 000 000	226 700 000			117 000 000	345 700 000
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		3 150 000					3 150 000
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			3 904 032				3 904 032
RECETTES		**94 000 000**	**33 300 000**					**127 300 000**
706	PRESTATIONS DE SERVICES		300 000					300 000
707	VENTES DE MARCHANDISES		5 000 000					5 000 000
708	AUTRES PRODUITS	94 000 000						94 000 000
747	PARTICIPATIONS		28 000 000					28 000 000

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 935
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 935 - PROTECTION ET ACTION SOCIALE — **AE(2) =**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 HANDICAP ET DEPENDANCE (DONT PERSONNES AGEES)	2 FAMILLE ET ENFANCE	3 PENSIONS	4 LOGEMENT SOCIAL	5 LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**931 385 116**	**1 950 200 000**	**1 096 297 720**		**537 000 000**	**205 754 000**
Dans le cadre d'une AP-CP		52 000 000					
Hors AP-CP		879 385 116	1 950 200 000	1 096 297 720		537 000 000	205 754 000
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**15 200 000**	**75 800 000**				**40 000 000**
Recettes affectées		15 200 000	75 800 000				40 000 000
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**931 385 116**	**1 950 200 000**	**1 096 297 720**		**537 000 000**	**205 754 000**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		485 000	50 322 570			
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			50 000			
613	LOCATIONS		3 315 000	17 866 000			
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		250 000				
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		200 000	7 397 200			
616	PRIMES D ASSURANCES			1 700 000			
618	DIVERS		300 000	1 106 150			
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	500 000	20 000 000	15 894 000			9 000 000
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		2 550 000	300 000			
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		4 200 000	14 110 500			
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		2 200 000	5 802 000			
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		350 000	7 698 050			
628	DIVERS	55 000 000	14 750 000	518 300 000			
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	458 676 000					
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	133 742 000					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	17 000 000					
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	16 763 616					
651	AIDES DIRECTES A LA PERSONNE	525 000		12 425 000			
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE	120 000 000		92 326 250			30 500 000
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	51 000 000	1 785 000 000			537 000 000	
656	PARTICIPATIONS		100 000				
657	SUBVENTIONS	78 178 500	116 500 000	351 000 000			166 254 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 935

CHAPITRE 935 - PROTECTION ET ACTION SOCIALE — **AE(2) =**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 INSERTION	7 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Vote de l'assemblée délibérante				**10 000 000**	**4 730 636 836**
Dans le cadre d'une AP-CP					52 000 000
Hors AP-CP				10 000 000	4 678 636 836
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Vote de l'assemblée délibérante					**131 000 000**
Recettes affectées					131 000 000
PRESENTATION CROISEE					
DEPENSES				**10 000 000**	**4 730 636 836**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES				50 807 570
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES				50 000
613	LOCATIONS				21 181 000
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE				250 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS				7 597 200
616	PRIMES D ASSURANCES				1 700 000
618	DIVERS				1 406 150
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES				45 394 000
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES				2 850 000
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS				18 310 500
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS				8 002 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS				8 048 050
628	DIVERS				588 050 000
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL				458 676 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE				133 742 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES				17 000 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				16 763 616
651	AIDES DIRECTES A LA PERSONNE				12 950 000
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE				242 826 250
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES				2 373 000 000
656	PARTICIPATIONS				100 000
657	SUBVENTIONS			10 000 000	721 932 500

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 935

CHAPITRE 935 - PROTECTION ET ACTION SOCIALE — **AE(2) =**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 HANDICAP ET DEPENDANCE (DONT PERSONNES AGEES)	2 FAMILLE ET ENFANCE	3 PENSIONS	4 LOGEMENT SOCIAL	5 LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
RECETTES		**15 200 000**	**75 800 000**				**40 000 000**
747	PARTICIPATIONS	15 200 000					
751	RECOUVREMENTS DE DEPENSES D AIDE SOCIALE		75 800 000				40 000 000

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 935

CHAPITRE 935 - PROTECTION ET ACTION SOCIALE — **AE(2) =**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 INSERTION	7 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
RECETTES					**131 000 000**
747	PARTICIPATIONS				15 200 000
751	RECOUVREMENTS DE DEPENSES D AIDE SOCIALE				115 800 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 936
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 936 - TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE — **AE(2) = 7 554 312 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRAVAIL, EMPLOI, INSERTION	2 CHOMAGE	3 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**1 882 999 692**	**1 437 882 416**		**2 979 110 000**		**6 299 992 108**
Dans le cadre d'une AP-CP					2 309 130 000		2 309 130 000
Hors AP-CP		1 882 999 692	1 437 882 416		669 980 000		3 990 862 108
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante			**22 500 000**		**441 521 000**		**464 021 000**
Recettes affectées			22 500 000		441 521 000		464 021 000
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**1 882 999 692**	**1 437 882 416**		**2 979 110 000**		**6 299 992 108**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		15 552 500		4 250 000		19 802 500
613	LOCATIONS	200 000	40 187 676		40 100 000		80 487 676
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		18 148 000		8 700 000		26 848 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		2 295 000		2 540 000		4 835 000
617	ETUDES ET RECHERCHES		31 000 000		27 000 000		58 000 000
618	DIVERS	59 700 000	4 350 000		1 249 820 000		1 313 870 000
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		21 280 000		114 150 000		135 430 000
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	150 000	21 125 000		200 000		21 475 000
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	37 650 000	1 275 000		2 050 000		40 975 000
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	6 900 000	1 200 000				8 100 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		10 515 000		4 500 000		15 015 000
628	DIVERS		88 524 240		1 500 000		90 024 240
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	1 294 456 000					1 294 456 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	375 210 000					375 210 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	26 000 000					26 000 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	18 733 692					18 733 692
651	AIDES DIRECTES A LA PERSONNE	64 000 000			218 000 000		282 000 000
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE				635 800 000		635 800 000
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		2 000 000				2 000 000
656	PARTICIPATIONS				56 000 000		56 000 000
657	SUBVENTIONS		1 180 000 000		424 500 000		1 604 500 000
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		430 000				430 000
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES				190 000 000		190 000 000
RECETTES			**22 500 000**		**441 521 000**		**464 021 000**

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 936

CHAPITRE 936 - TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE — **AE(2) = 7 554 312 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRAVAIL, EMPLOI, INSERTION	2 CHOMAGE	3 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
708	AUTRES PRODUITS		1 500 000				1 500 000
747	PARTICIPATIONS				441 521 000		441 521 000
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		21 000 000				21 000 000

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 937
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 937 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT — **AE(2) = 20 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GESTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	2 PRODUCTION ET MAITRISE DE L''ENERGIE	3 GESTION DE L''EAU	4 BIO-DIVERSITE, PROTECTION MARINE, PAYSAGES, AMENAGEMENT FORESTIER	5 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**1 010 781 452**	**19 329 441**	**42 300 000**	**225 976 050**	**92 300 000**	**139 930 000**
Dans le cadre d'une AP-CP			3 029 441				20 000 000
Hors AP-CP		1 010 781 452	16 300 000	42 300 000	225 976 050	92 300 000	119 930 000
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante			**2 050 000**	**14 000 000**		**140 000 000**	**6 500 000**
Recettes affectées			2 050 000	14 000 000		140 000 000	6 500 000
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**1 010 781 452**	**19 329 441**	**42 300 000**	**225 976 050**	**92 300 000**	**139 930 000**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES				1 575 650	5 900 000	1 980 000
613	LOCATIONS			800 000	4 850 000		9 025 000
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE						480 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS			10 000 000	3 500 400		13 600 000
617	ETUDES ET RECHERCHES			8 000 000	57 150 000		
618	DIVERS				6 750 000	500 000	3 100 000
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	40 500 000					
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		7 029 441	18 000 000	32 600 000	75 275 000	42 100 000
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES				950 000		13 850 000
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS				400 000		300 000
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS				1 000 000		5 500 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS						5 740 000
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES.						5 000
628	DIVERS			1 500 000	113 400 000	625 000	750 000
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	733 785 000					
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	207 230 000					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	11 000 000					
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	18 266 452					
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE				200 000		
656	PARTICIPATIONS		12 300 000			10 000 000	24 000 000
657	SUBVENTIONS			4 000 000	3 600 000		
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES						19 500 000
RECETTES			**2 050 000**	**14 000 000**		**140 000 000**	**6 500 000**

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 937
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 937 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT — **AE(2) = 20 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 URBANISME, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS	7 METEOROLOGIE	8 AUTRES	9 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Vote de l'assemblée délibérante		**5 150 000**	**26 878 000**			**1 562 644 943**
Dans le cadre d'une AP-CP						23 029 441
Hors AP-CP		5 150 000	26 878 000			1 539 615 502
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Vote de l'assemblée délibérante			**2 530 000**			**165 080 000**
Recettes affectées			2 530 000			165 080 000
PRESENTATION CROISEE						
DEPENSES		**5 150 000**	**26 878 000**			**1 562 644 943**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		6 018 000			15 473 650
613	LOCATIONS		300 000			14 975 000
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE					480 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		5 430 000			32 530 400
617	ETUDES ET RECHERCHES					65 150 000
618	DIVERS					10 350 000
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE					40 500 000
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	2 750 000	1 930 000			179 684 441
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		600 000			15 400 000
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	150 000	2 300 000			3 150 000
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	2 250 000	2 000 000			10 750 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		8 300 000			14 040 000
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES.					5 000
628	DIVERS					116 275 000
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL					733 785 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE					207 230 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES					11 000 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					18 266 452
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE					200 000
656	PARTICIPATIONS					46 300 000
657	SUBVENTIONS					7 600 000
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES					19 500 000
RECETTES			**2 530 000**			**165 080 000**

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 937

CHAPITRE 937 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT — **AE(2) = 20 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GESTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	2 PRODUCTION ET MAITRISE DE L''ENERGIE	3 GESTION DE L''EAU	4 BIO-DIVERSITE, PROTECTION MARINE, PAYSAGES, AMENAGEMENT FORESTIER	5 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
704	TRAVAUX						
706	PRESTATIONS DE SERVICES		2 050 000	14 000 000			6 500 000
708	AUTRES PRODUITS						
747	PARTICIPATIONS					140 000 000	

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 937

CHAPITRE 937 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT — **AE(2) = 20 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 URBANISME, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS	7 METEOROLOGIE	8 AUTRES	9 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	TOTAL DU CHAPITRE
704	TRAVAUX		2 500 000			2 500 000
706	PRESTATIONS DE SERVICES					22 550 000
708	AUTRES PRODUITS		30 000			30 000
747	PARTICIPATIONS					140 000 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS ET COMMUNICATION — **AE(2) = 320 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT TERRESTRE	2 INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT AERIEN	3 INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET ACTIVITES NAVALS, FLUVIAUX	4 INTERMODALITE	5 POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**2 081 311 192**	**678 150 000**	**458 466 600**	**139 501 145**		
Dans le cadre d'une AP-CP				96 000 000	10 000 000		
Hors AP-CP		2 081 311 192	678 150 000	362 466 600	129 501 145		
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**321 500 000**	**215 935 837**	**111 366 088**	**1 400 000**		
Recettes affectées		321 500 000	215 935 837	111 366 088	1 400 000		
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**2 081 311 192**	**678 150 000**	**458 466 600**	**139 501 145**		
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		40 400 000	19 767 690	27 900 000		
613	LOCATIONS		38 200 000	3 266 000	325 000		
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		435 900 000	39 665 246	22 550 000		
617	ETUDES ET RECHERCHES		5 000 000				
618	DIVERS		4 600 000	705 000	250 000		
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE				570 000		
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		56 400 000	53 877 804	11 100 000		
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		27 550 000	1 814 500			
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		3 900 000	5 365 000	1 025 000		
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		8 050 000	6 287 000	5 550 000		
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		12 550 000	7 121 360	2 200 000		
628	DIVERS		19 500 000	22 097 000	1 200 000		
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	1 579 062 000					
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	457 310 000					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	30 000 000					
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	14 939 192					
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE		1 100 000				
657	SUBVENTIONS		25 000 000	298 500 000	66 831 145		
RECETTES		**321 500 000**	**215 935 837**	**111 366 088**	**1 400 000**		
703	REDEVANCES ET RECETTES D UTILISATION DU DOMAINE		9 935 837				
706	PRESTATIONS DE SERVICES		195 000 000				
708	AUTRES PRODUITS	321 500 000	11 000 000				
738	AUTRES IMPOTS ET TAXES			60 450 000			
747	PARTICIPATIONS			50 916 088	1 400 000		

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS ET COMMUNICATION

AE(2) =	320 000 000

Article compte par nature (1)	Libellé	6 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	8 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Vote de l'assemblée délibérante				**3 357 428 937**
Dans le cadre d'une AP-CP				106 000 000
Hors AP-CP				3 251 428 937
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT				
Vote de l'assemblée délibérante				**650 201 925**
Recettes affectées				650 201 925
PRESENTATION CROISEE				
DEPENSES				**3 357 428 937**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES			88 067 690
613	LOCATIONS			41 791 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS			498 115 246
617	ETUDES ET RECHERCHES			5 000 000
618	DIVERS			5 555 000
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			570 000
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			121 377 804
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			29 364 500
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			10 290 000
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS			19 887 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			21 871 360
628	DIVERS			42 797 000
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			1 579 062 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			457 310 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES			30 000 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			14 939 192
652	AIDES INDIRECTES A LA PERSONNE			1 100 000
657	SUBVENTIONS			390 331 145
RECETTES				**650 201 925**
703	REDEVANCES ET RECETTES D UTILISATION DU DOMAINE			9 935 837
706	PRESTATIONS DE SERVICES			195 000 000
708	AUTRES PRODUITS			332 500 000
738	AUTRES IMPOTS ET TAXES			60 450 000
747	PARTICIPATIONS			52 316 088

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 939
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 939 - ECONOMIE — **AE(2) = 1 370 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 AFFAIRES ECONOMIQUES GENERALES ET SERVICES COMMUNS	1 ANIMATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE - SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS ET BIO SECURITE	3 MINES ET CARRIERES	4 INDUSTRIE, BTP	5 COMMERCE, ARTISANAT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**1 904 930 912**	**97 750 000**	**1 704 332 350**	**163 510 000**		**85 000 000**
Dans le cadre d'une AP-CP		140 000 000	40 000 000	560 000 000			
Hors AP-CP		1 764 930 912	57 750 000	1 144 332 350	163 510 000		85 000 000
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Vote de l'assemblée délibérante		**11 340 000**		**38 000 000**	**115 114 356**		
Recettes affectées		11 340 000		38 000 000	115 114 356		
PRESENTATION CROISEE							
DEPENSES		**1 904 930 912**	**97 750 000**	**1 704 332 350**	**163 510 000**		**85 000 000**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	9 620 000		141 946 110	19 650 000		
613	LOCATIONS	10 260 000		12 830 500	2 170 000		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	480 000					
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 000 000		15 871 900	10 300 000		
616	PRIMES D ASSURANCES			1 723 340	140 000		
617	ETUDES ET RECHERCHES	15 600 000		14 950 000	16 600 000		
618	DIVERS	11 860 000		2 062 500	800 000		
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	63 280 000		68 450 850	31 550 000		
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	45 180 000	6 000 000	4 474 900	1 700 000		
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	3 000 000	3 000 000	15 680 000	1 700 000		
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	4 650 000	1 500 000	11 775 000	4 700 000		
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 700 000		15 942 250	6 400 000		
628	DIVERS	3 600 000		39 025 000	4 800 000		
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	880 516 000					
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	259 290 000					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	17 000 000					
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	27 894 912					
651	AIDES DIRECTES A LA PERSONNE			292 000 000			
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	100 000 000					
656	PARTICIPATIONS			177 750 000	12 000 000		
657	SUBVENTIONS	449 000 000	87 250 000	779 700 000	51 000 000		85 000 000
672	RESTITUTIONS ET DEGREVEMENT SUR TAXES			50 000			
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			110 100 000			

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 939
Détail par articles - Présentation croisée	

CHAPITRE 939 - ECONOMIE — **AE(2) = 1 370 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 TOURISME	7 AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	8 AUTRES	9 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Vote de l'assemblée délibérante		**32 000 000**				**3 987 523 262**
Dans le cadre d'une AP-CP						740 000 000
Hors AP-CP		32 000 000				3 247 523 262
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Vote de l'assemblée délibérante						**164 454 356**
Recettes affectées						164 454 356
PRESENTATION CROISEE						
DEPENSES		**32 000 000**				**3 987 523 262**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					171 216 110
613	LOCATIONS					25 260 500
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE					480 000
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS					27 171 900
616	PRIMES D ASSURANCES					1 863 340
617	ETUDES ET RECHERCHES					47 150 000
618	DIVERS					14 722 500
622	REMUNERATIONS D INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES					163 280 850
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES					57 354 900
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS					23 380 000
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS					22 625 000
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS					25 042 250
628	DIVERS					47 425 000
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL					880 516 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE					259 290 000
647	AUTRES CHARGES SOCIALES					17 000 000
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					27 894 912
651	AIDES DIRECTES A LA PERSONNE					292 000 000
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES					100 000 000
656	PARTICIPATIONS	32 000 000				221 750 000
657	SUBVENTIONS					1 451 950 000
672	RESTITUTIONS ET DEGREVEMENT SUR TAXES					50 000
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES					110 100 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 939

CHAPITRE 939 - ECONOMIE — **AE(2) = 1 370 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	0 AFFAIRES ECONOMIQUES GENERALES ET SERVICES COMMUNS	1 ANIMATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE - SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS ET BIO SECURITE	3 MINES ET CARRIERES	4 INDUSTRIE, BTP	5 COMMERCE, ARTISANAT
RECETTES		**11 340 000**		**38 000 000**	**115 114 356**		
706	PRESTATIONS DE SERVICES	340 000		30 000 000	35 000 000		
708	AUTRES PRODUITS			8 000 000	50 000		
747	PARTICIPATIONS				80 064 356		
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	11 000 000					

(1) Détailler le compte à trois chiffres

(2) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 939

CHAPITRE 939 - ECONOMIE — **AE(2) = 1 370 000 000**

Article compte par nature (1)	Libellé	6 TOURISME	7 AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	8 AUTRES	9 RECHERCHE - DEVELOPPEMENT	TOTAL DU CHAPITRE
RECETTES						**164 454 356**
706	PRESTATIONS DE SERVICES					65 340 000
708	AUTRES PRODUITS					8 050 000
747	PARTICIPATIONS					80 064 356
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION					11 000 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 940
Détail par articles	B 941

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	**4 026 722 078**
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	831 722 078
672	RESTITUTIONS ET DEGREVEMENT SUR TAXES	3 153 000 000
674	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	42 000 000
	RECETTES	**65 516 000 000**
731	CONTRIBUTIONS DIRECTES	63 575 000 000
735	IMPOTS ET TAXES SECTORIELS	1 000 000
738	AUTRES IMPOTS ET TAXES	1 940 000 000

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	**391 000 000**
672	RESTITUTIONS ET DEGREVEMENT SUR TAXES	391 000 000
	RECETTES	**51 111 780 000**
732	DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	42 433 520 000
733	DROITS D ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	4 600 000 000
734	IMPOTS ET TAXES LIES AUX ACTIVITES DE SERVICE	3 111 000 000
735	IMPOTS ET TAXES SECTORIELS	217 260 000
738	AUTRES IMPOTS ET TAXES	750 000 000

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 942
Détail par articles	B 943

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	**86 883 371 199**
655	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	86 883 371 199
	RECETTES	**5 868 974 949**
746	DOTATION GLOBALE DE COMPENSATION	5 817 662 300
747	PARTICIPATIONS	51 312 649

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	**736 450 000**
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES.	850 000
656	PARTICIPATIONS	280 500 000
661	CHARGES D INTERETS	370 000 000
666	PERTES DE CHANGE	100 000
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	75 000 000
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	10 000 000
	RECETTES	**500 000 000**
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	450 000 000
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	50 000 000

(1) 661 et 76 uniquement servi en opérations réelles ; le rattachement de fin d'exercice par mouvement d'ordre budgétaire figure au chapitre 946

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 944
Détail par articles	B 945

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D''ELUS

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	**194 361 000**
65861	FRAIS DE PERSONNEL	181 386 000
65862	MATERIEL, EQUIPEMENT ET FOURNITURES	12 975 000
	RECETTES	

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES	**400 000 000**
603	VARIATION DES STOCKS (APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES)	400 000 000
	RECETTES	**2 470 211 585**
603	VARIATION DES STOCKS (APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES)	400 000 000
781	REPRISES S/AMORTISS, DEPRECIAT ET PROVIS (A INSCRIRE DANS PRODUITS FONCT	2 070 211 585

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 946

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature	Libellé	Vote de l'assemblée délibérante
	DEPENSES (1)	**2 012 730 000**
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 012 730 000
	RECETTES (2)	
	Reprise sur autofinancement	
	Transfert de charges	

(1) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement

(2) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT 95 DEPENSES SANS REALISATIONS	B 953

DEPENSES

953 *VIREMENT A LA SECTION D''INVESTISSEMENT*
Vote de l'assemblée délibérante
704 254 185

IV - ANNEXES
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Pour mémoire, le budget précédent (1)	Vote de l'assemblée délibérante sur les crédits de l'exercice
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	21 268 954 918	41 000 054 993
RECETTES	21 268 954 918	41 000 054 993
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	139 793 911 582	137 279 961 275
RECETTES	139 793 911 582	137 279 961 275

II - BUDGET ANNEXE 02 : Budget reverse Exercice 2014

SECTION	Pour mémoire, le budget précédent (1)	Vote de l'assemblée délibérante sur les crédits de l'exercice
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
RECETTES		
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	48 307 000 000	50 023 992 160
RECETTES	48 307 000 000	50 023 992 160

III - PRESENTATION GENERALE

SECTION	Pour mémoire, le budget précédent (1)	Vote de l'assemblée délibérante sur les crédits de l'exercice
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	21 268 954 918	41 000 054 993
RECETTES	21 268 954 918	41 000 054 993
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	188 100 911 582	187 303 953 435
RECETTES	188 100 911 582	187 303 953 435
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**209 369 866 500**	**228 304 008 428**
TOTAL GENERAL DES RECETTES	**209 369 866 500**	**228 304 008 428**

(1) budget précédent, c'est à dire budget cumulé (BP+BS+DM)

IV - ANNEXES

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

ETATS DES METHODES UTILISEES

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

Intitulé	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (1)		RECETTES D'INVESTISSEMENT (1)	
	Compte	Prévisions	Compte	Prévisions
TOTAL		**B 1 2 012 730 000**		**A 2 2 012 730 000**
ICNE de l'exercice/emprunts	*6611*		*1688*	
VNC des immobilisations cédées	*675*		*21..,26*	
Plus-values de cession	*676*		*19*	
Amortissements	*68*	*2 012 730 000*	*28*	*2 012 730 000*
Transformation d'un prêt en subvention	*6748*		*274*	
ICNE N-1 contrepassés sur prêts	*762*		*2768*	
Autres...	*...*		*...*	
Virement de section à section (D953=R951)	***953***	***704 254 185***	***951***	***704 254 185***

Intitulé	DEPENSES D'INVESTISSEMENT (1)		RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	
	Compte	Prévisions	Compte	Prévisions
TOTAL		**A 1**		**B 2**
ICNE de l'exercice/prêts	*2768*		*762*	
ICNE N-1 contrepassés/emprunts	*1688*		*6611*	
Reprises sur dotations et subventions	*10..,139*		*777*	
Moins-values de cession	*19*		*776*	
Travaux en régie	*21..,23*		*72*	
Réintégration des amortissements	*28*		*7811*	
Autres...	*...*		*...*	

(1) Les dépenses de fonctionnement (B 1) sont égales aux recettes d'investisemment en (A 2); les dépenses d'investissement (A 1) sont égales aux recettes de fonctionnement en (B 2)

IV - ANNEXES

DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Date de la délibération: (1)

N° et intitulé de l'opération : 9240303 LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE EN PROVINCE NORD

DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014
			45820303 LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE		48 300 000
45810303 LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE		48 300 000	45820303 LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE		48 300 000
			- Financement par le tiers et par d'autres tiers		48 300 000
			- Financement par la collectivité		
			- Financement par emprunt à la charge du tiers		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble de réalisations connues à la date de vote

DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Date de la délibération: (1)

N° et intitulé de l'opération : 9240805 TRAVERSE DE KOUMAC

DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014
			45820805 TRAVERSE DE KOUMAC		
45810805 TRAVERSE DE KOUMAC		19 700 000	45820805 TRAVERSE DE KOUMAC		
			- Financement par le tiers et par d'autres tiers		
			- Financement par la collectivité		
			- Financement par emprunt à la charge du tiers		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble de réalisations connues à la date de vote

DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Date de la délibération: (1)

N° et intitulé de l'opération : 9241101 CONSTRUCTION CENTRE FORMATION INDUSTRIEL BOURAIL

DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014
45811101 CENTRE FORMATION INDUSTRIEL		8 000 000	45821101 CENTRE FORMATION INDUSTRIEL		
			- Financement par le tiers et par d'autres tiers		
			- Financement par la collectivité		
			- Financement par emprunt à la charge du tiers		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble de réalisations connues à la date de vote

IV - ANNEXES

DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Date de la délibération: (1)

N° et intitulé de l'opération : 9241102 INTERNAT DE GARCONS EFPA BOURAIL XE FED

DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014
45811102 INTERNAT DE GARCONS EFPA		8 000 000	45821102 INTERNAT DE GARCONS EFPA		
			- Financement par le tiers et par d'autres tiers		
			- Financement par la collectivité		
			- Financement par emprunt à la charge du tiers		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble de réalisations connues à la date de vote

DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Date de la délibération: (1)

N° et intitulé de l'opération : 9241201 CENTRE HEBERGEMENT DE KONE

DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Exercice 2014
			45821201 CENTRE HEBERGEMENT DE KONE		115 000 000
45811201 CENTRE HEBERGEMENT DE KONE		15 000 000	45821201 CENTRE HEBERGEMENT DE KONE		115 000 000
			- Financement par le tiers et par d'autres tiers		115 000 000
			- Financement par la collectivité		
			- Financement par emprunt à la charge du tiers		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble de réalisations connues à la date de vote

IV - ANNEXES

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE ET DOTATIONS

DOTATIONS VERSEES AUX COLLECTIVITES

Type de collectivités		Inestissement	Fonctionnement
Provinces	Province Sud	1 922 924 480	30 947 065 850
	Province Nord	1 922 924 480	19 806 122 144
	Province des Îles	961 462 240	11 140 943 706
Communes - FIP		952 683 499	19 229 244 800

IV - ANNEXES

LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA NOUVELLE-CALEDONIE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				**0,00**
Détention d'une part du capital…				**10 657 951 121,00**
54,197% de participation	Sté Néocalédonienne d'énergie	SEM	privé	4 520 886 721,00
50,280% de participation	Air Calédonie	SEM	privé	102 579 400,00
50,000% de participation	Banque Calédonienne d'Investissement	SEM	privé	3 750 000 000,00
50,000% de participation	Sté Immobilière de N-C	SEM	privé	2 264 985 000,00
8,000% de participation	Société d'Equipement de la Nouvelle-Calédonie	SEM	privé	5 000 000,00
7,250% de participation	SEM de l'Agglomération	SEM	privé	14 500 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				**48 045 433 073,00**
Val d'Auteuil 2- logements sociaux - 01/08/2001	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	115 146 778,00
ISSAMATRO - 18/01/2002	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	197 802 864,00
Résidence les Pins-logement sociaux - 01/08/2001	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	40 112 411,00
VALLON D'ARGENT IV- - 01/08/2001	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	19 938 544,00
Val de Magenta 6- logement sociaux - 01/08/2001	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	95 532 100,00
VAL MAGENTA 7- logement sociaux - 01/08/2001	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	16 738 186,00
LA FOA site 1 et 2-logement sociaux - 01/08/2001	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	113 060 859,00
CALLIANDRA- - 18/01/2002	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	86 795 227,00
Coteau des Oliviers 1- - 18/01/2002	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	123 373 150,00
Renovat°&Construct° enseignement privé ASEE - 12/12/2007	Alliance Scolaire Evangelique	Alliance Scolaire Evangelique	Etablissement d'enseignement	176 000 000,00
Programme investissement 07/08 enseignement privé - 28/12/2006	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Etablissement d'enseignement	413 689 738,00
programme investissement 07/08 enseignement prive - 28/12/2006	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Etablissement d'enseignement	440 000 000,00
Acquisition de lots immobilier pour bureaux - 13/01/2005	Institut Statistique Etude Eco	Institut Statistique Etude Eco	Autres bénéficiaires	280 000 000,00
Kaméré 9 & 11 globalisé - 27/12/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	544 602 387,00
Katiramona 1- - 27/12/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	82 454 893,00
Katiramona 2 - - 27/12/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	87 378 878,00
Kaméré 10 - 27/12/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	109 223 628,00
Petite Normandie 1 - 27/12/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	148 909 427,00
Boulari Centre Ville - 27/12/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	1 285 254 057,00
Palmiers III Dumbéa - 16/12/2005	Fonds Social de l'Habitat	Fonds Social de l'Habitat	Autres bénéficiaires	800 000 000,00
Charpentier 1 Lotissement Jacarandas Dumbéa - 06/10/2004	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	168 100 000,00
Berlioz 1 - Lotissement Jacarandas II Dumbéa - 15/06/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	132 100 239,00
Charpentier 3 - Lotissement Jacarandas II Dumbéa - 15/06/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	173 102 625,00
Charpentier 2 - Lotissement Jacarandas II Dumbéa - 15/06/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	103 758 950,00
Schubert - Lotissement Jacarandas II Dumbéa - 15/06/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	198 090 692,00
Opération KHAT - 27/12/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	565 479 117,00
Opération BIZET Dumbéa - 24/08/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	367 044 988,00
Opération KAMERE VIII - Kaméré 8 - 24/08/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	233 530 668,00
Opération KAMERE VI Habitat - 18/11/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	180 000 000,00
Opération HAENDEL 1 Habitat lotissement Jacarandas - 18/11/2005	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	390 000 000,00
VILLAGE DE NORMANDIE 2- - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	243 509 785,00
MARCONI 5 Nouméa - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	30 731 265,00
COTEAUX DES OLIVIERS 2 - Nouméa - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	201 831 981,00
LA CAFERIE- Koné - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	34 700 000,00
HAMEAU DU BOIS III - Tina sur mer - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	50 405 012,00
VAL ROLDA - Nouméa - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	159 889 379,00
HAUTS DE MALAOUI - Mont Dore - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	161 686 158,00
KAMERE VII - Zac Kaméré Ducos - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	166 015 871,00
VAL D'ARGENT III - Rue Henry Boissery Nouméa - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	96 737 947,00
PERVENCHES 2 - rue A Ohlen Nouméa - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	395 388 186,00
JARDINS DE LA FONTAINE 6 - Rue Pantaloni + Malaval - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	94 473 031,00
IMMEUBLE MARY - Vallée du Tir Nouméa - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	58 429 952,00
TOURMALINE III - 4ème KM Nouméa - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	112 170 525,00
KAALA GOMEN - Lot 130, 131 et 132 - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	20 200 000,00
VAL NINDIAH - Pouembout - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	30 300 000,00
PARC KOYABOA - Poindimié - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	30 300 000,00
CENTRE CULTUREL - Koumac - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	30 300 000,00
NEPOUI POSTE-poya - 04/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	30 300 000,00
CITADINES II - Rue des Bougainvilliers Païta - 22/11/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	133 533 890,00
COTEAUX DES OLIVIERS III- - 22/12/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	151 473 031,00
RESIDENCE BILEOLA - Boulouparis - 22/12/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	53 076 969,00
PERVENCHES 1 - rue Ohlen Nouméa - 22/12/2003	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	115 623 986,00
PERVENCHES II - Nouméa - 15/12/2004	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	80 423 628,00
ILOT LESERVOISIER - Nouméa - 15/12/2004	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	200 460 740,00
NORMANDIE VILLAGE II - Nouméa - 15/12/2004	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	15 815 036,00
HAMEAUX DU BOIS II - Nouméa - 15/12/2004	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	25 176 014,00
TUBANDIII Aménagement - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	58 263 723,00

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
TUBAND IV Aménagement - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	96 446 897,00
TUBAND IV - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	567 539 976,00
TUBAND III - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	519 039 976,00
TUBAND II - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	456 149 045,00
TUBAND I - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	436 471 002,00
CHAPUIS - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	512 170 048,00
VALLON D'ARGENTIII - Henry Boissery - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	9 549 881,00
COTEAU DES OLIVIERS III Celières - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	16 457 876,00
SAMINADIN La Caravelle - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	57 406 325,00
KASTAVY La Corvette - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	72 436 874,00
SAMINADIN-LA CARAVELLE- - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	36 910 024,00
LESERVOISIER Aménagement - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	266 847 852,00
RIVIERE SALEE - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	7 095 704,00
TOURMALINES III- Armand Ohlen PK4 - Nouméa - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	23 474 224,00
MAGENTA Cécile Péronnet - Portes de Fer - 27/12/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	15 930 310,00
VIVALDI I LTA PLAI 01 à 2.55% - 06/12/2006	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	70 000 000,00
VIVALDI I LTA PLS NC01 à 3.55% - 06/12/2006	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	65 000 000,00
RANCH VALLEY Paita - 06/12/2006	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	708 245 943,00
TOURMALINES 4 - Nouméa - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	119 683 413,00
TUBAND V SCI Allunga - Nouméa - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	669 056 086,00
TUBAND VI SCI Allunga - Nouméa - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	1 293 828 520,00
Les Collines d'Auteuil RT n°1 - Nouméa - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	1 076 365 036,00
Le Parc de la Mangrove - Nouméa - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	159 926 372,00
Les Jardins de YAHOUE - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	672 681 026,00
Le Castex Centre Ville - Nouméa - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	215 400 000,00
KASTAVY - La Corvette Pret Suppl. - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	32 300 119,00
Saminadin La Caravelle Pret Suppl. - 22/03/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	25 537 589,00
construction logement n° 7 sci ouerendi - 15/06/2005	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	690 000 000,00
LES CITADINES - Paita - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	63 200 000,00
VALLON D'ARGENT II - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	29 291 050,00
VAL DE MAGENTA III rue Allegre - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	64 260 024,00
LES COTEAUX DES NIAOULIS Magenta - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	82 021 002,00
RESIDENCE IAORA rue de Papeete Ducos - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	71 511 098,00
VAL DE MAGENTA V - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	50 894 033,00
Programme SCWEITZER - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	53 481 504,00
KAMERE IV Zac de Kaméré Ducos - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	97 623 031,00
KAMERE V Zac de Kaméré Ducos - Nouméa - 06/09/2002	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	119 781 026,00
TOURMALINE II Portes de Fer - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	35 020 048,00
LES JARDINS DE LA FONTAINE Rivière Salée - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	500 714 320,00
LES HAMEAUX DU BOIS II - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	76 437 947,00
HAMEAU DU BOIS II bis - Nouméa - 06/09/2000	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	114 657 160,00
SCI PIVARA Quartier de Koutio - Nouméa - 31/05/2006	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	803 000 000,00
KAMERE IX - Nouméa - 18/11/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	286 997 971,00
PETITE NORMANDIE II - Nouméa - 18/11/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	356 752 983,00
RIVIERE SALEE - Nouméa - 18/11/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	150 121 957,00
LA TONTOUTA - Paita - 18/11/2005	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	173 442 959,00
KAMERE X Tranche 2 - MAKOGAI - 18/04/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	80 855 012,00
ATR 42-500 F-OIPI n° 647 PRET sur 12 ans - 29/03/2006	Air Calédonie	Air Calédonie	SEM	525 992 840,00
ATR 72-500 F-OIPN n° 735 PRET sur 12 ans - 29/03/2006	Air Calédonie	Air Calédonie	SEM	498 464 260,00
ATR 72-500 F-OIPS n° 764 PRET sur 12 ans - 29/03/2006	Air Calédonie	Air Calédonie	SEM	498 608 652,00
SCI MOSSIBA Lot Jacarandas PLAIB02 - 12/12/2007	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	270 000 000,00
SCI MOSSIBA Lot Jacarandas PLSNC - 12/12/2007	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	397 165 155,00
SCI LOCABRA Lot n°2+353 Motor - Nouméa - 12/12/2007	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	169 666 468,00
SCI LOCABRA Lot n°2+353 PLAIB02 - 12/12/2007	Fonds Calédonien de l'Habitat	Fonds Calédonien de l'Habitat	Autres bénéficiaires	178 602 029,00
Les TAMARINS LTA rue Vu - Païta - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	105 855 251,00
Les JARIOTS & MELROSE Colardeau - Dumbéa - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	950 832 458,00
Opération TAMINA Zac de Dumbéa sur mer - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	526 977 088,00
Opération TUBAND 7 - Nouméa - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	1 095 952 745,00
Opération TUBAND 8 - Nouméa - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	725 596 181,00
PERVENCHES V Raymond Brun - Nouméa - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	368 367 900,00
PASSIFLORE 67 Bis avenue Koenig - Nouméa - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	71 174 344,00
BOURAIL - LA lot 144 section Maraichères - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	172 225 298,00
Les TAMARINS 1 rue Vu - Païta - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	202 374 821,00
BOURAIL - LTA Lot 144 section Maraichères - 25/09/2007	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	68 053 580,00
Petite Nomandie - VATOA Prêt complémentaire - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	44 036 038,00
Acquis.foncière ZAC Vallon Dore - 14/02/2008	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	210 000 000,00
Portage foncier Terrain Wright Op. ONDENIA - Païta - 02/04/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	238 663 484,00
Portage foncier Les Collines de Carignan - Païta - 02/04/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	89 498 807,00
Portage foncier Ferme de la Coulée Goetoro - 02/04/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	119 331 742,00
Kaméré X - tranche 1 Complément (Makogai) - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	18 447 255,00
Remparts de la butte 1 Lot Ambrym PLSNC 3,55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	335 625 418,00
Remparts de la butte 1 Lot Ambrym PLAI 2.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	199 545 943,00
Coeur de ville koutio 1 Lot Tanna PLS NC 3.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	234 055 847,00
Rempart de la butte 2 (EFATE) PLAI 2.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	271 114 439,00

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Coeur de ville koutio 1 Lot Tanna PPU 3.75% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	200 000 000,00
Rempart de la butte 2 (EFATE) PLS NC 3.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	880 746 897,00
Robinson MAUPITI Mont Dore PLSNC 3.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	108 294 749,00
Kamere phase 3 TAMANOU PLS NC 3.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	324 883 294,00
Tontouta Joseph KOLONGA PLS NC 3.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	123 168 496,00
Robinson MAUPITI Mont Dore PLAI 2.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	55 904 057,00
Kamere phase 3 TAMANOU PLAI 2.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	167 712 172,00
Tontouta Joseph KOLONGA PLAI 2.55% - 06/12/2006	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	78 265 632,00
Op Ylang ilôt 2 25 LA ZAC 3 - Dumbéa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	260 444 033,00
Réhabilitation Pierre Lenquete PLSNC - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	128 939 499,00
Op. Thio Village PLSNC Centre Bourg - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	77 681 623,00
Op. GPDL KANODA - Mont Dore - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	88 769 332,00
Op. LA FOA PLSNC - La Foa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	167 510 979,00
Op. BADAMIERS Plaisance - Nouméa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	358 297 971,00
Op. MACARANGA Zac - Dumbéa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	977 523 270,00
op. HAUT d'AUDRAIN 13 LTA Ducos - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	81 413 126,00
Op. MARTAWI Ilôt 2 5 LTA Zac 2 - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	35 964 200,00
Op. YLANG Ilôt 2 10 LTA Zac 3 - Dumbéa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	65 143 914,00
Réhabilitation Pierre Lenquette PLAI - Nouméa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	389 601 074,00
Op. THIO Village PLAI Centre bourg - Thio - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	24 633 413,00
Op. LA FOA F1 PLAI - La Foa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	63 351 074,00
Réhabilitation Cité Pierre Lenquète PPU - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	142 100 597,00
Op. LE BOSQUET PN - Voh - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	1 748 489 141,00
Op. HAUT D'AUDRAIN 15 LA - Ducos - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	156 600 835,00
Op. MARTAWI Ilôt 1 Zac - Dumbéa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	726 240 692,00
Op. MARTAWI Ilôt 2 5 LA Zac 2 - Dumbéa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	60 319 809,00
Op. YLANG Ilôt 1 Zac 1 - Nouméa - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	546 912 768,00
Opération ARUE Vallon - Nouméa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	350 672 792,00
Opération ORONA - Nouméa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	565 640 215,00
Opération ARAWA - Dumbéa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	1 094 086 635,00
Opération TAKUTEA 1bis PLS - Dumbéa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	62 573 866,00
Opération TAKUTEA 2 bis - Dumbéa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	209 127 685,00
Opération TKUTEA 1 bis PLAI Zac - Dumbéa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	45 109 427,00
Opération TIKOPIA centre urbain - Nouméa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	257 227 804,00
Op.TAKUTEA 1 bis Locatif intermédiaire - Nouméa - 12/02/2009	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	25 715 632,00
Acquisition Terrain Creek Salée - Pouembout VKP - 17/09/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	83 532 220,00
PHARE Université de Nouville Construction - Nouméa - 21/12/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	1 524 238 067,00
PHARE Université de Nouville - Nouméa - 21/12/2009	Sté Immobilière de N-C	Sté Immobilière de N-C	SEM	418 752 148,00
Programme d' investissement 2010/2013 de la DDEC - 20/08/2010	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Etablissement d'enseignement	855 200 000,00
TAKUTEA 2 - Construction de 7 LAT - Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	81 310 263,00
lot PETITE NORMANDIE II Op. KUENI Zone B - Nouméa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	70 000 000,00
Lot La TONTOUTA Op. KOLOVAÏ Cité Martinet - Nouméa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	41 779 952,00
Lot EFATE Prêt complémentaire LA - Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	16 035 919,00
UERE LA Petite Normandie - Boulari - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	161 461 217,00
Opération TAKUTEA 1 PLS Zac - Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	347 302 983,00
Lot EFATE Pêt complémentaire LTA - Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	17 061 217,00
TAKUTEA 2 - construction 20 LTA - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	159 976 492,00
TAKUTEA 2 Construction de 20 LA - Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	159 976 492,00
Programme ERROMANGO Centre Ville - Boulari - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	264 136 516,00
UERE LTA Petite Normandie - Boulari - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	79 092 840,00
SCI MANGAREVA Centre urbain de Koutio - Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	331 412 649,00
Op. TAKUTEA 1 Locatif intermédiaire ZAC - Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	152 956 444,00
Op. TAKUTEA 1 PLAI - Zac Dumbéa - 25/09/2007	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	335 996 539,00
Op PINSAT - MANGAIIA de Papeete PLSNC - Nouméa - 21/08/2008	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	65 936 038,00
Op PINSAT-MANGAÏA PLAI de Papeete Nouméa - 21/08/2008	SEM de l'Agglomération	SEM de l'Agglomération	SEM	34 903 938,00
TR.1/3 BOUCAGE DU NORD 2011-2013 Total 10 500 EUR - 07/01/2011	Sté Néocalédonienne d'énergie	Sté Néocalédonienne d'énergie	Autres bénéficiaires	1 002 386 635,00
Antenne de Pouembout	Chambre d' Agriculture NC	Chambre d' Agriculture NC	Autres bénéficiaires	36 240 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				**0,00**
Autres				**0,00**

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.

(2) Indiquer la date de décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, …)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montants des tirages 2014	Montants des remboursements 2014		Encours restant dû au 31/12/2014
				Intérêts (66115)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Océor: convention 2008.11.111	Délibération n° 326 du 12 décembre 2007	3 533 333 335	N.D.	N.D.	N.D.	3 180 000 002
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**		
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**19 118 994 000,00**		
1641 Emprunts en euros (Total)					12 028 994 000,00		
14 / 1000152	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	29/06/2001	10/10/2001	01/01/2003	126 173 906,00	V	LIVRET A
23 / 80377-SSIS	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	30/07/1993	01/06/2003	01/12/2003	83 532 220,00	F	
25 / 8-0086-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	21/11/1980	20/05/1982	01/04/1982	107 398 568,00	F	
26 / 8-0324-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	10/04/1991	23/04/1993	01/12/1992	35 799 523,00	F	
27 / 8-0341-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	23/10/1991	01/03/1994	01/08/1992	143 198 091,00	F	
28 / 8-0260-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	10/03/1988	01/01/1992	01/05/1992	54 532 220,00	F	
29 / 8-0307-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	16/07/1990	01/06/1991	01/12/1991	33 412 888,00	F	
30 / 8-0284-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	25/05/1989	14/01/1992	01/10/1990	94 117 296,00	F	
31 / 8-0247-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	05/06/1987	15/08/1987	15/08/1988	45 346 062,00	F	
32 / 8-0340-000	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	15/10/1991	01/07/1994	01/06/1993	95 465 394,00	F	
35 / MON267237EUR73871	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	14/12/2009	15/12/2009	01/04/2010	2 028 639 618,00	F	
36 / CNC 1807.01 R	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	26/10/2010	05/11/2010	30/04/2011	2 000 000 000,00	F	
39 / CNC 1807.01 R	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	26/10/2010	14/05/2011	31/10/2011	1 579 952 267,00	F	
42 / 1217214	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	10/05/2012	29/06/2012	01/07/2014	810 665 088,00	F	
43 / 1217214	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	10/05/2012	02/09/2013	01/06/2015	635 808 592,00	F	
44 / 1234118	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	10/05/2012	26/10/2012	01/10/2013	575 000 000,00	F	
45 / CNC 187401V	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	08/11/2012	28/11/2012	30/04/2013	2 800 000 000,00	F	
46 / CNC 1874 01 V	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	08/11/2012	17/05/2013	31/10/2013	779 952 267,00	F	
1643 Emprunts en devises (Total)					1 790 000 000,00		
37 / 86006295242896	SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE	31/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	750 000 000,00	V	EURIBOR03M
38 / 86006295242898	SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE	31/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	1 040 000 000,00	V	EURIBOR03M
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					5 300 000 000,00		
34 / 2008.11.111	CAISSE D'EPARGNE - OCEOR	28/11/2008	31/12/2008	31/12/2009	5 300 000 000,00	V	E01M-MOY
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**		
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00		
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00		

	IV
	B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)							
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)							
1641 Emprunts en euros (Total)							
14 / 1000152	3,45	3,45	EUR	T	X	N	A-1
23 / 80377-SSIS	1,00	1,00	EUR	S	X	O	A-1
25 / 8-0086-00	1,00	1,01	EUR	S	X	O	A-1
26 / 8-0324-00	1,00	1,00	EUR	S	X	O	A-1
27 / 8-0341-00	1,00	1,00	EUR	S	X	O	A-1
28 / 8-0260-00	1,00	1,00	EUR	S	X	O	A-1
29 / 8-0307-00	1,00	1,01	EUR	S	X	O	A-1
30 / 8-0284-00	1,00	1,01	EUR	S	X	O	A-1
31 / 8-0247-00	1,00	0,99	EUR	S	X	O	A-1
32 / 8-0340-000	1,00	1,03	EUR	S	X	O	A-1
35 / MON267237EUR73871	3,99	5,14	EUR	T	X	O	A-1
36 / CNC 1807.01 R	2,27	2,28	EUR	S	X	O	A-1
39 / CNC 1807.01 R	3,12	3,14	EUR	S	X	O	A-1
42 / 1217214	3,25	3,25	EUR	A	P	N	A-1
43 / 1217214	3,25	3,24	EUR	A	P	N	
44 / 1234118	3,16	3,16	EUR	A	P	O	A-1
45 / CNC 187401V	2,09	2,10	EUR	S	X	N	A-1
46 / CNC 1874 01 V	1,73	1,74	EUR	S	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)							
37 / 86006295242896	3,20	3,53	XPF	T	X	N	A-1
38 / 86006295242898	3,65	3,70	XPF	T	X	N	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)							
34 / 2008.11.111	4,87	3,90	EUR	A	C	O	F-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)							
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)							
1678 Autres emprunts et dettes (Total)							

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**		
1681 Autres emprunts (Total)					0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00		
1687 Autres dettes (Total)					0,00		
TOTAL GENERAL					**19 118 994 000,00**		

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F :fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, …)
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)							
1681 Autres emprunts (Total)							
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)							
1687 Autres dettes (Total)							
TOTAL GENERAL							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F :fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'es
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, …)
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensu
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissemer
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014							
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**				
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		**1 790 000 000,00**		**15 375 133 280,00**				
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		10 409 799 941,00				
14 / 1000152	N	0,00		40 143 483,00	3,75	V	LIVRET A	3,45
23 / 80377-SSIS	N	0,00		57 097 882,00	19,41	F		1,00
25 / 8-0086-00	N	0,00		26 087 112,00	6,25	F		1,00
26 / 8-0324-00	N	0,00		21 594 272,00	16,91	F		1,00
27 / 8-0341-00	N	0,00		91 016 706,00	17,58	F		1,00
28 / 8-0260-00	N	0,00		27 489 692,00	13,83	F		1,00
29 / 8-0307-00	N	0,00		19 610 024,00	16,41	F		1,00
30 / 8-0284-00	N	0,00		52 140 981,00	15,25	F		1,00
31 / 8-0247-00	N	0,00		22 097 136,00	13,12	F		1,00
32 / 8-0340-000	N	0,00		57 584 726,00	16,91	F		1,00
35 / MON267237EUR73871	N	0,00		1 521 479 720,00	11,00	F		3,99
36 / CNC 1807.01 R	N	0,00		1 711 865 397,00	12,33	F		2,27
39 / CNC 1807.01 R	N	0,00		1 364 836 605,00	12,33	F		3,12
42 / 1217214	N	0,00		810 665 088,00	19,50	F		3,25
43 / 1217214	N	0,00		635 808 592,00	20,41	F		3,25
44 / 1234118	N	0,00		553 946 984,00	18,75	F		3,16
45 / CNC 187401V	N	0,00		2 639 265 777,00	13,83	F		2,09
46 / CNC 1874 01 V	N	0,00		757 069 764,00	14,33	F		1,73
1643 Emprunts en devises (Total)		1 790 000 000,00		1 432 000 004,00				
37 / 86006295242896	O	750 000 000,00	A-1	600 000 000,00	12,00	V	EURIBOR03M	3,20
38 / 86006295242898	O	1 040 000 000,00	A-1	832 000 004,00	12,00	V	EURIBOR03M	3,65
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)		0,00		3 533 333 335,00				
34 / 2008.11.111	N	0,00		3 533 333 335,00	10,00	V	E01M-MOY	1,41
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**				
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00				
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00				

	IV
	B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)	**549 872 833,00**	**1 083 426 538,00**	**277 479 019,00**	**76 830 343,00**
1641 Emprunts en euros (Total)	549 872 833,00	610 759 873,00	229 205 575,00	76 830 343,00
14 / 1000152	0,00	9 531 190,00	1 246 501,00	260 683,00
23 / 80377-SSIS	0,00	2 664 678,00	564 337,00	45 361,00
25 / 8-0086-00	0,00	3 898 568,00	251 152,00	55 472,00
26 / 8-0324-00	0,00	1 170 644,00	213 025,00	17 020,00
27 / 8-0341-00	0,00	4 639 618,00	898 568,00	359 904,00
28 / 8-0260-00	0,00	1 837 735,00	270 317,00	42 753,00
29 / 8-0307-00	0,00	1 099 284,00	193 360,00	15 426,00
30 / 8-0284-00	0,00	3 124 692,00	513 598,00	122 541,00
31 / 8-0247-00	0,00	1 537 231,00	217 140,00	77 671,00
32 / 8-0340-000	0,00	3 121 718,00	568 067,00	45 386,00
35 / MON267237EUR73871	257 776 882,00	135 242 640,00	59 496 647,00	14 134 998,00
36 / CNC 1807.01 R	121 923 439,00	119 884 265,00	38 182 840,00	6 123 379,00
39 / CNC 1807.01 R	170 172 512,00	90 817 677,00	41 880 007,00	6 661 909,00
42 / 1217214	0,00	0,00	0,00	13 173 308,00
43 / 1217214	0,00	0,00	0,00	20 663 780,00
44 / 1234118	0,00	21 718 291,00	17 504 724,00	4 204 607,00
45 / CNC 187401V	0,00	164 111 121,00	54 307 631,00	8 765 485,00
46 / CNC 1874 01 V	0,00	46 360 521,00	12 897 661,00	2 060 660,00
1643 Emprunts en devises (Total)	0,00	119 333 332,00	48 273 444,00	0,00
37 / 86006295242896	0,00	50 000 000,00	18 854 444,00	0,00
38 / 86006295242898	0,00	69 333 332,00	29 419 000,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)	0,00	353 333 333,00	0,00	0,00
34 / 2008.11.111	0,00	353 333 333,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014							
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**				
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				
TOTAL GENERAL		**1 790 000 000,00**		**15 375 133 280,00**				

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettemen
(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales
En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)
(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en p
(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budge
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/201
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabili

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Capital	Charges d'intérêt (8)	
1678 Autres emprunts et dettes (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	**549 872 833,00**	**1 112 836 562,00**	**277 479 019,00**	**76 352 430,00**

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trés
(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classifica
En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catég
(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple oint de pourcentage)
(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité c
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et sés à l'article 66

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A											
14 / 1000152	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	120 001 671,00	40 143 483,00	1	15,00		LIVRET A + 0,00	LIVRET A + 0,00	0,00		3,45
23 / 80377-SSIS	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	83 532 220,00	57 097 882,00	1	30,00		1,00	1,00	0,00		1,00
25 / 8-0086-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	107 398 568,00	26 087 112,00	1	43,00		1,00	1,00	0,00		1,00
26 / 8-0324-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	35 799 523,00	21 594 272,00	1	38,50		1,00	1,00	0,00		1,00
27 / 8-0341-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	143 198 091,00	91 016 706,00	1	39,00		1,00	1,00	0,00		1,00
28 / 8-0260-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	54 532 220,00	27 489 692,00	1	36,00		1,00	1,00	0,00		1,00
29 / 8-0307-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	33 412 888,00	19 610 024,00	1	39,00		1,00	1,00	0,00		1,00
30 / 8-0284-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	94 117 296,00	52 140 981,00	1	39,00		1,00	1,00	0,00		1,00
31 / 8-0247-00	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	45 346 062,00	22 097 136,00	1	39,00		1,00	1,00	0,00		1,00
32 / 8-0340-000	BANQUE EUROPEENNE D'INV.	95 465 394,00	57 584 726,00	1	38,00		1,00	1,00	0,00		1,00
35 / MON267237EUR73871	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	2 028 639 618,00	1 521 479 720,00	1	15,00		3,99	3,99	257 776 882,00		3,99
36 / CNC 1807.01 R	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	2 000 000 000,00	1 711 865 397,00	1	15,50		2,27	2,27	121 923 439,00		2,27
37 / 86006295242896	SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE	750 000 000,00	600 000 000,00	1	15,00		EURIBOR03M + 0,45	EURIBOR03M + 0,45	0,00	3,20	3,20
38 / 86006295242898	SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE	1 040 000 000,00	832 000 004,00	1	15,00		EURIBOR03M + 0,45	EURIBOR03M + 0,45	0,00	3,20	3,20
39 / CNC 1807.01 R	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	1 579 952 267,00	1 364 836 605,00	1	15,00		3,12	3,12	170 172 512,00		3,12
42 / 1217214	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	792 778 162,00	810 665 088,00	1	20,00		3,25	3,25	0,00		3,25
44 / 1234118	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	575 000 000,00	553 946 984,00	1	20,00		3,16	3,16	0,00		3,16
45 / CNC 187401V	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	2 800 000 000,00	2 639 265 777,00	1	15,00		2,09	2,09	0,00		2,09
46 / CNC 1874 01 V	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	779 952 267,00	757 069 764,00	1	15,00		1,73	1,73	0,00		1,73
TOTAL A		**13 159 126 247,00**	**11 205 991 353,00**						**549 872 833,00**		
Barrière simple B											
TOTAL B		**0,00**	**0,00**						**0,00**		
Option d'échange C											
TOTAL C		**0,00**	**0,00**						**0,00**		
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D											
TOTAL D		**0,00**	**0,00**						**0,00**		
Multiplicateur jusqu'à 5 E											
TOTAL E		**0,00**	**0,00**						**0,00**		
Autres types de structures F											
34 / 2008.11.111	CAISSE D'EPARGNE - OCEOR	5 300 000 000,00	3 533 333 335,00	1	15,00		E01M-MOY + 1,00	E01M-MOY + 1,00	0,00		1,41
TOTAL F		**5 300 000 000,00**	**3 533 333 335,00**						**0,00**		
TOTAL GENERAL		**18 459 126 247,00**	**14 739 324 688,00**						**549 872 833,00**		

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

	IV
	B1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A			
14 / 1000152	1 246 501,00	0,00	0,27
23 / 80377-SSIS	564 337,00	0,00	0,39
25 / 8-0086-00	251 152,00	0,00	0,18
26 / 8-0324-00	213 025,00	0,00	0,15
27 / 8-0341-00	898 568,00	0,00	0,62
28 / 8-0260-00	270 317,00	0,00	0,19
29 / 8-0307-00	193 360,00	0,00	0,13
30 / 8-0284-00	513 598,00	0,00	0,35
31 / 8-0247-00	217 140,00	0,00	0,15
32 / 8-0340-000	568 067,00	0,00	0,39
35 / MON267237EUR73871	59 496 647,00	0,00	10,32
36 / CNC 1807.01 R	38 182 840,00	0,00	11,61
37 / 86006295242896	18 854 444,00	0,00	4,07
38 / 86006295242898	29 419 000,00	0,00	5,65
39 / CNC 1807.01 R	41 880 007,00	0,00	9,26
42 / 1217214	26 346 616,00	0,00	5,50
44 / 1234118	17 504 724,00	0,00	3,76
45 / CNC 187401V	54 307 631,00	0,00	17,91
46 / CNC 1874 01 V	12 897 661,00	0,00	5,14
TOTAL A	**303 825 635,00**	**0,00**	**76,03**
Barrière simple B			
TOTAL B	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Option d'échange C			
TOTAL C	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D			
TOTAL D	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Multiplicateur jusqu'à 5 E			
TOTAL E	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres types de structures F			
34 / 2008.11.111	0,00	0,00	23,97
TOTAL F	**0,00**	**0,00**	**23,97**
TOTAL GENERAL	**303 825 635,00**	**0,00**	**100,00**

(1) Répartir les emprunts selon le type de structur
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, in
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent
/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zo
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indem
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contra
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du co

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA

DETAIL DES OPERATIONS DE COUV

B1.4 - DETAIL DES OPERATIONS

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert						
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture)(2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)
TOTAL	**1 790 000 000,00**	**1 432 000 004,00**					
Taux fixe (total)	**0,00**	**0,00**					
Taux variable simple (total)	**1 790 000 000,00**	**1 432 000 004,00**					
37 / 86006295242896	750 000 000,00	600 000 000,00	31/12/2025	EURIBOR03M	SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE	ONE-3987413/4082276	SWAP
38 / 86006295242898	1 040 000 000,00	832 000 004,00	31/12/2025	EURIBOR03M	SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE	ONE-3987413/4082276	SWAP
Taux complexe (total)	**0,00**	**0,00**					

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.
(2) Mentionner le ou les index.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/2014.
(5) Indiquer l'indice de référence F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une m

	IV
A DETTE /ERTURE	**B1.4**

DE COUVERTURE

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Instrument de couverture									
	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date du début de contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
					Type de taux(5)	Index de référence (6)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
TOTAL		**1 432 000 004,00**						**0,00**	**0,00**	**0,00**
Taux fixe (total)		**0,00**						**0,00**	**0,00**	**0,00**
Taux variable simple (total)		**1 432 000 004,00**						**0,00**	**0,00**	**0,00**
37 / 86006295242896	Taux	600 000 000,00	10/01/2011	01/01/2026	F		01/10/2014	0,00	0,00	0,00
38 / 86006295242898	Taux	832 000 004,00	10/01/2011	01/01/2026	F		01/10/2014	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total)		**0,00**						**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Classer les emprunts selon le ty
(2) Mentionner le ou les index.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d
(4) Pour chaque emprunt, indiquer l
(5) Indiquer l'indice de référence Farge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.4

B1.4 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu(2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
TOTAL			**48 273 444,00**	**0,00**		
Taux fixe (total)			**0,00**	**0,00**		
Taux variable simple (total)			**48 273 444,00**	**0,00**		
37 / 86006295242896	3,20	2,96	18 854 444,00	0,00	A - 1	A - 1
38 / 86006295242898	3,20	2,96	29 419 000,00	0,00	A - 1	A - 1
Taux complexe (total)			**0,00**	**0,00**		

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(2) A compléter si l'instrument de couverture est un SWAP.
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.5

B1.5 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	20 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	76,99 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	11 823 913 019,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(F) Autres types de structure	1 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	23,01 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	3 533 333 335,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - PRETS (1) - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS CONSTITUEES au 01/01/2014

Nature de la provision	Objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant de la provision au 01/01/2014	Utilisation ou reprise	SOLDE
Autres provisions pour risques (1518)			**152 035 997**	**0**	**152 035 997**
	Provisions Sydonia	31-déc.-2010	21 054 854		21 054 854
	Provision pour les générations futures	13-août-2012	130 981 143	0	130 981 143
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions (1572)			**49 025 582**	**36 000 000**	**13 025 582**
	Amélioration du logiciel Sydonia	31-déc.-2010	49 025 582	36 000 000	13 025 582
Autres provisions pour risques et charges (1588)			**2 522 223 446**	**2 034 211 585**	**488 011 861**
	Maintenance du logiciel Sydonia	31-déc.-2010	195 702 593		195 702 593
	Provision pour admission en non valeur	31-déc.-2010	2 034 191 585	2 034 191 585	0
	Reprise anticipée du résultat	31-déc.-2009	0	0	0
	Conférence de la jeunesse du Pacifique 2013	31-déc.-2011	0	0	0
	Bâtiment adminitratif	13-août-2012	20 000	20 000	0
	Bâtiment du congrès	13-août-2012	0	0	0
	Rénovation immeuble Iékawé	13-août-2012	0	0	0
	Travaux dans les lycées	13-août-2012	98 000 000	0	98 000 000
	Provisions taxe aéroport	28-août-2013	194 309 268	0	194 309 268
TOTAL GENERAL			**2 723 285 025**	**2 070 211 585**	**653 073 440**

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS
ETAT DE REPARTITION DES CHARGES
ETAT DES METHODES UTILISEES

PROVISIONS NOUVELLES

Nature	Objet	Montant

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant	
			de la dépense transférée au compte 481	de la dotation aux amort. De l'exercice (c/6812)
TOTAL				

METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	Bien de faible valeur : Seuil d'amortissement sur un an : …… Catégories de biens amortis : Durée : ……: ……: ……: ……:	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - DEPENSES	

DETAIL PAR ARTICLES - DEPENSES

Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du gouvernement ou du président	Vote de l'assemblée délibérante(2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D			**1 195 500 000**	**1 195 500 000**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C			**1 195 500 000**	**1 195 500 000**
16	**EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (A)**		**1 095 500 000**	**1 095 500 000**
1641	EMPRUNTS EN EUROS		620 500 000	620 500 000
1642	EMPRUNTS EN FRANCS CFP		120 000 000	120 000 000
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT		355 000 000	355 000 000
Autres dépenses financières (sous-total) (B)			**100 000 000**	**100 000 000**
10	**DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES**			
139	**SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT**			
26	**PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS**			
27	**AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**		**100 000 000**	**100 000 000**
2761	CREANCES POUR AVANCES EN GARANTIES D EMPRUNT		100 000 000	100 000 000
Transferts entre sections = C+D				
Reprise sur autofinancement antérieur (C)				
Charges transférées (D) = E+F+G				
	Travaux en régie (E)			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

Détail des comptes 16449 et 166 en dépense

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du gouvernement ou du président	Vote de l'assemblée délibérante(2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			3 533 333 335
166	Refinancement de dette			
	Total			3 533 333 335

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL PAR ARTICLES - RECETTES

Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du gouvernement ou du président	Vote de l'assemblée délibérante(2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= a+b+c+d			**2 967 984 185**	**3 216 984 185**
Ressources propres externes (a)				
Autre recettes financières (b)			**500 000 000**	**500 000 000**
138	**AUTRES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES**			
2...	**Immobilisations**			
954	PRODUITS DE CESSIONS		500 000 000	500 000 000
Transferts entre sections (c)		***2 700 000 000***	***2 012 730 000***	***2 012 730 000***
2804111	*BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES*		*1 145 000*	*1 145 000*
2804113	*PROJETS INFRASTRUCTURES INTERET NATIONAL ET CALEDONIEN*		*8 200 000*	*8 200 000*
2804131	*BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES*		*2 400 000*	*2 400 000*
2804132	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*		*27 280 000*	*27 280 000*
2804142	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*		*31 025 000*	*31 025 000*
28041781	*BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES*		*92 880 000*	*92 880 000*
28041782	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*		*31 615 000*	*31 615 000*
2804181	*BIENS MOBILIERS, MATERIEL,ETUDES*		*1 580 000 000*	*1 580 000 000*
2804182	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*		*21 735 000*	*21 735 000*
2804183	*PROJETS INFRASTRUCTURES INTERET NATIONAL ET CALEDONIEN*		*16 670 000*	*16 670 000*
2804211	*BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES*		*805 000*	*805 000*
2804281	*BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES*		*3 000 000*	*3 000 000*
2804282	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*		*20 910 000*	*20 910 000*
2804412	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*		*12 175 000*	*12 175 000*
28051	*AMORTISSEMENT DES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES*		*70 350 000*	*70 350 000*
2808	*AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*		*10 360 000*	*10 360 000*
28128	*AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS*		*955 000*	*955 000*
281311	*BATIMENTS ADMINISTRATIFS*		*115 000*	*115 000*
281312	*BATIMENTS SCOLAIRES*		*1 355 000*	*1 355 000*
281318	*AUTRES BATIMENTS PUBLICS*		*2 350 000*	*2 350 000*
281321	*IMMEUBLES DE RAPPORT*		*85 000*	*85 000*
281351	*BATIMENTS PUBLICS*		*8 775 000*	*8 775 000*
281352	*BATIMENTS PRIVES*		*755 000*	*755 000*
2814	*CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI*		*210 000*	*210 000*
28152	*INSTALLATIONS DE VOIRIE*		*5 000*	*5 000*
28155	*INSTALLATIONS AERIENNES*		*2 335 000*	*2 335 000*
28157	*MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES*		*8 615 000*	*8 615 000*
28181	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS*		*4 900 000*	*4 900 000*
281821	*MATERIEL DE TRANSPORT TERRESTRE*		*26 110 000*	*26 110 000*
281822	*MATERIEL DE TRANSPORT NAVAL OU FLUVIAL*		*2 570 000*	*2 570 000*
281824	*AUTRE MATERIEL DE TRANSPORT*		*1 455 000*	*1 455 000*
281838	*AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE*		*13 285 000*	*13 285 000*
281848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS*		*5 855 000*	*5 855 000*
28185	*MATERIEL DE TELEPHONIE*		*795 000*	*795 000*
28188	*AUTRES*		*1 655 000*	*1 655 000*
951	***VIREMENTS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (d)***		***455 254 185***	***704 254 185***

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL PAR ARTICLES - RECETTES

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II
Solde des op.financières	**-2 021 484 185**	**2 021 484 185**	**2 021 484 185**

	Montant
Dépenses financières (I)	**1 195 500 000**
Recettes financières (III)	**3 216 984 185**
Solde (recettes-dépenses) (3)	**+2 021 484 185**
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(3)(4)	**+2 021 484 185**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Indiquer le signe algébrique..
(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du gouvernement ou du président	Vote de de l'assemblée délibérante
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			
166	Refinancement de dette			
	Total			

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Part garantie (en %)
Année	Profil					
Totaux généraux					**50 892 003 855,00**	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**36 240 000,00**	
2011	M	Chambre d' Agriculture NC	Antenne de Pouembout	BNP Paribas	36 240 000,00	80,00
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**4 765 216 935,00**	
2009	P	Alliance Scolaire Evangelique	Renovat°&Construct° enseignement privé ASEE	BRED Banque Calédonienne d'Inv	176 000 000,00	80,00
2007	P	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Programme investissement 07/08 enseignement privé	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	413 689 738,00	80,00
2007	P	Direct. de l'Enseignemt Catho.	programme investissement 07/08 enseignement prive	Caisse Dépôts Consignations	514 874 810,00	80,00
2005	M	Institut Statistique Etude Eco	Acquisition de lots immobilier pour bureaux	BRED Banque Calédonienne d'Inv	280 000 000,00	100,00
2006	S	Air Calédonie	ATR 42-500 F-OIPI n° 647 PRET sur 12 ans	Banque de Nouvelle-Caledonie	525 992 840,00	50,00
2006	S	Air Calédonie	ATR 72-500 F-OIPN n° 735 PRET sur 12 ans	BRED Banque Calédonienne d'Inv	498 464 260,00	50,00
2007	S	Air Calédonie	ATR 72-500 F-OIPS n° 764 PRET sur 12 ans	Societe Générale	498 608 652,00	50,00
2010	P	Direct. de l'Enseignemt Catho.	Programme d' investissement 2010/2013 de la DDEC	Societe Générale	855 200 000,00	80,00
2011	S	Sté Néocalédonienne d'énergie	TR.1/3 BOUCAGE DU NORD 2011-2013 Total 10 500 EUR	AGENCE FRANCAISE DEVELOPPEMENT	1 002 386 635,00	80,00
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état					**46 090 546 920,00**	
2002	P	Sté Immobilière de N-C	Val d'Auteuil 2- logements sociaux	Caisse Dépôts Consignations	115 146 778,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	ISSAMATRO	Caisse Dépôts Consignations	197 802 864,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	Résidence les Pins-logement sociaux	Caisse Dépôts Consignations	40 112 411,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	VALLON D'ARGENT IV-	Caisse Dépôts Consignations	19 938 544,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	Val de Magenta 6- logement sociaux	Caisse Dépôts Consignations	95 532 100,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	VAL MAGENTA 7- logement sociaux	Caisse Dépôts Consignations	16 738 186,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	LA FOA site 1 et 2-logement sociaux	Caisse Dépôts Consignations	113 060 859,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	CALLIANDRA-	Caisse Dépôts Consignations	86 795 227,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	Coteau des Oliviers 1-	Caisse Dépôts Consignations	123 373 150,00	100,00
2005	P	SEM de l'Agglomération	Kaméré 9 & 11 globalisé	Caisse Dépôts Consignations	544 602 387,00	100,00
2005	P	SEM de l'Agglomération	Katiramona 1-	Caisse Dépôts Consignations	82 454 893,00	100,00
2005	P	SEM de l'Agglomération	Katiramona 2 -	Caisse Dépôts Consignations	87 378 878,00	100,00
2006	P	SEM de l'Agglomération	Kaméré 10	Caisse Dépôts Consignations	109 223 628,00	100,00
2006	P	SEM de l'Agglomération	Petite Normandie 1	Caisse Dépôts Consignations	148 909 427,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	Boulari Centre Ville	Caisse Dépôts Consignations	1 485 825 493,00	100,00
2006	X	Fonds Social de l'Habitat	Palmiers III Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	874 185 314,00	100,00
2005	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Charpentier 1 Lotissement Jacarandas Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	210 043 923,00	100,00
2006	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Berlioz 1 - Lotissement Jacarandas II Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	137 930 903,00	100,00
2006	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Charpentier 3 - Lotissement Jacarandas II Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	189 277 472,00	100,00
2005	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Charpentier 2 - Lotissement Jacarandas II Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	131 887 923,00	100,00
2006	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Schubert - Lotissement Jacarandas II Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	225 918 787,00	100,00
2006	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Opération KHAT	Caisse Dépôts Consignations	644 028 245,00	100,00
2006	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Opération BIZET Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	491 010 310,00	100,00
2005	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Opération KAMERE VIII - Kaméré 8	Caisse Dépôts Consignations	357 006 359,00	100,00
2006	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Opération KAMERE VI Habitat	Caisse Dépôts Consignations	232 934 621,00	100,00
2006	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	Opération HAENDEL 1 Habitat lotissement Jacarandas	Caisse Dépôts Consignations	486 230 111,00	100,00

IV - ANNEXES

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil				Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	en intérêts (8)	en capital
Totaux généraux		**45 975 299 722,00**									**1 327 362 591,00**	**1 199 402 746,00**
Totaux pour les emprunts		**32 749 033,00**									**1 499 215,00**	**1 872 209,00**
2011	M	32 749 033,00	12,91	Mensuelle	F		4,82	F		4,70	1 499 215,00	1 872 209,00
Totaux pour les emprunts		**3 683 433 485,00**									**130 769 778,00**	**303 209 710,00**
2009	P	160 493 033,00	20,49	Annuelle	F		5,20	F		5,20	8 345 638,00	4 393 483,00
2007	P	323 554 874,00	13,49	Annuelle	F		4,28	F		4,28	13 848 149,00	17 351 352,00
2007	P	421 249 482,00	14,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,73	R	LIVRET A	2,70	11 373 735,00	18 774 868,00
2005	M	178 057 533,00	11,18	Mensuelle	R	EURIBOR03M	3,25	R	EURIBOR03M	3,10	5 321 273,00	13 441 279,00
2006	S	257 395 951,00	4,99	autres	R	EURIBOR06M	3,92	R	EURIBOR06M	3,59	8 815 588,00	46 524 060,00
2006	S	264 907 121,00	5,24	autres	R	EURIBOR06M	3,95	R	EURIBOR06M	3,59	9 125 900,00	43 026 927,00
2007	S	305 949 362,00	6,49	autres	R	EURIBOR06M	3,57	R	EURIBOR06M	3,59	10 616 115,00	40 965 512,00
2010	P	769 439 494,00	16,74	Annuelle	F		4,47	F		4,47	34 393 946,00	31 179 739,00
2011	S	1 002 386 635,00	9,83	autres	F		2,97	F		2,95	28 929 434,00	87 552 490,00
Totaux pour les emprunts		**42 259 117 204,00**									**1 195 093 598,00**	**894 320 827,00**
2002	P	93 182 530,00	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	2 981 841,00	2 639 563,00
2002	P	166 186 828,00	24,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,39	R	LIVRET A	3,20	5 317 979,00	4 439 709,00
2002	P	32 460 967,00	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	1 038 751,00	919 516,00
2002	P	16 135 266,00	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	516 328,00	457 061,00
2002	P	77 309 350,00	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	2 473 899,00	2 189 927,00
2002	P	13 545 378,00	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	433 452,00	383 697,00
2002	P	91 494 498,00	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	2 927 823,00	2 591 747,00
2002	P	72 922 218,00	24,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,39	R	LIVRET A	3,20	2 333 511,00	1 948 129,00
2002	P	103 653 671,00	24,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,39	R	LIVRET A	3,20	3 316 916,00	2 769 125,00
2005	P	454 968 239,00	28,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,25	R	LIVRET A	3,15	14 331 499,00	15 672 804,00
2005	P	68 883 938,00	28,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,25	R	LIVRET A	3,15	2 169 844,00	2 372 922,00
2005	P	72 997 502,00	28,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,25	R	LIVRET A	3,15	2 299 421,00	2 514 628,00
2006	P	102 289 228,00	28,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,28	R	LIVRET A	3,15	3 222 110,00	1 893 502,00
2006	P	122 604 264,00	28,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,31	R	LIVRET A	3,15	3 862 035,00	4 637 773,00
2007	P	1 183 905 956,00	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,05	R	LIVRET A	3,00	35 517 179,00	55 185 519,00
2006	X	316 998 081,00	3,16	Trimestrielle	R	LIVRET A	3,06	R	LIVRET A	2,70	7 530 305,00	94 631 060,00
2005	P	176 887 838,00	28,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	5 660 412,00	6 069 512,00
2006	P	113 565 119,00	28,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,31	R	LIVRET A	3,15	3 577 301,00	4 295 848,00
2006	P	155 841 209,00	28,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,31	R	LIVRET A	3,15	4 908 999,00	5 895 033,00
2005	P	108 589 643,00	28,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,31	R	LIVRET A	3,15	3 420 574,00	4 107 640,00
2006	P	183 933 289,00	28,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,31	R	LIVRET A	3,15	5 793 899,00	7 277 958,00
2006	P	533 229 683,00	33,66	Annuelle	R	LIVRET A	3,15	R	LIVRET A	3,00	15 996 890,00	19 196 301,00
2006	P	390 594 036,00	29,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,52	R	LIVRET A	3,40	13 280 198,00	19 104 580,00
2005	P	283 316 394,00	29,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,15	8 924 467,00	14 001 790,00
2006	P	184 580 919,00	29,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,11	R	LIVRET A	3,00	5 537 427,00	9 180 149,00
2006	P	385 296 099,00	29,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,11	R	LIVRET A	3,00	11 558 883,00	19 162 737,00

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Part garantie (en %)
Année	Profil					
2005	P	Sté Immobilière de N-C	VILLAGE DE NORMANDIE 2-	Caisse Dépôts Consignations	243 509 785,00	100,00
2005	P	Sté Immobilière de N-C	MARCONI 5 Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	30 731 265,00	100,00
2005	P	Sté Immobilière de N-C	COTEAUX DES OLIVIERS 2 - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	201 831 981,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	LA CAFERIE- Koné	Caisse Dépôts Consignations	34 700 000,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	HAMEAU DU BOIS III - Tina sur mer	Caisse Dépôts Consignations	50 405 012,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	VAL ROLDA - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	159 889 379,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	HAUTS DE MALAOUI - Mont Dore	Caisse Dépôts Consignations	161 686 158,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	KAMERE VII - Zac Kaméré Ducos	Caisse Dépôts Consignations	166 015 871,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	VAL D'ARGENT III - Rue Henry Boissery Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	96 737 947,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	PERVENCHES 2 - rue A Ohlen Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	395 388 186,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	JARDINS DE LA FONTAINE 6 - Rue Pantaloni + Malaval	Caisse Dépôts Consignations	94 473 031,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	IMMEUBLE MARY - Vallée du Tir Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	58 429 952,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	TOURMALINE III - 4ème KM Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	112 170 525,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	KAALA GOMEN - Lot 130, 131 et 132	Caisse Dépôts Consignations	20 200 000,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	VAL NINDIAH - Pouembout	Caisse Dépôts Consignations	30 300 000,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	PARC KOYABOA - Poindimié	Caisse Dépôts Consignations	30 300 000,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	CENTRE CULTUREL - Koumac	Caisse Dépôts Consignations	30 300 000,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	NEPOUI POSTE-poya	Caisse Dépôts Consignations	30 300 000,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	CITADINES II - Rue des Bougainvilliers Païta	Caisse Dépôts Consignations	133 533 890,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	COTEAUX DES OLIVIERS III-	Caisse Dépôts Consignations	151 473 031,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	RESIDENCE BILEOLA - Boulouparis	Caisse Dépôts Consignations	53 076 969,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	PERVENCHES 1 - rue Ohlen Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	115 623 986,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	PERVENCHES II - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	80 423 628,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	ILOT LESERVOISIER - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	200 460 740,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	NORMANDIE VILLAGE II - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	15 815 036,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	HAMEAUX DU BOIS II - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	25 176 014,00	100,00
2006	C	Sté Immobilière de N-C	TUBANDIII Aménagement - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	58 263 723,00	100,00
2006	C	Sté Immobilière de N-C	TUBAND IV Aménagement - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	96 446 897,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	TUBAND IV - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	567 539 976,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	TUBAND III - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	519 039 976,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	TUBAND II - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	456 149 045,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	TUBAND I - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	436 471 002,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	CHAPUIS - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	512 170 048,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	VALLON D'ARGENTIII - Henry Boissery	Caisse Dépôts Consignations	9 549 881,00	100,00
2006	P	Sté Immobilière de N-C	COTEAU DES OLIVIERS III Celières - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	16 457 876,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	SAMINADIN La Caravelle - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	57 406 325,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	KASTAVY La Corvette - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	72 436 874,00	100,00
2006	C	Sté Immobilière de N-C	SAMINADIN-LA CARAVELLE-	Caisse Dépôts Consignations	36 910 024,00	100,00
2006	C	Sté Immobilière de N-C	LESERVOISIER Aménagement - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	266 847 852,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	RIVIERE SALEE - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	7 200 965,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	TOURMALINES III- Armand Ohlen PK4 - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	23 474 224,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	MAGENTA Cécile Péronnet - Portes de Fer	Caisse Dépôts Consignations	16 166 629,00	100,00
2007	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	VIVALDI I LTA PLAI 01 à 2.55%	Caisse Dépôts Consignations	80 169 056,00	100,00
2007	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	VIVALDI I LTA PLS NC01 à 3.55%	Caisse Dépôts Consignations	75 094 726,00	100,00
2007	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	RANCH VALLEY Paita	Caisse Dépôts Consignations	708 245 943,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	TOURMALINES 4 - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	119 683 413,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	TUBAND V SCI Allunga - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	669 056 086,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	TUBAND VI SCI Allunga - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	1 293 828 520,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Les Collines d'Auteuil RT n°1 - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	1 076 365 036,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Le Parc de la Mangrove - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	159 926 372,00	100,00

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil				Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	en intérêts (8)	en capital
2005	P	216 991 229,00	26,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	6 943 720,00	4 517 101,00
2005	P	27 384 588,00	26,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	876 307,00	570 064,00
2005	P	172 755 536,00	26,25	Annuelle	R	LIVRET A	2,14	R	LIVRET A	2,00	3 455 111,00	4 404 920,00
2006	P	31 390 591,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,38	R	LIVRET A	3,20	1 004 499,00	612 993,00
2006	P	45 615 774,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	1 459 705,00	890 782,00
2006	P	145 183 068,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	4 645 858,00	2 835 125,00
2006	P	146 814 581,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	4 698 067,00	2 866 984,00
2006	P	150 746 056,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	4 823 874,00	2 943 759,00
2006	P	87 840 180,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	2 810 887,00	1 715 337,00
2006	P	359 021 155,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	11 488 677,00	7 010 940,00
2006	P	85 783 587,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	2 745 075,00	1 675 175,00
2006	P	53 055 679,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	1 697 782,00	1 036 068,00
2006	P	104 273 247,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,20	3 336 745,00	1 885 304,00
2006	P	18 453 255,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	590 504,00	360 354,00
2006	P	27 679 883,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	885 757,00	540 531,00
2006	P	27 679 883,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	885 757,00	540 531,00
2006	P	27 679 883,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	885 757,00	540 531,00
2006	P	27 679 883,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	885 757,00	540 531,00
2006	P	121 392 226,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,38	R	LIVRET A	3,20	3 884 551,00	2 370 539,00
2006	P	138 374 779,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	4 427 993,00	2 702 173,00
2006	P	48 487 271,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	1 551 593,00	946 856,00
2006	P	105 625 691,00	27,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,37	R	LIVRET A	3,20	3 380 021,00	2 062 652,00
2007	P	74 055 872,00	28,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,23	R	LIVRET A	3,15	2 332 759,00	1 370 868,00
2007	P	184 588 665,00	28,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,23	R	LIVRET A	3,15	5 814 543,00	3 416 968,00
2006	P	14 704 919,00	28,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,23	R	LIVRET A	3,15	463 205,00	272 206,00
2002	P	23 408 813,00	28,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,23	R	LIVRET A	3,15	737 377,00	433 327,00
2006	C	31 073 986,00	7,25	Annuelle	R	LIVRET A	4,71	R	LIVRET A	2,70	838 998,00	3 884 248,00
2006	C	62 690 483,00	12,25	Annuelle	R	LIVRET A	4,49	R	LIVRET A	2,70	1 692 643,00	4 822 345,00
2008	P	532 798 677,00	29,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,23	R	LIVRET A	3,15	16 783 158,00	9 268 959,00
2008	P	487 267 549,00	29,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,23	R	LIVRET A	3,15	15 348 927,00	8 476 866,00
2007	P	432 881 369,00	29,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,48	R	LIVRET A	3,40	14 717 967,00	7 150 705,00
2006	P	414 207 082,00	29,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,48	R	LIVRET A	3,40	14 083 041,00	6 842 228,00
2006	P	486 044 798,00	29,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,48	R	LIVRET A	3,40	16 525 524,00	8 028 905,00
2007	P	7 977 237,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,15	R	LIVRET A	3,00	239 317,00	286 505,00
2006	P	13 747 647,00	27,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,15	R	LIVRET A	3,00	412 428,00	493 752,00
2008	P	45 489 641,00	29,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,11	R	LIVRET A	3,00	1 364 689,00	2 262 432,00
2008	P	57 400 075,00	29,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,11	R	LIVRET A	3,00	1 722 002,00	2 854 798,00
2006	C	23 991 516,00	12,25	Annuelle	R	LIVRET A	5,19	R	LIVRET A	2,70	647 771,00	1 845 501,00
2006	C	173 451 104,00	12,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,62	R	LIVRET A	2,70	4 683 180,00	13 342 393,00
2007	P	6 045 516,00	28,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,15	R	LIVRET A	3,00	181 365,00	210 745,00
2007	P	21 423 214,00	27,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,09	R	LIVRET A	3,00	642 696,00	434 026,00
2007	P	13 572 572,00	28,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,15	R	LIVRET A	3,00	407 178,00	473 134,00
2007	P	73 764 401,00	34,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,83	R	LIVRET A	1,80	1 327 759,00	1 531 229,00
2007	P	59 731 834,00	34,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,85	R	LIVRET A	2,80	1 672 492,00	2 806 150,00
2007	P	708 245 943,00	8,83	Annuelle	R	LIVRET A	2,51	R	LIVRET A	2,05	14 519 042,00	0,00
2009	P	108 145 740,00	21,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,92	R	LIVRET A	3,00	3 244 372,00	2 942 255,00
2009	P	636 373 724,00	33,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,74	R	LIVRET A	2,80	17 818 464,00	7 630 087,00
2008	P	1 230 626 987,00	33,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,74	R	LIVRET A	2,80	34 457 555,00	14 755 152,00
2009	P	1 016 633 847,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,94	R	LIVRET A	3,00	30 499 016,00	14 455 159,00
2009	P	153 428 558,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,95	R	LIVRET A	3,00	4 602 857,00	1 478 930,00

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Part garantie (en %)
Année	Profil					
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Les Jardins de YAHOUE	Caisse Dépôts Consignations	672 681 026,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Le Castex Centre Ville - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	215 400 000,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	KASTAVY - La Corvette Pret Suppl.	Caisse Dépôts Consignations	32 300 119,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Saminadin La Caravelle Pret Suppl.	Caisse Dépôts Consignations	25 537 589,00	100,00
2005	P	Sté Immobilière de N-C	construction logement n° 7 sci ouerendi	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	690 000 000,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	LES CITADINES - Paita	Caisse Dépôts Consignations	63 200 000,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	VALLON D'ARGENT II - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	29 291 050,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	VAL DE MAGENTA III rue Allegre - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	64 260 024,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	LES COTEAUX DES NIAOULIS Magenta - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	82 021 002,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	RESIDENCE IAORA rue de Papeete Ducos - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	71 511 098,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	VAL DE MAGENTA V - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	50 894 033,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	Programme SCWEITZER - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	53 481 504,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	KAMERE IV Zac de Kaméré Ducos - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	97 623 031,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	KAMERE V Zac de Kaméré Ducos - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	119 781 026,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	TOURMALINE II Portes de Fer - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	35 020 048,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	LES JARDINS DE LA FONTAINE Rivière Salée - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	500 714 320,00	100,00
2002	P	Sté Immobilière de N-C	LES HAMEAUX DU BOIS II - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	76 437 947,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	HAMEAU DU BOIS II bis - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	114 657 160,00	100,00
2007	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	SCI PIVARA Quartier de Koutio - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	1 031 027 007,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	KAMERE IX - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	286 997 971,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	PETITE NORMANDIE II - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	356 752 983,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	RIVIERE SALEE - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	150 121 957,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	LA TONTOUTA - Paita	Caisse Dépôts Consignations	173 442 959,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	KAMERE X Tranche 2 - MAKOGAI	Caisse Dépôts Consignations	80 855 012,00	100,00
2008	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	SCI MOSSIBA Lot Jacarandas PLAIB02	Caisse Dépôts Consignations	299 947 582,00	100,00
2008	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	SCI MOSSIBA Lot Jacarandas PLSNC	Caisse Dépôts Consignations	449 555 035,00	100,00
2008	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	SCI LOCABRA Lot n°2+353 Motor - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	193 939 965,00	100,00
2008	P	Fonds Calédonien de l'Habitat	SCI LOCABRA Lot n°2+353 PLAIB02	Caisse Dépôts Consignations	202 367 855,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Les TAMARINS LTA rue Vu - Païta	Caisse Dépôts Consignations	105 855 251,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Les JARIOTS & MELROSE Colardeau - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	950 832 458,00	100,00
2007	P	Sté Immobilière de N-C	Opération TAMINA Zac de Dumbéa sur mer	Caisse Dépôts Consignations	798 842 113,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Opération TUBAND 7 - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	1 095 952 745,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Opération TUBAND 8 - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	725 596 181,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	PERVENCHES V Raymond Brun - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	368 367 900,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	PASSIFLORE 67 Bis avenue Koenig - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	71 174 344,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	BOURAIL - LA lot 144 section Maraichères	Caisse Dépôts Consignations	172 225 298,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Les TAMARINS 1 rue Vu - Païta	Caisse Dépôts Consignations	202 374 821,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	BOURAIL - LTA Lot 144 section Maraichères	Caisse Dépôts Consignations	68 053 580,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	Petite Nomandie - VATOA Prêt complémentaire	Caisse Dépôts Consignations	44 036 038,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	Acquis.foncière ZAC Vallon Dore	Caisse Dépôts Consignations	210 000 000,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Portage foncier Terrain Wright Op. ONDENIA - Païta	Caisse Dépôts Consignations	238 663 484,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Portage foncier Les Collines de Carignan - Païta	Caisse Dépôts Consignations	89 498 807,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Portage foncier Ferme de la Coulée Goetoro	Caisse Dépôts Consignations	119 331 742,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	Kaméré X - tranche 1 Complément (Makogai)	Caisse Dépôts Consignations	18 447 255,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Remparts de la butte 1 Lot Ambrym PLSNC 3,55%	Caisse Dépôts Consignations	335 625 418,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Remparts de la butte 1 Lot Ambrym PLAI 2.55%	Caisse Dépôts Consignations	199 545 943,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	Coeur de ville koutio 1 Lot Tanna PLS NC 3.55%	Caisse Dépôts Consignations	265 393 991,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Rempart de la butte 2 (EFATE) PLAI 2.55%	Caisse Dépôts Consignations	271 114 439,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Coeur de ville koutio 1 Lot Tanna PPU 3.75%	Caisse Dépôts Consignations	211 414 467,00	100,00
2007	P	SEM de l'Agglomération	Rempart de la butte 2 (EFATE) PLS NC 3.55%	Caisse Dépôts Consignations	880 746 897,00	100,00

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil				Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	en intérêts (8)	en capital
2008	P	668 818 641,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,96	R	LIVRET A	3,00	20 437 727,00	0,00
2008	P	214 163 221,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,96	R	LIVRET A	3,00	6 544 389,00	0,00
2009	P	30 284 569,00	28,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,94	R	LIVRET A	3,00	908 537,00	492 062,00
2009	P	23 944 025,00	28,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,94	R	LIVRET A	3,00	718 321,00	389 042,00
2005	P	667 181 828,00	20,50	Annuelle	F		5,03	F		5,03	33 559 246,00	18 607 888,00
2002	P	50 732 393,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	1 623 436,00	1 437 087,00
2002	P	23 512 740,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	752 408,00	666 041,00
2002	P	51 583 305,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	1 650 666,00	1 461 190,00
2002	P	65 840 535,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	2 106 896,00	1 865 053,00
2002	P	57 403 942,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	1 836 926,00	1 626 070,00
2002	P	40 854 053,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	1 307 329,00	1 157 265,00
2002	P	40 823 734,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,14	R	LIVRET A	2,00	816 475,00	1 341 921,00
2002	P	78 364 717,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	2 507 671,00	2 219 822,00
2002	P	96 151 554,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	3 076 850,00	2 723 666,00
2002	P	28 111 564,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	899 570,00	796 310,00
2002	P	401 937 278,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	12 861 993,00	11 385 599,00
2002	P	61 358 862,00	23,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,35	R	LIVRET A	3,20	1 963 483,00	1 738 100,00
2007	P	107 218 720,00	28,50	Annuelle	R	LIVRET A	3,23	R	LIVRET A	3,15	3 377 390,00	1 837 859,00
2007	P	938 511 547,00	35,25	Annuelle	R	LIVRET A	2,99	R	LIVRET A	3,00	28 155 346,00	22 618 851,00
2007	P	225 773 554,00	29,49	Annuelle	R	LIVRET A	3,05	R	LIVRET A	3,00	6 773 206,00	11 228 869,00
2007	P	279 326 470,00	29,49	Annuelle	R	LIVRET A	3,00	R	LIVRET A	3,00	8 379 794,00	13 892 328,00
2007	P	118 096 890,00	29,49	Annuelle	R	LIVRET A	3,05	R	LIVRET A	3,00	3 542 907,00	5 873 560,00
2007	P	136 442 891,00	29,49	Annuelle	R	LIVRET A	3,05	R	LIVRET A	3,00	4 093 286,00	6 786 000,00
2007	P	80 855 012,00	34,67	Annuelle	R	LIVRET A	3,06	R	LIVRET A	3,00	2 425 650,00	0,00
2008	P	293 398 185,00	36,33	Annuelle	R	LIVRET A	1,77	R	LIVRET A	1,80	5 281 167,00	1 842 085,00
2008	P	447 153 362,00	36,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	12 596 032,00	0,00
2008	P	185 841 561,00	35,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,75	R	LIVRET A	2,80	5 203 564,00	1 915 641,00
2008	P	190 454 462,00	35,33	Annuelle	R	LIVRET A	1,75	R	LIVRET A	1,80	3 428 180,00	2 745 905,00
2008	P	103 543 887,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	1,77	R	LIVRET A	1,80	1 863 790,00	650 094,00
2008	P	943 862 667,00	36,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	26 428 154,00	1 340 891,00
2007	P	790 963 056,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	20 565 039,00	8 294 877,00
2008	P	1 063 734 691,00	37,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	27 657 101,00	16 739 967,00
2008	P	704 265 612,00	37,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	18 310 906,00	11 083 011,00
2008	P	365 667 690,00	36,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	10 238 695,00	519 483,00
2008	P	70 652 622,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	1 978 273,00	100 372,00
2008	P	170 962 853,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	4 786 959,00	242 877,00
2008	P	200 891 374,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	5 624 958,00	285 395,00
2008	P	66 567 621,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	1,77	R	LIVRET A	1,80	1 198 217,00	417 942,00
2007	P	34 571 296,00	29,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,85	R	LIVRET A	2,80	967 996,00	1 734 230,00
2008	P	210 000 000,00	9,49	Annuelle	R	LIVRET A	3,13	R	LIVRET A	2,55	5 355 000,00	18 450 066,00
2009	P	238 663 484,00	10,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,88	R	LIVRET A	2,60	6 205 251,00	0,00
2009	P	89 498 807,00	10,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,52	R	LIVRET A	2,60	2 326 969,00	0,00
2009	P	119 331 742,00	10,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,52	R	LIVRET A	2,60	3 102 625,00	0,00
2007	P	14 943 230,00	28,83	Annuelle	R	LIVRET A	2,96	R	LIVRET A	2,80	418 411,00	604 681,00
2009	P	321 041 535,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,03	R	LIVRET A	2,80	8 989 162,00	3 331 881,00
2009	P	185 178 778,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,75	R	LIVRET A	1,80	3 333 218,00	3 433 926,00
2008	P	241 071 802,00	35,25	Annuelle	R	LIVRET A	2,79	R	LIVRET A	2,80	6 750 010,00	5 939 643,00
2009	P	251 594 395,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,75	R	LIVRET A	1,80	4 528 699,00	4 665 526,00
2009	P	186 093 574,00	20,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,62	R	LIVRET A	2,70	5 024 526,00	6 445 053,00
2007	P	842 475 927,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,75	R	LIVRET A	2,80	23 589 327,00	8 743 507,00

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Part garantie (en %)
Année	Profil					
2009	P	SEM de l'Agglomération	Robinson MAUPITI Mont Dore PLSNC 3.55%	Caisse Dépôts Consignations	108 294 749,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Kamere phase 3 TAMANOU PLS NC 3.55%	Caisse Dépôts Consignations	324 883 294,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Tontouta Joseph KOLONGA PLS NC 3.55%	Caisse Dépôts Consignations	123 168 496,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Robinson MAUPITI Mont Dore PLAI 2.55%	Caisse Dépôts Consignations	55 904 057,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Kamere phase 3 TAMANOU PLAI 2.55%	Caisse Dépôts Consignations	167 712 172,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Tontouta Joseph KOLONGA PLAI 2.55%	Caisse Dépôts Consignations	78 265 632,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op Ylang ilôt 2 25 LA ZAC 3 - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	314 281 847,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Réhabilitation Pierre Lenquete PLSNC	Caisse Dépôts Consignations	154 000 372,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. Thio Village PLSNC Centre Bourg	Caisse Dépôts Consignations	85 106 039,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. GPDL KANODA - Mont Dore	Caisse Dépôts Consignations	97 253 456,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. LA FOA PLSNC - La Foa	Caisse Dépôts Consignations	183 520 831,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. BADAMIERS Plaisance - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	375 290 693,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Op. MACARANGA Zac - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	977 523 270,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	op. HAUT d'AUDRAIN 13 LTA Ducos	Caisse Dépôts Consignations	96 816 760,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. MARTAWI Ilôt 2 5 LTA Zac 2	Caisse Dépôts Consignations	42 768 746,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. YLANG Ilôt 2 10 LTA Zac 3 - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	77 469 359,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Réhabilitation Pierre Lenquette PLAI - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	423 720 363,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. THIO Village PLAI Centre bourg - Thio	Caisse Dépôts Consignations	24 633 413,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. LA FOA F1 PLAI - La Foa	Caisse Dépôts Consignations	63 351 074,00	100,00
2008	P	Sté Immobilière de N-C	Réhabilitation Cité Pierre Lenquète PPU	Caisse Dépôts Consignations	189 336 890,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. LE BOSQUET PN - Voh	Caisse Dépôts Consignations	1 831 654 177,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. HAUT D'AUDRAIN 15 LA - Ducos	Caisse Dépôts Consignations	188 972 653,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. MARTAWI Ilôt 1 Zac - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	868 406 216,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. MARTAWI Ilôt 2 5 LA Zac 2 - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	72 127 736,00	100,00
2010	P	Sté Immobilière de N-C	Op. YLANG Ilôt 1 Zac 1 - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	653 973 886,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Opération ARUE Vallon - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	364 520 954,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Opération ORONA - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	719 283 037,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Opération ARAWA - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	1 134 942 291,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Opération TAKUTEA 1bis PLS - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	64 416 174,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Opération TAKUTEA 2 bis - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	215 807 889,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Opération TKUTEA 1 bis PLAI Zac - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	45 696 526,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Opération TIKOPIA centre urbain - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	265 277 678,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Op.TAKUTEA 1 bis Locatif intermédiaire - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	26 753 111,00	100,00
2009	P	Sté Immobilière de N-C	Acquisition Terrain Creek Salée - Pouembout VKP	Caisse Dépôts Consignations	83 532 220,00	100,00
2010	X	Sté Immobilière de N-C	PHARE Université de Nouville Construction - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	1 636 955 222,00	100,00
2010	X	Sté Immobilière de N-C	PHARE Université de Nouville - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	449 655 660,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	TAKUTEA 2 - Construction de 7 LAT - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	93 656 425,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	lot PETITE NORMANDIE II Op. KUENI Zone B - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	70 000 000,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Lot La TONTOUTA Op. KOLOVAÏ Cité Martinet - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	41 779 952,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	Lot EFATE Prêt complémentaire LA - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	16 035 919,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	UERE LA Petite Normandie - Boulari	Caisse Dépôts Consignations	161 461 217,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	Opération TAKUTEA 1 PLS Zac - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	360 207 668,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Lot EFATE Pêt complémentaire LTA - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	17 061 217,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	TAKUTEA 2 - construction 20 LTA	Caisse Dépôts Consignations	184 267 345,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	TAKUTEA 2 Construction de 20 LA - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	186 075 471,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	Programme ERROMANGO Centre Ville - Boulari	Caisse Dépôts Consignations	310 809 202,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	UERE LTA Petite Normandie - Boulari	Caisse Dépôts Consignations	79 092 840,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	SCI MANGAREVA Centre urbain de Koutio - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	360 039 774,00	100,00
2009	P	SEM de l'Agglomération	Op. TAKUTEA 1 Locatif intermédiaire ZAC - Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	189 105 684,00	100,00
2008	P	SEM de l'Agglomération	Op. TAKUTEA 1 PLAI - Zac Dumbéa	Caisse Dépôts Consignations	345 079 893,00	100,00

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil				Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	en intérêts (8)	en capital
2009	P	102 009 589,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,74	R	LIVRET A	2,80	2 856 268,00	1 518 430,00
2009	P	306 027 869,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,74	R	LIVRET A	2,80	8 568 780,00	4 555 276,00
2009	P	117 816 473,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,31	R	LIVRET A	2,80	3 298 862,00	1 222 740,00
2009	P	51 879 005,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,75	R	LIVRET A	1,80	933 822,00	962 036,00
2009	P	155 637 018,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,75	R	LIVRET A	1,80	2 801 465,00	2 886 109,00
2009	P	72 630 563,00	35,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,75	R	LIVRET A	1,80	1 307 350,00	1 346 850,00
2010	P	311 182 053,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	8 090 733,00	3 263 389,00
2009	P	148 316 748,00	27,92	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	3 856 235,00	3 028 747,00
2010	P	83 382 938,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	2 167 956,00	929 319,00
2010	P	94 430 442,00	31,92	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	2 455 192,00	1 510 352,00
2010	P	179 805 154,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	4 674 933,00	2 003 971,00
2010	P	364 846 245,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,85	R	LIVRET A	2,85	10 398 118,00	5 446 519,00
2008	P	965 923 403,00	37,25	Annuelle	R	LIVRET A	2,56	R	LIVRET A	2,60	25 114 008,00	2 769 163,00
2010	P	95 560 685,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	1,80	R	LIVRET A	1,80	1 720 092,00	1 300 943,00
2010	P	42 213 876,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	1,80	R	LIVRET A	1,80	759 850,00	574 691,00
2010	P	76 464 295,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	1,80	R	LIVRET A	1,80	1 376 358,00	1 040 965,00
2010	P	405 365 407,00	27,92	Annuelle	R	LIVRET A	1,80	R	LIVRET A	1,80	7 296 578,00	9 612 969,00
2010	P	23 818 297,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,05	R	LIVRET A	2,05	488 276,00	420 132,00
2010	P	61 981 217,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,05	R	LIVRET A	2,05	1 270 615,00	735 551,00
2008	P	169 614 706,00	12,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,70	R	LIVRET A	2,70	4 579 597,00	10 426 949,00
2010	P	1 813 588 372,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	47 153 298,00	19 019 232,00
2010	P	187 108 796,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	4 864 828,00	1 962 223,00
2010	P	859 841 032,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	22 355 866,00	9 017 214,00
2010	P	71 416 345,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	1 856 825,00	748 936,00
2010	P	647 523 672,00	38,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	16 835 616,00	6 790 628,00
2009	P	353 805 023,00	37,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	9 198 931,00	5 567 821,00
2009	P	704 719 866,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	18 322 716,00	7 854 329,00
2009	P	1 095 766 047,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	1,85	R	LIVRET A	1,85	20 271 672,00	20 133 353,00
2009	P	62 522 512,00	37,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	1 625 585,00	983 915,00
2009	P	209 463 720,00	37,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	5 446 056,00	3 296 326,00
2009	P	43 928 591,00	37,33	Annuelle	R	LIVRET A	1,30	R	LIVRET A	1,30	571 072,00	901 242,00
2009	P	257 479 229,00	37,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	6 694 461,00	4 051 944,00
2009	P	25 681 541,00	27,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,40	R	LIVRET A	3,40	873 172,00	563 263,00
2009	P	83 532 220,00	10,92	Annuelle	R	LIVRET A	3,24	R	LIVRET A	2,60	2 171 838,00	0,00
2010	X	1 508 292 162,00	32,15	Trimestrielle	F		3,63	F		3,58	53 392 955,00	46 768 748,00
2010	X	429 983 221,00	38,08	Trimestrielle	F		3,90	F		0,90	15 373 675,00	11 241 392,00
2008	P	91 177 364,00	26,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,34	R	LIVRET A	3,39	3 090 913,00	827 915,00
2008	P	69 486 885,00	36,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	1 945 632,00	98 716,00
2009	P	37 951 004,00	35,09	Annuelle	R	LIVRET A	2,79	R	LIVRET A	2,80	1 062 628,00	935 055,00
2008	P	15 918 372,00	36,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	445 714,00	22 615,00
2008	P	160 277 674,00	36,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	4 487 776,00	227 697,00
2008	P	349 618 535,00	37,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	9 090 082,00	5 501 938,00
2009	P	16 688 683,00	36,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,77	R	LIVRET A	1,80	300 396,00	104 779,00
2008	P	180 243 841,00	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,77	R	LIVRET A	1,80	3 244 389,00	1 131 652,00
2008	P	184 711 500,00	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	5 171 921,00	262 409,00
2008	P	308 530 907,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	8 638 866,00	438 311,00
2008	P	77 365 837,00	36,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,77	R	LIVRET A	1,80	1 392 585,00	485 737,00
2008	P	357 400 612,00	36,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,76	R	LIVRET A	2,80	10 007 217,00	507 739,00
2009	P	183 231 920,00	27,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,40	R	LIVRET A	3,40	6 229 885,00	3 190 309,00
2008	P	333 042 594,00	37,33	Annuelle	R	LIVRET A	1,80	R	LIVRET A	1,80	5 994 767,00	6 181 636,00

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Part garantie (en %)
Année	Profil					
2010	P	SEM de l'Agglomération	Op PINSAT - MANGAIIA de Papeete PLSNC - Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	80 616 101,00	100,00
2010	P	SEM de l'Agglomération	Op PINSAT-MANGAÏA PLAI de Papeete Nouméa	Caisse Dépôts Consignations	41 867 146,00	100,00
Totaux pour les autres emprunts					**0,00**	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.
(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois, …)
(5) Taux annuel, tout frais compris.
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état a
(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).
(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil				Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	en intérêts (8)	en capital
2010	P	79 820 976,00	38,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,60	R	LIVRET A	2,60	2 075 345,00	837 088,00
2010	P	41 323 973,00	38,75	Annuelle	R	LIVRET A	1,80	R	LIVRET A	1,80	743 832,00	562 575,00
Totaux pour les autres emp		**0,00**									**0,00**	**0,00**

(1) Indiquer C pour amortisse
(2) Annuelle, trimestrielle ou
(3) Indiquer F pour taux fixe,
(4) Indiquer le type d'index (e
(5) Taux annuel, tout frais co
(6) Taux après opérations d'é annexé au compte adminsitratif.
(7) Indiquer la nature de l'em
(8) Annuité due au titre du co

IV - ANNEXES

ETAT DU PERSONNEL PERMANENT

CORPS OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS AU BS 2013 (au 13/11/2013/2013)					EFFECTIFS AU BP 2014		
		POSTES BUDGETAIRES	POURVUS				-	+	POSTES BUDGETAIRES
			T	NT	TOTAL	Dont TNC			
EMPLOIS HIERARCHIQUES		**95**	**73**	**8**	**81**	**0**	**-2**	**6**	**99**
Secrétaire général du gouvernement	A	**1**	1,0		1,0				**1**
Secrétaire général adjoint du gouvernement	A	**5**	2,0	2,0	4,0				**5**
Secrétaire général (CES, Sénat)	A	**2**	2,0		2,0				**2**
Secrétaire général adjoint (CES, Sénat)	A	**2**	2,0		2,0				**2**
Directeur	A	**14**	9,0	1,0	10,0			1	**15**
Directeur adjoint	A	**17**	15,0		15,0			1	**18**
Chef de service	A	**54**	42,0	5,0	47,0		- 2	4	**56**
FILIERE ADMINISTRATIVE		**758,2**	**549,5**	**145,4**	**694,9**	**7**	**-16**	**34,5**	**776,7**
Attaché	A	**191**	110,0	52,0	162,0	5	- 3	11	**199**
Rédacteur	B	**229**	181,0	32,0	213,0	2	- 5	10	**234**
Secrétaire général d'un conseil coutumier	B	**8**	2,0	6,0	8,0				**8**
Chargé de mission d'un conseil coutumier	B	**8**	1,0	6,0	7,0				**8**
Adjoint administratif	C	**290,7**	233,5	39,9	273,4	0	- 4	13,5	**300,2**
Agent administratif	D	**30,5**	21,0	9,5	30,5	0	- 4		**26,5**
Dactylographe	D	**1**	1,0		1,0				**1**
FILIERE TECHNIQUE		**410,5**	**353**	**31,5**	**384,5**	**6**	**-10**	**22**	**422,5**
Ingénieur	A	**168,5**	139,0	12,5	151,5	4	- 1	10	**177,5**
ICNA	A	**17**	15,0	1,0	16,0				**17**
IEEAC	A	**2**	2,0		2,0				**2**
IESSA	A	**3**	3,0		3,0				**3**
Technicien	B	**173**	155,0	12,0	167,0	2	- 6	8	**175**
TSEEAC	B	**11**	9,0	1,0	10,0				**11**
Technicien adjoint	C	**32**	26,0	5,0	31,0		- 3	4	**33**
AAC	C	**2**	2,0		2,0				**2**
Agent de service	C	**2**	2,0		2,0				**2**
FILIERE SANTE / SOCIAL		**92,5**	**66**	**18,5**	**84,5**	**3**	**-2**	**5**	**95,5**
Médecin	A	**10**	8,0	1,0	9,0	1			**10**
Chirurgien dentiste	A	**1**			0,0				**1**

Pharmacien	A	**2**	1,0	1,0	2,0				**2**
Directeur de centre	A	**5**	3,0		3,0				**5**
Psychologue	A	**11**	9,0	1,0	10,0				**11**
Psychomotricien	A	**1**	1,0		1,0				**1**
Cadre supérieur de santé	A	**0**			0,0			1	**1**
Cadre socio-éducatif	A	**0**			0,0			3	**3**
Infirmier	B	**4**	4,0		4,0			1	**5**
Kinésithérapeute	B	**1**	1,0		1,0				**1**
Manipulateur radiologie	B	**1**	1,0		1,0		- 1		**0**
Assistant socio-éducatif	B	**46,5**	33,0	10,5	43,5	2,0	- 1		**45,5**
Moniteur socio-éducatif	B	**10**	5,0	5,0	10,0				**10**
FILIERE DE L'ENSEIGNEMENT		**51**	**44**	**1**	**47**	**0**	**- 2**	**3**	**52**
Personnel de direction	A	**1**	1,0						**1**
Professeur des écoles	A	**38**	33,0		33,0			3	**41**
Instituteur	B	**12**	10,0	1,0	14		- 2		**10**
FILIERE CULTURE ET SPORT - AFFAIRES COUTUMIERES		**42**	**37**	**2**	**39**	**0**	**-4**	**3**	**41**
Conservateur en chef	A	**1**			0,0				**1**
Conservateur	A	**2**	2,0		2,0		- 1		**1**
Attaché de conservation	A	**6**	4,0	1,0	5,0		- 1	1	**6**
Conseiller territorial SE	A	**1**	1,0		1,0				**1**
Conseiller territorial APS	A	**4**	4,0		4,0		- 1	1	**4**
Assistant de conservation	B	**1**	1,0		1,0				**1**
Agent du patrimoine	C	**1**	1,0		1,0				**1**
Educateur des APS	B	**10**	8,0	1,0	9,0		- 1	1	**10**
Officier public coutumier	B	**16**	16,0		16,0				**16**
FILIERE INCENDIE		**20**	**16**	**4**	**20**	**0**	**0**	**0**	**20**
TSSLIA	B	**8**	8,0		8,0				**8**
ASSLIA	C	**12**	8,0	4,0	12,0				**12**

STATUTS SPECIAUX		**147,5**	**16**	**113**	**129**	**14**	**0**	**3**	**150,5**
Directeur de cabinet du PGNC	A	**1**	1,0		1,0				**1**
Directeur adjoint de cabinet du PGNC	A	**1**			0,0				**1**
Chef de cabinet du PGNC	A	**1**		1,0	1,0				**1**
Collaborateur	A, B ou C	**63**	15,0	45,5	60,5	14			**63**
Représentants extérieurs	A	**2**			0,0				**2**
Capitaine	B	**2**		2,0	2,0				**2**
Chef mécanicien	B	**1**		1,0	1,0				**1**
Interprète	B	**1**			0,0				**1**
Officier	C	**0**			0,0			3	**3**
Convention collective des services publics		**66,5**		63,5	63,5				**66,5**
Volontaires du service civique	A	**4**			0,0				**4**
Volontaires civils à l'aide technique	A	**5**			0,0				**5**
POSTES PROJETS		**21**	**0**	**8**	**29**	**0**	**-**	**2**	**23**
Rédacteur du CAG	B	**10**	0,0	3,0	13,0				**10**
Adjoint administratif du CAG	C	**5**	0,0	5,0	10,0				**5**
Ingénieur filière technique	A	**5**	0,0	0,0	5,0			2	**7**
Technicien filière technique	B	**1**	0,0	0,0	1,0				**1**
PERSONNELS DU CONGRES		**115**	**36**	**70,17**	**106,17**	**25,17**	**-1**	**1**	**115**
Secrétaire général du congrès	A	**1**	1,0	0,0	1,0				**1**
Secrétaire général adjoint du congrès	A	**1**	1,0	0,0	1,0				**1**
Directeur	A	**4**	3,0	0,0	3,0				**4**
Directeur adjoint	A	**1**	1,0	0,0	1,0				**1**
Chef de service	A	**2**	2,0	0,0	2,0				**2**
Attaché	A	**8**	3,0	4,0	7,0			1	**9**
Rédacteur	B	**21**	7,0	12,0	19,0				**21**
Adjoint administratif	C	**12**	9,0	3,0	12,0				**12**
Agent administratif	D	**4**	3,0	1,0	4,0				**4**
Ingénieur	A	**1**	1,0	0,0	1,0				**1**
Technicien	B	**3**	0,0	1,0	1,0				**3**
Convention collective		**5**	0,0	5,0	5,0		- 1,0		**4**
Collaborateur présidence/VP/CP/Com		**28**	3,0	23,17	26,2	9,17			**28**
Collaborateur groupe d'élus		**24**	2,0	21,0	23,0	16			**24**
Total		**1752,7**	**1190,5**	**401,6**	**1615,1**	**55,2**	**-37,0**	**79,5**	**1795,2**

ETAT DU PERSONNEL EN POSITION ADMINISTRATIVE PARTICULIERE

SITUATION ADMINISTRATIVE	CATEGORIE	EFFECTIFS AU BS 2013 (au 13/11/2013)		EFFECTIFS AU BP 2014		
		POSTES BUDGETAIRES	POURVUS	-	+	POSTES BUDGETAIRES
AGENTS EN FORMATION INITIALE EN ECOLE		**160**	**160,0**	**-38,0**	**27,0**	**149,0**
IFM	B	76	76	-15		**61**
IUFM	A	12	12		27	**39**
IFPSS	B	72	72	-23		**49**
AUTRES		**140**	**117,2**	**-3,0**	**0,0**	**148,3**
Personnels mis à disposition		83	80	-3		**80**
Décharges syndicales		5	3,7			**5**
Agents en stage ou formation		37	22			**37**
Agents placés en congé de longue durée		15	11,5			**15**
Total		**300**	**277,2**	**-41,0**	**27,0**	**297,3**

TOTAL GENERAL	**2052,7**	**1892,27**	**-78,0**	**106,5**	**2092,5**

IV – ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes			
Institut agronomique calédonien	30 novembre 1999	Contrat de développement	174 000 000
Aquarium des lagons	4 juillet 2005	Contribution des membres	31 000 000
Institut d'archéologies de la Nouvelle-Calédonie	8 juillet 2009	Contribution des membres	15 000 000
Syndicat mixte des transports interurbains	5 mars 2009	Contribution des membres	335 000 000
Autres organismes de regroupement			
GIP UH - Union handicap	8 mars 2010	Cotisation/Subvention	110 100 000
GIP Formation cadre avenir	10 août 2005	Contribution des membres	56 000 000
GIP CNRT "Nickel et son environnement"	1 janvier 2007	Contrat de développement	22 000 000
GIP CEN - Conservatoire des espaces naturels	28 février 2011	Subvention / Mise à dispo.	10 000 000
GIP Maison de l'étudiant	6 février 2012	Contribution des membres / Subvention	102 495 916
GIE SERAIL	15 juin 1994	Contribution des membres	4 000 000
GIE Tourisme et Point Sud		Contribution des membres	1 000 000
OCTA - Association des pays et territoires d'outre mer de l'Union européenne	2000	Contribution des membres	715 990
CPS - Communauté du Pacifique	1947	Contribution des membres	30 000 000
PROE - Programme régional océanien de l¿environnement	1982	Contribution des membres	2 100 000
WCPFC - Commission des pêches du Pacifique Occidental et Central		Contribution des membres	1 000 000
CESAP - Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique		Contribution des membres	500 000
Forum des Iles du Pacifique	2006	Contribution des membres	900 000
OIE - Office internationale épizooties	1949	Contribution des membres	3 750 000

IV - ANNEXES
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Inv.	900	03	204142	A0102-01	Financement exceptionnel de projets	21628	CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA-COMMUNE DE DUMBEA	100 000 000
Inv.	900	05	204152	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	19446	MU- SUBVENTIONS AUTRES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	70 000 000
Inv.	900	05	204182	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	21433	MU - ETUDES LOCAUX CPS	30 000 000
					Total chapitre 900			**200 000 000**
Inv.	901	12	204141	A0407-01	Prévention des risques dans les établissements recevant du public, des risquestechnologiques et naturels	21616	SUBVENTIONS COMMUNES - SECURITE CIVILE	600 000 000
Inv.	901	12	204281	A0504-05	Sécurité, Police et règlementation de la circulation maritime dans les eaux territoriales	19425	SUBVENTION INVEST SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	7 500 000
					Total chapitre 901			**607 500 000**
Inv.	902	21	204211	A1105-02	Enseignement second degré privé	21719	SUBVENTION DDEC - remboursement échéances d'emprunt	231 000 000
Inv.	902	21	204211	A1105-02	Enseignement second degré privé	21719	SUBVENTION ASEE - remboursement échéances d'emprunt	18 000 000
Inv.	902	22	204211	A1104-02	Enseignement privé temps plein	17657	SUBVENTION INVESTISSEMENT DO NEVA	6 000 000
Inv.	902	22	20431	A1106-01	Enseignement en collège	21356	SUVBENTION ACCOMPAGNEMENT ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS EN COLLÈGE - DIVERS ÉTABLISSEMENTS	4 690 415
Inv.	902	22	20431	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	21222	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - DUMBÉA LYCÉE GRAND NOUMÉA	17 758 000
Inv.	902	22	20431	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	21222	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - LIFOU LYCÉE WILLIAMA HAUDRA	10 000 000
Inv.	902	22	20431	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	21222	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	8 000 000
Inv.	902	22	20431	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	21222	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	6 500 000
Inv.	902	22	20431	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	21222	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - POINDIMIÉ LYCÉE ANTOINE KELA	9 500 000
Inv.	902	22	20431	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	21222	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	7 000 000
Inv.	902	22	20431	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	21222	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE INFORMATIQUE - DIVERS ÉTABLISSEMENTS	42 500 000
Inv.	902	22	20431	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	21223	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	9 000 000
Inv.	902	22	20431	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	21223	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	10 604 000
Inv.	902	22	20431	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	21223	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - TOUHO LP AUGUSTIN TY	4 000 000
Inv.	902	22	20431	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	21223	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE INFORMATIQUE - DIVERS ÉTABLISSEMENTS	17 000 000
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - DUMBÉA LYCÉE GRAND NOUMÉA	6 103 863
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - HOUAILOU COLLÈGE DE WANI - ALP	107 486

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - KONÉ COLLÈGE - ALP	700 561
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - KOUMAC COLLÈGE - ALP	776 380
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - LA FOA COLLÈGE - ALP	893 374
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - LIFOU LYCÉE WILLIAMA HAUDRA	3 467 647
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - MARÉ COLLÈGE DE LA ROCHE - ALP	411 912
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - MARÉ COLLÈGE DE TADINE	262 663
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE DE KAMÉRÉ - ALP	555 739
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	6 937 163
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	5 622 951
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	6 019 117
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	5 512 706
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - POINDIMIÉ COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER - ALP	737 127

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - POINDIMIÉ LYCÉE ANTOINE KELA	2 988 078
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	3 297 122
Inv.	902	22	20431	A1106-07	Vie de l'élève	21225	SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES : INTERNATS, DEMI-PENSIONS, SERVICE GÉNÉRAL - VOLET "AMÉLIORATION" DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - TOUHO LP AUGUSTIN TY	3 822 111
Inv.	902	23	20431	A1106-04	Enseignement post bac en lycée	21226	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - DUMBÉA LYCÉE GRAND NOUMÉA	800 000
Inv.	902	23	20431	A1106-04	Enseignement post bac en lycée	21226	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	1 000 000
Inv.	902	23	20431	A1106-04	Enseignement post bac en lycée	21226	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	1 200 000
Inv.	902	23	20431	A1106-04	Enseignement post bac en lycée	21226	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	712 124
Inv.	902	23	20431	A1106-04	Enseignement post bac en lycée	21226	SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	287 876
Inv.	902	27	204181	A1103-03	Soutien à la recherche	19745	SUBVENTION SOUTIEN A L'IFREMER	7 450 000
						Total chapitre 902		**461 218 415**
Inv.	903	31	204281	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	17632	SUBV EQUIPT .MUSEE HISTOIRE MARITIME	3 000 000
Inv.	903	31	204281	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	21263	SUBV EQUIPT ASSOCIATION LE MOUV	5 000 000
Inv.	903	31	204281	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	21718	SUBV EQUIPT ETUDES BATIMENTS FOL	20 000 000
Inv.	903	32	204182	A0802-07	Soutien aux infrastructures sportives	17926	SUBVENTIONS TERRAIN FOOT-BALL DE CANALA	20 000 000
Inv.	903	32	204282	A0802-07	Soutien aux infrastructures sportives	17614	SUBV CTOS POUR CONSTRUCTION CISE	132 500 000
						Total chapitre 903		**180 500 000**
Inv.	904	42	204142	A0604-03	Financement & suivi du Médipôle de Koutio & de son projet culturel	19943	SUBV RENFORCEMENT AEP MEDIPOLE - DUMBEA	80 000 000
						Total chapitre 904		**80 000 000**
Inv.	906	63	2041781	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	17623	EFPA EQUIPEMENT	10 000 000
Inv.	906	63	2041781	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	18385	EQUIPEMENT PES PECHE OUVEA	25 000 000
Inv.	906	63	2041781	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	21289	ETFPA TRAVAUX POLE PREPARATOIRE	40 000 000
Inv.	906	63	2041782	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	21413	ETFPA-RENOVATION LOCAUX	381 000 000
Inv.	906	63	2041782	A1203-04	Soutien des établissements publics	21290	SUBVENTION ETFPA REMISE AUX NORMES	30 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Inv.	906	63	204281	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	19946	SUBVENTION AFPA PACIFIQUE	4 000 000
					Total chapitre 906			**490 000 000**
Inv.	907	73	204142	A0403-01	Protection et disponibilité de la ressource en eau etgestion du domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie	19447	SUBVENTION INVEST. COMMUNE NOUMEA (Participation à la rénovation du barrage de Dumbéa - AP 2013/1)	10 000 000
Inv.	907	74	204282	A0504-05	Sécurité, Police et règlementation de la circulation maritime dans les eaux territoriales	21274	SUBVENTION INVESTISSEMENT . ALBACORE	390 000
					Total chapitre 907			**10 390 000**
Inv.	908	81	204142	A0503-08	Aménagement et entretien des routes	21627	SUBV° TRAVAUX REHAUSSEMENT DU RADIER TABLE UNIO-COMMUNE DE MOINDOU	20 000 000
Inv.	908	82	204112	A0501-03	Soutien et pilotage	17629	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT-DGAC TRAVAUX EXTENSION DAC	18 000 000
Inv.	908	83	204141	A0504-11	Contribuer à la continuité territoriale maritime	21626	SUBVENTION POUM BARGE	30 000 000
					Total chapitre 908			**68 000 000**
Inv.	909	90	204141	A0401-11	Economie verte	19439	SUBVENTIONS COMMUNES ECONOMIE VERTE	7 000 000
Inv.	909	90	204281	A0401-11	Economie verte	19440	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ECONOMIE VERTE	5 000 000
Inv.	909	90	204281	A0401-11	Economie verte	19849	SUBVENTIONS PROPOTEURS PRIVES ECONOMIE VERTE	3 000 000
Inv.	909	91	204131	A1307-01	Economie numérique	19774	SUBVENTION PROVINCES FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE	7 500 000
Inv.	909	91	204141	A1307-01	Economie numérique	19775	SUBVENTION COMMUNES FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE	7 500 000
Inv.	909	91	204181	A1307-01	Economie numérique	19872	SUBV° ORG. PUBLICS LUTTE FRACTURE ECO NUM	7 500 000
Inv.	909	91	204211	A1307-01	Economie numérique	19873	SUBV° ENS. PRIVE LUTTE FRACTURE ECO NUM	7 500 000
Inv.	909	91	204281	A1307-01	Economie numérique	19776	SUBVENTION ASSOC. FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE	7 500 000
Inv.	909	91	20431	A1307-01	Economie numérique	19871	SUBV° COLLEGE LYCEE LUTTE FRACTURE ECO NUM	7 500 000
Inv.	909	91	204421	A1307-01	Economie numérique	19426	SUBV° PERSONNE DE DROIT PRIVE - CHEQUE CADEAU	215 000 000
Inv.	909	92	204142	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	21224	SUBVENTION INVEST. COMMUNE DE BOURAIL-REFECTION SITE TENE-FEAAB (Participation à la rénovation des installations du site de Téné - AP 2014/2)	60 000 000
Inv.	909	92	204182	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	19983	SUBVENTION INVEST. CANC REFECTION ETALONNERIE BOURAIL (Participation à la réfection de l'étalonnerie de Bourail - AP 2013/3)	5 000 000
Inv.	909	92	204182	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	19991	CANC - SUBVENTION INVEST. DOCK ENGRAIS (Participation à la construction de l'entrepôt de la CANC - AP 2013/4)	50 000 000
					Total chapitre 909			**390 000 000**
Fonct.	930	02	65741	A0306-02	Politique sociale	10134	SUBV FONC AMICALE AGENTS PUBLICS NC	4 450 000
Fonct.	930	02	6744	A1401-02	Elaboration de la législation fiscale et domaniale	18058	SUBVENTION CMA DISPOSITIF FORMATION TGA	17 000 000
Fonct.	930	02	6744	A1401-02	Elaboration de la législation fiscale et domaniale	18059	SUBVENTION CCI DISPOSITIF FORMATION TGA	49 850 000
Fonct.	930	02	6744	A1401-02	Elaboration de la législation fiscale et domaniale	18060	SUBVENTION CANC DISPOSITIF FORMATION TGA	10 000 000
Fonct.	930	02	67488	A1503-02	Admissions en non valeur, restitutions et remises grâcieuses	15265	REMISES GRACIEUSES	10 000 000
Fonct.	930	03	65741	A0202-02	Subventions	5494	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	30 000 000
Fonct.	930	03	6744	A0202-05	Francophonie	10144	CREIPAC-RENCONTRE DE LA FRANCOPHONIE	15 000 000
Fonct.	930	05	6562	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	18539	BI- COOPERATION DECENTRALISEE ENTRE LA NC & WALLIS ET FUTUNA	10 000 000
Fonct.	930	05	6562	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	21270	BI- PARTICIPATION COOPERATION DECENTRALISEE VANUATU	21 000 000
Fonct.	930	05	6568	A0201-06	Communication et partenariats institutionnels	16982	Subventions diverses : Coopération inter-parlementaire - Divers créanciers	15 000 000
Fonct.	930	05	6568	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	17767	DL- FONCTIONNEMENT DELEGUE EN NZ	3 500 000
Fonct.	930	05	65737	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	1301	PARTICIPATION CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU CREIPAC	45 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	930	05	65738	A0201-06	Communication et partenariats institutionnels	17048	Coopération et soutien institutionnel - MELANESIAN SPEARHEAD GROUP	25 000 000
Fonct.	930	05	65741	A0201-06	Communication et partenariats institutionnels	21406	Subventions diverses - Divers créanciers	10 000 000
Fonct.	930	05	65741	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	423	SUBVENTION CHARGES DE FONCTIONNEMENT A LA MAISON DE LA NOUVELLE CALEDONIE A PARIS	180 000 000
Fonct.	930	05	65741	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	15791	EU- SUBVENTION DIVERSES	4 000 000
Fonct.	930	05	65741	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	21345	BI- RAYONNEMENT CULTUREL DE NOUVELLE CALEDONIE DANS LA REGION PACIFIQUE	5 000 000
Fonct.	930	05	65741	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	21380	BI- FONDS PACIFIQUE	40 000 000
Fonct.	930	05	65748	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	10032	BI- COLLEGE DE LINDISFARNE	1 500 000
Fonct.	930	05	65748	A0302-01	Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	21386	BI- COOP BILATERALE SUBV° FONCT	24 000 000
					Total chapitre 930			**520 300 000**
Fonct.	931	12	65741	A0504-05	Sécurité, Police et règlementation de la circulation maritime dans les eaux territoriales	12374	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SNSM	7 000 000
Fonct.	931	12	65741	A0504-05	Sécurité, Police et règlementation de la circulation maritime dans les eaux territoriales	13722	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT CPPNC	500 000
					Total chapitre 931			**7 500 000**
Fonct.	932	21	65737	A1102-03	Mise en oeuvre des programmes de la formation initiale	1298	PARTIC. AUX CHARGES DE L'IFMNC	266 000 000
Fonct.	932	21	65738	A0202-02	Subventions	15225	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	3 000 000
Fonct.	932	21	65738	A1101-01	Soutien aux actions éducatives pour la réussite scolaire	2393	PROJETS EDUCATIFS	21 000 000
Fonct.	932	21	65738	A1101-01	Soutien aux actions éducatives pour la réussite scolaire	7322	SUBVENTION EN NATURE AUX ECOLES	21 000 000
Fonct.	932	21	65738	A1102-03	Mise en oeuvre des programmes de la formation initiale	1300	PARTICIPATION AUX CHARGES DE L'IUFM	35 000 000
Fonct.	932	21	65741	A0202-02	Subventions	438	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	7 000 000
Fonct.	932	21	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	13920	SUBVENTION FONCTIONNEMENT FEDERATION OEUVRES LAIQUES	10 000 000
Fonct.	932	21	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	13921	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ECOLE DE CIRQUE DE NC	8 800 000
Fonct.	932	21	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	13922	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ASSOCIATION LIVRE MON AMI	1 200 000
Fonct.	932	21	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	17054	SUBVENTION DIVERSES	5 000 000
Fonct.	932	21	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	19415	SUBVENTION PIROPS CROIX ROUGE	10 000 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - BOURAIL COLLÈGE LÉOPOLD DJIET	900 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - CANALA COLLÈGE, ET GOD DE KOUAOUA	900 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - DUMBÉA AUTEUIL COLLÈGE EDMÉE VARIN	1 600 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - DUMBÉA KATIRAMONA COLLÈGE JEAN FAYARD	1 200 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - DUMBÉA KOUTIO COLLÈGE FRANCIS KARCO	1 900 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - DUMBÉA COLLÈGE DUMBÉA-SUR-MER 1	1 200 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - HIENGHÈNE COLLÈGE PAI-KALÉONE	800 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - HOUAILOU COLLÈGE DE WANI	600 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - KONÉ COLLÈGE	2 900 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - KOUMAC COLLÈGE	2 100 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - LA FOA COLLÈGE	1 900 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - LIFOU WÉ COLLÈGE LAURA BOULA ET GOD DE MOU	1 300 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - MARÉ COLLÈGE DE LA ROCHE	1 450 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - MARÉ COLLÈGE DE TADINE	800 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - MONT-DORE COLLÈGE DE BOULARI	2 300 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - MONT-DORE COLLÈGE DE PLUM	1 600 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE GEORGES BAUDOUX	1 000 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE DE KAMÉRÉ	2 200 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE DE MAGENTA	1 900 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE JEAN MARIOTTI	1 200 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE DE NORMANDIE	1 400 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE DES PORTES DE FER	1 800 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE RIVIÈRE SALÉE	1 400 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA COLLÈGE TUBAND	1 100 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - OUÉGOA COLLÈGE	600 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - OUVÉA FAYAOUÉ COLLÈGE SHEA TIAOU	700 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - PAITA NORD COLLÈGE ONDÉMIA	1 100 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - PAITA SUD COLLÈGE LOUISE MICHEL	1 000 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - POINDIMIÉ COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER	1 800 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - POYA COLLÈGE ESSAU VOUDJO	1 000 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - THIO COLLÈGE LA COLLINE	700 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-01	Enseignement en collège	16216	SUBVENTION GLOBALISÉE - YATÉ COLLÈGE	540 410
Fonct.	932	22	65531	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16219	SUBVENTION GLOBALISÉE - DUMBÉA LYCÉE GRAND NOUMÉA	9 500 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16219	SUBVENTION GLOBALISÉE - LIFOU LYCÉE WILLIAMA HAUDRA	8 200 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16219	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	12 000 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16219	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	12 100 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16219	SUBVENTION GLOBALISÉE - POINDIMIÉ LYCÉE ANTOINE KELA	1 300 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16219	SUBVENTION GLOBALISÉE - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	1 087 296
Fonct.	932	22	65531	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16223	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	20 500 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16223	SUBVENTION GLOBALISÉE - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	12 300 000
Fonct.	932	22	65531	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16223	SUBVENTION GLOBALISÉE - TOUHO LP AUGUSTIN TY	8 591 360
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - DUMBÉA LYCÉE GRAND NOUMÉA	39 984 094
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - HOUAILOU COLLÈGE DE WANI - ALP	492 764
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - KONÉ COLLÈGE - ALP	4 165 991
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - KOUMAC COLLÈGE - ALP	4 584 328
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - LA FOA COLLÈGE - ALP	6 063 988
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - LIFOU LYCÉE WILLIAMA HAUDRA	16 443 480
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - MARÉ COLLÈGE DE LA ROCHE - ALP	3 981 831
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - NOUMÉA COLLÈGE DE KAMÉRÉ - ALP	2 764 865
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	68 465 034
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	34 563 947
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	49 713 544
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	33 884 615

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - POINDIMIÉ COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER - ALP	4 715 773
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - POINDIMIÉ LYCÉE ANTOINE KELA	12 049 753
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	6 763 318
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - TOUHO LP AUGUSTIN TY	22 591 167
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16256	ACCUEIL ET SERVICES AUX ÉLÈVES - DIVERS ÉTABLISSEMENTS	18 381 272
Fonct.	932	22	65531	A1106-07	Vie de l'élève	16981	SUBVENTION ETP EN ÉTABLISSEMENT - VICE-RECTORAT	24 000 000
Fonct.	932	22	65532	A1105-02	Enseignement second degré privé	17980	ACOMPTE 1ER TERME FORFAIT D'EXTERNAT - DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ : ASEE	122 170 152
Fonct.	932	22	65532	A1105-02	Enseignement second degré privé	17980	ACOMPTE 1ER TERME FORFAIT D'EXTERNAT - DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ : DDEC	527 173 780
Fonct.	932	22	65532	A1105-02	Enseignement second degré privé	17980	ACOMPTE 1ER TERME FORFAIT D'EXTERNAT - DIRECTIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ : FELP	21 023 271
Fonct.	932	22	65532	A1105-02	Enseignement second degré privé	17980	ACOMPTE 2ÈME TERME FORFAIT D'EXTERNAT - DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ : ASEE	121 560 336
Fonct.	932	22	65532	A1105-02	Enseignement second degré privé	17980	ACOMPTE 2ÈME TERME FORFAIT D'EXTERNAT - DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ : DDEC	517 224 672
Fonct.	932	22	65532	A1105-02	Enseignement second degré privé	17980	ACOMPTE 2ÈME TERME FORFAIT D'EXTERNAT - DIRECTIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ : FELP	21 332 592
Fonct.	932	22	65532	A1105-02	Enseignement second degré privé	17980	FORFAIT D'EXTERNAT - DIVERS DIRECTIONS	701 207 197
Fonct.	932	22	65737	A1104-01	Enseignement public	17284	SUBVENTION EXPLOITATION AU LYCEE AGRICOLE DE NOUVELLE CALEDONIE	3 500 000
Fonct.	932	22	65737	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	16265	INNOVATION PEDAGOGIQUE ET INSERTION	5 000 000
Fonct.	932	22	65737	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	19450	SUBV.CANC INNOVATION PEDAGOGIQUE ET INSERTION	1 000 000
Fonct.	932	22	65737	A1104-05	Bourse pour stage à l'étranger	19944	COOPERATION INTERNATIONALE ET STAGE HORS NC - LANC	5 000 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - BOURAIL COLLÈGE LÉOPOLD DJIET	350 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - CANALA COLLÈGE, ET GOD DE KOUAOUA	550 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - DUMBÉA KATIRAMONA COLLÈGE JEAN FAYARD	200 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - DUMBÉA KOUTIO COLLÈGE FRANCIS KARCO	350 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - LA FOA COLLÈGE THÉODORE KAWA BRAÏNO	1 100 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - MONT-DORE COLLÈGE DE PLUM	150 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA COLLÈGE GEORGES BAUDOUX	1 050 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA COLLÈGE DE MAGENTA	400 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA COLLÈGE JEAN MARIOTTI	450 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA COLLÈGE DE NORMANDIE	400 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA COLLÈGE RIVIÈRE SALÉE	300 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - PAITA NORD COLLÈGE ONDÉMIA	300 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - POINDIMIÉ COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER	600 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - BOURAIL COLLÈGE LÉOPOLD DJIET	20 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - CANALA COLLÈGE, ET GOD DE KOUAOUA	105 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - DUMBÉA AUTEUIL COLLÈGE EDMÉE VARIN	225 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - DUMBÉA KATIRAMONA COLLÈGE JEAN FAYARD	105 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - HIENGHÈNE COLLÈGE PAI-KALÉONE	75 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - HOUAILOU COLLÈGE DE WANI	30 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - KOUMAC COLLÈGE	210 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - LA FOA COLLÈGE THÉODORE KAWA BRAÏNO	260 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - MONT-DORE COLLÈGE DE BOULARI	190 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - MONT-DORE COLLÈGE DE PLUM	190 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE GEORGES BAUDOUX	220 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE DE KAMÉRÉ	75 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE DE MAGENTA	405 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE JEAN MARIOTTI	230 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE DE NORMANDIE	50 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE DES PORTES DE FER	30 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE RIVIÈRE SALÉE	155 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA COLLÈGE TUBAND	150 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - OUÉGOA COLLÈGE	220 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - OUVÉA FAYAOUÉ COLLÈGE SHEA TIAOU	40 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - PAITA NORD COLLÈGE ONDÉMIA	145 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - PAITA SUD COLLÈGE LOUISE MICHEL	35 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - POINDIMIÉ COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER	150 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - POYA COLLÈGE ESSAU VOUDJO	90 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - THIO COLLÈGE LA COLLINE	75 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - BOURAIL COLLÈGE LÉOPOLD DJIET	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - CANALA COLLÈGE, ET GOD DE KOUAOUA	644 129
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - DUMBÉA AUTEUIL COLLÈGE EDMÉE VARIN	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - DUMBÉA KATIRAMONA COLLÈGE JEAN FAYARD	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - DUMBÉA KOUTIO COLLÈGE FRANCIS KARCO	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - DUMBÉA COLLÈGE DUMBÉA-SUR-MER 1	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - HIENGHÈNE COLLÈGE PAI-KALÉONE	644 129
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - HOUAILOU COLLÈGE DE WANI	644 129
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - KONÉ COLLÈGE	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - KOUMAC COLLÈGE	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - LA FOA COLLÈGE THÉODORE KAWA BRAÏNO	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - LIFOU WÉ COLLÈGE LAURA BOULA ET GOD DE MOU	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - MARÉ COLLÈGE DE LA ROCHE	644 129
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - MARÉ COLLÈGE DE TADINE	644 129
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - MONT-DORE COLLÈGE DE BOULARI	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - MONT-DORE COLLÈGE DE PLUM	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE GEORGES BAUDOUX	2 500 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE DE KAMÉRÉ	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE DE MAGENTA	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE JEAN MARIOTTI	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE DE NORMANDIE	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE DES PORTES DE FER	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE RIVIÈRE SALÉE	850 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA COLLÈGE TUBAND	850 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - OUÉGOA COLLÈGE	644 133
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - OUVÉA FAYAOUÉ COLLÈGE SHEA TIAOU	644 129
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - PAITA NORD COLLÈGE ONDÉMIA	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - PAITA SUD COLLÈGE LOUISE MICHEL	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - POINDIMIÉ COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - POYA COLLÈGE ESSAU VOUDJO	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - THIO COLLÈGE LA COLLINE	681 142
Fonct.	932	22	65737	A1106-01	Enseignement en collège	16217	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - YATÉ COLLÈGE	644 129
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - DUMBÉA LYCÉE GRAND NOUMÉA	800 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - LIFOU LYCÉE WILLIAMA HAUDRA	300 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	900 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	1 600 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	200 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - LIFOU LYCÉE WILLIAMA HAUDRA	40 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	80 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	100 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - POINDIMIÉ LYCÉE ANTOINE KELA	40 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	133 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - DUMBÉA LYCÉE GRAND NOUMÉA	6 300 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - LIFOU LYCÉE WILLIAMA HAUDRA	2 178 254
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA LYCÉE JULES GARNIER	6 300 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - NOUMÉA LYCÉE LAPÉROUSE	6 300 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - POINDIMIÉ LYCÉE ANTOINE KELA	2 176 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	2 176 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	16220	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT - DIVERS ÉTABLISSEMENTS	2 972 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	22	65737	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16224	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS INTERNATIONALES - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	1 250 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16224	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	140 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16224	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT VOLET ACTIONS CULTURELLES - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	225 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16224	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ETABLISSEMENT - NOUMÉA LP COMMERCIAL ET HÔTELIER AUGUSTE ESCOFFIER	4 142 329
Fonct.	932	22	65737	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16224	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ETABLISSEMENT - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	4 142 329
Fonct.	932	22	65737	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16224	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ETABLISSEMENT - TOUHO LP AUGUSTIN TY	4 407 331
Fonct.	932	22	65737	A1106-03	Enseignement Professionnel sous statut scolaire	16224	SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS D'ETABLISSEMENT - DIVERS ÉTABLISSEMENTS	2 000 000
Fonct.	932	22	65737	A1106-05	Besoins éducatifs particuliers	16232	SUBVENTION BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS (ASH) - DIVERS ÉTABLISSEMENTS	4 531 031
Fonct.	932	22	65738	A1106-08	Soutien et pilotage	18271	SUBVENTIONS INTERVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS	4 500 000
Fonct.	932	22	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	17055	SUBVENTION DIVERSES	3 000 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-03	Enseignement privé rythme alterné	16865	SUBVENTION MFR Bélep	11 000 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-03	Enseignement privé rythme alterné	16865	SUBVENTION MFR Koné	11 000 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-03	Enseignement privé rythme alterné	16865	SUBVENTION MFR Poindimé	11 000 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-03	Enseignement privé rythme alterné	16865	SUBVENTION MFR Pouebo	11 000 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	19451	SUBV.MFR INNOVATION PEDAGOGIQUE ET INSERTION	2 100 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	19828	SUBV. FONDS SOCIAL MAISON FAMILIALE RURALE Bélep	50 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	19828	SUBV. FONDS SOCIAL MAISON FAMILIALE RURALE Koné	50 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	19828	SUBV. FONDS SOCIAL MAISON FAMILIALE RURALE Poindimé	50 000
Fonct.	932	22	65741	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	19828	SUBV. FONDS SOCIAL MAISON FAMILIALE RURALE Pouebp	50 000
Fonct.	932	22	65741	A1106-01	Enseignement en collège	18027	SUBVENTION NON GLOBALISÉE AUX ASSOCIATIONS - AS2 MATHS (RALLYE MATHS)	100 000
Fonct.	932	22	65741	A1106-01	Enseignement en collège	18027	SUBVENTION NON GLOBALISÉE AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION THÊATRE DE L'ÎLE	75 000
Fonct.	932	22	65741	A1106-01	Enseignement en collège	18027	SUBVENTION NON GLOBALISÉE AUX ASSOCIATIONS - LE PETIT HISTORIEN GÉOGRAPHE (CLGE KATIRAMONA)	100 000
Fonct.	932	22	65741	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	19299	SUBVENTION NON GLOBALISÉE AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANSE ET DE L'ADOLESCENCE	14 000 000
Fonct.	932	22	65741	A1106-02	Enseignement général et tech. en lycée	19299	SUBVENTION NON GLOBALISÉE AUX ASSOCIATIONS - SUBVENTION NON GLOBALISÉE EN LYCÉES AUX ASSOCIATIONS	3 600 000
Fonct.	932	22	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18272	SUBVENTIONS INTERVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	4 500 000
Fonct.	932	22	65748	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	16264	FONDS SOCIAL LYCEEN ETABLISSEMENTS PRIVES DO NEVA	180 000
Fonct.	932	22	65748	A1104-04	Développement et ouverture sociale de l'élève	19449	SUBV.LYCEE AGRIC.PRIVE DO NEVA INNOVATION PEDAGOGIQUE ET INSERTION	2 300 000
Fonct.	932	22	65748	A1105-02	Enseignement second degré privé	19988	SUBVENTIONS DIVERSES ENSEIGNEMENT PRIVE	5 000 000
Fonct.	932	23	65737	A1103-01	Soutien à l'enseignement supérieur	1339	SUB CCI - FINANCEMENT DE L'ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE	42 000 000
Fonct.	932	23	65738	A1103-01	Soutien à l'enseignement supérieur	2399	SUBVENTION A L'UNC - FILIERES	35 800 000
Fonct.	932	23	65738	A1103-01	Soutien à l'enseignement supérieur	17052	SUBVENTION AU GRETA SUD COURS PRE-PREPARATOIRE	18 570 702
Fonct.	932	23	65738	A1103-01	Soutien à l'enseignement supérieur	19421	GIP MAISON DE L'ETUDIANT	102 495 916
Fonct.	932	23	65741	A1103-01	Soutien à l'enseignement supérieur	19628	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	9 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	23	65741	A1103-01	Soutien à l'enseignement supérieur	21123	SUBVENTION -ASS. JULES GANIER POUR UN JUVENAT LYCEEN	5 250 000
Fonct.	932	23	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	474	SUBVENTION ASSOCIATION TUTORAT	28 000 000
Fonct.	932	23	65741	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	528	ASS. JULES GARNIER POUR UN JUVENAT LYCEEN	5 000 000
Fonct.	932	23	65741	A1106-04	Enseignement post-bac en lycée	19377	SUBVENTION NON GLOBALISÉE AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION PARTNER (SALON DE L'ETUDIANT)	500 000
Fonct.	932	27	65737	A1103-02	Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	13744	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CDP	113 200 000
Fonct.	932	27	65738	A1103-03	Soutien à la recherche	18197	SUBVENTION SOUTIEN A L'IFREMER	51 821 862
Fonct.	932	27	65741	A1103-03	Soutien à la recherche	18200	SUBVENTION ADECAL - TECHNOPOLE	20 000 000
Fonct.	932	28	65741	A1101-01	Soutien aux actions éducatives pour la réussite scolaire	19408	SUBVENTION OPERATION COUP DE POUCE	3 000 000
Fonct.	932	28	65733	A1106-07	Vie de l'élève	16239	SUBVENTION ACTEURS SANTÉ SCOLAIRE - DIVERS ACTEURS SANTÉ SCOLAIRE	44 617 347
Fonct.	932	28	65735	A1106-08	Soutien et pilotage	18438	SUBVENTIONS SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS URBAINS GRAND NOUMEA	106 816 333
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - BOURAIL COLLÈGE LÉOPOLD DJIET	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - CANALA COLLÈGE, ET GOD DE KOUAOUA	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - DUMBÉA AUTEUIL COLLÈGE EDMÉE VARIN	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - DUMBÉA KATIRAMONA COLLÈGE JEAN FAYARD	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - DUMBÉA KOUTIO COLLÈGE FRANCIS KARCO	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - DUMBÉA SUR MER 1 COLLÈGE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - HIENGHÈNE COLLÈGE PAI-KALÉONE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - HOUAILOU COLLÈGE DE WANI	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - KONÉ COLLÈGE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - KOUMAC COLLÈGE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - LA FOA COLLÈGE THÉODORE KAWA BRAÏNO	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - LIFOU WÉ COLLÈGE LAURA BOULA ET GOD DE MOU	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - MARÉ COLLÈGE DE LA ROCHE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - MARÉ COLLÈGE DE TADINE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - MONT-DORE COLLÈGE DE BOULARI	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - MONT-DORE COLLÈGE DE PLUM	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE GEORGES BAUDOUX	100 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE DE KAMÉRÉ	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE DE MAGENTA	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE JEAN MARIOTTI	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE DE NORMANDIE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE DES PORTES DE FER	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE RIVIÈRE SALÉE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA COLLÈGE TUBAND	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - OUÉGOA COLLÈGE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - OUVÉA FAYAOUÉ COLLÈGE SHEA TIAOU	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - PAITA NORD COLLÈGE ONDÉMIA	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - PAITA SUD COLLÈGE LOUISE MICHEL	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - POINDIMIÉ COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - POYA COLLÈGE ESSAU VOUDJO	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - THIO COLLÈGE LA COLLINE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - YATÉ COLLÈGE	100 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - POUEMBOUT SEGT (LYCÉE AGRICOLE)	5 000 000
Fonct.	932	28	65737	A1106-07	Vie de l'élève	16238	VIE SCOLAIRE - SUBVENTION AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - NOUMÉA LP PÉTRO ATTITI	41 575 796
Fonct.	932	28	65738	A1106-08	Soutien et pilotage	18355	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTION AUX ENTREPRISES - G.I.E DES TRANSPORTEURS DE PAITA	11 134 789
Fonct.	932	28	65738	A1106-08	Soutien et pilotage	18355	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTION AUX ENTREPRISES - G.I.E TRANSPORTS SCOLAIRES DE PAITA	16 482 321
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - CAISSE DES ÉCOLES DE DUMBÉA	3 840 092
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - CAISSE DES ÉCOLES DE HIENGHENE	12 226 152
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE NOUMÉA	3 292 048
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - CAISSE DES ÉCOLES DU MONT-DORE	2 570 304
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE BELEP	1 070 728

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE BOULOUPARIS	2 651 056
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE BOURAIL	15 298 712
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE CANALA	15 033 662
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE FARINO	1 375 444
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE HOUAILOU	6 831 256
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE L'ILE DES PINS	2 926 246
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE KAALA-GOMEN	8 522 002
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE KONÉ	16 553 444
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE KOUAOUA	3 865 262
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE KOUMAC	3 337 202
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE LA FOA	3 624 624
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE MARÉ	13 513 832
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE MOINDOU	3 925 254
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE D'OUVÉA	10 620 786
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE PAITA	4 918 738
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE POINDIMIÉ	12 386 344
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE PONÉRIHOUEN	7 950 456
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE POUEMBOUT	9 362 278
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE POYA	12 044 578
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE SARRAMÉA	2 817 440
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE THIO	6 305 366
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE TOUHO	8 682 252
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DE VOH	6 472 308
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - COMMUNE DEYATÉ	5 217 488
Fonct.	932	28	65734	A1106-08	Soutien et pilotage	18356	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET ORGANISMENS INTERCOMMUNAUX - S.I.V.M DE LA RÉGION DE LA FOA	2 141 976

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APE ADJIE DE HOUAILOU	2 979 078
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APE DE LA FOA SCOLARISÉS À BOURAIL	635 000
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - A.P.E.H.I.S.N DE NENGONE À MARÉ	684 550
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APE DE TOMO ET BOULOUPARIS	2 327 362
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APE DE POYA SCOLARISÉS À BOURAIL	2 064 892
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APE VI-POIRE DE HOUAILOU	2 776 106
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APE YAG TCHELAWO DE KOUMAC	3 293 820
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION CALÉDONIENNE DES HANDICAPÉS	2 942 834
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ASS° DE RAMASSAGE SCOLAIRE ÉCOLES PRIVÉES BOURAIL	2 269 694
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION MATAGI TOGA	2 972 750
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION MOUDEUREU DE PONÉRIHOUEN	1 097 044
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION PALOMA CLG HIPPOLYTE BONOU À POUÉBO	770 060
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ASSOCIATION VOYAGES SCOLAIRES DE BOURAIL	1 188 344
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - COLLÈGE BAGANDA	1 390 665
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DDEC - LYCÉE MARCELLIN CHAMPAGNAT À PAITA	801 120
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - F.A.S.E.L À LIFOU	41 536 793
Fonct.	932	28	65741	A1106-08	Soutien et pilotage	18357	TRANSPORT SCOLAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - TRANSPORT BENOIST CHRISS	716 818
Total chapitre 932 hors 655								**1 520 191 778**
Fonct.	933	31	6561	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	17581	PARTICIPATIONS A L'IANCP	15 000 000
Fonct.	933	31	65737	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	541	PARTICIP. FONCT ADCK	590 000 000
Fonct.	933	31	65737	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	1361	BIBLIOTHEQUE BERNHEIM - PARTIC. AUX CHARGES	230 000 000
Fonct.	933	31	65737	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	1364	conservatoire de musique et de danse - PARTICIP. AUX CHARGES	265 000 000
Fonct.	933	31	65737	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	5601	participation charges ACADEMIE LANGUES KANAK	95 000 000
Fonct.	933	31	65737	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13787	SAISON PRESTIGE CONSERVATOIRE MUSIQUE	5 000 000
Fonct.	933	31	65737	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	16620	PART AUX CHARGES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - POLE DANSE	10 000 000
Fonct.	933	31	65741	A0202-02	Subventions	554	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	7 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	933	31	65741	A0202-02	Subventions	5729	SUBVENTION COMITE ELECTION MISS CALEDONIE	5 000 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	555	SUBV. FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION MARGUERITE (FORT TEREMBA)	5 225 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	3721	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION "LES AMIS DU MUSEE DE LA NC"	2 375 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10058	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION LE CHAPITO	5 937 500
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10059	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION GYPSY JAZZ FESTIVAL	2 375 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10061	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION Anuu-ru aboro	1 900 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10064	SUBV. FONCT. ACTIONS ASSOCIATION POLE D'EXPORT DE LA MUSIQUE ET ARTS DE LA N-C	18 525 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10065	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS MUSEE DE L'HISTOIRE MARITIME	5 818 750
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10066	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS MAISON DU LIVRE N-C - MAISON CELIERES	10 450 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10069	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS TWONDA PROD - FEMMES FUNK	2 280 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10070	SUBV. FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MUSIQUES AMPLIFIEES	3 325 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	10123	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS PACIFIQUE COMPAGNIE	2 137 500
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13769	SUBVENTION FESTIVAL CINEMA DE LA FOA	3 325 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13851	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION THEATRE DE L'ILE	9 025 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13852	ASSOCIATION FONCT. ET ACTIONS CALEDOFOLIES LES INCOMPRESSIBLES	665 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13853	ASSOCIATION FONCT. ET ACTIONS AMJBECA	1 900 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13854	ASSOCIATION FONCT. ET ACTIONS ADAMIC	665 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13855	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION YAARI	570 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13856	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASS. ADPPAC FESTIVAL CEBU NYEBI	1 187 500
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13857	SUBVENTION FONCT. ET ACTIONS ASSOCIATION CALE CINE	641 250
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13901	SUBVENTION FONC A LA FEDERATION COMMUNALE DES FEMMES DE BOURAIL	260 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	13901	CREATION DU SPECTACLE DE DANSE CEMEL…ER-COMPAGNIE TROC EN JAMBES	215 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	18278	SUBV. ASSO TEMOIGNAGE D'UN PASSE	4 275 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	19289	SUBVENTION COMPAGNIE DANSE CONTEMPORAINE	4 275 000
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	19342	SUBVENTION "LA CASE DES ARTISTES"	11 649 375

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	933	31	65741	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	19397	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BUYULO	500 000
Fonct.	933	31	65742	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	19572	SUBVENTION FONCTIONNEMENT SACENC	3 800 000
Fonct.	933	31	6745	A0901-11	Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	19398	SUBV EXCEPT A L'AFMI pour le financement de la dette CAFAT	8 512 673
Fonct.	933	32	65733	A0802-07	Soutien aux infrastructures sportives	17006	PROVINCE NORD - FONCTIONNEMENT STADE YOSHIDA	5 000 000
Fonct.	933	32	65733	A0802-07	Soutien aux infrastructures sportives	17007	PROVINCE ILES - FONCTIONNEMENT STADE HNASSE	5 000 000
Fonct.	933	32	65734	A0802-07	Soutien aux infrastructures sportives	17005	SUBVENTION FINANCEMENT FONCT. INFRASTRUCTURES SPORTIVES D'INTERET TERRITORIAL	10 000 000
Fonct.	933	32	65734	A0802-07	Soutien aux infrastructures sportives	17931	SUBVENTION MAIRIE DE PAITA INFRASTRUCTURES D'INTERET TERRITORIAL	15 000 000
Fonct.	933	32	65734	A0802-07	Soutien aux infrastructures sportives	17932	SUBVENTION MAIRIE DE DUMBEA INFRASTRUCTURES D'INTERET TERRITORIAL	10 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2230	CTOS - JEUX DU PACIFIQUE	25 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0202-02	Subventions	535	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	7 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0202-02	Subventions	10124	SUBVENTIONS DIVERSES	7 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2219	SUBVENTION A L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	14 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES	30 475 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE AÏKIDO & BUDO	500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE AïKIDO, AïKIBUDO & AFFINITAIRES	700 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE BADMINTON	100 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE BALL TRAP	900 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE BASE BALL	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE BASKET-BALL	4 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE BOXE	400 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE CULTURISME	100 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE CYCLISME	1 600 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE EPMM	1 200 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE EQUITATION	5 900 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE ESCALADE	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE ESCRIME	2 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE FOOTBALL	4 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE FULL CONTACT	400 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE HANDBALL	1 300 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE JUDO	500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE KARATE	2 700 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE MOTOCYCLISME	2 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE NATATION	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE PETANQUE	500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE SPORT ADAPTE & HANDISPORT	2 550 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE SPORT AUTOMOBILE	5 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE SPORTS SOUS-MARINS	1 325 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE SQUASH	200 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE SURF	1 700 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE TAEKWONDO	650 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE TENNIS	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE TENNIS DE TABLE	2 100 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE TIR	400 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE TRIATHLON	450 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE VOILE	500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2221	SUBVENTIONS AUX LIGUES ET COMITES - LIGUE VOLLEYBALL	850 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2222	SUBVENTION A L'USEP	4 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue athletisme	5 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue athle handi	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue ball trap	800 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue basket	6 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue boxe	1 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue cricket	3 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue culturisme	1 700 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue football	6 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue golf	500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue force athle	2 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue karate	2 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue natation	4 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue rugby	6 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue squash	1 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue taekwondo	3 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue tennis table	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue triathlon	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue va'a	3 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue voile	2 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue beach volley	500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2224	Préparation des jeux du Pacifique PNG 2015 - Ligue volley-ball	6 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES AÏKIDO & BUDO	500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES BADMINTON	800 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES BALL TRAP	700 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES BOXE	150 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES CULTURISME	100 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES CYCLISME	15 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES EQUITATION	200 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES ESCALADE	900 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES ESCRIME	4 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES FOOTBALL	13 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES FULL CONTACT	1 200 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES Gymnastique	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES HANDBALL	6 400 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES JUDO	2 200 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES JUDO DA	200 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES KARATE	3 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES MOTOCYCLISME	2 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES NATATION	8 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES PETANQUE	3 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES SPORT ADAPTE & HANDISPORT	3 200 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES SPORT AUTOMOBILE	2 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES SPORTS SOUS-MARINS	250 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES SQUASH	2 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES SURF	2 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES TAEKWONDO	2 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES TENNIS	3 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES TENNIS DE TABLE	800 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES TIR	1 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES TRIATHLON	4 400 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES VOILE	9 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES VOL LIBRE	1 500 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2226	SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - LIGUES VOLLEYBALL	4 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2225	SUBVENTION AU CTOS (FONCTIONNEMENT)	45 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2227	SUBVENTIONS DIVERSES GRDS EVENEMENTS INTERNATIONAUX	30 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	2229	CTOS - INTERVENTION	7 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	16882	SUBV CTOS - SPORTIFS EXCELLENCE	5 000 000
Fonct.	933	32	65741	A0802-01	Soutien aux actions sportives	19279	AIDES AUX STRUCTURES D¿ENTRAINEMENT	7 000 000
Fonct.	933	33	65741	A0801-03	Accompagnement des associations d'éducation populaire et de jeunesse	13816	SUBV. AUX ASS DE JEUNESSE & D'EDUC. POPULAIRE	19 000 000
Fonct.	933	33	65741	A0801-06	Information jeunesse	17468	SUBVENTIONS CIJNC	13 000 000
Fonct.	933	33	65741	A0801-07	Initiatives de ou pour les jeunes	17352	SUBVENTION FRANCE VOLONTAIRE - SERVICE VOLONTAIRE OCEANIEN	12 000 000
Fonct.	933	33	65741	A0801-07	Initiatives de ou pour les jeunes	20143	FORMATION REFERENTS ENGAGEMT MOBILITE SVO	2 000 000
Fonct.	933	33	6742	A0801-04	Accompagnement des collectivités	13821	Politique éducative locale - Accompagnement des communes (subvention)	6 000 000
Fonct.	933	34	65741	A1307-03	Soutien à la diffusion radiophonique	10157	SUBVENTION RADIO RYTHME BLEU	45 000 000
Fonct.	933	34	65741	A1307-03	Soutien à la diffusion radiophonique	10158	SUBVENTION RADIO DJIDO ASSOCIATION EDIPOP	45 000 000
Fonct.	933	34	65741	A1307-03	Soutien à la diffusion radiophonique	10159	SUBVENTION RADIO OCEANE - DUMBEA COMMUNICATION	20 000 000
Total chapitre 933								**1 932 314 548**
Fonct.	934	41	65734	A0603-01	Améliorer les connaissances sur la ressource en eau et règlementerpour garantir sa qualité	19271	SUBVENTION NOUMEA CONTROLE EAU DE BAIGNADE	2 000 000
Fonct.	934	42	65737	A0601-03	Réglementation, suivi, financement des établissements hospitaliers publics	8910	CHT-FONCTIONNEMENT RAOUL FOLLEREAU	170 000 000
Fonct.	934	42	65737	A0601-05	Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur	13791	PARTICIPATION A LA PRISE EN CHARGE DE LA TRITHERAPIE - INSTITUT PASTEUR	3 000 000
Fonct.	934	42	65737	A0601-05	Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur	13792	PARTICIPATION A LA PRISE EN CHARGE DE LA TRITHERAPIE - CHT	10 500 000
Fonct.	934	42	65737	A0601-05	Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur	18282	ORGANISATION DE L'ACCES A LA PSYCHIATRIE DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX - CHS ALBERT BOUSQUET	12 500 000
Fonct.	934	42	65741	A0601-06	Elaboration et suivi de la réglementation des activités de santé	19270	ORGANISATION D'ACTION GRAND PUBLIC SUR LE DON ET GREFFES D'ORGANES - ASSOCIATION UN NOUVEAU DEPART POUR LA VIE	700 000
Fonct.	934	42	65741	A0601-07	Régulation et organisation de l'offre de soins	16634	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT - ASSOCIATION NAITRE EN NC	5 500 000
Fonct.	934	42	65741	A0601-07	Régulation et organisation de l'offre de soins	19816	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT - ASSOCIATION RESIR	5 500 000
Fonct.	934	42	65741	A0601-07	Régulation et organisation de l'offre de soins	21363	PARTICIPATION A LA CONSTITUTION DU RESEAU DE SANTE MENTALE - CHS ALBERT BOUSQUET	13 500 000
Fonct.	934	42	65741	A0601-07	Régulation et organisation de l'offre de soins	21364	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT - ASSOCIATION ONCO-NC	5 500 000
Fonct.	934	42	6744	A0202-02	Subventions	7486	SUBVENTIONS A HOPITAL NATIONAL DE ST MAURICE	3 904 032
Fonct.	934	48	65731	A0601-08	Aide, conseils et expertises	16995	P0601-11/2-UNITE MEDICO JUDICIAIRE	5 000 000
Fonct.	934	48	65748	A0702-03	Mettre en oeuvre et évaluer les politiques de protection sociale et de maîtrisedes dépenses de santé	21428	SUBV° CAFAT - CONTROLE AIDE MEDICALE	112 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Total chapitre 934								**349 604 032**
Fonct.	935	50	65741	A0202-02	Subventions	220	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	7 000 000
Fonct.	935	51	6568	A0701-01	Accueillir les personnes handicapées ou dépendantes,reconnaîtreleurs handicaps ou leurs dépendances et instruire les demandes d'aides	9042	COTISATION ANNUELLE GIP UPH	100 000
Fonct.	935	51	65738	A0701-02	Structurer le secteur médico-social	16633	ORGANISATION DE L'ACCES A LA PSYCHIATRIE DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX - GIP UPH	110 000 000
Fonct.	935	51	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	16631	SUBV FONC ASSOCIATION ASNR	6 500 000
Fonct.	935	52	65741	A0703-01	Diversifier les propositions éducatives	3487	FONCTIONNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'AEMO SUR MINEURS PAR DÉCISIONS DES MAGISTRATS - APEJ	240 150 000
Fonct.	935	52	65741	A0703-01	Diversifier les propositions éducatives	3488	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT ANNUEL DU CHALLENGE MICHELET - ASSOCIATION DU CHALLENGE MICHELET	3 000 000
Fonct.	935	52	65741	A0703-01	Diversifier les propositions éducatives	9048	MISE EN ŒUVRE D'UN CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ - ASSOCIATION INSTITUT ANDRÉ DANG	70 000 000
Fonct.	935	52	65741	A0703-01	Diversifier les propositions éducatives	10273	PRISE EN CHARGE HORS NC DES MESURES D'AEMO - DIVERSES ASSOCIATIONS - PRISE EN CHARGE HORS NC	1 000 000
Fonct.	935	52	65741	A0703-01	Diversifier les propositions éducatives	11298	CONVENTIONNEMENT MESURES REPARATIONS PARQUET - ASSOCIATION ACTIVE	11 000 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	3582	COUVERTURE SOCIALE DES ETUDIANTS VANUATAIS - CAFAT	1 000 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	21369	FONCTIONNEMENT 2014 MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS EN NOUVELLE-CALÉDONIE - ASSOCIATION POUR LA GESTION DES TUTELLES EN NOUVELLE-CALÉDONIE	61 393 080
Fonct.	935	58	65741	A0202-02	Subventions	13826	SUBVENTION ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES	10 000 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	21369	FONCTIONNEMENT 2014 MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS EN NOUVELLE-CALÉDONIE - ASSOCIATION DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE	24 920 200
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	21369	FONCTIONNEMENT 2014 MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS EN NOUVELLE-CALÉDONIE - ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	20 046 720
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES - SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE- 270ÈME SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES DE NOUVELLE-CALÉDONIE	309 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE	9 100 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2013, ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES, ENTRETIEN DES STÈLES DE L'AACOM ET TOMBES DU CARRÉ MILITAIRE DU 4ÈME KM - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'OUTRE-MER	1 313 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT ET ACTIONS DE COMMUNICATIONS POUR L'ANNÉE 2013 - AMICALE DES VOLONTAIRES DU PACIFIQUE	100 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014, ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES ET ACTIONS DE COMMUNICATIONS - AMICALE DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURS EN NOUVELLE-CALÉDONIE	200 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU MONT-DORE	100 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014, AIDE EN FAVEUR DES MEMBRES - ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA FOA ET COMMUNES ENVIRONNANTES-SECTION UNC LA FOA	258 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 - ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS-SECTION PAÏTA	200 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS EN FAVEUR DES MEMBRES - ASSOCIATION DES MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE	258 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS - ASSOCIATION NATIONALE DES TITULAIRES DU TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION (ANTTRN)	300 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 - FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE MOINS DE 20 ANS	253 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNAMENT 2014, POURSUITE DES ACTIONS EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES - FONDATION DE LA FRANCE LIBRE	2 576 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET FINANCEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICE ÉTABLIS EN AUSTRALIE - LE SOUVENIR FRANÇAIS	202 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET FINANCEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICE ÉTABLIS EN AUSTRALIE - SECTION UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE DUMBÉA	155 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	POURSUITE EN 2014 DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA MAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET TÉLÉSURVEILLANCE DU BÂTIMENT - OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	1 000 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET FINANCEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICE ÉTABLIS EN AUSTRALIE - ASSOCIATION D'AIDE VOLONTAIRE AUX EVACUÉS CALÉDONIENS	4 000 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'EAU EN 2014 - CENTRE SOCIO CULTUREL DE LA FOA	1 545 300
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2013 ET POURSUITE DES ACTIONS EN FAVEURS DES PATIENTS HOSPITALISÉS ET DES FAMILLES - ASSOCIATION POUR LA QUALITÉ DE VIE DES PATIENTS (AQVP)	520 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS EN FAVEUR DES DIALYSÉS DU TERRITOIRE - ASSOCIATION EMERAUDE	200 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT ET POURSUITE DES ACTIONS, ACTIVITÉS EN FAVEUR DES ENFANTS MALADES ET DE LEURS FAMILLES - ASSOCIATION CURE OUR KIDS	2 580 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET POURSUITE DES ACTIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES - ASSOCIAITON SOS VIOLENCES SEXUELLES	10 201 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES ET/OU ÂGÉES DE LA COMMUNE DE PAÏTA ET ENVIRONNANTES - ASSOCIATION RENCONTRE SOUTIEN AIDES AUX PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES (ARSAPAH)	307 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS EN FAVEUR DES MEMBRES - ASSOCIATION DES ANCIENS D'INDOCHINE	256 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 DE LA MAISON DE LA PARENTALITÉ SUR LA COMMUNE DE PAÏTA - CROIX ROUGE FRANÇAISE - DÉLÉGATION NOUVELLE-CALÉDONIE	1 500 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET AIDE EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS - SECOURS CATHOLIQUE	1 212 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET FINANCEMENT DU POSTE DE RESPONSABLE DES ÉPICERIES SOCIALES DE L'ASSOCIATION - SAINT VINCENT DE PAUL	3 200 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET FINANCEMENT DU POSTE DE COORDINATRICE HANDICAP AU SEIN DE L'ASSOCIATION - COLLECTIF HANDICAPS	4 000 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FINANCEMENT 2014 DU POSTE DE PROFESSEUR DE BRAILLE AU SEIN DE L'ASSOCIATION - ASSOCIATION VALENTIN HAÜY	2 350 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 (AIDES AU FINANCEMENT DES CHARGES SOCIALES - MA MAISON-PETITES SŒURS DES PAUVRES	5 353 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET CHARGES SALARIALES - ASSOCIATION AU SERVICE DE NOS RETRAITÉS (ASNR)	5 500 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT 2014 ET ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON ET APPARENTÉES - ASSOCIATION DES PARKINSONIENS DE NOUVELLE-CALÉDONIE	404 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT ET FINANCEMENT DU POSTE DE SECRÉTAIRE À MI-TEMPS AU SEIN DE L'ASSOCIATION - ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES DE NOUVELLE-CALÉDONIE	1 535 200
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	FONCTIONNEMENT ET ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DE NOUVELLE-CALÉDONIE - ASSOCIATION CALÉDONIENNE D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES (ACAPA)	2 000 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DE LA COMMUNE DE BOURAIL ET ENVIRONNANTES - ASSOCIATION L'AGE D'OR	101 000
Fonct.	935	50	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	10153	SUBVENTION DIVERSES	8 090 000
Fonct.	935	52	65741	A0703-01	Diversifier les propositions éducatives	3487	RJT - RÉSIDENCE DES JEUNES TRAVAILLEURS - APEJ	850 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	3582	COUVERTURE SOCIALE DES ETUDIANTS VANUATAIS - MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES	500 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	ASSOCIATIONS CHRS - ASSOCIATIONS CHRS	11 444 295
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	Fonctionnement 2014 de l'association, poursuite des missions et actions entreprises pour La Lutte contre l'Exclusion Sociale et la Réinsertion Sociale des adultes par le Travail - Association Dépotage et Manutention de Nouméa (ADMN)	1 895 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	Fonctionnement 2014 de l'association, poursuite des missions et actions entreprises pour la Lutte contre l'Exclusion Sociale et la Réinsertion Sociale des personnes sans domicile fixe - Association L'Accueil	12 726 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	Fonctionnement 2014 de l'association, poursuite des missions et actions entreprises pour l'hébergement de nuit des hommes et femmes sans domicile fixe, présentant des troubles psychologiques et/ou psychiques - Association de Coopération Sociale et Médico-Sociale: Foyer le Refuge de Nuit	2 467 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	Fonctionnement 2014 de l'association, poursuite des missions et actions entreprises en faveur des femmes et leurs enfants ayant subies des violences dans les foyers gérés par l'association : "Résidence Béthanie", "Béthanie Ville" et "Béthanie Manguiers". - Association d'Entraide Sociale Béthanie (AES Béthanie)	10 296 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	Fonctionnement de l'association, poursuite des missions et des actions en faveur des familles en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle, au sein du centre d'accueil et d'hébergement Les Manguiers - Association Gestionnaire Les Manguiers (CALM)	5 777 705

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	Fonctionnement de l'association, poursuite des missions , actions entreprises et hébergement au sein du foyer "Raymond de Laubarède", en faveur du public sortant du milieu carcéral ou sous le coup de mesure judiciaire - Association pour la Réinsertion des Anciens Prisonniers dans une Société Accueillante (RAPSA)	8 521 000
Fonct.	935	55	65741	A0702-04	Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	5519	Fonctionnement 2014 du dispositif médico-sociale : financement des postes de référent médico-social et des psychologues intervenant au sein des associations L'Accueil, AES Bétthanie, Les Manguiers. - Centre Hospitalier Albert Bousquet	5 267 000
Fonct.	935	52	65734	A0703-03	Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	16916	PARTICIPATIONS AUX ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - COMMUNE DU MONT-DORE	5 000 000
Fonct.	935	52	65734	A0703-03	Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	16916	PARTICIPATIONS AUX ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - COMMUNE DE DUMBÉA	5 000 000
Fonct.	935	52	65734	A0703-03	Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	16916	PARTICIPATIONS AUX ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - COMMUNE DE PAÏTA	5 000 000
Fonct.	935	52	65734	A0703-03	Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	16916	PARTICIPATIONS AUX ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - COMMUNE DE BOURAIL	2 500 000
Fonct.	935	52	65734	A0703-03	Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	16916	PARTICIPATIONS AUX ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - COMMUNE DE LA FOA	2 500 000
Fonct.	935	52	65734	A0703-03	Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	16916	PARTICIPATIONS AUX ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - COMMUNE DE NOUMÉA	5 000 000
Total chapitre 935								**722 032 500**
Fonct.	936	61	65733	A1301-08	Contribuer à la protection et à l'accès à l'emploi	20240	PLACEMENTS DEMANDEURS D'EMPLOI - PROVINCES	795 000 000
Fonct.	936	61	65737	A1203-04	Soutien des établissements publics	1342	PARTIC. AUX CHARGES DE L'IDCNC	275 000 000
Fonct.	936	61	65741	A1301-04	Contribuer à la progression de la qualité des relations individuelleset collectives au travail	13704	ACESTE CNAM-SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	30 000 000
Fonct.	936	61	65741	A1301-05	Contribuer au développement du dialogue social	13705	CDS-SUBVENTION	30 000 000
Fonct.	936	61	65741	A1301-05	Contribuer au développement du dialogue social	18068	FONCT SYNDICATS-SUBVENTION MEDEF	20 000 000
Fonct.	936	61	65741	A1301-05	Contribuer au développement du dialogue social	18069	FONCT SYNDICATS-SUBVENTION CGPME	20 000 000
Fonct.	936	61	65741	A1301-05	Contribuer au développement du dialogue social	18070	FONCT SYNDICATS-SUBVENTION UPANC	10 000 000
Fonct.	936	63	6561	A1203-04	Soutien des établissements publics	469	GIP FORMATION CADRE-AVENIR	56 000 000
Fonct.	936	63	65737	A0601-05	Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur	1314	PARTICPATION AUX CHARGES DE L'IFPSS	313 500 000
Fonct.	936	63	65737	A1202-03	Accompagner le développement des actifs et des publics spécifiques	21325	SUB.GRETA ACTIONS DE PROMOTION SOCIALE DES ACTIFS	10 000 000
Fonct.	936	63	65737	A1202-03	Accompagner le développement des actifs et des publics spécifiques	21326	SUB.UNC ACTIONS DE PROMOTION SOCIALE DES ACTIFS	10 000 000
Fonct.	936	63	65737	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	21336	APPUI AU PES AGRICULTURE CANC	5 000 000
Fonct.	936	63	65737	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	21360	DEMARCHE QUALITE QUALIFORMPRO-SUBVENTIONS AUX OF PUBLICS	500 000
Fonct.	936	63	65737	A1203-04	Soutien des établissements publics	13781	SUBV.ETFPA - remboursement avance de trésorerie	27 000 000
Fonct.	936	63	65737	A1203-04	Soutien des établissements publics	21236	SUBV APPUI EMM	18 000 000
Fonct.	936	63	65738	A1201-05	Préparer l'entrée en formation	21316	SUB.RSMA-APPUI PLATEFORMES DECOUVERTE METIERS RSMA	22 000 000
Fonct.	936	63	65741	A1202-03	Accompagner le développement des actifs et des publics spécifiques	21327	SUB.ACESTE-CNAM ACTIONS DE PROMOTION SOCIALE DES ACTIFS	15 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	936	63	65741	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	21332	SUBVENTIONS DIVERSES - ORGANISMES PRIVES	3 000 000
Fonct.	936	63	65741	A1203-01	Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formationet de péri-formation	21334	DEMARCHE QUALITE QUALIFORMPRO-SUBVENTIONS AUX OF PRIVES	500 000
Fonct.	936	63	6744	A1203-04	Soutien des établissements publics	3867	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES EFPA	190 000 000
					Total chapitre 936			**1 850 500 000**
Fonct.	937	71	6568	A0405-03	Elaboration d'une réglementation en matière de qualité de l'air et participationau suivi de la qualité de l'air	818	PARTICIPATION A SCALAIR	12 300 000
Fonct.	937	72	65741	A0406-06	Promotion de la maîtrise de la demande énergétique et du développementdes énergies renouvelables	21609	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ASSOC. SYNERGIE	4 000 000
Fonct.	937	73	65741	A0403-01	Protection et disponibilité de la ressource en eau etgestion du domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie	13775	SUBVENTION FONDS MONDIAL POUR LA NATURE FRANCE (PPE-WWF) REVEGETALISATION (Participation au projet pilote de restauration forestière du périmètre de protection des eaux du captage de la tribu de Gohapin - Commune de Poya)	1 000 000
Fonct.	937	73	65741	A0403-01	Protection et disponibilité de la ressource en eau etgestion du domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie	19212	SUBVENTION CONSEIL DE L'EAU DE LA NERA A BOURAIL (Participation au fonctionnement du Conseil de l'eau de la Néra)	2 600 000
Fonct.	937	74	6568	A0308-05	Coordination de la collecte de l'exploitation et de la diffusion des données géographiques	13814	CEN DOTATION	10 000 000
Fonct.	937	75	6561	A0401-07	Diffusion de la donnée cartographique	245	PARTICIPATION AU GIE SERAIL	4 000 000
Fonct.	937	75	6561	A0603-01	Améliorer les connaissances sur la ressource en eau et règlementerpour garantir sa qualité	16899	CREATION GIP OPANC	20 000 000
Fonct.	937	75	6742	A0202-02	Subventions	10186	SUBVENTION EXCEPT. AUX COMMUNES 9EME FED	19 500 000
					Total chapitre 937			**73 400 000**
Fonct.	938	81	65737	A0503-05	Aptitudes des conducteurs	13778	PERMIS DE CONDUIRE	25 000 000
Fonct.	938	82	65737	A0502-05	Gestion des aéroports territoriaux	21720	SUBVENTION DELEGATION SERVICE PUBLIC AERODROME MAGENTA - CCI NC	96 000 000
Fonct.	938	82	65741	A0501-02	Formation	3948	SUBVENTION A L'AERO-CLUB CALEDONIEN	2 500 000
Fonct.	938	82	65742	A0502-07	Contribuer à la continuité territoriale aérienne	13777	AIRCAL CONTINUITE TERRIT. INTERIEURE	200 000 000
Fonct.	938	83	65731	A0504-09	Développement, modernisation et entretien du balisage	16863	SUBVENTION SHOM SURVEILLANCE TSUNAMI	2 831 145
Fonct.	938	83	65742	A0504-11	Contribuer à la continuité territoriale maritime	21230	BETICO CONTINUITE TERRIT. INTERIEURE	64 000 000
					Total chapitre 938			**390 331 145**
Fonct.	939	90	65737	A1303-01	Soutien financier à l'ISEE	1329	Subvention charges de fonctionnement de INSTITUT STATISTIQUES ETUDES ECONOMIQUES	332 000 000
Fonct.	939	90	65741	A0202-02	Subventions	243	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	7 000 000
Fonct.	939	90	65741	A1302-08	Soutien et pilotage	1319	SUBVENTION charges de fonctionnement de L'ADECAL	30 000 000
Fonct.	939	90	65741	A1302-09	Gestion administrative et financière des subventions accordées	10119	SUBVENTION DIVERSES - GVT	35 000 000
Fonct.	939	90	65741	A1302-09	Gestion administrative et financière des subventions accordées	16927	SUBVENTION FONCT. FNSEA	5 000 000
Fonct.	939	90	65742	A1302-09	Gestion administrative et financière des subventions accordées	13780	SUBV. ECOPAIN - MESURES CONTRE VIE CHERE	40 000 000
Fonct.	939	91	65734	A1307-01	Economie numérique	16924	COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	10 000 000
Fonct.	939	91	65738	A1307-01	Economie numérique	16925	AUTRES ORGANISMES PUBLICS OU PARA-PUBLICS	10 000 000
Fonct.	939	91	65741	A1307-01	Economie numérique	16911	SUBVENTION ADHESION OBSERVATOIRE NUMERIQUE	6 000 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	939	91	65741	A1307-01	Economie numérique	16912	SUBVENTION SEMINAIRE OBSERVATOIRE NUMERIQUE	3 000 000
Fonct.	939	91	65741	A1307-01	Economie numérique	16926	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	20 000 000
Fonct.	939	91	65741	A1307-02	Soutien à la production et à la diffusion audiovisuelle	16999	SUBVENTION AIDE A LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE	38 250 000
Fonct.	939	92	6561	A1103-03	Soutien à la recherche	16880	CDI 2011/2015 - participation à l'IAC	173 000 000
Fonct.	939	92	6561	A1103-03	Soutien à la recherche	21611	COLLOQUE SERA 2014 - IAC	1 000 000
Fonct.	939	92	6568	A0404-02	Santé animale	21144	OFFICE INTERNATIONAL EPIZOOTIES-PARTICIPATION NC (Il ne s'agit de subventions, mais d'une cotisation d'une part (3,7 MF) et d'une prestation d'autre part (1,5 MF)	3 750 000
Fonct.	939	92	65737	A0404-02	Santé animale	21145	CANC - GROUPEMENT DEFENSE SANITAIRE ANIMAL (GDS-A) (Participation au fonctionnement du GDS-A)	45 000 000
Fonct.	939	92	65737	A0404-04	Protection des végétaux	21160	CANC - GROUPEMT DEFENSE SANITAIRE (GDS-V)VEGETAL (Participation au fonctionnement du GDS-V)	2 000 000
Fonct.	939	92	65737	A0404-05	Inspection aux frontières	21174	CANC - UNITE TRAITEMT PRODUITS VEGETAUX TONTOUTA (Participation au fonctionnement de la plateforme de normalisation des végétaux de Tontouta)	22 300 000
Fonct.	939	92	65737	A0404-05	Inspection aux frontières	21176	CANC - SUBVENTION INSPECTION PHYTOSANITAIRE (Participation au fonctionnement de la CANC pour l'inspection de premier niveau dans la filière fruits et légumes destinés à l'exportation)	4 900 000
Fonct.	939	92	65737	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	21346	SOUTIEN A L'ERPA 2014 SUIVIE EN AE	560 000 000
Fonct.	939	92	65737	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	21602	SUBVENTION CANC - SALON DE L'AGRICULTURE (Participation à la prise en charge des frais de transports d'agriculteurs locaux se rendant au salon de l'agriculture 2014)	3 800 000
Fonct.	939	92	65741	A0202-02	Subventions	318	SUBVENTION DU GOUVERNEMENT	7 000 000
Fonct.	939	92	65741	A0404-01	Sécurité sanitaire des aliments	13675	INTERPROFESSION VIANDE N-C (IVNC) (Participation à la mise en œuvre de la classification commerciale des carcasses de bovins et de porcins)	15 000 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	1837	SUBVENTION COMITE FOIRE EXPOSITION AGRIC.ET ARTIS. DE BOURAIL (Participation à l'organisation de la Foire de Bourail)	18 500 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	1842	SUBVENTION A L'UPRA-EQUINE (Participation au fonctionnemet de l'UPRA Equine)	24 200 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	1844	SUBVENTION A L'UPRA SELECTION (Participation au fonctionnemet de l'UPRA Sélection)	2 300 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	1846	SUBVENTION A LA FEDERATION DES COURSES HIPPIQUES DE NC (Participation au fonctionnement de la Fédération)	39 400 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	1849	SUBVENTION AU GROUPEMENT TECHNIQUE VETERINAIRE TERRITORIAL (Participation au fonctionnement du GTV)	500 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	13758	SUBVENTION SOCIETE CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE (Participation au fonctionnement du SCO)	1 000 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	13759	SUBVENTION CENTRE D'INIATION A L'ENVIRONNEMENT (Participation au fonctionnement du CIE)	1 000 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	13760	SUBVENTION FEDERATION DE LA FAUNE ET DE LA CHASSE DE NOUVELLE-CALEDONIE (Participation au fonctionnement de la FFCNC)	1 000 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	13761	SUBVENTION SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX NOUVELLE CALEDONIE (Participation au fonctionnement de la SPANC)	1 000 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	13762	SUBVENTION COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE-CALEDONIE (Participation au fonctionnement du CRENC)	300 000

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Section	Chap.	SsFct°	Article	Action	Lib long Opération	Ligne de crédit	Objet - Destinataire	BP 2014
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	13772	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA FOIRE DES ILES (Participation à l'organisation de la Foire des Iles)	1 500 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	13779	SUBVENTION AU COMITE DE FOIRE DE KOUMAC (Participation à l'organisation de la Foire de Koumac)	10 000 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	17743	SUBVENTION AU COMITE DES FETES DE PAITA POUR LA FOIRE DE PAITA (Participation à l'organisation de la fête du bœuf -Foire de Païta)	5 500 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	17745	SUBVENTION A L'ASSOCATION FETE DU CERF ET DE LA CREVETTE POUR LA FOIRE DE BOULOUPARIS (Participation à l'organisation de la fête du cerf et de la crevette - Foire de Boulouparis)	1 500 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	21246	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BIO CALEDONIA (Participation au fonctionnement de Bio Calédonia)	1 000 000
Fonct.	939	92	65741	A1304-03	Production de statistiques d'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie	8647	ARBOFRUITS-ENQUETE (Participation au fonctionnement d'Arbofruits pour contribution à la collecte de données statistiques d'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie)	11 000 000
Fonct.	939	92	6744	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	1864	CANC - BONIFICATION GAZOLE ET AIDE A L'ENERGIE (Mesure d'aide à l'énergie pour les agriculteurs)	105 000 000
Fonct.	939	92	6744	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	5257	CANC- FONC DU RESEAU DE BIENVENUE A LA FERME (Participation à la promotion du tourisme rural assurée par le Réseau Bienvenue à la Ferme)	2 100 000
Fonct.	939	92	6744	A1304-02	Gestion des aides au secteur agricole	20088	SUBVENTION CANC- CHARTE BOVINE (Participation à la bonne mise en œuvre de la charte bovine)	3 000 000
Fonct.	939	93	6561	A1306-01	Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	14041	PARTICIPATION CNRT CD 11-15	12 000 000
Fonct.	939	93	65737	A1306-01	Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	19412	SUBVENTION IRD RESEAU SISMOLOGIQUE	5 000 000
Fonct.	939	93	65738	A1306-01	Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	7484	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CNRT	10 000 000
Fonct.	939	93	65738	A1306-01	Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	21622	PARTENARIAT AVEC L'IFREMER	7 000 000
Fonct.	939	93	65738	A1306-01	Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	21623	PARTICIPATION FORAGE SISMIQUES IODP-GNS SCIENCE	14 000 000
Fonct.	939	93	65741	A1306-01	Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	21721	SUBVENTION AU SYNDICAT DES EXPORTATEURS DE MINERAIS DE NICKEL	15 000 000
Fonct.	939	95	65737	A1302-08	Soutien et pilotage	1340	CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE PARTICIP. CHARGES	85 000 000
Fonct.	939	96	6561	A0202-02	Subventions	247	GIE NC TOURISM ET POINT SUD	1 000 000
Fonct.	939	96	6561	A0202-02	Subventions	1335	SYNDICAT MIXTE - AQUARIUM DE NOUMEA	31 000 000
Total chapitre 939								**1 783 800 000**
Fonct.	943	01	6566	A0101-05	Fonds de concours	19853	DEFICIT DU BUDGET ANNEXE DE REVERSEMENT - HCT	170 000 000
Fonct.	943	01	6566	A0101-05	Fonds de concours	19854	DEFICIT DU BUDGET ANNEXE FER - CDV15	62 500 000
Fonct.	943	01	6566	A0101-05	Fonds de concours	19855	DEFICIT DU BUDGET ANNEXE FCME - CDV15	48 000 000
Total chapitre 943								**280 500 000**

ETATS DES IMMOBILISATIONS 2012

I - BATIMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	VALEUR D' ACQUISITION	DUREE AMORTI.	CUMUL AMORTI AU 01/01/12	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01/12	AMORTIS. DE L'EXERCICE
AUTNC_12_0310	FB - TRAVAUX VRD CNC	29/03/2012	1 464 540,00	30	0,00	1 464 540,00	0,00
AUTNC_12_1095	FB - TRAVAUX VRD - OPT CNC	19/06/2012	1 657 583,00	30	0,00	1 657 583,00	0,00
AUTNC_12_1011	FB - FRAIS DE TRANSCRIPTION UNIVERSITE DE MAGENTA	19/07/2012	310 577,00	30	0,00	310 577,00	0,00
TOTAL 21311	**Bâtiments administratifs**		**3 432 700,00**		**0,00**	**3 432 700,00**	**0,00**
AUTNC_12_3031	FB - INTEGRATION ALEP DE HOUAILOU	01/01/2012	83 083 000,00	0	0,00	83 083 000,00	0,00
AUTNC_12_3033	FB - INTEGRATION LYCEE DE LIFOU	01/01/2012	967 967 000,00	0	0,00	967 967 000,00	0,00
AUTNC_12_3035	FB - INTEGRATION ALEP DE KOUMAC	01/01/2012	241 241 000,00	0	0,00	241 241 000,00	0,00
AUTNC_12_3037	FB - INTEGRATION ALEP D'OUVEA	01/01/2012	123 123 000,00	0	0,00	123 123 000,00	0,00
AUTNC_12_3039	FB - INTEGRATION LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTIN TY TOUHO	01/01/2012	2 130 298 218,00	0	0,00	2 130 298 218,00	0,00
AUTNC_12_3040	FB - INTEGRATION LYCEE POLYVALENT DU GRAND NOUMEA	01/01/2012	3 723 720 000,00	0	0,00	3 723 720 000,00	0,00
AUTNC_12_3041	FB - INTEGRATION LYCEE LAPEROUSE	01/01/2012	2 908 906 000,00	0	0,00	2 908 906 000,00	0,00
AUTNC_12_3042	FB - INTEGRATION LYCEE AUGUSTE ESCOFFIER	01/01/2012	985 985 000,00	0	0,00	985 985 000,00	0,00
AUTNC_12_3043	FB - INTEGRATION LYCEE JULES GARNIER	01/01/2012	4 674 670 000,00	0	0,00	4 674 670 000,00	0,00
AUTNC_12_0339	FB - 3 BATIMENTS MODULAIRES LYCEE LA PEROUSE	27/03/2012	22 523 550,00	25	0,00	22 523 550,00	0,00
AUTNC_12_2246	FB - 3 SALLES MODULAIRES ALGECOS - LYCEE GRAND NOUMEA	17/12/2012	11 368 350,00	25	0,00	11 368 350,00	0,00
TOTAL 21312	**Bâtiments scolaires**		**15 872 885 118,00**		**0,00**	**15 872 885 118,00**	**0,00**

II - CONSTRUCTIONS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS (Hors bât. Scolaires et administratifs)

AUTNC_12_0344	FB - LOCAL ISOBOX ABRI RADIOGONIOMETRE - AERODROME MAGENTA	27/03/2012	1 247 430,00	15	0,00	1 247 430,00	0,00
AUTNC_12_0419	FB - FOURNITURES/INSTALLAT° UNITES MODULAIRES - M. 086 M11 - GNFA	03/04/2012	21 271 125,00	15	0,00	21 271 125,00	0,00
AUTNC_12_0714	FB - CONSTRUCTION FARE SUR LE PARKING - AEROGARE DE LIFOU	04/05/2012	1 579 150,00	15	0,00	1 579 150,00	0,00
AUTNC_12_0765	FB - REMPLACEMENT DE PORTES FRET AIRCAL BILLETERIE - AERODROME LIFOU	11/06/2012	538 580,00	30	0,00	538 580,00	0,00
AUTNC_12_1007	FB - AMENAGEMENT ABORDS FRET - AERODROME LIFOU	11/06/2012	1 163 400,00	30	0,00	1 163 400,00	0,00
AUTNC_12_1188	FB - REPRISE ET MODIFICATION STRUCTURES FAUX PLAFONDS - AEROGARE MAGENTA	18/07/2012	829 500,00	30	0,00	829 500,00	0,00
AUTNC_12_1300	FB - PEINTURES EXTERIEURES BATIMENT - AERODROME LIFOU	03/08/2012	3 572 835,00	30	0,00	3 572 835,00	0,00
AUTNC_12_1305	FB - CONSTRUCTION GUERITE ET SANITAIRE EN ZONE EST - AERODROME MAGENTA	03/08/2012	2 222 717,00	15	0,00	2 222 717,00	0,00
AUTNC_12_2133	FB - PORTE SHELTER RADIOGONIOMETRE - AERODROME MAGENTA	30/10/2012	198 450,00	15	0,00	198 450,00	0,00
AUTNC_12_2891	FB - AMENAGEMENT DOCK REGIE DES TABAC : AUVENT, ECLATEMENT DALLE	27/12/2012	5 644 545,00	15	0,00	5 644 545,00	0,00
TOTAL 21318	**Autres bâtiments publics**		**38 267 732,00**		**0,00**	**38 267 732,00**	**0,00**

AUTNC_12_0297	FB - N°1BIS, 9 RUE J.B DEZARNAULDS - RENOVATION DE LA VILLA	27/04/2012	2 361 907,00	30	0,00	2 361 907,00	0,00
AUTNC_12_0414	FB - VILLA N°14D, 21 BIS RUE DOUI MATAYO WETTA NOUVILLE - ASSAINISSEMENT	22/05/2012	95 550,00	30	0,00	95 550,00	0,00
TOTAL 21321	**Immeubles de rapport**		**2 457 457,00**		**0,00**	**2 457 457,00**	**0,00**

AUTNC_12_2979	BFV - DITTT VALLEE DU TIR - CLIMATISATION	01/01/2012	69 300,00	1	0,00	69 300,00	0,00
AUTNC_12_1062	FB - DIMENC VALLEE DU TIR - CLIMATISATION	07/03/2012	222 180,00	15	0,00	222 180,00	0,00
AUTNC_12_0148	FB - IEP4 POINDIMIE - BARRIERE PREIPH + ESCALIER BA + MUR SOUTENEMENT + PORTAIL	08/03/2012	3 963 326,00	15	0,00	3 963 326,00	0,00
AUTNC_12_2917	BFV - CLIMATISEUR SSLIA AERODROME MAGENTA	14/03/2012	94 164,00	1	0,00	94 164,00	0,00
AUTNC_12_2982	FB - IMMEUBLE LES AZALE N°46D - 2 CLIMATISEURS 12000 BTU	14/03/2012	341 880,00	15	0,00	341 880,00	0,00
AUTNC_12_2983	FB - DGRAC - 1 CLIMATISEUR 18000 BTU SALLE DE GREFFE	14/03/2012	154 707,00	15	0,00	154 707,00	0,00
AUTNC_12_0200	FB - CLIMATISEUR BUREAU BATIMENT MOYENS GENERAUX - AERODROME MAGENTA	15/03/2012	128 489,00	15	0,00	128 489,00	0,00
AUTNC_12_2918	BFV - CLIMATISEUR BUREAU MAINTENANCE TOUR DE CONTROL AERODROME MAGENTA	15/03/2012	94 164,00	1	0,00	94 164,00	0,00
AUTNC_12_2935	FB - AMENAGEMENT DIVERS LOCAUX STADE DE MAGENTA	15/03/2012	4 852 638,00	15	0,00	4 852 638,00	0,00
AUTNC_12_2978	FB - IMMEUBLE IEKAWE - CLIMATISEUR LOCAL ASCENSEUR	16/03/2012	179 445,00	15	0,00	179 445,00	0,00
AUTNC_12_0183	FB - CABLAGE SIVAP PORT AUTONOME	21/03/2012	190 025,00	1	0,00	190 025,00	0,00
AUTNC_12_0258	FB - CLIMATISEUR SPLIT SYSTEM AIRWELL BUREAU RDC AIRCAL N°2 - AEROGARE MAGENTA	21/03/2012	124 520,00	15	0,00	124 520,00	0,00
AUTNC_12_0345	FB - FOURNITURE/POSE BOITIER REPORT D'ALARME ONDULEUR ACCUEIL - CNC	29/03/2012	195 438,00	15	0,00	195 438,00	0,00
AUTNC_12_0410	FB - EVAPORATEUR MEZZANINE - AEROGARE MAGENTA	02/04/2012	123 218,00	15	0,00	123 218,00	0,00
AUTNC_12_0162	FB - SYSTEME VIDEOSURVEILLANCE IMM. IEKAWE	04/04/2012	2 380 565,00	15	0,00	2 380 565,00	0,00
AUTNC_12_0434	FB - CLIMATISEUR SALLE DE REPOS FRET - AERODROME MAGENTA	04/04/2012	100 044,00	15	0,00	100 044,00	0,00
AUTNC_12_2919	BFV - INSTALLATION DE 9 VENTILATEURS MURAUX - AEROGARE MAGENTA	05/04/2012	184 275,00	1	0,00	184 275,00	0,00
AUTNC_12_0518	FB - SENAT NOUVILLE - CLIMATISATION	10/04/2012	139 335,00	15	0,00	139 335,00	0,00
AUTNC_12_2981	FB - DASS GALIENI - CONFECTION DE 2 PLACARDS MURAUX PORTE A VANTAUX	10/04/2012	592 436,00	15	0,00	592 436,00	0,00
AUTNC_12_2920	BFV - GRILLES DE PROTECTION FENETRES TRI BAGAGES - AEROGARE MAGENTA	12/04/2012	118 356,00	1	0,00	118 356,00	0,00
AUTNC_12_0553	FB - DSF CLIMATISATION	18/04/2012	1 249 501,00	15	0,00	1 249 501,00	0,00
AUTNC_12_0556	BFV - BEP/DITTT - DIVERS AGENCEMENT MOBILIER/ELECTROMENAGER	18/04/2012	354 595,00	1	0,00	354 595,00	0,00
AUTNC_12_0611	FB - LOT DE 4 CHAUFFES EAU SOLAIRE - VILLA AERODROME LIFOU	20/04/2012	2 281 642,00	15	0,00	2 281 642,00	0,00
AUTNC_12_0626	FB - CARELAGE/PLINTHES B.02/19 + BLOC PORTE B.RC06 - HOTEL DU CONGRES	20/04/2012	173 670,00	15	0,00	173 670,00	0,00
AUTNC_12_0627	FB - FOURNITURE ET POSE REVETEMENT SOL PVC IMMITATION PARQUET - CNC B.RC/02	20/04/2012	768 600,00	15	0,00	768 600,00	0,00
AUTNC_12_0628	FB - TRAVAUX DE MENUISERIE B.02/19 COULOIR + B.02/18 CAFET - CNC	20/04/2012	213 402,00	15	0,00	213 402,00	0,00
AUTNC_12_0226	FB - IMMEUBLE IEKAWE - CLIMATISATION DRHFPNC	24/04/2012	659 999,00	15	0,00	659 999,00	0,00
AUTNC_12_0227	FB - SMMPM - CLIMATISATION	03/05/2012	131 250,00	15	0,00	131 250,00	0,00
AUTNC_12_0438	FB - IMMEUBLE IEKAWE - CLIMATISATION DBAF	03/05/2012	556 485,00	15	0,00	556 485,00	0,00
AUTNC_12_0602	FB - SENAT COUTUMIER NOUVILLE - LOT DE 2 BAIES VITREES	03/05/2012	620 254,00	15	0,00	620 254,00	0,00

AUTNC_12_0700	FB - SYSTEME DE MOTORISATION OUVERTURE PORTE HANGAR HELICOCEAN - AERO MAGENTA	03/05/2012	1 099 254,00	15	0,00	1 099 254,00	0,00
AUTNC_12_0712	FB - FABRICATION + POSE PLACARD - IMM DEZARNAULDS	04/05/2012	2 890 482,00	15	0,00	2 890 482,00	0,00
AUTNC_12_0721	BFV - PETIT TRAVAUX - 100 000 - HOTEL DU CONGRES	09/05/2012	1 096 750,00	1	0,00	1 096 750,00	0,00
AUTNC_12_0436	BFV - DASS EX CSJ NOUVILLE - LOT DE 3 CLIM (ANCIEN ATELIER SCOLAIRE)	11/05/2012	252 725,00	1	0,00	252 725,00	0,00
AUTNC_12_0514	FB - LNC PORT LAGUERRE - CLIMATISATION	11/05/2012	126 000,00	15	0,00	126 000,00	0,00
AUTNC_12_0435	FB - CAISSON AIR NEUF SUR LE TOIT DE L'AEROGARE DE MAGENTA (VMC)	21/05/2012	1 312 117,00	15	0,00	1 312 117,00	0,00
AUTNC_12_0382	BFV - IMMEUBLE IEKAWE - CLIMATISATION DRHFPNC	22/05/2012	249 942,00	1	0,00	249 942,00	0,00
AUTNC_12_0604	FB - DITTT/BEP DONIAMBO - CLIMATISATION	22/05/2012	345 135,00	15	0,00	345 135,00	0,00
AUTNC_12_2936	BFV - IMMEUBLE J.IEKAWE DRHFPNC - STORES	25/05/2012	408 585,00	1	0,00	408 585,00	0,00
AUTNC_12_0768	BFV - REMPLACEMENT PROJECTEURS EXT BAT SSLIA - AERODROME MAGENTA	01/06/2012	78 960,00	1	0,00	78 960,00	0,00
AUTNC_12_3001	FB - TRAVAUX DE CABLAGES ET D'ELECTRICITE - IMMEUBLE DEZARNAULTS	04/06/2012	718 915,00	15	0,00	718 915,00	0,00
AUTNC_12_0800	BFV - DAVAR/MAGENTA - 1 STORE A BANDE	05/06/2012	51 760,00	1	0,00	51 760,00	0,00
AUTNC_12_2937	FB - CABLAGE PHARES ET BALISES	05/06/2012	82 950,00	1	0,00	82 950,00	0,00
AUTNC_12_0727	FB - DENC IMMEUBLE FOCH - CONFECTION CLOISON PLACO + PORTE	06/06/2012	307 802,00	15	0,00	307 802,00	0,00
AUTNC_12_0745	FB - REAMENAGEMENT LOCAUX DSF, 13 RUE DE LA SOMME	06/06/2012	7 616 354,00	15	0,00	7 616 354,00	0,00
AUTNC_12_2938	FB - CABLAGE DAVAR PORT LAGUERRE	06/06/2012	466 200,00	1	0,00	466 200,00	0,00
AUTNC_12_0817	BFV - INSTALLATION URNE DE DEPOT DE BADGES - AERODROME MAGENTA	07/06/2012	20 465,00	1	0,00	20 465,00	0,00
AUTNC_12_0842	FB - INSTALLATION PORTE HANGAR HELISUD - AERODROME MAGENTA	11/06/2012	151 925,00	15	0,00	151 925,00	0,00
AUTNC_12_0829	FB - DTE IMMEUBLE GALLIENI 2 - AMENAGEMENT D'UN BUREAU : CLOICON PLACO+PORTE	12/06/2012	497 700,00	15	0,00	497 700,00	0,00
AUTNC_12_2998	BFV - FOURNITURES ET POSE DE 2500 COQUES(CHAISES) SND STADE MAGENTA	12/06/2012	6 720 000,00	1	0,00	6 720 000,00	0,00
AUTNC_12_0739	BFV - LOGEMENT N°229 BACO/KONE - 2 STORES A BANDE	13/06/2012	57 920,00	1	0,00	57 920,00	0,00
AUTNC_12_2077	FB - INSTALLATION ELECTRIQUE ALGECOS LYCEE LAPEROUSE	14/06/2012	519 008,00	15	0,00	519 008,00	0,00
AUTNC_12_2079	FB - INSTALLATION MATERIEL INCENDIE ALGECOS LYCEE LAPEROUSE	14/06/2012	627 857,00	15	0,00	627 857,00	0,00
AUTNC_12_0767	FB - AMENAGEMENT DE BANCS FIXES DANS LE FARE - AERODROME LIFOU	15/06/2012	559 125,00	15	0,00	559 125,00	0,00
AUTNC_12_0844	FB - CLIMATISEUR BUREAU AFIS - AERODROME KONE	18/06/2012	234 906,00	15	0,00	234 906,00	0,00
AUTNC_12_0862	FB - DTSI IMM. FOCH - CLIMATISEURS / PRA	18/06/2012	600 000,00	15	0,00	600 000,00	0,00
AUTNC_12_0876	FB - CABLAGE DGRAC OCT 2011	18/06/2012	315 000,00	1	0,00	315 000,00	0,00
AUTNC_12_0883	FB - CABLAGE IMMEUBLE IEKAWE	18/06/2012	711 295,00	1	0,00	711 295,00	0,00
AUTNC_12_0948	FB - CABLAGE DITTT BEP	20/06/2012	186 900,00	1	0,00	186 900,00	0,00
AUTNC_12_0968	FB - CABLAGE ARCHIVES TERRITORIALES	20/06/2012	378 000,00	1	0,00	378 000,00	0,00
AUTNC_12_0970	FB - CABLAGE DITTT VDT	20/06/2012	947 100,00	1	0,00	947 100,00	0,00
AUTNC_12_0971	FB - CABLAGE CC XARACCU	20/06/2012	380 625,00	1	0,00	380 625,00	0,00
AUTNC_12_1026	FB - PANNEAUX ADDITIF AFFICHAGE FOOT/RUGBY	20/06/2012	3 963 300,00	15	0,00	3 963 300,00	0,00
AUTNC_12_2969	FB - PROLONGEMENT RESEAU AIR COMPRIME ATELIER N - LYCEE JULES GARNIER	27/06/2012	612 203,00	15	0,00	612 203,00	0,00
AUTNC_12_3000	BFV - 2012 - DIVERS AGENCEMENTS - 100 000 - IMMEUBLE DEZARNAULTS	28/06/2012	411 377,00	1	0,00	411 377,00	0,00

AUTNC_12_3004	FB - EQUIPEMENT AUDIO VISUEL BAT G2 SALLES 309/310/310 - LYCEE ESCOFFIER	06/07/2012	482 880,00	15	0,00	482 880,00	0,00
AUTNC_12_3005	FB - EQUIPEMENT AUDIO VISUEL SALLES AUDIO VISUELLE/PATISSERIE - LYCEE ESCOFFIER	06/07/2012	282 480,00	15	0,00	282 480,00	0,00
AUTNC_12_3006	FB - EQUIPEMENT AUDIO VISUEL BAT G2 SALLES 109/110/112/113/210 - LYCEE ESCOFFIER	06/07/2012	584 400,00	15	0,00	584 400,00	0,00
AUTNC_12_1200	FB - TRAVAUX REMISE A NEUF ETANCHEITE BAT N LYCEE JULES GARNIER	10/07/2012	16 728 888,00	15	0,00	16 728 888,00	0,00
AUTNC_12_1131	FB - CHANGEMENT FENETRE COULISSANTE BUREAU SSLIA - AERODROME MAGENTA	11/07/2012	170 730,00	15	0,00	170 730,00	0,00
AUTNC_12_1096	FB - CLIMATISEUR BUREAU COMPTABILITE AIRCAL - AEROGARE MAGENTA	17/07/2012	117 495,00	15	0,00	117 495,00	0,00
AUTNC_12_1097	FB - REMPLACEMENT MOTEUR EXTRACTEUR D'AIR SANITAIRE - AEROGARE MAGENTA	17/07/2012	419 370,00	15	0,00	419 370,00	0,00
AUTNC_12_1098	FB - POSE CLIMATISEUR BUREAU DIRECTEUR COMMERCIAL AIRCAL - AEROGARE MAGENTA/	17/07/2012	117 495,00	15	0,00	117 495,00	0,00
AUTNC_12_1176	FB - AMENAGEMENT DOCK GNFA	18/07/2012	10 000 000,00	15	0,00	10 000 000,00	0,00
AUTNC_12_1189	FB - LOT DE 2 COMMANDE OUVERTURE PORTAIL AEROCLUB AIR ALIZE - AERODROME MAGENTA	18/07/2012	302 775,00	15	0,00	302 775,00	0,00
AUTNC_12_0658	BFV - DENC IMMEUBLE FOCH - LOT DE 23 STORES BANDES VERTICALES	20/07/2012	951 332,00	1	0,00	951 332,00	0,00
AUTNC_12_2980	FB - IEKAWE SCAI - AGENCEMENT DANS DIVERS BUREAUX : CLOISON/PARQUET/MEUBLE	20/07/2012	1 360 816,00	15	0,00	1 360 816,00	0,00
AUTNC_12_1411	BFV - POSE VARIATEUR VITESSE D'EXTRACTEUR D'AIR - AEROGARE MAGENTA	23/07/2012	34 508,00	1	0,00	34 508,00	0,00
AUTNC_12_1310	FB - MUSEE/DCCFC, BAIE DE LA MOSELLE - DIVERS AMENAGEMENTS ELECTRIQUE ACCUEIL	27/07/2012	402 199,00	15	0,00	402 199,00	0,00
AUTNC_12_2078	FB - CABLAGE INFORMATIQUE COLLEGE BAUDOUX	30/07/2012	133 000,00	1	0,00	133 000,00	0,00
AUTNC_12_1308	FB - REMISE AUX NORMES ELECTRIQUE - DSF	02/08/2012	715 633,00	15	0,00	715 633,00	0,00
AUTNC_12_1137	BFV - LOGEMENT N°157 BOURAIL - CHAUFFE EAU A GAZ	09/08/2012	99 855,00	1	0,00	99 855,00	0,00
AUTNC_12_1415	BFV - LOGEMENT N°149 PORT LAGUERRE - CHAUFFE EAU A GAZ	13/08/2012	68 460,00	1	0,00	68 460,00	0,00
AUTNC_12_2929	BFV - LOT DE 23 STORES ENROULEURS - DSF 2°+3°+4° ETAGE	17/08/2012	706 440,00	1	0,00	706 440,00	0,00
AUTNC_12_1166	FB - PANNEAUX D'AFFICHAGE SECURISE - HOTEL DU CONGRES	21/08/2012	101 535,00	15	0,00	101 535,00	0,00
AUTNC_12_1234	FB - DIMENC VALLEE DU TIR - RAYONNAGE POUR DOSSIER SUSPENDU	22/08/2012	1 179 938,00	15	0,00	1 179 938,00	0,00
AUTNC_12_1295	FB - DITTT/CCTV RIVIERE SALEE - CLIMATISATION	22/08/2012	120 750,00	15	0,00	120 750,00	0,00
AUTNC_12_1296	FB - DITTT VALLEE DU TIR - CLIMATISATION	22/08/2012	186 532,00	15	0,00	186 532,00	0,00
AUTNC_12_1299	FB DITTT VALLEE DU TIR - DIVERS AMENAGEMENTS (CLOISON,PORTES...)	22/08/2012	1 076 759,00	15	0,00	1 076 759,00	0,00
AUTNC_12_1302	FB - DTSI MAGENTA OUEMO - EXTENSION DU SYSTEME DE CONTROLE D'ACCES	22/08/2012	1 301 646,00	15	0,00	1 301 646,00	0,00
AUTNC_12_1338	FB IMMEUBLE IEKAWE - CLIMATISATION DAA IMPRIMERIE	22/08/2012	244 934,00	15	0,00	244 934,00	0,00
AUTNC_12_1059	FB - CABLAGE ALGECOS LYCEE LAPEROUSE	23/08/2012	1 613 145,00	15	0,00	1 613 145,00	0,00
AUTNC_12_1414	FB - FAEN/DASS, PAITA - AMENAGEMENTS DIVERS	29/08/2012	5 977 157,00	15	0,00	5 977 157,00	0,00
AUTNC_12_1465	BFV - FAEN / RIDEAUX	04/09/2012	4 990,00	1	0,00	4 990,00	0,00
AUTNC_12_1215	FB - INSTALLATION CONTROL D'ACCES - DSF	05/09/2012	794 804,00	15	0,00	794 804,00	0,00
AUTNC_12_1248	FB - REGIE DES TABACS - COMPRESSEUR MANEUROP	07/09/2012	370 965,00	15	0,00	370 965,00	0,00
AUTNC_12_1471	FB - IMMEUBLE IEKAWE - DIVERS MEUBLES DE RANGEMENTS DAA IMPRIMERIE	11/09/2012	459 081,00	15	0,00	459 081,00	0,00

AUTNC_12_1577	FB - DIVERS AMENAGEMENT BUR. 24 DSF (placo,dalles plafond, peinture,parquet...)	19/09/2012	798 504,00	15	0,00	798 504,00	0,00
AUTNC_12_3002	FB - CONTROLE D'ACCES SUR 1 PORTE - IMMEUBLE DEZARNAULTS	26/09/2012	320 927,00	15	0,00	320 927,00	0,00
AUTNC_12_0937	FB - DIMENC VDT - LOT DE 4 ALGECOS	01/10/2012	3 600 000,00	15	0,00	3 600 000,00	0,00
AUTNC_12_1729	FB - PHARES ET BALISES NUMBO - AMENAGMT LOCAL : OBTURAT° OUV + POSE PORTE	11/10/2012	426 310,00	15	0,00	426 310,00	0,00
AUTNC_12_1817	FB - INSTALLATION PORTE METALLIQUE IMM. IEKAWE SALLE RESEAU SS-SOL	11/10/2012	389 099,00	15	0,00	389 099,00	0,00
AUTNC_12_1916	FB - FABRICATION ARMOIRE SALLE MUSCULATION - STADE DE MAGENTA	12/10/2012	477 750,00	15	0,00	477 750,00	0,00
AUTNC_12_1780	FB - FABRICATION ET POSE VOLET ROULANT POINT I - AEROGARE LIFOU	15/10/2012	206 456,00	15	0,00	206 456,00	0,00
AUTNC_12_1918	FB - DISPOSITIFS INPECTION FILTRAGE PERSONNELS/PASSAGERS/BAGAGES - MAGENTA	15/10/2012	8 570 718,00	15	0,00	8 570 718,00	0,00
AUTNC_12_2389	BFV - CLIMATISEUR GUERITE VIGILE - AERODROME MAGENTA	22/10/2012	99 473,00	1	0,00	99 473,00	0,00
AUTNC_12_1791	FB - REGIE DES TABACS - INSTALLATION 2 DESHUDIMIFICATEUR	23/10/2012	168 683,00	15	0,00	168 683,00	0,00
AUTNC_12_1837	FB - IMMEUBLE IEKAWE - CONFRECTION MEUBLE COURRIER RDC	25/10/2012	406 056,00	15	0,00	406 056,00	0,00
AUTNC_12_1844	FB - IFMNC - LOT DE 6 ALGECOS	25/10/2012	5 400 000,00	15	0,00	5 400 000,00	0,00
AUTNC_12_1619	FB - REAMENAGEMENT CDE ECLAIRAGE DU PARKING AUTOS - AEROGARE LIFOU	26/10/2012	132 195,00	15	0,00	132 195,00	0,00
AUTNC_12_1903	FB - RAYONNAGE STADE N'DU	26/10/2012	245 420,00	15	0,00	245 420,00	0,00
AUTNC_12_1919	BFV - LOGEMENT N°1 BOURAIL - CHAUFFE EAU A GAZ	29/10/2012	63 000,00	1	0,00	63 000,00	0,00
AUTNC_12_1783	FB - REMISE EN CONFORMITE LIGNE D'EAU LOCAL SURPRESSEUR - AERODROME LIFOU	05/11/2012	515 844,00	15	0,00	515 844,00	0,00
AUTNC_12_1800	FB - POSE BAC A LAVER DANS LOCAL A BATTERIES HELICOCEAN - AERODROME MAGENTA	05/11/2012	113 190,00	15	0,00	113 190,00	0,00
AUTNC_12_2126	FB - CONTROLE D'ACCES - SALLE SERVEUR IEKAWE	06/11/2012	393 335,00	15	0,00	393 335,00	0,00
AUTNC_12_2990	FB - CABLAGE DBAF PORT AUTONOME	11/11/2012	31 075,00	1	0,00	31 075,00	0,00
AUTNC_12_1695	FB - DEMONTAGE DE 2 BATIMENTS + EVACUATION DES DECHETS - LYCEE ESCOFFIER	15/11/2012	1 890 000,00	15	0,00	1 890 000,00	0,00
AUTNC_12_1696	FB - REMISE EN ETAT POSTE DE TRANSFORMATION - LYCEE JULES GARNIER	15/11/2012	4 953 264,00	15	0,00	4 953 264,00	0,00
AUTNC_12_2239	FB - CLIMATISEUR BUREAU RESPONSABLE FORMATION - AERODROME MAGENTA	20/11/2012	115 080,00	15	0,00	115 080,00	0,00
AUTNC_12_2419	FB - REMPLACEMENT SYSTEME ALARME INTRUSION - REGIE DES TABACS	26/11/2012	264 259,00	15	0,00	264 259,00	0,00
AUTNC_12_2195	FB - LNC PORT LAGUERRE - CONFECTION PLAN DE TRAVAIL SALLE CHIMIE	28/11/2012	295 838,00	15	0,00	295 838,00	0,00
AUTNC_12_2387	FB - CLIMATISEUR BUREAU SRE - AERODROME LIFOU	29/11/2012	147 000,00	15	0,00	147 000,00	0,00
AUTNC_12_2394	FB - CLIMATISEUR SALLE DETENTE SSLIA - AERODROME MAGENTA	29/11/2012	104 882,00	15	0,00	104 882,00	0,00
AUTNC_12_1140	FB - DITTT/BEP DONIAMBO - DIVERS AMENAGEMENTS LOCAL SERVEUR ET SALLE REUNION	03/12/2012	747 936,00	15	0,00	747 936,00	0,00
AUTNC_12_2370	FB - BUR. RECETTE DES DOUANES AEROPORT/DBAF - SYSTEME D'ALARME	03/12/2012	183 923,00	15	0,00	183 923,00	0,00
AUTNC_12_3003	FB - HYGIAPHONE AVEC PASSE DOCUMENT A L'ACCUEIL - IMMEUBLE DEZARNAULTS	06/12/2012	155 442,00	15	0,00	155 442,00	0,00
AUTNC_12_0884	FB - CABLAGE FAE DE NOUVILLE	07/12/2012	99 225,00	1	0,00	99 225,00	0,00
AUTNC_12_0887	FB - CABLAGE 2010 DIMENC	07/12/2012	95 550,00	1	0,00	95 550,00	0,00

AUTNC_12_2317	BFV - DIMENC VDT - CLIMATISATION	07/12/2012	82 635,00	1	0,00	82 635,00	0,00
AUTNC_12_2742	FB - CLIMATISEURS - RENFORCEMENT ELECTRIQUE SHELTER - ADSB Mt DORE	07/12/2012	571 200,00	15	0,00	571 200,00	0,00
AUTNC_12_2858	BFV - ENSEIGNE EN FACADE ANGLE BATIMENT ALTUGLASS 4 MM 2500*1500 MM - DEZARNAULT	07/12/2012	96 703,00	1	0,00	96 703,00	0,00
AUTNC_12_2859	BFV - PLAQUE ENTREE BATIMENT ALTUGLASS 4.5 MM 500*600 MM - DEZARNAULTS	07/12/2012	27 021,00	1	0,00	27 021,00	0,00
AUTNC_12_2860	BFV - ADHESIF POUR REFECTION PLAQUE EXISTANT 1400*575 MM - IMM FLIZZ	07/12/2012	17 776,00	1	0,00	17 776,00	0,00
AUTNC_12_2568	FB - PORTE EN TITANE DANS LE BURAU AIRCAL - AEROGARE MAGENTA	10/12/2012	409 967,00	15	0,00	409 967,00	0,00
AUTNC_12_2570	FB - PORTE EN TITANE DANS LA ZONE PIF - AEROGARE MAGENTA	10/12/2012	583 312,00	15	0,00	583 312,00	0,00
AUTNC_12_2586	FB - PORTE EN TITANE DANS LA ZONE TRI BAGAGE - AEROGARE MAGENTA	10/12/2012	451 962,00	15	0,00	451 962,00	0,00
AUTNC_12_2587	FB - REMPLACEMENT INTERPHONE DE LA VIGIE PAR PORTIER TELEPHONIQUE - AERO MAGENTA	10/12/2012	142 050,00	15	0,00	142 050,00	0,00
AUTNC_12_2588	BFV - CLAVIER ET BOUTON POUSSOIR PORTAIL TOUR DE CONTROLE - AERODROME MAGENTA	10/12/2012	81 450,00	1	0,00	81 450,00	0,00
AUTNC_12_2677	BFV - LOT DE 2 GRILLES FIXE - DEXCO - IMMEUBLE DEZARNAULTS	10/12/2012	188 748,00	1	0,00	188 748,00	0,00
AUTNC_12_2751	FB - LOT DE 3 ALGECOS USAGE BUREAU PERSONNEL EXPLOITANT - AERODROME MAGENTA	11/12/2012	5 550 000,00	15	0,00	5 550 000,00	0,00
AUTNC_12_2763	FB - CABLAGE IMMEUBLE DEZARNAULTS - 3EME ETAGE	12/12/2012	300 075,00	1	0,00	300 075,00	0,00
AUTNC_12_1177	FB - PLANS DE TRAVAILS ORDINATEURS BAT G3 - LYCEE ESCOFIER	13/12/2012	1 173 060,00	15	0,00	1 173 060,00	0,00
AUTNC_12_2759	FB - CABLAGE 2010 DGRAC	13/12/2012	819 000,00	1	0,00	819 000,00	0,00
AUTNC_12_2247	FB - CLIMATISEUR - LYCEE GRAND NOUMEA	17/12/2012	176 400,00	15	0,00	176 400,00	0,00
AUTNC_12_2897	FB - PLAN DE TRAVAIL - LYCEE ESCOFFIER SALLE 111/112/210/208/309/310/311/312	27/12/2012	3 766 140,00	15	0,00	3 766 140,00	0,00
AUTNC_12_1743	FB - SYSTEME DE CONTROLE D'ACCES - HOTEL DU CONGRES	28/12/2012	183 225,00	15	0,00	183 225,00	0,00
AUTNC_12_2898	FB - FABRICATION ET POSE D'UN MEUBLE HAUT - HOTEL DU CONGRES	28/12/2012	167 475,00	15	0,00	167 475,00	0,00
TOTAL 21351	**Installations, agencements bâtiments publics**		**149 566 165,00**		**0,00**	**149 566 165,00**	**0,00**
AUTNC_12_0617	FB - DEMENAGEMENT DE LA VILLA N° 4 VERS LA VILLA N° 1 - AERODROME LIFOU	20/04/2012	147 000,00	1	0,00	147 000,00	0,00
AUTNC_12_0618	FB -TRX SUPPLEMENTAIRES RENOVATION LOGEMENT 1 - AERODROME LIFOU	20/04/2012	394 695,00	15	0,00	394 695,00	0,00
AUTNC_12_0620	FB - 2 CUISINES AMENAGEES POUR 2 LOGEMENTS - AERODROME DE LIFOU	20/04/2012	1 420 001,00	15	0,00	1 420 001,00	0,00
AUTNC_12_0647	FB - RENOVATION DE LA VILLA N° 3 - AERODROME DE LIFOU	24/04/2012	372 955,00	15	0,00	372 955,00	0,00
AUTNC_12_0708	FB - DEMENAGEMENT VERS UNE VILLA - AERODROME DE LIFOU	03/05/2012	567 000,00	1	0,00	567 000,00	0,00
AUTNC_12_0771	FB - DIVERS TRAVAUX DE RENOVATION ET REAMENAGEMENT - VILLA CNC	15/05/2012	3 843 525,00	15	0,00	3 843 525,00	0,00
AUTNC_12_2984	BFV - LOGEMENT N°28 MONT COFFYN - LOT DE 3 BRASSEURS D'AIR	04/06/2012	166 986,00	1	0,00	166 986,00	0,00
AUTNC_12_0643	FB - RENOVATION DE LA VILLA 4 - AERODROME DE LIFOU	06/06/2012	382 715,00	15	0,00	382 715,00	0,00
AUTNC_12_0991	FB - LOGEMENT N° 3 DEZARNAULTS - POMPE A CHALEUR	13/06/2012	213 045,00	15	0,00	213 045,00	0,00
AUTNC_12_0993	FB - LOGEMENT N° 46P LES AZALEES - LOT DE 2 CLIMATISEURS	13/06/2012	224 679,00	15	0,00	224 679,00	0,00
AUTNC_12_2985	BFV - LOGEMENT N°24 MONT COFFYN - CAGE METAL PROTECTION AGZ	02/08/2012	47 250,00	1	0,00	47 250,00	0,00
AUTNC_12_1413	FB - LOGEMENT N°32 NOUVILLE - AMENAGEMENT FAUX PLAFOND	29/08/2012	638 085,00	15	0,00	638 085,00	0,00

AUTNC_12_2986	BFV - LOGEMENT N° 148 PORT LAGUERRE - CHAUFFE EAU GAZ + MOTORISATION 1 VOLET ROU	29/08/2012	162 393,00	1	0,00	162 393,00	0,00
AUTNC_12_3007	BFV - BRASSEURS D'AIR DANS DIFFERENTS LOGEMENTS - LIFOU AERODROME	06/09/2012	128 288,00	1	0,00	128 288,00	0,00
AUTNC_12_1707	FB - LOGEMENT N° 1BIS DEZARNAULDS - AMENAGEMENT ACCES GARAGE	11/10/2012	399 336,00	15	0,00	399 336,00	0,00
AUTNC_12_2406	FB - PEINTURE EXTERIEUR VILLA n° 1 - AERODROME LIFOU	30/11/2012	938 465,00	15	0,00	938 465,00	0,00
AUTNC_12_2408	FB - PEINTURE EXTERIEUR VILLA n° 2 - AERODROME LIFOU	30/11/2012	1 011 174,00	15	0,00	1 011 174,00	0,00
AUTNC_12_2409	FB - PEINTURE EXTERIEUR VILLA n° 3 - AERODROME LIFOU	30/11/2012	622 761,00	15	0,00	622 761,00	0,00
AUTNC_12_2410	FB - PEINTURE EXTERIEUR VILLA n° 4 - AERODROME LIFOU	30/11/2012	605 371,00	15	0,00	605 371,00	0,00
AUTNC_12_2354	FB - LOGEMENT N° 46 IMMEUBLE LES AZALEES - BARRIERE LEVANTE	03/12/2012	220 038,00	15	0,00	220 038,00	0,00
TOTAL 21352	**Installations, agencements bâtiments privés**		**12 505 762,00**		**0,00**	**12 505 762,00**	**0,00**
AUTNC_12_1466	BFV - FAEP / PLANTES	04/09/2012	18 180,00	1	0,00	18 180,00	0,00
TOTAL 2121	**Plantation d'arbres et d'arbustes**		**18 180,00**		**0,00**	**18 180,00**	**0,00**
AUTNC_12_0574	FB - IMPLANTATION DE 4 POTEAUX DE RUGBY - SND STADE DE MAGENTA	27/04/2012	502 110,00	20	0,00	502 110,00	0,00
AUTNC_12_0668	FB - DITTT/CCTV RIVIERE SALEE - SECURISATION DU SITE : PORTAIL+GRILLAGE	14/05/2012	5 730 113,00	20	0,00	5 730 113,00	0,00
AUTNC_12_1020	FB - FOURNITURE ET POSE DE GAZON 10 MM28X3M - STADE NDU	12/06/2012	530 250,00	20	0,00	530 250,00	0,00
AUTNC_12_1094	FB - TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER - ESPACE DIALOGUE CNC	19/06/2012	1 690 500,00	20	0,00	1 690 500,00	0,00
AUTNC_12_1196	FB - FORT TEREKA NOUVILLE - 2 PROTAILS	24/07/2012	591 150,00	20	0,00	591 150,00	0,00
AUTNC_12_3013	FB - MISE EN PLACE RALENTISSEURS PARKING VOITURES - AERODROME MAGENTA	04/10/2012	180 253,00	20	0,00	180 253,00	0,00
AUTNC_12_1616	FB - NOUVELLE CLOTURE OACI SEUIL 12 - AERODROME LIFOU	09/10/2012	2 079 000,00	20	0,00	2 079 000,00	0,00
AUTNC_12_1799	FB - NOUVELLE CLOTURE OACI SEUIL 30 - AERODROME LIFOU	05/11/2012	2 646 000,00	20	0,00	2 646 000,00	0,00
AUTNC_12_1801	FB - NOUVELLE CLOTURE PARKING - AERODROME MAGENTA	05/11/2012	1 645 770,00	20	0,00	1 645 770,00	0,00
AUTNC_12_2250	FB - NOUVELLE CLOTURE - AERODROME KONE	20/11/2012	3 484 950,00	20	0,00	3 484 950,00	0,00
TOTAL 2128	**Autres agencements et aménagements de terrains**		**19 080 096,00**		**0,00**	**19 080 096,00**	**0,00**
AUTNC_12_0241	FB - PLACE MWA KA - PROTECTION CLOTURE	03/04/2012	415 338,00	2	0,00	415 338,00	0,00
TOTAL 214	**Construction sur sol d'autrui**		**415 338,00**		**0,00**	**415 338,00**	**0,00**

III - INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGE

AUTNC_12_0715	FB - MISE EN PLACE ENROCHEMENT RUE MARTINET MAGENTA	04/05/2012	113 400,00	0	0,00	113 400,00	0,00
AUTNC_12_1389	FB - RENFORCEMENT DES BERGES AU NORD DE LA PLATE-FORME - AERODROME MAGENTA	16/08/2012	5 558 543,00	0	0,00	5 558 543,00	0,00
AUTNC_12_1617	FB- ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE L'ASTROLABE - AERODROME MAGENTA	09/10/2012	2 610 008,00	0	0,00	2 610 008,00	0,00
AUTNC_12_1888	FB - TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX PLATEFORME - AERODROME MAGENTA	24/10/2012	1 527 488,00	0	0,00	1 527 488,00	0,00
AUTNC_12_2416	FB - TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUITE EXTENSION PISTE - AERODROME LIFOU	29/11/2012	1 135 155,00	0	0,00	1 135 155,00	0,00
TOTAL 2151	**Réseaux de voirie**		**10 944 594,00**		**0,00**	**10 944 594,00**	**0,00**

AUTNC_12_1023	BFV - MISE EN PLACE GRILLES PROTECTION BUSES RUE MARTINET - AERODROME MGTA	06/07/2012	31 343,00	1	0,00	31 343,00	0,00
AUTNC_12_3017	FB - REALISATION TAMPONS DE REGARDS - AERODROME MAGENTA	22/10/2012	82 919,00	20	0,00	82 919,00	0,00
AUTNC_12_2216	BFV - LOT DE 6 MANCHES A VENT POUR AERODROMES NC	19/11/2012	214 200,00	1	0,00	214 200,00	0,00
TOTAL 2152	**Installations de voirie**		**328 462,00**		**0,00**	**328 462,00**	**0,00**

AUTNC_12_1207	FG - 2012 - CONSTRUCTION TOUR DE CONTROLE AERODROME LIFOU	01/01/2012	13 970 240,00	25	0,00	13 970 240,00	0,00
AUTNC_12_2940	BFV - LOT DE 4 LANCES INCENDIES + PIECES DE JONCTION	16/03/2012	337 000,00	1	0,00	337 000,00	0,00
AUTNC_12_0404	FB - RENFORCEMENT PHOTOVOLTAIQUE MONT DORE - AERODROME MAGENTA	02/04/2012	846 619,00	25	0,00	846 619,00	0,00
AUTNC_12_0409	FB - MATERIELS INTER-CONNECTION INSTALLATION TECHNIQUES - AERODROME MAGENTA	02/04/2012	777 761,00	25	0,00	777 761,00	0,00
AUTNC_12_0427	FB - ANNALYSEUR ELECTROCHIMIQUE BATTERIES STATIQUES - AERODROME MAGENTA	03/04/2012	1 263 711,00	25	0,00	1 263 711,00	0,00
AUTNC_12_0459	FB - LOT DE 2 EOLIENNES 3 PALES - AERODROME MAGENTA	06/04/2012	2 004 656,00	25	0,00	2 004 656,00	0,00
AUTNC_12_0584	FB - ANALYSE RESEAU - AERODROME LIFOU	19/04/2012	335 154,00	25	0,00	335 154,00	0,00
AUTNC_12_2942	BFV - SYSTEME COMMUNICATION - AERODROME LIFOU	04/05/2012	81 130,00	1	0,00	81 130,00	0,00
AUTNC_12_1008	FB - DEBOISEMENT SEUIL 30 - AERODROME LIFOU	11/06/2012	3 041 115,00	25	0,00	3 041 115,00	0,00
AUTNC_12_1009	FB - DEBOISEMENT SEUIL 12 - AERODROME LIFOU	11/06/2012	7 085 873,00	25	0,00	7 085 873,00	0,00
AUTNC_12_2943	BFV - DEDOUANEMENT FEU BALISAGE - AERODROME MAGENTA	27/06/2012	79 753,00	1	0,00	79 753,00	0,00
AUTNC_12_0931	FB - PARE VUE PARKING AVIONS ZEAUX ET EXTENSIOINS - AERODROME MAGENTA	06/07/2012	1 017 030,00	25	0,00	1 017 030,00	0,00
AUTNC_12_0939	FB - AMELIORATION DES FEUX D'OBSTACLES DE LA BUTTE - AERODROME MAGENTA	06/07/2012	243 968,00	25	0,00	243 968,00	0,00
AUTNC_12_1144	FB - BALISAGE DIURNE - AERODROME MAGENTA	11/07/2012	465 276,00	25	0,00	465 276,00	0,00
AUTNC_12_1158	BFV - BALISAGE DIURNE - AERODROME LIFOU	11/07/2012	80 031,00	1	0,00	80 031,00	0,00
AUTNC_12_1208	FB - RADIOGONIOMETRE - AERODROME MAGENTA	12/07/2012	5 435 541,00	25	0,00	5 435 541,00	0,00
AUTNC_12_1303	FB - COFFRET REPARTITEUR SSLIA - AERODROME LIFOU	23/07/2012	341 250,00	25	0,00	341 250,00	0,00
AUTNC_12_1190	FB - MISE EN OEUVRE ANTI K PARKING AVIONS LES HELICES - AERODROME MAGENTA	03/08/2012	541 215,00	25	0,00	541 215,00	0,00
AUTNC_12_1331	FB - CONTROLE EXTERIEUR TRAVAUX ENROBES PARKING - AERODROME MAGENTA	06/08/2012	148 050,00	25	0,00	148 050,00	0,00
AUTNC_12_1333	FB - REALISATION MASSIFS BETON POSTES STATIONNEMENTS - AERODROME MAGENTA	09/08/2012	2 079 420,00	25	0,00	2 079 420,00	0,00
AUTNC_12_1429	FB - ENREGISTREUR SS PAPIER 6 VOIES UNIVERSEL - Maintenance AERODROME MAGENTA	14/08/2012	1 295 172,00	25	0,00	1 295 172,00	0,00
AUTNC_12_1433	FB - CHARGE ELECTRONIQUE PROGRAM 600W - Maintenance AERODROME MAGENTA	14/08/2012	298 810,00	25	0,00	298 810,00	0,00
AUTNC_12_1382	FB - CHANGEMENT VANNE SUR RESEAU ALIMENTATION EAU - AERODROME MAGENTA	16/08/2012	303 523,00	25	0,00	303 523,00	0,00
AUTNC_12_2948	BFV - MISE EN PLACE PARE VUE ZONE TECHNIQUE - AERODROME MAGENTA	16/08/2012	86 192,00	1	0,00	86 192,00	0,00
AUTNC_12_2944	BVF - FREQUENCEMETRE TABLE 3.5GHZ - Maintenance AERODROME MAGENTA	20/08/2012	97 807,00	1	0,00	97 807,00	0,00
AUTNC_12_2945	BVF - ALIM 1-60V / 15A - Maintenance AERODROME MAGENTA	20/08/2012	92 877,00	1	0,00	92 877,00	0,00
AUTNC_12_2946	FB - ALIM TRIPLE 2X35V/3A + 6.5V/5A - Maintenance AERODROME MAGENTA	20/08/2012	128 888,00	25	0,00	128 888,00	0,00
AUTNC_12_1496	FB - SCHELTER - MONT DORE - AERODROME MAGENTA	27/08/2012	3 286 500,00	25	0,00	3 286 500,00	0,00

AUTNC_12_1549	FB - LOT DE 3 ONDULEURS ET ACCESSOIRES - AERODROME KONE	31/08/2012	411 310,00	25	0,00	411 310,00	0,00
AUTNC_12_1690	FB - RECHANGE POUR ADSB - AERODROME MAGENTA	20/09/2012	2 555 633,00	25	0,00	2 555 633,00	0,00
AUTNC_12_1691	FB - CONTREVENTEMENTS STRUCTURE ADSB - MONT DORE - AERODROME MAGENTA	20/09/2012	1 438 567,00	25	0,00	1 438 567,00	0,00
AUTNC_12_1694	FB - RENFORCEMENT ELEC ADSB - MONT DORE - AERODROME MAGENTA	20/09/2012	6 067 182,00	25	0,00	6 067 182,00	0,00
AUTNC_12_2947	BVF - MULTIMETRE 100000PTS TRMS - Maintenance AERODROME MAGENTA	05/10/2012	42 124,00	1	0,00	42 124,00	0,00
AUTNC_12_1821	FB - IMPLANTATION TOPO PLOTS ANCRAGE ANTI-CYCLONIQUE - AERODROME MAGENTA	15/10/2012	1 942 500,00	25	0,00	1 942 500,00	0,00
AUTNC_12_1964	FB - CADRE SUPPORT 8 MODULES ALU - ADSB Mt DORE - AERODROME MAGENTA	18/10/2012	540 000,00	25	0,00	540 000,00	0,00
AUTNC_12_2393	FB - KIT INSTALLATION RADIO BALISE - AERODROME LIFOU	26/11/2012	465 179,00	25	0,00	465 179,00	0,00
TOTAL 2155	**Installations aériennes**		**59 227 057,00**		**0,00**	**59 227 057,00**	**0,00**

AUTNC_12_0128	BFV - LOT DE 2 ANALYSEURS DE POCHE DE LACTATE	09/03/2012	44 215,00	1	0,00	44 215,00	0,00
AUTNC_12_0106	BFV - LOT DE 10 REGULATEURS TENSION PRO 505	15/03/2012	42 000,00	1	0,00	42 000,00	0,00
AUTNC_12_0115	FB - DEFIBRILLATEUR MOD AED G3 - IMM. IEKAWE	15/03/2012	201 000,00	15	0,00	201 000,00	0,00
AUTNC_12_0141	BFV - ASPIRATEUR	15/03/2012	27 993,00	1	0,00	27 993,00	0,00
AUTNC_12_0105	FB - LOT DE 2 SONDES PIEZO	19/03/2012	494 029,00	15	0,00	494 029,00	0,00
AUTNC_12_0116	FB - SONDE TURBITE AVEC CABLE ET CONVERTISSEUR	19/03/2012	565 692,00	15	0,00	565 692,00	0,00
AUTNC_12_0161	FB - DEFRIBRILLATEUR - DASS	19/03/2012	296 090,00	15	0,00	296 090,00	0,00
AUTNC_12_0243	BFV - LOT DE 1 MEULEUSE + 1 PERCEUSE BOSCH - BALISEUR LOUIS HENIN	20/03/2012	39 800,00	1	0,00	39 800,00	0,00
AUTNC_12_0244	BFV - ENROULEUR 50 M 3G1.5 - BALISEUR LOUIS HENIN	20/03/2012	12 400,00	1	0,00	12 400,00	0,00
AUTNC_12_0247	BFV - ENROULEUR 25M 3G2.5 - BALISEUR LOUIS HENIN	20/03/2012	11 120,00	1	0,00	11 120,00	0,00
AUTNC_12_0203	FB - SONDE MULTIPARAMETRE PORTABLE	23/03/2012	380 000,00	15	0,00	380 000,00	0,00
AUTNC_12_0204	FB - MODEM POUR STATION TELSAM	23/03/2012	240 350,00	15	0,00	240 350,00	0,00
AUTNC_12_2853	BFV - TRANSPALETTE 2T5 ROUE TEFLON	27/03/2012	39 500,00	1	0,00	39 500,00	0,00
AUTNC_12_0134	FB - CHARIOT MOBILE P/GONFLAGE BLOCS PLONGEE IMP. 2011 - DAC	04/04/2012	144 690,00	15	0,00	144 690,00	0,00
AUTNC_12_0158	BFV - CHARGEUR DEMARREUR - DAA/SI	04/04/2012	37 493,00	1	0,00	37 493,00	0,00
AUTNC_12_0159	BFV - VISSEUSE + FORETS - DAA/SI	04/04/2012	32 750,00	1	0,00	32 750,00	0,00
AUTNC_12_0185	FB - MASSICOT POLAR 78 XS - DAA/SIA	04/04/2012	8 400 000,00	15	0,00	8 400 000,00	0,00
AUTNC_12_0478	FB - LOT DE 2 SONDES IN SITU LEVEL TROLL 500/15PSIG	10/04/2012	595 258,00	15	0,00	595 258,00	0,00
AUTNC_12_2426	FB - LOT DE 2 SONDES IN SITU LEVEL TROLL 500/30PSIG	10/04/2012	595 258,00	15	0,00	595 258,00	0,00
AUTNC_12_2427	FB - LOT DE 2 CABLES 55 M POUR SONDE IN SITU LEVEL TROLL 500	10/04/2012	220 606,00	15	0,00	220 606,00	0,00
AUTNC_12_2428	FB - LOT DE 2 CABLES 65 M POUR SONDE IN SITU LEVEL TROLL 500	10/04/2012	243 610,00	15	0,00	243 610,00	0,00
AUTNC_12_2429	FB - CABLE 75 M POUR SONDE IN SITU LEVEL TROLL 500	10/04/2012	133 306,00	15	0,00	133 306,00	0,00
AUTNC_12_2430	BFV - LOT DE 4 CABLES 10 M POUR SONDE IN SITU LEVEL TROLL 500	10/04/2012	230 018,00	1	0,00	230 018,00	0,00
AUTNC_12_2431	BFV - LOT DE 2 MODULES DE RALLONGE DE CABLE SONDE LEVEL TROLL	10/04/2012	53 322,00	1	0,00	53 322,00	0,00
AUTNC_12_2432	BFV - LOT DE 2 CONNECTEURS DE RACCORDEMENT ENREGISTREUR SONDE LEVEL TROLL	10/04/2012	73 536,00	1	0,00	73 536,00	0,00
AUTNC_12_0315	FB - POSTE IRIDIUM POUR SECOURS IMAGE RADAR	13/04/2012	413 280,00	15	0,00	413 280,00	0,00
AUTNC_12_0371	BFV - OUTILLAGE + EPI POUR François TUIHAMOUGA	13/04/2012	67 006,00	1	0,00	67 006,00	0,00
AUTNC_12_0402	BFV - LOT DE 5 SYSTEMES PLUVIOMETRIQUES	13/04/2012	285 442,00	1	0,00	285 442,00	0,00
AUTNC_12_0338	BFV - PERCEUSE PERCUSSION 18V BHP451RFE	24/04/2012	63 920,00	1	0,00	63 920,00	0,00

AUTNC_12_0340	BFV - VALISE A OUTILS FACOM BV.51APR	24/04/2012	40 744,00	1	0,00	40 744,00	0,00
AUTNC_12_0828	BFV - FG 2012 - FAEN MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	24/04/2012	110 895,00	1	0,00	110 895,00	0,00
AUTNC_12_0662	FB - DEFIBRILATEUR SEMI AUTOMATIQUE HEART START	25/04/2012	216 400,00	15	0,00	216 400,00	0,00
AUTNC_12_0566	BFV - MACHINE A GLACE	27/04/2012	98 700,00	1	0,00	98 700,00	0,00
AUTNC_12_0570	FB - VELO D'INTERIEUR POUR KINESITHERAPIE	27/04/2012	476 620,00	15	0,00	476 620,00	0,00
AUTNC_12_0572	BFV - LOT DE 1 BALANCE METTLER MINI-TIGER+2 SOUDEUSES/COUTEAUX - LYCEE ESCOFFIER	03/05/2012	126 140,00	1	0,00	126 140,00	0,00
AUTNC_12_0577	FB - COMPRESSEUR - DAC/SSLIA MAGENTA	03/05/2012	106 200,00	15	0,00	106 200,00	0,00
AUTNC_12_0531	FB - LOT DE 2 STATION AUTOMATIQUE ET INDICATEUR (XARIA)	04/05/2012	2 321 002,00	15	0,00	2 321 002,00	0,00
AUTNC_12_0722	BFV - LOT DE 2 CALLES POUR TRANSPORT DE BALISES - SPB	07/05/2012	175 000,00	1	0,00	175 000,00	0,00
AUTNC_12_0665	BFV - POUDREUSE	10/05/2012	8 460,00	1	0,00	8 460,00	0,00
AUTNC_12_0095	BFV - ASPIRATEUR NTS30 SYNCHRO PRO INOX 1400W	11/05/2012	26 500,00	1	0,00	26 500,00	0,00
AUTNC_12_0742	BFV - COMPRESSEUR - SPB ATELIER	14/05/2012	39 600,00	1	0,00	39 600,00	0,00
AUTNC_12_0766	FB - LOT DE 2 COMPRESSEURS APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANT - SSLIA KONE/LIFOU	14/05/2012	1 219 500,00	15	0,00	1 219 500,00	0,00
AUTNC_12_0250	FB - GPS - SIG	21/05/2012	708 130,00	15	0,00	708 130,00	0,00
AUTNC_12_0447	BFV - CONVERTISSEUR DC 24/12V POUR MAT. MESURE HYDRO	21/05/2012	14 500,00	1	0,00	14 500,00	0,00
AUTNC_12_0673	FB - DIGIGREP	21/05/2012	881 850,00	5	0,00	881 850,00	0,00
AUTNC_12_0675	BFV - POMPE DE CALE	21/05/2012	9 790,00	1	0,00	9 790,00	0,00
AUTNC_12_0743	BFV - MASQUE A SOUDER - SPB ATELIER	21/05/2012	52 160,00	1	0,00	52 160,00	0,00
AUTNC_12_0080	BFV - MULTIMETRE DIGITAL	22/05/2012	21 000,00	1	0,00	21 000,00	0,00
AUTNC_12_0690	FB - LOT DE 2 SONDES D'ENREGISTREMENT HYDROGEOLOGIE	22/05/2012	755 095,00	15	0,00	755 095,00	0,00
AUTNC_12_0698	BFV - MULTIMETRE (INV 4406)	22/05/2012	7 530,00	1	0,00	7 530,00	0,00
AUTNC_12_2934	FB - LOT DE 3 CARTES PRESSION	23/05/2012	368 735,00	15	0,00	368 735,00	0,00
AUTNC_12_0776	FB - JEU D'HALTERES + RACK 2-15 KG	01/06/2012	155 000,00	15	0,00	155 000,00	0,00
AUTNC_12_0785	BFV - CONGELATEUR	01/06/2012	49 800,00	1	0,00	49 800,00	0,00
AUTNC_12_0748	FB - DEFIBRILATEUR EXTERNE AUTOMATISE FRED EASY LOT 058991046292	04/06/2012	291 200,00	15	0,00	291 200,00	0,00
AUTNC_12_0777	FB - ESCABEAU MOBILE - DTSI	04/06/2012	345 800,00	15	0,00	345 800,00	0,00
AUTNC_12_0908	BFV - MATERIEL DE JARDIN	04/06/2012	125 490,00	1	0,00	125 490,00	0,00
AUTNC_12_0762	FB - DEFIBRILLATEUR	06/06/2012	289 880,00	15	0,00	289 880,00	0,00
AUTNC_12_0987	FB - DEFIBRILATEUR AED G3 AVEC ELECTRODES - SSLIA LIFOU	06/06/2012	186 000,00	15	0,00	186 000,00	0,00
AUTNC_12_0682	BFV - ECHELLE - FAEP	08/06/2012	34 650,00	1	0,00	34 650,00	0,00
AUTNC_12_0994	BFV - CASQUES AUDIO POUR LA SECURITE LORS DES TRAVAUX - AERODROME MAGENTA	11/06/2012	13 800,00	1	0,00	13 800,00	0,00
AUTNC_12_1018	FB - MACHINE LANCE BALLE CRICKET N'DU	12/06/2012	1 164 000,00	15	0,00	1 164 000,00	0,00
AUTNC_12_2829	BFV - PIED A COULISSE - LOGISTIQUE	13/06/2012	2 270,00	1	0,00	2 270,00	0,00
AUTNC_12_0896	BFV - LOT DE 2 PIPETEURS MANUEL	14/06/2012	7 600,00	1	0,00	7 600,00	0,00
AUTNC_12_2830	BFV - NETTOYEUR HP 150 BAR - LOGISTIQUE	15/06/2012	49 995,00	1	0,00	49 995,00	0,00
AUTNC_12_0648	BFV - TENUES DE SECOURS + SIGNALISATION DE SECOURS	19/06/2012	9 097,00	1	0,00	9 097,00	0,00
AUTNC_12_0957	BFV - ESCABEAU 3 MARCHES	20/06/2012	8 190,00	1	0,00	8 190,00	0,00
AUTNC_12_0903	FB - LOT DE 5 TIGES ULTRA TURRAX	21/06/2012	575 000,00	5	0,00	575 000,00	0,00
AUTNC_12_0905	BFV - TAMIS	21/06/2012	19 400,00	1	0,00	19 400,00	0,00
AUTNC_12_0949	FB - LOT DE 2 SONDES LUMINEUSES KLO10 TCM	21/06/2012	649 746,00	15	0,00	649 746,00	0,00
AUTNC_12_0910	BFV - HELICE - BALISEUR LOUIS HENIN	06/07/2012	20 612,00	1	0,00	20 612,00	0,00
AUTNC_12_0945	FB - MESUREUR D'EPAISSEUR POSITECTOR	06/07/2012	163 469,00	15	0,00	163 469,00	0,00
AUTNC_12_1081	BFV - COFFRET DE DOUILLES	09/07/2012	38 130,00	1	0,00	38 130,00	0,00
AUTNC_12_1112	FB - RAMPE DE FILTRATION	10/07/2012	239 488,00	5	0,00	239 488,00	0,00

AUTNC_12_1129	FB - MICROTOME ROTATIF SEMI-AUTOMATIQUE	10/07/2012	1 870 000,00	5	0,00	1 870 000,00	0,00
AUTNC_12_1130	FB - PLAQUE REFRIGEREE	10/07/2012	371 750,00	5	0,00	371 750,00	0,00
AUTNC_12_1132	FB - BAIN MARIE A DEPLISSER	10/07/2012	146 650,00	5	0,00	146 650,00	0,00
AUTNC_12_1133	BFV - LOT DE 5 PIPET AID	10/07/2012	210 000,00	1	0,00	210 000,00	0,00
AUTNC_12_1141	FB - GYROBROYEUR - CONSERVATOIRE IGNAME	10/07/2012	610 000,00	15	0,00	610 000,00	0,00
AUTNC_12_1146	FB - CHARIOT INOX POUR ANOXOMAT	11/07/2012	257 476,00	15	0,00	257 476,00	0,00
AUTNC_12_2882	FB - LOT DE 3 MATS HP9D + 1 KIT DE LEVAGE MATS (Magenta, Ouvéa, et 1 de secours)	11/07/2012	1 541 606,00	15	0,00	1 541 606,00	0,00
AUTNC_12_2896	FB - LOT DE 2 PLUVIOGRAPHES + DIAGRAMME ET STYLOS	12/07/2012	489 522,00	15	0,00	489 522,00	0,00
AUTNC_12_2932	FB - MATERIEL ELECTRONIQUE POUR LE MAINTIEN DES INSTALLATIONS	12/07/2012	1 067 490,00	15	0,00	1 067 490,00	0,00
AUTNC_12_1031	FB - CHAINE DE DIAGNOSTIQUE POIDS LOURD - CCTV/DITTT	17/07/2012	5 507 535,00	15	0,00	5 507 535,00	0,00
AUTNC_12_1113	BFV - LARGUEUR HYDROSTAT - VEDETTE EUGENE MORIGNAT	18/07/2012	9 500,00	1	0,00	9 500,00	0,00
AUTNC_12_1118	BFV - HELICE 3x14x13 - NAVIRE EQUINOX	18/07/2012	44 200,00	1	0,00	44 200,00	0,00
AUTNC_12_1138	BFV - OUTILLAGE POUR MAINTENANCE DES STATIONS AUTOMATIQUE	19/07/2012	16 578,00	1	0,00	16 578,00	0,00
AUTNC_12_1205	BFV - ABRI MINIATURE	19/07/2012	283 468,00	1	0,00	283 468,00	0,00
AUTNC_12_1288	BFV - PULVERISATEUR - STADE DE MAGENTA	24/07/2012	14 640,00	1	0,00	14 640,00	0,00
AUTNC_12_2823	BFV - PERCEUSE 18 V - STADE MAGENTA	25/07/2012	59 925,00	1	0,00	59 925,00	0,00
AUTNC_12_2822	BFV - COFFRET PERCEUSE - STADE MAGENTA	26/07/2012	39 900,00	1	0,00	39 900,00	0,00
AUTNC_12_0060	BFV - BALANCE SOEHNLE 30KG COMPACTE	27/07/2012	53 820,00	1	0,00	53 820,00	0,00
AUTNC_12_2877	FB - AMPLI LOG IF - RADAR DE TIEBAGHI	27/07/2012	586 837,00	15	0,00	586 837,00	0,00
AUTNC_12_2876	FB - LOT DE 4 STATIONS AUTOMATIQUES POUR REMPLACMT DES STAT	07/08/2012	2 009 168,00	15	0,00	2 009 168,00	0,00
AUTNC_12_1395	BFV - MEULEUSE D'ANGLE D.125	08/08/2012	16 996,00	1	0,00	16 996,00	0,00
AUTNC_12_2777	BFV - TUYAU SUPER TRICOFLEX D.19 L50 M	08/08/2012	13 221,00	1	0,00	13 221,00	0,00
AUTNC_12_1222	BFV - LOT DE 1 TOUR DE RANGEMENT+1 PESE PERSONNE+1 BOUILLOIRE+1 PRESSE AGRUME	09/08/2012	48 255,00	1	0,00	48 255,00	0,00
AUTNC_12_1365	BFV - COFFRET PERCEUSE ET FORETS	09/08/2012	44 602,00	1	0,00	44 602,00	0,00
AUTNC_12_1320	FB - MICROCENTRIFUGEUSE	14/08/2012	268 075,00	5	0,00	268 075,00	0,00
AUTNC_12_1327	FB - MICROSCOPE + OBJECTIFS	14/08/2012	1 838 750,00	5	0,00	1 838 750,00	0,00
AUTNC_12_1394	BFV - DEBROUSSAILLEUSE EP280EM GUIDON	14/08/2012	40 995,00	1	0,00	40 995,00	0,00
AUTNC_12_1226	FB - COMPTEUR DE FORMULES 15 TOUCHES	16/08/2012	123 895,00	5	0,00	123 895,00	0,00
AUTNC_12_1405	FB - LOT DE 10 ENREGISTREURS SOLOPHEME	16/08/2012	1 953 704,00	15	0,00	1 953 704,00	0,00
AUTNC_12_1281	BFV - HELICE - VEDETTE EUGENE MORIGNAT	20/08/2012	28 612,00	1	0,00	28 612,00	0,00
AUTNC_12_2831	BFV - VISSEUSE HILTI - LOGISTIQUE	20/08/2012	49 000,00	1	0,00	49 000,00	0,00
AUTNC_12_1282	FB - DISTILLATEUR	22/08/2012	457 490,00	5	0,00	457 490,00	0,00
AUTNC_12_1392	BFV - LOT DE 2 GPS MAP 62S	22/08/2012	123 490,00	1	0,00	123 490,00	0,00
AUTNC_12_1361	FB - SPECTROMETRE A PLASMA MICRO ONDE	23/08/2012	5 686 900,00	10	0,00	5 686 900,00	0,00
AUTNC_12_1362	FB - LOT DE 2 PANIERS DE DRAGUAGE POUR SEDIMENTS SOUS-MARINS	23/08/2012	800 000,00	15	0,00	800 000,00	0,00
AUTNC_12_1506	FB - DEFIBRILATEUR	28/08/2012	230 000,00	15	0,00	230 000,00	0,00
AUTNC_12_1507	FB - MACHINE MUSCULATION	28/08/2012	1 680 000,00	15	0,00	1 680 000,00	0,00
AUTNC_12_1343	FB - POSTE A SOUDER - SPB ATELIER	03/09/2012	190 485,00	15	0,00	190 485,00	0,00
AUTNC_12_1557	FB - POWER RACK MACHINE MUSCULATION BOULARI	04/09/2012	162 500,00	15	0,00	162 500,00	0,00
AUTNC_12_1446	FB - LAVEUR ULTRASON	05/09/2012	388 205,00	5	0,00	388 205,00	0,00
AUTNC_12_1486	BFV - SOUFFLEUR ASPIRATEUR BROYEUR POUR AERODROME KONE	05/09/2012	27 787,00	1	0,00	27 787,00	0,00
AUTNC_12_2870	FB - DESHYDRATEUR POUR RADAR	05/09/2012	1 098 460,00	15	0,00	1 098 460,00	0,00
AUTNC_12_1488	FB - LOUPE BINOCULAIRE	13/09/2012	677 000,00	5	0,00	677 000,00	0,00

AUTNC_12_1521	FB - MATERIELS DE PROTECTION INDIVIDUELLE 2 AGENTS - BGN/DITTT	13/09/2012	345 031,00	15	0,00	345 031,00	0,00
AUTNC_12_2434	BFV - LOT 8 PANNEAUX PPE 1190x840 + 6 PANNEAUX PPE 840x600 - BOULOUPARIS	13/09/2012	252 000,00	1	0,00	252 000,00	0,00
AUTNC_12_1526	BFV - PONCEUSE VIBRANTE B04900V	14/09/2012	29 900,00	1	0,00	29 900,00	0,00
AUTNC_12_2435	BFV - LOT 5 PANNEAUX PPE 1190x840 - POUM	14/09/2012	225 750,00	1	0,00	225 750,00	0,00
AUTNC_12_2437	BFV - LOT 2 PANNEAUX PPE 1190x840 + 1 PANNEAU PPE 840x600 - KAALA GOMEN	14/09/2012	128 100,00	1	0,00	128 100,00	0,00
AUTNC_12_2852	BFV - LOT 4 PANNEAUX PPE 1190x840 - THIO	14/09/2012	75 600,00	1	0,00	75 600,00	0,00
AUTNC_12_1573	BFV - VALISE TRANSPORT POUR APPAREIL DE MESURE - AERODROME MAGENTA	19/09/2012	27 900,00	1	0,00	27 900,00	0,00
AUTNC_12_1574	BFV - OUTILLAGES MAINTENANCE AERODROMES NC	19/09/2012	82 130,00	1	0,00	82 130,00	0,00
AUTNC_12_1427	BFV - DIVERS MATERIEL & OUTILLAGE TECHNIQUE BEP/GCT	21/09/2012	45 499,00	1	0,00	45 499,00	0,00
AUTNC_12_1669	BFV - COMPLEMENT CAISSE A OUTILS 1 JEU DE TOURNEVIS - Aucher Franck	26/09/2012	48 555,00	1	0,00	48 555,00	0,00
AUTNC_12_1668	BFV - REMPLACEMENT 4 EXTINCTEURS - SENAT VILLE	02/10/2012	92 686,00	1	0,00	92 686,00	0,00
AUTNC_12_1677	BFV - CHARIOT DE NETTOYAGE - DTSI	02/10/2012	53 000,00	1	0,00	53 000,00	0,00
AUTNC_12_2894	FB - LOT DE 3 PYRANOMETRES	02/10/2012	1 011 699,00	15	0,00	1 011 699,00	0,00
AUTNC_12_2895	FB - LOT DE 5 MODULES VENT DEOLIA 396	02/10/2012	1 377 195,00	15	0,00	1 377 195,00	0,00
AUTNC_12_1717	BFV - ETAU AVEC SERRETUBE ET TOURET A MEULER	09/10/2012	57 962,00	1	0,00	57 962,00	0,00
AUTNC_12_2348	BFV - LOT DE 5 SUPER PIPET AID GRAVITY + 1 FINNPIPETTE F2 100-1000µL	09/10/2012	252 500,00	1	0,00	252 500,00	0,00
AUTNC_12_2349	FB - BLOC CHAUFFANT DIGITAL DOUBLE	09/10/2012	105 200,00	5	0,00	105 200,00	0,00
AUTNC_12_1785	BFV - ASPIRATEUR MOULINEX	10/10/2012	18 500,00	1	0,00	18 500,00	0,00
AUTNC_12_2350	BFV - LOT DE 2 AGITATEURS VORTEX	12/10/2012	137 800,00	1	0,00	137 800,00	0,00
AUTNC_12_2867	BFV - LOT DE CHARIOT A BALLONS ET FILET DE HAND	12/10/2012	36 640,00	1	0,00	36 640,00	0,00
AUTNC_12_1779	BFV - LOT DE 1 DISTRIBUTEUR ACIDE + 3 PINCE A BECHER	15/10/2012	41 750,00	1	0,00	41 750,00	0,00
AUTNC_12_1875	FB - DECOUPEUSE D'ONGLETS - SIA	15/10/2012	1 184 600,00	15	0,00	1 184 600,00	0,00
AUTNC_12_1195	FB - BALANCE SARTORIUS	16/10/2012	919 000,00	5	0,00	919 000,00	0,00
AUTNC_12_1976	BFV - LOT DE 2 DEBROUSSAILLEUSES ROBIN - DAVAR	22/10/2012	134 990,00	1	0,00	134 990,00	0,00
AUTNC_12_1802	FB - AUTOMATE D'ELECTROPHORESE	24/10/2012	2 470 000,00	5	0,00	2 470 000,00	0,00
AUTNC_12_1857	FB - LOT DE 2 FINNPIPETTE F1 8-channel 5-50µL et 30-300µL	24/10/2012	251 000,00	5	0,00	251 000,00	0,00
AUTNC_12_1858	FB - CENTRIFUGEUSE 5430 AVEC ROTOR FA-45-30-11 ET 2 BLOCS 24 TUBES	24/10/2012	620 300,00	5	0,00	620 300,00	0,00
AUTNC_12_1907	FB - BALANCE	24/10/2012	230 000,00	15	0,00	230 000,00	0,00
AUTNC_12_1942	BFV - LOT DE 10 REGULATEURS DE PANNEAUX SOLAIRES	24/10/2012	43 650,00	1	0,00	43 650,00	0,00
AUTNC_12_1899	BFV - TESTEUR DE CABLE FLUKE MICROMAPPER	26/10/2012	39 200,00	1	0,00	39 200,00	0,00
AUTNC_12_1790	BFV - LAMPE FRONTALE POUR MAINTENANCE AERODROMES NC	05/11/2012	4 071,00	1	0,00	4 071,00	0,00
AUTNC_12_1602	FB - REFRIGERATEUR BACTERIOLOGIQUE	06/11/2012	158 975,00	5	0,00	158 975,00	0,00
AUTNC_12_1603	FB - LOT DE 3 ARMOIRES DE SECURITE	06/11/2012	810 000,00	20	0,00	810 000,00	0,00
AUTNC_12_1673	BFV - PERCEUSE	06/11/2012	17 010,00	1	0,00	17 010,00	0,00
AUTNC_12_1737	BFV - LAVEUR CHAUFFANT	06/11/2012	85 000,00	1	0,00	85 000,00	0,00
AUTNC_12_1738	BFV - LOT DE 2 PIPETMAN KIT P20 P200 P1000 ET ACCESSOIRES	06/11/2012	167 186,00	1	0,00	167 186,00	0,00
AUTNC_12_2177	BFV - LOT DE 1 BANC REGLABLE + 1 BANC PLAT	07/11/2012	61 020,00	1	0,00	61 020,00	0,00
AUTNC_12_2865	BFV - AQUAHIT	07/11/2012	124 200,00	1	0,00	124 200,00	0,00
AUTNC_12_2215	BFV - PERCEUSE SANS FIL + ACCESSOIRES	12/11/2012	36 834,00	1	0,00	36 834,00	0,00
AUTNC_12_2131	BFV - CHARIOT MOBILE - DENC	15/11/2012	59 400,00	1	0,00	59 400,00	0,00
AUTNC_12_2135	FB - SPEED DIGESTER	15/11/2012	537 500,00	5	0,00	537 500,00	0,00
AUTNC_12_2214	BFV - TRONCONNEUSE TUFIX 38CM316	15/11/2012	52 495,00	1	0,00	52 495,00	0,00

AUTNC_12_1902	FB - FILET CAGE MARTEAUX	16/11/2012	754 000,00	15	0,00	754 000,00	0,00
AUTNC_12_2196	FB - UNITE CENTRALE GAME READY	16/11/2012	667 370,00	15	0,00	667 370,00	0,00
AUTNC_12_2267	BFV - LOT DE 2 CAISSES OUTILS ET ACCESSOIRES + 1 SERVANTE COMPACT	16/11/2012	53 565,00	1	0,00	53 565,00	0,00
AUTNC_12_2180	BFV - COFFRE FORT	20/11/2012	89 000,00	1	0,00	89 000,00	0,00
AUTNC_12_2263	FB - LOT DE 5 SONDES DE MESURE DE PRESSION PXD-261	21/11/2012	1 226 177,00	15	0,00	1 226 177,00	0,00
AUTNC_12_2264	BFV - CONVERTISSEUR INDUSTRIEL RS 232/485	21/11/2012	78 000,00	1	0,00	78 000,00	0,00
AUTNC_12_2257	BFV - FG 2012 - MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE - DEZARNAUDS	22/11/2012	130 530,00	1	0,00	130 530,00	0,00
AUTNC_12_2363	BFV - 1 ROULEAU DE 100M DE TUBE DE MESURE + 3 PRISES DE PRESSION OTT	22/11/2012	122 379,00	1	0,00	122 379,00	0,00
AUTNC_12_2143	BFV - PLUVIOMETRES SPIEA	27/11/2012	457 900,00	1	0,00	457 900,00	0,00
AUTNC_12_2178	FB - PACK ROWIND RD33 - VEDETTE EUGENE MORIGNAT	28/11/2012	140 000,00	15	0,00	140 000,00	0,00
AUTNC_12_2269	BFV - 2 SACS DE FRAPPE SUR POTENCE - SALLE OMNISPORT ANSE VATA	28/11/2012	156 564,00	1	0,00	156 564,00	0,00
AUTNC_12_2323	FB - RING DE BOXE	28/11/2012	650 000,00	15	0,00	650 000,00	0,00
AUTNC_12_2367	BFV - LOT DE 10 BARRES DE SAUT HAUTEUR 4 M	28/11/2012	190 000,00	1	0,00	190 000,00	0,00
AUTNC_12_2467	FB - BROYEUR DE VEGETAUX BIO - DAVAR	30/11/2012	350 000,00	15	0,00	350 000,00	0,00
AUTNC_12_2469	FB - GIROBROYEUR QUIVOGNE - DAVAR	30/11/2012	441 200,00	15	0,00	441 200,00	0,00
AUTNC_12_2050	BFV - DERROUILLEUR PNEUMATIQUE COMPLET - SPB	03/12/2012	33 996,00	1	0,00	33 996,00	0,00
AUTNC_12_2345	FB - HOTTE CAPTAIR BIOCAP RNA/DNA + FILTRES PARTICULAIRES HEPA	03/12/2012	866 000,00	5	0,00	866 000,00	0,00
AUTNC_12_2359	FB - AGITATEUR 3D VITESSE VARIABLE	03/12/2012	119 780,00	5	0,00	119 780,00	0,00
AUTNC_12_2361	BFV - LOT DE ANTENNE/CABLE COAXIAL/CONNECTEURS/ADAPTATEURS POUR TELSAM	03/12/2012	107 100,00	1	0,00	107 100,00	0,00
AUTNC_12_2362	FB - LOT DE 3 CAPTEURS BULLE A BULLE POUR MESURES HYDRO	03/12/2012	622 307,00	15	0,00	622 307,00	0,00
AUTNC_12_2486	FB - NETTOYEUR D 250M - DAVAR	03/12/2012	348 000,00	15	0,00	348 000,00	0,00
AUTNC_12_2495	BFV - TRONCONNEUSE KOMATSU - DAVAR	04/12/2012	74 695,00	1	0,00	74 695,00	0,00
AUTNC_12_2563	FB - MATERIEL ET OUTILLAGE POUR LA MAINTENANCE REGIONALE	04/12/2012	135 124,00	15	0,00	135 124,00	0,00
AUTNC_12_2821	FB - NIVEAU DIGITAL DE PRECISION	04/12/2012	654 315,00	15	0,00	654 315,00	0,00
AUTNC_12_2912	BFV - LOT DE 3 PLATEFORMES DE TRAVAIL + 4 DECAPEURS THERMIQUE - COLLEGE KOUMAC	04/12/2012	248 956,00	1	0,00	248 956,00	0,00
AUTNC_12_2418	BFV - TRONCONNEUSE - SSLIA AERODROME LIFOU	05/12/2012	82 900,00	1	0,00	82 900,00	0,00
AUTNC_12_2420	BFV - CAGE DE TRANSPORT POUR CHIEN - SSLIA AERODROME MAGENTA	05/12/2012	69 200,00	1	0,00	69 200,00	0,00
AUTNC_12_2421	BFV - CAGE DE TRANSPORT POUR CHIEN - SSLIA AERODROME LIFOU	05/12/2012	69 200,00	1	0,00	69 200,00	0,00
AUTNC_12_2927	BFV - EQUIPEMENT PROTECTION TRAVAIL EN HAUTEUR POUR MAINTENANCE	05/12/2012	716 197,00	1	0,00	716 197,00	0,00
AUTNC_12_2861	FB - COUPLEUR POUR CAPTEUR UV	06/12/2012	189 737,00	15	0,00	189 737,00	0,00
AUTNC_12_2863	BFV - REMPLACMENT MOTEUR PORTAIL A BATTANT - DEZARNAUDS	06/12/2012	78 925,00	1	0,00	78 925,00	0,00
AUTNC_12_2491	FB - HOTTE TELSTAR AV100	07/12/2012	750 265,00	5	0,00	750 265,00	0,00
AUTNC_12_2581	FB - DEFIBRILLATEUR ARMOIRE - DITTT	07/12/2012	221 800,00	15	0,00	221 800,00	0,00
AUTNC_12_2607	FB - LOT DE 2 COFFRES FORTS - QUARANTAINE ANIM. / DAVAR	07/12/2012	213 400,00	20	0,00	213 400,00	0,00
AUTNC_12_2494	BFV - KIT COMPLET COFFRET DOUILLE AEDROMES NC	10/12/2012	10 667,00	1	0,00	10 667,00	0,00
AUTNC_12_2503	BFV - COFFRET EMBOUTS/DOUILLES - AERODROMES PROVINCE NORD	10/12/2012	30 400,00	1	0,00	30 400,00	0,00
AUTNC_12_2504	BFV - COFFRET EMBOUTS/DOUILLES - AERODROMES PROVINCE ILES LOYAUTE	10/12/2012	30 400,00	1	0,00	30 400,00	0,00
AUTNC_12_2505	BFV - COFFRET EMBOUTS/DOUILLES - AERODROMES NC	10/12/2012	30 400,00	1	0,00	30 400,00	0,00
AUTNC_12_2534	BFV - MATERIEL ET OUTILLAGE - SSLIA AERODROME LIFOU	10/12/2012	207 206,00	1	0,00	207 206,00	0,00

AUTNC_12_2540	BFV - TREPIED BOIS JAMBES FIXES POUR NIVEAU DE PRECISION	10/12/2012	72 500,00	1	0,00	72 500,00	0,00
AUTNC_12_2724	BFV - GPS - DASS SE	10/12/2012	25 995,00	1	0,00	25 995,00	0,00
AUTNC_12_2738	FB - RESEAU DE DETECTION DE FOUDRRE	10/12/2012	19 732 850,00	15	0,00	19 732 850,00	0,00
AUTNC_12_2768	BFV - CAGE DE TRANSPORT POUR CHIEN - SSLIA AERODROME KONE	11/12/2012	69 200,00	1	0,00	69 200,00	0,00
AUTNC_12_2618	FB - ROTOR VG 3.3 + ACCESSOIRES	14/12/2012	152 050,00	5	0,00	152 050,00	0,00
AUTNC_12_2633	BFV - DISPENSER FORTUNA OPTIFIX SAFETY 5 ML PISTON	14/12/2012	83 000,00	1	0,00	83 000,00	0,00
AUTNC_12_2635	BFV - DISPENSETTE SPECIALE ACIDE FUMANT SAFETY 10-50 ML	14/12/2012	99 800,00	1	0,00	99 800,00	0,00
AUTNC_12_2636	BFV - LOT DE 4 VORTEX GENIUS 3 VORTEX SHAKER	14/12/2012	230 000,00	1	0,00	230 000,00	0,00
AUTNC_12_2638	FB - REFROIDISSEUR BUCHI	14/12/2012	848 000,00	5	0,00	848 000,00	0,00
AUTNC_12_2639	BFV - PIPETMAN NEO P1000N	14/12/2012	40 515,00	1	0,00	40 515,00	0,00
AUTNC_12_2692	FB - SONDE LUMINEUSE KLO10 TCM 50M	14/12/2012	340 012,00	15	0,00	340 012,00	0,00
AUTNC_12_2723	FB - LOT DE 5 ENREGISTREURS SOLOPHEME	14/12/2012	986 661,00	15	0,00	986 661,00	0,00
AUTNC_12_2726	BFV - ENREGISTREURS DE PLUVIOMETRIE DANAE R62 SORTIE RS232	14/12/2012	281 120,00	1	0,00	281 120,00	0,00
AUTNC_12_2744	BFV - COFFRET OUTIL - DAA	14/12/2012	32 850,00	1	0,00	32 850,00	0,00
AUTNC_12_2796	BFV - PERCEUSE - DAA	14/12/2012	9 900,00	1	0,00	9 900,00	0,00
AUTNC_12_2851	FB - STOCK YARD : 40 PANNEAUX ET 2 PORTE BETAIL 2.30X2.20M OVALE	17/12/2012	897 000,00	15	0,00	897 000,00	0,00
AUTNC_12_2737	BFV - GPS MAP 62	18/12/2012	59 900,00	1	0,00	59 900,00	0,00
AUTNC_12_2566	BFV - THERMOMETRE INFRAROUGE - DAVAR	21/12/2012	252 400,00	1	0,00	252 400,00	0,00
AUTNC_12_2911	BFV - CERCLEUSE MANUELLE P1605 5/8 15MM - LYCEE ESCOFFIER	21/12/2012	37 500,00	1	0,00	37 500,00	0,00
AUTNC_12_2886	BFV - PERCEUSE 18 V MTO81K PERCUS 2BA	27/12/2012	30 320,00	1	0,00	30 320,00	0,00
AUTNC_12_2926	BFV - LOT MATERIEL MEDICAL POUR PMA DU SSLIA AERODROME LIFOU	27/12/2012	1 337 600,00	1	0,00	1 337 600,00	0,00
AUTNC_12_2502	BFV - TRANSPALETTE 2T5 ROUE TEFLON - AERODROME KONE	28/12/2012	39 950,00	1	0,00	39 950,00	0,00
TOTAL 2157	**Matériels et outillages technique**		**106 873 945,00**		**0,00**	**106 873 945,00**	**0,00**

IV - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

AUTNC_12_0068	FB - RARE HACHE EMMANCHE A LAME MOBILE	17/02/2012	5 057 947,00	0	0,00	5 057 947,00	0,00
AUTNC_12_0209	FB - LOT DE PHOTOGRAPHIES ET CARTES	16/03/2012	8 849 403,00	0	0,00	8 849 403,00	0,00
AUTNC_12_0210	FB - PLANCHE D'ALBUM AVEC 7 PHOTOGRAPHIES	16/03/2012	544 794,00	0	0,00	544 794,00	0,00
AUTNC_12_0211	FB - FRAIS DEDOUANEMENT COLIS BAMBOU PYROGRAVE (ACHAT 2011)	16/03/2012	69 641,00	0	0,00	69 641,00	0,00
AUTNC_12_0304	FB - TABLEAU MINOTAURES JANVIER2007	29/03/2012	200 000,00	0	0,00	200 000,00	0,00
AUTNC_12_0324	FB - LOT DE 3 SCULPTURES EN BOIS	29/03/2012	390 000,00	0	0,00	390 000,00	0,00
AUTNC_12_0652	FB - HACHE OSTENSOIR EN BOIS LEGER	24/04/2012	582 952,00	0	0,00	582 952,00	0,00
AUTNC_12_1044	FB - ANCIEN MASQUE KANAK APUEMA NOUVELLE CALEDONIE	13/06/2012	3 838 671,00	0	0,00	3 838 671,00	0,00
AUTNC_12_1054	FB - LOT DE 8 TABLEAUX MASCART	13/06/2012	1 276 412,00	0	0,00	1 276 412,00	0,00
AUTNC_12_1055	FB - ART TRIBAL COLLEC. C.MEYER - MASQUE-MONNAIE-LANCE-HAMECON	13/06/2012	11 856 158,00	0	0,00	11 856 158,00	0,00
AUTNC_12_1954	FB - BAMBOU KANAK A DECOR	13/06/2012	804 345,00	0	0,00	804 345,00	0,00
AUTNC_12_1274	FB - ENSEMBLE DE PHOTOGRAPHIES DE LA NC PAR LES FRERES DUFTY	18/07/2012	369 928,00	0	0,00	369 928,00	0,00
AUTNC_12_1344	FB - ANNUAIRE DE LA NC ET DEPENDANCES - ANNEE 1884	22/08/2012	15 000,00	0	0,00	15 000,00	0,00
AUTNC_12_1894	FB - TABLEAU OCEANIEN ET NATURE	26/10/2012	240 000,00	0	0,00	240 000,00	0,00
AUTNC_12_1896	FB - CANNE COMMEMORATIVE MASSUE	12/11/2012	731 250,00	0	0,00	731 250,00	0,00
AUTNC_12_2181	FB - LOT DE 4 EPINGLES FERMOIRS POUR ETUI A MONNAIE KANAK	19/11/2012	740 200,00	0	0,00	740 200,00	0,00

AUTNC_12_2509	FB - OEUVRE REPRESENTANT LE LOGO DU CONGRES	30/11/2012	1 155 000,00	0	0,00	1 155 000,00	0,00
AUTNC_12_2772	FB - TOILE SUR CHASSIS LA FORET HUMAINE 200CM X 150CM	07/12/2012	350 000,00	0	0,00	350 000,00	0,00
TOTAL 2161	**Collections et œuvres d'art**		**37 071 701,00**		**0,00**	**37 071 701,00**	**0,00**

AUTNC_12_0685	FB - DOCUMENTS HISTORIQUES	27/04/2012	760 000,00	0	0,00	760 000,00	0,00
AUTNC_12_1740	FB - LOT DE 14 TIRAGES ORIGINAUX DE FONDS ANCIENS	01/10/2012	190 000,00	0	0,00	190 000,00	0,00
AUTNC_12_1741	FB - LOT D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS RARES/ANCIENS	01/10/2012	160 000,00	0	0,00	160 000,00	0,00
AUTNC_12_2120	FB - 2 JOURNAUX : LE VOLEUR ET LES HOMMES DU JOUR	29/10/2012	29 714,00	0	0,00	29 714,00	0,00
TOTAL 2162	**Fonds anciens des bibliothèques et musées**		**1 139 714,00**		**0,00**	**1 139 714,00**	**0,00**

AUTNC_12_2993	FB - DIVERS AGENCEMENTS - 100 000 - ANNEXE LE CONDE	01/01/2012	690 476,00	1	0,00	690 476,00	0,00
AUTNC_12_2995	FB - DIVERS AGENCEMENTS - 100 000 - ANNEXE MONT COFFYN	01/01/2012	635 085,00	1	0,00	635 085,00	0,00
AUTNC_12_0034	FB - GVT COOP REGIONAL CLEMENCEAU - REFECTION CLIMATISEUR ETAGE 6	15/02/2012	265 178,00	10	0,00	265 178,00	0,00
AUTNC_12_0199	FB - GOUVERNEMENT MOSELLE - CLIMATISATION 2012	15/02/2012	1 297 391,00	10	0,00	1 297 391,00	0,00
AUTNC_12_0754	FB - CLIM SPLIT ALLEGE - ANNEXE SOFIA	01/03/2012	274 024,00	10	0,00	274 024,00	0,00
AUTNC_12_0126	FB - REMPLACEMENT ALIMENTATION MONO - ANNEXE MT COFFYN	02/03/2012	390 066,00	10	0,00	390 066,00	0,00
AUTNC_12_0131	FB - AMENAGEMENT BUREAU ARDIMANNI : CREATION NOUVEAU BUREAU CLOISON PLACO	02/03/2012	511 350,00	10	0,00	511 350,00	0,00
AUTNC_12_2987	BFV - DTSI OUEMO - 2 CLIMATISEURS TOSHIBA 12000BTU	07/03/2012	195 090,00	1	0,00	195 090,00	0,00
AUTNC_12_0397	FB - REPRISE INSTAL INFO ONDULEUR - ANNEXE MT COFFYN	02/04/2012	400 000,00	10	0,00	400 000,00	0,00
AUTNC_12_0399	FB - CABLAGE RESEAUX MONT COFFYN	02/04/2012	1 071 779,00	1	0,00	1 071 779,00	0,00
AUTNC_12_0400	FB - CLIMATISATION RDC ANNEXE MONT-COFFYN	02/04/2012	4 200 025,00	10	0,00	4 200 025,00	0,00
AUTNC_12_2302	BFV - STORE VENITIEN - DSF/KONE	03/04/2012	9 229,00	1	0,00	9 229,00	0,00
AUTNC_12_0439	FB - LOT DE 2 CLIMATISEURS ALLEGE - ANNEXE LE CONDE	12/04/2012	605 850,00	10	0,00	605 850,00	0,00
AUTNC_12_0516	FB - TRAVAUX PIECES 11+1+5+6+TERRASSE - ANNEXE MONT-COFFYN	12/04/2012	2 104 988,00	10	0,00	2 104 988,00	0,00
AUTNC_12_0526	FB - TRAVAUX DE REAMENAGEMENT BUREAU 1+3+6+7 - RDC CONDE	12/04/2012	1 189 650,00	10	0,00	1 189 650,00	0,00
AUTNC_12_0222	FB - GOUVERNEMENT PORT MOSELLE - DIVERS AMENAGEMENTS	18/04/2012	3 649 134,00	10	0,00	3 649 134,00	0,00
AUTNC_12_0255	BFV - DFPC IMMEUBLE FOCH - STORES ENROULEURS	24/04/2012	285 779,00	1	0,00	285 779,00	0,00
AUTNC_12_0649	FB - TRAVAUX RENOVATION R 1 LE CONDE	24/04/2012	3 583 750,00	10	0,00	3 583 750,00	0,00
AUTNC_12_0669	FB - FOURNITURE ET POSE DE PLACARD+INSTAL POIGNEE BEQUILLE - ANNEXE MONT-COFFYN	26/04/2012	1 276 485,00	10	0,00	1 276 485,00	0,00
AUTNC_12_0670	FB - CLIM 18100 BTU DAIKIN - ANNEXE ARDIMANI B12	26/04/2012	313 167,00	10	0,00	313 167,00	0,00
AUTNC_12_0671	FB - CLIM DAIKIN - ANNEXE ARDIMANI B13	26/04/2012	201 333,00	10	0,00	201 333,00	0,00
AUTNC_12_2999	FB - STORES PETITES SALLE DE COM - HOTEL DU CONGRES	03/05/2012	250 100,00	1	0,00	250 100,00	0,00
AUTNC_12_0624	BFV - STORES CAE	14/05/2012	55 384,00	1	0,00	55 384,00	0,00
AUTNC_12_2048	FB - AGENCEMENT DOCK DE NORMANDIE DCCFC	15/05/2012	822 798,00	10	0,00	822 798,00	0,00
AUTNC_12_0616	FB - CABLAGE CASTEIX DBAF	25/05/2012	442 650,00	1	0,00	442 650,00	0,00
AUTNC_12_1947	FB - CENTRALE DETECTION INCENDIE - DOCK NORMANDIE	04/06/2012	833 747,00	10	0,00	833 747,00	0,00
AUTNC_12_0735	FB - CELLULE DES MARCHES 33 J.JAURES - CLIMATISATION	06/06/2012	415 748,00	10	0,00	415 748,00	0,00
AUTNC_12_0736	FB - DTSI IMMEUBLE FOCH - AMENAGEMENT LOCAUX : CLOISON/PORTES/CLIM...	06/06/2012	1 787 157,00	10	0,00	1 787 157,00	0,00
AUTNC_12_0631	BFV - MISE EN PLACE TELEPHONIE IP (FOURNITURE DE POSTES + MO) - CNC	07/06/2012	971 040,00	1	0,00	971 040,00	0,00
AUTNC_12_1010	FB - TRAVAUX AMENAGEMENTS ANNEXE MORARE : CLOISON DE SEPARATION	15/06/2012	120 750,00	10	0,00	120 750,00	0,00
AUTNC_12_0872	FB - CABLAGE DTE	18/06/2012	283 500,00	1	0,00	283 500,00	0,00

AUTNC_12_0873	FB - CABLAGE CMP / DAA	18/06/2012	627 900,00	1	0,00	627 900,00	0,00
AUTNC_12_0874	FB - CABLAGE CES IMMEUBLE LE CENTRE	18/06/2012	385 350,00	1	0,00	385 350,00	0,00
AUTNC_12_0877	FB - CABLAGE DGRAC CASTEIX	18/06/2012	868 350,00	1	0,00	868 350,00	0,00
AUTNC_12_0878	FB - CABLAGE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	18/06/2012	15 725,00	1	0,00	15 725,00	0,00
AUTNC_12_0879	FB - CABLAGE DAA - IMM.MANGIN	18/06/2012	219 975,00	1	0,00	219 975,00	0,00
AUTNC_12_0880	FB - CABLAGE DAJ - IMM.CARCOPINO	18/06/2012	613 200,00	1	0,00	613 200,00	0,00
AUTNC_12_0882	FB - CABLAGE DASS GALLIENI	18/06/2012	534 975,00	1	0,00	534 975,00	0,00
AUTNC_12_0888	FB - CABLAGE GOUVERNEMENT MOSELLE	18/06/2012	275 100,00	1	0,00	275 100,00	0,00
AUTNC_12_0889	FB - CABLAGE DJS	18/06/2012	346 500,00	1	0,00	346 500,00	0,00
AUTNC_12_0890	FB - CABLAGE DTSI OUEMO	18/06/2012	915 285,00	1	0,00	915 285,00	0,00
AUTNC_12_0969	FB - CABLAGE DASS CAE ORPHELINAT	20/06/2012	229 425,00	1	0,00	229 425,00	0,00
AUTNC_12_0973	FB - CABLAGE DFPC IMMEUBLE FOCH	20/06/2012	546 000,00	1	0,00	546 000,00	0,00
AUTNC_12_1120	FB - AMENAGEMENT BUREAUX ANNEXE LE SOFIA : BUREAU SUR MESURE + STORES	21/06/2012	322 350,00	10	0,00	322 350,00	0,00
AUTNC_12_1121	FB - REAMENAGEMENT CENTRE DE DOCUMENTATION ANNEXE LECONDE	21/06/2012	5 019 210,00	10	0,00	5 019 210,00	0,00
AUTNC_12_1164	FB - TRAVAUX ELECTRICITE ANNEXE LE CONDE	29/06/2012	3 588 952,00	10	0,00	3 588 952,00	0,00
AUTNC_12_1203	FB - ADJONCTION PRISES RESEAUX + RACCORDEMENT LIGNE ADSL - MORARE	11/07/2012	163 230,00	1	0,00	163 230,00	0,00
AUTNC_12_1125	FB - DJS RUE JEAN JAURES - 1 CLIMATISEUR SALLE DE REUNION	17/07/2012	183 960,00	10	0,00	183 960,00	0,00
AUTNC_12_1360	FB - CLIMATISEUR TYPE CASSETTE - LE CONDE	03/08/2012	364 350,00	10	0,00	364 350,00	0,00
AUTNC_12_1420	BFV - CONFECTION D'UN STORE A BANDES DTSI OUEMO	16/08/2012	30 734,00	1	0,00	30 734,00	0,00
AUTNC_12_2996	FB - LOT DE 2 PANNEAUX D'AFFICHAGE SECURISES - LE CONDE	21/08/2012	203 070,00	10	0,00	203 070,00	0,00
AUTNC_12_2997	FB - PANNEAU D'AFFICHAGE SECURISE - ANNEXE ARDIMANI	21/08/2012	101 535,00	10	0,00	101 535,00	0,00
AUTNC_12_1312	FB - DAJ IMMEUBLE CARCOPINO 3000 - CLIMATISATION	22/08/2012	316 953,00	10	0,00	316 953,00	0,00
AUTNC_12_1498	FB - INST/AGENC - MEZZANINE DOCK DE L'AMBORELLA	28/08/2012	1 074 360,00	10	0,00	1 074 360,00	0,00
AUTNC_12_2817	FB - GVT MOSELLE - CLIMATISEUR MURAL 24000 BTU LOCAL ASCENSEUR	04/09/2012	326 025,00	10	0,00	326 025,00	0,00
AUTNC_12_1586	FB - CENTRALE INTRUSION - DOCK NORMANDIE	07/09/2012	725 685,00	10	0,00	725 685,00	0,00
AUTNC_12_1512	FB - DASS CAE ORPHELINAT - CLIMATISATION	13/09/2012	233 100,00	10	0,00	233 100,00	0,00
AUTNC_12_1658	FB - SONORISATION TYPE VIDEO CONFERENCE SALLE 111 - GVT MOSELLE	18/09/2012	2 407 655,00	10	0,00	2 407 655,00	0,00
AUTNC_12_1736	FB - REMPLACEMENT DE CABLES TELEPHONIQUES - FACTORY	01/10/2012	246 120,00	10	0,00	246 120,00	0,00
AUTNC_12_3020	BFV - CLIMATISATION GOUVERNEMENT - IMM.HERVEY 38 RUE ALMA	11/10/2012	162 120,00	1	0,00	162 120,00	0,00
AUTNC_12_2988	BFV - GVT IMM.CITY BAIE - EXTINCTEURS	26/10/2012	66 366,00	1	0,00	66 366,00	0,00
AUTNC_12_1939	BFV - DAJ IMMEUBLE CARCOPINO - LOT DE 52 STORES	06/11/2012	1 724 909,00	1	0,00	1 724 909,00	0,00
AUTNC_12_2989	BFV - DRHFPNC, IMM.BUI DUYET - LOT DE 20 STORES	22/11/2012	552 321,00	1	0,00	552 321,00	0,00
AUTNC_12_2327	FB - DTSI OUEMO - 2 CLIM + BOITIER TELEPHONIQUE ANTI VANDALE PORTAIL	03/12/2012	769 724,00	10	0,00	769 724,00	0,00
AUTNC_12_2371	FB - GOUVERNEMENT IM. CITY BAY - CLIMATISATION	03/12/2012	158 340,00	10	0,00	158 340,00	0,00
AUTNC_12_0875	FB - CABLAGE DENC IMMEUBLE FOCH	05/12/2012	95 550,00	1	0,00	95 550,00	0,00
AUTNC_12_0881	FB - CABLAGE ALK	06/12/2012	15 725,00	1	0,00	15 725,00	0,00
AUTNC_12_0885	FB - CABLAGE CDP	06/12/2012	24 650,00	1	0,00	24 650,00	0,00
AUTNC_12_2708	FB - BUR. RECETTE DES DOUANES PORT/DBAF - SYSTEME ALARME	11/12/2012	167 123,00	10	0,00	167 123,00	0,00
AUTNC_12_2039	FB - CABLAGE GOUVERNEMENT IMMEUBLE OREGON	12/12/2012	1 108 800,00	1	0,00	1 108 800,00	0,00
AUTNC_12_2472	FB - TRAVAUX D'ELECTRICITE - DTSI OUEMO EDITIQUE/EXPLOIT/COMPTA	12/12/2012	159 855,00	10	0,00	159 855,00	0,00

AUTNC_12_2584	FB - TRAVAUX ELECTRICITE - DTSI OUEMO COMPTA/TOILETTE/INT/EXT DTSI	12/12/2012	103 198,00	10	0,00	103 198,00	0,00
AUTNC_12_2665	FB - CABLAGE DRHFPNC IMMEUBLE BUI DUYET	12/12/2012	325 500,00	1	0,00	325 500,00	0,00
AUTNC_12_2700	FB - INSTALLATION ELECTRIQUE RESEAU ONDULE + ONDULEUR 11 POSTES	12/12/2012	1 212 845,00	10	0,00	1 212 845,00	0,00
AUTNC_12_2786	FB - CABLAGE DTSI IMMEUBLE FOCH 5° ETAGE	12/12/2012	483 000,00	1	0,00	483 000,00	0,00
AUTNC_12_2788	FB - STEME DE SECURITE - PRA DTSI IMM. FOCH	12/12/2012	2 219 367,00	10	0,00	2 219 367,00	0,00
AUTNC_12_2840	BFV - DAA IM. MANGIN - CLIMATISEUR TOSHIBA 9000 BTU	14/12/2012	97 650,00	1	0,00	97 650,00	0,00
AUTNC_12_2899	FB - MISE EN PLACE RESEAU INFORMATIQUE CENTRE DE DOCS - LE CONDE	28/12/2012	674 350,00	10	0,00	674 350,00	0,00
AUTNC_12_2900	FB - CLIMATISATION CENTRE DE DOCS LE CONDE	28/12/2012	1 047 900,00	10	0,00	1 047 900,00	0,00
AUTNC_12_2904	FB - PLACARD PORTE COULISSANTES+ETAGERES+SEUIL PORTE COMITE CONSULTATIF LE	28/12/2012	329 175,00	10	0,00	329 175,00	0,00
AUTNC_12_2905	FB - AMENAGEMENT MOBILIER CENTRE DE DOCUMENTATION - TABLE DE CONS	28/12/2012	1 361 587,00	10	0,00	1 361 587,00	0,00
AUTNC_12_2906	FB - AMENAGEMENT MOBILIER CENTRE DE DOCUMENTATION - COMPTOIR D'ANGLE	28/12/2012	774 900,00	10	0,00	774 900,00	0,00
AUTNC_12_2907	FB - AMENAGEMENT MOBILIER CENTRE DE DOCUMENTATION - PLATEAU PLAN TRAV	28/12/2012	301 350,00	10	0,00	301 350,00	0,00
AUTNC_12_2908	FB - AMENAGEMENT MOBILIER CENTRE DE DOCUMENTATION - ETAGERES MURALES	28/12/2012	226 800,00	10	0,00	226 800,00	0,00
AUTNC_12_2909	FB - AMENAGEMENT MOBILIER CENTRE DE DOCUMENTATION - MEUBLE VASQUE	28/12/2012	108 150,00	10	0,00	108 150,00	0,00
TOTAL 2181	**Installations générales des bâtiments en locations**		**64 289 032,00**		**0,00**	**64 289 032,00**	**0,00**

AUTNC_12_0031	FB - VOLKSWAGEN TIGUAN - 346 960 NC - GOUVERNEMENT	21/02/2012	4 390 000,00	8	0,00	4 390 000,00	0,00
AUTNC_12_0087	FB - GREAT WALL HOVER H5 4X4 H - 343 612 NC - DAA	13/03/2012	2 590 000,00	8	0,00	2 590 000,00	0,00
AUTNC_12_0303	FB - CITROEN C1 - 346 177 NC	29/03/2012	1 365 000,00	8	0,00	1 365 000,00	0,00
AUTNC_12_0346	FB - PEUGEOT 508 - 348 549 NC - SENAT COUTUMIER	06/04/2012	3 795 000,00	8	0,00	3 795 000,00	0,00
AUTNC_12_0769	FB - RENAULT CLIO III - 350 166 NC - LE CC NENGONE	04/06/2012	1 550 000,00	8	0,00	1 550 000,00	0,00
AUTNC_12_1073	FB - TOYOTA HILUX 3L - 349 253 NC - METEO	25/06/2012	4 701 440,00	8	0,00	4 701 440,00	0,00
AUTNC_12_1730	FB - GREAT WALL - 354 509 NC - SSLIA AERODROME MAGENTA	01/10/2012	2 600 000,00	8	0,00	2 600 000,00	0,00
AUTNC_12_1643	FB - PEUGEOT 206 1.4L HDI - 353 230 NC - LA DITTT	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1647	FB - PEUGEOT 206 1.4L HDI - 353 489 NC - DAVAR	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1648	FB - PEUGEOT 206 HDI - 353 490 NC - DASS	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1649	FB - PEUGEOT 206 1.4L HDI - 353491 NC - DASS	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1650	FB - PEUGEOT 206 HDI - 353 229 NC - DTSI	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1651	FB - PEUGEOT 206 HDI - 353 226 NC - CHARGE DES CC	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1652	FB - PEUGEOT 206 HDI - 353 228 NC - DAE	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1653	FB - PEUGEOT 206 HDI - 353 488 NC - DFPC	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1655	FB - PEUGEOT 206 HDI - 353 487 NC - DITTT	02/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1657	FB - CHEVROLET CRUZE - 354 063 NC - DBAF	02/10/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_1660	FB - CHEVROLET CRUZE - 354 064 NC - DRH	02/10/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_1661	FB - CHEVROLET CRUZE - 354 065 NC - DITTT	02/10/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_1662	FB - CHEVROLET AVEO - 354 073 NC - DJS	02/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1663	FB - CHEVROLET AVEO - 354 069 NC - DAVAR	02/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1664	FB - CHEVROLET AVEO - 354 068 NC - DAJ	02/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1665	FB - CHEVROLET AVEO - 354 067 NC - SIA	02/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00

AUTNC_12_1666	FB - CHEVROLET AVEO - 354 066 NC - CMP	02/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1671	FB - DACIA DUSTER 4X2 - 354 737 NC - DCCFC	02/10/2012	2 035 000,00	8	0,00	2 035 000,00	0,00
AUTNC_12_1672	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 354 740 NC - DAE	02/10/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_1674	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 354 739 NC - DAVAR	02/10/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_1675	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 354 738 NC - DITTT	02/10/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_1676	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 354 741 NC - DIMENC	02/10/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_1656	FB - PEUGEOT 508 - 353 231 NC - CC DREHU	09/10/2012	3 295 000,00	8	0,00	3 295 000,00	0,00
AUTNC_12_1833	FB - PEUGEOT 206 HDI - 354 882 NC - DTSI	09/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1834	FB - PEUGEOT 206 HDI - 354 884 NC - DASS	09/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1835	FB - PEUGEOT 206 HDI - 354 883 NC - DASS	09/10/2012	1 595 000,00	8	0,00	1 595 000,00	0,00
AUTNC_12_1841	FB - CITROEN C4 HDI - 355 351 NC - DAJ	11/10/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_1842	FB - CITROEN C4 HDI - 355 352 NC - DITTT	11/10/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_1843	FB - CITROEN C4 HDI - 355 353 NC - DITTT	11/10/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_1845	FB - CITROEN C4 - 355 354 NC - DITTT	11/10/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_1852	FB - CITROEN C4 - 355 356 NC - DTENC	11/10/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_1853	FB - CITROEN C4 - 355 357 NC - SENAT COUTUMIER	11/10/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_1854	FB - CITROEN C4 HDI - 355 358 NC - SENAT COUTUMIER	11/10/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_1866	FB - CITROEN BERLINGO HDI - 355 350 NC - DGRAC	15/10/2012	2 290 000,00	8	0,00	2 290 000,00	0,00
AUTNC_12_1867	FB - CITROEN BERLINGO HDI - 355 349 NC - DASS	15/10/2012	2 290 000,00	8	0,00	2 290 000,00	0,00
AUTNC_12_1868	FB - CITROEN BERLINGO HDI - 355 348 NC - DENC	15/10/2012	2 290 000,00	8	0,00	2 290 000,00	0,00
AUTNC_12_1869	FB - CITROEN BERLINGO HDI - 355 347 NC - DENC	15/10/2012	2 290 000,00	8	0,00	2 290 000,00	0,00
AUTNC_12_1870	FB - CITROEN BERLINGO HDI - 355 346 NC - DENC	15/10/2012	2 290 000,00	8	0,00	2 290 000,00	0,00
AUTNC_12_1937	FB - SUBARU OUTBACK 3.6L 10CV - 354 602 NC - CNC	16/10/2012	5 590 000,00	8	0,00	5 590 000,00	0,00
AUTNC_12_1961	FB - CHEVROLET CRUZE - 354 626 NC - SENAT COUTUMIER	22/10/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_1962	FB - CHEVROLET CRUZE - 354 625 NC - SMMPM	22/10/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_1963	FB - CHEVROLET CRUZE - 354 624 NC - DTSI	22/10/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_1973	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 071 NC - SCRRE	22/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1974	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 070 NC - SMMPM	22/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1975	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 072 NC - DAE	22/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1979	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 635 NC - DAVAR	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1980	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 634 NC - DBAF	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1991	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 633 NC - DITTT	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1992	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 632 NC - DITTT	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1993	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 631 NC - DITTT	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1994	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 630 NC - DITTT	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1995	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 629 NC - DAE	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1996	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 628 NC - DAE	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1997	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 636 NC - DAVAR	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_1998	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 637 NC - DAVAR	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_2000	FB - CHEVROLET AVEO 1.2L - 354 627 NC -SENAT COUTUMIER	23/10/2012	1 350 000,00	8	0,00	1 350 000,00	0,00
AUTNC_12_2070	FB - SUBARU LEGACY - 302 877 NC - SGG	06/11/2012	1 500 000,00	8	0,00	1 500 000,00	0,00
AUTNC_12_2071	FB - FORD MONDEO 1.6L - 355 655 NC - DJS	06/11/2012	2 400 000,00	8	0,00	2 400 000,00	0,00
AUTNC_12_2088	FB - BOOSTER AEON 356 229 NC - PLANTON DU CES	06/11/2012	618 300,00	8	0,00	618 300,00	0,00
AUTNC_12_2092	FB - PEUGEOT 508 2.0L HDI -353 233 NC - CES	06/11/2012	3 295 000,00	8	0,00	3 295 000,00	0,00
AUTNC_12_2121	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 073 NC - DAVAR	06/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2122	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 075 NC - DAE	06/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2123	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 074 NC - DTE	06/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2124	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 076 NC - DGRAC	06/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00

AUTNC_12_2125	FB - DACIA DUSTER 4X2 - 356 077 NC - SENAT	06/11/2012	2 035 000,00	8	0,00	2 035 000,00	0,00
AUTNC_12_2003	FB - CITROEN C4 1.6L HDI - 355 834 NC - CES	21/11/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_2290	FB - CHEVROLET CRUZE - 356 671 NC - CELLULE ECO. NUMERIQUE	21/11/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_2293	FB - CHEVROLET CRUZE - 356 670 NC - CC AJIE ARO	21/11/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_2294	FB - CHEVROLET CRUZE - 356 672 NC - CELLULE ECO. NUMERIQUE	21/11/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_2295	FB - CHEVROLET CRUZE - 356 668 NC - SENAT	21/11/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_2287	FB - PEUGEOT BOXER - 356 196 NC - DCCFC	26/11/2012	3 595 000,00	8	0,00	3 595 000,00	0,00
AUTNC_12_2338	FB - CITROEN C4 1.6L HDI - 356 887 NC - CES	26/11/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_2340	FB - CITROEN C4 1.6L HDI - 356 889 NC - DFPC	26/11/2012	2 345 000,00	8	0,00	2 345 000,00	0,00
AUTNC_12_2288	FB - PEUGEOT BOXER - 356 198 NC - DTSI	27/11/2012	3 595 000,00	8	0,00	3 595 000,00	0,00
AUTNC_12_2380	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 973 NC - DIMENC	28/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2381	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 975 NC - DGRAC	28/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2382	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 971 NC - DTE	28/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2385	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 974 NC - CELLULE MEDIATION LOGEMENT	28/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2388	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 968 NC - DAC	28/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2390	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 970 NC - DTE	28/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2391	FB - DACIA DUSTER 4X4 - 356 969 NC - DTE	28/11/2012	2 315 000,00	8	0,00	2 315 000,00	0,00
AUTNC_12_2424	FB - BOOSTER PIAGGIO ZIP 50 - 730 AM - DASS	30/11/2012	242 070,00	8	0,00	242 070,00	0,00
AUTNC_12_2531	FB - CHEVROLET CRUZE - 357 128 NC - DAVAR	05/12/2012	1 990 000,00	8	0,00	1 990 000,00	0,00
AUTNC_12_2539	FB - PICK UP MAZDA DOUBLE CABINE - 357 586 NC - DITTT	07/12/2012	2 640 000,00	8	0,00	2 640 000,00	0,00
AUTNC_12_2546	FB - PICK UP MAZDA DOUBLE CABINE - 357 589 NC - DAVAR	07/12/2012	3 505 996,00	8	0,00	3 505 996,00	0,00
AUTNC_12_2548	FB - PICK UP MAZDA DOUBLE CABINE - 357 590 NC - DAVAR	07/12/2012	2 640 000,00	8	0,00	2 640 000,00	0,00
AUTNC_12_2550	FB - PICK UP MAZDA DOUBLE CABINE - 357 591 NC - CC PAICI	07/12/2012	2 640 000,00	8	0,00	2 640 000,00	0,00
AUTNC_12_2552	FB - PICK UP MAZDA DOUBLE CABINE - 357 592 NC - CC AJIE ARO	07/12/2012	2 640 000,00	8	0,00	2 640 000,00	0,00
AUTNC_12_2561	FB - PICK UP MAZDA DOUBLE CABINE - 357 593 NC - DITTT	07/12/2012	2 640 000,00	8	0,00	2 640 000,00	0,00
AUTNC_12_2565	FB - PICK-UP MAZDA SIMPLE CABINE - 357 587 NC - SGG/GESTION DES RISQUES	07/12/2012	3 090 000,00	8	0,00	3 090 000,00	0,00
AUTNC_12_2609	FB - PEUGEOT BOXER 2.2 HDI - 356 197 NC - DITTT	07/12/2012	3 595 000,00	8	0,00	3 595 000,00	0,00
TOTAL 21821	**Matériel de transport terrestre**		**208 887 806,00**		**0,00**	**208 887 806,00**	**0,00**

AUTNC_12_3010	FB - CONSTRUCTION NAVIRE DARMAD	03/04/2012	16 467 396,00	7	0,00	16 467 396,00	0,00
AUTNC_12_0327	FB - CANOT - BALISEUR LOUIS HENIN	24/04/2012	207 000,00	7	0,00	207 000,00	0,00
AUTNC_12_0723	FB - PROPULSEUR YAMAHA - BALISEUR LOUIS HENIN	06/06/2012	286 650,00	7	0,00	286 650,00	0,00
AUTNC_12_1811	BFV - LANCE AMARRE - NAVIRE DARMAD	12/10/2012	72 700,00	1	0,00	72 700,00	0,00
AUTNC_12_1812	FB - ANTENNE COMPAS SATELLITE - NAVIRE DARMAD	12/10/2012	679 400,00	7	0,00	679 400,00	0,00
AUTNC_12_2922	BFV - HEBERGEMENT M. GUITTENY SUIVI DU NAVIRE AMBORELLA	12/10/2012	97 675,00	1	0,00	97 675,00	0,00
AUTNC_12_2460	FB - ZODIAC POUR AMBORELLA	20/12/2012	325 000,00	7	0,00	325 000,00	0,00
TOTAL 21822	**Matériel de transport naval ou fluvial**		**18 135 821,00**		**0,00**	**18 135 821,00**	**0,00**

AUTNC_12_0102	FB - GERBEUR (TRANSPALETTE) - DAA / SIA	04/04/2012	1 000 000,00	8	0,00	1 000 000,00	0,00
AUTNC_12_1447	FB - CHARIOT ELEVATEUR HYDRAULIQUE	27/08/2012	341 782,00	8	0,00	341 782,00	0,00
AUTNC_12_1499	FB - ELEVATEUR MMP	28/08/2012	2 500 000,00	8	0,00	2 500 000,00	0,00
AUTNC_12_0703	FB - ELEVATEUR FRONTAL ELECTRIQUE FB10	07/11/2012	3 070 000,00	8	0,00	3 070 000,00	0,00
AUTNC_12_0705	FB - TRANSPALETTE MANUEL PESEUR	07/11/2012	310 000,00	8	0,00	310 000,00	0,00
AUTNC_12_2465	FB - TRACTEUR TYM - DAVAR	30/11/2012	4 195 000,00	8	0,00	4 195 000,00	0,00
AUTNC_12_2537	FB - REMORQUE - PMA SSLIA AERODROME LIFOU	04/12/2012	206 055,00	8	0,00	206 055,00	0,00
TOTAL 21824	**Autre matériel de transport**		**11 622 837,00**		**0,00**	**11 622 837,00**	**0,00**

AUTNC_12_2085	BFV - LOT DE 110 ORDINATEUR - LYCEE ESCOFFIER	01/01/2012	9 130 000,00	1	0,00	9 130 000,00	0,00
AUTNC_12_0569	BFV - FG 2012 - MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE - LYCEE ESCOFFIER	21/05/2012	769 140,00	1	0,00	769 140,00	0,00
AUTNC_12_2910	BFV - ORDINATEUR FIXE - BOITIER LENOVO THINKCENTER+ECRAN PLAT - LYCEE ESCOFFIER	21/12/2012	7 875 500,00	1	0,00	7 875 500,00	0,00
TOTAL 21831	**Matériel informatique scolaire**		**17 774 640,00**		**0,00**	**17 774 640,00**	**0,00**

AUTNC_12_2806	BFV - IMPRIMANTE MULTIFONCTION SAMSUNG WIFI	01/01/2012	910 400,00	1	0,00	910 400,00	0,00
AUTNC_12_0047	BFV - TABLETTE SAMSUNG	31/01/2012	97 300,00	1	0,00	97 300,00	0,00
AUTNC_12_0075	FB - MACBOOK PRO 13 - K.PAIMAN	28/02/2012	226 300,00	8	0,00	226 300,00	0,00
AUTNC_12_0076	BFV - ORDINATEUR 1PRIX 2012 INTEL	28/02/2012	66 405,00	1	0,00	66 405,00	0,00
AUTNC_12_0077	FB - IMAC 21.5 QUADRICOEUR - K.PAIMAN	28/02/2012	199 900,00	8	0,00	199 900,00	0,00
AUTNC_12_0122	FB - ORDINATEUR SONY VAIO - P.LEVY	28/02/2012	170 050,00	8	0,00	170 050,00	0,00
AUTNC_12_0139	FB - IMAC 27 QUADRICOEUR I5	07/03/2012	265 905,00	8	0,00	265 905,00	0,00
AUTNC_12_0140	FB - MACBOOK PRO NEW 13 DUAL CORE	07/03/2012	204 905,00	8	0,00	204 905,00	0,00
AUTNC_12_2337	BFV - IMPRIMANTE ETIQUETTE	12/03/2012	21 402,00	1	0,00	21 402,00	0,00
AUTNC_12_0208	BFV - DOCK STATION (DISQUE DUR EXTERNE)	23/03/2012	7 600,00	1	0,00	7 600,00	0,00
AUTNC_12_0352	FB - APPLE IPAD 3G 64 GO + HOUSSE - CABINET MME BACKES	28/03/2012	168 810,00	8	0,00	168 810,00	0,00
AUTNC_12_0301	FB - ORDINATEUR MAC BOOK AIR 13	29/03/2012	249 900,00	8	0,00	249 900,00	0,00
AUTNC_12_0302	FB - ONDULEUR SOCOMEC MASTERYS BC 8KVA	29/03/2012	555 000,00	8	0,00	555 000,00	0,00
AUTNC_12_0350	FB - LOT DE 11 IPAD2 3G TABLETTE NUMERIQUE	29/03/2012	1 593 810,00	8	0,00	1 593 810,00	0,00
AUTNC_12_0351	FB - LOT DE 10 APPLE IPAD2 3G - CAB. MME BACKES	29/03/2012	1 413 700,00	8	0,00	1 413 700,00	0,00
AUTNC_12_0361	FB - LOT DE 4 APPLE IPAD 3G 32 GO (Housse+keyboard inclus) - CABINET MME BACKES	29/03/2012	650 840,00	8	0,00	650 840,00	0,00
AUTNC_12_0234	FB - IPAD + HOUSSE - DTSI / SMAI	04/04/2012	124 030,00	8	0,00	124 030,00	0,00
AUTNC_12_0515	FB - MACBOOK AIR 13 DUAL-CORE 15	12/04/2012	219 900,00	8	0,00	219 900,00	0,00
AUTNC_12_0523	FB - LOT DE 3 HARD DRIVE STOCKAGE POUR BAIE	12/04/2012	342 000,00	8	0,00	342 000,00	0,00
AUTNC_12_0405	FB - IMPRIMANTE RICOH PRO C651EX	13/04/2012	7 500 000,00	8	0,00	7 500 000,00	0,00
AUTNC_12_0630	FB - MACBOOK PRO 13 INTEL CORE I5	20/04/2012	199 900,00	8	0,00	199 900,00	0,00
AUTNC_12_0261	FB - TABLET PC X'PLORE IX104C5 - CARTOGRAPHIE DITTT	24/04/2012	979 900,00	8	0,00	979 900,00	0,00
AUTNC_12_0392	BFV - FG 2012 - MATERIEL INFORMATIQUE CNC	26/04/2012	1 851 295,00	1	0,00	1 851 295,00	0,00
AUTNC_12_2307	BFV - CLAVIER SOURIS SANS FIL LOGITECK - DSF/SMI	26/04/2012	22 230,00	1	0,00	22 230,00	0,00
AUTNC_12_0497	BFV - LOT DE 2 ECRANS SEPARATION - DAVAR/SAJ	04/05/2012	18 000,00	1	0,00	18 000,00	0,00
AUTNC_12_0500	BFV - IMPRIMANTE MULTI-FONCTION - DENC	04/05/2012	28 640,00	1	0,00	28 640,00	0,00
AUTNC_12_0529	FB - LOT DE 2 SCANNER DOC - SENAT COUTUMIER	04/05/2012	320 000,00	8	0,00	320 000,00	0,00
AUTNC_12_0710	FB - RECTORAT - BOITIER ATX TORNADO BLUE 238WUP 450WATTS	04/05/2012	125 910,00	8	0,00	125 910,00	0,00
AUTNC_12_0455	FB - MAINFRAME IBM	07/05/2012	246 572,00	8	0,00	246 572,00	0,00
AUTNC_12_0734	FB - RECTORAT - ORDINATEUR HP PROBOOK 4530S	07/05/2012	152 000,00	8	0,00	152 000,00	0,00
AUTNC_12_0772	FB - RECTORAT - ORDINATEUR TOSHIBA SATELLITE PRO L830-104 MODEL	15/05/2012	121 340,00	8	0,00	121 340,00	0,00
AUTNC_12_0773	FB - RECTORAT - ORDINATEUR TOSHIBA SATELLITE PRO L830-104 MODEL (2)	15/05/2012	127 590,00	8	0,00	127 590,00	0,00
AUTNC_12_0596	BFV - ECRAN ORDINATEUR LCD 31.5 - RESEAU GPS BANIAN	21/05/2012	97 900,00	1	0,00	97 900,00	0,00
AUTNC_12_0689	FB - MAC MINI INTEL CORE 2 DUO - BORNEO	22/05/2012	114 900,00	8	0,00	114 900,00	0,00
AUTNC_12_0894	FB - RECTORAT - ORDINATEUR TOSHIBA PROTEGE R700-1FO	30/05/2012	176 700,00	8	0,00	176 700,00	0,00
AUTNC_12_0498	BFV - LOT DE 2 ECRANS SEPARATION - DAVAR / SESER	04/06/2012	12 500,00	1	0,00	12 500,00	0,00
AUTNC_12_0660	FB - TABLETTE IPAD3 64GO - DAA	04/06/2012	158 925,00	8	0,00	158 925,00	0,00

AUTNC_12_0674	BFV - LOT DE 4 PACKS CLAVIER SOURIS	04/06/2012	49 700,00	1	0,00	49 700,00	0,00
AUTNC_12_0711	BFV - FG 2012 - MATERIEL INFORMATIQUE DEZARNAULDS	04/06/2012	6 769 650,00	1	0,00	6 769 650,00	0,00
AUTNC_12_0797	BFV - LOT DE 2 CLOISONS - CES BUR. COURTOT	04/06/2012	79 400,00	1	0,00	79 400,00	0,00
AUTNC_12_0919	BFV - LOT DE 40 PCB - LOT 1	05/06/2012	2 628 000,00	1	0,00	2 628 000,00	0,00
AUTNC_12_0920	BFV - LOT DE 20 PCB - LOT 1	05/06/2012	1 314 000,00	1	0,00	1 314 000,00	0,00
AUTNC_12_0921	BFV - LOT DE 40 PCB - LOT 1	05/06/2012	2 628 000,00	1	0,00	2 628 000,00	0,00
AUTNC_12_0814	BFV - LOT DE 7 DISQUES DURS SEAGATE BARRACUDA	06/06/2012	192 185,00	1	0,00	192 185,00	0,00
AUTNC_12_0843	BFV - DISQUES DURS 64 MO - BDTOPO-NC	06/06/2012	43 326,00	1	0,00	43 326,00	0,00
AUTNC_12_0989	FB - IPAD2 3G 32GO	06/06/2012	144 413,00	8	0,00	144 413,00	0,00
AUTNC_12_2833	BFV - MODEM 3G - RESEAU GPS BANIAN	06/06/2012	52 260,00	1	0,00	52 260,00	0,00
AUTNC_12_0730	BFV - LECTEUR DJ KOOLSOUND - DCCFC/SMP	08/06/2012	45 480,00	1	0,00	45 480,00	0,00
AUTNC_12_0812	BFV - MONITEURS LCD 22 SAMSUNG	08/06/2012	556 500,00	1	0,00	556 500,00	0,00
AUTNC_12_0813	BFV - LOT 2 CONTROLLERS CARD	08/06/2012	145 600,00	1	0,00	145 600,00	0,00
AUTNC_12_0815	FB - LOT DE 2 SERVEURS NOVASCALES R440F2	08/06/2012	700 000,00	8	0,00	700 000,00	0,00
AUTNC_12_0851	FB - MAC MINI CORE 2 DUO - BORNEO	08/06/2012	135 900,00	8	0,00	135 900,00	0,00
AUTNC_12_0852	BFV - LOT DE 2 PORTABLES + LICENCE WINDOWS SEVEN	08/06/2012	191 980,00	1	0,00	191 980,00	0,00
AUTNC_12_0853	FB - MAC MINI CORE 2 DUO	08/06/2012	114 900,00	8	0,00	114 900,00	0,00
AUTNC_12_0855	BFV - IMPRIMANTE CANON PIXMA IP100 BATTERIE	08/06/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_0977	BFV - LOT DE 2 DISQUES DURS - DAA/SI	12/06/2012	32 110,00	1	0,00	32 110,00	0,00
AUTNC_12_1048	FB - LOT DE 2 IPAD - M.CERNEAUX ET BERTINETTI	13/06/2012	256 800,00	8	0,00	256 800,00	0,00
AUTNC_12_1066	BFV - DISQUES DURS EXTERNE 2012	13/06/2012	105 942,00	1	0,00	105 942,00	0,00
AUTNC_12_2501	FB - IPAD 3 32 GO + HOUSSE	13/06/2012	107 820,00	8	0,00	107 820,00	0,00
AUTNC_12_0864	BFV - MODEM SMC WIFI - BPC/BOURAIL DITTT	14/06/2012	9 405,00	1	0,00	9 405,00	0,00
AUTNC_12_1075	FB - LOT DE 2 IPAD 2 - CELLULE COMM.	15/06/2012	270 000,00	8	0,00	270 000,00	0,00
AUTNC_12_0857	FB - MATERIELS INFORMATIQUES PRA	18/06/2012	350 000,00	8	0,00	350 000,00	0,00
AUTNC_12_0860	FB - LOT DE 3 ONDULEURS + 1 PACK BATTERIE ONDULEUR / PRA	18/06/2012	1 000 000,00	8	0,00	1 000 000,00	0,00
AUTNC_12_0898	FB - RECTORAT - 1 APPLE IPAD3	18/06/2012	132 900,00	8	0,00	132 900,00	0,00
AUTNC_12_0911	BFV - WEBCAM CREATIVE LABS INPERSON HD SKYPE	18/06/2012	28 900,00	1	0,00	28 900,00	0,00
AUTNC_12_0912	BFV - PORTABLE ASUS EEEPC 1011PX-KLK	18/06/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_0913	FB - PORTABLE ASUS	18/06/2012	285 100,00	8	0,00	285 100,00	0,00
AUTNC_12_0956	BFV - LOT DE 2 PORTABLES ASUS EEEPC	20/06/2012	126 000,00	1	0,00	126 000,00	0,00
AUTNC_12_0979	FB - FIERY SPECTROPHOTOMETRE ES-1000 / IMPRIMANTE RICOH	20/06/2012	251 400,00	8	0,00	251 400,00	0,00
AUTNC_12_1104	FB - RECTORAT - LOT DE 3 NETGEAR GS724TPS-100EUS NIVEAU 3	20/06/2012	330 000,00	8	0,00	330 000,00	0,00
AUTNC_12_1106	FB - RECTORAT - LOT DE 3 CATALYST 2960S 24 GIGE	20/06/2012	750 000,00	8	0,00	750 000,00	0,00
AUTNC_12_1147	BFV - LOT DE 2 CONVERTISSEUR FO	26/06/2012	31 610,00	1	0,00	31 610,00	0,00
AUTNC_12_1955	BFV - DISQUE DUR EXTERNE SEAGATE 1TO 2.5 USB 2.0	28/06/2012	43 800,00	1	0,00	43 800,00	0,00
AUTNC_12_1040	BFV - HP IPAQ POCKET PC	06/07/2012	98 596,00	1	0,00	98 596,00	0,00
AUTNC_12_1041	FB - MONITEUR NETBOTZ 455	06/07/2012	248 248,00	8	0,00	248 248,00	0,00
AUTNC_12_0805	BFV - LOT DE 4 DISQUES DURS + 1 ALIMENTATION	09/07/2012	35 732,00	1	0,00	35 732,00	0,00
AUTNC_12_0818	FB - LOT DE 2 MACBOOK PRO 15 / GOUV	09/07/2012	603 330,00	8	0,00	603 330,00	0,00
AUTNC_12_0941	BFV - LOT DE 10 BARRETTES MEMOIRES 2GO DDR2 KINGSTON	10/07/2012	63 000,00	1	0,00	63 000,00	0,00
AUTNC_12_0959	FB - MAC BOOK PRO + MICROSOFT OFFICE	10/07/2012	326 600,00	8	0,00	326 600,00	0,00
AUTNC_12_1209	FB - COUVERTURE WIFI CONGRES NC P1	12/07/2012	690 900,00	8	0,00	690 900,00	0,00
AUTNC_12_0774	BVF - IMPRIMANTE TOUR DE CONTROLE - LIFOU	17/07/2012	26 253,00	1	0,00	26 253,00	0,00
AUTNC_12_1127	BFV - MONITEUR PC VIDEO - MUSEE/SMP, 45 AV.MARECHAL FOCH	17/07/2012	31 625,00	1	0,00	31 625,00	0,00
AUTNC_12_1238	FB - SERVEUR RACKABLE DELL R310	20/07/2012	589 800,00	8	0,00	589 800,00	0,00
AUTNC_12_1239	FB - SERVEUR DELL R610	20/07/2012	952 020,00	8	0,00	952 020,00	0,00
AUTNC_12_1240	BFV - CARTE CONTRÔLEUR RAID BATTERIE RAID INCLUSE	20/07/2012	72 800,00	1	0,00	72 800,00	0,00

AUTNC_12_1243	FB - SERVEUR DELL R710	20/07/2012	1 432 000,00	8	0,00	1 432 000,00	0,00
AUTNC_12_2832	BFV - ONDULEUR ITYS 1 KVA - RESEAU GPS BANIAN	24/07/2012	306 000,00	1	0,00	306 000,00	0,00
AUTNC_12_1237	FB - SERVEUR RACKABLE 2U	02/08/2012	532 500,00	8	0,00	532 500,00	0,00
AUTNC_12_1253	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - SENAT COUTUMIER	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1254	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DGRAC	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1255	BFV - LOT DE 3 IMPRIMANTES A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DCCFC	02/08/2012	201 960,00	1	0,00	201 960,00	0,00
AUTNC_12_1256	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DAE	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1257	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DTE	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1258	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DIMENC	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1259	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DITTT	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1260	BFV - LOT DE 2 IMPRIMANTES A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DAC	02/08/2012	134 640,00	1	0,00	134 640,00	0,00
AUTNC_12_1261	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DENC	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1262	BFV - LOT DE 2 IMPRIMANTES A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DAVAR	02/08/2012	134 640,00	1	0,00	134 640,00	0,00
AUTNC_12_1263	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7- DBAF	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1264	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DJS	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1265	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DFPC	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1266	BFV - LOT DE 2 IMPRIMANTES A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - DSF	02/08/2012	134 640,00	1	0,00	134 640,00	0,00
AUTNC_12_1267	BFV - IMPRIMANTE A4 NB LASER RESEAU - LOT 7 - SG	02/08/2012	67 320,00	1	0,00	67 320,00	0,00
AUTNC_12_1278	FB - CISCO CATALYST 2960	02/08/2012	436 000,00	8	0,00	436 000,00	0,00
AUTNC_12_2846	BFV - DOCK POUR IPAD 2 ET 3	02/08/2012	68 600,00	1	0,00	68 600,00	0,00
AUTNC_12_1376	BFV - LOT DE 7 DISQUES DURS EXTERNES - DENC/IEP	10/08/2012	107 100,00	1	0,00	107 100,00	0,00
AUTNC_12_1328	BFV - DIQUE DUR EXTERNE POUR TRANSFERT DONNEES LIDAR	14/08/2012	18 300,00	1	0,00	18 300,00	0,00
AUTNC_12_1378	FB - PC PORTABLE APPLICATION LOGICIEL SIG - AERODROME DE MAGENTA	16/08/2012	179 831,00	8	0,00	179 831,00	0,00
AUTNC_12_1468	BFV - LOT DE 5 DISQUES DURS SATA III SSD	21/08/2012	75 500,00	1	0,00	75 500,00	0,00
AUTNC_12_1440	FB - IMPRIMANTE A3 COULEUR LASER RESEAU - GVT	27/08/2012	395 555,00	8	0,00	395 555,00	0,00
AUTNC_12_1441	FB - LOT DE 2 IMPRIMANTES A3 COULEUR LASER RESEAU - DITTT	27/08/2012	791 110,00	8	0,00	791 110,00	0,00
AUTNC_12_1442	FB - IMPRIMANTE A3 COULEUR LASER RESEAU - DASS	27/08/2012	395 555,00	8	0,00	395 555,00	0,00
AUTNC_12_1443	FB - IMPRIMANTE A3 COULEUR LASER RESEAU - DRH	27/08/2012	395 555,00	8	0,00	395 555,00	0,00
AUTNC_12_1444	FB - IMPRIMANTE A3 COULEUR LASER RESEAU - DFPC	27/08/2012	395 555,00	8	0,00	395 555,00	0,00
AUTNC_12_1457	BFV - LOT DE 2 DISQUES DURS SAS 146 GO + 10 CHARIOTS HDD HOT PLUG	27/08/2012	66 400,00	1	0,00	66 400,00	0,00
AUTNC_12_1460	BFV - LOT DE 10 ROUTEURS ADSL WIFI 300N	29/08/2012	103 000,00	1	0,00	103 000,00	0,00
AUTNC_12_1495	BFV - DISQUE DUR - DAA/CMP	04/09/2012	23 382,00	1	0,00	23 382,00	0,00
AUTNC_12_1510	FB - LOT DE 10 TABLETTES TACTILES IPAD3 32GO 4G	04/09/2012	1 455 000,00	8	0,00	1 455 000,00	0,00
AUTNC_12_1511	FB - ORDINATEUR MACBOOK - CABINET DE LA PRESIDENCE	04/09/2012	226 262,00	8	0,00	226 262,00	0,00
AUTNC_12_1516	BFV - LOGITECH BCC950 WEBCAM	06/09/2012	39 900,00	1	0,00	39 900,00	0,00
AUTNC_12_1583	FB - LOT DE 6 ORDINATEURS LENOVO THINKCENTRE	07/09/2012	831 600,00	8	0,00	831 600,00	0,00
AUTNC_12_1584	FB - LOT DE 15 ORDINATEURS DE BUREAU LENOVO THINKCENTRE EDGE	07/09/2012	1 770 000,00	8	0,00	1 770 000,00	0,00
AUTNC_12_1705	FB - LOT DE 12 APPLE IPAD3 64GO 4G+WIFIB	25/09/2012	1 476 000,00	8	0,00	1 476 000,00	0,00
AUTNC_12_2820	BFV - DISQUE DUR SEAGATE - BANC DE REPARATION	02/10/2012	26 410,00	1	0,00	26 410,00	0,00
AUTNC_12_2311	BFV - LOT DE 5 CLAVIER SANS FIL LOGITECH MK260 - PACIFISC	03/10/2012	29 500,00	1	0,00	29 500,00	0,00
AUTNC_12_1685	BVF - SWITCH-MODEM et ACCESSOIRS - TOUR CONTROLE LIFOU	04/10/2012	25 800,00	1	0,00	25 800,00	0,00
AUTNC_12_1654	FB - SERVEUR APPLICATION LOGICIEL SIG - AERODROME DE MAGENTA	09/10/2012	498 500,00	8	0,00	498 500,00	0,00
AUTNC_12_1856	FB - IPAD3 - 64 GO	09/10/2012	140 400,00	8	0,00	140 400,00	0,00
AUTNC_12_2819	BFV - BOITIER MATROX TRIPLE HEAD 2GO	16/10/2012	70 000,00	1	0,00	70 000,00	0,00

AUTNC_12_2001	BFV - LOT DE 1 DISQUE DUR + 2 TREPIEDS - DENC - IEP	23/10/2012	17 890,00	1	0,00	17 890,00	0,00
AUTNC_12_1686	FB - RECTORAT - SERVEUR IBM BLADE CENTER	25/10/2012	1 200 000,00	8	0,00	1 200 000,00	0,00
AUTNC_12_1688	FB - SERVEUR DS4000 EXP810 EXPANSION UNIT MODEL 81 - DEZARNAULDS	25/10/2012	2 950 000,00	8	0,00	2 950 000,00	0,00
AUTNC_12_2098	FB - MACHINE IMPRIMANTE 3D ZCORPS LYCEE JULES GARNIER	25/10/2012	5 897 416,00	8	0,00	5 897 416,00	0,00
AUTNC_12_1897	BFV - LOT DE 5 ROUTEURS CISCO 861	26/10/2012	270 000,00	1	0,00	270 000,00	0,00
AUTNC_12_1898	FB - PASSERELLE SMS FELLTECH OUTBOXSMS	26/10/2012	337 000,00	8	0,00	337 000,00	0,00
AUTNC_12_1931	BFV - LOT DE 2 KIT DE RAIL POUR RACK DELL T610	26/10/2012	51 200,00	1	0,00	51 200,00	0,00
AUTNC_12_1933	FB - TABLETTE NOTE - DSF	26/10/2012	111 500,00	8	0,00	111 500,00	0,00
AUTNC_12_1881	BFV - DISQUE DUR EXTERNE VERBATIM	29/10/2012	22 900,00	1	0,00	22 900,00	0,00
AUTNC_12_1934	BFV - LECTEUR LASER SYMBOL LS2208 - USB	29/10/2012	35 000,00	1	0,00	35 000,00	0,00
AUTNC_12_2818	BFV - SCANNER A MAIN A4	29/10/2012	30 592,00	1	0,00	30 592,00	0,00
AUTNC_12_1636	BFV - DISQUE DUR HDD EXTER SP 1TB D05	06/11/2012	18 300,00	1	0,00	18 300,00	0,00
AUTNC_12_1981	BFV - ONDULEUR CES - LOT 14 -	06/11/2012	9 700,00	1	0,00	9 700,00	0,00
AUTNC_12_1982	BFV - LOT DE 4 ONDULEURS - DGRAC	06/11/2012	38 800,00	1	0,00	38 800,00	0,00
AUTNC_12_1983	BFV - LOT DE 2 ONDULEURS - DAE	06/11/2012	19 400,00	1	0,00	19 400,00	0,00
AUTNC_12_1984	BFV - LOT DE 34 ONDULEURS - DTE	06/11/2012	329 800,00	1	0,00	329 800,00	0,00
AUTNC_12_1985	BFV - LOT DE 49 ONDULEURS - DIMENC	06/11/2012	475 300,00	1	0,00	475 300,00	0,00
AUTNC_12_1986	BFV - LOT DE 7 ONDULEURS - DAC	06/11/2012	67 900,00	1	0,00	67 900,00	0,00
AUTNC_12_1987	BFV - LOT DE 36 ONDULEURS - DAVAR	06/11/2012	349 200,00	1	0,00	349 200,00	0,00
AUTNC_12_1988	BFV - LOT DE 82 ONDULEURS - DASS	06/11/2012	795 400,00	1	0,00	795 400,00	0,00
AUTNC_12_1989	BFV - LOT DE 80 ONDULEURS - DSF	06/11/2012	776 000,00	1	0,00	776 000,00	0,00
AUTNC_12_1990	BFV - LOT DE 5 ONDULEURS - SG	06/11/2012	48 500,00	1	0,00	48 500,00	0,00
AUTNC_12_2005	FB - LOT DE 6 IPAD + HOUSSES	06/11/2012	766 800,00	8	0,00	766 800,00	0,00
AUTNC_12_2010	FB - PORTABLE - LOT 3 - SENAT COUTUMIER	06/11/2012	122 900,00	8	0,00	122 900,00	0,00
AUTNC_12_2011	FB - PORTABLE - LOT 3 - DAA	06/11/2012	122 900,00	8	0,00	122 900,00	0,00
AUTNC_12_2012	FB - LOT DE 2 PORTABLES - LOT 3 - DAJ	06/11/2012	245 800,00	8	0,00	245 800,00	0,00
AUTNC_12_2013	FB - LOT DE 5 PORTABLES - LOT 3 - DENC	06/11/2012	614 500,00	8	0,00	614 500,00	0,00
AUTNC_12_2014	FB - LOT DE 5 PORTABLES - LOT 3 - DAVAR	06/11/2012	614 500,00	8	0,00	614 500,00	0,00
AUTNC_12_2015	FB - LOT DE 4 PORTABLES - LOT 3 - DASS	06/11/2012	491 600,00	8	0,00	491 600,00	0,00
AUTNC_12_2016	FB - LOT DE 2 PORTABLES - LOT 3 - DSF	06/11/2012	245 800,00	8	0,00	245 800,00	0,00
AUTNC_12_2017	BFV - SCANNER A4 - LOT 12 - DAE	06/11/2012	12 900,00	1	0,00	12 900,00	0,00
AUTNC_12_2018	BFV - LOT DE 4 SCANNERS A4 - LOT 12 - DTSI	06/11/2012	51 600,00	1	0,00	51 600,00	0,00
AUTNC_12_2021	FB - LOT DE 2 SERVEURS DELL R710 - LOT 1B	06/11/2012	950 000,00	8	0,00	950 000,00	0,00
AUTNC_12_2022	FB - LOT DE 2 SERVEURS DELL R610 - LOT 1C	06/11/2012	924 000,00	8	0,00	924 000,00	0,00
AUTNC_12_2023	FB - LOT DE 8 SERVEURS DELL T410 - LOT 2A	06/11/2012	3 384 000,00	8	0,00	3 384 000,00	0,00
AUTNC_12_2024	FB - LOT DE 5 SERVEURS T310 - LOT 2B	06/11/2012	1 325 000,00	8	0,00	1 325 000,00	0,00
AUTNC_12_2030	FB - ULTRA-PORTABLE - LOT 4 - GOUV	06/11/2012	147 500,00	8	0,00	147 500,00	0,00
AUTNC_12_2031	FB - ULTRA-PORTABLE - LOT 4 - DAC	06/11/2012	147 500,00	8	0,00	147 500,00	0,00
AUTNC_12_2032	FB - LOT 4 DE 2 ULTRA-PORTABLES - LOT 4 - DASS	06/11/2012	295 000,00	8	0,00	295 000,00	0,00
AUTNC_12_2034	FB - ULTRA-PORTABLE - LOT 4 - DSF	06/11/2012	147 500,00	8	0,00	147 500,00	0,00
AUTNC_12_2035	FB - LOT DE 2 ULTRA-PORTABLES TRES LEGERS - LOT 5 - GOUV	06/11/2012	322 600,00	8	0,00	322 600,00	0,00
AUTNC_12_2036	FB - ULTRA-PORTABLE TRES LEGER - LOT 5 - DRH	06/11/2012	161 300,00	8	0,00	161 300,00	0,00
AUTNC_12_2037	FB - ULTRA-PORTABLE TRES LEGER - LOT 5 - DTSI	06/11/2012	161 300,00	8	0,00	161 300,00	0,00
AUTNC_12_2038	FB - ULTRA-PORTABLE TRES LEGER - LOT 5 - SG	06/11/2012	161 300,00	8	0,00	161 300,00	0,00
AUTNC_12_2089	FB - MACBOOK PRO - VALERIE EUGENE	06/11/2012	206 825,00	8	0,00	206 825,00	0,00
AUTNC_12_2116	BFV - DISQUE DUR LACIE 1 MO	07/11/2012	17 910,00	1	0,00	17 910,00	0,00
AUTNC_12_2167	FB - COUVERTURE WIFI CONGRES P2	07/11/2012	630 000,00	8	0,00	630 000,00	0,00

AUTNC_12_1706	FB - ORDINATEUR SAMSUNG NP530U4B-S01FR	12/11/2012	148 000,00	8	0,00	148 000,00	0,00
AUTNC_12_2146	FB - SCANNER AO COULEUR	12/11/2012	2 993 250,00	8	0,00	2 993 250,00	0,00
AUTNC_12_2248	FB - ORDINATEUR LENOVO 2491A3G	14/11/2012	153 300,00	8	0,00	153 300,00	0,00
AUTNC_12_2249	FB - ORDINATEUR LENOVO 2491A3G	14/11/2012	153 300,00	8	0,00	153 300,00	0,00
AUTNC_12_2243	FB - ORDINATEUR TOSHIBA PRO-C660 OFFICE 2012	15/11/2012	145 000,00	8	0,00	145 000,00	0,00
AUTNC_12_2238	FB - SERVEUR SYNOLOGY DS3612XS	20/11/2012	610 580,00	8	0,00	610 580,00	0,00
AUTNC_12_2251	FB - ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG NP400B2B	21/11/2012	112 800,00	8	0,00	112 800,00	0,00
AUTNC_12_2148	BFV - LOT DE 2 IMPRIMANTES LASER RESEAU BROTHER	22/11/2012	63 556,00	1	0,00	63 556,00	0,00
AUTNC_12_2153	FB - IPAD 32 GO NOIR + HOUSE	22/11/2012	111 800,00	8	0,00	111 800,00	0,00
AUTNC_12_2206	BFV - DISQUE DUR CORSAIR FORCE 3 - DFPC	26/11/2012	14 000,00	1	0,00	14 000,00	0,00
AUTNC_12_2207	BFV - DISQUE DUR CORSAIR FORCE 3 - DIMENC	26/11/2012	14 000,00	1	0,00	14 000,00	0,00
AUTNC_12_2208	BFV - DISQUE DUR CORSAIR FORCE 3 - DENC	26/11/2012	14 000,00	1	0,00	14 000,00	0,00
AUTNC_12_2209	BFV - DISQUE DUR CORSAIR FORCE 3 - GNC	26/11/2012	14 000,00	1	0,00	14 000,00	0,00
AUTNC_12_2336	BFV - IMPRIMANTE MULTI-FONCTION - SEN. COUT.	26/11/2012	144 628,00	1	0,00	144 628,00	0,00
AUTNC_12_2201	FB - IMPRIMANTE LASER A4 COULEUR RESEAU - LOT 8 - SENAT COUTUMIER	27/11/2012	118 300,00	8	0,00	118 300,00	0,00
AUTNC_12_2202	FB - IMPRIMANTE LASER A4 COULEUR RESEAU - LOT 8 - DAE	27/11/2012	118 300,00	8	0,00	118 300,00	0,00
AUTNC_12_2203	FB - IMPRIMANTE LASER A4 COULEUR RESEAU - LOT 8 - DAVAR	27/11/2012	118 300,00	8	0,00	118 300,00	0,00
AUTNC_12_2204	FB - IMPRIMANTE LASER A4 COULEUR RESEAU - LOT 8- DASS	27/11/2012	118 300,00	8	0,00	118 300,00	0,00
AUTNC_12_2205	FB - IMPRIMANTE LASER A4 COULEUR RESEAU - LOT 8 - DTSI	27/11/2012	118 300,00	8	0,00	118 300,00	0,00
AUTNC_12_2292	BFV - MICROSOFT OFFICE 2011 MAC HOME BUSINESS 2 POSTES	27/11/2012	175 000,00	1	0,00	175 000,00	0,00
AUTNC_12_2450	FB - ORDINATEUR PORTABLE MULTIMEDIA	28/11/2012	117 420,00	8	0,00	117 420,00	0,00
AUTNC_12_2459	FB - IPAD 3 64GO WIFI + 4G WHITE	28/11/2012	129 900,00	8	0,00	129 900,00	0,00
AUTNC_12_2308	BFV - DISQUE DUR EXTERNES 500 GO - DAA	29/11/2012	25 800,00	1	0,00	25 800,00	0,00
AUTNC_12_2374	BFV - MINI PC ZOTAC ZBOX ID-82	30/11/2012	89 000,00	1	0,00	89 000,00	0,00
AUTNC_12_2805	BFV - DISQUES POUR SYSTEME DE SAUVEGARDE 240 GB	30/11/2012	171 000,00	1	0,00	171 000,00	0,00
AUTNC_12_2807	BFV - WEBCAM USB NOIRE BCC950	30/11/2012	279 930,00	1	0,00	279 930,00	0,00
AUTNC_12_2862	BFV - DISQUE DUR EXTERNE USB INTENSO	30/11/2012	15 990,00	1	0,00	15 990,00	0,00
AUTNC_12_2810	BFV - IMPRIMANTE LASER RESEAU BROTHER HL 5350 DN - DTE	04/12/2012	31 778,00	1	0,00	31 778,00	0,00
AUTNC_12_2611	FB - LOT DE 2 ORDINATEURS LENOVO	05/12/2012	306 600,00	8	0,00	306 600,00	0,00
AUTNC_12_2812	BFV - TERMINAUX LEGERS - LOT 16 - DTE	06/12/2012	288 000,00	1	0,00	288 000,00	0,00
AUTNC_12_2813	BFV - TERMINAUX LEGERS - LOT 16 - DRH	06/12/2012	288 000,00	1	0,00	288 000,00	0,00
AUTNC_12_2814	BFV - TERMINAUX LEGERS - LOT 16 - DTSI	06/12/2012	288 000,00	1	0,00	288 000,00	0,00
AUTNC_12_2441	FB - LOT DE 3 SERVEURS R460F3 - 031M12 - LOT 1A	07/12/2012	3 690 000,00	8	0,00	3 690 000,00	0,00
AUTNC_12_2442	FB - LOT 3 - COMMUTATEURS ETHERNET - 031M12	07/12/2012	1 230 000,00	8	0,00	1 230 000,00	0,00
AUTNC_12_2443	FB - LOT 4 - COMMUTATEURS DATACENTER - 031M12	07/12/2012	6 300 000,00	8	0,00	6 300 000,00	0,00
AUTNC_12_2444	FB - LOT 5 - STOCKAGE SAN ALT 1 - 031M12	07/12/2012	6 760 000,00	8	0,00	6 760 000,00	0,00
AUTNC_12_2771	FB - ORDINATEUR TOUT EN UN LENOVO - CENTRE DOC.	07/12/2012	146 000,00	8	0,00	146 000,00	0,00
AUTNC_12_2360	BFV - LOT DE 5 MODEMS + 5 MODEMS EXTERNES POUR TELSAM	10/12/2012	557 040,00	1	0,00	557 040,00	0,00
AUTNC_12_2704	BVF - DEPORT ECRAN/CLAVIER - NOUVELLE TOUR LIFOU	11/12/2012	44 950,00	1	0,00	44 950,00	0,00
AUTNC_12_2706	BVF - PC OPERATIONNEL - NOUVELLE TOUR LIFOU	11/12/2012	73 094,00	1	0,00	73 094,00	0,00
AUTNC_12_2730	FB - ORDINATEUR PORTABLE POUR SUIVI EXTERIEUR - AERODROME DE KONE	11/12/2012	187 315,00	8	0,00	187 315,00	0,00
AUTNC_12_2762	BFV - ADAPTATEUR PC SECOUR - NVELLE TOUR LIFOU	11/12/2012	24 800,00	1	0,00	24 800,00	0,00
AUTNC_12_2019	BFV - LOT DE 4 SCANNERS A4 AVEC CHARGEUR PAPIER - LOT 13 - DASS	12/12/2012	318 000,00	1	0,00	318 000,00	0,00
AUTNC_12_2020	BFV - LOT DE 4 SCANNERS A4 AVEC CHARGEUR - LOT 13 - DSF	12/12/2012	318 000,00	1	0,00	318 000,00	0,00

AUTNC_12_2585	FB - LOT DE 5 MACBOOK PRO 15 + 5 MICROSOFT OFFICE 2011 MAC 2 POSTES	12/12/2012	1 519 950,00	8	0,00	1 519 950,00	0,00
AUTNC_12_2612	FB - LOT DE 6 ORDINATEURS SCIENTIFIQUES - LOT 2 DIMENC	12/12/2012	798 000,00	8	0,00	798 000,00	0,00
AUTNC_12_2613	FB - LOT DE 6 ORDINATEURS SCIENTIFIQUES - LOT 2 - DITTT	12/12/2012	798 000,00	8	0,00	798 000,00	0,00
AUTNC_12_2614	FB - LOT DE 2 ORDINATEURS SCIENTIFIQUES - LOT 2 - DAC	12/12/2012	266 000,00	8	0,00	266 000,00	0,00
AUTNC_12_2615	FB - ORDINATEUR SCIENTIFIQUE - LOT 2 - METEO	12/12/2012	133 000,00	8	0,00	133 000,00	0,00
AUTNC_12_2616	FB - LOT DE 5 ORDINATEURS SCIENTIFIQUES - LOT 2 - DAVAR	12/12/2012	665 000,00	8	0,00	665 000,00	0,00
AUTNC_12_2617	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - CES	12/12/2012	326 000,00	1	0,00	326 000,00	0,00
AUTNC_12_2619	BFV - ORINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - SENAT COUTUMIER	12/12/2012	1 222 500,00	1	0,00	1 222 500,00	0,00
AUTNC_12_2620	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DGRAC	12/12/2012	326 000,00	1	0,00	326 000,00	0,00
AUTNC_12_2621	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DAJ	12/12/2012	244 500,00	1	0,00	244 500,00	0,00
AUTNC_12_2622	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DAA	12/12/2012	1 304 000,00	1	0,00	1 304 000,00	0,00
AUTNC_12_2624	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DCCFC	12/12/2012	1 548 500,00	1	0,00	1 548 500,00	0,00
AUTNC_12_2626	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DAE	12/12/2012	163 000,00	1	0,00	163 000,00	0,00
AUTNC_12_2627	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DIMENC	12/12/2012	81 500,00	1	0,00	81 500,00	0,00
AUTNC_12_2628	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DAC	12/12/2012	570 500,00	1	0,00	570 500,00	0,00
AUTNC_12_2629	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DAVAR	12/12/2012	4 808 500,00	1	0,00	4 808 500,00	0,00
AUTNC_12_2630	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DASS	12/12/2012	5 868 000,00	1	0,00	5 868 000,00	0,00
AUTNC_12_2631	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DBAF	12/12/2012	2 445 000,00	1	0,00	2 445 000,00	0,00
AUTNC_12_2632	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DJS	12/12/2012	163 000,00	1	0,00	163 000,00	0,00
AUTNC_12_2634	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DFPC	12/12/2012	1 141 000,00	1	0,00	1 141 000,00	0,00
AUTNC_12_2637	BFV - ORDINATEUR BUREAUTIQUE - LOT 1 - DSF	12/12/2012	163 000,00	1	0,00	163 000,00	0,00
AUTNC_12_2645	BFV - SHUTTLE XH61V LGA 1155 - DTSI	12/12/2012	78 400,00	1	0,00	78 400,00	0,00
AUTNC_12_2651	FB - ONDULEUR POUR 24 POSTES - DOUANE TONTOUTA	12/12/2012	326 000,00	8	0,00	326 000,00	0,00
AUTNC_12_2666	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - CES	12/12/2012	544 000,00	1	0,00	544 000,00	0,00
AUTNC_12_2669	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - SENAT COUTUMIER	12/12/2012	224 000,00	1	0,00	224 000,00	0,00
AUTNC_12_2671	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DGRAC	12/12/2012	64 000,00	1	0,00	64 000,00	0,00
AUTNC_12_2672	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DAA	12/12/2012	224 000,00	1	0,00	224 000,00	0,00
AUTNC_12_2674	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DAJ	12/12/2012	416 000,00	1	0,00	416 000,00	0,00
AUTNC_12_2675	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DCCFC	12/12/2012	480 000,00	1	0,00	480 000,00	0,00
AUTNC_12_2676	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DAE	12/12/2012	448 000,00	1	0,00	448 000,00	0,00
AUTNC_12_2679	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DTE	12/12/2012	992 000,00	1	0,00	992 000,00	0,00
AUTNC_12_2680	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DITTT	12/12/2012	384 000,00	1	0,00	384 000,00	0,00
AUTNC_12_2681	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DAC	12/12/2012	256 000,00	1	0,00	256 000,00	0,00
AUTNC_12_2682	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DAVAR	12/12/2012	32 000,00	1	0,00	32 000,00	0,00
AUTNC_12_2683	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DASS	12/12/2012	224 000,00	1	0,00	224 000,00	0,00
AUTNC_12_2685	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DBAF	12/12/2012	352 000,00	1	0,00	352 000,00	0,00
AUTNC_12_2686	BFV - MONITEURS 24 - LOT 6 - DSF	12/12/2012	480 000,00	1	0,00	480 000,00	0,00
AUTNC_12_2687	BFV - IMPRIMANTE JET COULEUR A4 IP 2700 - LOT 10 - DAA	12/12/2012	22 800,00	1	0,00	22 800,00	0,00
AUTNC_12_2689	BFV - IMPRIMANTE JET COULEUR A4 IP 2700 - LOT 10 - DAJ	12/12/2012	30 400,00	1	0,00	30 400,00	0,00
AUTNC_12_2690	BFV - IMPRIMANTE JET COULEUR A4 IP 2700 - LOT 10 - MMP	12/12/2012	22 800,00	1	0,00	22 800,00	0,00
AUTNC_12_2691	BFV - IMPRIMANTE JET COULEUR A4 IP 2700 - LOT 10 - DASS	12/12/2012	76 000,00	1	0,00	76 000,00	0,00
AUTNC_12_2717	FB - INSTALLATION DES LIAISONS LASER	12/12/2012	392 448,00	8	0,00	392 448,00	0,00
AUTNC_12_2741	FB - SERVEUR R460F3	12/12/2012	1 618 000,00	8	0,00	1 618 000,00	0,00
AUTNC_12_2811	BFV - TERMINAUX LEGERS - LOT 16 - DAE	12/12/2012	576 000,00	1	0,00	576 000,00	0,00
AUTNC_12_0978	FB - LIAISONS LASER	13/12/2012	10 944 402,00	8	0,00	10 944 402,00	0,00
AUTNC_12_2279	FB - REFONTE RESEAU INFORMATIQUE DOUANE	13/12/2012	4 328 550,00	8	0,00	4 328 550,00	0,00
AUTNC_12_2521	FB - SWITCH CATALYST 2960S 24 GigE PoE 370W	13/12/2012	490 000,00	8	0,00	490 000,00	0,00

AUTNC_12_2522	FB - LOT DE 2 ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG NP530U4B-S01FR	13/12/2012	319 800,00	8	0,00	319 800,00	0,00
AUTNC_12_2523	FB - LOT DE 3 PORTABLE SATELLITE PRO C870-15H	13/12/2012	345 300,00	8	0,00	345 300,00	0,00
AUTNC_12_2525	FB - ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG NP900X1B-IPR	13/12/2012	154 950,00	8	0,00	154 950,00	0,00
AUTNC_12_2688	FB - LOT DE 2 SCANNER SYMBOL CODE-BARRELI4278 BLUETOOTH	14/12/2012	210 500,00	8	0,00	210 500,00	0,00
AUTNC_12_1782	BFV - DISQUE DUR LACIE 500 GO	20/12/2012	21 420,00	1	0,00	21 420,00	0,00
AUTNC_12_1944	BFV - DISQUE DUR EXTERNE 350 GO	20/12/2012	17 745,00	1	0,00	17 745,00	0,00
AUTNC_12_2857	BFV - DISQUE DUR EXTERNE POUR ARCHIVAGE - BGN/SERVICE TOPO - DITTT	20/12/2012	63 600,00	1	0,00	63 600,00	0,00
AUTNC_12_2901	FB - ORDINATEUR PORTABLE	28/12/2012	172 100,00	8	0,00	172 100,00	0,00
TOTAL 21838	**Autre matériel informatique**		**160 290 288,00**		**0,00**	**160 290 288,00**	**0,00**

AUTNC_12_0571	BFV - FG 2012 - MATERIEL ET MOBILIER SCOLAIRE - LYCEE ESCOFFIER	06/06/2012	8 492 483,00	1	0,00	8 492 483,00	0,00
AUTNC_12_2086	BFV - LOT DE 22 PUPITRES CABLES MONOPHASES - LYCEE J.GARNIER	12/07/2012	1 723 062,00	1	0,00	1 723 062,00	0,00
AUTNC_12_2868	BFV - FG 2012 - MATERIEL DE CUISINE - LYCEE ESCOFFIER (A RECLASSER)	30/08/2012	159 800,00	1	0,00	159 800,00	0,00
TOTAL 21841	**Matériel de bureau et mobilier scolaire**		**10 375 345,00**		**0,00**	**10 375 345,00**	**0,00**

AUTNC_12_1063	BFV - FG 2012 - CES - MATERIEL DE BUREAU	01/01/2012	128 285,00	1	0,00	128 285,00	0,00
AUTNC_12_2793	BFV - CHARIOT MISE SOUS PLI	01/01/2012	310 500,00	1	0,00	310 500,00	0,00
AUTNC_12_2157	BFV - AGRAPHEUSE ELECTRIQUE - SI	08/02/2012	27 288,00	1	0,00	27 288,00	0,00
AUTNC_12_2158	BFV - TABLEAU BLANC + CONFERENCE AIMANTE SHARK - SI	08/02/2012	28 139,00	1	0,00	28 139,00	0,00
AUTNC_12_0133	FB - MODULE TRIEUSE/AGRAFEUSE POUR COPIEUR - SENAT COUTUMIER	14/02/2012	179 000,00	8	0,00	179 000,00	0,00
AUTNC_12_0096	BFV - LOT DE 2 ARMOIRES HAUTES - DENC	01/03/2012	85 920,00	1	0,00	85 920,00	0,00
AUTNC_12_2159	BFV - LOT DE 6 ARMOIRES BASSES A RIDEAU - DENC	01/03/2012	206 400,00	1	0,00	206 400,00	0,00
AUTNC_12_0028	FB - COFFRE FORT - DGRAC	02/03/2012	561 370,00	8	0,00	561 370,00	0,00
AUTNC_12_0113	BFV - LOT DE 2 TABLEAUX BLANCS - SGG/SIG	02/03/2012	69 600,00	1	0,00	69 600,00	0,00
AUTNC_12_2161	BFV - FAUTEUIL GARAZI CUIR - SGG SIG	02/03/2012	50 700,00	1	0,00	50 700,00	0,00
AUTNC_12_2162	BFV - TABLE RONDE DIAM 120 - SGG SIG	02/03/2012	16 800,00	1	0,00	16 800,00	0,00
AUTNC_12_0101	BFV - LOT DE 3 CHAISES FIXES 4 PIEDS - DTSI	13/03/2012	25 200,00	1	0,00	25 200,00	0,00
AUTNC_12_0124	BFV - LOT DE 3 CALCULATRICES DE BUREAU - DAA SI	13/03/2012	10 692,00	1	0,00	10 692,00	0,00
AUTNC_12_0125	BFV - CALCULATRICE SCIENTIFIQUE - DAA SI	13/03/2012	11 998,00	1	0,00	11 998,00	0,00
AUTNC_12_0228	BFV - FAUTEUIL DIRECTION CUIR NOIR - DGF	15/03/2012	55 170,00	1	0,00	55 170,00	0,00
AUTNC_12_0229	BFV - FAUTEUIL ERGO SYNC - DPI	15/03/2012	48 690,00	1	0,00	48 690,00	0,00
AUTNC_12_0132	FB - DAE - ARMOIRE	16/03/2012	42 960,00	1	0,00	42 960,00	0,00
AUTNC_12_0254	BFV - TABLEAU BLANC 100 x 200	22/03/2012	62 982,00	1	0,00	62 982,00	0,00
AUTNC_12_0270	BFV - LOT DE 2 TABLEAUX LIEGE - METEO - 2011	22/03/2012	17 280,00	1	0,00	17 280,00	0,00
AUTNC_12_0272	BFV - LOT DE 3 TABLEAUX BLANC + 3 TABLEAUX LIEGE - DAVAR - 2011	22/03/2012	130 320,00	1	0,00	130 320,00	0,00
AUTNC_12_0280	BFV - LOT DE 3 TABLEAUX BLANC - DFPC - 2011	22/03/2012	104 400,00	1	0,00	104 400,00	0,00
AUTNC_12_0283	BFV - 1 TABLEAU BLANC - DTE - 2011	22/03/2012	34 800,00	1	0,00	34 800,00	0,00
AUTNC_12_2396	BFV - LOT DE 18 PLANS+4 FAUT+2 CHAIS+1 MBLE HT+1 ARM HTE+1 ARM BAS - METEO -2011	22/03/2012	683 840,00	1	0,00	683 840,00	0,00
AUTNC_12_2397	BFV - LOT DE 1 ECRAN SEP°+1 FAUT GARAZI+6CHAIS FLIP+1 TABLE - DAVAR - 2011	22/03/2012	140 796,00	1	0,00	140 796,00	0,00
AUTNC_12_2398	BFV - LOT DE 1 MBLE BAS + 1 MBLE HT + 1 ARM BASSE - DFPC - 2011	22/03/2012	79 600,00	1	0,00	79 600,00	0,00
AUTNC_12_2400	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS CLOE - DTE - 2011	22/03/2012	109 200,00	1	0,00	109 200,00	0,00
AUTNC_12_0092	FB - TABLEAU D'AFFICHAGE - CC NENGONE	26/03/2012	145 000,00	8	0,00	145 000,00	0,00

AUTNC_12_0305	FB - FAUTEUIL DIRECTION	29/03/2012	132 930,00	10	0,00	132 930,00	0,00
AUTNC_12_0306	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS VISITEUR	29/03/2012	153 360,00	1	0,00	153 360,00	0,00
AUTNC_12_0320	BFV - LOT DE 4 BUREAUX + 2 CAISSONS - SCES GENERAUX	29/03/2012	218 331,00	1	0,00	218 331,00	0,00
AUTNC_12_0321	BFV - LOT DE 1 FAUTEUIL SYNCHRONE + 2 FAUTEUILS FILET/TISSU	29/03/2012	148 860,00	1	0,00	148 860,00	0,00
AUTNC_12_0322	BFV - PLAN RETOUR ATAO L800*PROF60 + PIED ATAO CLEN COLONNE	29/03/2012	23 130,00	1	0,00	23 130,00	0,00
AUTNC_12_0551	BFV - RELIEUSE - DSF/SMI	29/03/2012	31 981,00	1	0,00	31 981,00	0,00
AUTNC_12_2301	BFV - TABLEAU LIEGE 60 x 90 - DSF/RLT - EMERY Pierre	29/03/2012	5 589,00	1	0,00	5 589,00	0,00
AUTNC_12_2781	BFV - TABOURET DE BAR OVNI GRIS - VEDETTE EUGENE MORIGNAT	29/03/2012	7 990,00	1	0,00	7 990,00	0,00
AUTNC_12_0104	BFV - TABLE POUR SALLE INFO IEKAWE - DTSI/SMAI	04/04/2012	35 000,00	1	0,00	35 000,00	0,00
AUTNC_12_0112	BFV - TABOURET POUR SALLE INFO IEKAWE - DTSI	04/04/2012	15 300,00	1	0,00	15 300,00	0,00
AUTNC_12_0114	BFV - LOT DE 1 CAISSON + 2 MEUBLES BAS - SGG/SI	04/04/2012	137 760,00	1	0,00	137 760,00	0,00
AUTNC_12_0136	BFV - LOT DE 1 FAUTEUIL CLOE + 3 ARMOIRES BASSES RDX - DSF SMI	04/04/2012	157 800,00	1	0,00	157 800,00	0,00
AUTNC_12_0150	BFV - LOT DE 1 CAISSON + 1 FAUTEUIL + 5 ARMOIRES HAUTES - DAVAR/SESER	04/04/2012	217 500,00	1	0,00	217 500,00	0,00
AUTNC_12_0152	BFV - TABLE DE REUNION - DENC	04/04/2012	34 260,00	1	0,00	34 260,00	0,00
AUTNC_12_0164	BFV - LOT DE 9 MEUBLES BAS - SGG / SI	04/04/2012	144 000,00	1	0,00	144 000,00	0,00
AUTNC_12_0165	BFV - STORES ENROULEURS - SMMPM	04/04/2012	1 196 750,00	1	0,00	1 196 750,00	0,00
AUTNC_12_0182	BFV - LOT DE 1 CANAPE + 1 TAPIS + 1 TOILE + 1 FEVER TOUR - DAJ / SLDD	04/04/2012	143 925,00	1	0,00	143 925,00	0,00
AUTNC_12_0230	BFV - ARMOIRE HAUTE - DAA	04/04/2012	30 400,00	1	0,00	30 400,00	0,00
AUTNC_12_0231	BFV - LOT DE 2 MEUBLES BAS - GOUVERNEMENT	04/04/2012	82 560,00	1	0,00	82 560,00	0,00
AUTNC_12_0233	BFV - LOT DE 4 BUR+2 PLAN+3 CAISSON+4 FAUT+1 TABLE+5 ARM HTE+1 ARM BAS - DFPC	04/04/2012	569 720,00	1	0,00	569 720,00	0,00
AUTNC_12_0236	BFV - TABLE BASSE - CMP	04/04/2012	29 900,00	1	0,00	29 900,00	0,00
AUTNC_12_0238	BFV - LOT DE 4 BUREAUX+4 RETOURS+4 CAISSONS+4 FAUTEUIL - DAVAR-SIVAP	04/04/2012	354 200,00	1	0,00	354 200,00	0,00
AUTNC_12_0262	BFV - LOT DE 6 PLANS+3 COFFRES+1 ARM.HTE+3 CHAISES VISIO - DTSI - 2011	04/04/2012	275 760,00	1	0,00	275 760,00	0,00
AUTNC_12_0263	BFV - LOT DE 3 PLAN+3 COF+4 CHAIS VIS+10 CHAIS FLIP+1 TAB+2 MBL BA-DIMENC - 2011	04/04/2012	383 240,00	1	0,00	383 240,00	0,00
AUTNC_12_0264	BFV - LOT DE 6 CHAISES FLIPPER + 3 TABLES RECT. - DBAF - 2011	04/04/2012	76 640,00	1	0,00	76 640,00	0,00
AUTNC_12_0265	BFV - LOT DE 2 SIEGES TERTIO - DBAF - 2011	04/04/2012	92 000,00	1	0,00	92 000,00	0,00
AUTNC_12_0266	BFV - LOT DE 5 FAUTEUIL TERTIO+1 CHAISE VISIO+1 TABLE REUNION - DBAF - 2011	04/04/2012	237 930,00	1	0,00	237 930,00	0,00
AUTNC_12_0267	BFV - LOT DE 1 PLAN + 1 RETOUR - DENC - 2011	04/04/2012	33 920,00	1	0,00	33 920,00	0,00
AUTNC_12_0268	BFV - FAUTEUIL GARAZI - DITTT - 2011	04/04/2012	50 700,00	1	0,00	50 700,00	0,00
AUTNC_12_0269	BFV - ARMOIRE BASSE - DAA - 2011	04/04/2012	34 400,00	1	0,00	34 400,00	0,00
AUTNC_12_0271	BFV - LOT DE 1 RETOUR + 1 CAISSON - DAVAR - 2011	04/04/2012	26 720,00	1	0,00	26 720,00	0,00
AUTNC_12_0273	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS CLOE - DAVAR - 2011	04/04/2012	109 200,00	1	0,00	109 200,00	0,00
AUTNC_12_0274	BFV - LOT DE 3 FAUTEUILS CLOE - DSF - 2011	04/04/2012	163 800,00	1	0,00	163 800,00	0,00
AUTNC_12_0276	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS CELLE - SGG - 2011	04/04/2012	187 200,00	1	0,00	187 200,00	0,00
AUTNC_12_0277	BFV - LOT DE 7 FAUTEUILS TERTIO - DSF - 2011	04/04/2012	283 920,00	1	0,00	283 920,00	0,00
AUTNC_12_0278	BFV - 1 FAUTEUIL CELLE - SGG - 2011	04/04/2012	93 600,00	1	0,00	93 600,00	0,00
AUTNC_12_0279	BFV - LOT DE 5 FAUTEUILS TERTIO + 1 FAUTEUIL CLOE - DSF - 2011	04/04/2012	257 400,00	1	0,00	257 400,00	0,00
AUTNC_12_0281	BFV - LOT DE 4 SIEGES TERTIO - DFPC - 2011	04/04/2012	151 320,00	1	0,00	151 320,00	0,00
AUTNC_12_0282	BFV - LOT DE 2 RETOURS + 2 CHAISES VISIO + 2 PLANS + 2 COFFRES - DENC - 2011	04/04/2012	134 100,00	1	0,00	134 100,00	0,00

AUTNC_12_0284	BFV - LOT DE 2 MEUBLE MOYEN + 4 FAUTEUIL TERTIO - DAA - 2011	04/04/2012	191 320,00	1	0,00	191 320,00	0,00
AUTNC_12_0285	BFV - LOT DE 2 CHAISES VISIO - DENC - 2011	04/04/2012	36 660,00	1	0,00	36 660,00	0,00
AUTNC_12_0286	BFV - LOT DE 1 FAUTEUIL CLOE + 1 ARMOIR HAUTE - DTE - 2011	04/04/2012	140 520,00	1	0,00	140 520,00	0,00
AUTNC_12_0287	BFV - LOT DE 1 PLAN + 1 RETOUR + 2 ARMOIRE HAUTE - DENC - 2011	04/04/2012	119 840,00	1	0,00	119 840,00	0,00
AUTNC_12_0289	BFV - ARMOIRE HAUTE - DTE - 2011	04/04/2012	42 960,00	1	0,00	42 960,00	0,00
AUTNC_12_0291	BFV - LOT DE 4 COFFRE + 2 MEUBLES BAS - DGRAC - 2011	04/04/2012	91 200,00	1	0,00	91 200,00	0,00
AUTNC_12_0292	BFV - LOT DE 3 COFFRE MOBILES - DAVAR - 2011	04/04/2012	44 400,00	1	0,00	44 400,00	0,00
AUTNC_12_0294	BFV - MEUBLE BAS SALLE SERVEUR - DAA/SI	04/04/2012	24 000,00	1	0,00	24 000,00	0,00
AUTNC_12_0298	BFV - LOT DE 6 BLOCS DE CLASSEMENT STYRODOC - DAVAR	04/04/2012	106 194,00	1	0,00	106 194,00	0,00
AUTNC_12_0307	BFV - LOT DE 2 CAISSON (ACQUISITION 2011) - DENC	04/04/2012	29 600,00	1	0,00	29 600,00	0,00
AUTNC_12_0308	BFV - TABLE DE CONFERENCE - SGG	04/04/2012	49 000,00	1	0,00	49 000,00	0,00
AUTNC_12_2175	BFV - MODULE TRIEUSE COPIEUR - DSF	04/04/2012	98 500,00	1	0,00	98 500,00	0,00
AUTNC_12_0463	BFV - LOT DE 2 TABLEAUX BLANC - SGG-SCA	06/04/2012	69 600,00	1	0,00	69 600,00	0,00
AUTNC_12_2401	BFV - LOT DE 3 FAUTEUILS TERTIO + 1 ARMOIRE HAUTE - SGG-SCA	06/04/2012	156 450,00	1	0,00	156 450,00	0,00
AUTNC_12_0527	BFV - FG 2012 - MOBILIER DE BUREAU - CNC	12/04/2012	3 502 315,00	1	0,00	3 502 315,00	0,00
AUTNC_12_2402	FB - LOT DE 2 VITRINES - DIMENC/SCE GEOLOGIE	12/04/2012	416 698,00	10	0,00	416 698,00	0,00
AUTNC_12_0609	BFV - TABLEAU BLANC - DGRAC	19/04/2012	34 800,00	1	0,00	34 800,00	0,00
AUTNC_12_2403	BFV - LOT DE 2 TABLES PLIANTES - DGRAC	19/04/2012	54 800,00	1	0,00	54 800,00	0,00
AUTNC_12_2456	BFV - MASSICOT MANUEL EXPERT	23/04/2012	24 084,00	1	0,00	24 084,00	0,00
AUTNC_12_0343	FB - FABRICATION PROLONGEMENT COMPTOIR D'ACCUEIL - GVT PORT MOSELLE	24/04/2012	188 186,00	10	0,00	188 186,00	0,00
AUTNC_12_2306	BFV - LOT DE 2 TABLEAUX LIEGE - DSF/SFPRO	25/04/2012	11 178,00	1	0,00	11 178,00	0,00
AUTNC_12_3025	FB - VIDEO PROJECTEUR - SERVICE SUPPORT METIER	27/04/2012	119 000,00	8	0,00	119 000,00	0,00
AUTNC_12_0288	FB - FAUTEUIL DE DIRECTION - DAVAR/SAJ	03/05/2012	109 200,00	10	0,00	109 200,00	0,00
AUTNC_12_0290	FB - FAUTEUIL DE DIRECTION EDEN - DGRAC - 2011	03/05/2012	109 200,00	10	0,00	109 200,00	0,00
AUTNC_12_0607	FB - VIDEO PROJECTEUR - DAC	03/05/2012	117 850,00	8	0,00	117 850,00	0,00
AUTNC_12_0608	BFV - LOT DE 8 CHAISES - DAVAR	03/05/2012	218 400,00	1	0,00	218 400,00	0,00
AUTNC_12_0063	BFV - VIDEOPROJECTEUR - CC DREHU - R.NYIKEINE	04/05/2012	97 000,00	1	0,00	97 000,00	0,00
AUTNC_12_0070	FB - PORTE MANTEAUX POUR TENUES FEU - IMP. 2011 - DAC	04/05/2012	180 495,00	10	0,00	180 495,00	0,00
AUTNC_12_0401	BFV - FG 2012 - DENC - MATERIEL DE BUREAU	04/05/2012	87 750,00	1	0,00	87 750,00	0,00
AUTNC_12_0501	BFV - MACHINE A RELIER - DAA/SI	04/05/2012	77 565,00	1	0,00	77 565,00	0,00
AUTNC_12_0502	FB - MODULE TRIEUSE AGRAFEUSE LOT 5 - SMMPM	04/05/2012	116 500,00	8	0,00	116 500,00	0,00
AUTNC_12_0504	BFV - LOT DE 2 RADIOS PORT. - DAA/SI	04/05/2012	7 800,00	1	0,00	7 800,00	0,00
AUTNC_12_0505	BFV - CANAPE 3 PLACES - DAA/CMP	04/05/2012	65 675,00	1	0,00	65 675,00	0,00
AUTNC_12_0506	BFV - VIDEO PROJECTEUR - DAVAR	04/05/2012	99 900,00	1	0,00	99 900,00	0,00
AUTNC_12_0520	FB - COPIEUR LOT 6 - SGG/CELL. ECO. NUM	04/05/2012	877 700,00	8	0,00	877 700,00	0,00
AUTNC_12_2304	BFV - CALCULATRICE - DSF/SMI - HAUSTIEN	09/05/2012	45 800,00	1	0,00	45 800,00	0,00
AUTNC_12_0328	FB - COPIEUR LOT 5 - DAVAR	10/05/2012	491 600,00	8	0,00	491 600,00	0,00
AUTNC_12_0329	FB - MODULE TRIEUSE AGRAFEUSE - DSF	10/05/2012	116 500,00	8	0,00	116 500,00	0,00
AUTNC_12_0591	BFV - CAISSON - SGG / SI	10/05/2012	14 800,00	1	0,00	14 800,00	0,00
AUTNC_12_0376	BFV - LOT DE 7 CAISSONS MOBILS - METEO	15/05/2012	103 600,00	1	0,00	103 600,00	0,00
AUTNC_12_0378	BFV - LOT DE 3 TABLEAUX LIEGE - DENC	15/05/2012	25 920,00	1	0,00	25 920,00	0,00
AUTNC_12_0380	BFV - FAUTEUIL TERTIO - SGG/SAP	15/05/2012	40 560,00	1	0,00	40 560,00	0,00
AUTNC_12_0458	BFV - LOT 2 DESSERTES - SGG/SI	15/05/2012	40 000,00	1	0,00	40 000,00	0,00
AUTNC_12_0460	BFV - BUREAU - DSF / SCH	15/05/2012	26 800,00	1	0,00	26 800,00	0,00
AUTNC_12_0461	BFV - LOT DE 3 CAISSONS MOBILES - DSF-SMI	15/05/2012	44 400,00	1	0,00	44 400,00	0,00
AUTNC_12_0464	BFV - LOT DE 2 FAUTEUIL ERGONOMIQUE - DAC	15/05/2012	187 200,00	1	0,00	187 200,00	0,00
AUTNC_12_0465	BFV - LOT DE 2 TABLES RECTANGULAIRES - DSF/SR	15/05/2012	24 000,00	1	0,00	24 000,00	0,00

AUTNC_12_0466	BFV - LOT DE 2 CLOISONS VITREES AVEC PIEDS STAB. - DAJ	15/05/2012	87 552,00	1	0,00	87 552,00	0,00
AUTNC_12_0532	BFV - MEUBLE BAS 2 PORTES - DRH	15/05/2012	41 280,00	1	0,00	41 280,00	0,00
AUTNC_12_2173	BFV - LOT DE 1 CAISSON MOBILE + 3 ARMOIRE HAUTE RIDEAUX - DENC	15/05/2012	143 680,00	1	0,00	143 680,00	0,00
AUTNC_12_0454	BFV - LOT DE 4 CALCULATRICES	21/05/2012	14 096,00	1	0,00	14 096,00	0,00
AUTNC_12_0747	BFV - LOT DE 1 FAUTEUIL + 1 VESTIAIRE - METEO FRANCE	21/05/2012	64 760,00	1	0,00	64 760,00	0,00
AUTNC_12_0535	FB - COPIEUR COULEUR DSF / SMI	23/05/2012	648 000,00	8	0,00	648 000,00	0,00
AUTNC_12_0568	BFV - LOT MOBILIER (PLAN/CAISSON/FAUT/ARM) BUREAU LCK - VICE RECTORAT	23/05/2012	674 500,00	1	0,00	674 500,00	0,00
AUTNC_12_0639	FB - VIDEO PROJECTEUR - DAA/SI	23/05/2012	119 000,00	8	0,00	119 000,00	0,00
AUTNC_12_0640	BFV - ECRAN DE PROJECTION MURAL + SUPPORT UNIVERSEL - DAA/SI	23/05/2012	36 000,00	1	0,00	36 000,00	0,00
AUTNC_12_0679	BFV - LOT DE 5 PLAN/RETOUR+5 COFF+18 CHAIS+1 MBL MOYEN+1 ARM BAS+5 RAYONAG - CES	23/05/2012	788 064,00	1	0,00	788 064,00	0,00
AUTNC_12_0683	BFV - FG 2012 - FAEN MATERIEL DE BUREAU	24/05/2012	53 923,00	1	0,00	53 923,00	0,00
AUTNC_12_0691	BFV - TABLEAU BLANC - SGG/CELL. ECO. NUM.	24/05/2012	34 800,00	1	0,00	34 800,00	0,00
AUTNC_12_0775	FB - VIDEO PROJECTEUR - SGG/SCA	24/05/2012	119 000,00	8	0,00	119 000,00	0,00
AUTNC_12_0331	FB - COPIEUR LOT 5 - DTE	25/05/2012	491 600,00	8	0,00	491 600,00	0,00
AUTNC_12_0334	FB - COPIEUR LOT 5 - DGRAC	25/05/2012	491 600,00	8	0,00	491 600,00	0,00
AUTNC_12_0337	FB - COPIEUR LOT 5 - DITTT	25/05/2012	491 600,00	8	0,00	491 600,00	0,00
AUTNC_12_0897	FB - LOT DE 2 MEUBLES BAS L2.5 x P 0.5 x H 0.9 (FABRICATION)	30/05/2012	784 560,00	10	0,00	784 560,00	0,00
AUTNC_12_1124	BFV - PLASTIFIEUSE	31/05/2012	25 587,00	1	0,00	25 587,00	0,00
AUTNC_12_2640	BFV - MACHINE A RELIER RIGIDO PULSAR A4	31/05/2012	28 539,00	1	0,00	28 539,00	0,00
AUTNC_12_0651	BFV - LOT DE 3 RAYONNAGES ARCHIVES - DAA/SI	04/06/2012	109 890,00	1	0,00	109 890,00	0,00
AUTNC_12_0731	BFV - FG 2012 - MOBILIER DE BUREAU VICE RECTORAT	04/06/2012	1 997 048,00	1	0,00	1 997 048,00	0,00
AUTNC_12_0741	FB - VIDEO PROJECTEUR - DBAF	04/06/2012	119 000,00	8	0,00	119 000,00	0,00
AUTNC_12_0780	BFV - LOT DE 2 FAUT+4 CHAISES+1 PLAN/RETOUR+1COFFRE MOB - DAC/SSLIA LIFOU	04/06/2012	222 140,00	1	0,00	222 140,00	0,00
AUTNC_12_0781	BFV - LOT DE 2 CHAIS AMETS+5 TABL+6 CHAIS VISIT+1 PLAN+2MBL BAS+1CAIS - DACLIFOU	04/06/2012	364 460,00	1	0,00	364 460,00	0,00
AUTNC_12_0782	BFV - RETOUR BUREAU ATAO - DAJ	04/06/2012	18 960,00	1	0,00	18 960,00	0,00
AUTNC_12_0783	BFV - LOT DE 14 CHAISES - SGG/SGA L. WAMYTAN	04/06/2012	304 045,00	1	0,00	304 045,00	0,00
AUTNC_12_0784	FB - FAUTEUIL ERGONOMIQUE - CES / MME FRANCOIS	04/06/2012	111 240,00	10	0,00	111 240,00	0,00
AUTNC_12_0789	BFV - LOT DE 2 PLANS TRAVAIL - DSF/SMI-HM	04/06/2012	49 500,00	1	0,00	49 500,00	0,00
AUTNC_12_0790	BFV - LOT DE 3 CAISSONS - DAA / SIA	04/06/2012	52 800,00	1	0,00	52 800,00	0,00
AUTNC_12_0791	BFV - FAUTEUIL GAMME MOY. - DAVAR /SESER	04/06/2012	54 600,00	1	0,00	54 600,00	0,00
AUTNC_12_0792	BFV - LOT DE 3 CAISSONS MOBILES + 1 FAUTEUILTERTIO - DAJ	04/06/2012	82 230,00	1	0,00	82 230,00	0,00
AUTNC_12_0793	BFV - LOT DE 1 BUREAU+1 RETOUR+1 CAISSON+1 FAUT. TERTIO - DJS	04/06/2012	91 280,00	1	0,00	91 280,00	0,00
AUTNC_12_0794	BFV - LOT DE 6 CHAISES FLIPPER + 3 ARM. HTES + 1 TAB. RECT. - SGG/SI	04/06/2012	185 536,00	1	0,00	185 536,00	0,00
AUTNC_12_0795	BFV - FAUTEUIL ERGONOMIQUE - DRH	04/06/2012	93 600,00	1	0,00	93 600,00	0,00
AUTNC_12_0796	BFV - LOT DE 2 CAISSON MOB. + 3 FAUT. CLOE + 2 MEUBLES BAS - DSF/SCH	04/06/2012	225 400,00	1	0,00	225 400,00	0,00
AUTNC_12_0798	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS TERTIO - DJS/CMS DE MAGENTA	04/06/2012	75 660,00	1	0,00	75 660,00	0,00
AUTNC_12_0845	BFV - LOT DE 1 MEUBLE 4 PORTES + 1 DESSUS TOWER - CES/SGG	04/06/2012	60 900,00	1	0,00	60 900,00	0,00
AUTNC_12_0846	BFV - MEUBLE KAMOS AVEC PORTES ET DESSUS - CES BUR. COURTOT	04/06/2012	20 600,00	1	0,00	20 600,00	0,00
AUTNC_12_0336	FB - MODULE TRIEUSE COPIEUR LOT 5 - DTE	05/06/2012	116 500,00	8	0,00	116 500,00	0,00
AUTNC_12_0431	FB - MODULE TRIEUSE COPIEUR - DITTT	05/06/2012	116 500,00	8	0,00	116 500,00	0,00

AUTNC_12_0848	FB - DAE - 2012 CALCULATRICES	05/06/2012	35 640,00	1	0,00	35 640,00	0,00
AUTNC_12_1953	BFV - CALCULATRICE DE BUREAU 12CH CITIZEN BLEU	05/06/2012	6 483,00	1	0,00	6 483,00	0,00
AUTNC_12_2458	BFV - LOT DE 4 BUREAUX (PLAN DE TRAVAIL+CAISSONS+CHAISES)	05/06/2012	266 200,00	1	0,00	266 200,00	0,00
AUTNC_12_0932	BFV - LOT DE 10 CALCULATRICES DE BUREAU	06/06/2012	24 480,00	1	0,00	24 480,00	0,00
AUTNC_12_0964	FB - BUREAU FILL + FINITION	07/06/2012	143 891,00	10	0,00	143 891,00	0,00
AUTNC_12_2869	BFV - FG 2012 - MATERIEL AUDIOVISUEL - LYCEE ESCOFFIER - (A RECLASSER)	07/06/2012	695 400,00	1	0,00	695 400,00	0,00
AUTNC_12_0831	BFV - FG 2012 - CAE MATERIEL DE BUREAU	08/06/2012	70 993,00	1	0,00	70 993,00	0,00
AUTNC_12_0333	FB - COPIEUR LOT 6 BS 2011 - DAASI	11/06/2012	877 700,00	8	0,00	877 700,00	0,00
AUTNC_12_0433	BFV - MODULE TRIEUSE COPIEUR - DSF HYP. ACCEUIL	11/06/2012	98 500,00	1	0,00	98 500,00	0,00
AUTNC_12_0716	BFV - DIVERS MOBILIER LOGEMENTS AERODROME LIFOU	15/06/2012	1 487 760,00	1	0,00	1 487 760,00	0,00
AUTNC_12_0717	FB - LOT DE 3 SALON LOTUS - LOGEMENTS AERODROME LIFOU 1 - 3 - 4	15/06/2012	375 300,00	10	0,00	375 300,00	0,00
AUTNC_12_2310	BFV - FAX MULTIFONCTION SAMSUNG SCX 4623F - DSF/SECRET.DIR.	15/06/2012	38 900,00	1	0,00	38 900,00	0,00
AUTNC_12_0764	BFV - FG 2012 - MATERIEL DE BUREAU	20/06/2012	79 125,00	1	0,00	79 125,00	0,00
AUTNC_12_0863	BFV - TABLEAU LIEGE 90 X 120	20/06/2012	28 773,00	1	0,00	28 773,00	0,00
AUTNC_12_0891	BFV - TABLEAU LIEGE 60x90	20/06/2012	5 589,00	1	0,00	5 589,00	0,00
AUTNC_12_0899	BFV - LOT DE 1 TABLE + 4 CHAISES PLIANTES - DSF/SR	20/06/2012	15 900,00	1	0,00	15 900,00	0,00
AUTNC_12_0951	BFV - CALCULATRICE CASIO DR 520TER	20/06/2012	53 600,00	1	0,00	53 600,00	0,00
AUTNC_12_2305	BFV - TABLEAU LIEGE 60x90 - DSF/SCH	20/06/2012	5 589,00	1	0,00	5 589,00	0,00
AUTNC_12_1058	FB - COPIEUR NB NASHU. MP3352SP - DBAF SSM	21/06/2012	618 700,00	8	0,00	618 700,00	0,00
AUTNC_12_2186	BFV - LOT DE 1 BUREAU + 2 RETOURS + 1 FAUT. TERTIO + 1 TABLE RONDE - SIG	21/06/2012	202 758,00	1	0,00	202 758,00	0,00
AUTNC_12_0417	FB - SYSTEME DE FILE D'ATTENTE - DELIVRANCE DES PERMIS DE CONDUIRE/DITTT	22/06/2012	463 800,00	8	0,00	463 800,00	0,00
AUTNC_12_0560	FB - SYSTEME DE FILE D'ATTENTE - BUREAU DES CARTES GRISES/DITTT	22/06/2012	463 800,00	8	0,00	463 800,00	0,00
AUTNC_12_0922	FB - MODULE TRIEUSE AGRAFEUSE - DAJ	22/06/2012	116 500,00	8	0,00	116 500,00	0,00
AUTNC_12_1053	FB - ECRAN LED 140CM - DASS	25/06/2012	339 800,00	8	0,00	339 800,00	0,00
AUTNC_12_1057	BFV - TABLE REUNION RONDE - SGG	25/06/2012	56 416,00	1	0,00	56 416,00	0,00
AUTNC_12_1085	BFV - FG 2012 - FAEP MATERIEL DE BUREAU	25/06/2012	58 620,00	1	0,00	58 620,00	0,00
AUTNC_12_0457	BFV - MALETTE TRANSPORT COURRIERS + PORTE DOCUMENT	26/06/2012	39 480,00	1	0,00	39 480,00	0,00
AUTNC_12_0707	BFV - FG 2012 - MATERIEL DE BUREAU - LYCEE ESCOFFIER	27/06/2012	136 820,00	1	0,00	136 820,00	0,00
AUTNC_12_1178	BFV - LOT DE 2 TABLEAUX BLANC - DTSI	04/07/2012	69 600,00	1	0,00	69 600,00	0,00
AUTNC_12_2405	BFV - LOT DE 4 PLAN+4 COFFRE+6 CHAISE FLIPPER+1 TABLE - DTSI	04/07/2012	265 056,00	1	0,00	265 056,00	0,00
AUTNC_12_1082	BFV - LOT DE 3 FAUTEUIL CLOE + 1 TABLE RECT. - DSF/SFPA-SMI	09/07/2012	175 800,00	1	0,00	175 800,00	0,00
AUTNC_12_1093	BFV - LOT DE 1 TABLE BASSE + 4 TABOURETS - DAJ/SLDD	09/07/2012	62 055,00	1	0,00	62 055,00	0,00
AUTNC_12_1169	BFV - MEUBLE BAS - DAVAR / SIVAP - BS 2012	10/07/2012	16 000,00	1	0,00	16 000,00	0,00
AUTNC_12_1170	BFV - LOT DE 4 PLANS + 4 RETOURS - DTSI	10/07/2012	148 480,00	1	0,00	148 480,00	0,00
AUTNC_12_1171	BFV - LOT DE 1 BUREAU+1 CAISSON+1 FAUT. COOKIE+2 SIEGES VISIT. - ANTENNE KONE	10/07/2012	100 953,00	1	0,00	100 953,00	0,00
AUTNC_12_1179	BFV - LOT DE 2 PLAN/RET+2 COF+1 FAUT+4 CHAI+1 TABL+1 ARM HT+1 CLSSMT 4 TIR -DTSI	10/07/2012	333 868,00	1	0,00	333 868,00	0,00
AUTNC_12_1182	BFV - FAUTEUIL GARAZI - SGG/SCA	10/07/2012	50 700,00	1	0,00	50 700,00	0,00
AUTNC_12_1183	BFV - FAUTEUIL GARAZI - SGG / SI	10/07/2012	50 700,00	1	0,00	50 700,00	0,00
AUTNC_12_1184	BFV - LOT DE 2 CHAISES FLIPPER - S.I.G.	10/07/2012	12 480,00	1	0,00	12 480,00	0,00
AUTNC_12_1185	FB - ECRAN DE PROJECTION - DTE	10/07/2012	107 100,00	8	0,00	107 100,00	0,00
AUTNC_12_1186	BFV - TABLEAU BLANC - DTE	10/07/2012	29 000,00	1	0,00	29 000,00	0,00

AUTNC_12_1163	BFV - VIDEOPROJECTEUR DJS-NC	11/07/2012	83 500,00	1	0,00	83 500,00	0,00
AUTNC_12_1155	BFV - MASSICOT MANUEL EXPERT A4 MAPED	13/07/2012	24 084,00	1	0,00	24 084,00	0,00
AUTNC_12_1134	BFV - TABLEAU LIEGE 60*90 CADRE ALUMINIUM	16/07/2012	5 589,00	1	0,00	5 589,00	0,00
AUTNC_12_1197	BFV - 1 FAUTEUIL GARAZI AVEC ACCOUDOIRE - DAC AEROD. LIFOU	16/07/2012	45 400,00	1	0,00	45 400,00	0,00
AUTNC_12_1199	BFV - LOT DE 1 BUR.+1 RETOUR+1 CAISS. MOB.+1 FAUT.+2 CHAIS.+1 MBE HT - DASS	16/07/2012	131 430,00	1	0,00	131 430,00	0,00
AUTNC_12_0256	BFV - FG 2012 - CES - MOBILIER DE BUREAU	18/07/2012	327 020,00	1	0,00	327 020,00	0,00
AUTNC_12_2189	BFV - CHARIOT QUINCAILLERIE - SCAI	18/07/2012	32 000,00	1	0,00	32 000,00	0,00
AUTNC_12_1218	BFV - TABLE RECTANGULAIRE - DSF/SMI	19/07/2012	24 900,00	1	0,00	24 900,00	0,00
AUTNC_12_1092	BFV - LOT DE 4 POSTES DE MUSIQUE PORTABLE	20/07/2012	59 200,00	1	0,00	59 200,00	0,00
AUTNC_12_1287	BFV - LOT DE 1 TABLEAU LIEGE + 1 TABLEAU BLANC - METEO	20/07/2012	20 640,00	1	0,00	20 640,00	0,00
AUTNC_12_2407	BFV - LOT DE 3 PLAN+1 COFF+2 FAUT CLOE+1MBL HT+1 ARM BAS+1 TABLE - METEO	20/07/2012	316 800,00	1	0,00	316 800,00	0,00
AUTNC_12_1273	BFV - CALCULATRICE SCIENTIFIQUE	24/07/2012	9 086,00	1	0,00	9 086,00	0,00
AUTNC_12_2839	BFV - TABLEAUX BLANCS EMAILLE 90X120CM	25/07/2012	58 464,00	1	0,00	58 464,00	0,00
AUTNC_12_1321	FB - ENREGISTREUR NUMERIQUE	26/07/2012	120 400,00	8	0,00	120 400,00	0,00
AUTNC_12_2847	BFV - REFRIGERATEUR HBF130WH 130 L	26/07/2012	34 900,00	1	0,00	34 900,00	0,00
AUTNC_12_2848	BFV - REFRIGERATEUR GR-V2522SL 230 L	26/07/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_2849	BFV - CAFETIERE MOULINEX	26/07/2012	5 900,00	1	0,00	5 900,00	0,00
AUTNC_12_1212	BFV - LOT DE 1 BUR.GAMA+1 RETOUR+1 CAIS.MOB.+1 FAUT.TERTIO+1 ARM. BAS. - DAA/SIA	27/07/2012	122 950,00	1	0,00	122 950,00	0,00
AUTNC_12_1289	BFV - LOT DE 2 FAUTEUIL CLOE + 1 TABLE RECTANGULAIRE - DSF / SMI	27/07/2012	121 200,00	1	0,00	121 200,00	0,00
AUTNC_12_1290	BFV - LOT DE 5 CHAISES FLIPPER + 1 TABLE RONDE - DRH	27/07/2012	92 296,00	1	0,00	92 296,00	0,00
AUTNC_12_1306	BFV - LOT DE 6 CHAISES FLIPPER - CES	27/07/2012	43 056,00	1	0,00	43 056,00	0,00
AUTNC_12_2921	BFV - MEUBLE DE TRI COURRIER MODULABLE GRIS	27/07/2012	71 879,00	1	0,00	71 879,00	0,00
AUTNC_12_1284	BFV - VESTIAIRE DE RANGEMENT	02/08/2012	40 575,00	1	0,00	40 575,00	0,00
AUTNC_12_1285	BFV - ARMOIRE DE RANGEMENT	02/08/2012	41 475,00	1	0,00	41 475,00	0,00
AUTNC_12_1323	BFV - CALCULATRICE DE BUREAU	03/08/2012	14 900,00	1	0,00	14 900,00	0,00
AUTNC_12_1221	BFV - TABLEAU AFFICHAGE - DSF/SMI - Lydia HAUSTIEN	07/08/2012	1 787,00	1	0,00	1 787,00	0,00
AUTNC_12_1334	BFV - MEUBLE BAS - METEO / 2011	07/08/2012	49 200,00	1	0,00	49 200,00	0,00
AUTNC_12_1340	BFV - LOT DE 1 CAISSON MOB. + 2 FAUTEUILS TERTIO + 1 ARMOIRE HAUTE - DAA/SIA	07/08/2012	130 320,00	1	0,00	130 320,00	0,00
AUTNC_12_1353	BFV - COFFRE-FORT - DBAF	07/08/2012	47 215,00	1	0,00	47 215,00	0,00
AUTNC_12_2190	BFV - LOT DE 4 BUR + 2 PLAN + 2 CAIS.MOB. + 2 FAUT.TERTIO + 1 ARM.BAS. - DFPC	07/08/2012	247 660,00	1	0,00	247 660,00	0,00
AUTNC_12_2191	BFV - LOT DE 1 TABLEAU BLANC + 1 TABLEAU LIEGE - DFPS	07/08/2012	43 440,00	1	0,00	43 440,00	0,00
AUTNC_12_1230	BFV - LOT DE 2 CALCULATRICES SCIENT. CASIO FX92D2 (DAVIDE + GIUNTI)	08/08/2012	7 568,00	1	0,00	7 568,00	0,00
AUTNC_12_1350	BFV - FAUTEUIL ERGONOMIQUE - DAC / BAPA	09/08/2012	93 600,00	1	0,00	93 600,00	0,00
AUTNC_12_1357	BFV - LOT DE 1 MEUBLE PHOTO + 1 TABLE BASSE - DFPC HM	09/08/2012	77 965,00	1	0,00	77 965,00	0,00
AUTNC_12_1366	BFV - LOT DE 3 FAUTEUILS HAUT DOSSIER - DBAF / BP 2012	09/08/2012	107 100,00	1	0,00	107 100,00	0,00
AUTNC_12_1370	BFV - TABLEAU BLANC TRIPTYQUE SCE FORMATION	10/08/2012	42 700,00	1	0,00	42 700,00	0,00
AUTNC_12_1372	BFV - LOT DE 1 CAISSON MOB. + 1 TABLE RONDE + 1 MEUBLE BAS - SGG/SI	13/08/2012	47 600,00	1	0,00	47 600,00	0,00
AUTNC_12_1330	BFV - LOT DE 1 CORBEILLE DE TRI 24 CASES FIXES + 1 BLOC CLASSEMENT 12 COMPARTIME	14/08/2012	51 656,00	1	0,00	51 656,00	0,00
AUTNC_12_1393	BFV - LOT DE 4 CALCULATRICES BUREAU	14/08/2012	14 256,00	1	0,00	14 256,00	0,00

AUTNC_12_1309	BFV - LOT DE 1 DYMO + 1 SUPPORT TELEPHONE	16/08/2012	32 562,00	1	0,00	32 562,00	0,00
AUTNC_12_1456	FB - PROJECTEUR BEN.Q - SALLE 212 GOUVERNEMENT	20/08/2012	265 500,00	8	0,00	265 500,00	0,00
AUTNC_12_2826	BFV - MASSICOT + TABLEAU LIEGE - LOGISTIQUE	20/08/2012	20 615,00	1	0,00	20 615,00	0,00
AUTNC_12_2827	BFV - LOT DE 3 MEUBLE IMPRIMANTE - CARTE GRISE	20/08/2012	69 660,00	1	0,00	69 660,00	0,00
AUTNC_12_2828	BFV - CALCULATRICE DE BUREAU	20/08/2012	5 250,00	1	0,00	5 250,00	0,00
AUTNC_12_1367	BFV - LOT DE 2 ARMOIRES A CLEF + 1 CHARIOT MANUTENTION	21/08/2012	22 130,00	1	0,00	22 130,00	0,00
AUTNC_12_1400	BFV - LOT DE 1 BUR. + 1 RET. + 2 CAISS. MOB. + 1 FAUT. - DITTT PHARES ET BALISES	21/08/2012	257 320,00	1	0,00	257 320,00	0,00
AUTNC_12_1402	BFV - LOT DE 1 BUREAU GAMME MOYENNE - DSF/SFPRO	21/08/2012	83 456,00	1	0,00	83 456,00	0,00
AUTNC_12_1404	BFV - FAUTEUIL ERGONOMIQUE - DSF/SCE	21/08/2012	93 600,00	1	0,00	93 600,00	0,00
AUTNC_12_1406	BFV - LOT 2 TABLES RECTANGULAIRES - DSF/SR-SMI	21/08/2012	27 200,00	1	0,00	27 200,00	0,00
AUTNC_12_1437	BFV - LOT DE 1 ARMOIRE BASSE RDX + 1 ARMOIRE HTE RDX - DAVAR / SIVAP	21/08/2012	77 360,00	1	0,00	77 360,00	0,00
AUTNC_12_1449	FB - PROJECTEUR BEN.Q/SUPPORTS PLAFOND/ECRAN SALLE 212 & 312 - GVT	21/08/2012	831 170,00	8	0,00	831 170,00	0,00
AUTNC_12_1450	FB - BEN.Q PICO-PROJECTEUR GP-2 JOYBEE - GVT	21/08/2012	122 500,00	8	0,00	122 500,00	0,00
AUTNC_12_1463	FB - ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG NP300E5A-S06FR	21/08/2012	118 060,00	8	0,00	118 060,00	0,00
AUTNC_12_2193	BFV - MEUBLE BAS 2 PORTES - DTSI	21/08/2012	16 000,00	1	0,00	16 000,00	0,00
AUTNC_12_1418	BFV - ECRAN DE PROJECTION MOBILE 120X90	22/08/2012	69 000,00	1	0,00	69 000,00	0,00
AUTNC_12_1383	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CASIO EX-Z350 A	23/08/2012	26 802,00	1	0,00	26 802,00	0,00
AUTNC_12_1453	BFV - LOT DE 1 FAUT. CLOE + 1 MEUBLE BAS + 1 ARMOIRE HTE - SI GOUVERNEMENT	23/08/2012	138 840,00	1	0,00	138 840,00	0,00
AUTNC_12_1454	FB - SYSTEME VISIO CONFERENCE - DTE	23/08/2012	3 709 383,00	8	0,00	3 709 383,00	0,00
AUTNC_12_1455	FB - SYSTEME VISIO CONFERENCE - DTE KONE	23/08/2012	1 574 500,00	8	0,00	1 574 500,00	0,00
AUTNC_12_1461	FB - FAUTEUIL EDEN CUIR NOIR - DTSI	23/08/2012	109 200,00	10	0,00	109 200,00	0,00
AUTNC_12_1474	BFV - PINCE DYMO - OPC DK	23/08/2012	10 148,00	1	0,00	10 148,00	0,00
AUTNC_12_2825	BFV - CHAISE VISIO TISSU ANTHRACITE	03/09/2012	17 400,00	1	0,00	17 400,00	0,00
AUTNC_12_1487	BFV - POUTRE 3 PLACES TWIN900 ASSISE DOSSIER POLYPRO BLEU	04/09/2012	83 550,00	1	0,00	83 550,00	0,00
AUTNC_12_1490	BFV - LOT DE 2 BUREAUX + 1 PLAN + 1 ARMOIRE BASSE - DFPC	04/09/2012	88 400,00	1	0,00	88 400,00	0,00
AUTNC_12_1491	BFV - 1 RETOUR - CES	04/09/2012	9 120,00	1	0,00	9 120,00	0,00
AUTNC_12_1492	BFV - LOT DE 2 PLAN/RET+2 COFF+1 FAUT TRETIO+6 CHAIS AMET+2 MBL BAS - DAJ/SLCC	04/09/2012	440 600,00	1	0,00	440 600,00	0,00
AUTNC_12_1518	FB - MATERIEL DE SONORISATION POUR PUPITRES	04/09/2012	720 400,00	8	0,00	720 400,00	0,00
AUTNC_12_1520	BFV - IPOD TOUCH 64GO - DGRAC	04/09/2012	68 390,00	1	0,00	68 390,00	0,00
AUTNC_12_2412	BFV - LOT DE 1 CAMESCOPE+1 VIDEO PROJEC+1 ECRAN MOBIL+1 MASSICOT - DITTT	04/09/2012	149 589,00	1	0,00	149 589,00	0,00
AUTNC_12_1514	FB - MASSICOT GRAND FORMAT MARTIN YALE M46-4	06/09/2012	360 000,00	8	0,00	360 000,00	0,00
AUTNC_12_1501	BFV - ENSEMBLE BUREAU AVEC CONVIVIALITE - PREVISION AERO MAGENTA	11/09/2012	99 768,00	1	0,00	99 768,00	0,00
AUTNC_12_1532	FB - COPIEUR LOT 5 - DASS DIRECTION	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1536	FB - COPIEUR LOT 5 - DASS PROTECTION SOCIALE	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1537	FB - TRIEUSE LOT 5 - DTE	11/09/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_1538	FB - COPIEUR LOT 5 - DTE	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1540	FB - COPIEUR LOT 5 - DRH	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1541	FB - TRIEUSE LOT 5 - DRH	11/09/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_1542	FB - TRIEUSE LOT 5 - DAVAR	11/09/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_1543	FB - COPIEUR LOT 5 - DAVAR	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00

AUTNC_12_1544	FB - COPIEUR LOT 5 - DITTT	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1545	FB - COPIEUR LOT 5 - DJS	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1546	FB - TRIEUSE LOT 5 - DJS	11/09/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_1547	FB - COPIEUR LOT 5 - DSF	11/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1548	FB - TRIEUSE LOT 5 - DSF	11/09/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_1569	BFV - FG 2012 - DASS AG MATERIEL DE BUREAU	12/09/2012	43 160,00	1	0,00	43 160,00	0,00
AUTNC_12_2002	BFV - KIT DICTAPHONE NUMERIQUE	13/09/2012	50 328,00	1	0,00	50 328,00	0,00
AUTNC_12_1565	FB - COPIEUR LOT 3 - DAE	14/09/2012	564 000,00	8	0,00	564 000,00	0,00
AUTNC_12_1566	FB - TRIEUSE LOT 3 - DAE	14/09/2012	105 200,00	8	0,00	105 200,00	0,00
AUTNC_12_1567	FB - COPIEUR LOT 5 - METEO	14/09/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_1568	FB - TRIEUSE LOT 5 - METEO	14/09/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_1645	FB - MATELAS SPRING POWER	17/09/2012	119 000,00	10	0,00	119 000,00	0,00
AUTNC_12_1587	BFV - LOT DE 14 CHAISE FLIPPER + 1 ARMOIRE HAUTE - DRHFPNC	18/09/2012	143 424,00	1	0,00	143 424,00	0,00
AUTNC_12_1588	BFV - LOT DE 5 FAUTEUILS + 4 CHAISES + 2 MEUBLES BAS - DITTT / SCE INFRA	18/09/2012	297 824,00	1	0,00	297 824,00	0,00
AUTNC_12_1589	BFV - LOT DE 1 FAUTEUIL TERTIO + 2 CHAISES FLIPPER - DCCFC/SMP	18/09/2012	50 310,00	1	0,00	50 310,00	0,00
AUTNC_12_1590	BFV - LOT DE 2 BUR. + 2 RET. + 2 CAIS. + 2 FAUT. + 2 ARM.BAS -DITTT / BUR. ERP	18/09/2012	209 300,00	1	0,00	209 300,00	0,00
AUTNC_12_1591	BFV - LOT DE 5 BUR.+2 RET.+6 CAIS.+6 FAUT.+14 CHAISES+4 MEU.CLAS. - SIVAP/DAVAR	18/09/2012	707 394,00	1	0,00	707 394,00	0,00
AUTNC_12_1592	BFV - LOT DE 1 FAUTEUIL GARAZI + 1 SIEGE VISIO - DRHFPNC	18/09/2012	81 900,00	1	0,00	81 900,00	0,00
AUTNC_12_1519	BFV - TABLEAU BLANC	19/09/2012	29 232,00	1	0,00	29 232,00	0,00
AUTNC_12_1558	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	19/09/2012	26 960,00	1	0,00	26 960,00	0,00
AUTNC_12_0249	BFV - LOT DE 3 CANAPES 2 PLACES + 3 CANAPES 3 PLACES- BEP/DOCK MOBILIER	20/09/2012	319 100,00	1	0,00	319 100,00	0,00
AUTNC_12_1681	FB - BUREAU FILL 4P218*120*H72	21/09/2012	142 380,00	10	0,00	142 380,00	0,00
AUTNC_12_1682	FB - TABLE OVALE FILL	21/09/2012	139 410,00	10	0,00	139 410,00	0,00
AUTNC_12_1683	FB - BUREAU FILL + VOILE DE FOND	21/09/2012	183 645,00	10	0,00	183 645,00	0,00
AUTNC_12_1704	BFV - LOT DE 2 CHAIS FLIPPER+1 TABLE RONDE+2 MBL BAS+3 ARM BAS - DAA/CMP	21/09/2012	164 480,00	1	0,00	164 480,00	0,00
AUTNC_12_2413	BFV - TABLEAU LIEGE - DAA/CMP	21/09/2012	8 640,00	1	0,00	8 640,00	0,00
AUTNC_12_3011	BFV - LOT DE 2 CALCULATRICES DE BUREAU	21/09/2012	10 764,00	1	0,00	10 764,00	0,00
AUTNC_12_1476	BFV - CALCULATRICE / AGRAPHEUSE / DESTRUCTEUR- CC BOULOUPARIS	26/09/2012	51 242,00	1	0,00	51 242,00	0,00
AUTNC_12_1551	BFV - LOT DE 2 TABLES RECTANGULAIRES - DSF	26/09/2012	27 200,00	1	0,00	27 200,00	0,00
AUTNC_12_1552	BFV - LOT DE 3 FAUTEUILS GARAZI CUIR NOIR - DAJ	26/09/2012	152 100,00	1	0,00	152 100,00	0,00
AUTNC_12_1553	BFV - LOT DE 4 CHAISES VISITEURS - DAC LIFOU	26/09/2012	48 000,00	1	0,00	48 000,00	0,00
AUTNC_12_1554	BFV - CHAISE VISITEUR - DIMENC/SCE ENERGIE	26/09/2012	15 600,00	1	0,00	15 600,00	0,00
AUTNC_12_1555	BFV - FAUTEUIL GARAZI CUIR NOIR - DAJ/SLCC	26/09/2012	50 700,00	1	0,00	50 700,00	0,00
AUTNC_12_1595	BFV - LOT DE 5 CALCULATRICES + 1 MACHINE A RELIER + 1 MASSICOT - DAJ	26/09/2012	86 202,00	1	0,00	86 202,00	0,00
AUTNC_12_1596	BFV - LOT DE 1 PLAN/RET+1 COFFRE+1TABLE+1 FAUT TERTIO+3 CHAIS FLIPPER - SIG	26/09/2012	216 486,00	1	0,00	216 486,00	0,00
AUTNC_12_1599	FB - TABLE DE REUNION OVALE PLATEAU NOYER - SGG/SGA L. WAMYTAN	26/09/2012	112 770,00	10	0,00	112 770,00	0,00
AUTNC_12_1600	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS ACCUEIL - DAJ/SLDD	26/09/2012	53 940,00	1	0,00	53 940,00	0,00
AUTNC_12_1612	BFV - TABLEAU BLANC MAGNETIQUE - SI	26/09/2012	7 700,00	1	0,00	7 700,00	0,00
AUTNC_12_2219	FB - DESSERTE RAYONNAGE - CES	26/09/2012	197 990,00	10	0,00	197 990,00	0,00

AUTNC_12_1742	FB - ECRAN PLAT DE TELEVISION LCD 117 CM LEC PHILIPS	01/10/2012	159 905,00	8	0,00	159 905,00	0,00
AUTNC_12_1629	BFV - TABLEAU BLANC CONFERENCE MOBILE BARACUDA	02/10/2012	83 646,00	1	0,00	83 646,00	0,00
AUTNC_12_1756	BFV - ECRAN RETROPROJECTION MURAL - AERODROME LIFOU	02/10/2012	41 952,00	1	0,00	41 952,00	0,00
AUTNC_12_2217	FB - RAYONNAGE ARCHIVES - DCCFC DUCOS	02/10/2012	1 301 160,00	10	0,00	1 301 160,00	0,00
AUTNC_12_2854	BFV - TABLEAU BLANC LAQUE	02/10/2012	33 640,00	1	0,00	33 640,00	0,00
AUTNC_12_1575	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE - BALISEUR LOUIS HENIN	03/10/2012	16 790,00	1	0,00	16 790,00	0,00
AUTNC_12_1753	FB - COPIEUR LOT 6 - SGG-SCAI	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1758	FB - COPIEUR LOT 6 - SGG-SCAI BS 2012	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1759	BFV - TRIEUSE/AGRAFEUSE - SGG-SCAI BS 2012	04/10/2012	99 100,00	1	0,00	99 100,00	0,00
AUTNC_12_1761	BFV - TRIEUSE/AGRAFEUSE - SGG-SCAI	04/10/2012	99 100,00	1	0,00	99 100,00	0,00
AUTNC_12_1763	FB - COPIEUR LOT 6 - DAE	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1764	BFV - TRIEUSE LOT 6 - DAE	04/10/2012	99 100,00	1	0,00	99 100,00	0,00
AUTNC_12_1765	FB - COPIEUR LOT 6 - DAJ BS 2012	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1766	BFV - TRIEUSE LOT 6 - DAJ BS 2012	04/10/2012	99 100,00	1	0,00	99 100,00	0,00
AUTNC_12_1767	FB - COPIEUR LOT 6 - DCCFC	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1768	FB - COPIEUR LOT 6 - SGG	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1769	BFV - TRIEUSE LOT 6 - SGG	04/10/2012	99 100,00	1	0,00	99 100,00	0,00
AUTNC_12_1771	FB - COPIEUR LOT 6 - CES	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1772	BFV - TRIEUSE LOT 6 - CES BP 2012	04/10/2012	99 100,00	1	0,00	99 100,00	0,00
AUTNC_12_1778	FB - COPIEUR LOT 6 - DGRAC BP 2012	04/10/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_1659	BFV - LOT DE 3 REHAUSSES ARMOIRE - DASS-REG. CANCER	05/10/2012	44 400,00	1	0,00	44 400,00	0,00
AUTNC_12_1713	BFV - LOT DE 10 CHAISES - SAP	05/10/2012	57 690,00	1	0,00	57 690,00	0,00
AUTNC_12_1731	FB - COPIEUR LOT 5 - SMMPM	05/10/2012	491 600,00	8	0,00	491 600,00	0,00
AUTNC_12_1774	BFV - LOT DE 2 FAUTEUIL TERTIO - DFPC	05/10/2012	75 660,00	1	0,00	75 660,00	0,00
AUTNC_12_1775	BFV - LOT DE 2 MEUBLES BAS - DTSI	05/10/2012	32 000,00	1	0,00	32 000,00	0,00
AUTNC_12_1793	BFV - LOT DE 4 CHAISE FLIPPER + 1 TABLE - SIG	05/10/2012	41 760,00	1	0,00	41 760,00	0,00
AUTNC_12_1798	BFV - FAUTEUIL GAMME DIRECTION - DAVAR/SAF	05/10/2012	50 700,00	1	0,00	50 700,00	0,00
AUTNC_12_1823	FB - LOT DE 8 COMPOSANTS DE MEUBLES BIBLIOTHEQUES	09/10/2012	1 506 630,00	10	0,00	1 506 630,00	0,00
AUTNC_12_1824	FB - LOT DE 3 TABLES PANNEAUX LATERAUX CAREA 800 X 800MM HETRE	09/10/2012	494 190,00	10	0,00	494 190,00	0,00
AUTNC_12_1825	FB - LOT DE 3 POSTES DE CONSULTATION ASSIS CAREA	09/10/2012	472 170,00	10	0,00	472 170,00	0,00
AUTNC_12_1826	FB - TABLE VITRINE CAREA	09/10/2012	344 600,00	10	0,00	344 600,00	0,00
AUTNC_12_1827	FB - CHARIOT - 1 FACE 3 TABLETTES HABILLAGE	09/10/2012	114 220,00	10	0,00	114 220,00	0,00
AUTNC_12_1828	FB - MEUBLE A PERIODIQUES OU JOURNAUX	09/10/2012	182 760,00	10	0,00	182 760,00	0,00
AUTNC_12_1829	FB - POSTE DE TRAVAIL CAREA L.1600MM HETRE - CENTRE DE DOCUMENTATION	09/10/2012	308 200,00	10	0,00	308 200,00	0,00
AUTNC_12_1830	FB - ANGLE DE LIAISON A 90° CAREA	09/10/2012	136 330,00	10	0,00	136 330,00	0,00
AUTNC_12_1831	FB - POSTE DE RANGEMENT H.750 PORTES BATTANTES - CENTRE DE DOCUMENTATION	09/10/2012	309 780,00	10	0,00	309 780,00	0,00
AUTNC_12_1855	FB - CANAPE HELIOS - ACCUEIL DU GOUVERNEMENT	09/10/2012	157 662,00	10	0,00	157 662,00	0,00
AUTNC_12_1503	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	11/10/2012	60 790,00	1	0,00	60 790,00	0,00
AUTNC_12_1594	BFV - LOT DE LAMPE HALOGENE + PORTEMANTEAUX - DTSI	11/10/2012	29 214,00	1	0,00	29 214,00	0,00
AUTNC_12_1744	BFV - PINCE DYMO LABEL MANAGER - AERODROME DE MAGENTA	11/10/2012	10 304,00	1	0,00	10 304,00	0,00
AUTNC_12_1745	BFV - LOT DE 1 PENDULE MURALE + 1 CENDRIER/ETOUFFOIR/POUBELLE - TOUR LIFOU	11/10/2012	18 376,00	1	0,00	18 376,00	0,00
AUTNC_12_1749	BFV - FAUTEUIL BUREAU - TOUR DE CONTROLE LIFOU	11/10/2012	95 400,00	1	0,00	95 400,00	0,00
AUTNC_12_1848	BFV - TABLEAU EMAILLE DEGRES 90X120CM	12/10/2012	29 232,00	1	0,00	29 232,00	0,00
AUTNC_12_2150	BFV - MACHINE A RELIER RIGIDO	12/10/2012	28 539,00	1	0,00	28 539,00	0,00

AUTNC_12_2151	BFV - MASSICOT AUTOMATIQUE EXPERT A3	12/10/2012	43 961,00	1	0,00	43 961,00	0,00
AUTNC_12_2152	BFV - TABLEAU BLANC+CONFERENCE MOBILE	12/10/2012	41 823,00	1	0,00	41 823,00	0,00
AUTNC_12_2824	BFV - CALCULATRICES DE BUREAU	12/10/2012	24 080,00	1	0,00	24 080,00	0,00
AUTNC_12_1792	BFV - TREPIED APPAREIL PHOTO	15/10/2012	6 400,00	1	0,00	6 400,00	0,00
AUTNC_12_2137	BFV - PERFORATEUR 2 TROUS	15/10/2012	34 281,00	1	0,00	34 281,00	0,00
AUTNC_12_2138	BFV - DESTRUCTEUR INDIVIDUEL	15/10/2012	53 910,00	1	0,00	53 910,00	0,00
AUTNC_12_2139	BFV - MACHINE A RELIER RIGIDO	15/10/2012	83 673,00	1	0,00	83 673,00	0,00
AUTNC_12_2140	BFV - AGRAPHEUSE SKRE-BLOCK 20 FC	15/10/2012	31 487,00	1	0,00	31 487,00	0,00
AUTNC_12_2141	BFV - PINCE DYMO LABELMANAGER	15/10/2012	19 350,00	1	0,00	19 350,00	0,00
AUTNC_12_1861	BFV - LOT DE 8 CHAISES FLIPPER + 4 TABLES RECTANGULAIRES - DMTC	16/10/2012	97 920,00	1	0,00	97 920,00	0,00
AUTNC_12_1862	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS TERTIO - COOP. REG. / SGG	16/10/2012	75 660,00	1	0,00	75 660,00	0,00
AUTNC_12_1863	BFV - LOT DE 2 ETAGERES 4x4 CASES BLANC - SAP	16/10/2012	64 825,00	1	0,00	64 825,00	0,00
AUTNC_12_1864	BFV - LOT DE 10 VESTIAIRE - METEO	16/10/2012	101 600,00	1	0,00	101 600,00	0,00
AUTNC_12_1865	BFV - FAUTEUIL CLOE - DAASI BUR.1 RDC IEKAWE	16/10/2012	54 600,00	1	0,00	54 600,00	0,00
AUTNC_12_1893	BFV - LOT 2 TABLEAUX LIEGES + 5 TABLEAUX BLANCS - SAP	16/10/2012	162 099,00	1	0,00	162 099,00	0,00
AUTNC_12_1796	FB - BUREAU VERRE - DTSI	17/10/2012	177 120,00	10	0,00	177 120,00	0,00
AUTNC_12_1797	BFV - LOT DE 2 CAISSONS + 1 LAMPE + 1 MEUBLE MI HT + 1 MEUBLE BAS - DTSI	17/10/2012	151 186,00	1	0,00	151 186,00	0,00
AUTNC_12_1887	BFV - RELIEUSE - CC HOOT MA WHAAP	22/10/2012	35 910,00	1	0,00	35 910,00	0,00
AUTNC_12_1626	BFV - SAC NETWORK LAPTOP MESSENGER 16.4 - SAFC	23/10/2012	10 690,00	1	0,00	10 690,00	0,00
AUTNC_12_1999	BFV - FAUTEUIL GARAZI CUIR NOIR - DAVAR-MAGENTA BUR. 33	23/10/2012	50 700,00	1	0,00	50 700,00	0,00
AUTNC_12_2881	BFV - FG 2012 - MATERIEL DE BUREAU - VICE RECTORAT	24/10/2012	93 540,00	1	0,00	93 540,00	0,00
AUTNC_12_1932	BFV - LOT DE 2 CALCULATRICES DE BUREAU	25/10/2012	10 062,00	1	0,00	10 062,00	0,00
AUTNC_12_2087	BFV - BANQUETTE - FAEN	26/10/2012	35 900,00	1	0,00	35 900,00	0,00
AUTNC_12_1892	BFV - CALCULATRICE - ISTP	29/10/2012	7 128,00	1	0,00	7 128,00	0,00
AUTNC_12_1836	FB - MOBILIERS LOGEMENT 2 - AERODROME LIFOU	05/11/2012	821 890,00	10	0,00	821 890,00	0,00
AUTNC_12_2081	BFV - LOT DE 3 CALCULATRICES DE BUREAU	05/11/2012	7 344,00	1	0,00	7 344,00	0,00
AUTNC_12_1634	FB - DESTRUCTEUR DE PAPIER	06/11/2012	145 800,00	8	0,00	145 800,00	0,00
AUTNC_12_2073	BFV - LOT DE 2 STRUCTURE BAS KAMOS + 2 TOPS + 1 CAISSON - CES	06/11/2012	73 530,00	1	0,00	73 530,00	0,00
AUTNC_12_2075	FB - VIDEOPROJECTEUR - SGG/CELL. ECO NUM.	06/11/2012	141 810,00	8	0,00	141 810,00	0,00
AUTNC_12_2165	FB - LOT DE 7 CHAISES GASFAU - CENTRE DOCUMENTAIRE	07/11/2012	816 900,00	10	0,00	816 900,00	0,00
AUTNC_12_2166	FB - DIVAN 3 PLACES - LOC 1 - CENTRE DOCUMENTAIRE	07/11/2012	325 600,00	10	0,00	325 600,00	0,00
AUTNC_12_2168	FB - DIVAN 3 PLACES - LOC 2 - CENTRE DOCUMENTAIRE	07/11/2012	325 600,00	10	0,00	325 600,00	0,00
AUTNC_12_2169	FB - LOT DE 2 FAUTEUILS GAMMA - CENTRE DOCUMENTAIRE	07/11/2012	446 800,00	10	0,00	446 800,00	0,00
AUTNC_12_2170	FB - LOT DE 2 FAUTEUILS DELTA - CENTRE DOCUMENTAIRE	07/11/2012	352 400,00	10	0,00	352 400,00	0,00
AUTNC_12_2171	FB - TABLE HIGHWAY - LOC 1 - CENTRE DOCUMENTAIRE	07/11/2012	112 000,00	10	0,00	112 000,00	0,00
AUTNC_12_2172	FB - TABLE HIGHWAY - LOC 2 - CENTRE DOCUMENTAIRE	07/11/2012	112 000,00	10	0,00	112 000,00	0,00
AUTNC_12_1832	BFV - LOT DE 30 CHAISES FLIPPER 4 PIEDS	08/11/2012	199 500,00	1	0,00	199 500,00	0,00
AUTNC_12_2136	BFV - DESTRUCTEUR DE BUREAU REXEL V120	08/11/2012	22 496,00	1	0,00	22 496,00	0,00
AUTNC_12_2147	BFV - ECRAN LCD 82CM - DTE KONE	14/11/2012	69 900,00	1	0,00	69 900,00	0,00
AUTNC_12_2004	FB - VIDEOPROJECTEUR - DSF - BP 2011	15/11/2012	294 720,00	8	0,00	294 720,00	0,00
AUTNC_12_2127	BFV - LOT DE 5 SIEGES VISIO - DIMENC	15/11/2012	78 000,00	1	0,00	78 000,00	0,00
AUTNC_12_2128	BFV - LOT DE 2 FAUTEUILS VISIO - DENC	15/11/2012	36 660,00	1	0,00	36 660,00	0,00
AUTNC_12_2142	BFV - LOT DE 2 TABLEAUX BLANCS + 1 TABLEAU LIEGE - CCHMW	15/11/2012	78 240,00	1	0,00	78 240,00	0,00
AUTNC_12_2144	BFV - MEUBLE HAUT BIBLIOTHEQUE - DAA/SI	15/11/2012	95 120,00	1	0,00	95 120,00	0,00
AUTNC_12_2197	FB - LOT DE 2 COPIEURS LOT 4 -DSF BP 2012	15/11/2012	1 261 690,00	8	0,00	1 261 690,00	0,00
AUTNC_12_2198	FB - LOT DE 2 TRIEUSES LOT 4 - DSF BP 2012	15/11/2012	260 000,00	8	0,00	260 000,00	0,00

AUTNC_12_2227	FB - COPIEUR LOT 6 - DITTT	15/11/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_2228	BFV - TRIEUSE LOT 6 - DITTT	15/11/2012	99 000,00	1	0,00	99 000,00	0,00
AUTNC_12_2229	FB - COPIEUR LOT 6 - DITTT	15/11/2012	793 000,00	8	0,00	793 000,00	0,00
AUTNC_12_2230	BFV - TRIEUSE LOT 6 - DITTT	15/11/2012	99 000,00	1	0,00	99 000,00	0,00
AUTNC_12_2231	FB - COPIEUR LOT 5 - CC HOOT MA WHAAP	15/11/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_2232	FB - TRIEUSE LOT 5 - CC HOOT MA WHAAP	15/11/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_2235	FB - COPIEUR LOT 5 - DMTC	15/11/2012	517 800,00	8	0,00	517 800,00	0,00
AUTNC_12_2236	FB - TRIEUSE LOT 5 - DMTC	15/11/2012	116 800,00	8	0,00	116 800,00	0,00
AUTNC_12_2414	BFV - LOT DE 40 CHAISES FLIPPER + 4 ARMOIRES BASSES - CCHMW	15/11/2012	387 200,00	1	0,00	387 200,00	0,00
AUTNC_12_2850	BFV - DICTAPHONE REUNION	15/11/2012	80 987,00	1	0,00	80 987,00	0,00
AUTNC_12_2233	BFV - NUMEROTEUR AUTOMATIQUE 6 CHIFFRES	16/11/2012	39 636,00	1	0,00	39 636,00	0,00
AUTNC_12_2266	BFV - LOT DE 2 CHAISES PLIANTES - 6 CHAISES PADDINGTON	19/11/2012	45 320,00	1	0,00	45 320,00	0,00
AUTNC_12_2879	BFV - AGRAPHEUSE FORTE RAPIDE DUAX - SEB	22/11/2012	39 506,00	1	0,00	39 506,00	0,00
AUTNC_12_2312	BFV - POSTE RADIO PORTABLE - DRHFPNC	23/11/2012	19 800,00	1	0,00	19 800,00	0,00
AUTNC_12_2258	BFV - ARMOIRE BASSE A RIDEAUX - DAASIA	26/11/2012	34 400,00	1	0,00	34 400,00	0,00
AUTNC_12_2260	BFV - CAISSON MOBILE 2 TIROIRS - SGG/SCA	26/11/2012	14 800,00	1	0,00	14 800,00	0,00
AUTNC_12_2261	BFV - FAUTEUIL CLOE - DENC	26/11/2012	54 600,00	1	0,00	54 600,00	0,00
AUTNC_12_2333	BFV - TITREUSE BROTHER - CMP/DAA	26/11/2012	10 652,00	1	0,00	10 652,00	0,00
AUTNC_12_2357	BFV - LOT DE 2 MEUBLES HAUTS H-MARCHE POUR CELLULE MEDIATION LOGEMENT	27/11/2012	42 000,00	1	0,00	42 000,00	0,00
AUTNC_12_2364	BFV - LOT DE 5 FAUTEUILS CLOE - METEO	27/11/2012	273 000,00	1	0,00	273 000,00	0,00
AUTNC_12_2365	BFV - LOT DE 2 PLAN+2 COFFRE+2 FAUTEUIL CLOE - DSF/SFPRO-PACIFISC	27/11/2012	194 800,00	1	0,00	194 800,00	0,00
AUTNC_12_2366	BFV - FAUTEUIL ERGONOMIQUE - DAC/MAGENTA	27/11/2012	93 600,00	1	0,00	93 600,00	0,00
AUTNC_12_2299	BFV - TABLEAU LIEGE 90X120CM CADRE ALLUMINIUM COINS CARRES	28/11/2012	6 900,00	1	0,00	6 900,00	0,00
AUTNC_12_2347	BFV - KIT PLANNING 10 COLONNES 54 FENTES	28/11/2012	35 987,00	1	0,00	35 987,00	0,00
AUTNC_12_2383	BFV - LOT DE 1 RETOUR + 1 BUREAU + 1 CAISSON - SAP	28/11/2012	58 680,00	1	0,00	58 680,00	0,00
AUTNC_12_2384	BFV - 2 TOPS ARMOIRES + 2 TAB. REUNION + 2 RETOURS + 1 CAISS. + 5 ARM. / SAP	28/11/2012	303 950,00	1	0,00	303 950,00	0,00
AUTNC_12_2386	BFV - 2 CHAUFF+4 TAB. BAS+1 ARM.+2 TAB. REUN.+2 MBES HTS+2 BUR.+1 CAISS+2 FAUT	28/11/2012	651 920,00	1	0,00	651 920,00	0,00
AUTNC_12_2399	BFV - LOT DE 1 BUREAU+1 RETOUR+1 CAISSON+1 MBLE+1 VOILE FOND - CES (BUR INGRID)	28/11/2012	163 800,00	1	0,00	163 800,00	0,00
AUTNC_12_2199	FB - COPIEUR - LOT 2 - DRHFPNC	29/11/2012	379 600,00	8	0,00	379 600,00	0,00
AUTNC_12_2200	FB - TRIEUSE - LOT 2 - DRHFPNC	29/11/2012	103 000,00	8	0,00	103 000,00	0,00
AUTNC_12_2318	BFV - PINCE DYMO LABELMANAGER	30/11/2012	5 832,00	1	0,00	5 832,00	0,00
AUTNC_12_2346	BFV - DESTRUCTEUR DE DOCUMENT	30/11/2012	53 744,00	1	0,00	53 744,00	0,00
AUTNC_12_2404	BFV - TABLEAU BLANC CONFERENCE	30/11/2012	24 282,00	1	0,00	24 282,00	0,00
AUTNC_12_1482	BFV - RADIO CASETTE CD SONY CFDRS60CP	03/12/2012	23 900,00	1	0,00	23 900,00	0,00
AUTNC_12_2369	BFV - LOT DE MEUBLES BAS + 1 TABLE RECTANGULAIRE - BAF/DITTT	03/12/2012	60 000,00	1	0,00	60 000,00	0,00
AUTNC_12_2448	BFV - LAMPE DE BUREAU - DAA	03/12/2012	11 672,00	1	0,00	11 672,00	0,00
AUTNC_12_2358	BFV - CAISSON MOBILE POUR LE SERVICE MEDIATION AU LOGEMENT	04/12/2012	14 800,00	1	0,00	14 800,00	0,00
AUTNC_12_2464	BFV - ARMOIRE HAUTE A RIDEAUX L120 X H200 - DAA	04/12/2012	42 960,00	1	0,00	42 960,00	0,00
AUTNC_12_2477	BFV - TABLE RECTANGULAIRE 140 X 70 - DRH	04/12/2012	96 000,00	1	0,00	96 000,00	0,00
AUTNC_12_2479	BFV - CAISSON PORTEUR - DENC	04/12/2012	17 600,00	1	0,00	17 600,00	0,00
AUTNC_12_2484	BFV - LOT DE 1 BUREAU + 1 CAISSON + 1 TABLE - DGRAC	04/12/2012	46 000,00	1	0,00	46 000,00	0,00
AUTNC_12_2487	BFV - FAUTEUIL DE LABORATOIRE - DAVAR/LNC	04/12/2012	366 765,00	1	0,00	366 765,00	0,00
AUTNC_12_2488	FB - TABOURET SEMI ASSIS - DAVAR LNC	04/12/2012	149 258,00	10	0,00	149 258,00	0,00

AUTNC_12_2438	BFV - LOT DE 4 TITREUSES + 1 PLASTIFIEUSE + 4 PERFO + 5 CALCULATRICES	05/12/2012	128 254,00	1	0,00	128 254,00	0,00
AUTNC_12_2439	BFV - LOT DE 5 TABLEAUX BLANCS + 2 ARMOIRE A CLES	05/12/2012	178 875,00	1	0,00	178 875,00	0,00
AUTNC_12_2512	BFV - DESTRUCTEUR PAPIER REXEL RSX1632 - CES	05/12/2012	75 528,00	1	0,00	75 528,00	0,00
AUTNC_12_2492	BFV - LOT DE 2 DYMO ET 1 AGRAFEUSE SKRE	07/12/2012	50 067,00	1	0,00	50 067,00	0,00
AUTNC_12_2516	BFV - MEUBLE BAS 820X800X400 - CELLULE MEDIATION LOGEMENT	07/12/2012	11 000,00	1	0,00	11 000,00	0,00
AUTNC_12_2517	BFV - LOT DE 1 BUREAU + 1 CAISSON - SIG	07/12/2012	51 920,00	1	0,00	51 920,00	0,00
AUTNC_12_2518	BFV - MEUBLE BAS 2 PORTES L80 X H85 - SERVICE MEDIATION AU LOGEMENT	07/12/2012	41 280,00	1	0,00	41 280,00	0,00
AUTNC_12_2535	BFV - LOT DE 1 CHAISE AVEC ACCOUDOIRES + 1 FAUTEUIL - DRH	07/12/2012	58 890,00	1	0,00	58 890,00	0,00
AUTNC_12_2567	BFV - MACHINE A RELIER - DITTT	07/12/2012	14 346,00	1	0,00	14 346,00	0,00
AUTNC_12_2571	BFV - DESTRUCTEUR PAPIER 2404 4 MM - DRHFPNC	07/12/2012	157 320,00	1	0,00	157 320,00	0,00
AUTNC_12_2573	FB - LOT DE 2 DESTRUCTEURS PAPIER 2503 4 MM - DRHFPNC	07/12/2012	215 460,00	8	0,00	215 460,00	0,00
AUTNC_12_2596	BFV - 1 BUREAU+RETOUR+1 CAISSON+1 FAUT. TERCIO+10 CHAISES+1 MBE BAS DRH	07/12/2012	234 832,00	1	0,00	234 832,00	0,00
AUTNC_12_2600	BFV - LOT DE 1 BUREAU ICONE + 1 RETOUR - DSF/SFPRO-PACIFISC	07/12/2012	88 720,00	1	0,00	88 720,00	0,00
AUTNC_12_2601	FB - TABLE FREGATE L380 l140 14 PLACES - DRHFPNC	07/12/2012	157 800,00	10	0,00	157 800,00	0,00
AUTNC_12_2605	BFV - 1 FAUT.CLOE+28 CHAISES FLIPPER+10 TABLES REUNION+2 MBES BAS - DRH	07/12/2012	429 320,00	1	0,00	429 320,00	0,00
AUTNC_12_2606	BFV - LOT DE 1 BUREAU AVEC RETOUR + 1 CAISSON - DRH	07/12/2012	147 520,00	1	0,00	147 520,00	0,00
AUTNC_12_2608	BFV - LOT DE 1 BUREAU AVEC RETOUR + CAISSON - SIG	07/12/2012	51 920,00	1	0,00	51 920,00	0,00
AUTNC_12_2696	BFV - LOT DE 15 TABLES + 30 CHAISEs + 1 MEUBLE HT - CMS	07/12/2012	574 050,00	1	0,00	574 050,00	0,00
AUTNC_12_2530	BFV - MOBILIER DE SECURITE - SSLIA AERODROME MAGENTA	10/12/2012	31 475,00	1	0,00	31 475,00	0,00
AUTNC_12_2592	FB - COPIEUR - LOT 4 - SGG-SCA	10/12/2012	630 845,00	8	0,00	630 845,00	0,00
AUTNC_12_2593	FB - TRIEUSE - LOT 4 - SGG-SCA	10/12/2012	130 000,00	8	0,00	130 000,00	0,00
AUTNC_12_2595	FB - COPIEUR - LOT 1 - DCCFC	10/12/2012	311 000,00	8	0,00	311 000,00	0,00
AUTNC_12_2597	FB - COPIEUR - LOT 1 - DRH	10/12/2012	311 000,00	8	0,00	311 000,00	0,00
AUTNC_12_2734	FB - ENSEMBLE CANAPE + 3 FAUTEUILS	11/12/2012	465 912,00	10	0,00	465 912,00	0,00
AUTNC_12_2767	BFV - MEUBLE HAUT 1920 X 800 X 400 SANS PORTES 4 ETAGERS - DAA/SI	11/12/2012	22 000,00	1	0,00	22 000,00	0,00
AUTNC_12_2878	BFV - DESTRUCTEUR IDEAL 50 L - DIRECTION	11/12/2012	60 720,00	1	0,00	60 720,00	0,00
AUTNC_12_2643	BFV - CALCULATRICE CASIO DR 520TER	12/12/2012	134 000,00	1	0,00	134 000,00	0,00
AUTNC_12_2644	BFV - BALANCE ELECTRONIQUE	12/12/2012	19 800,00	1	0,00	19 800,00	0,00
AUTNC_12_2532	BFV - PINCE DYMO LABELMANAGER 450 D1 - DSF/SMI	13/12/2012	19 350,00	1	0,00	19 350,00	0,00
AUTNC_12_2798	BFV - DESTRUCTEUR DE BUREAU	13/12/2012	47 856,00	1	0,00	47 856,00	0,00
AUTNC_12_2520	BFV - PLACARD - BALISEUR LOUIS HENIN	19/12/2012	61 360,00	1	0,00	61 360,00	0,00
TOTAL 21848	**Autres matériels de bureau et mobiliers**		**92 026 726,00**		**0,00**	**92 026 726,00**	**0,00**

AUTNC_12_0067	BFV - GSM SAMSUNG B5722	16/02/2012	25 900,00	1	0,00	25 900,00	0,00
AUTNC_12_2790	BFV - GSM SAMSUNG SGH B2100 SCARLET ROUGE	17/02/2012	74 500,00	1	0,00	74 500,00	0,00
AUTNC_12_2791	BFV - GSM SAMSUNG C3222 DOUBLE SIM GRIS	17/02/2012	23 913,00	1	0,00	23 913,00	0,00
AUTNC_12_0090	BFV - FAX LASER SAGEM 4565	20/02/2012	43 500,00	1	0,00	43 500,00	0,00
AUTNC_12_0091	BFV - LOT DE 2 GSM ERICSSON SPIRO	20/02/2012	19 800,00	1	0,00	19 800,00	0,00
AUTNC_12_0078	FB - DAE - FAX SAGEM 4565	22/02/2012	46 395,00	1	0,00	46 395,00	0,00
AUTNC_12_0179	BFV - GSM SAMSUNG E250	27/02/2012	8 500,00	1	0,00	8 500,00	0,00
AUTNC_12_0180	BFV - LOT DE 2 GSM SAMSUNG C3050	01/03/2012	17 900,00	1	0,00	17 900,00	0,00
AUTNC_12_0181	BFV - GSM SAGEM MYX419	01/03/2012	6 900,00	1	0,00	6 900,00	0,00
AUTNC_12_2792	BFV - GSM LG P350 OPTIMUS ME	09/03/2012	25 900,00	1	0,00	25 900,00	0,00

AUTNC_12_0098	FB - AUTOCOM AASTRA 430 - BEP	16/03/2012	406 975,00	8	0,00	406 975,00	0,00
AUTNC_12_0100	BFV - LOT DE 10 POSTES IP AASTRA + 4 BOITIERS DE SUPERVISION	16/03/2012	312 324,00	1	0,00	312 324,00	0,00
AUTNC_12_0309	FB - GSM SAMSUNG GALAXY NEXUS I9250	29/03/2012	118 900,00	8	0,00	118 900,00	0,00
AUTNC_12_2303	BFV - TELEPHONE SANS FIL	03/04/2012	30 800,00	1	0,00	30 800,00	0,00
AUTNC_12_0108	BFV - LOT DE 3 CASQUES DIV. TELECOM - DTE	04/04/2012	176 734,00	1	0,00	176 734,00	0,00
AUTNC_12_0109	BFV - GSM - DAA / SI	04/04/2012	19 900,00	1	0,00	19 900,00	0,00
AUTNC_12_0111	FB - TELEPHONE SATELLITE CHARGEUR BATTERIE IRIDIUM - DASS	04/04/2012	376 850,00	8	0,00	376 850,00	0,00
AUTNC_12_2789	BFV - SMARTPHONE ANDROID BLC	04/04/2012	79 800,00	1	0,00	79 800,00	0,00
AUTNC_12_0441	FB - IPHONE 4S	12/04/2012	147 155,00	8	0,00	147 155,00	0,00
AUTNC_12_2856	BFV - POSTE TELEPHONIQUE SUPPLEMENTAIRE AUTOCOM FOCH	13/04/2012	183 000,00	1	0,00	183 000,00	0,00
AUTNC_12_2892	BFV - FG 2012 - TELEPHONES FIXES	13/04/2012	605 250,00	1	0,00	605 250,00	0,00
AUTNC_12_0440	BFV - FG 2012 - TELEPHONES MOBILES	24/04/2012	121 400,00	1	0,00	121 400,00	0,00
AUTNC_12_0462	BFV - FAX LASER SAMSUNG SF 650	24/04/2012	36 900,00	1	0,00	36 900,00	0,00
AUTNC_12_0476	BFV - FAX SAMSUNG - SCF	03/05/2012	38 900,00	1	0,00	38 900,00	0,00
AUTNC_12_0576	FB - AUTOCOMMUTATEUR - CC IAAI	03/05/2012	915 915,00	8	0,00	915 915,00	0,00
AUTNC_12_0697	BFV - TELEPHONE SANS FILS LIGICOM SOLY 155 - OPC DREHU	07/05/2012	6 500,00	1	0,00	6 500,00	0,00
AUTNC_12_0480	BFV - LOT DE 2 FAX SAMSUNG - DASS	11/05/2012	73 800,00	1	0,00	73 800,00	0,00
AUTNC_12_0725	BFV - POSTE TELEPHONIQUE ALCATEL - LUCENT 4035	15/05/2012	26 250,00	1	0,00	26 250,00	0,00
AUTNC_12_0561	BFV - GSM NOKIA	21/05/2012	14 985,00	1	0,00	14 985,00	0,00
AUTNC_12_0511	BFV - POSTE TELEPHONIQUE AUTOCOM IEP6 + IEP4	22/05/2012	17 700,00	1	0,00	17 700,00	0,00
AUTNC_12_0610	FB - MATERIEL TOIP - CASTEIX DBAF	22/05/2012	247 329,00	8	0,00	247 329,00	0,00
AUTNC_12_0692	BFV - TELEPHONE SAGEM D27T SS FIL	22/05/2012	6 900,00	1	0,00	6 900,00	0,00
AUTNC_12_0693	BFV - GSM SAMSUNG E2370 BLUE SILVER CDSE	22/05/2012	11 913,00	1	0,00	11 913,00	0,00
AUTNC_12_0694	BFV - GSM SAMSUNG B2710 BLEU - DIRECTION	22/05/2012	19 913,00	1	0,00	19 913,00	0,00
AUTNC_12_0728	BFV - FG 2012 - DASS AG MATERIEL DE TELEPHONIE	22/05/2012	54 621,00	1	0,00	54 621,00	0,00
AUTNC_12_0678	BFV - TELEPHONE SAMSUNG NEXUS - DAA	23/05/2012	59 430,00	1	0,00	59 430,00	0,00
AUTNC_12_0830	FB - POSTE IP 4028	29/05/2012	101 075,00	8	0,00	101 075,00	0,00
AUTNC_12_2572	BFV - POSTE SIP VISIOPHONE TIPTEL VP28	01/06/2012	115 800,00	1	0,00	115 800,00	0,00
AUTNC_12_0595	BFV - LOT DE 2 FAX SAMSUNG - DGRAC	04/06/2012	104 950,00	1	0,00	104 950,00	0,00
AUTNC_12_0907	BFV - MOBILIS PDT	04/06/2012	19 900,00	1	0,00	19 900,00	0,00
AUTNC_12_2179	BFV - GSM SAMSUNG - PLANTON DU SI	04/06/2012	39 900,00	1	0,00	39 900,00	0,00
AUTNC_12_0779	BFV - TELEPHONE GSM ET FILM PROTECTEUR	05/06/2012	26 100,00	1	0,00	26 100,00	0,00
AUTNC_12_0952	BFV - LOT DE 2 MICROCASQUES LOGITECH CLEARCHAT	05/06/2012	34 400,00	1	0,00	34 400,00	0,00
AUTNC_12_1480	BFV - LOT DE 9 GSM SAMSUNG B2100 XPLORER NOIR	05/06/2012	97 590,00	1	0,00	97 590,00	0,00
AUTNC_12_0803	BFV - LOT DE 6 TELEPHONES MOBILES	07/06/2012	59 400,00	1	0,00	59 400,00	0,00
AUTNC_12_0778	BFV - FG 2012 - CAE MATERIEL DE TELEPHONIE	08/06/2012	41 740,00	1	0,00	41 740,00	0,00
AUTNC_12_0823	BFV - FG 2012 - FAUO MATERIEL DE TELEPHONIE	08/06/2012	11 826,00	1	0,00	11 826,00	0,00
AUTNC_12_0854	BFV - LOT DE 200 TELEPHONES AASTRA TOIP - LOT 12	08/06/2012	3 180 000,00	1	0,00	3 180 000,00	0,00
AUTNC_12_0954	BFV - GSM SAMSUNG E2730 - AGENT WAHNAWE	13/06/2012	17 100,00	1	0,00	17 100,00	0,00
AUTNC_12_1049	BFV - FG 2012 - MATERIEL DE TELEPHONIE GVT - 50000 XPF	13/06/2012	274 500,00	1	0,00	274 500,00	0,00
AUTNC_12_1037	BFV - TELEPHONE PORTABLE GSM	15/06/2012	5 900,00	1	0,00	5 900,00	0,00
AUTNC_12_0916	BFV - LOT DE 6 MODULES POUR POSTES AASTRA M670i	18/06/2012	113 400,00	1	0,00	113 400,00	0,00
AUTNC_12_1088	BFV - LOT DE 4 POSTES AASTRA 5361 SOL TOIP	19/06/2012	58 000,00	1	0,00	58 000,00	0,00
AUTNC_12_2602	BFV - POSTE AASTRA 5380 SOL TOIP	19/06/2012	32 000,00	1	0,00	32 000,00	0,00
AUTNC_12_1080	BFV - MOBILIS POUR LE S.G DU CCDK	21/06/2012	11 900,00	1	0,00	11 900,00	0,00
AUTNC_12_1145	BFV - LOT DE 3 GSM NOKIA	27/06/2012	20 085,00	1	0,00	20 085,00	0,00
AUTNC_12_1135	FB - IPHONE - DAA	09/07/2012	159 900,00	8	0,00	159 900,00	0,00
AUTNC_12_1136	BFV - TELEPHONE MOBILE - AGENT ANTENNE KONE	09/07/2012	8 900,00	1	0,00	8 900,00	0,00

AUTNC_12_1154	BFV - MOBILIS SG	09/07/2012	19 800,00	1	0,00	19 800,00	0,00
AUTNC_12_1087	FB - AUTOCOM AASTRA 415 SOL TOIP CC DJUBEA	11/07/2012	239 760,00	8	0,00	239 760,00	0,00
AUTNC_12_2837	BFV - TELEPHONE ANALOGIQUE POSTE 6730 A	17/07/2012	64 000,00	1	0,00	64 000,00	0,00
AUTNC_12_1064	BFV - FG 2012 - CES - MATERIEL DE TELEPHONIE	18/07/2012	81 360,00	1	0,00	81 360,00	0,00
AUTNC_12_1149	FB - DAE - POSTE TELEPHONIQUE	18/07/2012	19 075,00	1	0,00	19 075,00	0,00
AUTNC_12_1091	BFV - CARTE SIM + RECHARGE IRIDIUM	19/07/2012	94 400,00	1	0,00	94 400,00	0,00
AUTNC_12_2783	BFV - LOT DE 2 MOBILIS SAMSUNG SGH E1130 ORANGE	20/07/2012	13 800,00	1	0,00	13 800,00	0,00
AUTNC_12_1294	BFV - LOT DE 2 TELEPHONES FIXES - SIA	26/07/2012	17 090,00	1	0,00	17 090,00	0,00
AUTNC_12_2785	BFV - GSM SAMSUNG S 5230	26/07/2012	18 800,00	1	0,00	18 800,00	0,00
AUTNC_12_2844	FB - IPHONE 4 S - MEM BACKES	26/07/2012	124 900,00	8	0,00	124 900,00	0,00
AUTNC_12_2845	BFV - SAMSUNG GALAXY S2 NOIR - M.SWETSCHKIN	26/07/2012	74 900,00	1	0,00	74 900,00	0,00
AUTNC_12_1187	BFV - GSM SAMSUNG S5690 XCOVER - DMTC	27/07/2012	44 900,00	1	0,00	44 900,00	0,00
AUTNC_12_1216	BFV - FG 2012 - FAEP MATERIEL DE TELEPHONIE	27/07/2012	32 213,00	1	0,00	32 213,00	0,00
AUTNC_12_2842	BFV - SAMSUNG GALAXY - M. BERTINETTI	02/08/2012	84 900,00	1	0,00	84 900,00	0,00
AUTNC_12_2843	FB - IPHONE 4S 32 GO BLACK - MME BACKES	02/08/2012	135 000,00	8	0,00	135 000,00	0,00
AUTNC_12_1314	BFV - LOT DE 3 GSM NOKIA C2-02 - DENC / INSPECTEURS	07/08/2012	52 200,00	1	0,00	52 200,00	0,00
AUTNC_12_1315	BFV - GSM SAMSUNG B2100 ROUGE - DAVAR	07/08/2012	38 730,00	1	0,00	38 730,00	0,00
AUTNC_12_1319	BFV - LOT DE 4 TELECOPIEURS + 2 TELEPHONES FILAIRES + 2 CASQUES FILAIRES - DITTT	07/08/2012	281 808,00	1	0,00	281 808,00	0,00
AUTNC_12_1336	BFV - GSM NOKIA X3-02 - GOROMIDO	09/08/2012	24 900,00	1	0,00	24 900,00	0,00
AUTNC_12_1339	BFV - GSM NOKIA X2-05 - PJQ	09/08/2012	11 500,00	1	0,00	11 500,00	0,00
AUTNC_12_1341	BFV - GSM SAMSUNG C3222 CH@T - KJ	09/08/2012	15 500,00	1	0,00	15 500,00	0,00
AUTNC_12_1301	BFV - TELEPHONE FAX - TOUR CONTROLE LIFOU	17/08/2012	35 974,00	1	0,00	35 974,00	0,00
AUTNC_12_2835	BFV - GSM SAMSUNG B2100 EXPLORER NOIR	20/08/2012	163 992,00	1	0,00	163 992,00	0,00
AUTNC_12_2838	BFV - GSM SAMSUNG	20/08/2012	19 996,00	1	0,00	19 996,00	0,00
AUTNC_12_1419	BFV - GSM SAMSUNG - TOGNA	21/08/2012	24 900,00	1	0,00	24 900,00	0,00
AUTNC_12_1401	BFV - LOT DE 2 POSTES TELEPHONIQUE - SCAI	23/08/2012	32 000,00	1	0,00	32 000,00	0,00
AUTNC_12_1464	BFV - MODEM ADSL	23/08/2012	10 000,00	1	0,00	10 000,00	0,00
AUTNC_12_1439	BFV - LOT DE 6 POSTES DECT A142D TDM ET IP - DAVAR/LNC	27/08/2012	154 800,00	1	0,00	154 800,00	0,00
AUTNC_12_1470	BFV - GSM POLAROID	27/08/2012	8 990,00	1	0,00	8 990,00	0,00
AUTNC_12_1459	BFV - LOT DE 10 CASQUES LOGITECH H530 TOIP	29/08/2012	68 000,00	1	0,00	68 000,00	0,00
AUTNC_12_1505	BFV - GSM SAMSUNG S 3850 - PLANTON BEA	29/08/2012	18 900,00	1	0,00	18 900,00	0,00
AUTNC_12_1527	BFV - GSM SAMSUNG PLAYER ONE - DAA/CMP	04/09/2012	13 513,00	1	0,00	13 513,00	0,00
AUTNC_12_1475	BFV - LOT DE 10 POSTES DORO CONGRESS 205 - DSF/SMI	05/09/2012	89 000,00	1	0,00	89 000,00	0,00
AUTNC_12_1572	FB - MATERIELS RADIO COMMUNICATION TOUR CONTROLE A VEHICULE - AERODROME MAGENTA	05/09/2012	130 860,00	8	0,00	130 860,00	0,00
AUTNC_12_1517	BFV - MOBILIS CHEF DE SERVICE GEOMATIQUE	06/09/2012	6 500,00	1	0,00	6 500,00	0,00
AUTNC_12_1550	BFV - 1 TELEPHONE - CHD	11/09/2012	25 900,00	1	0,00	25 900,00	0,00
AUTNC_12_1559	BFV - GSM SAMSUNG S8000 JET	11/09/2012	21 460,00	1	0,00	21 460,00	0,00
AUTNC_12_1562	BFV - LOT DE 1 DICTAPHONE + 1 PAIRE TALKIE WALKIE - DITTT	14/09/2012	69 206,00	1	0,00	69 206,00	0,00
AUTNC_12_1580	BFV - FAX LASER SAMSUNG SF 760P	18/09/2012	38 900,00	1	0,00	38 900,00	0,00
AUTNC_12_1593	BFV - TELEPHONE GSM - DAA	18/09/2012	94 800,00	1	0,00	94 800,00	0,00
AUTNC_12_2693	BFV - GSM SAMSUNG GALAXY S2 IMEI N°359372046519385	21/09/2012	79 900,00	1	0,00	79 900,00	0,00
AUTNC_12_1610	BFV - LOT DE 150 POSTES IP AASTRA 6731i - LOT 15	26/09/2012	2 235 000,00	1	0,00	2 235 000,00	0,00
AUTNC_12_1739	FB - CARTE 30 CANAUX	01/10/2012	196 250,00	8	0,00	196 250,00	0,00
AUTNC_12_1633	BFV - TELECOPIEUR/REPONDEUR/TEL BROTHER 1460	02/10/2012	26 073,00	1	0,00	26 073,00	0,00
AUTNC_12_1670	BFV - TELECOPIEUR BROTHER - DENC/LIFOU	02/10/2012	51 282,00	1	0,00	51 282,00	0,00

AUTNC_12_1725	BFV - GSM SAMSUNG E1050 BLACK - HDCJ	04/10/2012	3 900,00	1	0,00	3 900,00	0,00
AUTNC_12_1698	FB - GSM IPHONE 4S - DBAF DIRECTION	05/10/2012	113 933,00	8	0,00	113 933,00	0,00
AUTNC_12_1794	BFV - FAX LASER BROTHER - DAVAR QUARANTAINE ANIMALE PAITA	05/10/2012	44 937,00	1	0,00	44 937,00	0,00
AUTNC_12_1818	FB - CENTRAL TELEPHONIQUE - TOUR CONTROLE LIFOU	05/10/2012	137 975,00	8	0,00	137 975,00	0,00
AUTNC_12_1043	BFV - GSM SAMSUNG SP - SENAT COUTUMIER	09/10/2012	8 500,00	1	0,00	8 500,00	0,00
AUTNC_12_1445	FB - AUTOCOM PABX A5000 (REMPLACEMENT) - SENAT	09/10/2012	397 581,00	8	0,00	397 581,00	0,00
AUTNC_12_1723	BFV - GSM NOKIA - DHOU	09/10/2012	23 500,00	1	0,00	23 500,00	0,00
AUTNC_12_2836	BFV - TELEPHONE NUMERIQUE POSTE M760E	16/10/2012	30 000,00	1	0,00	30 000,00	0,00
AUTNC_12_1921	BFV - GSM SAMSUNG - SGA	17/10/2012	16 900,00	1	0,00	16 900,00	0,00
AUTNC_12_1970	BFV - GSM SAMSUNG GALAXY ACE - VICE PRESIDENCE	18/10/2012	32 500,00	1	0,00	32 500,00	0,00
AUTNC_12_2684	BFV - GSM SAGEM 401 - FEMME DE MENAGE	18/10/2012	7 900,00	1	0,00	7 900,00	0,00
AUTNC_12_1960	BFV - FAX SAMSUNG - DAA/CMP	22/10/2012	36 900,00	1	0,00	36 900,00	0,00
AUTNC_12_1905	BFV - GSM SAMSUNG - CHEF DE SERVICE - DASS SE	23/10/2012	43 700,00	1	0,00	43 700,00	0,00
AUTNC_12_1952	FB - IPHONE 4S 32GO + ETUI - CABINET PRESIDENCE	24/10/2012	148 370,00	8	0,00	148 370,00	0,00
AUTNC_12_1684	BFV - FG 2012 - MATERIEL DE TELEPHONIE - DEZARNAULDS	25/10/2012	283 300,00	1	0,00	283 300,00	0,00
AUTNC_12_0914	BFV - LOT DE 16 CASQUES + MICRO LOGITECH USB	06/11/2012	78 400,00	1	0,00	78 400,00	0,00
AUTNC_12_1604	BFV - TELEPHONE FIXE	06/11/2012	8 990,00	1	0,00	8 990,00	0,00
AUTNC_12_1635	BFV - TELEPHONE MOBILIS	06/11/2012	5 500,00	1	0,00	5 500,00	0,00
AUTNC_12_1923	BFV - LOT DE 2 GSM SAMSUNG - WAHNAWE ET LAVELUA	06/11/2012	44 600,00	1	0,00	44 600,00	0,00
AUTNC_12_2007	FB - LOT DE 3 BORNES TOIP + INSTALLATION - DAVAR LNC	06/11/2012	405 450,00	8	0,00	405 450,00	0,00
AUTNC_12_2091	FB - GSM IPHONE - BERNARD CERNEAUX	06/11/2012	129 000,00	8	0,00	129 000,00	0,00
AUTNC_12_2082	BFV - TELEPHONE PORTABLE GSM	07/11/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_2176	BFV - TELEPHONE SANS FIL PANASONIC KXTG612	14/11/2012	6 900,00	1	0,00	6 900,00	0,00
AUTNC_12_2695	BFV - LOT DE 2 TELEPHONES ALCATEL TEMPORIS 700	14/11/2012	17 150,00	1	0,00	17 150,00	0,00
AUTNC_12_2130	BFV - TELECOPIEUR - DENC	15/11/2012	76 415,00	1	0,00	76 415,00	0,00
AUTNC_12_2694	BFV - TELEPHONE ALCATEL TEMPORIS 700	15/11/2012	7 000,00	1	0,00	7 000,00	0,00
AUTNC_12_2187	BFV - TELEPHONE SAMSUNG SGH B2100	19/11/2012	14 900,00	1	0,00	14 900,00	0,00
AUTNC_12_2188	BFV - SAMSUNG E1190 ET COFFRET CARTE LIBERTE	19/11/2012	11 900,00	1	0,00	11 900,00	0,00
AUTNC_12_2324	FB - GSM SAMSUNG GALAXY S3 16G - MARC SPISSER	20/11/2012	109 900,00	8	0,00	109 900,00	0,00
AUTNC_12_2252	BFV - FAX SAMSUNG - DGRAC OPC IAAI	21/11/2012	46 470,00	1	0,00	46 470,00	0,00
AUTNC_12_2194	FB - LOT DE 2 GSM APPLE IPHONE 5 16 GB + HOUSSE	23/11/2012	343 800,00	8	0,00	343 800,00	0,00
AUTNC_12_2213	BFV - LOT DE 10 MICRO CASQUES LOGITECH H530 TOIP	23/11/2012	68 000,00	1	0,00	68 000,00	0,00
AUTNC_12_2884	BFV - IPHONE 4 S	23/11/2012	299 700,00	1	0,00	299 700,00	0,00
AUTNC_12_2334	BFV - LOT DE 2 GSM LG - PLANTONS DAA	26/11/2012	99 600,00	1	0,00	99 600,00	0,00
AUTNC_12_2335	BFV - GSM SONY - CHARGE DES C. COUTUMIERS	26/11/2012	29 900,00	1	0,00	29 900,00	0,00
AUTNC_12_2395	BFV - GSM LG - PLANTON DU SI	28/11/2012	55 592,00	1	0,00	55 592,00	0,00
AUTNC_12_2454	BFV - TELEPHONE REPONDEUR - DAVAR SIVAP	30/11/2012	7 990,00	1	0,00	7 990,00	0,00
AUTNC_12_2482	BFV - GSM IPHONE 4S - M. MANDAOUE	03/12/2012	99 990,00	1	0,00	99 990,00	0,00
AUTNC_12_2834	BFV - TELEPHONE FILAIRE ALCATEL + TEL/FAX BROTHER - STADE MAGENTA	03/12/2012	20 669,00	1	0,00	20 669,00	0,00
AUTNC_12_2353	BFV - LOT DE 4 TELEPHONES SANS FILS - DSF/SMI	04/12/2012	31 600,00	1	0,00	31 600,00	0,00
AUTNC_12_2478	BFV - GSM SAMSUNG GALAXY S3 - SGG	04/12/2012	84 500,00	1	0,00	84 500,00	0,00
AUTNC_12_2514	BFV - TELECOPIEUR SAMSUNG SF-760P LASER - DAC	05/12/2012	38 190,00	1	0,00	38 190,00	0,00
AUTNC_12_2528	BFV - GSM SAMSUNG GALAXI S III I9300 NOIR - OPC NENGONE	05/12/2012	79 013,00	1	0,00	79 013,00	0,00
AUTNC_12_2533	FB - LOT DE 2 IPHONES 5 64GO - CES	05/12/2012	378 000,00	8	0,00	378 000,00	0,00
AUTNC_12_2490	BVF - COMMUTATEUR KVM - NVELLE TOUR CONTROLE LIFOU	06/12/2012	7 800,00	1	0,00	7 800,00	0,00
AUTNC_12_2328	BFV - LOT DE 4 MOBILIS - DFPC	07/12/2012	31 652,00	1	0,00	31 652,00	0,00
AUTNC_12_2447	FB - LOT DE 5 PASSERELLES TELEPHONIQUES - LOT 6 - 032M12	07/12/2012	712 575,00	8	0,00	712 575,00	0,00

AUTNC_12_2549	BFV - FAX SAMSUNG SF-7960P - DITTT	07/12/2012	49 960,00	1	0,00	49 960,00	0,00
AUTNC_12_2553	BFV - POSTE TELEPHONIQUE E500 SILVER GIGAS - DAA	07/12/2012	13 984,00	1	0,00	13 984,00	0,00
AUTNC_12_2574	BFV - GSM SAMSUNG GALAXY XCOVER S5690 - DCCFC	07/12/2012	36 913,00	1	0,00	36 913,00	0,00
AUTNC_12_2577	BFV - TELEPHONE SANS FIL SIEMENS - DITTT	07/12/2012	5 900,00	1	0,00	5 900,00	0,00
AUTNC_12_2580	BFV - CASQUE SANS FIL TYPE GN - DITTT ARCHIVES	07/12/2012	176 400,00	1	0,00	176 400,00	0,00
AUTNC_12_2582	BFV - TELEPHONE SANS FIL SIEMENS 2 COMBINES - DITTT	07/12/2012	19 800,00	1	0,00	19 800,00	0,00
AUTNC_12_2722	FB - GSM IPHONE 5 - MME ROBINEAU	07/12/2012	159 000,00	8	0,00	159 000,00	0,00
AUTNC_12_2489	BFV - TELEPHONES FIXES DGRAC - OCTOBRE 2012	10/12/2012	35 075,00	1	0,00	35 075,00	0,00
AUTNC_12_2709	BFV - GSM SAMSUNG GALAXY X COVER S5690	10/12/2012	73 826,00	1	0,00	73 826,00	0,00
AUTNC_12_2747	BFV - IPHONE 4S 16G NOIR - DITTT	11/12/2012	84 900,00	1	0,00	84 900,00	0,00
AUTNC_12_2748	BFV - TALKIE WALKIES - DITTT	11/12/2012	30 520,00	1	0,00	30 520,00	0,00
AUTNC_12_2755	BFV - GSM SAMSUNG S6102 Y DUOS - PLANTON DAJ	11/12/2012	29 980,00	1	0,00	29 980,00	0,00
AUTNC_12_2794	BFV - FAX SAMSUNG SF-760P	13/12/2012	35 910,00	1	0,00	35 910,00	0,00
AUTNC_12_0062	BFV - GSM SAMSUNG E2652W	18/12/2012	59 400,00	1	0,00	59 400,00	0,00
AUTNC_12_0833	BFV - POSTES TELEPHONES FIXES - LOGISTIQUE	21/12/2012	13 479,00	1	0,00	13 479,00	0,00
TOTAL 2185	**Matériel de téléphonie**		**19 599 439,00**		**0,00**	**19 599 439,00**	**0,00**

AUTNC_12_0196	BFV - FG 2012 - DIVERS MATERIELS ET MOBILIER BEP/DITTT	01/01/2012	275 195,00	1	0,00	275 195,00	0,00
AUTNC_12_1840	BFV - REALISATION 2 KAKEMO - WIND FLAG/SPF	01/01/2012	66 300,00	1	0,00	66 300,00	0,00
AUTNC_12_2110	FB - ARMOIRE A PHARMACIE LYCEE ESCOFFIER	01/01/2012	136 500,00	8	0,00	136 500,00	0,00
AUTNC_12_0048	BFV - NETTOYEUR HP ET ACCESSOIRE	31/01/2012	91 360,00	1	0,00	91 360,00	0,00
AUTNC_12_2931	BFV - DEDOUANEMENT MAT MAINTENANCE - ACHAT PAYE EN 2011	08/02/2012	71 134,00	1	0,00	71 134,00	0,00
AUTNC_12_0118	BFV - REFRIGERATEUR 470L - ANN. LE SOFIA	28/02/2012	82 300,00	1	0,00	82 300,00	0,00
AUTNC_12_2160	BFV - REFRIGERATEUR DAEWOO - CC IAAI	01/03/2012	72 800,00	1	0,00	72 800,00	0,00
AUTNC_12_2670	BFV - LOT DE 4 ONDULEURS - STATIONS GPS RESEAU BANIAN	08/03/2012	306 000,00	1	0,00	306 000,00	0,00
AUTNC_12_0094	BFV - LOT DE SIGNALETIQUES PVC 4MM - SMP/DCCFC	13/03/2012	101 745,00	1	0,00	101 745,00	0,00
AUTNC_12_0191	BFV - 1 EXTINCTEUR - SIVAP BOURAIL SALLE REUNION	14/03/2012	18 320,00	1	0,00	18 320,00	0,00
AUTNC_12_0079	FB - APPAREIL PHOTO NIKON	16/03/2012	235 740,00	8	0,00	235 740,00	0,00
AUTNC_12_0064	BFV - VENTILATEUR	20/03/2012	7 490,00	1	0,00	7 490,00	0,00
AUTNC_12_0246	BFV - ECRAN DE PROJECTION - SGG/SCA	22/03/2012	18 500,00	1	0,00	18 500,00	0,00
AUTNC_12_0217	BFV - LOT DE 1 ECRAN LCD + LECTEUR DVD - SMMPM	26/03/2012	89 900,00	1	0,00	89 900,00	0,00
AUTNC_12_0157	BFV - SAC MEDICAL - DAC/SSLIA MAGENTA	04/04/2012	29 775,00	1	0,00	29 775,00	0,00
AUTNC_12_0160	BFV - LOT DE 30 POTEAUX A SANGLE RETRACTABLE - DAVAR	04/04/2012	576 000,00	1	0,00	576 000,00	0,00
AUTNC_12_0223	BFV - FUSIL CALIBRE 12 - DAC	04/04/2012	79 000,00	1	0,00	79 000,00	0,00
AUTNC_12_0253	BFV - LOT DE 2 VENTILATEURS CORNELL - S.I	04/04/2012	15 800,00	1	0,00	15 800,00	0,00
AUTNC_12_3012	BFV - LOT DE 2 VENTILATEURS PR PLANTONS DAA/SI	04/04/2012	15 800,00	1	0,00	15 800,00	0,00
AUTNC_12_2112	FB - TRANCHEUR	06/04/2012	179 080,00	8	0,00	179 080,00	0,00
AUTNC_12_2113	FB - LOT DE 2 EMULSIONNEUR-MIXER	06/04/2012	200 556,00	8	0,00	200 556,00	0,00
AUTNC_12_2114	FB - PACOJET 18400	06/04/2012	738 375,00	8	0,00	738 375,00	0,00
AUTNC_12_2115	FB - THERMOPLONGEUR	06/04/2012	803 000,00	8	0,00	803 000,00	0,00
AUTNC_12_0528	BFV - FG 2012 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12/04/2012	763 022,00	1	0,00	763 022,00	0,00
AUTNC_12_0530	FB - MACHINE A LAVER SECHANTE 6KG	12/04/2012	102 800,00	8	0,00	102 800,00	0,00
AUTNC_12_0632	FB - LOT DE 2 CONGELATEURS	20/04/2012	322 600,00	8	0,00	322 600,00	0,00
AUTNC_12_0633	BFV - REFRIGERATEUR	20/04/2012	52 200,00	1	0,00	52 200,00	0,00
AUTNC_12_2107	BFV - FG 2012 - MATERIEL AUDIOVISUEL LYCEE ESCOFFIER	20/04/2012	1 136 600,00	1	0,00	1 136 600,00	0,00
AUTNC_12_0555	FB - ASPIRATEUR BOXTER INOX NAVIRE AMBORELLA	27/04/2012	18 040,00	1	0,00	18 040,00	0,00
AUTNC_12_0563	BFV - VENTILATEUR INDUSTRIEL - ATELIER	03/05/2012	15 920,00	1	0,00	15 920,00	0,00
AUTNC_12_0580	BFV - AUTOCUISEUR - BALISEUR LOUIS HENIN	03/05/2012	24 900,00	1	0,00	24 900,00	0,00

AUTNC_12_0374	BFV - LOT DE 2 BOITIERS MULTIM. + 3 TREPIEDS - DENC	04/05/2012	57 955,00	1	0,00	57 955,00	0,00
AUTNC_12_0605	BFV - BOUTEILLE OXYGENE COMPLETE - DASS	10/05/2012	93 780,00	1	0,00	93 780,00	0,00
AUTNC_12_0081	BFV - TELEVISION LED 055 CM FULL HD - VEDETTE EUGENE MORIGNAT	11/05/2012	39 900,00	1	0,00	39 900,00	0,00
AUTNC_12_0625	BFV - FG 2012 - FAEP AUTRE IMMOBILISATION CORPORELLES	14/05/2012	26 700,00	1	0,00	26 700,00	0,00
AUTNC_12_0375	BFV - MACHINE A LAVER - DAC/SCE INGENIERIE	15/05/2012	69 000,00	1	0,00	69 000,00	0,00
AUTNC_12_0539	BFV - FG 2012 - MATERIEL DE CUISINE - LYCEE ESCOFFIER	21/05/2012	10 388 994,00	1	0,00	10 388 994,00	0,00
AUTNC_12_0573	BFV - LOT DE 30 POTEAUX A SANGLE - BIF TONTOUTA	21/05/2012	570 000,00	1	0,00	570 000,00	0,00
AUTNC_12_0592	FB - PORTE ASSIETTES 4 PLATEAUX	21/05/2012	122 912,00	8	0,00	122 912,00	0,00
AUTNC_12_0593	FB - CHARIOT DE SECHAGE ET STOCKAGE INOX	21/05/2012	141 240,00	8	0,00	141 240,00	0,00
AUTNC_12_0594	FB - FUMOIR FM4 2 ETAGE	21/05/2012	134 680,00	8	0,00	134 680,00	0,00
AUTNC_12_0490	FB - AMPLIFICATEUR SONO 2 X 900 W - MAISON SYNDICATS VDTIR	22/05/2012	143 000,00	8	0,00	143 000,00	0,00
AUTNC_12_0562	BFV - VENTILATEUR DE CALE - VEDETTE EUGENE MORIGNAT	22/05/2012	19 600,00	1	0,00	19 600,00	0,00
AUTNC_12_2108	FB - LOT DE 25 EXTINCTEUR LYCEE ESCOFFIER	29/05/2012	356 205,00	8	0,00	356 205,00	0,00
AUTNC_12_0788	BFV - LOT DE 24 STORES ENROULEURS - IMMEUBLE CASTEX 2EME ETAGE	01/06/2012	810 720,00	1	0,00	810 720,00	0,00
AUTNC_12_2104	BFV - FG 2012 - FAUO AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/06/2012	58 010,00	1	0,00	58 010,00	0,00
AUTNC_12_0909	BFV - DIVERS VAISSELLE + DECO NOEL	04/06/2012	29 440,00	1	0,00	29 440,00	0,00
AUTNC_12_1530	FG - BFV - AUTRE IMMOS CORPO. - DEZARNAULTS	04/06/2012	344 518,00	1	0,00	344 518,00	0,00
AUTNC_12_2309	BFV - FONTAINE - DSF/SMI	04/06/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_0638	BFV - EXTINCTEUR - AERODROME LIFOU	11/06/2012	99 270,00	1	0,00	99 270,00	0,00
AUTNC_12_0832	BFV - FAEN - SAC DE FRAPPE	11/06/2012	21 000,00	1	0,00	21 000,00	0,00
AUTNC_12_0871	BFV - HDCJ - ETAGERES	11/06/2012	20 930,00	1	0,00	20 930,00	0,00
AUTNC_12_0983	BFV - REFRIGERATEUR - DRHFPNC	13/06/2012	93 300,00	1	0,00	93 300,00	0,00
AUTNC_12_1050	BFV - REFRIGERATEUR 2P 423 L	13/06/2012	89 900,00	1	0,00	89 900,00	0,00
AUTNC_12_1951	BFV - MICRO ONDE MONO 20 L	14/06/2012	12 900,00	1	0,00	12 900,00	0,00
AUTNC_12_0861	FB - BONBONNE EXTINCTION INCENDIE + CENTRALE INCENDIE / PRA	18/06/2012	850 000,00	8	0,00	850 000,00	0,00
AUTNC_12_0895	FB - POINTEUSE HORODATRICE	21/06/2012	157 000,00	8	0,00	157 000,00	0,00
AUTNC_12_1101	BFV - REFRIGERATEUR TOP 130 L INOX AA	22/06/2012	39 000,00	1	0,00	39 000,00	0,00
AUTNC_12_1956	BFV - REFRIGERATEUR 311L SAMSUNG	04/07/2012	89 900,00	1	0,00	89 900,00	0,00
AUTNC_12_1957	BFV - NETTOYEUR HAUTE PRESSION	04/07/2012	33 155,00	1	0,00	33 155,00	0,00
AUTNC_12_0900	BFV - REFRIGERATEUR - BALISEUR LOUIS HENIN	06/07/2012	39 900,00	1	0,00	39 900,00	0,00
AUTNC_12_2933	FB - RAPE A CHOCOLAT	11/07/2012	104 390,00	8	0,00	104 390,00	0,00
AUTNC_12_1167	FB - BLOC DE CUISSON 4 FEUX/FOUR GAZ - FAUO	12/07/2012	270 000,00	8	0,00	270 000,00	0,00
AUTNC_12_2930	BFV - FONTAINE REFRIGEREE - FAUO	12/07/2012	73 000,00	1	0,00	73 000,00	0,00
AUTNC_12_0384	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE SAMSUNG	17/07/2012	17 501,00	1	0,00	17 501,00	0,00
AUTNC_12_1213	FB - LOT DE 3 REFRIGERATEURS - LOGEMENT LIFOU	17/07/2012	479 850,00	8	0,00	479 850,00	0,00
AUTNC_12_1214	BFV - ELECTROMENAGERS POUR LA VILLA 1 LIFOU AERODROME	17/07/2012	59 800,00	1	0,00	59 800,00	0,00
AUTNC_12_1241	BFV - LOT DE 1 CAFETIERE + 2 THERMOS - SERVICE PEDAGOGIQUE	17/07/2012	8 750,00	1	0,00	8 750,00	0,00
AUTNC_12_1191	BFV - EXTINCTEUR VEHICULE SSLIA - AERODROME KONE	18/07/2012	20 880,00	1	0,00	20 880,00	0,00
AUTNC_12_0175	BFV - SECHE LINGE FRONTAL COND.ELEC 6K - BALISEUR L.HENIN	20/07/2012	59 900,00	1	0,00	59 900,00	0,00
AUTNC_12_2880	BFV - EXTINCTEUR EUROFEU - DTSI/MAGENTA OUEMO	20/07/2012	342 600,00	1	0,00	342 600,00	0,00
AUTNC_12_1279	BFV - MICRO-ONDE - DSF/SMI	23/07/2012	26 900,00	1	0,00	26 900,00	0,00
AUTNC_12_1354	BFV - REFRIGERATEUR 280L - SMMPM	07/08/2012	63 800,00	1	0,00	63 800,00	0,00
AUTNC_12_1373	FB - HALTERES HEX 20 & 25 KG	07/08/2012	77 500,00	1	0,00	77 500,00	0,00
AUTNC_12_0601	FB - GUITARE KALI SIMPLE 360*360 / 3 BRAS	13/08/2012	256 632,00	8	0,00	256 632,00	0,00
AUTNC_12_1396	BFV - JUMELLE PERL 10*50 J07 MEDAS	14/08/2012	16 560,00	1	0,00	16 560,00	0,00
AUTNC_12_1397	BFV - JUMELLE PERL 10*50 J07 MEDAS	14/08/2012	16 560,00	1	0,00	16 560,00	0,00
AUTNC_12_0391	BFV - LOT DE 2 EXTINCTEURS 9 KG + 1 EXTINCTEUR 2 KG - MUSEE NC	20/08/2012	53 800,00	1	0,00	53 800,00	0,00

AUTNC_12_1388	BFV - MACHINE A LAVER - DAVAR	21/08/2012	84 000,00	1	0,00	84 000,00	0,00
AUTNC_12_1484	FB - EQUIPEMENT VIDEO CONFERENCE PETITE SALLE DES COMMISSIONS - CNC	22/08/2012	1 423 400,00	8	0,00	1 423 400,00	0,00
AUTNC_12_0938	FB - LOT DE 2 ROBOT CULINAIRE ET SES ACCESSOIRES	23/08/2012	348 000,00	8	0,00	348 000,00	0,00
AUTNC_12_1489	FB - ENREGISTREUR RESEAU	24/08/2012	276 000,00	8	0,00	276 000,00	0,00
AUTNC_12_1247	BFV - REFRIGERATEUR SARIP	04/09/2012	56 900,00	1	0,00	56 900,00	0,00
AUTNC_12_1504	BFV - MACHINE A CAFE MALONGO	04/09/2012	27 900,00	1	0,00	27 900,00	0,00
AUTNC_12_1531	BFV - PLAQUE DE CUISSON - VILLA 2 LIFOU AERODROME	06/09/2012	19 900,00	1	0,00	19 900,00	0,00
AUTNC_12_1351	BFV - EXTINCTEUR - IEP4 POINDIMIE	07/09/2012	62 045,00	1	0,00	62 045,00	0,00
AUTNC_12_2111	BFV - FG 2012 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES LYCEE ESCOFFIER	11/09/2012	1 386 998,00	1	0,00	1 386 998,00	0,00
AUTNC_12_1563	BFV - LOT DE 1 PAIRE MINI ENCEINTE + 1 MACHINE A RELIER - DITTT	14/09/2012	18 441,00	1	0,00	18 441,00	0,00
AUTNC_12_2461	FB - PRESENTOIR TOTEM SATIN - ARCHIVES	21/09/2012	129 542,00	8	0,00	129 542,00	0,00
AUTNC_12_1789	FB - TAPIS SALLE DE SPORT SSLIA AERODROME LIFOU	03/10/2012	119 990,00	8	0,00	119 990,00	0,00
AUTNC_12_1618	BFV - CENDRIER MURAL - HALL PUBLIC AEROGARE MAGENTA	10/10/2012	47 574,00	1	0,00	47 574,00	0,00
AUTNC_12_1728	BFV - EXTINCTEUR 6L - SENAT COUTUMIER - AV J.COOK NOUVILLE	11/10/2012	15 551,00	1	0,00	15 551,00	0,00
AUTNC_12_1839	BFV - PORTE MANTEAUX - DTSI	11/10/2012	17 982,00	1	0,00	17 982,00	0,00
AUTNC_12_2885	BFV - LAVE VAISSELLE - FAEN	15/10/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_1959	FB - APPAREIL PHOTO NIKON - KIT D3200 + 18-55MM F/3.5-5.6VR	17/10/2012	132 720,00	8	0,00	132 720,00	0,00
AUTNC_12_2866	BFV - EXTINCTEUR - DTT SPB	18/10/2012	115 260,00	1	0,00	115 260,00	0,00
AUTNC_12_1808	BFV - LOT DE 2 EXTINCTEURS DSF - RUE DE LA SOMME, NOUMEA	24/10/2012	31 064,00	1	0,00	31 064,00	0,00
AUTNC_12_1613	BFV - LOT DE MOBILIER DE SALLE DE BAIN - VILLAS AERODROME LIFOU	25/10/2012	101 274,00	1	0,00	101 274,00	0,00
AUTNC_12_1788	BFV - VELO - SALLE DE SPORT SSLIA AERODROME DE LIFOU	25/10/2012	59 990,00	1	0,00	59 990,00	0,00
AUTNC_12_2155	BFV - BACHE COMPLETE EN SURLAST NAVIRE AMBORELLA	25/10/2012	95 000,00	1	0,00	95 000,00	0,00
AUTNC_12_1972	BFV - LOT DE 8 CLOISONS SUR PIEDS - BIF TTA	26/10/2012	298 112,00	1	0,00	298 112,00	0,00
AUTNC_12_2355	BFV - ASPIRATEUR S/FIL - BIF TTA	29/10/2012	13 900,00	1	0,00	13 900,00	0,00
AUTNC_12_2103	FB - LOT DE 2 ECRANS TV LED 42 PANASONIC 107 CM	08/11/2012	268 090,00	8	0,00	268 090,00	0,00
AUTNC_12_2074	BFV - APPAREIL PHOTO - FAUO	09/11/2012	24 120,00	1	0,00	24 120,00	0,00
AUTNC_12_1522	FB - LOT DE 2 MACHINE A GLACONS - LYCEE ESCOFFIER	15/11/2012	292 000,00	8	0,00	292 000,00	0,00
AUTNC_12_1523	FB - LOT DE 2 COUPE LEGUMES - LYCEE ESCOFFIER	15/11/2012	358 600,00	8	0,00	358 600,00	0,00
AUTNC_12_1524	FB - BATTEUR FOOD B10S SECURITE - LYCEE ESCOFFIER	15/11/2012	168 800,00	8	0,00	168 800,00	0,00
AUTNC_12_1525	FB - LOT DE 2 CUTTER 3 LITRES MONO	15/11/2012	227 000,00	8	0,00	227 000,00	0,00
AUTNC_12_2076	FB - 2 CHIENS DETECTEURS	15/11/2012	1 372 315,00	8	0,00	1 372 315,00	0,00
AUTNC_12_2106	BFV - LOT DE 2 CHARIOTS DE MANUTENTION	15/11/2012	33 060,00	1	0,00	33 060,00	0,00
AUTNC_12_2224	BFV - CHAPITEAU GAZEBO - STADE N'DU	16/11/2012	365 760,00	1	0,00	365 760,00	0,00
AUTNC_12_2225	FB - RADIO VHF - DAC / SSLIA	16/11/2012	190 000,00	8	0,00	190 000,00	0,00
AUTNC_12_2226	BFV - RADIO MOBILE - VEHICULE DAC	16/11/2012	40 650,00	1	0,00	40 650,00	0,00
AUTNC_12_2262	BFV - LAVE LINGE - CMS	16/11/2012	32 050,00	1	0,00	32 050,00	0,00
AUTNC_12_2268	BFV - LOT DE 1 ARMOIRE SPACY + 5 ETAGERES + 1 MALLE MAXI 200L - DOJO MAGENTA	16/11/2012	135 270,00	1	0,00	135 270,00	0,00
AUTNC_12_2234	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE - DASS SE	19/11/2012	39 333,00	1	0,00	39 333,00	0,00
AUTNC_12_2253	BFV - MIROIR CLAIR 6MM - SALLE OMNISPORT DE L'ANSE VATA	19/11/2012	130 200,00	1	0,00	130 200,00	0,00
AUTNC_12_2270	BFV - APPAREIL PHOTO + HOUSSE - DGRAC	21/11/2012	19 100,00	1	0,00	19 100,00	0,00
AUTNC_12_2281	BFV - APPAREIL PHOTO - DAVAR-SIVAP	21/11/2012	29 900,00	1	0,00	29 900,00	0,00
AUTNC_12_2297	BFV - MACHINE A CAFE BLUE LB - CELLULE LOGEMENT	21/11/2012	45 900,00	1	0,00	45 900,00	0,00
AUTNC_12_2298	BFV - RAMPE ALU PLIABLE - DAVAR	21/11/2012	28 710,00	1	0,00	28 710,00	0,00
AUTNC_12_2315	BFV - LOT DE 2 ECRANS PR VIDEO SURV. - REGIE DES TBCS	26/11/2012	33 600,00	1	0,00	33 600,00	0,00

AUTNC_12_2339	BFV - LOT DE 10 CAMERAS + ACESSOIRES & MAIN D'OEUVRE REGIE TABACS DSF	26/11/2012	587 289,00	1	0,00	587 289,00	0,00
AUTNC_12_2300	BFV - REFRIGERATEUR PETIT VOLUME ELECTROLUX - CMS	28/11/2012	47 000,00	1	0,00	47 000,00	0,00
AUTNC_12_2326	BFV - BOUILLOIRE ELECTRIQUE - DGRAC	28/11/2012	6 900,00	1	0,00	6 900,00	0,00
AUTNC_12_2325	BFV - DESHUMIDIFICATEUR 20 L - ARCHIVES DGRAC	29/11/2012	47 900,00	1	0,00	47 900,00	0,00
AUTNC_12_2341	BFV - CHARIOT DE SOINS	30/11/2012	35 000,00	1	0,00	35 000,00	0,00
AUTNC_12_2379	BFV - COMBI LED TV/DVD TOSHIBA 22DL834G - VIDEOTHEQUE ARCHIVES	30/11/2012	44 900,00	1	0,00	44 900,00	0,00
AUTNC_12_2425	BFV - REFRIGERATEUR 2 PORTES 309 L INOX CANDY - CELLULE LOGEMENT	30/11/2012	69 900,00	1	0,00	69 900,00	0,00
AUTNC_12_2453	BFV - CHARIOT A DOSSIER REPLIABLE CHARGE 200 KG - DCCFC ARCHIVES	30/11/2012	49 800,00	1	0,00	49 800,00	0,00
AUTNC_12_2455	BFV - MICRO ONDES	30/11/2012	17 900,00	1	0,00	17 900,00	0,00
AUTNC_12_2802	BFV - MICRO ONDE PANASONIC 20 L SOLO - CELLULE LOGEMENT	30/11/2012	13 900,00	1	0,00	13 900,00	0,00
AUTNC_12_2332	BFV - LOT D'EXTINCTEUR AVEC PANNEAU INFO - REGIE DES TABACS/DSF	03/12/2012	20 880,00	1	0,00	20 880,00	0,00
AUTNC_12_2373	BFV - EXTINCTEUR - DRHFPNC - IM.BUI DUYET	03/12/2012	38 275,00	1	0,00	38 275,00	0,00
AUTNC_12_2483	BFV - CASQUE HJC CLSP NOIR -PLANTON DASS	03/12/2012	27 900,00	1	0,00	27 900,00	0,00
AUTNC_12_2485	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE NOIR 18.2 MPIX LCD TACTIL - SI	03/12/2012	47 580,00	1	0,00	47 580,00	0,00
AUTNC_12_2864	FB - THERMOMETRE	03/12/2012	135 000,00	8	0,00	135 000,00	0,00
AUTNC_12_2480	BFV - CAMESCOPE SAMSUNG - DENC / IEP 2	04/12/2012	42 390,00	1	0,00	42 390,00	0,00
AUTNC_12_2797	BFV - MACHINE EXPRESSO	04/12/2012	24 900,00	1	0,00	24 900,00	0,00
AUTNC_12_2515	FB - VIDEOPROJECTEUR - DAC	05/12/2012	188 800,00	8	0,00	188 800,00	0,00
AUTNC_12_2527	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE NIKON COOLPIX AW100 NOIR - OPC NENGONE	05/12/2012	49 913,00	1	0,00	49 913,00	0,00
AUTNC_12_2604	FB - LAVE LINGE 11 KG DREAMSPACE 1200T	05/12/2012	129 000,00	8	0,00	129 000,00	0,00
AUTNC_12_2510	BFV - TAPIS DE SOL EPS POUR QJD - CAE	07/12/2012	86 000,00	1	0,00	86 000,00	0,00
AUTNC_12_2519	BFV - BOITIER APPLE TV - SGG-CELL. ECO.NUM	07/12/2012	21 000,00	1	0,00	21 000,00	0,00
AUTNC_12_2551	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE OLYMPUS - DITTT	07/12/2012	47 400,00	1	0,00	47 400,00	0,00
AUTNC_12_2555	BFV - ASPIRATEUR ROBOT - SI	07/12/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_2560	FB - VIDEOPROJECTEUR - DFPC	07/12/2012	139 900,00	8	0,00	139 900,00	0,00
AUTNC_12_2564	BFV - ASPIRATEUR QUATORDICIS - DAA / SIA	07/12/2012	14 900,00	1	0,00	14 900,00	0,00
AUTNC_12_2575	BFV - AMPLI PUBLIC ADRESS EAGLE - DITTT	07/12/2012	75 000,00	1	0,00	75 000,00	0,00
AUTNC_12_2583	BFV - VIDEOPROJECTEUR - DAVAR SIVAP	07/12/2012	99 000,00	1	0,00	99 000,00	0,00
AUTNC_12_2855	BFV - EXTINCTEUR - DSF, RUE DE LA SOMME	07/12/2012	215 904,00	1	0,00	215 904,00	0,00
AUTNC_12_0606	BFV - EXTINCTEUR - AEROGARE LIFOU	10/12/2012	41 120,00	1	0,00	41 120,00	0,00
AUTNC_12_2090	BFV - OBJECTIF CANON AP.NUMERIQUE SAF	10/12/2012	50 000,00	1	0,00	50 000,00	0,00
AUTNC_12_2712	BFV - NETTOYEUR VAPEUR 1800W	10/12/2012	25 900,00	1	0,00	25 900,00	0,00
AUTNC_12_2468	BFV -EXTINCTEUR - GOUVERNEMENT MOSELLE	11/12/2012	231 280,00	1	0,00	231 280,00	0,00
AUTNC_12_2473	BFV - EXTINCTEUR - LNC/DAVAR - PORT LAGUERRE	11/12/2012	209 745,00	1	0,00	209 745,00	0,00
AUTNC_12_2481	BFV - EXTINCTEURS 6 L - DIMENC	11/12/2012	27 800,00	1	0,00	27 800,00	0,00
AUTNC_12_2749	BFV - VIDEOPROJECTEUR - DITTT	11/12/2012	69 900,00	1	0,00	69 900,00	0,00
AUTNC_12_2750	BFV - VENTILATEUR S/PIEDS - ACCUEIL IEKAWE	11/12/2012	22 500,00	1	0,00	22 500,00	0,00
AUTNC_12_2754	BFV - VIDEOPROJECTEUR - CC IAAI	11/12/2012	76 878,00	1	0,00	76 878,00	0,00
AUTNC_12_2925	BFV - ELECTROMENAGER - DOCK MOBILIER/BEP - DONIAMBO	11/12/2012	410 640,00	1	0,00	410 640,00	0,00
AUTNC_12_2733	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIK NIKON L810	12/12/2012	56 800,00	1	0,00	56 800,00	0,00
AUTNC_12_2799	BFV - TELEVISION TOSHIBA	13/12/2012	47 500,00	1	0,00	47 500,00	0,00
AUTNC_12_2667	BFV - RADIOS PORTATIVES ENTEL	14/12/2012	695 000,00	1	0,00	695 000,00	0,00

AUTNC_12_2668	BFV - CASQUE DEFENDER SIMPLE ECOUTEUR + MICRO BOOM PTT/VOX	14/12/2012	41 400,00	1	0,00	41 400,00	0,00
AUTNC_12_1065	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE AVEC HOUSSE ET CARTE MEMOIRE	17/12/2012	89 900,00	1	0,00	89 900,00	0,00
AUTNC_12_2841	BFV - MACHINE EXPRESSO OH DISCO SERVICE	17/12/2012	27 900,00	1	0,00	27 900,00	0,00
AUTNC_12_2554	BFV - APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	18/12/2012	85 400,00	1	0,00	85 400,00	0,00
AUTNC_12_2543	BFV - LOT DE 1 PLAQUE DE CUISSON + 1 HOTTE + 1 FOUR ELECTRIQUE	20/12/2012	119 700,00	1	0,00	119 700,00	0,00
AUTNC_12_2558	FB - CAMERA AXIS P3343-VE + ROUTEUR 3G/IP ANTE EXT.	20/12/2012	214 438,00	8	0,00	214 438,00	0,00
AUTNC_12_2149	FB - LAVE VAISSELLE POUR AMBORELLA	21/12/2012	49 900,00	1	0,00	49 900,00	0,00
AUTNC_12_2280	BFV - LOT DE 1 CAFETIERE + 1 BALANCE + 1 MARMITE A RIZ	21/12/2012	12 700,00	1	0,00	12 700,00	0,00
AUTNC_12_2526	BFV - REFRIGERATEUR 450L 2P. BLC	21/12/2012	84 875,00	1	0,00	84 875,00	0,00
AUTNC_12_2872	FB - ECRAN + SUPPORTS + CABLES - CENTRE DE DOCUMENTATION	21/12/2012	435 750,00	8	0,00	435 750,00	0,00
AUTNC_12_2873	FB - ECRAN + SUPPORT - CENTRE DE DOCUMENTATION	21/12/2012	388 450,00	8	0,00	388 450,00	0,00
AUTNC_12_2874	FB - LOT DE 2 TABLES D'EMBALLAGE COMPLETES STD PLATEAU GRIS 1800*1800	21/12/2012	568 000,00	8	0,00	568 000,00	0,00
AUTNC_12_2924	BFV - BASCULE BIDAL VD310 60 KG HOMOLOGUEE	21/12/2012	73 800,00	1	0,00	73 800,00	0,00
TOTAL 2188	**Autres immobilisations corporelles**		**38 895 292,00**		**0,00**	**38 895 292,00**	**0,00**

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

AUTNC_12_2462	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE ETAT - INSTALLAT° DE 3 MAREGRAPHES A THIO TOUHO OUVEA	04/12/2012	5 720 000,00	5	0,00	5 720 000,00	0,00
TOTAL 204111	**Subventions d'équipement versées - Etat - biens mobiliers, matériel et études**		**5 720 000,00**		**0,00**	**5 720 000,00**	**0,00**

AUTNC_12_0002	FG - 2012 - SUBVENTION EQUIPT VERSEE ETAT - GSMA - Proj Nat	24/01/2012	246 000 000,00	30	0,00	246 000 000,00	0,00
TOTAL 204113	**Subventions d'équipement versées - Etat - projet d'infrastructure d'intérêt national et calédonien**		**246 000 000,00**		**0,00**	**246 000 000,00**	**0,00**

AUTNC_12_2887	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE PROVINCE NORD - INTERNAT DE KONE	27/12/2012	12 000 000,00	5	0,00	12 000 000,00	0,00
TOTAL 204131	**Subventions d'équipement versées - Provinces - biens mobiliers, matériel et études**		**12 000 000,00**		**0,00**	**12 000 000,00**	**0,00**

AUTNC_12_2097	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - PROVINCE ILES - TERRAIN FOOT - Bât/Ins	10/07/2012	18 750 000,00	15	0,00	18 750 000,00	0,00
AUTNC_12_1201	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - PROVINCE ILES - SALLE OMNISPORT - Bât/Ins	17/07/2012	13 500 000,00	15	0,00	13 500 000,00	0,00
AUTNC_12_0869	FB - 2011 SOLDE SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PROVINCE NORD	27/08/2012	186 000 000,00	15	0,00	186 000 000,00	0,00
AUTNC_12_1045	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE PROVINCE NORD - PLATEAU TECHNIQUE BTP	28/08/2012	188 700 000,00	15	0,00	188 700 000,00	0,00
AUTNC_12_1509	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - PROV ILES - BEACH VOLLEY OUVEA - Bat/Ins	28/08/2012	2 250 000,00	15	0,00	2 250 000,00	0,00
Sous Total par Nature 204132	**Subventions d'équipement versées - Provinces - bâtiments et installations**		**409 200 000,00**		**0,00**	**409 200 000,00**	**0,00**

AUTNC_12_2975	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE BOURAIL - REFECTION VOIRIE	28/03/2012	662 143,00	15	0,00	662 143,00	0,00

AUTNC_12_0007	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE MARE - CENTRE DE SECOURS	27/04/2012	4 000 000,00	15	0,00	4 000 000,00	0,00
AUTNC_12_2974	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE BOURAIL - COL DE BOREGAHO	27/04/2012	6 250 000,00	15	0,00	6 250 000,00	0,00
AUTNC_12_0761	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE THIO - TRAVAUX CONFORTATIFS DU PONT DE KOUARE	22/05/2012	1 600 000,00	15	0,00	1 600 000,00	0,00
AUTNC_12_1061	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE POINDIMIE - VOIRIES ET RESEAUX	21/06/2012	13 500 000,00	15	0,00	13 500 000,00	0,00
AUTNC_12_1173	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE LA FOA - RESEAU ASSAINISMT VILLAGE A NAINA	09/07/2012	8 864 265,00	15	0,00	8 864 265,00	0,00
AUTNC_12_1174	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE LA FOA - SECURITE ROUTIERE ET SCOLAIRE	09/07/2012	7 500 000,00	15	0,00	7 500 000,00	0,00
AUTNC_12_1168	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COMMUNE PAITA SALLE OMNISPORT - Bât/Inst	13/07/2012	94 500 000,00	15	0,00	94 500 000,00	0,00
AUTNC_12_1236	FG 2012 - SUBVENTION EQUIPMT VERSEE - COMMUNE DE DUMBEA	16/07/2012	7 850 000,00	15	0,00	7 850 000,00	0,00
AUTNC_12_1379	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE KONE - TNT	14/08/2012	940 232,00	15	0,00	940 232,00	0,00
AUTNC_12_1377	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE KOUAOUA - TNT	16/08/2012	858 142,00	15	0,00	858 142,00	0,00
AUTNC_12_0867	FB - 2011 SOLDE SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE COMMUNE KOUMAC	22/08/2012	13 000 000,00	15	0,00	13 000 000,00	0,00
AUTNC_12_0902	FB - 2011 SODLE SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE COMMUNE POINDIMIE	22/08/2012	9 000 000,00	15	0,00	9 000 000,00	0,00
AUTNC_12_1462	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE OUVEA - EXTENSION ELECTRIQUE	28/08/2012	1 454 915,00	15	0,00	1 454 915,00	0,00
AUTNC_12_1483	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE NOUMEA - CENTRE INTERCOM. INCENDIE SECOURS	28/08/2012	13 736 245,00	15	0,00	13 736 245,00	0,00
AUTNC_12_1556	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE HOUAILOU - TNT	10/09/2012	1 533 421,00	15	0,00	1 533 421,00	0,00
AUTNC_12_1579	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE KONE - EXTENSION DE LA MAIRIE	10/09/2012	1 767 525,00	15	0,00	1 767 525,00	0,00
AUTNC_12_1630	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE POUEMBOUT - TNT	18/09/2012	1 413 487,00	15	0,00	1 413 487,00	0,00
AUTNC_12_1631	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE MONT DORE - BATIMENTS COMMUNAUX	18/09/2012	1 836 529,00	15	0,00	1 836 529,00	0,00
AUTNC_12_1632	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE MONT-DORE - VEHICULE D'INCENDIE ET DE SECOURS	18/09/2012	5 000 000,00	15	0,00	5 000 000,00	0,00
AUTNC_12_1724	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE THIO - TNT	10/10/2012	1 917 645,00	15	0,00	1 917 645,00	0,00
AUTNC_12_1710	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE PONERIHOUEN - TNT	11/10/2012	441 901,00	15	0,00	441 901,00	0,00
AUTNC_12_0868	FB - 2011 SOLDE SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE COMMUNE KONE	25/10/2012	33 750 000,00	15	0,00	33 750 000,00	0,00
AUTNC_12_1969	FG - 2012 - SUBVENTION EQUIPMT VERSEE COMMUNE MONT-DORE PLATEAU SPORTIF ST LOUIS	26/10/2012	7 500 000,00	15	0,00	7 500 000,00	0,00
AUTNC_12_2164	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE COMMUNE NOUMEA SALLE OMNISPORT VDT	14/11/2012	128 681 350,00	15	0,00	128 681 350,00	0,00
AUTNC_12_2286	FG 2012 - SOLDE 2011 SUBVENTION EQUIPMT VERSEE AUX COMMUNES - IXEME FED	27/11/2012	30 958 580,00	15	0,00	30 958 580,00	0,00
AUTNC_12_2368	FB - 2011 SOLDE SUBVENTION EQUIP COMMUNE DUMBEA TERRAIN BEACH VOLLEY KOUTIO	10/12/2012	53 989 153,00	15	0,00	53 989 153,00	0,00
AUTNC_12_2800	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE DUMBEA - RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX	14/12/2012	12 500 000,00	15	0,00	12 500 000,00	0,00
AUTNC_12_2803	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE COMMUNE DUMBEA - ACQUISITION MODULES SCOLAIRES	14/12/2012	322 947,00	15	0,00	322 947,00	0,00

TOTAL 204142	**Subventions d'équipement versées - Communes - bâtiments et installations**		**465 328 480,00**		**0,00**	**465 328 480,00**	**0,00**

AUTNC_12_0003	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE ECOLE DES SAPEURS POMPIERS NC - Mob/Mat/Etu	27/04/2012	54 226 954,00	5	0,00	54 226 954,00	0,00
AUTNC_12_2040	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE ECOLE DES METIERS ET DE LA MER - Mob/Mat/Etu	27/04/2012	2 775 880,00	5	0,00	2 775 880,00	0,00
AUTNC_12_2041	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE ETFPA NOUVILLE - Mob/Mat/Etu	27/04/2012	11 320 000,00	5	0,00	11 320 000,00	0,00
AUTNC_12_0988	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE IDCNC - MATERIEL INFO/MOBILIER/LOGICIEL	14/06/2012	4 000 000,00	5	0,00	4 000 000,00	0,00
AUTNC_12_0865	FB - 2010 SOLDE SUBV EQUIP VERSE ETFPA NOUVILLE	14/08/2012	3 836 382,00	5	0,00	3 836 382,00	0,00
AUTNC_12_0866	FB - 2011 SOLDE SUBV EQUIP VERSE ETFPA NOUVILLE	14/08/2012	1 240 000,00	5	0,00	1 240 000,00	0,00
AUTNC_12_1245	FB - 2010 SOLDE SUBV EQUIP VERSE ECOLE DES METIERS ET DE LA MER	09/10/2012	246 000,00	5	0,00	246 000,00	0,00
AUTNC_12_1924	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE PETRO ATTITI - Mat, Mob, Etu	07/11/2012	31 275 728,00	5	0,00	31 275 728,00	0,00
AUTNC_12_2977	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE CHAMBRE DES METIER ET ARTISANAT - Mob/Mat/Etu	03/12/2012	261 490 453,00	5	0,00	261 490 453,00	0,00
AUTNC_12_2976	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE EPEFIP PECHE OUVEA - Mob/Mat/Etu	27/12/2012	19 500 000,00	5	0,00	19 500 000,00	0,00
AUTNC_12_2053	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - LYCEE LAPEROUSE - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	5 560 452,00	5	0,00	5 560 452,00	0,00
AUTNC_12_2055	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - LYCEE JULES GARNIER - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	28 573 101,00	5	0,00	28 573 101,00	0,00
AUTNC_12_2056	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - LYCEE GRAND NOUMEA - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	5 803 861,00	5	0,00	5 803 861,00	0,00
AUTNC_12_2058	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - LYCEE ANTOINE KELA - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	6 549 242,00	5	0,00	6 549 242,00	0,00
AUTNC_12_2059	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - LYCEE PRO AUGUSTIN TY - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	14 519 323,00	5	0,00	14 519 323,00	0,00
AUTNC_12_2060	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - LYCEE PRO W.HAUDRA - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	7 812 238,00	5	0,00	7 812 238,00	0,00
AUTNC_12_2061	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - LYCEE POUEMBOUT - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	3 187 762,00	5	0,00	3 187 762,00	0,00
AUTNC_12_2063	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - ALP DE LA FOA - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	1 438 774,00	5	0,00	1 438 774,00	0,00
AUTNC_12_2068	FB - 2012 SUBVENTION EQUIMT VERSEE - ALP DE MARE - Mat, Mob, Etu	28/12/2012	1 049 995,00	5	0,00	1 049 995,00	0,00
Sous Total par Nature 2041781	**Subventions d'équipement versées - autres établissement publics locaux - biens mobiliers, matériel et études**		**464 406 145,00**		**0,00**	**464 406 145,00**	**0,00**

AUTNC_12_0429	FG - 2008 - SOLDE SUBVENTION EQUIPT VERSEE - OCEF PLATEFORME POUEMBOUT - Bât/Ins	23/04/2012	85 680 000,00	15	0,00	85 680 000,00	0,00
AUTNC_12_0650	FG 2012 - SOLDE 2011 SUBVENTION EQUIPMT VERSEE CMNC ANTENNE DE KONE	24/04/2012	1 300 000,00	15	0,00	1 300 000,00	0,00
AUTNC_12_2042	FB - 2009 SOLDE SUBV EQUIP VERSE ETFPA NOUVILLE - RENOVATION INTERNAT	27/04/2012	5 444 703,00	15	0,00	5 444 703,00	0,00
AUTNC_12_0840	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - POSE D'UN WC	01/06/2012	125 134,00	15	0,00	125 134,00	0,00
AUTNC_12_1068	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE POUEMBOUT - Bât/Ins	27/06/2012	8 115 260,00	15	0,00	8 115 260,00	0,00

AUTNC_12_1109	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE CONSERVATOIRE MUSIQUE - MOBILIER/EQUIPMT/INSTAL ELEC	28/06/2012	1 250 000,00	15	0,00	1 250 000,00	0,00
AUTNC_12_0995	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COLLEGE KONE (ALP) - Bât/Ins	03/07/2012	2 898 000,00	15	0,00	2 898 000,00	0,00
AUTNC_12_0996	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COLLEGE VAUTHIER(Poindimié ALP) - Bât/Ins	03/07/2012	6 349 648,00	15	0,00	6 349 648,00	0,00
AUTNC_12_0997	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COLLEGE LA FOA (ALP) - Bât/Ins	03/07/2012	3 696 421,00	15	0,00	3 696 421,00	0,00
AUTNC_12_0998	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COLLEGE OUVEA (ALP) - Bât/Ins	03/07/2012	24 780 000,00	15	0,00	24 780 000,00	0,00
AUTNC_12_0999	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE ESCOFFIER - Bât/Ins	03/07/2012	37 953 304,00	15	0,00	37 953 304,00	0,00
AUTNC_12_1000	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE LAPEROUSE - Bât/Ins	03/07/2012	49 592 000,00	15	0,00	49 592 000,00	0,00
AUTNC_12_1001	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE GRAND NOUMEA - Bât/Ins	03/07/2012	21 950 000,00	15	0,00	21 950 000,00	0,00
AUTNC_12_1002	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE PROFESSIONNEL PETRO ATTITI - Bât/Ins	03/07/2012	20 732 366,00	15	0,00	20 732 366,00	0,00
AUTNC_12_1003	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE ANTOINE KELA(Poindimié) - Bât/Ins	03/07/2012	27 566 088,00	15	0,00	27 566 088,00	0,00
AUTNC_12_1004	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE WILLIAMA HAUDRA - Bât/Ins	03/07/2012	10 649 773,00	15	0,00	10 649 773,00	0,00
AUTNC_12_1005	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE DE WANI(Houailou/ALP) - Bât/Ins	03/07/2012	10 011 807,00	15	0,00	10 011 807,00	0,00
AUTNC_12_1006	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COLLEGE DE KOUMAC(ALP) - Bât/Ins	03/07/2012	25 989 584,00	15	0,00	25 989 584,00	0,00
AUTNC_12_1172	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE ISEE - AMENAGEMENT DES LOCAUX ACQUIS EN 2009	09/07/2012	7 500 000,00	15	0,00	7 500 000,00	0,00
AUTNC_12_1030	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE JULES GARNIER - Bât/Ins	17/07/2012	46 783 000,00	15	0,00	46 783 000,00	0,00
AUTNC_12_1679	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE ECOLE DES SAPEURS POMPIER DE NC - Bât/Inst	27/09/2012	2 600 000,00	15	0,00	2 600 000,00	0,00
AUTNC_12_1886	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE BERNEHEIM - ETUDES RENOVAT° BAT.1901	16/10/2012	3 112 500,00	15	0,00	3 112 500,00	0,00
AUTNC_12_2134	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE ETFPA - RENOVATION ATELIERS	07/11/2012	5 000 000,00	15	0,00	5 000 000,00	0,00
AUTNC_12_1860	FG 2012 - SOLDE 2010 SUBVENTION EQUIPMT VERSE CMNC ANTENNE DE KONE	27/11/2012	38 675 000,00	15	0,00	38 675 000,00	0,00
AUTNC_12_2815	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE LYCEEE AGRICOLE NC - TRAVAUX ET AMENAGEMENTS	17/12/2012	15 100 245,00	15	0,00	15 100 245,00	0,00
AUTNC_12_2182	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - LYCEE PROFESSIONNEL DE TOUHO - Bât/Ins	28/12/2012	9 800 000,00	15	0,00	9 800 000,00	0,00
AUTNC_12_2183	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COLLEGE DE KAMERE (ALP) - Bât/Ins	28/12/2012	567 588,00	15	0,00	567 588,00	0,00
AUTNC_12_2184	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COLLEGE DE LA ROCHE (ALP) - Bât/Ins	28/12/2012	1 000 000,00	15	0,00	1 000 000,00	0,00
Sous Total par Nature 2041782	**Subventions d'équipement versées - autres établissement publics locaux - bâtiments et installations**		**474 222 421,00**		**0,00**	**474 222 421,00**	**0,00**

AUTNC_12_2883	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE CHAMBRE D'AGRICULTURE - Mob/Mat/Etu	27/12/2012	41 250 000,00	5	0,00	41 250 000,00	0,00

TOTAL 204181	**Subventions d'équipement versées - organismes publics divers - biens mobiliers, matériel et études**		**41 250 000,00**		**0,00**	**41 250 000,00**	**0,00**
AUTNC_12_0318	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE UNIVERSITE NC - CONSTRUCTION LOCAUX ENSEIGNEMENT	26/03/2012	301 010 408,00	15	0,00	301 010 408,00	0,00
AUTNC_12_2547	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE COMMUNE CANALA CONSTRUCTION STADE KAREMBEU	06/12/2012	25 000 000,00	15	0,00	25 000 000,00	0,00
Sous Total par Nature 204182	**Subventions d'équipement versées - organismes publics divers - bâtiments et installations**		**326 010 408,00**		**0,00**	**326 010 408,00**	**0,00**
AUTNC_12_2101	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE CCI - EXTENSION AEROGARE TONTOUTA (COMPLEMENT)	26/10/2012	500 000 000,00	30	0,00	500 000 000,00	0,00
TOTAL 204183	**Subventions d'équipement versées - organismes publics divers - projet d'infrastructure d'intérêt national et calédonien**		**500 000 000,00**		**0,00**	**500 000 000,00**	**0,00**
AUTNC_12_2816	FB - 2012 SUBV EQUIP VERSE LYCEE PRIVE DO-NEVA - TRAVAUX ET AMENAGEMENTS	17/12/2012	4 029 373,00	5	0,00	4 029 373,00	0,00
TOTAL 204211	**Subventions d'équipement versées - établissement d'enseignement privé - biens mobiliers, matériel et études**		**4 029 373,00**		**0,00**	**4 029 373,00**	**0,00**
AUTNC_12_1958	FG 2012 - SUBVENTION EQUIPMT VERSEE - DT PRIVE - MUSEE MARITIME NC - Mob/Mat/Etu	13/07/2012	15 000 000,00	5	0,00	15 000 000,00	0,00
TOTAL 204281	**Subventions d'équipement versées - autres personnes de droits privé - biens mobiliers, matériel et études**		**15 000 000,00**		**0,00**	**15 000 000,00**	**0,00**
AUTNC_12_0138	FB - 2012 - SUBV EQUIP VERSE FACULTE DES METIERS - Bât/Inst	07/03/2012	37 500 000,00	15	0,00	37 500 000,00	0,00
AUTNC_12_0901	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE AP DT PRIVE - CTOS - CONSTRUCTION CISE	22/08/2012	250 000 000,00	15	0,00	250 000 000,00	0,00
AUTNC_12_2117	FG - 2012 -SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COMITE COURSE HIPPIQUE - HIPPODROME BOURAIL	20/11/2012	2 500 000,00	15	0,00	2 500 000,00	0,00
AUTNC_12_2356	FG 2012 - SUBVENTION EQUIPT VERSEE - SHCB - HIPPODROME BOULOUPARIS	30/11/2012	2 500 000,00	15	0,00	2 500 000,00	0,00
AUTNC_12_2449	FG 2012 - SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COMITE HIPPIQUE NORD - HIPPODROME KOUMAC	03/12/2012	12 000 000,00	15	0,00	12 000 000,00	0,00
AUTNC_12_2770	FB - 2012 SUBVENTION EQUIPT VERSEE AUX PECHEURS PROFESSIONNELS	21/12/2012	6 630 000,00	15	0,00	6 630 000,00	0,00
AUTNC_12_2888	FG 2012 - SUBVENTION EQUIPT VERSEE - COMITE COURSES HIPPIQUES LA FOA	27/12/2012	2 500 000,00	15	0,00	2 500 000,00	0,00
TOTAL 204282	**Subventions d'équipement versées - autres personnes de droits privé - bâtiments et installations**		**313 630 000,00**		**0,00**	**313 630 000,00**	**0,00**
AUTNC_12_2889	FG 2012 - SUBVENTION NATURE VERSEE AUX COMMUNES - DIVERS TERRAINS	27/12/2012	182 600 000,00	15	0,00	182 600 000,00	0,00
TOTAL 204412	**Subventions d'équipement versées en nature - organismes publics divers - bâtiments et installations**		**182 600 000,00**		**0,00**	**182 600 000,00**	**0,00**
AUTNC_12_0083	FB - I - ASSISTANCE NOMAD - MARCHE 074M09 - PACIFISC	28/02/2012	11 938 500,00	5	0,00	11 938 500,00	0,00
AUTNC_12_0084	FB - I - DEVELOPPEMENT TEST ISI.NC - MARCHE 085M11 - PACIFISC	28/02/2012	24 486 000,00	5	0,00	24 486 000,00	0,00

AUTNC_12_0085	FB - I - LICENCES ID SOFT - MARCHE 084M11 - PACIFISC	28/02/2012	4 751 250,00	5	0,00	4 751 250,00	0,00
AUTNC_12_0086	FB - I - ASSISTANCE SCSI - MARCHE 075M09 - PACIFISC	28/02/2012	3 255 525,00	5	0,00	3 255 525,00	0,00
AUTNC_12_1585	BFV - LICENCE POSTE TELEPHONIQUE SUPPLEMENTAIRE AUTOCOM FOCH	22/03/2012	22 500,00	1	0,00	22 500,00	0,00
AUTNC_12_0299	FB - LOGICIEL DE SUIVI GMP2	29/03/2012	337 800,00	2	0,00	337 800,00	0,00
AUTNC_12_0300	FB - LICENCES 2012 CNC (OPEN VALUE)	29/03/2012	3 340 900,00	2	0,00	3 340 900,00	0,00
AUTNC_12_0415	FB - LICENCE MENSURA GENIUS	06/04/2012	622 440,00	2	0,00	622 440,00	0,00
AUTNC_12_0275	FB - LICENCE LOGICIEL CONCERTO - SECURITE ROUTIERE/DITTT	24/04/2012	287 351,00	2	0,00	287 351,00	0,00
AUTNC_12_0655	BFV - LICENCE LOGICIEL EXPERT GPS PRO-BGN/DITTT	25/04/2012	25 900,00	1	0,00	25 900,00	0,00
AUTNC_12_0688	BFV - LOGICIEL STRUCT-URB V2.0	27/04/2012	83 295,00	1	0,00	83 295,00	0,00
AUTNC_12_0468	FB - MAJOREL Olivier prestations Pacifisc 12/2011	03/05/2012	1 050 640,00	5	0,00	1 050 640,00	0,00
AUTNC_12_0534	FB - SCSI 03/2012 LIEUGARD Jérémy - PACIFISC	04/05/2012	8 547 000,00	5	0,00	8 547 000,00	0,00
AUTNC_12_0538	FB - ISI.NC MODIFICATION PDF LIASSE - PACIFISC	10/05/2012	315 000,00	5	0,00	315 000,00	0,00
AUTNC_12_0442	FB - 2012 - PROGICIEL INFOCENTRE PRÊT A TAUX ZEROS (PTZ)	14/05/2012	955 500,00	5	0,00	955 500,00	0,00
AUTNC_12_0443	FB - 2012 - PROGICIEL SYDONIA	14/05/2012	2 703 145,00	5	0,00	2 703 145,00	0,00
AUTNC_12_0453	FB - LICENCE ADOBE DESIGN STANDARD CS5.5	14/05/2012	254 000,00	2	0,00	254 000,00	0,00
AUTNC_12_0597	FB - LICENCES COGNOS (SEVEUR DTSI)	14/05/2012	4 354 304,00	2	0,00	4 354 304,00	0,00
AUTNC_12_1111	FB - 2012 - PROJET EXTENSION EPA SURFI	16/05/2012	32 126 250,00	5	0,00	32 126 250,00	0,00
AUTNC_12_0684	FB - 2012 - PROGICIEL POESIE	22/05/2012	6 930 000,00	5	0,00	6 930 000,00	0,00
AUTNC_12_0687	FB - 2012 - PROGICIEL AVIVA	22/05/2012	3 551 625,00	5	0,00	3 551 625,00	0,00
AUTNC_12_0718	FB - LOGICIEL GENERATION DE STATISTIQUES TEMPS REEL RESEAU BANIAN BGN	22/05/2012	332 400,00	2	0,00	332 400,00	0,00
AUTNC_12_0408	FB - ID SOFT - 03/2011 SCHAEFFER Vincent - PACIFISC	29/05/2012	7 481 250,00	5	0,00	7 481 250,00	0,00
AUTNC_12_0924	FB - LICENCES ADOBE ACROBAT	01/06/2012	550 000,00	1	0,00	550 000,00	0,00
AUTNC_12_0925	BFV - LOT DE 3 LICENCES ADOBE ACRIBAT KIT MAINT	01/06/2012	141 500,00	1	0,00	141 500,00	0,00
AUTNC_12_0926	BFV - LICENCES ADOBE ACROBAT X STAND	01/06/2012	132 000,00	1	0,00	132 000,00	0,00
AUTNC_12_0927	BFV - 1 LICENCE ADOBE ACROBAT X PRO KIT MAINT	01/06/2012	75 500,00	1	0,00	75 500,00	0,00
AUTNC_12_0928	BFV - 1 LICENCE PHOTOSHP ELEMENTS V9	01/06/2012	14 000,00	1	0,00	14 000,00	0,00
AUTNC_12_0801	FB - LOGICIEL MENSURA GENIUS MULTIPOSTE	05/06/2012	1 755 000,00	2	0,00	1 755 000,00	0,00
AUTNC_12_0806	FB - 2012 - PROGICIEL SANTAL	05/06/2012	3 465 000,00	5	0,00	3 465 000,00	0,00
AUTNC_12_0808	FB - 2012 - PROGICIEL SINEA (IDENTIFICATION BOVINE)	05/06/2012	2 593 500,00	5	0,00	2 593 500,00	0,00
AUTNC_12_0819	FB - LOGICIEL MATLAB - DIMENC	05/06/2012	290 120,00	2	0,00	290 120,00	0,00
AUTNC_12_0820	FB - MAJ LICENCE FEFLOW FM2 A FM3	05/06/2012	722 900,00	2	0,00	722 900,00	0,00
AUTNC_12_2594	FB - MAJ + RENOUVELLEMENT LICENCE MAP PUBLISHER V-8.6	05/06/2012	105 200,00	2	0,00	105 200,00	0,00
AUTNC_12_0416	FB - LICENCES LOGICIEL ESIRIUS - DELIVRANCE DES PERMIS DE CONDUIRE/DITTT	06/06/2012	828 200,00	2	0,00	828 200,00	0,00
AUTNC_12_0740	FB - 2012 PROGICILE ETG-N-C-EDUCATION ROUTIERE DITTT	06/06/2012	876 372,00	5	0,00	876 372,00	0,00
AUTNC_12_1036	FB - LICENCE FME ESRI EDITION	12/06/2012	312 000,00	2	0,00	312 000,00	0,00
AUTNC_12_2598	BFV - INRATION PREVALIM - DAVAR	12/06/2012	59 600,00	1	0,00	59 600,00	0,00
AUTNC_12_2599	BFV - LOT DE 5 LICENCES NUANCES OMNIPAGE PRO V18	12/06/2012	194 500,00	1	0,00	194 500,00	0,00
AUTNC_12_0965	FB - SCSI MARCHE 083M11 BARRET Mathieu - PACIFISC	15/06/2012	13 847 925,00	5	0,00	13 847 925,00	0,00
AUTNC_12_1110	FB - 2012 - MAQUETTES M52 SURFI	19/06/2012	622 482,00	5	0,00	622 482,00	0,00
AUTNC_12_0699	FB - IMAG'IN Webdesign - PACIFISC	20/06/2012	47 250,00	5	0,00	47 250,00	0,00
AUTNC_12_0559	FB - LICENCES LOGICIEL ESIRIUS - BUREAU DES CARTES GRISES/DITTT	22/06/2012	542 350,00	2	0,00	542 350,00	0,00
AUTNC_12_1160	FB - 2012 - SITE INTERNET DU SENAT COUTUMIER	28/06/2012	665 700,00	5	0,00	665 700,00	0,00
AUTNC_12_1175	BFV - LICENCE GOOGLE EARTH PRO	03/07/2012	42 000,00	1	0,00	42 000,00	0,00
AUTNC_12_3023	FB - PROGICIEL KBOX	05/07/2012	3 673 372,00	5	0,00	3 673 372,00	0,00
AUTNC_12_1084	FB - 2 OFFICE 2011 + ADOBE PACK PHOTOSHOP	09/07/2012	505 620,00	2	0,00	505 620,00	0,00

AUTNC_12_0960	FB - ADOBE CREATIVE SUITE	10/07/2012	285 100,00	2	0,00	285 100,00	0,00
AUTNC_12_0962	FB - 2012 - DSI DEVELOPPEMENT - TELESERVICES WEB - PACIFISC	10/07/2012	1 190 334,00	5	0,00	1 190 334,00	0,00
AUTNC_12_1032	FB - LOT 1 - EXTENSION DE DROIT D'USAGE - LICENCE SERVEUR DTSI	10/07/2012	8 153 938,00	2	0,00	8 153 938,00	0,00
AUTNC_12_1033	FB - COMPLEMENT DE LICENCES POUR ACTES MANAGER	10/07/2012	2 835 322,00	2	0,00	2 835 322,00	0,00
AUTNC_12_1039	FB - MOD. INVENTAIRE REGLEMENT/RECOLEMENT RESEAU	10/07/2012	298 329,00	2	0,00	298 329,00	0,00
AUTNC_12_1100	FB - 2012 - PROGICIEL SPHINX	11/07/2012	477 327,00	5	0,00	477 327,00	0,00
AUTNC_12_3022	FB - XTREM-IT - LOGICIEL CAMTASIA STUDIO V7 COPIE INDIVIDUELLE	19/07/2012	106 500,00	2	0,00	106 500,00	0,00
AUTNC_12_1192	FB - LICENCE LOGICIEL EVOLUTION VRS3Net - RESEAU BANIAN/BGN	27/07/2012	4 029 300,00	2	0,00	4 029 300,00	0,00
AUTNC_12_0629	BFV - FG 2012 - LICENCES	03/08/2012	1 475 800,00	1	0,00	1 475 800,00	0,00
AUTNC_12_1364	FB - 2012 - PROGICIEL SEFORA	09/08/2012	13 629 000,00	5	0,00	13 629 000,00	0,00
AUTNC_12_1381	FB - 2012 - PROGICIEL AMBORELLA	16/08/2012	588 000,00	5	0,00	588 000,00	0,00
AUTNC_12_1385	BFV - LOGICIEL ZOOM TEXTE - GOUVERNEMENT	16/08/2012	37 232,00	1	0,00	37 232,00	0,00
AUTNC_12_1386	FB - 2012 - PROGICIEL GED	16/08/2012	527 625,00	5	0,00	527 625,00	0,00
AUTNC_12_1399	FB - 2012 - DSIETUDE - PROGICIEL PLATEFORME DE DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	20/08/2012	367 500,00	5	0,00	367 500,00	0,00
AUTNC_12_2154	BFV - FG 2012 - CONCESSIONS BREVETS LICENCES - DEZARNAULDS	20/08/2012	37 375,00	1	0,00	37 375,00	0,00
AUTNC_12_1436	FB - LIC TSM - TIVOLI STORAGE MANAGER -	27/08/2012	7 476 264,00	2	0,00	7 476 264,00	0,00
AUTNC_12_1535	FB - ISI.NC INFOCENTRE GESTION DES DOSSIERS DSF - PACIFISC	11/09/2012	551 250,00	5	0,00	551 250,00	0,00
AUTNC_12_1598	FB - 2012 - DAA - PLATE FORME DE DEMATERIALISATION DE DOCUMENTS	21/09/2012	7 163 485,00	5	0,00	7 163 485,00	0,00
AUTNC_12_1946	FB - 2012 - PROGICIEL CALCUL PRIX ELECTRICITE	24/10/2012	1 732 500,00	5	0,00	1 732 500,00	0,00
AUTNC_12_1949	FB - 2012 - SITE INTERNET DU GOUVERNEMENT	24/10/2012	189 000,00	5	0,00	189 000,00	0,00
AUTNC_12_1687	FB - LICENCE VNWARE VI5 ENTREPRISE - DEZARNAULDS	25/10/2012	795 000,00	2	0,00	795 000,00	0,00
AUTNC_12_2025	FB - LICENCE ADOBE CREATIVE SUITE 6	26/10/2012	198 000,00	2	0,00	198 000,00	0,00
AUTNC_12_2029	FB - GESTION DES IDENTITES - TELESERVICES WEB	26/10/2012	1 813 842,00	2	0,00	1 813 842,00	0,00
AUTNC_12_2047	FB - LICENCE FME DANS LE CADRE DU DVLP DU SIG DE LA DAC	05/11/2012	240 000,00	2	0,00	240 000,00	0,00
AUTNC_12_1920	BFV - LOT DE 2 LICENCE E.SIRIUS POSTE DE RECEPTION DSF	08/11/2012	68 000,00	1	0,00	68 000,00	0,00
AUTNC_12_1922	FB - MISE A JOUR LICENCE E.SIRIUS EN V.9 DSF	08/11/2012	108 000,00	2	0,00	108 000,00	0,00
AUTNC_12_2804	BFV - LICENCE ADOBE FLASH BUILDER PREMIUM 4.5	14/11/2012	10 600,00	1	0,00	10 600,00	0,00
AUTNC_12_2259	FB - 2012 - PROGICIEL OCTAVE	23/11/2012	2 887 500,00	5	0,00	2 887 500,00	0,00
AUTNC_12_2192	BFV - SAUVEGARDE BASE DE DONNEES CONCERTO - SECURITE ROUTIERE/DITTT	27/11/2012	63 000,00	1	0,00	63 000,00	0,00
AUTNC_12_2222	FB - 2012 - SITE INTERNET ESPACE GEOMATICIEN	27/11/2012	535 500,00	5	0,00	535 500,00	0,00
AUTNC_12_2289	FB - 2012 - PROGICIEL BASEAU	27/11/2012	3 570 000,00	5	0,00	3 570 000,00	0,00
AUTNC_12_2928	BFV - LOT DE 300 LICENCES VMWARE - 033M12	27/11/2012	4 250 000,00	1	0,00	4 250 000,00	0,00
AUTNC_12_2808	BFV - MICROSOFT LICENCE WORD 2010 - DOUANES	30/11/2012	249 000,00	1	0,00	249 000,00	0,00
AUTNC_12_2809	BFV - MAJ MAXSEA TIME ZERO + CARTO CALEDONIE	04/12/2012	108 000,00	1	0,00	108 000,00	0,00
AUTNC_12_1900	BFV - LICENCE ZOIPER COMMUNICATOR BIZ	11/12/2012	7 300,00	1	0,00	7 300,00	0,00
AUTNC_12_2330	FB - LOT DE LICENCE STARJET PRINCIPALE + 1 LICENCE SECONDAIRE	11/12/2012	1 400 000,00	2	0,00	1 400 000,00	0,00
AUTNC_12_2372	FB - LOGICIEL LP360 FOR ARCGIS	11/12/2012	460 000,00	2	0,00	460 000,00	0,00
AUTNC_12_2642	BFV - LICENCES MCAFEE + MAINTENANCE	11/12/2012	358 680,00	1	0,00	358 680,00	0,00
AUTNC_12_2647	FB - 2012 - PROGICIEL EPICE	11/12/2012	2 887 500,00	5	0,00	2 887 500,00	0,00
AUTNC_12_2649	FB - 2012 - PROGICIEL PICO	11/12/2012	3 465 000,00	5	0,00	3 465 000,00	0,00
AUTNC_12_2650	FB - 2012 - PROGICIEL NEOLAN	11/12/2012	1 863 750,00	5	0,00	1 863 750,00	0,00
AUTNC_12_2652	BFV - MAJ 10 LICENSES GEOWIZARD + GEOTOOLS	11/12/2012	144 000,00	1	0,00	144 000,00	0,00
AUTNC_12_2715	FB - ACQUISITION D'IMAGES - CHESTERFIELD	11/12/2012	298 193,00	2	0,00	298 193,00	0,00
AUTNC_12_2716	FB - LOT DE 28 LICENCES ORACLE WEBLOGIC.	11/12/2012	7 881 196,00	2	0,00	7 881 196,00	0,00
AUTNC_12_2433	FB - PROGICIEL SIG/CADASTRE - DITTT	12/12/2012	6 069 630,00	5	0,00	6 069 630,00	0,00

AUTNC_12_2787	FB - LOT DE 10 LICENCES ORACLE DATABASE ENTREPRISE	12/12/2012	16 995 000,00	2	0,00	16 995 000,00	0,00
AUTNC_12_2610	FB - ULIS LEPILLIEZ MAXIME - PACIFISC	18/12/2012	241 500,00	5	0,00	241 500,00	0,00
TOTAL 2051	**Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires**		**257 934 038,00**		**0,00**	**257 934 038,00**	**0,00**

AUTNC_12_0349	FB - REVISION CARTOGRAPHIQUE ZONE 3 - MARCHE N° 085M10	06/06/2012	27 053 042,00	5	0,00	27 053 042,00	0,00
AUTNC_12_1398	FB - REVISION CARTOGRAPHIQUE ZONE 4 - MARCHE N°069M11	29/08/2012	13 824 952,00	5	0,00	13 824 952,00	0,00
AUTNC_12_1714	FB - BASE DE DONNEES POUR INDEXATION PATRONYMIQUE	26/09/2012	4 225 000,00	5	0,00	4 225 000,00	0,00
AUTNC_12_2923	FB - REVISION CARTOGRAPHIQUE ZONE 5	21/12/2012	6 682 972,00	5	0,00	6 682 972,00	0,00
TOTAL 208	**Autres immobilisations incorporelles**		**51 785 966,00**		**0,00**	**51 785 966,00**	**0,00**

VI - ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

AUCUNE ACQUISITION EN 2012

ETATS DES IMMOBILISATIONS 2012

VII - ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE CESSION	VALEUR D' ACQUISITION	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01/12	VALEUR DE CESSION	PLUS OU MOINS VALUE DE CESSION
MANNC_2003_0091	Machine à affranchir	31/12/2003	23/08/2012	21 365 000,00	21 365 000,00	1 992 250,00	- 19 372 750,00

VIII - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

AUCUN MOUVEMENT SUR 2012

IX - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

AUCUN MOUVEMENT SUR 2012

IV – ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public administratif	Agence pour la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie	2000	Délib n° 128 du 20/11/00	SPA	Non
Etablissement public administratif	Académie des langues Kanak	2007	Délib n° 265 du 17/01/07	SPA	Non
Etablissement public administratif	Agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles	2002	Délib n° 342 du 30/12/02	SPA	Non
Etablissement public administratif	Institut de développement des compétences (IDCNC)	1989	Délib n° 36 du 6/10/06	SPA	Non
Etablissement public administratif	Agence sanitaire et social de Nouvelle-Calédonie	2001	Délib n° 264 du 23/11/01	SPA	Non
Etablissement public administratif	Bibliothèque Bernheim	1907	Délib 231/CP du 18/11/97	SPA	Non
Etablissement public administratif	Centre de rencontre et d'échanges internationnaux du pacifique	1992	Délib n° 269 du 14/01/92	SPA	Non
Chambre consulaire	chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie	1936	Délib n° 26 du 19/07/96	SPA	Non
Chambre consulaire	Chambre de commerce et d'industrie	1976	Décret n° 76-131 du 06/02/76	SPA	Non
Chambre consulaire	Chambre de métiers de Nouvelle-Calédonie	1979	Délib n° 79/CP du 12/02/09	SPA	Non
Etablissement public administratif	Ecole des métiers de la mer	1990	Délib n° 85/CP du 14 novembre 1990	SPA	Non
Etablissement public administratif	Conservatoire de musique et de danse	1981	Délib n° 80CP du 23/02/2012	SPA	Non
Etablissement public à caractère industriel et commercial	Etablissement de régulation des prix agricoles	1989	Délib n° 81 du 30/01/89 et arrêté n° 89-15/CC du 22/05/89	SPA	Non
Etablissement public administratif	Etablissement territorial de formation professionnelle des adultes	1990	Délib n° 130 du 21/08/90	SPA	Non
Etablissement public administratif	Institut de formation à l'administration publique	1988 transféré à la Nc en 2002	Délib n° 326 du 12/12/02	SPA	Non

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public administratif	Institut de formation aux professions sanitaires et sociales	2004	Délib n° 47 du 30/12/2004	SPA	Non
Etablissement public administratif	Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie	1990	Délib n° 70 du 16/01/90	SPA	Non
Etablissement public administratif	Fonds Nickel	2009	Délib n° 467 du 18/03/09	SPA	Non
Etablissement public administratif	Institut de la statistique et des études économiques	1985	Délib n° 102 du 07/08/90	SPA	Non
Etablissement public à caractère industriel et commercial	Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique	1963	Délib n° 25 du 17/09/99	SPIC	Non
Etablissement public à caractère industriel et commercial	Office des postes et télécommunications	1958 transféré à la NC en 2002	délib n° 51 du 23/10/02	SPIC	Non
Etablissement public administratif	Caisse locale de retraite	1954	délib n° 365/CP du 17/11/94	SPA	Non
Etablissement public à caractère industriel et commercial	Port autonome de la Nouvelle-Calédonie	1967	Délib n° 121/cp du 16/05/91	SPIC	Non
Etablissement public hospitalier	Centre hospitalier territorial	1978	Délib n° 114 du 03/08/78	SPA	Non
Etablissement public hospitalier	Centre hospitalier spécialisé	1989	Délib n° 50 du 28/12/89	SPA	Non
Etablissement public hospitalier	Centre hospitalier du Nord	1999	Délib n°46 du 21/12/99	SPA	Non
Etablissement public administratif	centre de documentation pédagogique	1992 transféré à la NC en 2012	Délib 78CP du 23/02/2012	SPA	Non
Etablissement public administratif	Agence pour le développement de la culture kanak - centre culturel Tjibaou	1989 transféré à la NC en 2012	Délib 79CP du 23/02/2012	SPA	Non

IV - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES
ARRETE - SIGNATURE

RAPPEL DES DECISIONS PROVINCIALES PRISES EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Libellé	Bases notifiées (si connues à la date du vote	Variation des bases (N-1)	Plafond fixé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie	Taux appliqués par décision de l'Assemblée de province	Variation de taux provincial/N-1	Produit voté par l'Assemblée de province	Variation du produit/N-1
Taxe provinciale sur les communications téléphoniques	**……..**	**%**	**%**	**%**	**%**		**%**
Centimes additionnels sur les contributions téléphoniques	**……..**	**%**	**%**	**%**	**%**		**%**
Centimes additionnels sur les patentes	**……..**	**%**	**%**	**%**	**%**		**%**
Centimes additionnels sur la contribution foncière	**……..**	**%**	**%**	**%**	**%**		**%**
Total des contributions directes							
Centimes additionnels sur les droits d'enregistrement	**……..**	**%**	**%**	**%**	**%**		**%**
Centimes additionnels sur les droits de licence	**……..**	**%**	**%**	**%**	**%**		**%**
Total des contributions indirectes							
TOTAL GENERAL							

ARRETE - SIGNATURE

Nombre de membres en exercice……
Nombre de membres présents……
Nombre de suffrages exprimés……
VOTES : Pour……
Contre……
Abstentions……

Date de convocation : ……/……/……

Présenté par le gouvernement ou le président,
A ……le……
Le président du gouvernement ou le président de l'Assemblée de province

Délibéré par le congrès ou l'Assemblée de province , réunie en séance……
A……le……

Les membres du congrès ou de l'Assemblée de province

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission au haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, le …… et de la publication le ……..
A……, le ……/……/……